

Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

UIOSS DE LA VIENNE

Rapport n° 2022-025-817/220142-3

Site

UIOSS 86

41 rue Touffenet
86000 POITIERS

Client

UIOSS DE LA VIENNE
41 Rue de Touffenet
86000 POITIERS

Diagnosticueur

Jean-François GAUGLIN

Autres Opérateurs

Paul VATIER

Date Emission Rapport

23/03/2023

Référence du programme travaux

Devis 2022-025-817

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Annule et remplace le précédent rapport 2022-025-817/220142-2

Signature



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

UIOSS 86
 41 rue Touffenet
 86000 POITIERS

► Accompagnement sur site

Lors de notre visite, nous n'étions pas accompagnés.

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Bilan du repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Etage	Localisation	Matériaux contenant de l'amiante	Etendue	Quantité*
R-1	Sanitaires Sous-sol	Enduits murs	Plateaux de bureaux, Sanitaires R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1500 m²
R-1	Salle informatique	Colle de plinthes	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1200 ml
RDC	Plateau de bureau	Colle de faïence	Pièces 1,2, 3 RDC (MPCA retiré ou encapsulé) - Voir cartographie page 80	8 m²
RDC	Plateau de bureaux partie Tour	Enduit poteaux	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	285 unités
RDC	Bureau Médecin 1	Enduit allèges	Ensemble des murs sur façades	1800 m²
R-1 à R+6	Escalier 2	Enduit sous-face escalier	Ensemble des escaliers	80 m²
RDC	Circulation derrière bureau Sil	Dalles de sol	Bureau Sil	100 m²
R+3	Bureau R+3	Dalles de sol	Pièce derrière ascenseurs R+3	20 m²
R+5	Local machinerie	Freins moteurs machines d'ascenseurs	Local machinerie R+6	8 unités
R-1	Local SB13	Mastic vitrier fenêtres	Façades R-1 et RDC	84 unités
Extérieur	Façades	Colle de faïence	Façades bâtiment bas	600 m²
Extérieur	Façades	Joints de dilatation	Bâtiment bas et Tour	500 ml
Extérieur	Toiture Tour	Conduits de ventilation	Bureaux Sous-sol, Plateau de bureaux RDC, Toiture bâtiment bas	10 unités

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur.

Ouvrage ou composant de la construction		Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision		Etage	Local ou partie d'immeuble				
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	S.O.	R-1	Sanitaires	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P013, P024, P049, P054	Plateaux de bureaux, sanitaires R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1500 m²
		S.O.	RDC	Plateau bureaux partie Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV5, PRV132, PRV147		
		S.O.	RDC	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P2		
		S.O.	RDC	Local informatique	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P002, P010, P033, P035, P036, P039, P067		
		S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : AMITRAV-D2596283-1901 - P002		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	S.O.	R+1	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 499732 - P10	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1200 ml
		S.O.	R+2	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P010		
		S.O.	R-1	Salle informatique	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV55, PRV80, PRV91, PRV103, PRV113, PRV137, PRV150		
		S.O.	RDC	Restaurant	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P041		
		S.O.	R-1	Salle informatique	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV55, PRV80, PRV91, PRV103, PRV113, PRV137, PRV150		

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Colle de faïence	Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : AMITRAV-D2596283-1901 - P006, P007	Pièces 1, 2, 3 RDC (MPCA retirés ou encapsulés) - Voir cartographie page 80	8 m²
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduit poteaux	Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux partie Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV2, PRV135, PRV154	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	285 unités
				S.O.	RDC	Restaurant - RDC	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs Allèges	Enduit murs	Blanc	S.O.	RDC	Circulation	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P007, P017, P022, P026, P028, P032, P034, P038, P045, P055, P062	Ensemble des murs sur façades	1800 m²
				S.O.	R+2	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P2, P3, P4, P5, P6		
				S.O.	R+3	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV119, PRV120, PRV141		
				S.O.	R+5	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P003, P004		
Plafonds - Plafonds	Sous-face escalier	Enduit plafonds	Blanc	S.O.	R-1 à R+6	Escalier 2	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-06-011035 A - P016	Ensemble des escaliers	80 m²
Planchers - Revêtements de sol	Sol	Dalles de sol	Beige	S.O.	R-1	Circulation derrière bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV173, PRV177, PRV180, PRV183	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	100 m²
				S.O.	R-1	Bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 189520 - P2, P3		
Planchers - Revêtements de sol	Sol	Dalles de sol	Vert	S.O.	R+3	Bureau - R+3	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3 - PRV25	Local derrière ascenseurs R+3	20 m²
Ascenseurs - Matériels en machinerie	Moteurs de traction	Frein moteur machine d'ascenseurs	Noir	S.O.	R+5	Local machinerie ascenseurs - R+5	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 197106	Local machinerie ascenseurs - R+6	8 unités

Façades - Menuiseries extérieures	Menuiseries	Mastics vitriers	Gris	S.O.	R-1	Local SB13	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV94, PRV106, PRV192, PRV196	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	84 unités
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs Façades	Colle de fatence	Gris	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV34, PRV64	Façades bâtiment bas	600 m²
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs Façades	Joints de dilatation	Noir	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV35, PRV38	Bâtiment bas et Tour	500 ml
Toiture - Eléments associés à la toiture	Canaux fibres-ciment	Conduits de ventilation	Gris	S.O.	Extérieur	Toiture Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1	Bureaux Sous-sol Plateau de bureaux RDC Toiture Bâtiment R+1	10 unités

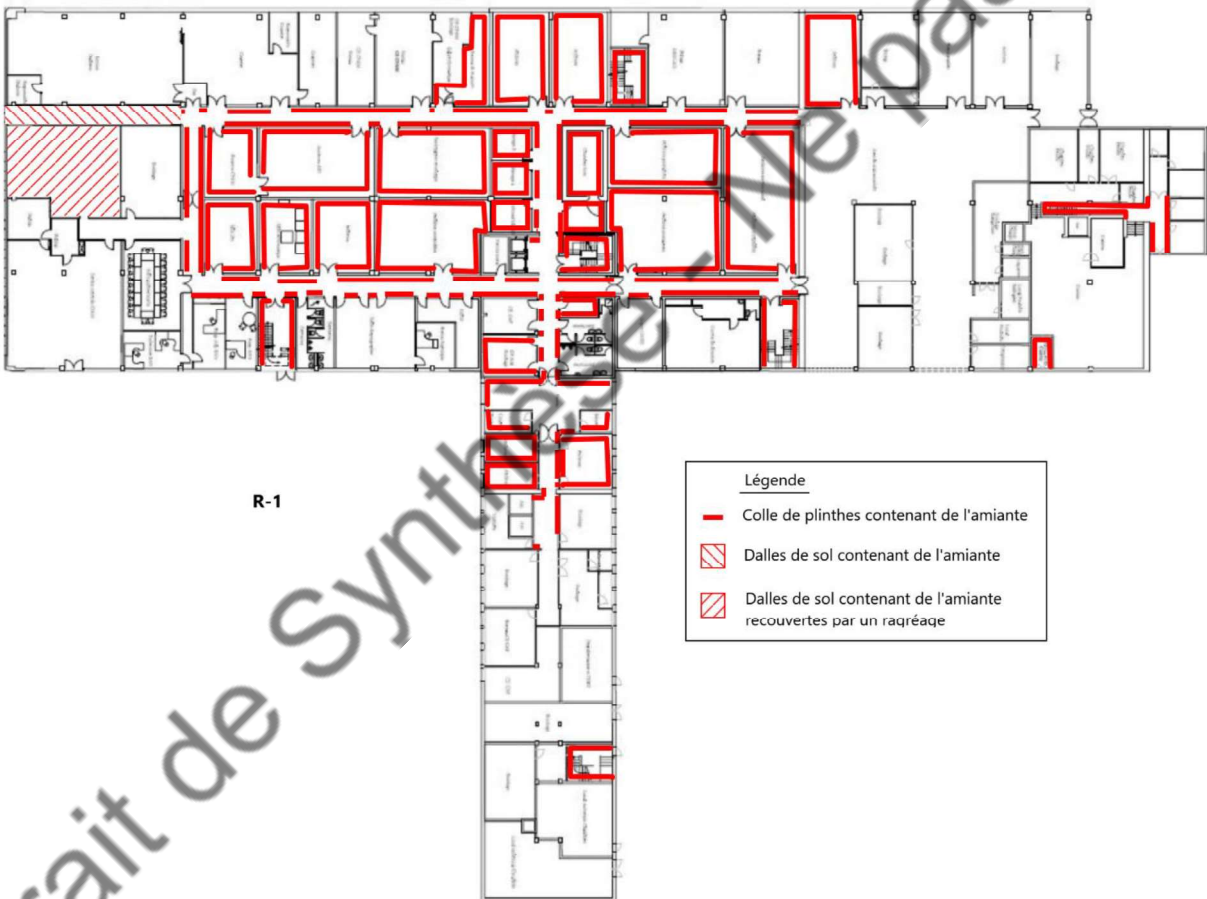


Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Ouvrage ou composant de la construction		Référence prélèvement ou sondage	Couleur	Matériau ou produit	Présence d'amiante	Localisation		Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision					Local ou partie d'immeuble	Etage			
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond		Gris	Enduit plafonds	Positif	Circulation - R-1	R-1	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers	60 m² (Déjà comptés)

PLANS ET CROQUIS

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		



R-1

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un raçréage

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

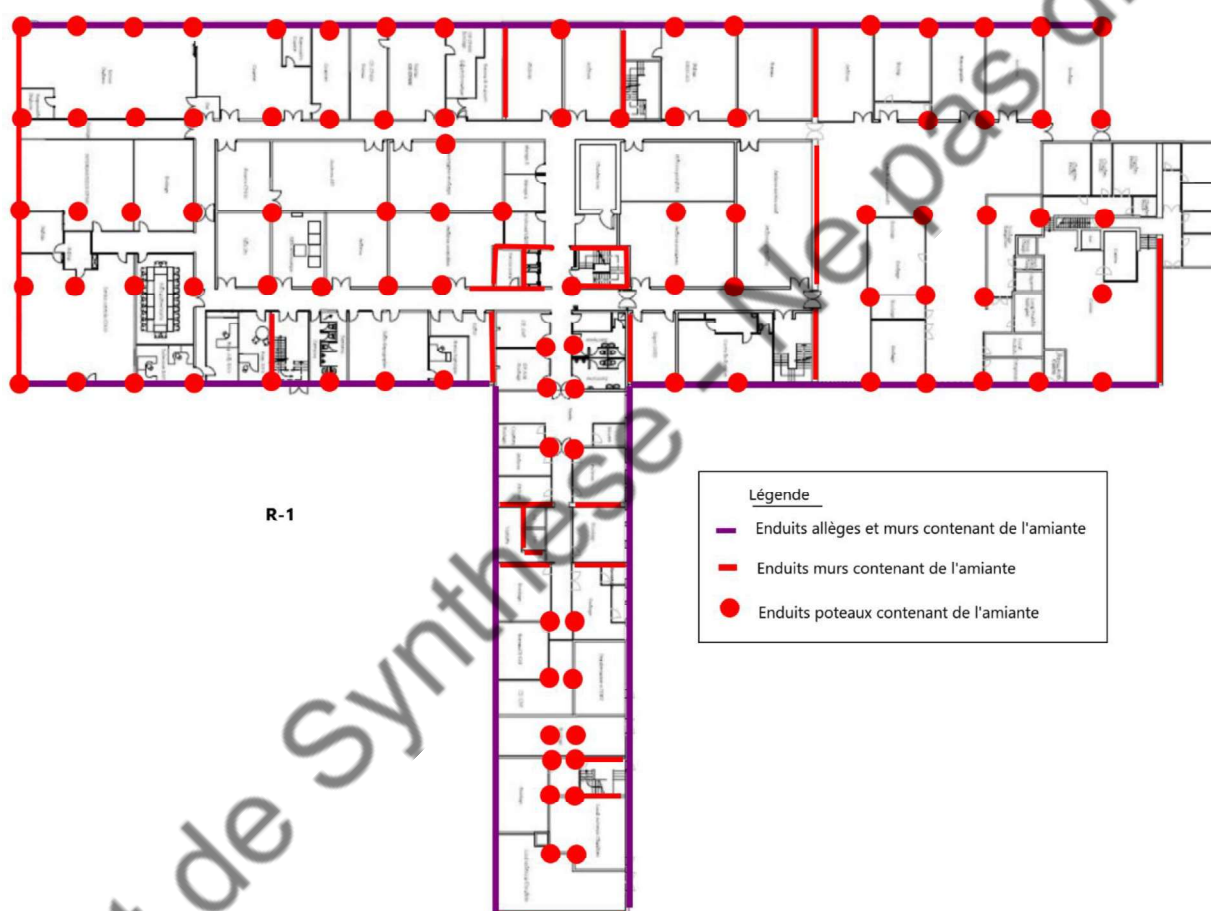


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

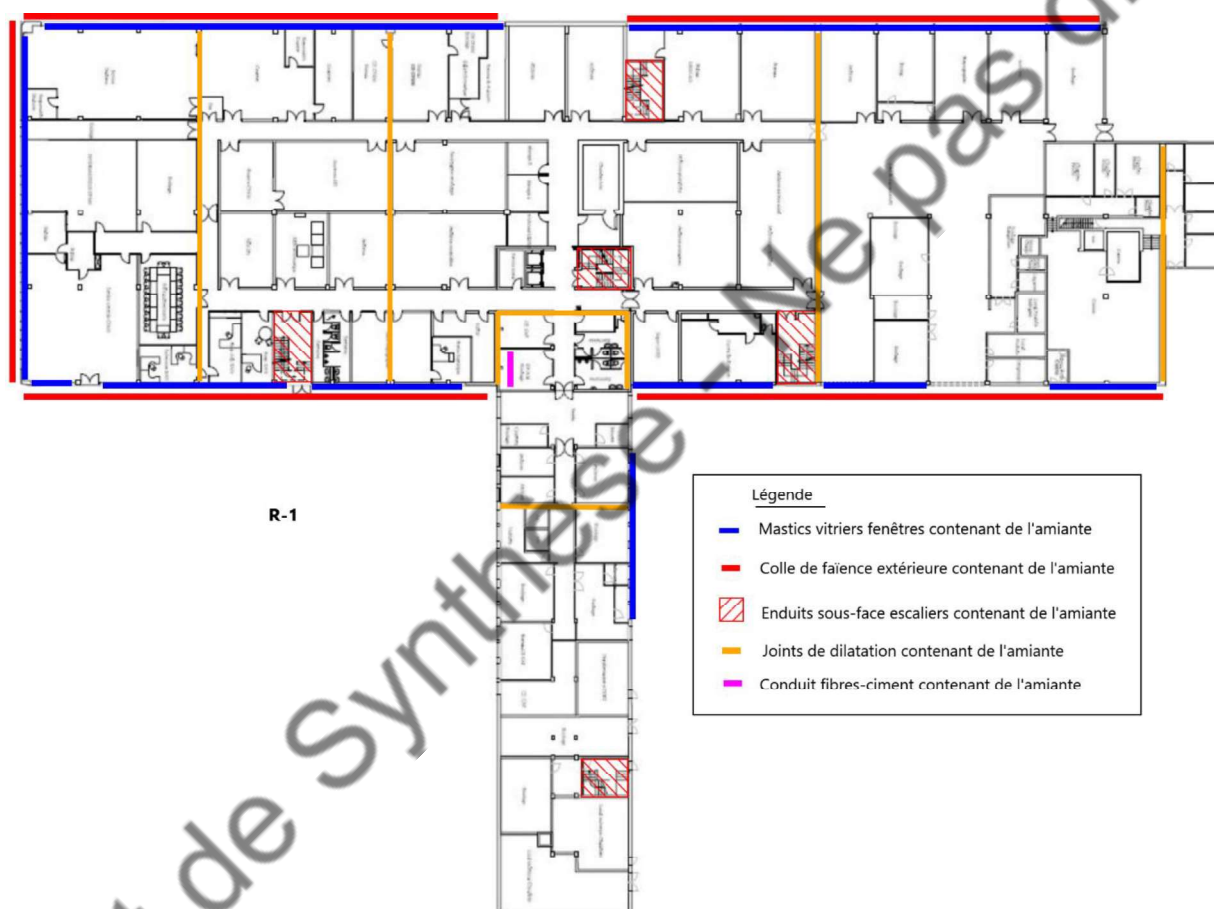


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

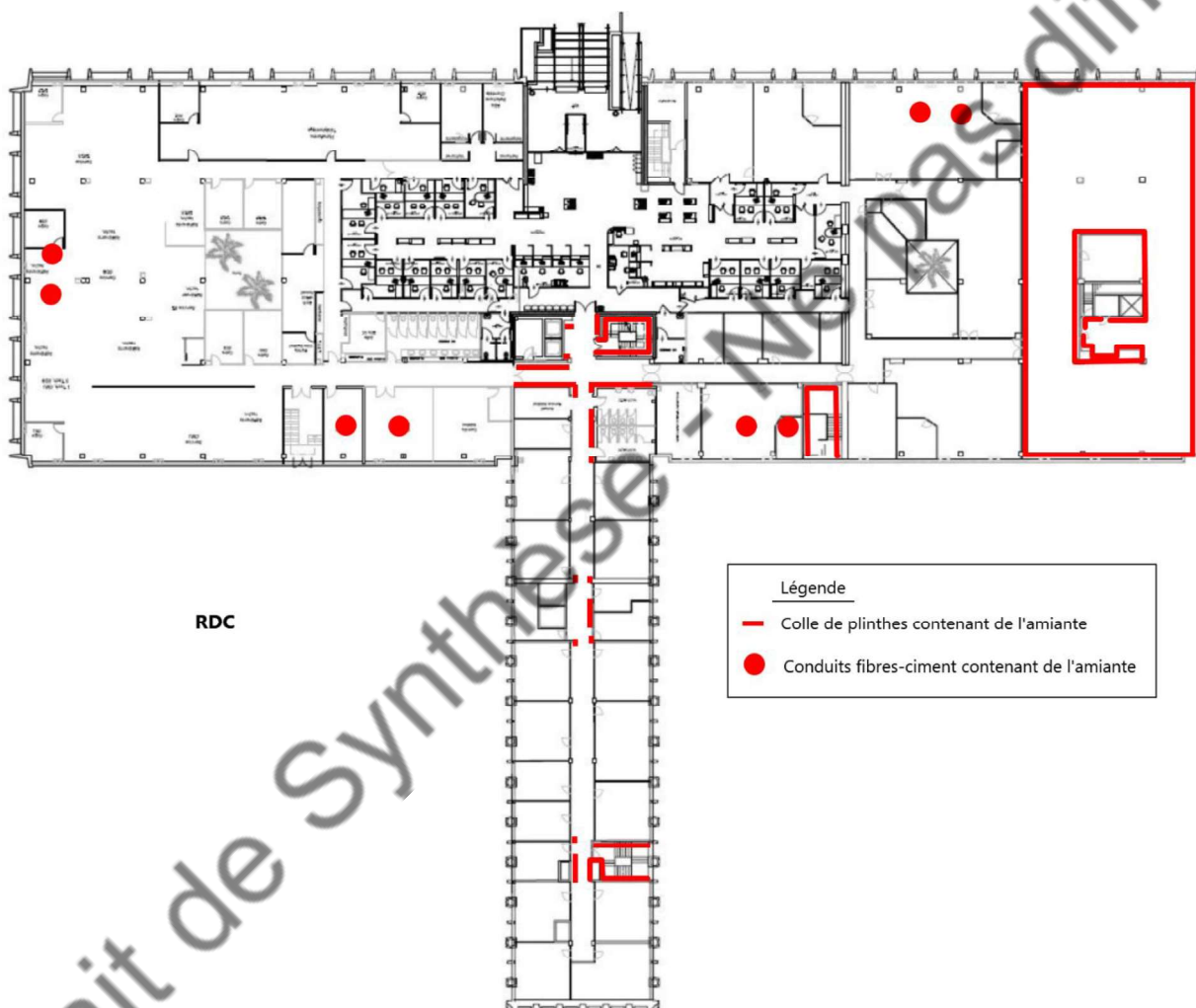


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

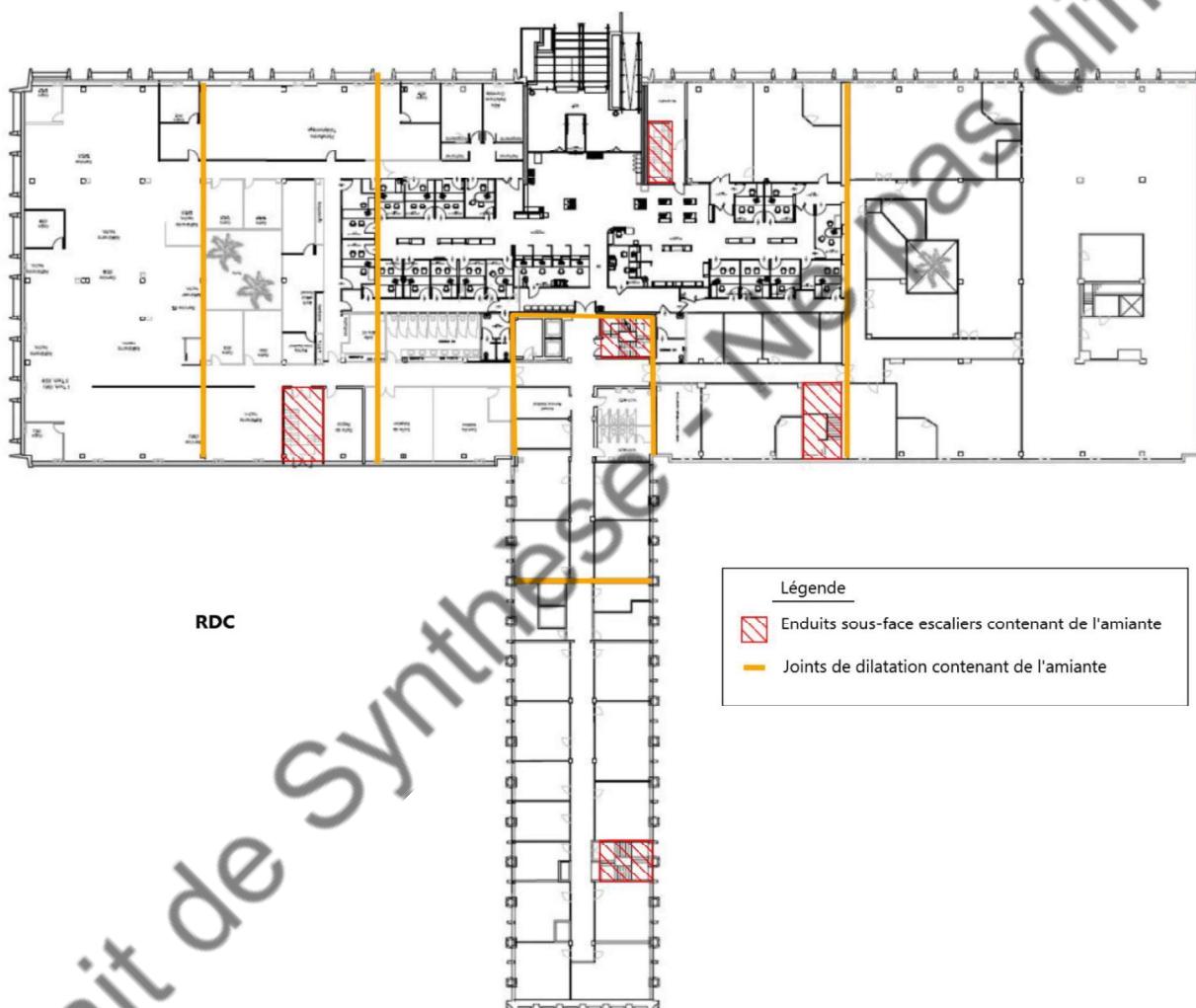


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

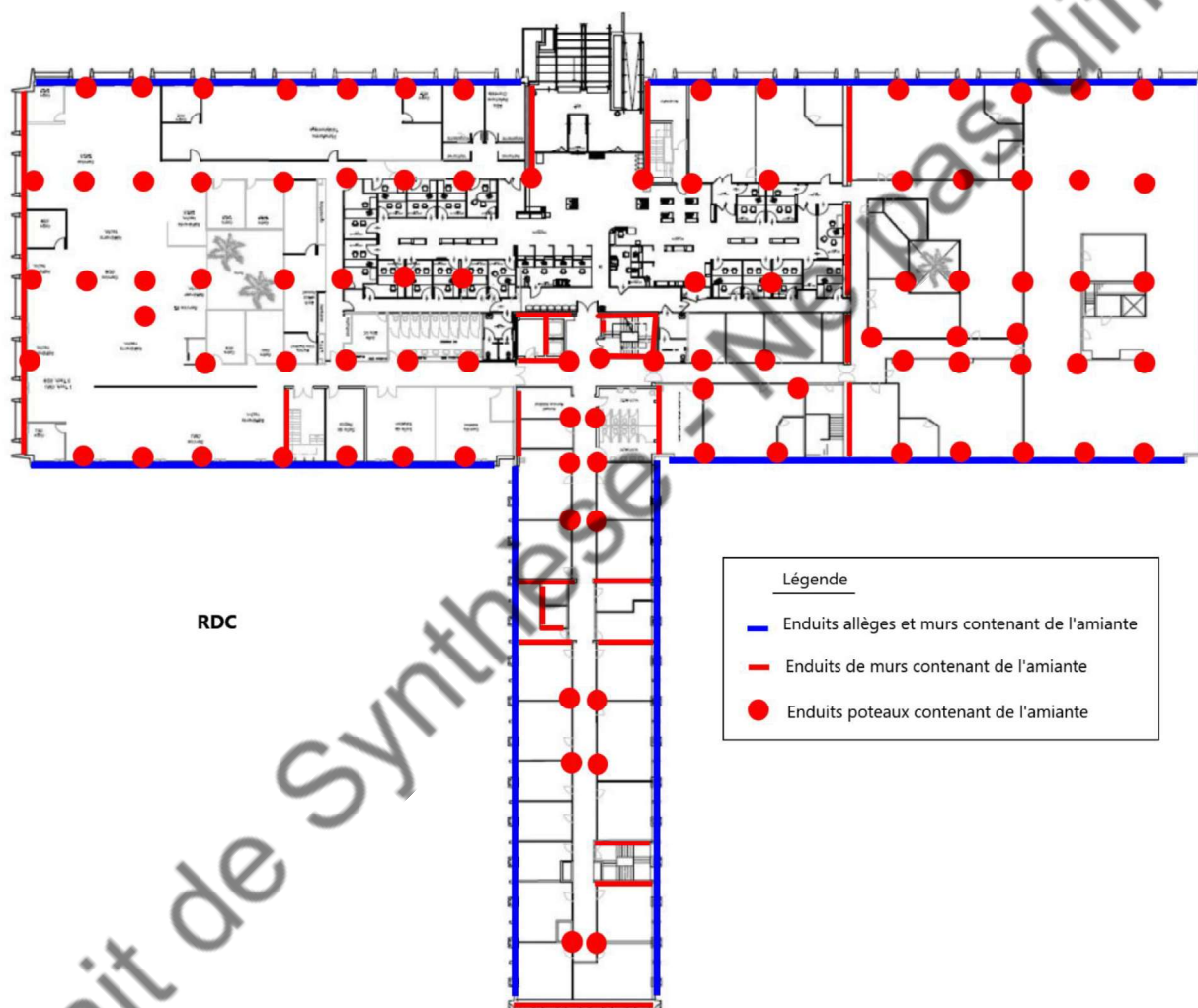


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	22/03/23
Description	Localisation des colles de faïence repérées dans le RAAT de DEKRA n° D2596283-1901 du 21/10/2019 retirées ou encapsulées.		

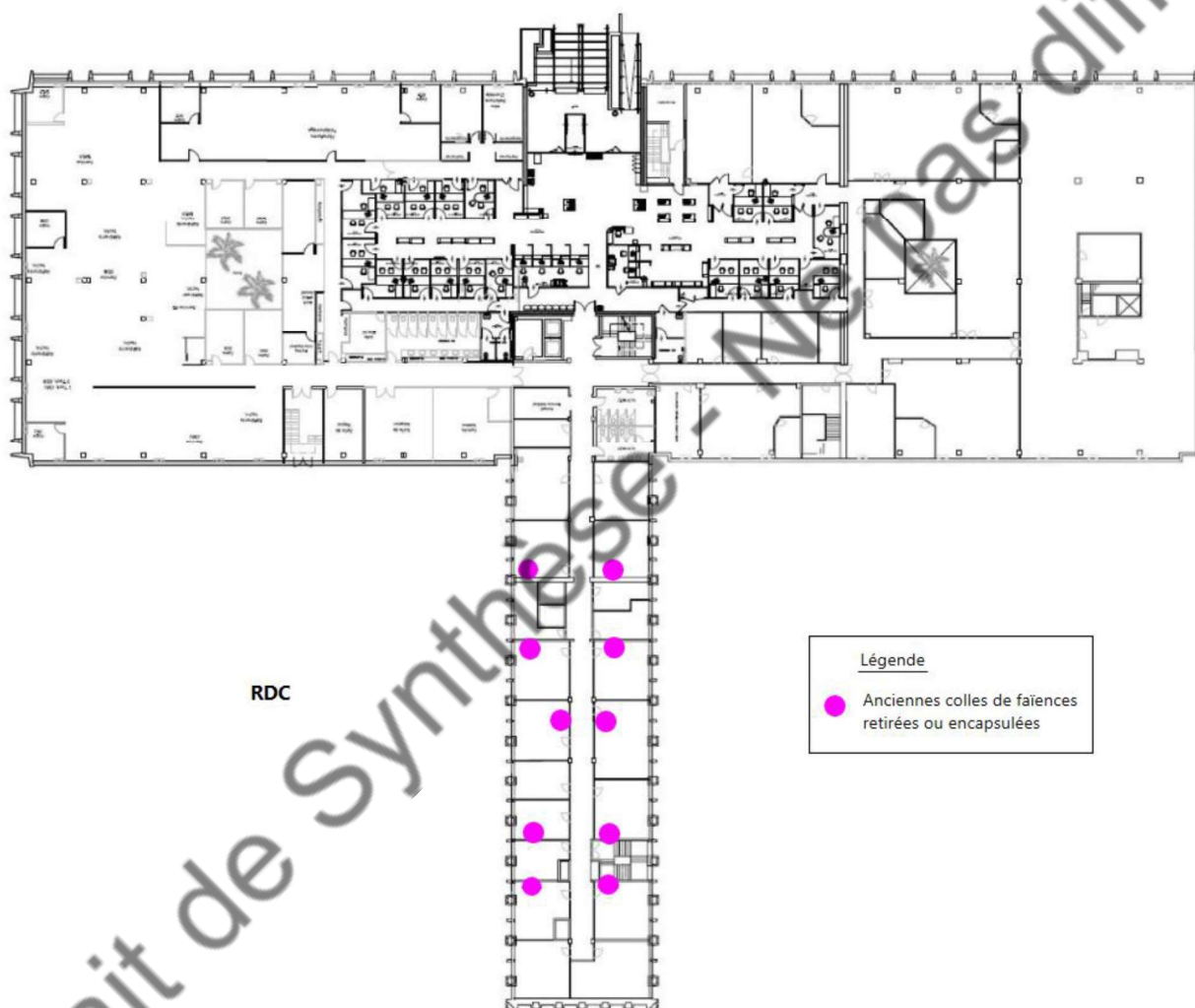


Planche de repérage de localisation des étendues			
Titre :	R+1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

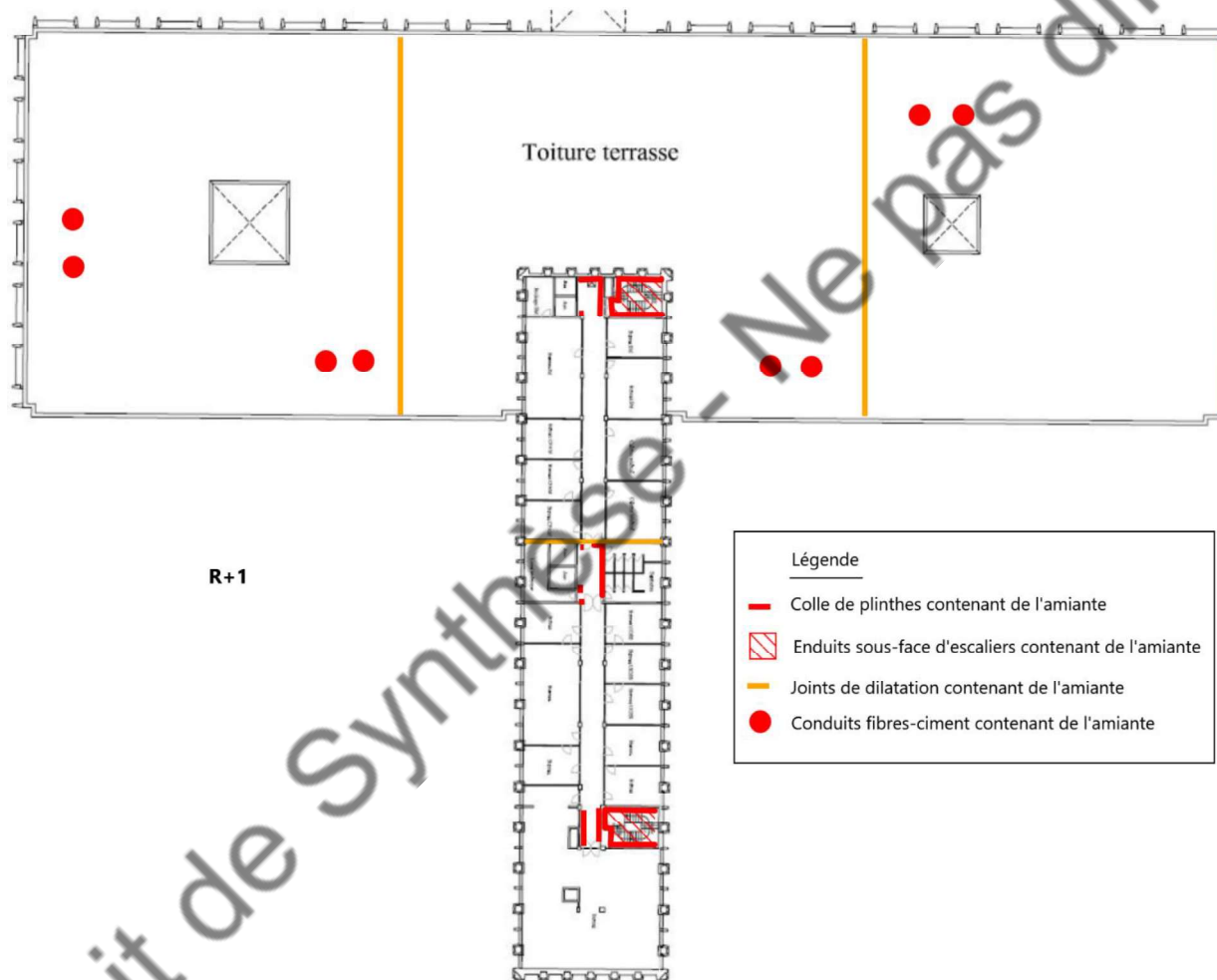


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

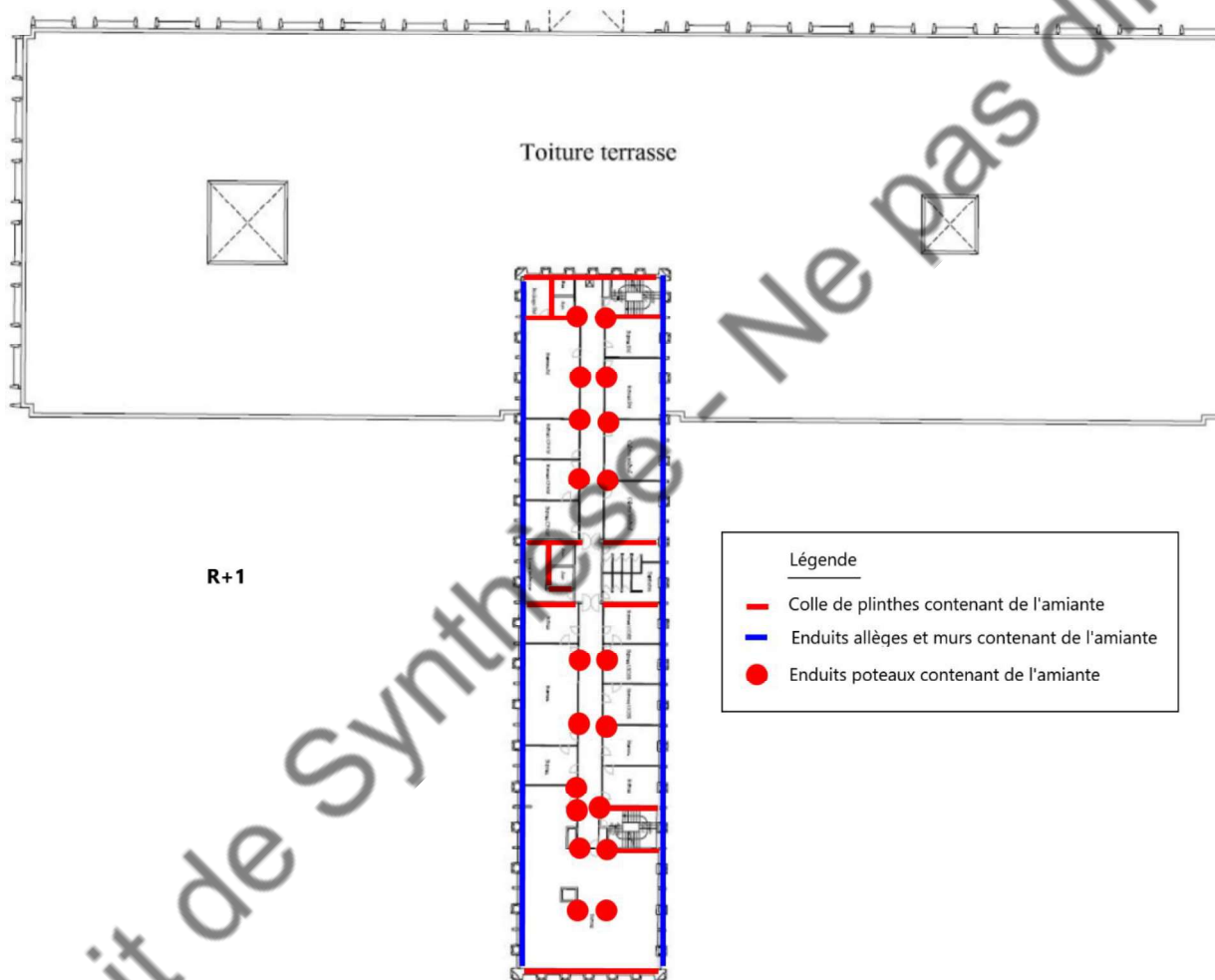
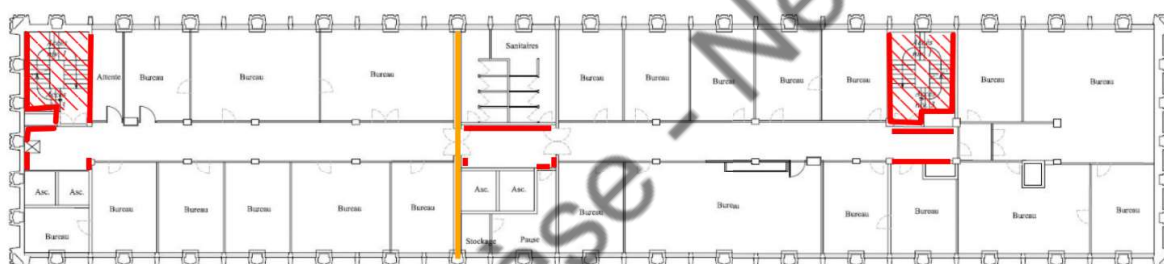


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+2		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+2

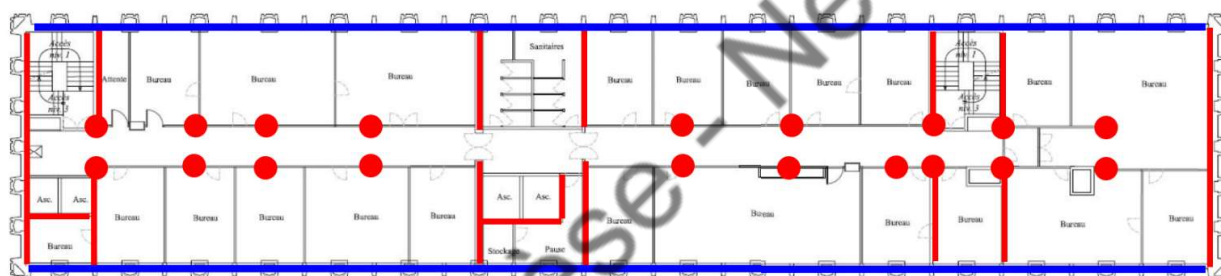


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante

Planche de repérage de localisation des étendues			
Titre :	R+2		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+2

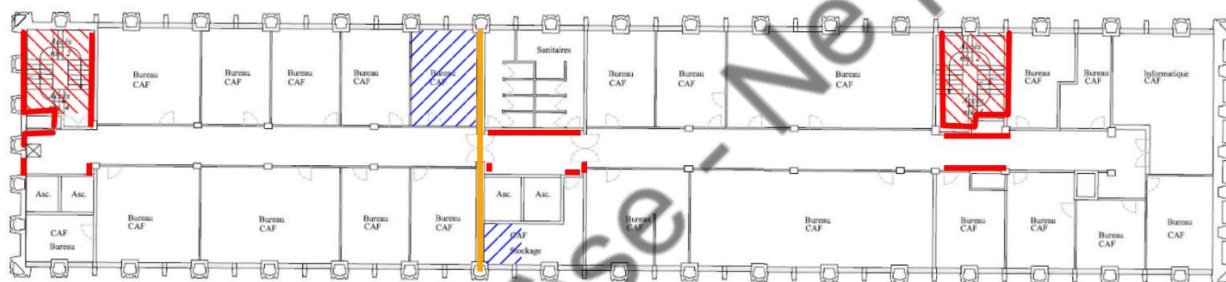


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+3

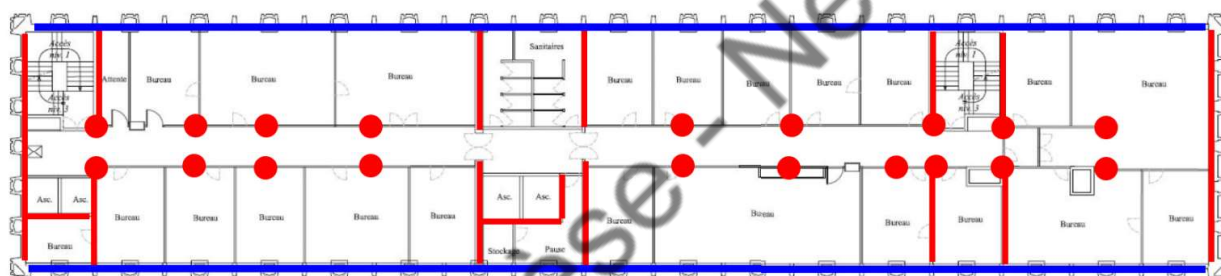


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- ▨ Joint de dilatation contenant de l'amiante
- ▨ Dalles de sol contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+3

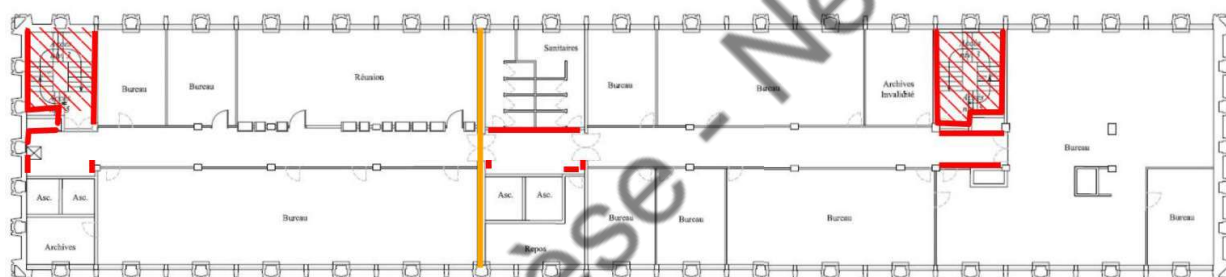


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

Planche de repérage de localisation des étendues			
Titre :	R+4		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+4



Légende	
	Colle de plinthes contenant de l'amiante
	Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
	Joint de dilatation contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+4		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+4



Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+5

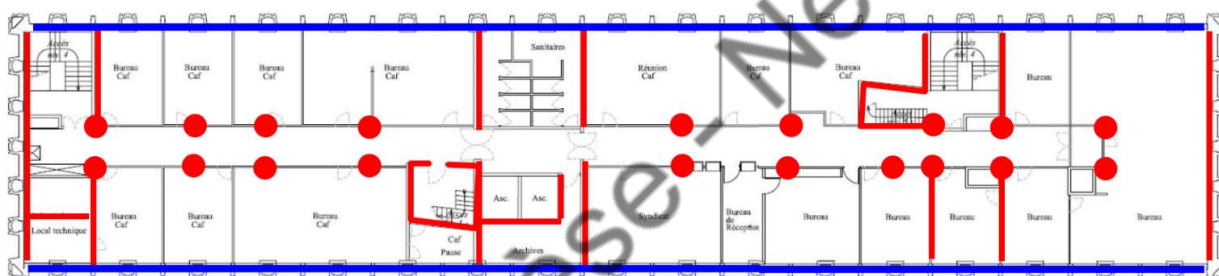


Légende

-  Colle de plinthes contenant de l'amiante
-  Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
-  Joint de dilatation contenant de l'amiante
-  Garnitures de frein contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+5

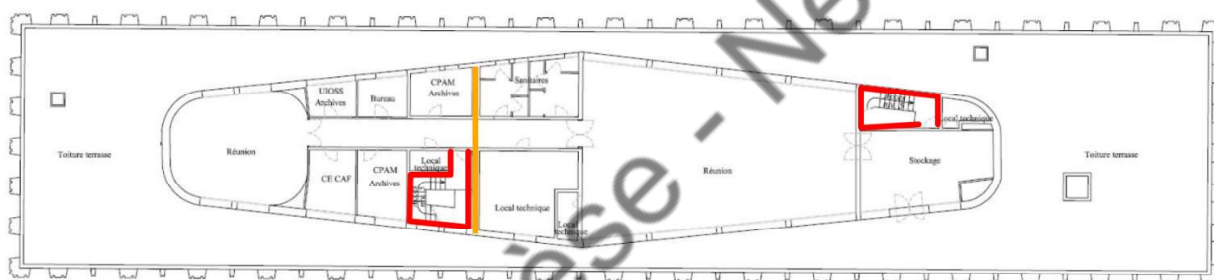


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+6		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+6

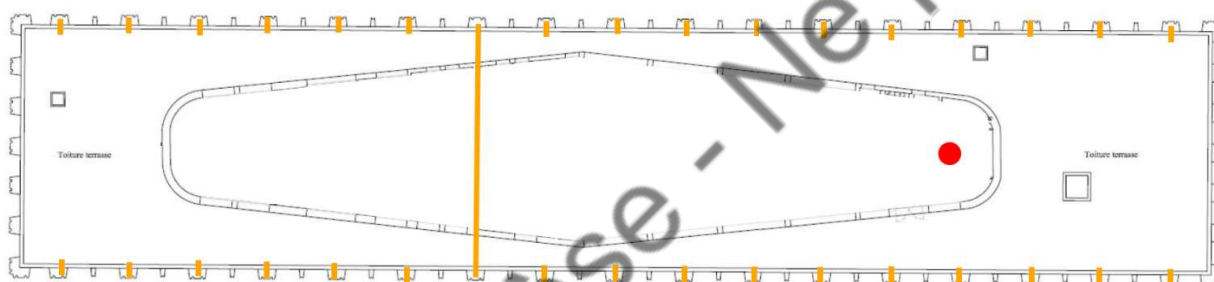


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante

 Planche de repérage de localisation des étendues			
Titre :	Toitures		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Toitures



Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP	
08/12/2022	

- Plan Sous-sol -1
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

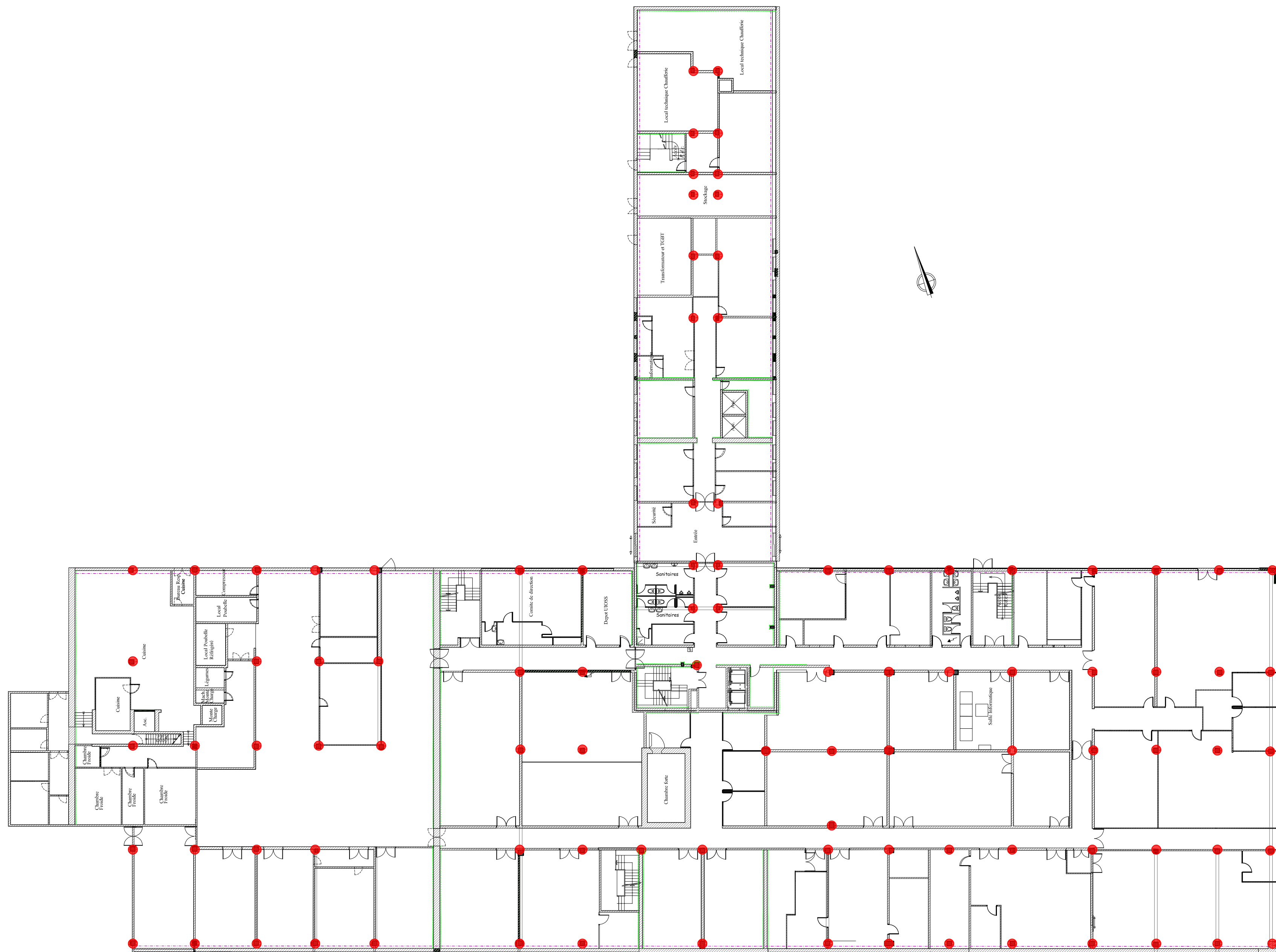
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Gallilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

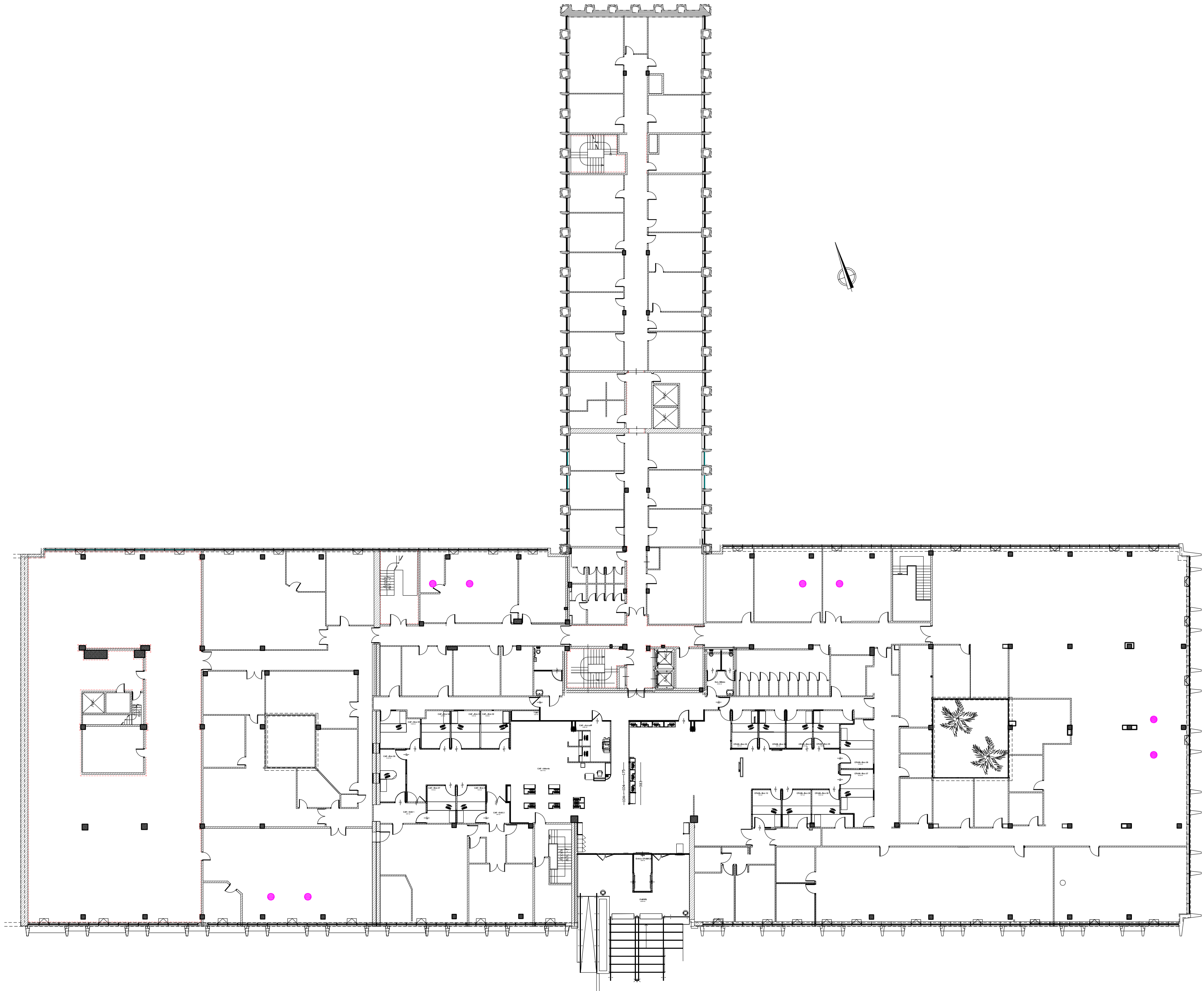
PLANS DE REPÉRAGE

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

REP

Légende





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP

08/12/2022

- Plan RDC
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

Colle de plinthes
contenant de l'amiante



Dalles de sol contenant
de l'amiante



Dalles de sol contenant
de l'amiante recouvertes
par un ragréage

Enduits allèges et murs
contenant de l'amiante

Enduits murs contenant
de l'amiante



Enduits poteaux
contenant de l'amiante

Mastics vitriers fenêtres
contenant de l'amiante

Colle de faïence
extérieure contenant
de l'amiante



Enduits sous-face escaliers
contenant de l'amiante



Joint de dilatation
contenant de l'amiante



Conduit fibres-ciment
contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas
plan d'exécution.

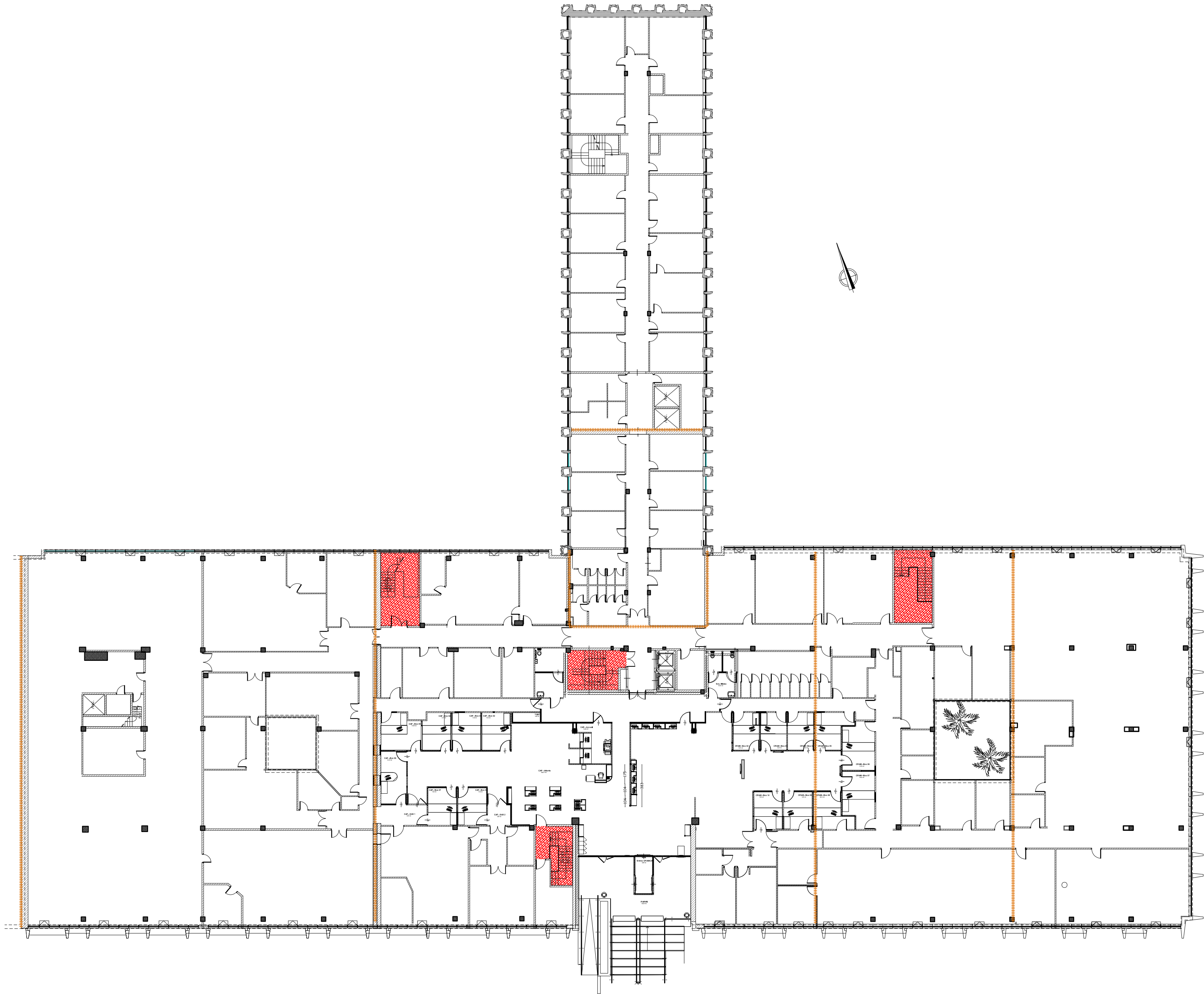
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction
même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

- Plan RDC
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

- Légende**
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
 - Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
 - Enduits murs contenant de l'amiante
 - Enduits poteaux contenant de l'amiante
 - Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
 - Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
 - Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
 - Joints de dilatation contenant de l'amiante
 - Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP
08/12/2022

- Plan RDC
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

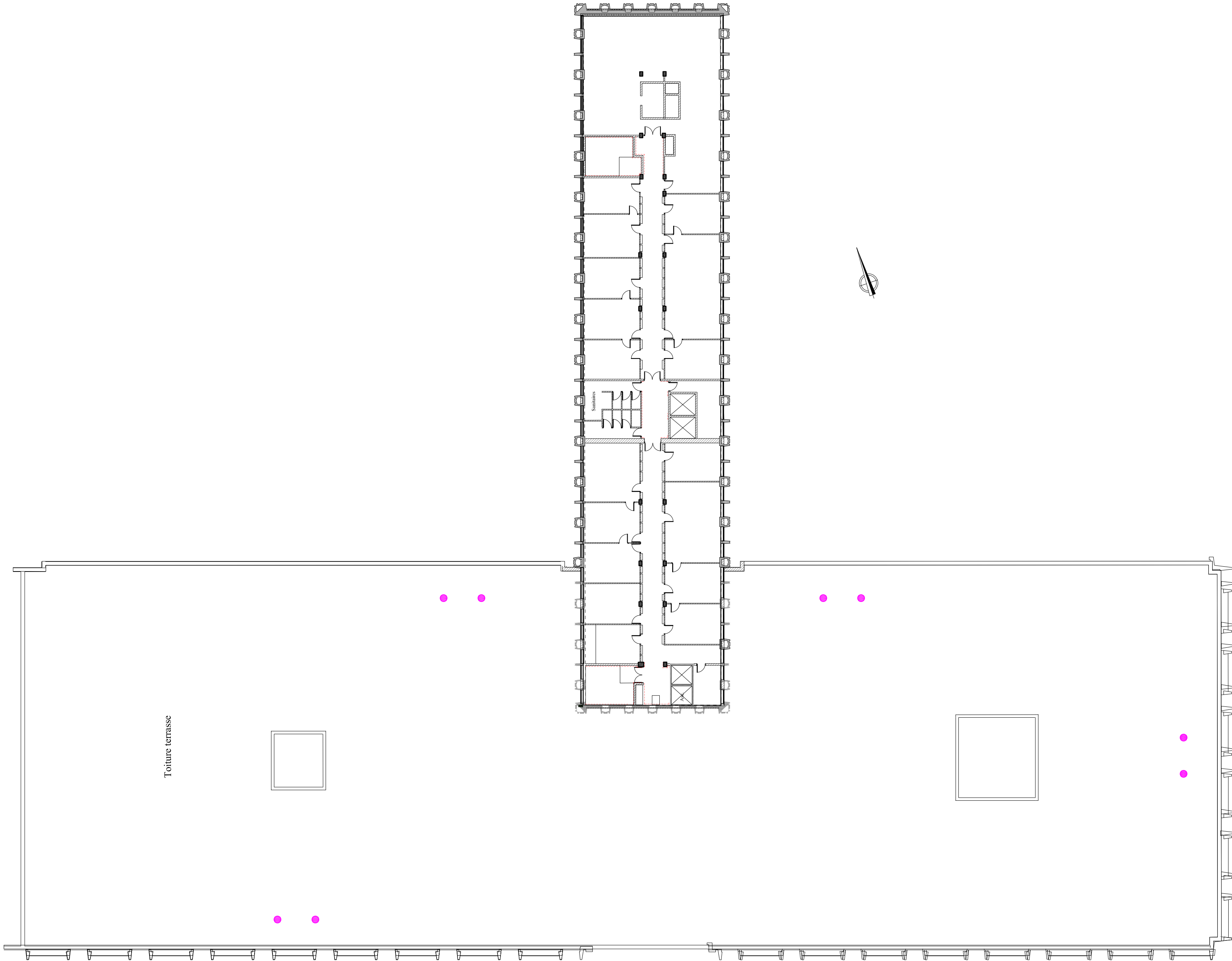
Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAIS
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP
08/12/2022

- Plan R+1
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

- Légende**
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
 - Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
 - Enduits murs contenant de l'amiante
 - Enduits poteaux contenant de l'amiante
 - Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
 - Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
 - Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
 - Joints de dilatation contenant de l'amiante
 - Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

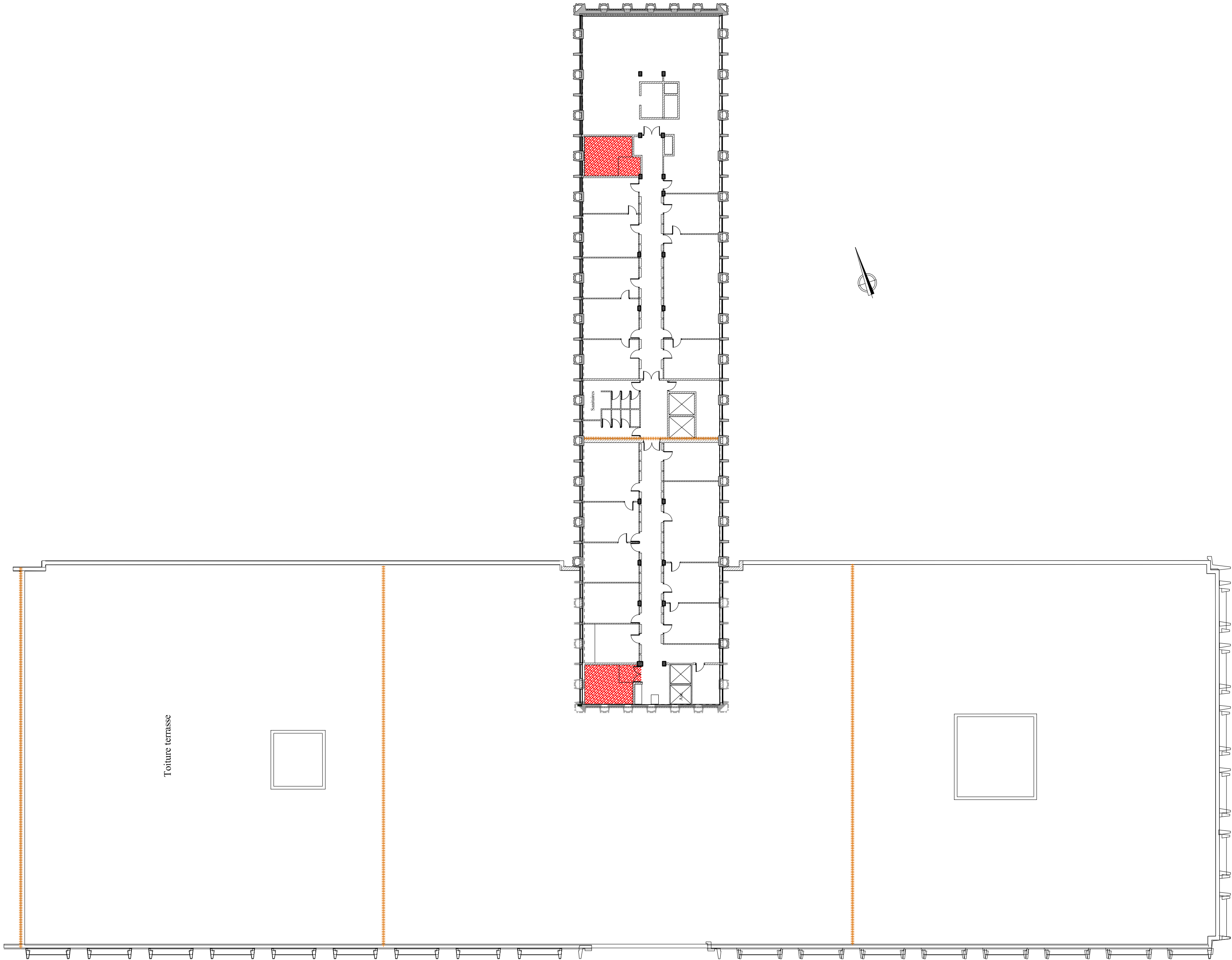
Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP

08/12/2022

• Plan R+1
• Echelle : 1/250
• Format : A2
• Indice : 0

Légende

Colle de plinthes
contenant de l'amiante



Dalles de sol contenant
de l'amiante



Dalles de sol contenant
de l'amiante recouvertes
par un ragréage

Enduits allèges et murs
contenant de l'amiante

Enduits murs contenant
de l'amiante



Enduits poteaux
contenant de l'amiante

Mastics vitriers fenêtres
contenant de l'amiante

Colle de faïence
extérieure contenant
de l'amiante



Enduits sous-face escaliers
contenant de l'amiante



Joints de dilatation
contenant de l'amiante



Conduit fibres-ciment
contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas
plan d'exécution.

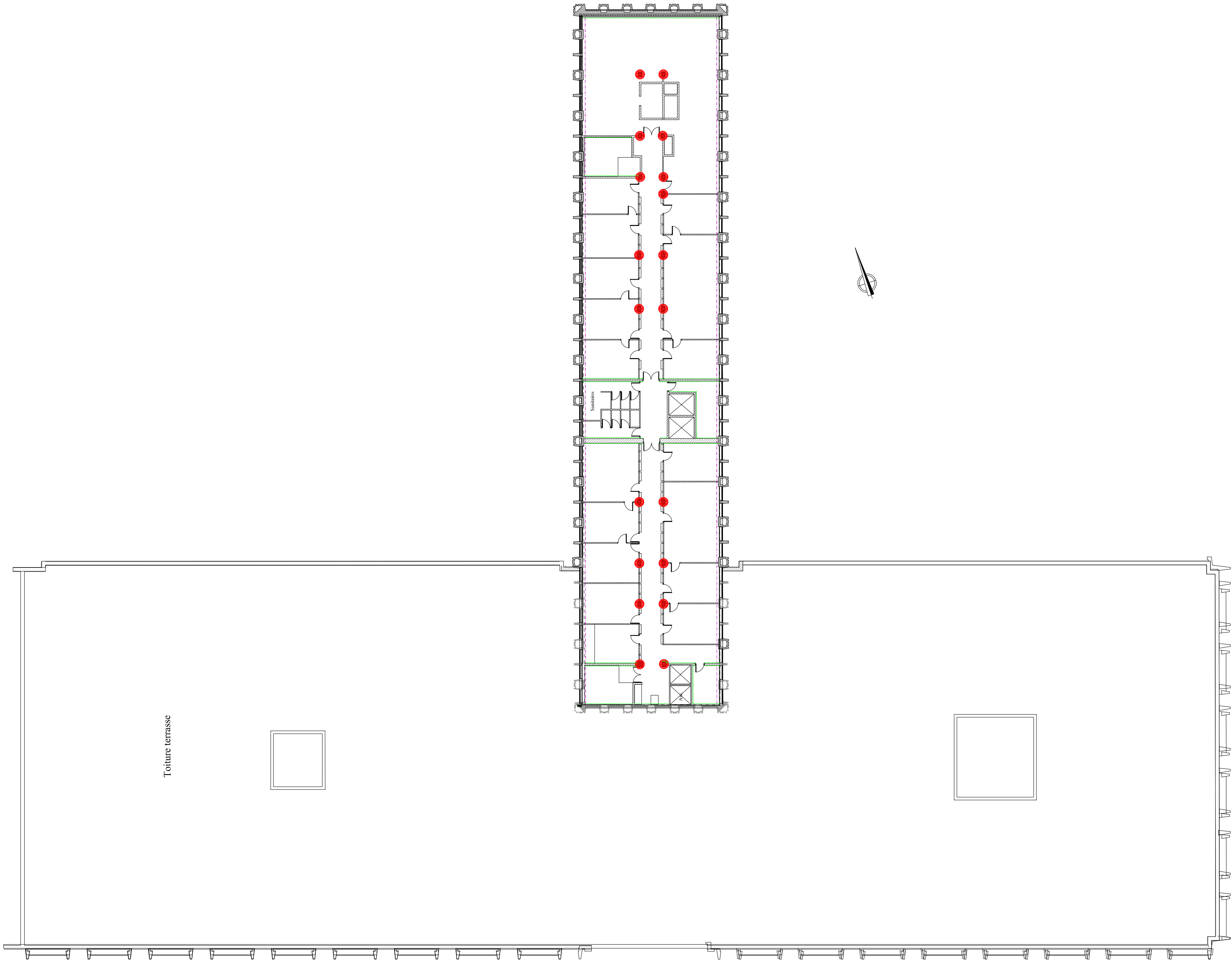
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction
même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAIS
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP	
08/12/2022	

- Plan R+1
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

- Légende**
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
 - Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
 - Enduits murs contenant de l'amiante
 - Enduits poteaux contenant de l'amiante
 - Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
 - Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
 - Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
 - Joints de dilatation contenant de l'amiante
 - Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.aceeo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP	
08/12/2022	

- Plan R+2
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP	
08/12/2022	

- Plan R+2
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

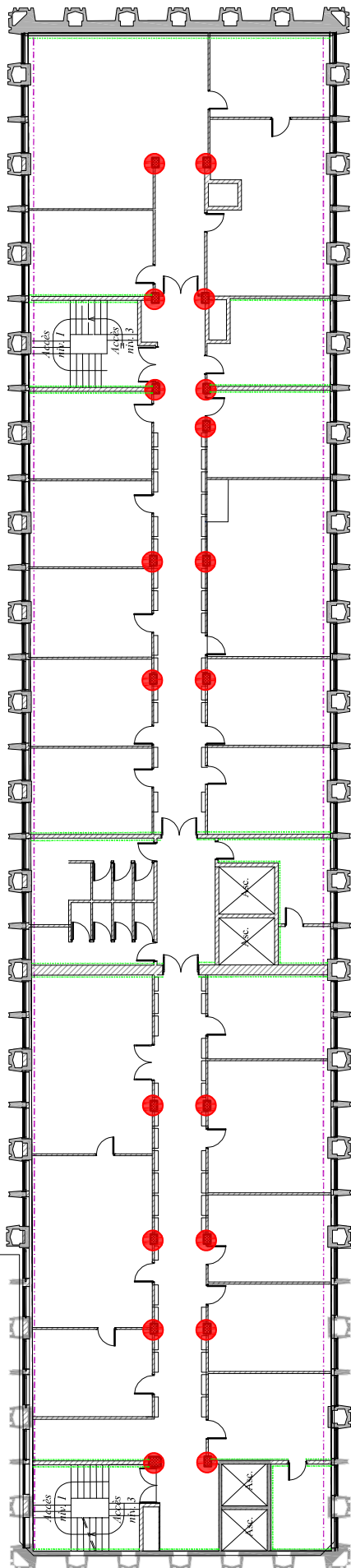
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP	
08/12/2022	

- Plan R+2
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP
08/12/2022

- Plan R+3
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

- Légende**
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
 - Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
 - Enduits murs contenant de l'amiante
 - Enduits poteaux contenant de l'amiante
 - Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
 - Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
 - Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
 - Joints de dilatation contenant de l'amiante
 - Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document	
REP	
08/12/2022	

- Plan R+3
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende	
-----	Colle de plinthes contenant de l'amiante
	Dalles de sol contenant de l'amiante
	Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
-----	Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
-----	Enduits murs contenant de l'amiante
	Enduits poteaux contenant de l'amiante
-----	Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
-----	Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
	Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
-----	Joints de dilatation contenant de l'amiante
	Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

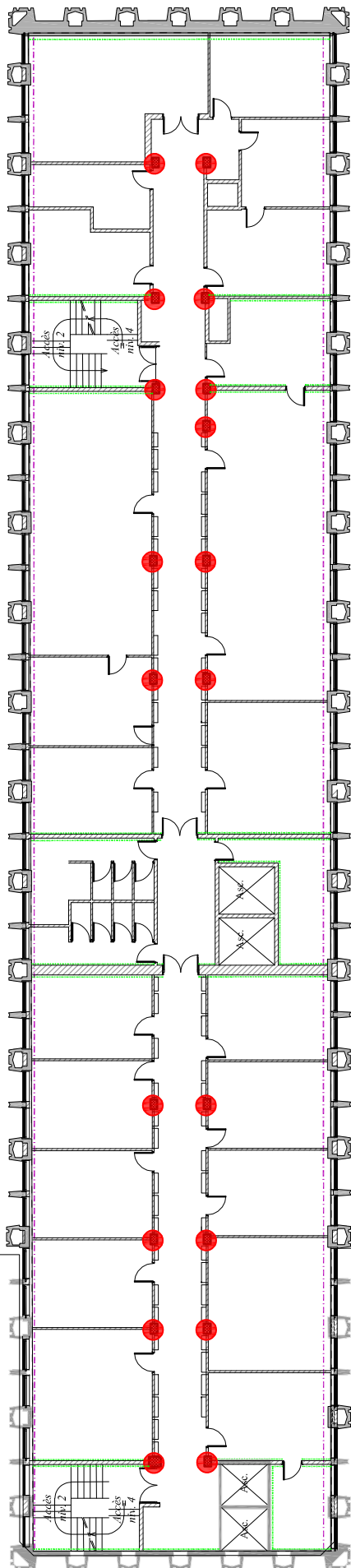
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.aceeo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
[Document](#)

REP	
08/12/2022	

- Plan R+3
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





- Plan R+4
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante
U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS
Document

REP	
08/12/2022	

- Plan R+4
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

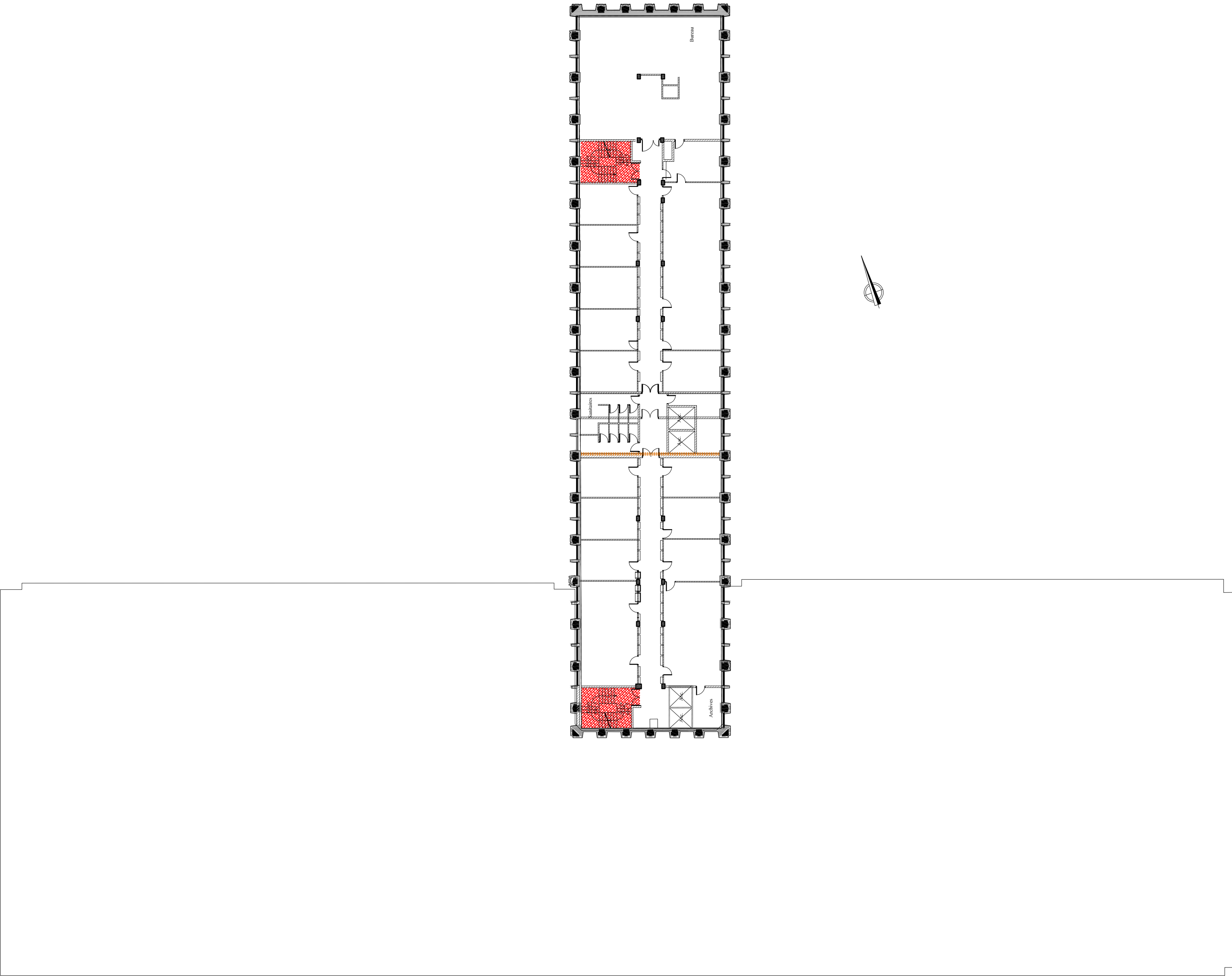
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

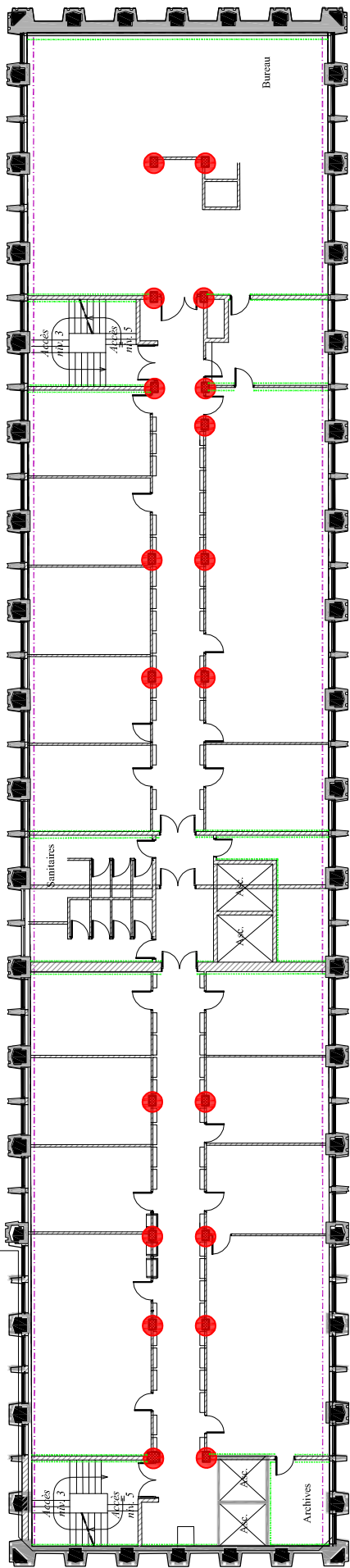
Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

REP

08/12/2022

- Plan R+4
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

Colle de plinthes
contenant de l'amiante

Dalles de sol contenant
de l'amiante

Dalles de sol contenant
de l'amiante recouvertes
par un ragréage

Enduits allèges et murs
contenant de l'amiante

Enduits murs contenant
de l'amiante

Enduits poteaux
contenant de l'amiante

Mastics vitriers fenêtres
contenant de l'amiante

Colle de faïence
extérieure contenant
de l'amiante

Enduits sous-face escaliers
contenant de l'amiante

Joints de dilatation
contenant de l'amiante

Conduit fibres-ciment
contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas
plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction
même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

[Document](#)

REP	
08/12/2022	

- Plan R+5
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante
- Garnitures de frein contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

[Document](#)

REP	
08/12/2022	

- Plan R+5
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante
- Garnitures de frein contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

Document

- Plan R+5
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

- Légende**
- Colle de plinthes contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante
 - Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
 - Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
 - Enduits murs contenant de l'amiante
 - Enduits poteaux contenant de l'amiante
 - Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
 - Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
 - Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
 - Joints de dilatation contenant de l'amiante
 - Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE
3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

[Document](#)

REP	
08/12/2022	

- Plan R+6
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante
- Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un ragréage
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Mastics vitriers fenêtres contenant de l'amiante
- Colle de faïence extérieure contenant de l'amiante
- Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante
- Conduit fibres-ciment contenant de l'amiante
- Garnitures de frein contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas plan d'exécution.

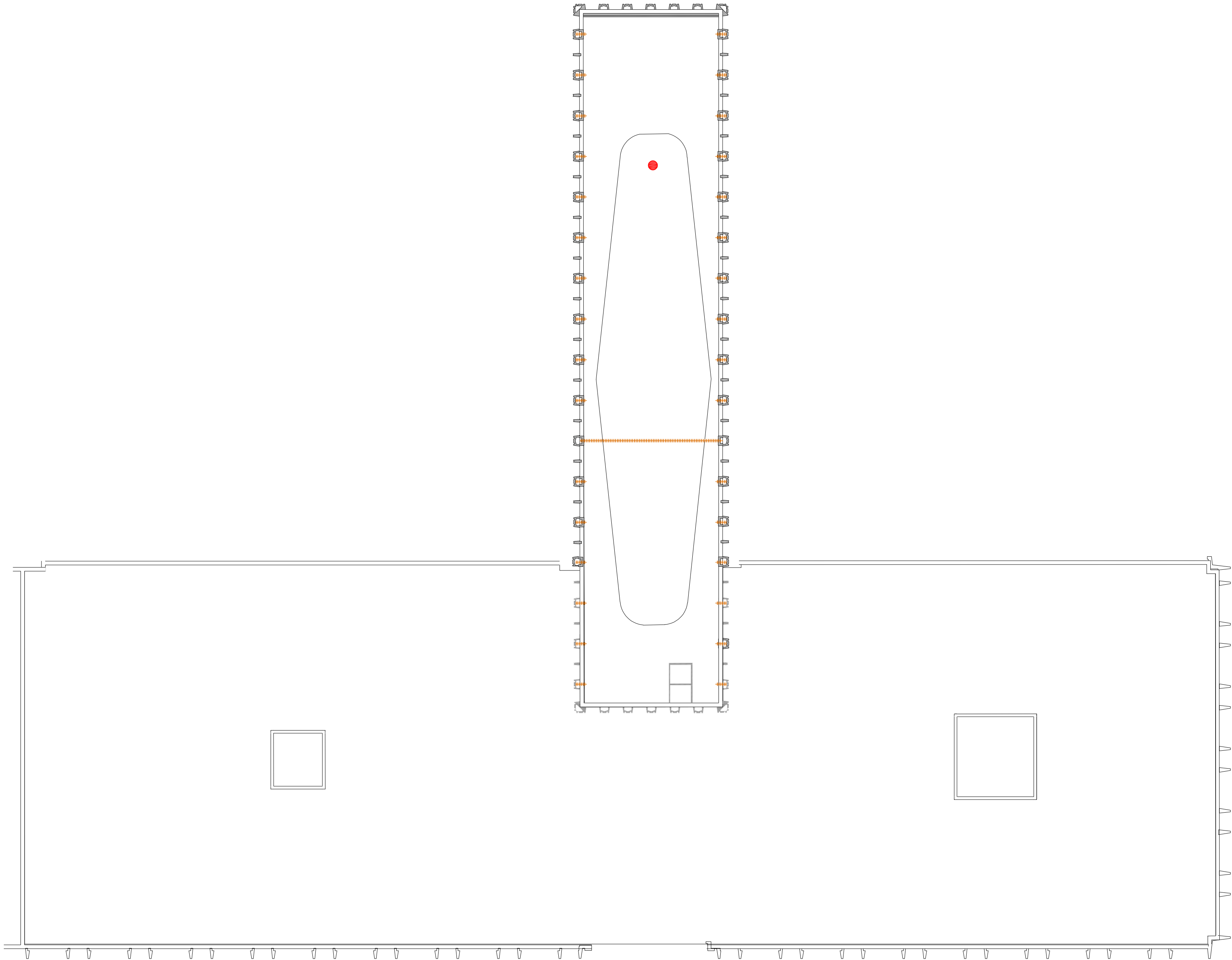
© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu





Maître d'Ouvrage

U.I.O.S.S. de la Vienne
41, rue du Touffenet
86000 POITIERS



PLANS DE REPÉRAGE

Dossier Technique Amiante

U.I.O.S.S. 86

41, rue du Touffenet
86000 POITIERS

[Document](#)

REP	
08/12/2022	

- Plan Toiture
- Echelle : 1/250
- Format : A2
- Indice : 0

Légende

Colle de plinthes
contenant de l'amiante

Dalles de sol contenant
de l'amiante

Dalles de sol contenant
de l'amiante recouvertes
par un ragréage

Enduits allèges et murs
contenant de l'amiante

Enduits murs contenant
de l'amiante

Enduits poteaux
contenant de l'amiante

Mastics vitriers fenêtres
contenant de l'amiante

Colle de faïence
extérieure contenant
de l'amiante

Enduits sous-face escaliers
contenant de l'amiante

Joint de dilatation
contenant de l'amiante

Conduit fibres-ciment
contenant de l'amiante

Garnitures de frein
contenant de l'amiante

Attention, ce plan ne vaut pas
plan d'exécution.

© ACCEO 2022-2032 - Tous droits réservés - Reproduction
même partielle strictement interdite

Maître d'Oeuvre

ACCEO AMIANTE

3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02.72.34.13.00
www.acceo.eu



Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

UIOSS DE LA VIENNE

Rapport n° 2022-025-817/220142-3

Site

UIOSS 86

41 rue Touffenet
86000 POITIERS

Client

UIOSS DE LA VIENNE
41 Rue de Touffenet
86000 POITIERS

Diagnosticueur

Jean-François GAUGLIN

Autres Opérateurs

Paul VATIER

Date Emission Rapport

23/03/2023

Référence du programme travaux

Devis 2022-025-817

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Annule et remplace le précédent rapport 2022-025-817/220142-2



Signature





Jean-François GAUGLIN
Localisé au 3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02 72 34 13 00 - contact@a2c.fr



Le Grand Bosquet A - Chemin de Font Sereine - 13420 Gémenos
Tél : 04 89 12 08 30 - Fax : 04 42 62 72 87 - Email : contact@a2c.fr

Capital social : 1 951 680,00 Euros

SIREN 448 881 706

IBAN FR76 1131 5000 0108 0036 5753 208

TVA CEE FR54 448 881 706

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

UIOSS 86
 41 rue Touffenet
 86000 POITIERS

► Accompagnement sur site

Lors de notre visite, nous n'étions pas accompagnés.

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Bilan du repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Etage	Localisation	Matériaux contenant de l'amiante	Etendue	Quantité*
R-1	Sanitaires Sous-sol	Enduits murs	Plateaux de bureaux, Sanitaires R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1500 m ²
R-1	Salle informatique	Colle de plinthes	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1200 ml
RDC	Plateau de bureau	Colle de faïence	Pièces 1,2, 3 RDC (MPCA retiré ou encapsulé) - Voir cartographie page 80	8 m ²
RDC	Plateau de bureaux partie Tour	Enduit poteaux	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	285 unités
RDC	Bureau Médecin 1	Enduit allèges	Ensemble des murs sur façades	1800 m ²
R-1 à R+6	Escalier 2	Enduit sous-face escalier	Ensemble des escaliers	80 m ²
RDC	Circulation derrière bureau Sil	Dalles de sol	Bureau Sil	100 m ²
R+3	Bureau R+3	Dalles de sol	Pièce derrière ascenseurs R+3	20 m ²
R+5	Local machinerie	Freins moteurs machines d'ascenseurs	Local machinerie R+6	8 unités
R-1	Local SB13	Mastic vitrier fenêtres	Façades R-1 et RDC	84 unités
Extérieur	Façades	Colle de faïence	Façades bâtiment bas	600 m ²
Extérieur	Façades	Joints de dilatation	Bâtiment bas et Tour	500 ml
Extérieur	Toiture Tour	Conduits de ventilation	Bureaux Sous-sol, Plateau de bureaux RDC, Toiture bâtiment bas	10 unités

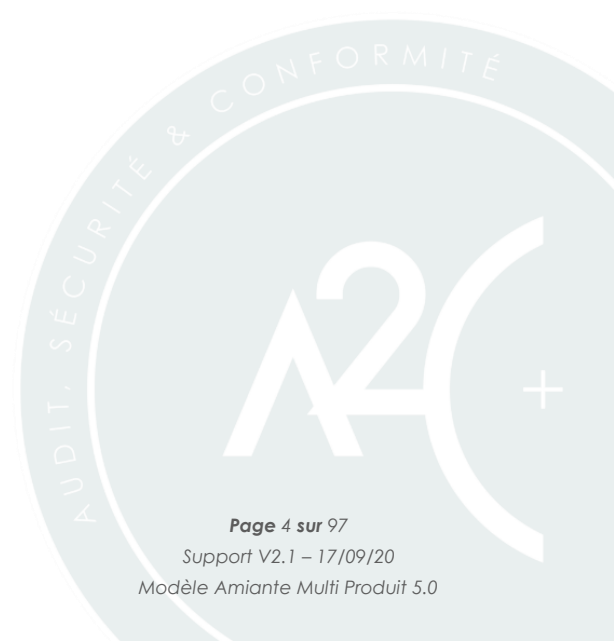
***Estimation de la quantité de matériaux et de produits contenant de l'amiante.**

Cette valeur informative et non contractuelle n'a pas pour vocation à remplacer un diagnostic déchet. A2C Contrôle ne saurait être tenu pour responsable en cas d'écart détecté lors des opérations de travaux.

► **Réalisation**

Mission effectuée le 05/10/2022

Diagnosticteur Amiante	Visa
Jean-François GAUGLIN	



SOMMAIRE

SYNTHESE	3
<i>Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>3</i>
DEFINITION DE LA MISSION.....	6
<i>Rappel de la législation.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>6</i>
INFORMATION D'IDENTIFICATION	7
<i>Immeuble bâti visité.....</i>	<i>7</i>
<i>Caractéristiques du site.....</i>	<i>7</i>
<i>Programme de travaux définis.....</i>	<i>7</i>
<i>Laboratoire d'analyse</i>	<i>9</i>
<i>Assurance.....</i>	<i>9</i>
<i>Compétences des équipes.....</i>	<i>9</i>
<i>Revue Documentaire</i>	<i>10</i>
MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	11
MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	14
LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES	48
LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES	48
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	57
FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	58
PLANS ET CROQUIS	74
ANNEXES	97

Annexe 1 : Assurance de la société
 Annexe 2 : Certifications des préleveurs
 Annexe 3 : Résultat des prélèvements
 Annexe 4 : Autres annexes

DEFINITION DE LA MISSION

Rappel de la législation

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement à l'arrêté du 16 juillet 2019 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.

La réalisation de la mission et la rédaction de ce rapport sont basées sur les exigences de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

L'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail).

Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux

Le repérage amiante avant travaux A2C Contrôle permet d'établir un état complet et détaillé de la zone de travaux face à la problématique amiante, de respecter la réglementation et de définir une méthodologie d'intervention en fonction du programme de travaux amiante, sécurisée, performante et optimisée.

Le repérage a donc pour objectif d'identifier, de localiser et de procéder à l'estimation de la quantité de tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux. Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies par la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

INFORMATION D'IDENTIFICATION

Immeuble bâti visité

Le présent Rapport concerne le bâtiment suivant :

UIOSS 86
41 rue Touffenet
86000 POITIERS

Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Bureaux
Date du permis de construire	Avant 1997

Programme de travaux définis

Documents de référence

- APD 2110-018 du 02/12/2022

Liste des travaux prévus

Le bâtiment B est la tour, le bâtiment A est son extension du RDC et R-1.

- Lot 01 - Gros œuvre :

Percements murs de toute nature (y compris reprises)

Amenée d'air pour ventilation : Bâtiment B au R+5 pour ventilation haute ascenseur, au RDJ pour amenée d'air par gaine suspendue en plafond à R-1 jusqu'à la cage d'escalier centrale, au R-1, mur intérieur entre cage d'escalier central et local archives prestations, Agrandissement baie de passage à RDJ.

Dépose de bâtis d'huissieries de portes (compris reprises) : Remplacement des portes (selon plan - avec autres lots).

Enlèvement de la cuve à fuel : La cuve à fuel se situe dans les espaces verts.

Création de auvents pour accès personnel.

- Lot 02 - Couverture Etanchéité :

Remplacement de lanterneaux : Lanterneaux, fenêtres et grilles d'amenée d'air dans les 2 cages d'escalier du bâtiment B (selon plans).

Lanterneaux de désenfumage à commande manuelle : Suivant plans pour les 2 cages d'escaliers du bâtiment B.

- Lot 03 - Menuiseries extérieures alu - Serrurerie :

Baies de passage et baies assimilées :

Ensemble avec ouvrant à l'anglaise (suivant plans) : Bâtiment B - Façade Ouest - R-1 Service courrier

Ensemble composé avec ouvrant à l'anglaise : Bât A - Façade nord - R-1 Sortie extérieur escalier, Bât B Façade Ouest : R-1 - Sortie extérieur escalier.

Autres éléments :

Plus-value pour vitrage SP10 pour toutes les menuiseries vitrées remplacées ou neuves.

Repérage visuel adhésif rapporté sur vitrages des portes.

Pose de bandeaux à ventouses pour portes à contrôle d'accès - Portes extérieures DITO.

Serrurerie :

Baies de passage battantes avec résistance au feu (Suivant plans) : Bât B - Façade ouest - R-1 - Local technique chaufferie et local stockage, Bât A - Façade nord - Accès aire de stationnement.

Protection anti-chutes : Mains courantes : Bât A, Escalier gauche dans entrée principale RDC.

Baies de passage industriel : Niveau R-1 - Aire de stationnement, garage.

Grilles type serrurerie remplissage lame persiennée (suivant plans).

Grilles de désenfumage (selon plans) : Pour cage d'escalier centrale bât B : R-1 façade nord et intérieur cage d'escalier.

- Lot 04 - Menuiseries intérieures :

Équipement des ouvertures intérieures :

Ensembles blocs-portes résistant au feu (Selon plans) : Pare-flamme ½ heure parement standard : Escalier intérieur R-1 à R+6.

Pare-flammes 1 heure parement standard : Dans les compartiments du R+3 et R+4.

Coupe-feu ½ parement standard : Locaux à risque tous niveaux.

Coupe-feu 1 heure parement standard : RDC entre ERP et ERT, RDC entre ERT et restaurant, R+3 et R+4, Restaurant RDC vers MSA. DAS pare-flamme ½ heure parement standard : Circulations du R-1 au R+5.

DAS pare-flamme 1 heure parement standard : Circulations RDC, R+3 et R+5, Compartiment RDC CPAM

Ensembles blocs-portes de gaines techniques (Selon plans) : Façades de placards et gaines techniques (3 ensembles par étage).

Quincaillerie pour ouvertures intérieures : Ferme-portes hydrauliques fixés aux murs.

Autres éléments :

Plinthes droites : En pied de toutes les parois neuves ou modifiées,

Couvre-joints de dilatation : Au droit des joints de dilatation, Au droit des matériaux de nature différente des parois neuves ou modifiées.

Coffres d'habillage en contreplaqué en mélaminé : Coffres horizontaux et/ou verticaux suivant besoins et indications à l'exécution. Trappes : Local poubelles R-1 (selon plan).

- Lot 05 : Plaquisterie - Faux-plafonds :

Parements verticaux :

Cloisons de distribution + isolation (suivant plans) : Circulations du R-1 au R+5 au droit des portes de recoupement, Dans dépôt UIOSS au R-1, Dans circulations horizontales RDC de ERT, Compartimentage CPAM au RDC, Compartimentage bureaux au R+2, R+4, R+5, Compartimentage bureaux CAF au R+3,

Gaine de désenfumage (pour ventilation de circulation) : Au R-1 avec prise d'air en façade haute, dépôt UIOSS à côté entrée du personnel vers escalier central,

Mise en place d'huissieries et ouvrages assimilés : Ensemble des huisseries et ouvrages assimilés,

Mise en place de renforts : Pour appareils sanitaires et mobiliers suspendus et pour tous les ouvrages fixes dans les cloisons neuves.

Rebouchages de travées existantes sur planchers et parois supprimés,

Reprise de flocage coupe-feu : Selon plan, en plancher haut du R-1. Travaux de démolition partielle de cloisons pour être remplacées : Suivant plans et visite des lieux par l'entreprise.

Parements horizontaux :

Travaux de dépose et de repose des faux-plafonds : Suivant plans et visite des lieux par l'entreprise.

- Lot 06 - Peinture - Nettoyage :

Ouvrages extérieurs :

Travaux de peinture sur ouvrages extérieurs neufs.

Peinture sur ciment ou béton existant : R-1 au droit de l'entrée du personnel.

Ouvrages intérieurs :

Peinture et toile de verre à peindre : Selon plans, cloisons de distribution neuves,

Peinture de propreté : Cage d'escalier 1, Cage d'escalier 2, Périmétriquement, d'une longueur de 1 m aux 2 faces murales de chaque porte et en imposte remplacée.

Peinture sur plafonds (selon plans concernés : 30 m²).

Peinture sur bois : Huisseries ou bâtis, portes, plinthes, etc.

- Lot 07 - Electricité CFO - SSI - Sureté :

Consignation et dépose : Les BAES au dessus des portes, Les éclairages à proximité des portes, Les arrêts d'urgence électrique proches des portes d'escalier de la tour, Les DM SSI proches des portes d'escalier de la tour.

Modernisation et ajout : de systèmes électriques, de systèmes de sécurité incendie, d'un réseau technique Ethernet et sécurisation, d'une installation de sureté, d'une installation de vidéophonie, obstacles physiques de contrôle d'accès, des éclairages dans les escaliers.

Autre : Changement des candélabres du parking, Mise à jour des plans d'évacuation, Révision des extincteurs.

Périmètre des travaux

- Ensemble du bâtiment

Laboratoire d'analyse

Laboratoire d'analyse	EUROFINS
Adresse	75C avenue de Pascalet 30310 - VERGEZE
N° Accréditation	1-5922

Assurance

AXA - N° contrat 4576747004

Compétences des équipes

	NOM Prénom	Fonction	Détail de la certification
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Jean-François GAUGLIN	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - N° DTI3882- DEKRA Certification Attestation SS4 - N° 122407 - SONELO
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Paul VATIER	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - DTI3940 - DEKRA Attestation SS4 - S74-923-2021 - AMAX TEO

Raison sociale de l'entreprise :

A2C Contrôle Division Amiante (Numéro SIRET : 80777465800015)

Revue Documentaire

Le propriétaire de l'immeuble ou de l'installation met à la disposition du diagnostiqueur les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout élément ou information détenu par le constructeur ou le propriétaire, pouvant modifier les observations et constats réalisés, et n'ayant pas été fournis au diagnostiqueur lors de son intervention, ne pourront être opposés au présent rapport.

Type de document	Nom	Date	Société
DTA	DTA 149950	22/01/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 171371	30/04/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 189520	24/06/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 197106	07/07/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 273982	09/05/16	Qualiconsult
RAAT	RAAT 16-07-003205 A	27/06/16	DEKRA
RAAT	RAAT 16-06-011035 A	04/07/16	DEKRA
RAAT	RAAT 16-12-018278 A	10/01/17	DEKRA
RAAT	RAAT 17-01-014757 A	17/01/17	DEKRA
RAAT	RAAT 374190	07/07/17	Qualiconsult
RAAT	RAAT 499732	16/04/18	Qualiconsult
RAAT	RAAT 508233	30/05/18	Qualiconsult
RAAT	AMITRAV-D2482356-1901	11/10/19	DEKRA
RAAT	AMITRAV-D2596283-1901	21/10/19	DEKRA
RAAT	RAAT 712884	25/10/19	Qualiconsult
RAAT	RAAT 2020-007-811/162090-2	02/11/20	A2C Contrôle
RAAT	RAAT 2020-015-556/169526-3	02/07/21	A2C Contrôle
RAAT	RAAT 2022-028-127/220141-2	13/12/22	A2C Contrôle

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduit murs	Blanc	S.O.	R-1	Sanitaires	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P013, P024, P049, P054	Plateaux de bureaux, sanitaires R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1500 m²
				S.O.	RDC	Plateau bureaux partie Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV5, PRV132, PRV147		
				S.O.	RDC	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P2		
				S.O.	RDC	Local informatique	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P002, P010, P033, P035, P036, P039, P067		
				S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : AMITRAV-D2596283-1901 - P002		
				S.O.	R+1	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 499732 - P10		
				S.O.	R+2	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P010		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Colle de plinthes	Gris	S.O.	R-1	Salle informatique	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV55, PRV80, PRV91, PRV103, PRV113, PRV137, PRV150	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	1200 ml
				S.O.	RDC	Restaurant	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P041		

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Colle de faïence	Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : AMITRAV-D2596283-1901 - P006, P007	Pièces 1, 2, 3 RDC (MPCA retirés ou encapsulés) - Voir cartographie page 80	8 m²
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduit poteaux	Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux partie Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV2, PRV135, PRV154	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+1, R+2, R+3, R+4, R+5, R+6	285 unités
				S.O.	RDC	Restaurant - RDC	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A		
				S.O.	RDC	Circulation	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P007, P017, P022, P026, P028, P032, P034, P038, P045, P055, P062		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs Allèges	Enduit murs	Blanc	S.O.	RDC	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P2, P3, P4, P5, P6	Ensemble des murs sur façades	1800 m²
				S.O.	R+2	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV119, PRV120, PRV141		
				S.O.	R+3	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P003, P004		
				S.O.	R+5	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-06-011035 A - P016		
Plafonds - Plafonds	Sous-face escalier	Enduit plafonds	Blanc	S.O.	R-1 à R+6	Escalier 2	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV173, PRV177, PRV180, PRV183	Ensemble des escaliers	80 m²
Planchers - Revêtements de sol	Sol	Dalles de sol	Beige	S.O.	R-1	Circulation derrière bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV97, PRV98	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	100 m²
				S.O.	R-1	Bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 189520 - P2, P3		
Planchers - Revêtements de sol	Sol	Dalles de sol	Vert	S.O.	R+3	Bureau - R+3	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3 - PRV25	Local derrière ascenseurs R+3	20 m²
Ascenseurs - Matériels en machinerie	Moteurs de traction	Frein moteur machine d'ascenseurs	Noir	S.O.	R+5	Local machinerie ascenseurs - R+5	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 197106	Local machinerie ascenseurs - R+6	8 unités

Façades - Menuiseries extérieures	Menuiseries	Mastics vitriers	Gris	S.O.	R-1	Local SB13	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV94, PRV106, PRV192, PRV196	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	84 unités
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs Façades	Colle de faïence	Gris	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV34, PRV64	Façades bâtiment bas	600 m²
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs Façades	Joints de dilatation	Noir	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV35, PRV38	Bâtiment bas et Tour	500 ml
Toiture - Eléments associés à la toiture	Cinuits fibres-ciment	Conduits de ventilation	Gris	S.O.	Extérieur	Toiture Tour	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1	Bureaux Sous-sol Plateau de bureaux RDC Toiture Bâtiment R+1	10 unités



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduit plafonds	Gris	PRV4	R-1	Circulation - R-1	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers	60 m² (Déjà comptés)

MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de ciment projetés	Blanc	PRV53	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV58	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Portes coupe-feu	Joint porte coupe-feu sur dormant	Blanc	PRV84	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV87	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthes	Colle de plinthe	Blanc	PRV88	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits	Enveloppes- bandes tissées enduites	Blanc	PRV99	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits	Calorifugeage	Beige	PRV99	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafonds	Panneaux de faux plafond	Blanc	PRV4	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (paillétées, gouttelettes,..)	Blanc	PRV6	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV6	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Poteaux	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV6	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Planchers - Revêtements de sols	Plots plancher technique	Colle non bitumineuse	Marron	PRV89	R-1	Salle informatique - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Joint de carrelage	Gris	PRV90	R-1	Salle informatique - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV90	R-1	Salle informatique - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV92	R-1	Salle informatique - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de plâtre projetés	Beige	PRV93	R-1	Salle informatique - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Joint de carrelage	Gris	PRV102	R-1	Local SB23 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV102	R-1	Local SB23 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV104	R-1	Local SB23 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV105	R-1	Local SB23 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Poteaux	Béton	Gris	PRV105	R-1	Local SB23 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits	Calorifugeage	Blanc	PRV100	R-1	Garage - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits	Enveloppes- bandes tissées enduites	Beige	PRV100	R-1	Garage - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit	Blanc	PRV101	R-1	Garage - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV41	R-1	Atelier - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV42	R-1	Atelier - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV43	R-1	Atelier - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond - Dalles fibrilith	Plot de colle	Blanc	PRV44	R-1	Atelier - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs sur circulations	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV52	R-1	Local SA03 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs sur gaine ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV48	R-1	Local SA12 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs sur gaine ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV49	R-1	Local SA12 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs sur gaine ascenseur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV49	R-1	Local SA12 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV50	R-1	Local SA12 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit	Blanc	PRV51	R-1	Local SA12 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV54	R-1	Local SA18 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV54	R-1	Local SA18 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs sur extérieur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV56	R-1	Local SA18 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs sur extérieur	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV56	R-1	Local SA18 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV57	R-1	Local SA18 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV95	R-1	Circulation derrière bureau Sil - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Plots plancher technique	Colle bitumineuse	Noir	PRV96	R-1	Circulation derrière bureau Sil - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Plancher béton	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV97	R-1	Circulation derrière bureau Sil - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol - Carrelage 20x20	Colle de carrelage	Gris	PRV112	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol - Carrelage 5x5	Colle de carrelage	Gris	PRV116	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV114	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV114	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV115	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV115	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV117	R-1	Cuisine - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV45	R-1	Chaudière secondaire - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV46	R-1	Chaudière secondaire - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV47	R-1	Chaudière secondaire - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV2	R-1	Sanitaires - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Poteaux	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV2	R-1	Sanitaires - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Blanc	PRV2	R-1	Sanitaires - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Blanc	PRV3	R-1	Sanitaires - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV3	R-1	Sanitaires - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Dalles de sol	Beige	S.O.	R-1	Local SA10bis - R-1	Négatif	Par nature : PVC
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de plâtre projetés	Beige	PRV85	R-1	Salle SA01 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Enduit murs contre coffre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV86	R-1	Salle SA01 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs contre coffre	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV86	R-1	Salle SA01 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Cloisons sur circulation	Joint de fenêtre	Noir	PRV194	R-1	Local bois - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Revêtement souple	Bleu	PRV1	R-1	Local SA11 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV1	R-1	Local SA11 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV2	R-1	Local SA11 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Bleu	PRV2	R-1	Local SA11 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit à base de plâtre lissé	Blanc	PRV3	R-1	Local SA11 - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Bandes calicot	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sols	Ragréage	Gris	PRV11	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sols	Colle de carrelage	Gris	PRV12	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit à base de plâtre lissé	Blanc	PRV13	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Peinture	Blanc	PRV5	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV5	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1

Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV5	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Poteaux	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV1	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV1	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Peinture	Blanc	PRV1	R-1	Bureaux - R-1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV175	R-1 à R+6	Escalier 2 - R-1 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV175	R-1 à R+6	Escalier 2 - R-1 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV176	R-1 à R+6	Escalier 2 - R-1 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur briques	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV176	R-1 à R+6	Escalier 2 - R-1 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV178	R-1 à R+5	Escalier 3 - R-1 à R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV178	R-1 à R+5	Escalier 3 - R-1 à R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV179	R-1 à R+5	Escalier 3 - R-1 à R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Enduit murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV181	R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV181	R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV182	R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV184	R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV184	R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV185	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV185	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV186	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Allèges	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV186	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Plafonds sous-face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV187	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Plafonds sous-face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV187	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV188	R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV189	R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV189	R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds sous-face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV190	R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds sous-face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV190	R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV191	R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafonds	Panneaux de faux plafond	Blanc	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Dalles de faux-plafond > 1997
Murs intérieurs - Poteaux	Réseaux EU, EP et CVC	PVC	Gris	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Conduits PVC et récents (> 1997)

Plafonds - Plafonds	Planchers hauts	Béton	Gris	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Hourdis brut
Planchers - Revêtements de sols	Sol - Carrelage moucheté sous lino	Colle de carrelage	Gris	PRV65	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol - Carrelage moucheté sous lino	Béton	Gris	PRV65	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthes	Colle de plinthe	Gris	PRV66	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV67	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV68	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Jaune	PRV70	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV71	RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV59	RDC	Cuisine - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV60	RDC	Cuisine - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence 10x10	Colle de faïence	Blanc	PRV107	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence 20x20	Colle de faïence	Blanc	PRV108	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Parement briques	Colle de faïence	Gris	PRV109	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV110	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV111	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV111	RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Planchers - Revêtements de sols	Sol	Dalles de sol	Beige	PRV72	RDC	Salle de pause - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV72	RDC	Salle de pause - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Rose	PRV72	RDC	Salle de pause - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	P1	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	P1	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	P3	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Peinture	Beige	P4	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	P5	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	P7	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafond	Panneaux de faux plafond	Blanc	P9	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371

Plafonds - Faux plafond	Plenum plafond	Isolant posé dans le plénum au-dessus du panneau de faux plafond	Noir	P9	RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	P10	RDC	Bureau Médecin 2 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Planchers - Revêtements de sols	Murs	Colle non bitumineuse	Jaune	P10	RDC	Bureau Médecin 2 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Bleu	P12	RDC	Bureau Médecin 2 - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV3	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV4	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs centre tour	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV6	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV11	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV12	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Plâtre	Blanc	PRV13	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Plâtre	Blanc	PRV14	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Tête de cloison	Plâtre	Blanc	PRV15	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduit de ventilation	Mastic	Marron	PRV16	RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV7	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV8	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Poutres IPN sur Patio	Flocages	Blanc	PRV9	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Revêtement souple	Gris	PRV10	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Beige	PRV10	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV10	RDC	Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Joint de dilatation	Polystyrène	Blanc	S.O.	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Par nature : Polystyrène
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs crépis	Enduits à base de plâtre lissés	Gris	PRV78	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV79	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV79	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV81	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Portes coupe-feu	Enduit de rebouchage	Gris	PRV82	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Portes coupe-feu	Joint porte coupe-feu sur dormant	Gris	PRV83	RDC	Circulation - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV17	RDC	Sanitaires côté Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthes	Colle de plinthe	Blanc	PRV18	RDC	Sanitaires côté Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence blanche	Colle de faïence	Blanc	PRV19	RDC	Sanitaires côté Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV20	RDC	Sanitaires côté Open space - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Sol	Béton	Gris	PRV73	RDC	Sanitaires Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence bleu courant 10/10	Colle de faïence	Blanc	PRV74	RDC	Sanitaires Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence bleu reprise 10/10	Colle de faïence	Blanc	PRV75	RDC	Sanitaires Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Plinthes	Bandes calicot	Blanc	PRV76	RDC	Sanitaires Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV77	RDC	Sanitaires Tour - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV4	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Marron	PRV4	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV5	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV6	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV6	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV8	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Beige	PRV8	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1

Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV8	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV9	RDC	Plateau de bureaux - RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV1	RDC à R+6	Gaine technique 1 - RDC à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol R+2	Enduit de rebouchage	Gris	PRV124	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol R+2	Enduit de rebouchage	Blanc	PRV125	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol R+4	Enduit de rebouchage	Gris	PRV151	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur R+4	Enduit de rebouchage	Blanc	PRV152	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs cuve	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV198	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Voiries - Voiries	Sol	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV199	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Voiries - Voiries	Sol	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV200	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Voiries - Voiries	Sol	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV201	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Voiries - Voiries	Sol	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV202	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Voiries - Voiries	Sol	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV203	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Marron	PRV206	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Murs sous bardage	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV22	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Murs	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV23	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Façade Est - Murs	Joint d'assemblage	Noir	PRV24	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Murs	Enduits extérieurs lissés	Noir	PRV25	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs sous bardage	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV26	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV27	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs	Enduits extérieurs lissés	Noir	PRV28	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV29	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiseries extérieures	Menuiseries	Joint d'étanchéité entre menuiserie et structure	Noir	PRV30	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie Tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV32	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie Tour	Peinture	Blanc	PRV32	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Soubassement murs partie Plein- pied	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV33	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Soubassement murs partie Plein- pied	Peinture	Blanc	PRV33	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs R+6	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV36	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Murs R+6	Peinture	Gris	PRV36	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Garde-corps R+6	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV37	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Murs R+6	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV39	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Murs R+6	Peinture	Gris	PRV39	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Ouest - Garde-corps R+6	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV40	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Est - Soubassement murs tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV61	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Façade Sud - Soubassement murs partie Plein- pied	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV63	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV193	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV195	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs	Béton	Gris	PRV9	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Plafonds - Plafonds	Puits de lumiere	Flocages	Blanc	PRV31	Extérieur	Toiture terrasse	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Relevé d'étanchéité	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)	Noir	PRV17	Extérieur	Toiture terrasse	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Complexe d'étanchéité	Parties planes: complexes asphaltés	Noir	S.O.	Extérieur	Toiture terrasse	Négatif	Réfection toiture 2014
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV118	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Marron	PRV118	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes	Fixations portes	Bois	Marron	S.O.	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Par nature : Liège
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Plâtre	Blanc	PRV121	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV122	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur gaine	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV123	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs contre sanitaire	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV127	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs contre ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV130	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV136	R+2	Plateaux bureaux - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV126	R+2	Circulations - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs contre sanitaires	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV128	R+2	Circulations - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Murs contre sanitaires	Crépis extérieurs	Blanc	PRV128	R+2	Circulations - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs entre dégagement ascenseur et circulation	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV129	R+2	Circulations - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV131	R+2	Sanitaires - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV133	R+2	Sanitaires - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV134	R+2	Sanitaires - R+2	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Plancher technique	Ragréage	Rose	PRV138	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Planchers - Revêtements de sols	Plancher technique	Colle non bitumineuse	Marron	PRV138	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Plots plancher technique	Colle non bitumineuse	Marron	PRV139	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV140	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV25	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV24	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV24	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV13	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV13	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV14	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV14	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs périphériques	Peinture	Blanc	PRV10	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs périphériques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV10	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit à base de ciment lissé	Gris	PRV11	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafonds	Panneaux de faux plafond	Blanc	PRV12	R+3	Plateaux bureaux - R+3	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Allèges	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV142	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV143	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV144	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV145	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV145	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur sur ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV146	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur sur escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV148	R+4	Plateaux bureaux - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV149	R+4	Circulations - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV153	R+4	Circulations - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV155	R+4	Circulations - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV156	R+4	Circulations - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs - Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV157	R+4	Sanitaires - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV158	R+4	Sanitaires - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV159	R+4	Sanitaires - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV160	R+4	Sanitaires - R+4	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Gaines et coffres verticaux	Cloisons	Bande calicot	Blanc	PRV20	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Beige	PRV20	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV22	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV22	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sols	Ragréage	Gris	PRV21	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sols	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV23	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sols	Ragréage	Gris	PRV23	R+5	Plateaux bureaux - R+5	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV170	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Allèges	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV170	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV171	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV171	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV172	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafonds	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV174	R+5 a R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV161	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Marron	PRV161	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV162	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Porte coupe-feu	Joint porte coupe-feu sur dormant	Blanc	PRV163	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV164	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Impostes	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV165	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Pieds de cloisons	Joints d'assemblage	Noir	PRV166	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV22	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV22	R+6	Plateaux bureaux - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Façades - Menuiseries bois	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV16	R+6	Salle de réunions et dégagements - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Marches	Nez de marche	Noir	PRV18	R+6	Salle de réunions et dégagements - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Marches	Béton	Gris	PRV19	R+6	Salle de réunions et dégagements - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Marches	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV19	R+6	Salle de réunions et dégagements - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-556/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV167	R+6	Sanitaires - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV167	R+6	Sanitaires - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2

Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV168	R+6	Sanitaires - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV169	R+6	Sanitaires - R+6	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Relevés skydome	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)	Noir	PRV197	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Complexe d'étanchéité	Parties planes: complexes asphaltés	Noir	PRV15 - PRV18	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Complexe d'étanchéité	Isolant	Jaune	S.O.	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Par nature : Isolant polystyrène extrudé
Toiture - Eléments sous toiture	Complexe d'étanchéité	Pare-vapeur	Noir	PRV16 - PRV19	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Planchers - Revêtements de sols	Plancher bas	Béton	Gris	PRV17 - PRV20	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2022-028-127/220141-1
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,..)	Blanc	PRV1	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV1	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse

Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	Blanc	PRV2	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV2	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	Blanc	PRV3	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV3	R-1	Circulation - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV5	R-1	Local poubelles - R-1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafond	Panneaux de faux plafond	Blanc	PRV6	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Poutres et charpentes	Faux-plafond	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV7	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	Blanc	PRV8	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV8	R+1	Plateaux bureaux - R+1	Négatif	Sur résultat d'analyse

Planchers - Revêtements de sols	Sol R+4	Béton	Gris	PRV9	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Plafonds	Plafond R+4	Plâtre	Blanc	PRV10	RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Imposte porte	Bandes calicot	Beige	PRV11	R+4	Circulations - R+4	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Peinture	Blanc	PRV12	R+5	Circulations - R+5	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV12	R+5	Circulations - R+5	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV12	R+5	Circulations - R+5	Négatif	Sur résultat d'analyse

LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES

Tous les locaux concernés par le périmètre des travaux ont été visités.

LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES

La liste des Locaux/parties d'immeuble qui sont dans le périmètre de travaux et qui ont été visités. Si certaines contraintes ont été rencontrées lors de la visite et des prélèvements des échantillons, elles seront précisées sous le nom du local.

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R-1	Local poubelles - R-1	Sol	Béton
		Mur(s)	Carreaux de plâtre
		Plafond	Béton
R-1	CPAM Stockage - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Peinture
R-1	Circulation - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Salle informatique - R-1	Sol	Carrelage Parquet ou Plancher bois
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Local SB23 - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Flocage
R-1	Garage - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Flocage
R-1	Atelier - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R-1	Local SA03 - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Local SA05 - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Local SA06 - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local SA10 - R-1	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Plâtre Enduit
		Plafond	Dalles de faux plafond
R-1	Local SA12 - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local SA18 - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local SB13 - R-1	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Circulation derrière bureau Sil - R-1	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Cuisine - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Panneaux - Ossature métalliques
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Chaudière principale - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Chaufferie secondaire - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Ancien incinérateur - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Sanitaires - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Local SA10bis - R-1	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Local TGBT - R-1	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Salle SA01 - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local bois - R-1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local SA11 - R-1	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Peinture
R-1	Bureaux - R-1	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Plâtre

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R-1 à R+6	Escalier 2 - R-1 à R+6	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à R+5	Escalier 3 - R-1 à R+5	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à RDC	Escalier 4 - R-1 à RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à RDC	Escalier 5 - R-1 à RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à RDC	Escalier 6 - R-1 à RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Sanitaire F vers Restaurant - RDC	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Cuisine - RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
RDC	Cuisine et restaurant - RDC	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Restaurant - RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Plâtre Peinture
		Plafond	Dalles de faux-plafond
RDC	Salle de pause - RDC	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Bureau Médecin 1 - RDC	Sol	Dalles de sol
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Bureau Médecin 2 - RDC	Sol	Dalles de sol
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Plateau bureaux partie Tour - RDC	Sol	Béton Carrelage
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Béton Dalles de faux plafond
RDC	Open space - RDC	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Circulation - RDC	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Sanitaires côté Open space - RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Sanitaires Tour - RDC	Sol	Carrelage

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Sanitaires H ELSM - RDC	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Plâtre Peinture Faïence
		Plafond	Dalles de faux-plafond
RDC	Plateau de bureaux - RDC	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Plâtre Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
RDC	Local informatique - RDC	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Plâtre Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
RDC à R+6	Gaine technique 1 - RDC à R+6	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton Briques Enduit
		Plafond	Béton
RDC à R+6	Gaines techniques - RDC à R+6	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton Briques Enduit
		Plafond	Béton
Extérieur	Exterieur	Sol	Enrobé
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
Extérieur	Façades	Sol	Sans objet
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Sans objet
Extérieur	Toiture terrasse	Sol	Toiture/ Toiture terrasse
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
R+1	Plateaux bureaux - R+1	Sol	Lés Vinyle

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+1	Circulations - R+1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+1	Sanitaires - R+1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+2	Plateaux bureaux - R+2	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+2	Circulations - R+2	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+2	Sanitaires - R+2	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+3	Plateaux bureaux - R+3	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+3	Circulations - R+3	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+3	Sanitaires - R+3	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+4	Plateaux bureaux - R+4	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+4	Circulations - R+4	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+4	Sanitaires - R+4	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Plateaux bureaux - R+5	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Circulations - R+5	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Sanitaires - R+5	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Faïence Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Local machinerie ascenseurs - R+5	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Béton
R+5 à R+6	Escalier 1 - R+5 à R+6	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R+6	Plateaux bureaux - R+6	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+6	Salle de réunions et dégagements - R+6	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R+6	Sanitaires - R+6	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+6	Local machinerie ascenseurs - R+6	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Béton
Extérieur	Toiture tour	Sol	Toiture / Toiture terrasse
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Sans objet

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : le 05/10/2022

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

Il consiste à identifier, localiser et à estimer la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Ce repérage sera notamment réalisé par des inspections visuelles, des investigations approfondies...

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières.

Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

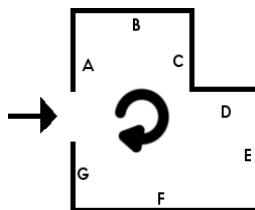
L'accès à la zone à risque (sphère de 5 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 d'Août 2017 : Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : PRV4 - 71617		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV4 - 71616		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2022-028-127/220141-1		
Matériau	Conduits de ventilation	
Local ou partie d'immeuble	Toiture tour	
Étage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2		
Matériau	Mastic de fenêtre	
Local ou partie d'immeuble	Escalier 1 - R+5 à R+6	
Étage	R+5 à R+6	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2		
Matériau	Enduit plafond sous-face escalier	
Local ou partie d'immeuble	Escalier 1 - R+5 à R+6	
Étage	R+5 à R+6	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 197106

Matériau	Frein moteur machine d'ascenseurs	
Local ou partie d'immeuble	Local machinerie ascenseurs - R+5	
Etage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires - R+5	
Etage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-06-011035 A

Matériau	Enduit allèges	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+5	
Etage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+4	
Etage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+4	
Etage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

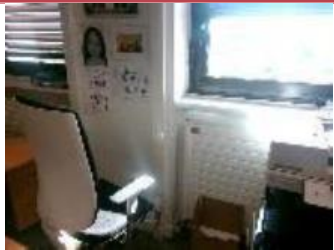
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+4	
Étage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+4	
Étage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit allèges	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+4	
Étage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+4	
Étage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires - R+3	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit allèges	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+3	
Etage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-015-556/169526-3

Matériau	Dalles de sol et colle	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+3	
Etage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : DTA 149950

Matériau	Dalles de sol	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+3	
Etage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires - R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+2	
Etage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-06-011035 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit allèges	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+2	
Étage	R+2	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1
Étage	R+1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1
Étage	R+1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 499732

Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1
Étage	R+1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Joints de dilatation
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Mastics de fenêtres
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Joints de dilatation
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Mastic de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Façades
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

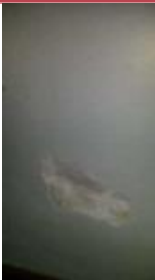
Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Local informatique - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : AMITRAV-D2596283-1901

Matériau	Colle de faïence	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : AMITRAV-D2596283-1901

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires H ELSM - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Open space - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit poteaux	
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux partie Tour - RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux partie Tour - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



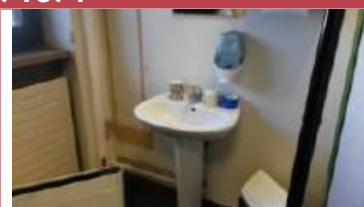
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 171371

Matériau	Enduit allèges
Local ou partie d'immeuble	Bureau Médecin 2 - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 171371

Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Bureau Médecin 1 - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit poteaux
Local ou partie d'immeuble	Restaurant - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Cuisine et restaurant - RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



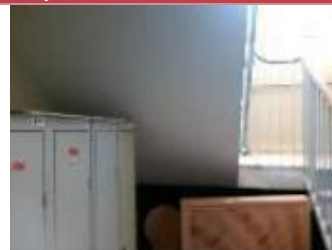
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit plafond sous-face escalier
Local ou partie d'immeuble	Escalier 5 - R-1 à RDC
Étage	R-1 à RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



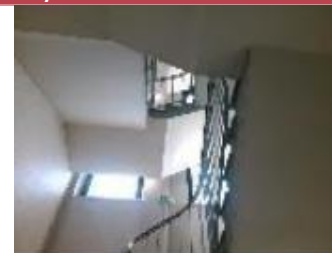
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit plafond sous-face escalier
Local ou partie d'immeuble	Escalier 4 - R-1 à RDC
Étage	R-1 à RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit plafond sous-face escalier
Local ou partie d'immeuble	Escalier 3 - R-1 à RDC
Étage	R-1 à RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduit plafond sous-face escalier
Local ou partie d'immeuble	Escalier 2 - R-1 à R+6
Étage	R-1 à R+6
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduit murs
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Cuisine - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Dalles de sol
Local ou partie d'immeuble	Circulation derrière bureau Sil - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Dalles de sol
Local ou partie d'immeuble	Circulation derrière bureau Sil - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Joints de fenêtres
Local ou partie d'immeuble	Local SB13 - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Local SA18 - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

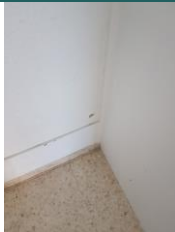
Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Local SB23 - R-1
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



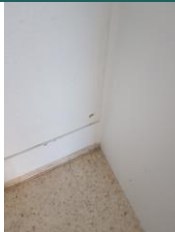
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes	
Local ou partie d'immeuble	Salle informatique - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

PRELEVEMENT : PRV1 - 71611

Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV1 - 71610

Matériau	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV2 - 71613

Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV2 - 71612

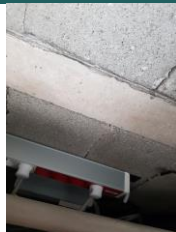
Matériau	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

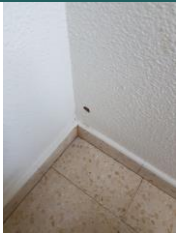
PRELEVEMENT : PRV3 - 71615		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

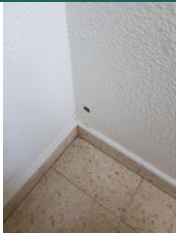
PRELEVEMENT : PRV3 - 71614		
Matériau	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	
Local ou partie d'immeuble	Circulation - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV5 - 71609		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Local poubelles - R-1	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV6 - 71618		
Matériau	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV7 - 71619		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV8 - 71621		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV8 - 71620		
Matériau	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux - R+1	
Étage	R+1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV9 - 71626		
Matériau	Béton	
Local ou partie d'immeuble	Gaines techniques - RDC à R+6	
Étage	RDC à R+6	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV10 - 71627		
Matériau	Plâtre	
Local ou partie d'immeuble	Gaines techniques - RDC à R+6	
Étage	RDC à R+6	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV11 - 71622		
Matériau	Bandes calicot	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+4	
Étage	R+4	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV12 - 71625		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+5	
Étage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV12 - 71624		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+5	
Étage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV12 - 71623		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Circulations - R+5	
Étage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PLANS ET CROQUIS

A2 ONTROLE	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R-1

Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Dalles de sol contenant de l'amiante
- ▨ Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes par un raqréage

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

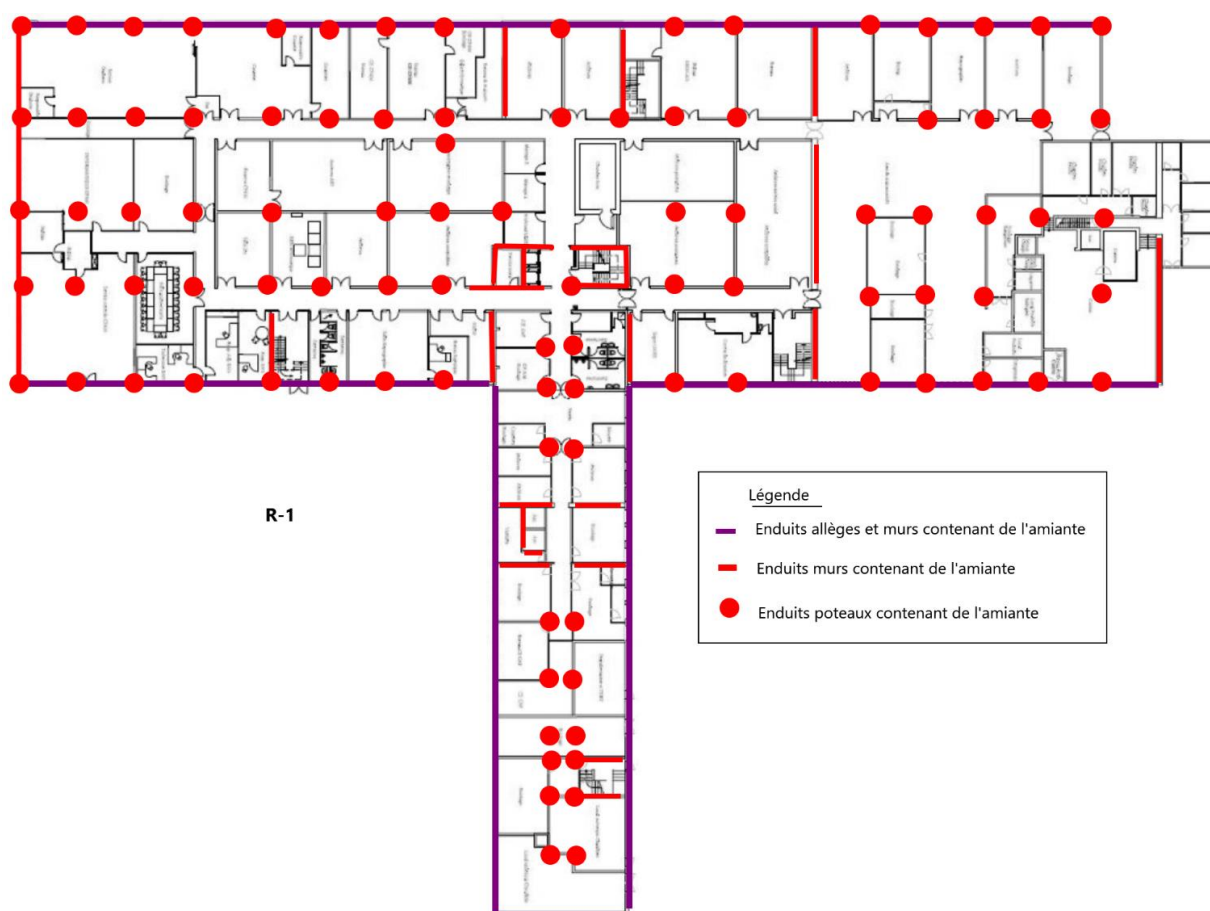


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		



	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

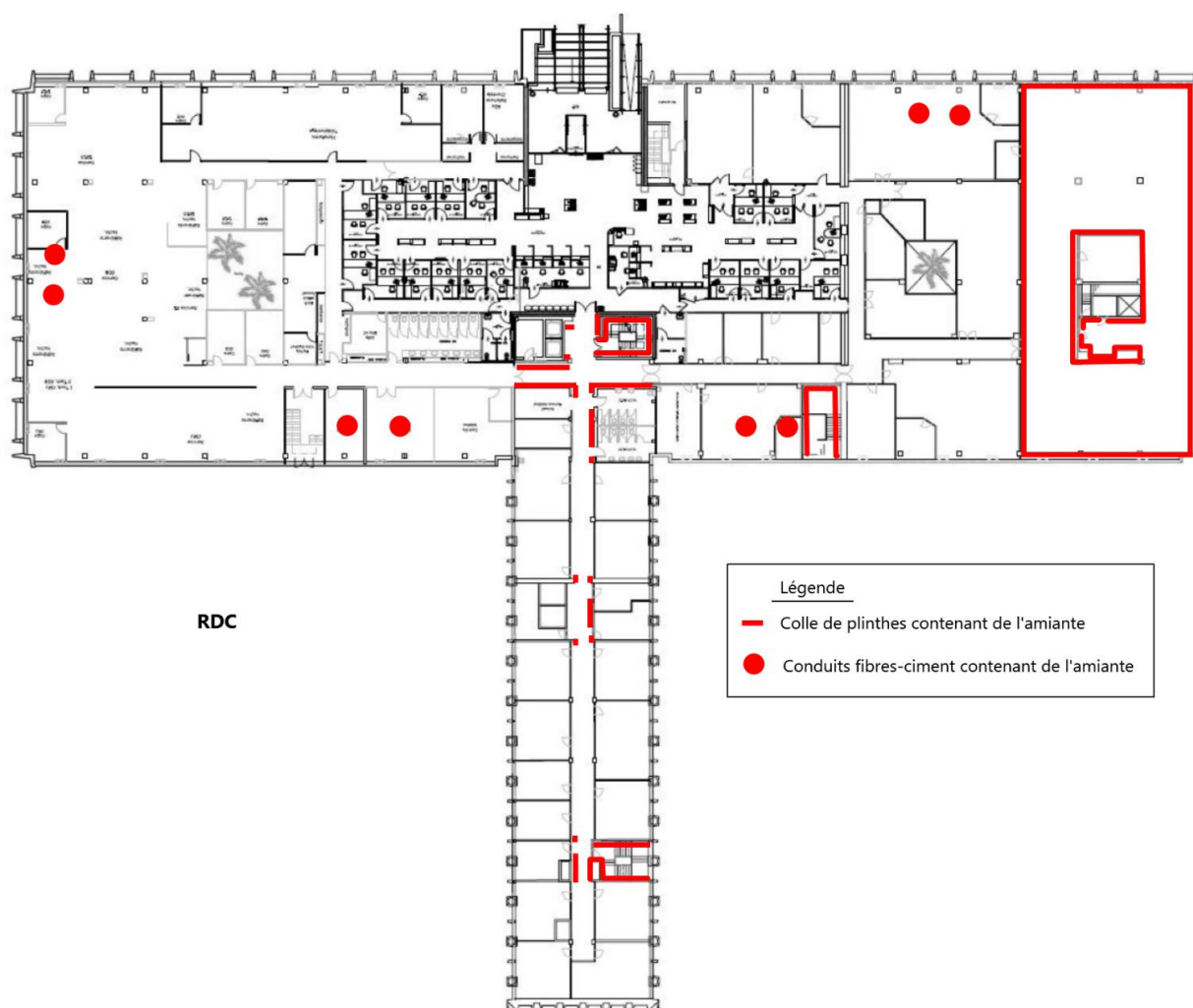


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

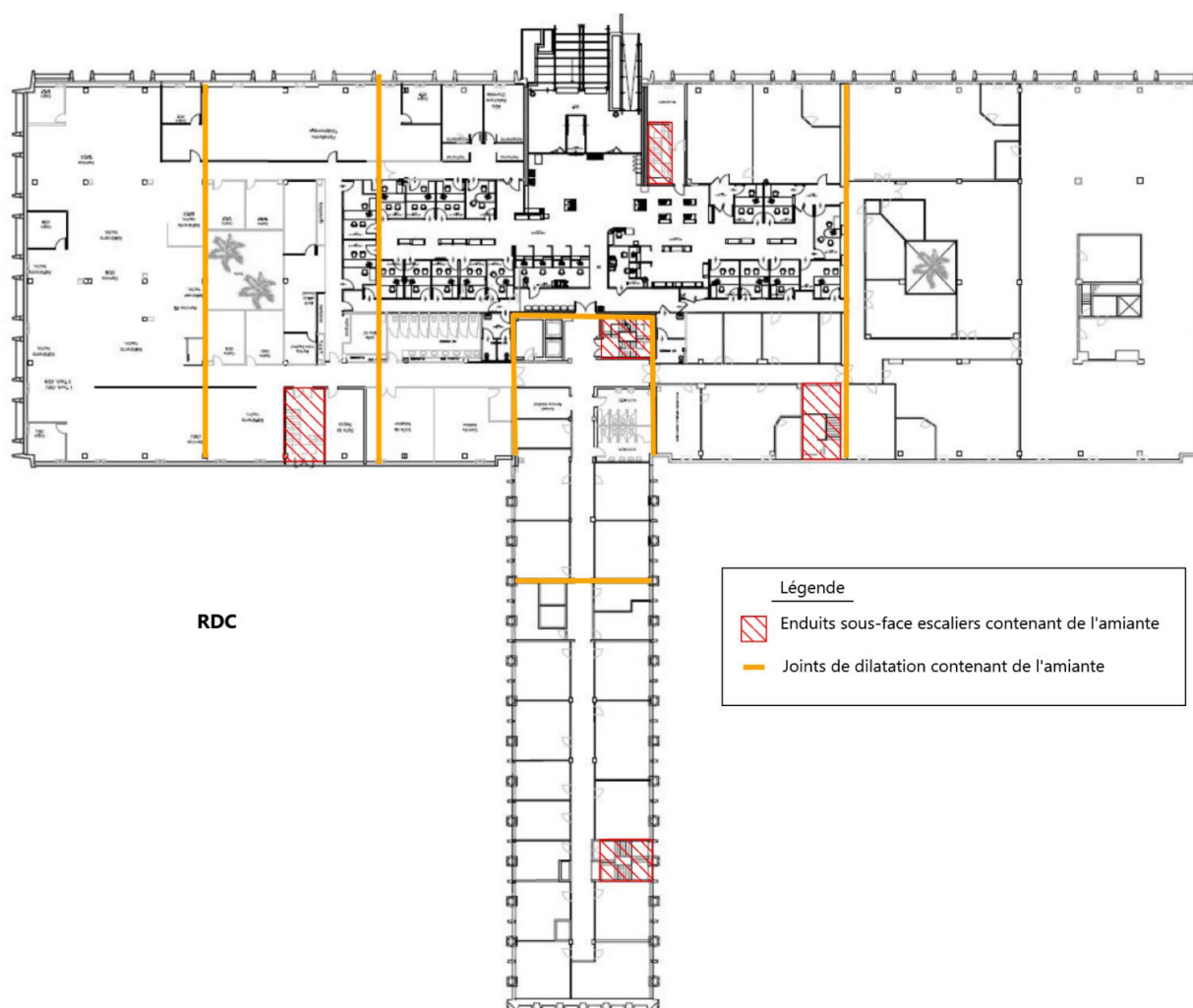


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

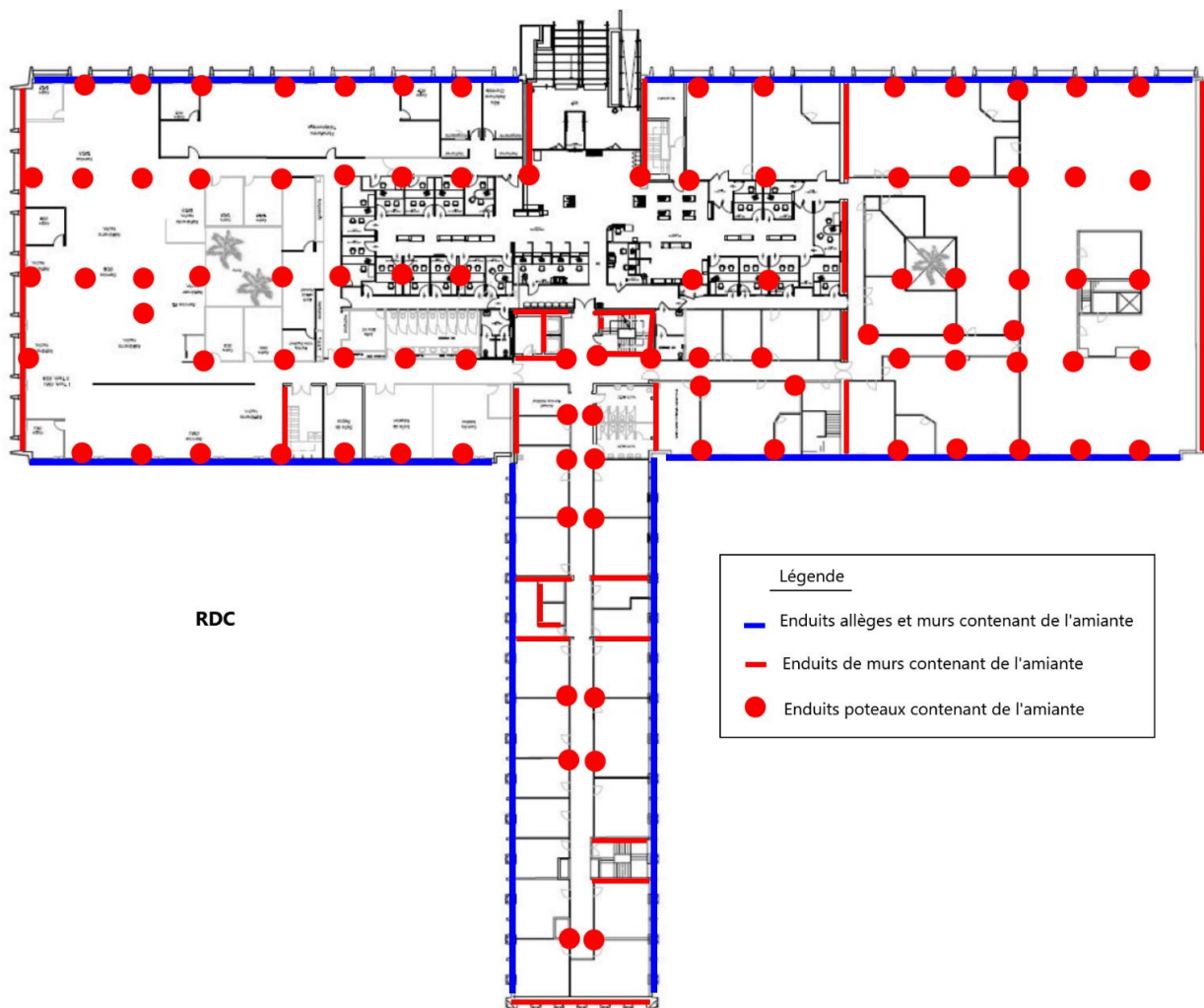


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	RDC		
Type :	Croquis	Date :	22/03/23
Description	Localisation des colles de faïence repérées dans le RAAT de DEKRA n° D2596283-1901 du 21/10/2019 retirées ou encapsulées.		

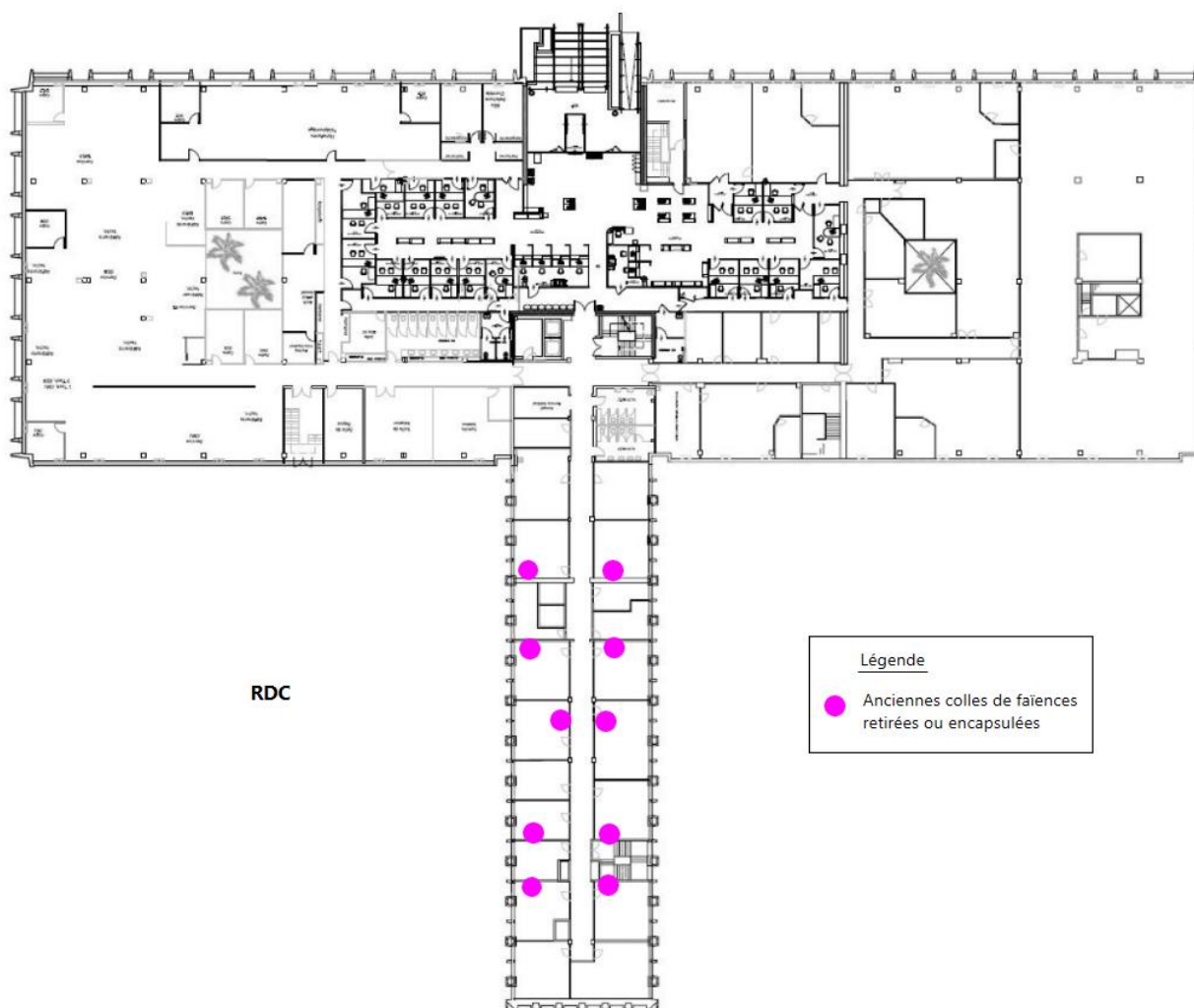


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

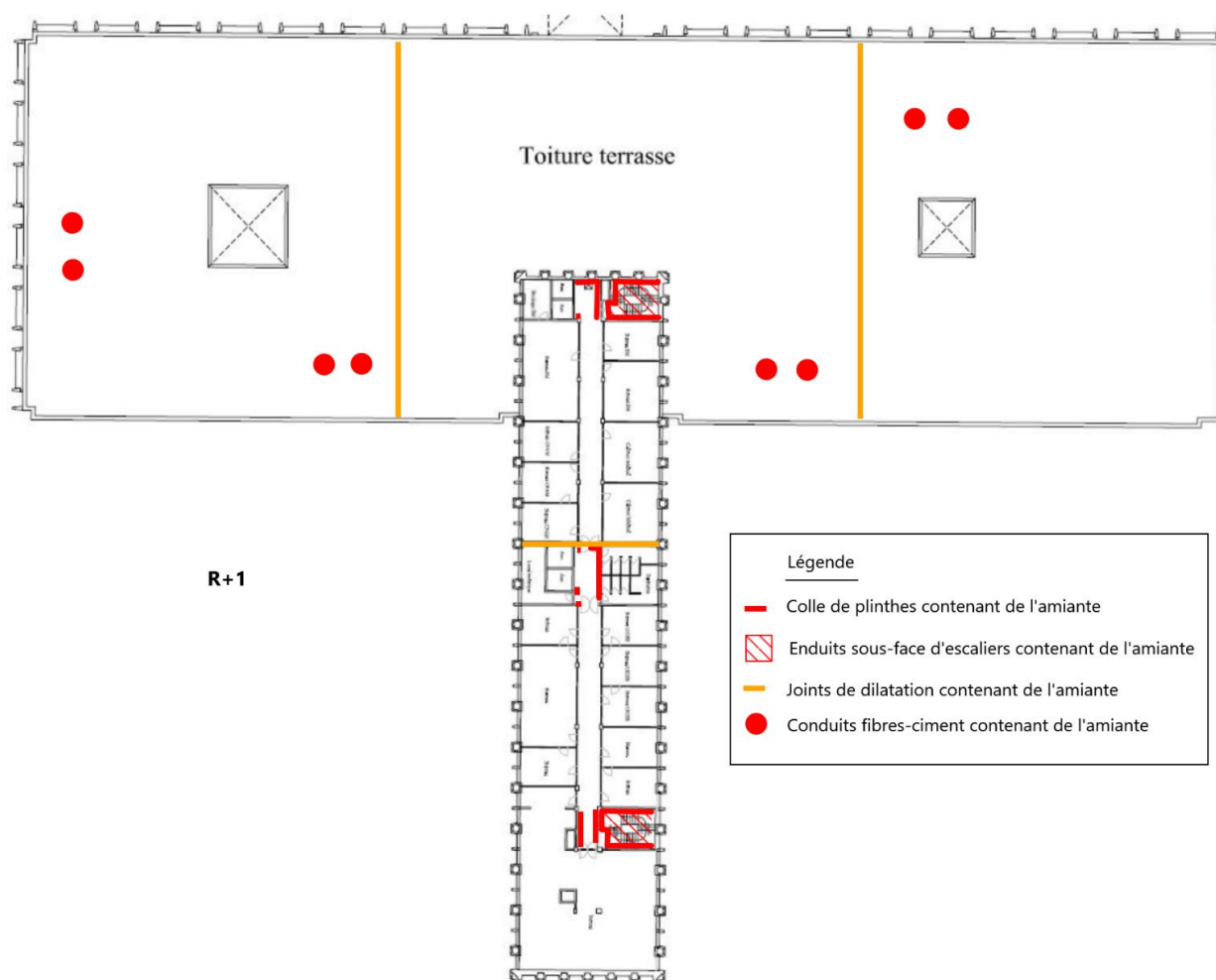


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

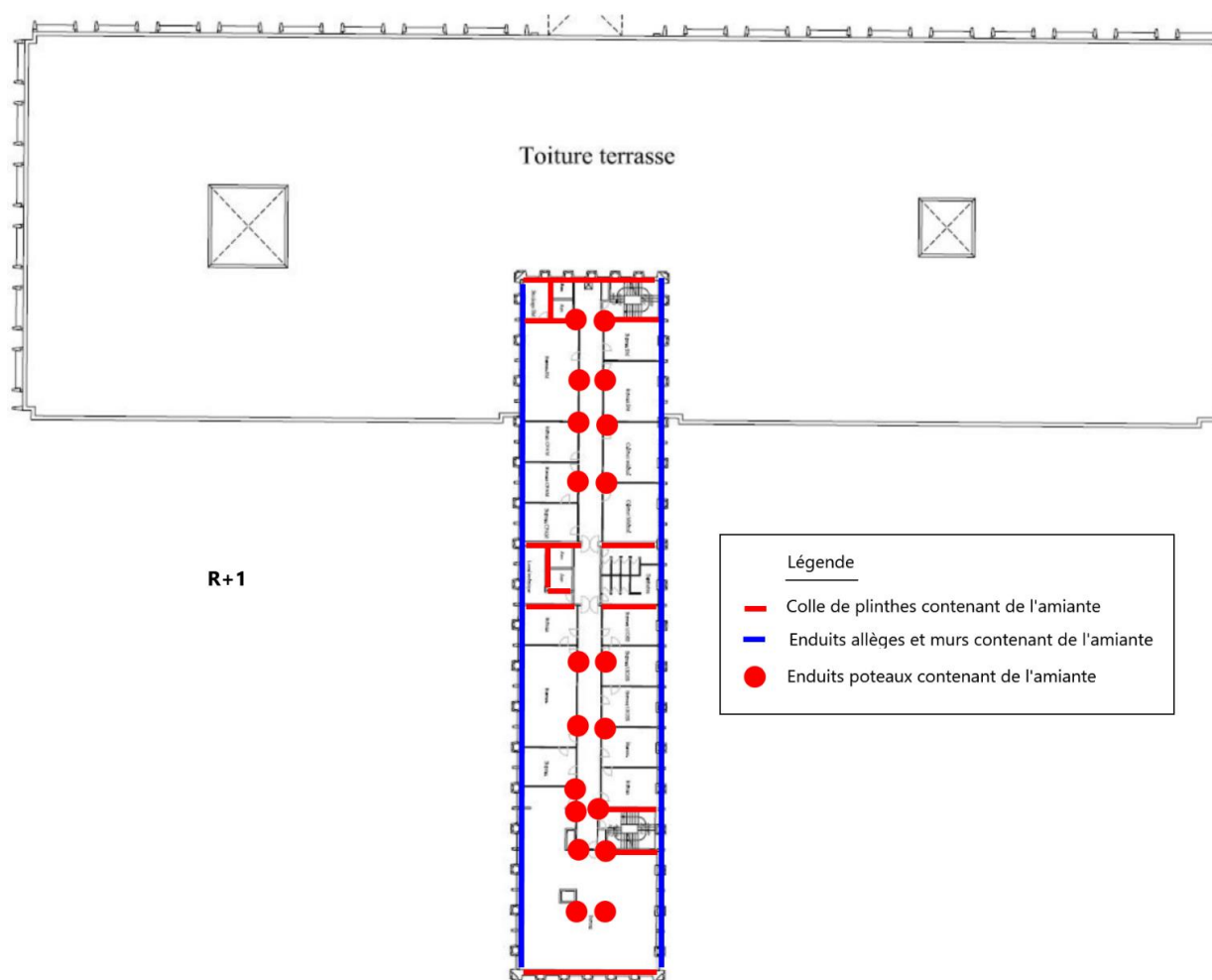
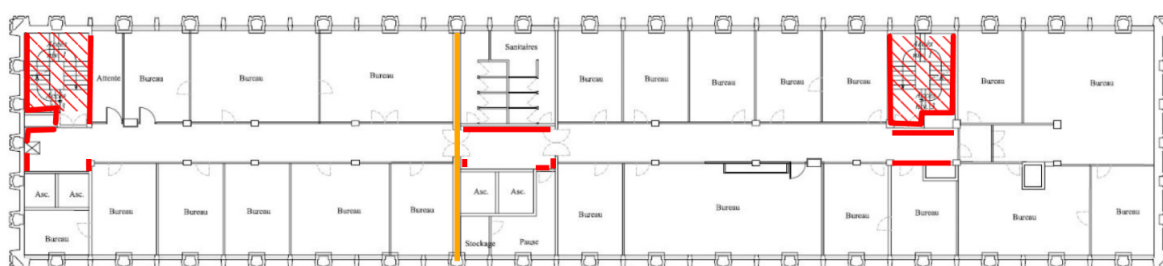


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+2		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+2



Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+2		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+2

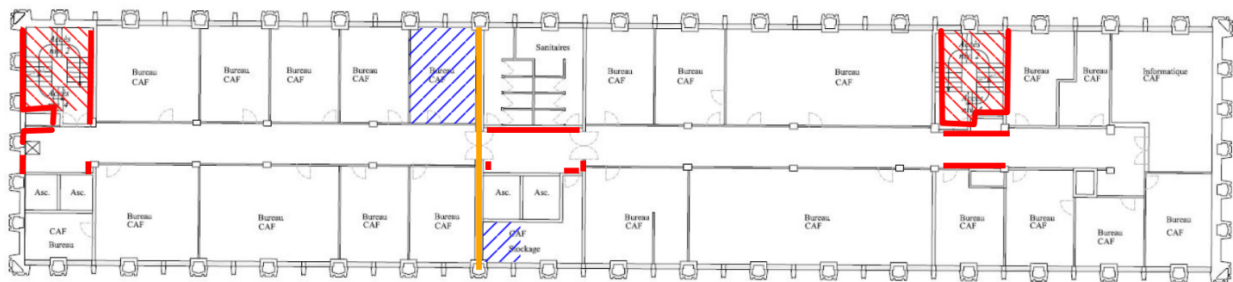


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+3



Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante
- ▨ Dalles de sol contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+3

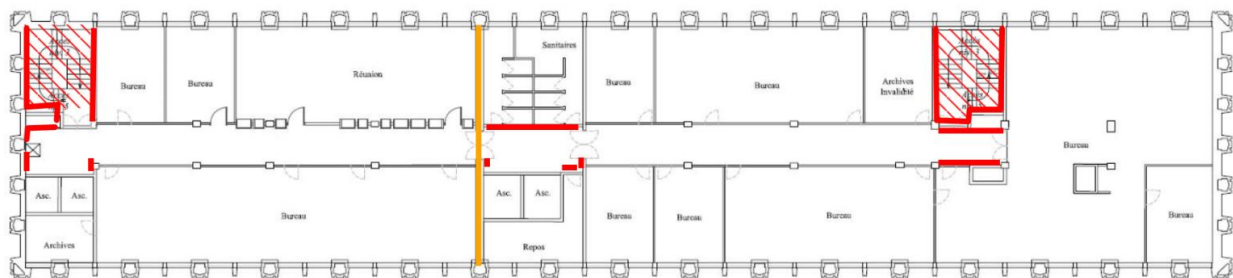


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+4		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+4



Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+4		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+4

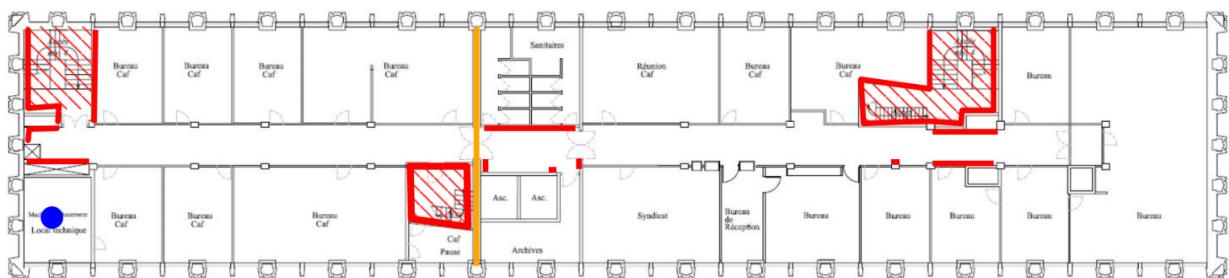


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+5

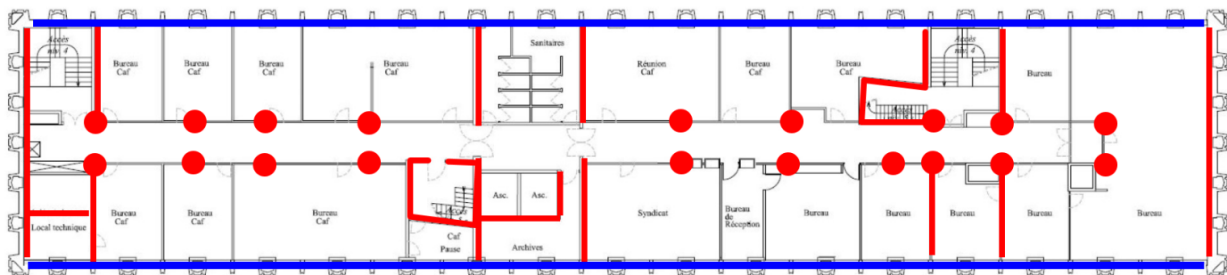


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Enduits sous-face escaliers contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante
- Garnitures de frein contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+5

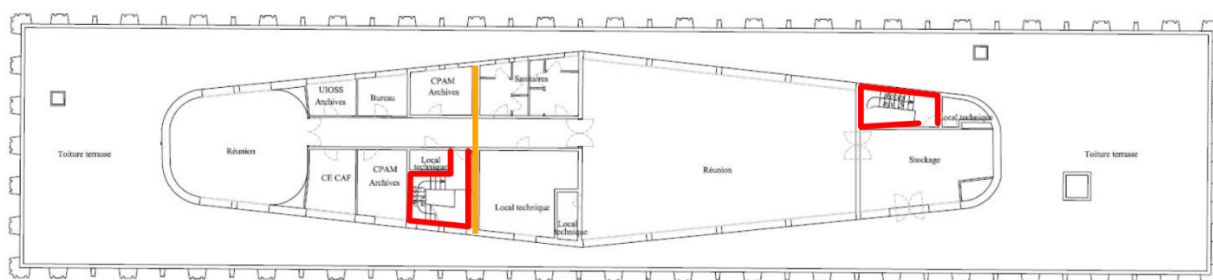


Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	R+6		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

R+6

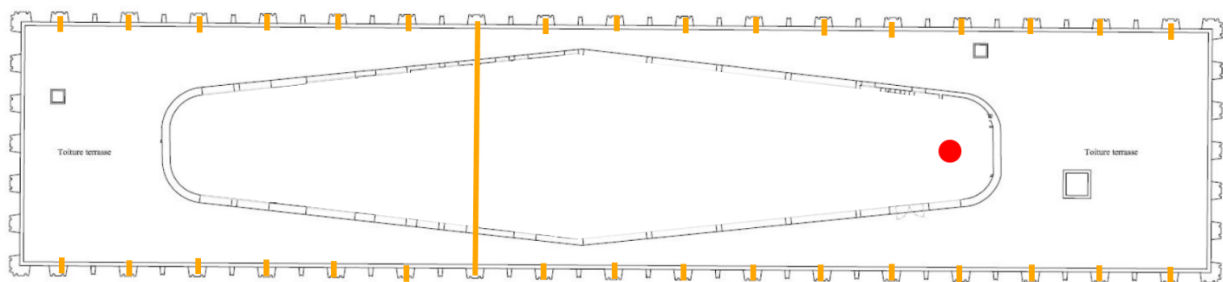


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Joint de dilatation contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Toitures		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Toitures



Légende

- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante

		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>	
Titre :		Sous-sol			
Type :		Croquis	Date :	05/10/22	
Description		N.R.			

Sous-sol



		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>	
Titre :		R+1			
Type :		Croquis	Date :	05/10/22	
Description		N.R.			

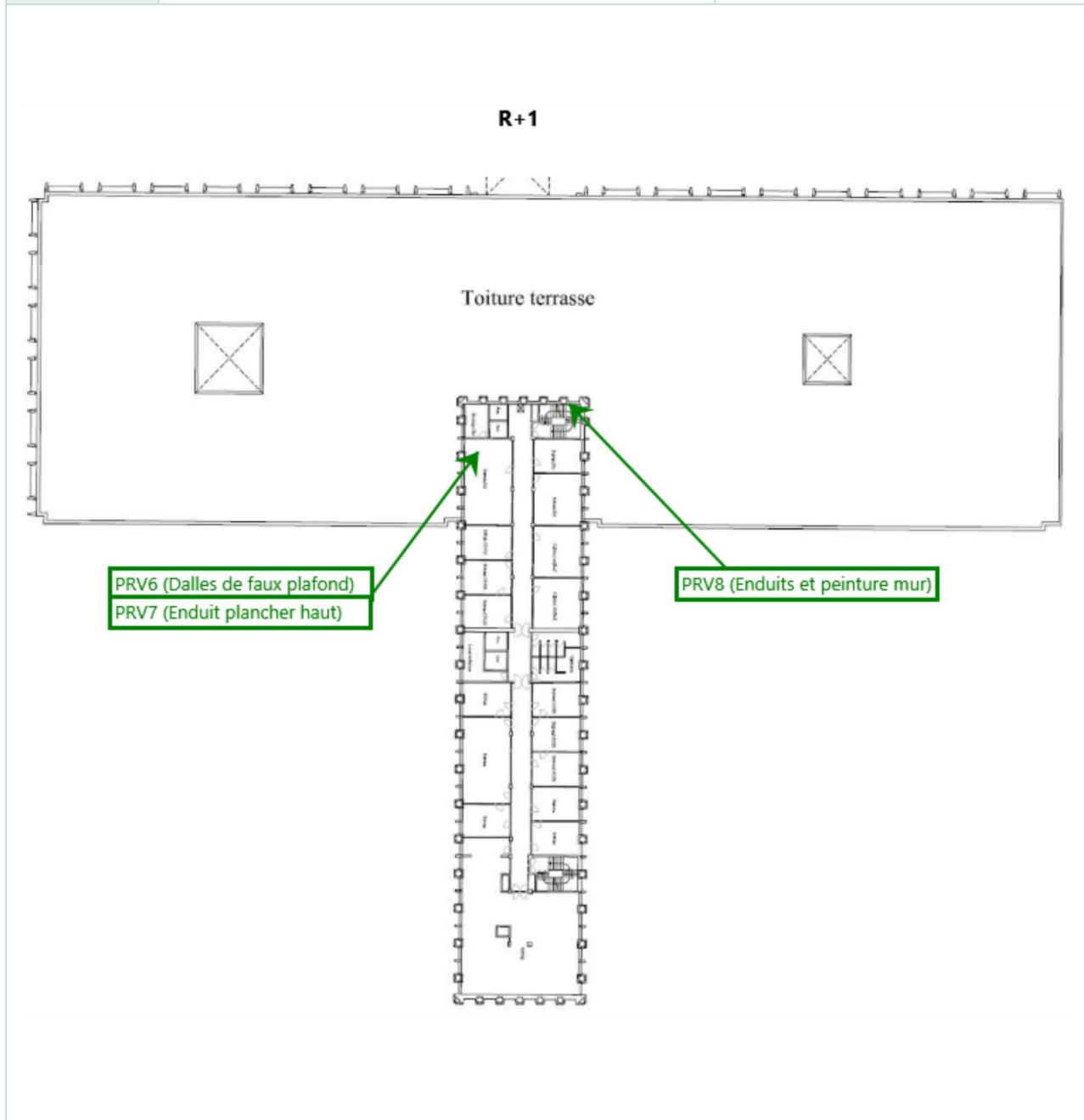


		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	R+4			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			

R+4

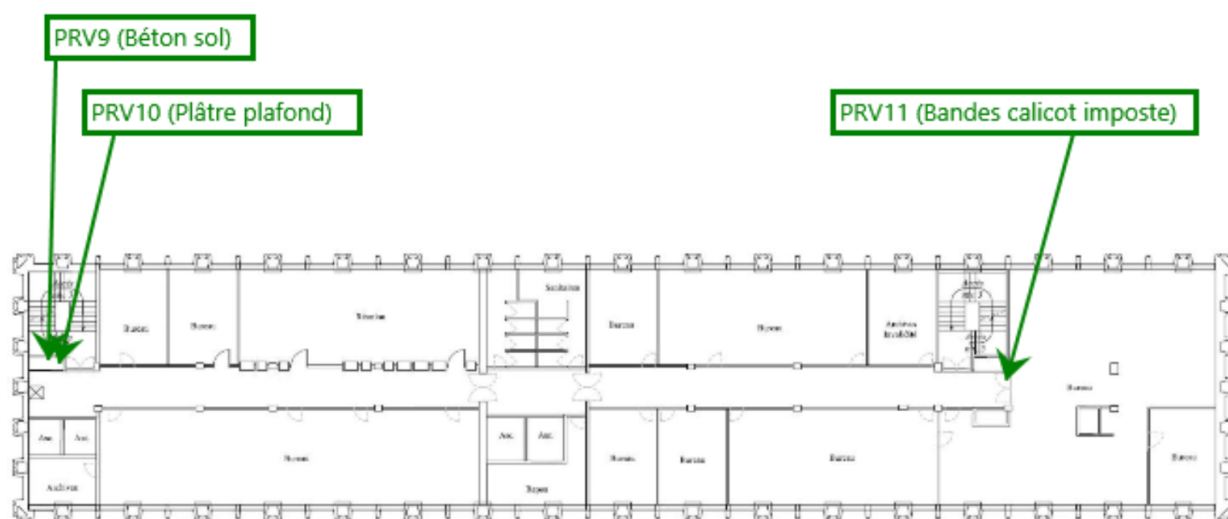


	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	R+5			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			

R+5

PRV12 (Enduits et peinture mur)



ANNEXES



ANNEXE 1 - ASSURANCE SOCIÉTÉ



► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

MM SWATON RECOING GRANERAU
2EME ETAGE
8 RUE WULFRAM PUGET
13008 MARSEILLE

Tél : 0491 157383

Fax : 04 91 15 73 85

Email : AGENCE.SRG@AXA.FR

Portefeuille : 0013091244

STE ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS FR

Vos références :

Contrat n° 4576747004

Client n° 1207005404

AXA France IARD, atteste que :

STE ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS

On entend par assuré :

Le souscripteur ainsi que :

· **ACCEO ELEVATION Siret 500 528 377 00038**
1 RUE DU PRE SAINT-GERVAIS
93500 PARIS

· **SAS ACCEO Siret 500 286 638 00027**
LE GRAND BOSQUET - BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

· **A2C CONTROLE Siret 44888170600122**
LE GRAND BOSQUET - BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 4576747004** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1D052620211220

ACTIVITE 1 :

Division accessibilité et signalétique bâtiments et voirie :

- Diagnostic, expertise et conseil / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour tous travaux / formation.
- Diagnostic en matière d'accessibilité handicapés ainsi que pour l'accompagnement du client pour l'élaboration des ADAP (rédaction des agendas d'accessibilité programmée).

Division ascenseurs, monte-charges non accompagnés, portes automatiques, trottoirs roulants, escaliers mécaniques et plateformes-handicapés :

- Vérifications générales périodiques / vérifications et contrôles réglementaires / évaluations de la conformité des ascenseurs pour lesquelles AZC CONTROLE est accrédité/ contrôle de fonctionnement, expertise technique, état des lieux / suivi d'exploitation.
- Conseil, rédaction de cahiers des charges pour travaux et contrats de maintenance avec analyse d'offres / analyse de devis, suivi maintenance / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux / suivi de contrat d'exploitation.

Division énergétique et thermique :

- Calculs thermiques réglementaires (RT 2005ex et RT 2012) / diagnostic de performance énergétique (DPE) / maîtrise d'œuvre complète.
- Fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts) / étude de faisabilité solaire / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux énergétiques et travaux induits / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux de niveau courant et solaires.
- Audit, diagnostic énergétique, rédaction de contrats de chauffage avec analyse des offres, négociation de certificats d'économie d'Énergie, expertise répartiteur de chauffage, suivi du contrat d'exploitation.

On entend par études techniques de niveau courant : fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts).

- Plan de recyclage dont la prestation consiste à qualifier et quantifier les déchets liés à la démolition avec délivrance de recommandations sur le traitement et recyclage des déchets **à l'exclusion des déchets amiantes.**

Activités de DPEMD (diagnostic Produits, Equipements, Matériaux, Déchets) à l'exclusion des déchets amiantes :

- Phase documentaire (y compris étude historique sommaire) ;
- Inventaire des matériaux, produits de construction, équipements et déchets sur l'emprise de l'opération de démolition (repérage sur site) ;
- Préconisations en matière de gestion des déchets que va générer l'opération de démolition (réemploi / réutilisation, recyclage, valorisation et élimination) ;
- Préconisations pour la réalisation des travaux de dépose / démolition ;
- Rapport de synthèse du diagnostic portant sur la gestion des produits, matériaux et déchets issus de démolition ou de réhabilitation significative ;
- Rédaction du formulaire déclaratif avant travaux et de récolement en fin de travaux de démolition.

ACTIVITE 2 : Diagnostic amiante dont les prestations sont définies ci-après :

- DTA (dossier technique amiante)
- DAPP (dossier amiante partie privative)
- Repérage amiante avant cession
- Repérage amiante avant travaux
- Repérage amiante avant démolition
- Examen visuel avant déconfinement
- Examen visuel après déconfinement
- Plomb avant travaux
- CREP (constat de risque d'exposition au plomb)
- Etat relatif à la présence état de termites dans le bâtiment.
- Diagnostic état parasitaire
- Hydrocarbures aromatiques polycliniques (HAP)

Ainsi que les prestations hors dossier de diagnostic technique (DDT) consistant :

- à l'analyse des prélèvements, sachant que cette prestation est réalisée en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC, - à la mesure d'empoussièrement.

ACTIVITE 3 :

Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'amiante

- Compilation des mesures et diagnostics existants
- Vérifications réglementaires et stratégie d'échantillonnage.
- Aide dans le choix d'un BET amiante ou entreprise spécialisée dans le désamiantage
- Etude du cahier des charges.
- Aide estimation des coûts prévisionnels.
- Aide à l'analyse des offres et/ou du processus de désamiantage proposé
- Suivi de la réglementation administrative pour dépôts des dossiers.
- Assistance stratégique Amiante

Maitrise d'œuvre

- Rédaction du cahier des charges, estimation des coûts, analyse des offres.
- Encadrement et suivi du chantier de désamiantage.
- Suivi des plans de retraits
- Pilotage et suivi des déchets amiantes
- Pilotage et suivi des mesures de restitution

Avec Démolition de bâtiment, sans usage d'explosif, dans le cadre des prestations énumérées ci-dessus.

Montants des garanties

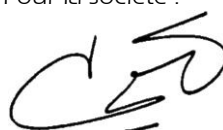
Nature des garanties	Limites de garanties en €
RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	9100000 € par sinistre
Les dommages corporels	9100000 € par sinistre
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que les bien confiés)	2 000 000 € par sinistre
Les dommages immatériels non consécutifs	200 000 € par sinistre
Les dommages aux biens confiés	100 000 € par sinistre
RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 000 000 € par année d'assurance
Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
Les dommages immatériels non consécutifs	300 000 € par année d'assurance
Les frais de dépose / repose (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
Les frais de retrait (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
Autres garanties	
Risques environnementaux - de pollution	750 000 € par année d'assurance
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont:	750 000 € par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000 € par année d'assurance

Pour l'activité 2, cette garantie est accordée à concurrence de **500.000 euros** par année d'assurance dont **300.000 euros** par sinistre. Ce montant de garanties ne vient pas en cumul des autres montants indiqués au titre du contrat.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère et sous réserve du paiement de la prime.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2023** au **01/01/2024** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à MARSEILLE le 06 janvier 2023
Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



ANNEXE 2 - CERTIFICATIONS DES PRELEVEURS

Certifications : Paul VATIER



CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Paul VATIER

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3940 pour :

Diagnostic amiante sans mention du 18/04/2022 au 17/04/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 18/04/2022 au 17/04/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 19/04/2022



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide



ATTESTATION DE COMPÉTENCES

Interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres amiante : recyclage - opérateur de chantier

Référentiel: Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

Amaxteo est un organisme de formation certifié par I.Cert pour les formations des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante. **Amaxteo** est enregistré auprès du Préfet de Bretagne sous le n°53290813329 en date du 23 juin 2006.

Délivrée à : M. Paul VATIER né le 19/05/1988

Sous-section 4 - Recyclage - Opérateur de chantier

DATE DE FORMATION

20/10/2021 au 20/10/2021, soit 7 heures

LIEU DE FORMATION

Amaxteo Bordeaux - Mérignac
6 rue Thalès - 33700 Mérignac

M. Benjamin JACQ, agissant en qualité de Directeur Général, pour le compte de la SAS Amaxteo, dont le siège est situé : 80 rue Johannes Kepler 29200 Brest, inscrite au SIREN sous le n° Siret 50148508000011.

Certifie par la présente et sur l'honneur que : M. Paul VATIER né le 19/05/1988

A suivi avec assiduité la formation dispensée par M. Eric Cantagrel (Formateur)

Et a passé avec succès les évaluations pratique et théorique.

A Mérignac, le 20 octobre 2021

Formateur Responsable : Eric Cantagrel

Délivrée par le Directeur Général : Benjamin JACQ

Signature et cachet

AMAXTEO FORMATION
Brest - Paris Marne-la Vallée - Bordeaux - Lyon
Tél. 01 64 27 07 89 - Fax 01 60 35 12 95
contact@amaxteo.com
www.amaxteo.com

Cette attestation de compétences a une validité de 36 mois à compter de sa délivrance.

Ce document est remis en un exemplaire au stagiaire et à l'entreprise. Il ne sera pas remis de duplicata.





PROGRAMME DE SESSION Sous-section 4 - Recyclage - Opérateur de chantier

Définition du type de travaux selon l'article R. 4412-144 du Code du Travail

PUBLIC : L'opérateur de chantier : tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire.

PRÉ-REQUIS :

- Maîtriser la langue française (si non, contacter l'Organisme de formation).
- Aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivrée par un médecin et prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.
- Avoir réalisé la formation préalable ou la formation de recyclage précédente au plus tard trois ans avant.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures d'enseignement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Conformément aux exigences du Code du Travail et de l'Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante, sont notamment visés les points suivants :

Prescriptions minimales de formation :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit être remise au salarié lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Sont notamment visées :

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone ;
- Connaître le rôle des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie ;
- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ;
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Prescriptions minimales de formation applicables en fonction de l'activité exercée :

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ;
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Être capable d'appliquer un mode opératoire.

Référentiel de formation : Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante ; Le Code du Travail ; Le Code de la Santé Publique ; Le Code de l'Environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Ces évaluations se déroulent selon les modalités définies en annexe 4 de l'Arrêté du 23 février 2012.

Évaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes :

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante

- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence d'amiante
- Les moyens de protection
- Les destinataires du mode opératoire

Évaluation pratique de 1 heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire :

- Évaluer les risques liés à l'intervention
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination)
- Gérer l'élimination des déchets amiantés
- Réagir en cas d'incident/d'accident
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention

PÉDAGOGIE :

- Groupe maximum de 12 personnes ;
- Échanges avec le formateur et autres stagiaires sur le retour d'expérience ;
- Exposé sur diaporama ;
- Mise en situation sur chantier fictif ;
- Remise d'un support de formation ;
- Évaluation des connaissances en fin de session.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Mise en situation sur plateforme pédagogique : prévoir une tenue adaptée.
- Les équipements de protection sont mis à disposition.

FORMATEUR :

- Formateurs Amaxteo.



ANNEXE 3 - RESULTATS DES PRELEVEMENTS

AR-22-KC-059977-01 - 22K028197



A2C CONTROLE

Monsieur Jean-François GAUGLIN

Le Grand Bosquet - Bât A
ZAC de la plaine de Jouques
Chemin de Font Sereine
13420 GEMENOS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059977-01	Date d'émission de rapport : 12/10/2022 7:09	Page1/4
Dossier N° : 22K028197	Date de réception : 07/10/2022	Date d'analyse : 10/10/2022
Référence dossier Client:RAAT/2022-025-817/220142/NANTES		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	PRV1 - Circulation sous sol - Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...) (Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * /CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	PRV2 - Circulation sous sol - Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...) (Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * /CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	PRV3 - Circulation sous sol - Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...) (Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * /CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	PRV4 - Circulation sous sol - Peinture(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * /CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
005	PRV5 - Local poubelles - Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059977-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 7:09 Page 2/4
 Dossier N° : 22K028197 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-025-817/220142/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	PRV6 - Plateaux bureaux - Panneaux de faux plafond(Blanc)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (jaune)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	PRV7 - Plateaux bureaux - Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
008	PRV8 - Plateaux bureaux - Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...) (Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
009	PRV9 - Gaine techniques - Béton(Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010	PRV10 - Gaine techniques - Plâtre(Blanc)					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059977-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 7:09 Page 3/4
 Dossier N° : 22K028197 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-025-817/220142/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	PRV11 - Circulations - Bandes calicot(Beige)	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / D5UE	2 / 2 *	-	Fibres d'amiante non détectées *
012	PRV12 - Circulations - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059977-01

Date d'émission de rapport : 12/10/2022 7:09

Page 4/4

Dossier N° : 22K028197

Date de réception : 07/10/2022

Date d'analyse : 10/10/2022

Référence dossier Client: RAAT/2022-025-817/220142/NANTES

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Cindy Lacroix
Cheffe de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE 4 - AUTRES ANNEXES

RAAT 171371
RAAT 16-07-003205 A
RAAT 499732
RAAT 16-12-018278 A
RAAT 189520
AMITRAV-D2482356-1901
AMITRAV-D2596283-1901
RAAT 16-06-011035 A
RAAT 197106
RAAT 273982
RAAT 508233
RAAT 712884
RAAT 17-01-014757 A
RAAT 374190
RAAT 2020-007-811/162090-2
DTA 2015 - UIOSS 86
RAAT-2022-028-127 - V2
RAAT-2020-015-556 - V3





RAAT 171371





QUALICONSULT
IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 171371 établi le 30/04/2015

CPAM
41, rue de Touffenet
Bureaux RDC
86000 POITIERS



Donneur d'ordre :

CPAM - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Mme LEONARDUZZI

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5870

Opérateur de repérage : Julien MICIELSKI





QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE	5
V.	BUT DE LA MISSION	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	5
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	7
	1. Obligations du donneur d'ordre	7
	2. Phase de repérage	7
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	8
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	9
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	11

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Plâtre sur mur porteur	Bureau médecin 1, Bureau secrétariat 1 (Mur)
Peinture verte sur allège fenêtre	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1 (Mur)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1, Bureau secrétariat 2 (Sol)
Plâtre + peinture beige sur poteau	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1 (Mur)
Peinture beige sur poteau	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1 (Mur)
Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1 (Mur)
Bande de lissage sur cloison sèche	Bureau médecin 1 (Mur)
Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1, Bureau secrétariat 2, Couloir (Plafond)
Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1, Bureau secrétariat 2, Couloir (Plafond)
Plâtre + peinture beige sur mur porteur	Bureau médecin 2 (Mur)
Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution, poteau et allège	Bureau secrétariat 2 (Mur)
Peinture bleu	Bureau secrétariat 2 (Mur)



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/

Propriétaire :

CPAM - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **HISCOX Contrat HA RCP0078279** valide jusqu'au 31 décembre 2015

Opérateur de repérage : **Julien MICIELSKI**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 2645)**

Date de réalisation de la mission : le 07/04/2015



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

**CPAM
41, rue de Touffenet
Bureaux RDC
86000 POITIERS**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux en regard de la liste donnée en annexe 1 de l'arrêté du 26 juin 2013

Description des travaux :

Réaménagement intérieur des bureaux médecins conseils et secrétariats au RDC.

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code de la Santé Publique Chapitre VI section 2 – articles R1336-2 à R1336-5
- Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le Code du Travail
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Arrêté du 22 février 2007 définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées des travaux
- Arrêté du 7 février 1996, relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages et des calorifugeages contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrisme dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante a en application de l'article R. 1334-27 du Code de la Santé Publique
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Décret du 3 juin 2011 – Liste C

Composants de la construction	Parties des composants à vérifier ou à sonder
Toitures et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumeux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte ou bitumé (Shingle), pare-vapeur, revêtements et colles
Accessoires de toitures	Rivets, faîtages, closoirs...
Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses...
Bardages	Plaques et "bacs" en fibres ciments, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment
Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux, peintures intumescents
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux	Flocage, enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux
Portes coupe-feu / Portes pare-flamme Ascenseurs, monte-charge	Vantaux et joints
Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciments, composite)
Poutres et charpentes	Flocages, enduits projetés, peintures intumescents
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux
Faux plafonds	Panneaux et plaques
Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques, colles bitumeuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumeux des fondations
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages
Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eau, autres)	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Vide-ordures	Conduit en fibres-ciment
Ascenseurs et monte charge	
Portes palières	Portes et cloisons palières
Trémies, machinerie	Flocage, bourre, murs/planchers, joints mousse
Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante
Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages
Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrage perdus	Eléments en fibres-ciment



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités
Rdc	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1, Bureau secrétariat 2, Couloir

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES (réserves)

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles et Justification	Remarques
Rdc	Bureau médecin 1, Bureau médecin 2, Bureau secrétariat 1, Bureau secrétariat 2, Couloir	<u>En particulier :</u> Tous les réseaux EU-EV repérés et apparents sont en PVC. Une attention toute particulière est à tenir sur les réseaux coulés dans les chapes et non accessibles <u>En règle générale :</u> Exhaustivité des volumes sous doublages (Encoffrements, faux-plafonds, parquets, revêtements de sol, mur et plafond, bardages, doublages Placoplatre, isolations, calorifugeages, joints de menuiserie, etc.), un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020) Exhaustivité des volumes d'équipements (Réseaux ventilation, machineries, clapets, portes coupe-feu, cheminées, chaudières, système chauffage et climatisation, etc.), ces équipements étant en fonctionnement lors de nos interventions.	1) Il convient de rester toujours vigilant, tout au long du chantier et notamment pendant la phase de curage, quant à ces réserves. 2) Notre repérage est conforme à la réglementation et notamment à la norme NF X 46-020. Toutefois, il n'est jamais possible d'être exhaustif dans le contrôle des volumes, puisqu'un seul et même sondage est représentatif d'une zone homogène entière. 3) En cas de mise à jour de matériau suspect, nous ré-interviendrons afin de lever les réserves.

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Néant



QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Photo
Bureau médecin 1	Mur	Plâtre sur mur porteur	P2	
Bureau secrétariat 1	Mur	Plâtre sur mur porteur	Cf. P2	/
Bureau médecin 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	P6	
Bureau médecin 2	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	Cf. P6	/
Bureau secrétariat 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	Cf. P6	/

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Photo
Bureau médecin 1	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	P1	
Bureau médecin 2	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	Cf. P1	/
Bureau secrétariat 1	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	Cf. P1	/
Bureau secrétariat 2	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	Cf. P1	/
Bureau médecin 1	Mur	Plâtre + peinture beige sur poteau	P3	
Bureau médecin 2	Mur	Plâtre + peinture beige sur poteau	Cf. P3	/
Bureau secrétariat 1	Mur	Plâtre + peinture beige sur poteau	Cf. P3	/
Bureau médecin 1	Mur	Peinture beige sur poteau	P4	
Bureau médecin 2	Mur	Peinture beige sur poteau	Cf. P4	/
Bureau secrétariat 1	Mur	Peinture beige sur poteau	Cf. P4	/



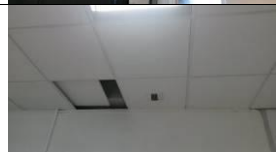
QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Bureau médecin 1	Mur	Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	P5	
Bureau médecin 2	Mur	Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	Cf. P5	/
Bureau secrétariat 1	Mur	Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	Cf. P5	/
Bureau médecin 1	Mur	Bande de lissage sur cloison sèche	P7	
Bureau médecin 1	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	P8	
Bureau médecin 2	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	Cf. P8	/
Bureau secrétariat 1	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	Cf. P8	/
Bureau secrétariat 2	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	Cf. P8	/
Couloir	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	Cf. P8	/
Bureau médecin 1	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	P9	
Bureau médecin 2	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	Cf. P9	/
Bureau secrétariat 1	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	Cf. P9	/
Bureau secrétariat 2	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	Cf. P9	/
Couloir	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	Cf. P9	/
Bureau médecin 2	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur porteur	P10	
Bureau secrétariat 2	Mur	Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution, poteau et allège	P11	
Bureau secrétariat 2	Mur	Peinture bleu	P12	

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Néant



QUALICONSLT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Bureau médecin 1	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	P1	Négatif
Bureau médecin 1	Mur	Plâtre sur mur porteur	P2	Positif
Bureau médecin 1	Mur	Plâtre + peinture beige sur poteau	P3	Négatif
Bureau médecin 1	Mur	Peinture beige sur poteau	P4	Négatif
Bureau médecin 1	Mur	Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	P5	Négatif
Bureau médecin 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	P6	Positif
Bureau médecin 1	Mur	Bande de lissage sur cloison sèche	P7	Négatif
Bureau médecin 1	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	P8	Négatif
Bureau médecin 1	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	P9	Négatif
Bureau médecin 2	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur porteur	P10	Négatif
Bureau secrétariat 2	Mur	Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution, poteau et allège	P11	Négatif
Bureau secrétariat 2	Mur	Peinture bleu	P12	Négatif



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

Signes graphiques de repérage des matériaux contenant de l'amiante

 P	N° et Zone géographique de Prélèvement amianté	 P	N° et Zone géographique de Prélèvement sans amiante
	Produit contenant de l'amiante Enduit plâtre		Produit contenant de l'amiante Peinture



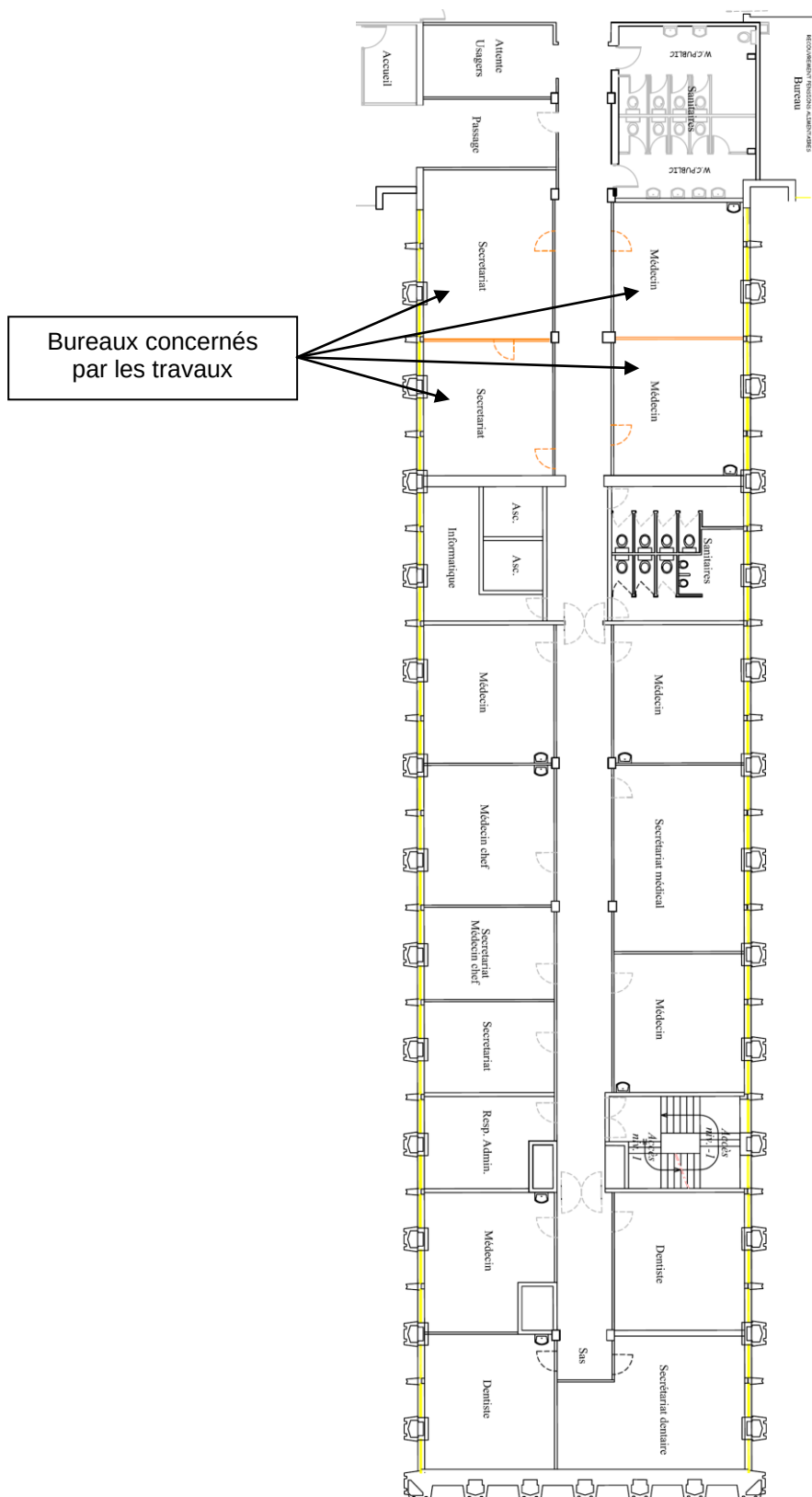
QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



RDC – Bureau CPAM



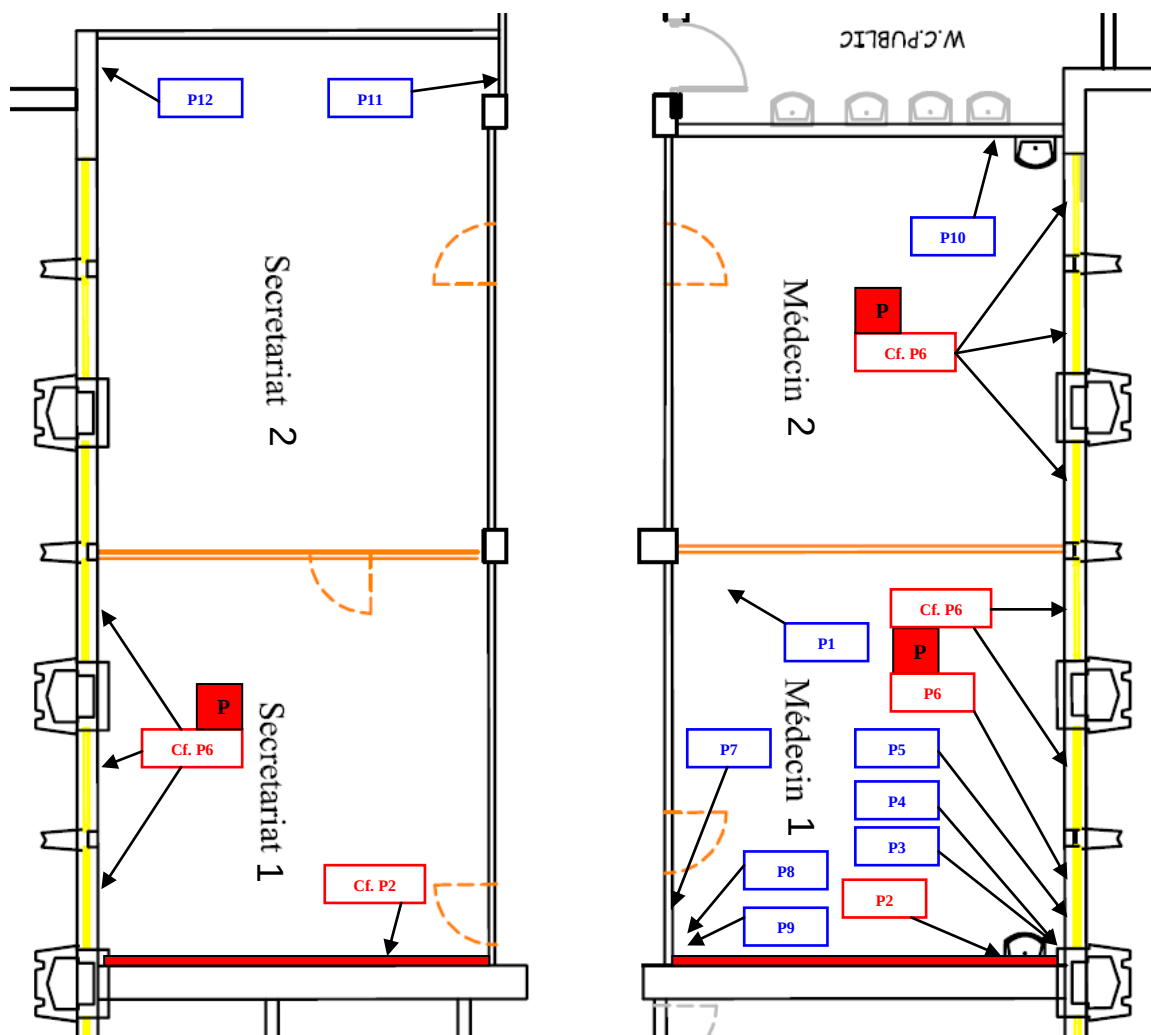
QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



RDC – Bureau CPAM



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20280 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P1 - Ragrage + colle jaune (sous dalle moquette) - Bureau médecin 1 / Sol
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20280
Description ITGA	Colle plastique jaune avec ragréage gris inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Colle plastique jaune avec ragréage gris inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20281 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P2 - Plâtre sur mur porteur - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20281
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec matériau jaune en mousse et peintures inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec matériau jaune en mousse et peintures inséparables	META le 28/04/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5870

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20282 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P3 - Plâtre + peinture beige sur poteau - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20282
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20283 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P4 - Peinture beige sur poteau - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20283
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20284 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P5 - Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20284
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec traces grises et peinture en vrac inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec traces grises et peinture en vrac inséparables	META le 28/04/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5870

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20285 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyisé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P6 - Peinture verte sur allège fenêtre - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20285
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 28/04/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5870

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20286 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P7 - Bande de lissage sur cloison sèche - Bureau médecin 1 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20286
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec couche cartonnée et matériau jaune en mousse + peinture inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec couche cartonnée et matériau jaune en mousse + peinture inséparables	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20287 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyisé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P8 - Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique - Bureau médecin 1 / Plafond
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20287
Description ITGA	Faux plafond jaunâtre fibreux homogène avec couche fibreuse blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Faux plafond jaunâtre fibreux homogène avec couche fibreuse blanche	MOLP le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20288 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P9 - Laine de verre + pare vapeur (dans plénum) - Bureau médecin 1 / Plafond
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20288
Description ITGA	Amas noir fibreux homogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Amas noir fibreux homogène	MOLP le 27/04/2015	Amiante non détecté Analyse confirmée au M.E.T	---	2

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20289 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P10 - Plâtre + peinture beige sur mur porteur - Bureau médecin 2 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20289
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5870

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20290 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P11 - Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution poteau et allège - Bureau secrétariat 2 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20290
Description ITGA	Matériau blanchâtre en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre en vrac avec peinture inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141504-20291 EN DATE DU 28/04/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 09/04/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	171371
Echantillon	P12 - Peinture bleu - Bureau secrétariat 2 / Mur
Dossier client	CPAM - 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-4486
Echantillon	IT141504-20291
Description ITGA	Matériau blanchâtre en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre en vrac avec peinture inséparable	META le 27/04/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Anita BROCHAIN - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0078279**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré(s) additionnel(s) : - QUALICONSULT Immobilier,
- Toutes les filiales de la holding QUALICONSULT DEVELOPPEMENT

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnosticteurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

1. Activités garanties au titre du module Diagnostic immobilier :

Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
Diagnostic amiante avant vente,
Dossier technique amiante,
Diagnostic gaz,
Diagnostic termites,
Exposition au plomb (CREP),
Risques naturels et technologiques,
Diagnostic de performance énergétique,
Diagnostic légionellose,
Diagnostic radon,
Etat des lieux,
Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
Contrôle périodique amiante,
Etat parasitaire,
Loi Carrez,
Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
Etat de l'installation électrique intérieure,
Millièmes,
Diagnostic technique SRU,
Recherche de plomb dans l'eau
Recherche de plomb avant travaux.
Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (Loi Scellier).
Assainissement autonome et privatif.
Diagnostic conformité piscine
Diagnostic gestion des déchets issus de démolition

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.arias.fr
Page 1/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1

2. Activité garantie au titre du module Business & Management :

Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 novembre 2001) : document unique.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et des modules n° DIA0607, n° MAN0407 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006.

Fait à Paris, le 27/11/2014
Pour les Assureurs

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 2/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**TABLEAU DES GARANTIES
Diagnostic immobilier
HA RCP0078279**

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES
LIVRAISON**

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	2 000 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	2 000 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	20 000,00 Euros
- Par litige	10 000,00 Euros

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux - Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 3/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION



QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 171371
30/04/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 2645

Version03

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien MICIELSKI

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 20/03/2014, date d'expiration : 19/03/2019

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 03/06/2014, date d'expiration : 02/06/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 24/12/2014, date d'expiration : 23/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/01/2015



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011



COFRAC
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



RAAT 16-07-003205 A



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

A INFORMATIONS GENERALES	
A.1 DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bureaux	Adresse : 41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
Cat. du bâtiment : Bureaux	Escalier :
Nombre de Parties d'immeuble : 57	Bâtiment :
Etage :	Porte :
Numéro de Lot :	Propriété de: U.I.O.S.S.
Référence Cadastre : NC	41 RUE DE TOUFFENET
Date du Permis de Construire : Non Communiquée	86000 POITIERS

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : U.I.O.S.S.	Documents remis : Plan
Adresse : 41 RUE DE TOUFFENET	Dossier technique amiante (DTA)
86000 POITIERS	Moyens mis à disposition : Accompagnateur habilité
Qualité :	

A.3 EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 16-07-003205 A	Date d'émission du rapport : 19/08/2016
Le repérage a été réalisé le : 27/06/2016	Accompagnateur : Aucun
Par : EMERIAULT MATTHIEU	Laboratoire d'Analyses : ITGA RENNES
N° certificat de qualification : DTI3101	Parc EDONIA Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS
Date d'obtention : 29/06/2016	Adresse laboratoire : 66862 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA CERTIFICATION	Numéro d'accréditation : 1-0913
5, avenue Garlande	Organisme d'assurance professionnelle : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE – 4 rue Jules Lefevre – 75426 Paris Cedex 09
92220 BAGNEUX	N° de contrat d'assurance et date de validité : XFR0050627LI du 01/01/2016 au 31/12/2016
Date de commande : 05/07/2016	XFR0048625FI09A du 01/01/2016 au 31/12/2016

NATURE DES TRAVAUX
Travaux de réfection dans les toilettes et W.CS Hommes/dames du S1 au R+5 surélevé. Réfection peinture de l'allège du bureau 305, percements dans le mur du bureau CE au S1, dépose du doublage brique côté mur pignon extérieur du bureau unité de remplacement au R+4, réfection des sols, murs, du restaurant, du local plonge et préparation. (voir contrat Dekra)

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport : Fait à ISLE le 19/08/2016
	Nom du diagnostiqueur : EMERIAULT MATTHIEU

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.

Rapport N° : 16-07-003205 A **1/134**

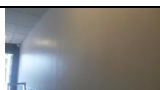
C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
NATURE DES TRAVAUX.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION.....	14
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	14
PROGRAMME DE REPERAGE.....	15
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	17
RAPPORTS PRECEDENTS	17
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	17
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION....	18
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	19
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	19
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	19
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	20
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	27
COMMENTAIRES	27
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	29
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	60
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	70
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	133

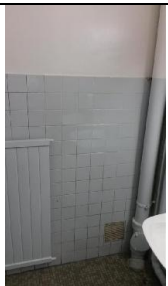
D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

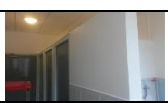
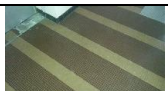
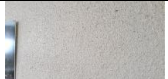
N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
5	Toilettes H CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
6	W.CS H CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
7	Toilettes D CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
8	W.CS D CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
16	Toilettes H ELSM	RDC	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
18	Toilettes D ELSM	RDC	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
21	Restaurant	RDC	Poteaux		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
			Murs		Colle de plinthes noire	Résultat d'analyse	
22	Plonge	RDC	Plinthes		Colle de plinthes	Résultat d'analyse	
23	Préparation	RDC	Plinthes		Colle de plinthes	Résultat d'analyse	
24	Toilettes H n°1	1er	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
26	Toilettes D n°1	1er	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
29	Toilettes H n°2	2ème	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
31	Toilettes D n°2	2ème	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	Résultat d'analyse	
35	Toilettes H n°3	3ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
37	Toilettes D n°3	3ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
40	Bureau 305	3ème	Mur extérieur (allège)		Enduit mince blanc + peinture	Résultat d'analyse	
41	Toilettes H n°4	4ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
43	Toilettes D n°4	4ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
46	Unité de revenu de remplacement	4ème	Mur extérieur (allège)		Enduit mince blanc + peinture	Résultat d'analyse	
48	Toilettes H n°5	5ème	Mur extérieur		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
			Mur refend		Enduit mince + peinture	Résultat d'analyse	
50	Toilettes D n°5	5ème	Mur extérieur		Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
			Mur refend		Enduit + peinture	Résultat d'analyse	

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
1	Toilettes H entrée personnel n°1	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Mur	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
2	W.CS n°1-2 H entrée personnel	S1	Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
3	Toilettes D entrée personnel n°2	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur	Toutes zones	Enduit + peinture	
4	W.CS n°1-2-3 D entrée personnel	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	

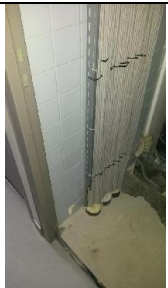
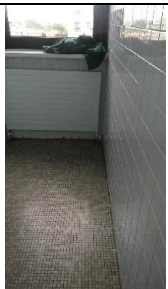
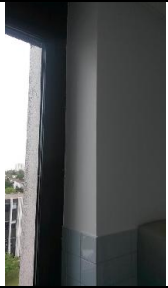
N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
5	Toilettes H CPAM	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
6	W.CS H CPAM	S1	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
7	Toilettes D CPAM	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
8	W.CS D CPAM	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
9	Bureau CE	S1	Mur (refend)		Enduit + toile de verre + peinture	
10	Toilettes H entrée personnel n°3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
11	W.CS 1-5 H entrée personnel	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	
12	Toilettes public entrée personnel	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	
13	W.CS public Handi entrée personnel	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	
14	Vide-eau	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	
15	W.CS 1-4 public entrée personnel	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	
16	Toilettes H ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
17	W.CS 1-3 H ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
18	Toilettes D ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
19	W.CS 1-3 D ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
20	Local technique ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
21	Restaurant	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage rouge/orange/gris + joints	
			Mur extérieur (allège)		Enduit + peinture	
			Cloisons (brique)		Enduit + peinture pailletée	
			Murs		Enduit + toile	
			Coffrage bois		Colle de plinthes	
			Murs		Enduit projeté + peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
22	Plonge	RDC	Murs		Colle de faïence jaune	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage jaune + joints	
23	Préparation	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage jaune + joints	
			Murs		Colle de faïence jaune	
24	Toilettes H n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur extérieur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Mur refend		Colle de faïence bleue	
25	W.CS 1-3 H n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
26	Toilettes D n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Mur refend		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Mur extérieur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
27	Local technique n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
28	W.CS 1-3 D n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
29	Toilettes H n°2	2ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
30	W.CS 1-3 H n°2	2ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
31	Toilettes D n°2	2ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
32	Local technique	2ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
33	W.CS 1-3 D n°2	2ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
34	Dégagement en face asc 1-2	2ème	Mur		Enduit	
			Mur		Peinture	
35	Toilettes H n°3	3ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
36	W.CS 1-3 H n°3	3ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
37	Toilettes D n°3	3ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
38	Local technique n°2	3ème	Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
39	W.CS 1-3 D n°3	3ème	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
41	Toilettes H n°4	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Poteau		Enduit + peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
42	W.CS 1-3 H n°4	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Poteau		Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
43	Toilettes D n°4	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Poteau		Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
44	Local technique n°3	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
45	W.CS 1-3 D n°4	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence bleue	
			Poteau		Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
46	Unité de revenu de remplacement	4ème	Mur doublé brique		Enduit + peinture	
47	Resp Unité	4ème	Plancher	Sol	Colle de sol PVC	
48	Toilettes H n°5	5ème	Murs		Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Mur couloir		Enduit + peinture	
49	W.CS 1-3 H n°5	5ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence grise	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
50	Toilettes D n°5	5ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
51	Local technique n°4	5ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
52	W.CS 1-3 D n°5	5ème	Mur couloir		Enduit + peinture	
			Murs		Colle de faïence grise	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
53	Toilettes H n°6	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Murs		Enduit + peinture	
54	W.CS 1-3 H n°6	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence grise	
			Mur extérieur		Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
55	Toilettes D n°6	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence bleue	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Murs		Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
56	Local technique n°5	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence bleue	
			Murs		Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
57	W.CS 1-3 D n°6	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence grise	
			Mur extérieur		Enduit + peinture	
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	

Liste des Parties d'immeuble non visitées concernées par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :

Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux.
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Eléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.
Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.
3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris oculus, ...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux

	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).
Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescents.
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 27/06/2016

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe A de la norme .

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION					
N°	Partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Toilettes H entrée personnel n°1	S1	OUI		Concernée
2	W.CS n°1-2 H entrée personnel	S1	OUI		Concernée
3	Toilettes D entrée personnel n°2	S1	OUI		Concernée
4	W.CS n°1-2-3 D entrée personnel	S1	OUI		Concernée
5	Toilettes H CPAM	S1	OUI		Concernée
6	W.CS H CPAM	S1	OUI		Concernée
7	Toilettes D CPAM	S1	OUI		Concernée
8	W.CS D CPAM	S1	OUI		Concernée
9	Bureau CE	S1	OUI		Concernée
10	Toilettes H entrée personnel n°3	RDC	OUI		Concernée
11	W.CS 1-5 H entrée personnel	RDC	OUI		Concernée
12	Toilettes public entrée personnel	RDC	OUI		Concernée
13	W.CS public Handi entrée personnel	RDC	OUI		Concernée
14	Vide-eau	RDC	OUI		Concernée
15	W.CS 1-4 public entrée personnel	RDC	OUI		Concernée
16	Toilettes H ELSM	RDC	OUI		Concernée
17	W.CS 1-3 H ELSM	RDC	OUI		Concernée
18	Toilettes D ELSM	RDC	OUI		Concernée
19	W.CS 1-3 D ELSM	RDC	OUI		Concernée
20	Local technique ELSM	RDC	OUI		Concernée
21	Restaurant	RDC	OUI		Concernée
22	Plonge	RDC	OUI		Concernée
23	Préparation	RDC	OUI		Concernée
24	Toilettes H n°1	1er	OUI		Concernée
25	W.CS 1-3 H n°1	1er	OUI		Concernée
26	Toilettes D n°1	1er	OUI		Concernée
27	Local technique n°1	1er	OUI		Concernée
28	W.CS 1-3 D n°1	1er	OUI		Concernée
29	Toilettes H n°2	2ème	OUI		Concernée
30	W.CS 1-3 H n°2	2ème	OUI		Concernée
31	Toilettes D n°2	2ème	OUI		Concernée
32	Local technique	2ème	OUI		Concernée
33	W.CS 1-3 D n°2	2ème	OUI		Concernée
34	Dégagement en face asc 1-2	2ème	OUI		Concernée
35	Toilettes H n°3	3ème	OUI		Concernée
36	W.CS 1-3 H n°3	3ème	OUI		Concernée
37	Toilettes D n°3	3ème	OUI		Concernée
38	Local technique n°2	3ème	OUI		Concernée
39	W.CS 1-3 D n°3	3ème	OUI		Concernée
40	Bureau 305	3ème	OUI		Concernée
41	Toilettes H n°4	4ème	OUI		Concernée
42	W.CS 1-3 H n°4	4ème	OUI		Concernée
43	Toilettes D n°4	4ème	OUI		Concernée
44	Local technique n°3	4ème	OUI		Concernée
45	W.CS 1-3 D n°4	4ème	OUI		Concernée
46	Unité de revenu de remplacement	4ème	OUI		Concernée
47	Resp Unité	4ème	OUI		Concernée
48	Toilettes H n°5	5ème	OUI		Concernée
49	W.CS 1-3 H n°5	5ème	OUI		Concernée
50	Toilettes D n°5	5ème	OUI		Concernée
51	Local technique n°4	5ème	OUI		Concernée
52	W.CS 1-3 D n°5	5ème	OUI		Concernée

N°	Partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
53	Toilettes H n°6	5ème surélevé	OUI		Concernée
54	W.CS 1-3 H n°6	5ème surélevé	OUI		Concernée
55	Toilettes D n°6	5ème surélevé	OUI		Concernée
56	Local technique n°5	5ème surélevé	OUI		Concernée
57	W.CS 1-3 D n°6	5ème surélevé	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
21	Restaurant	RDC	Mur	Toutes zones	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Présence
5	Toilettes H CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit mince + peinture	P013	A
6	W.CS H CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P013	A
7	Toilettes D CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit mince + peinture	P013	A
8	W.CS D CPAM	S1	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P013	A
16	Toilettes H ELSM	RDC	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
18	Toilettes D ELSM	RDC	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
21	Restaurant	RDC	Poteaux		Enduit mince + peinture	P040	A
			Murs		Colle de plinthes noire	P041	A
22	Plonge	RDC	Plinthes		Colle de plinthes	P045	A
23	Préparation	RDC	Plinthes		Colle de plinthes	P045	A
24	Toilettes H n°1	1er	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
26	Toilettes D n°1	1er	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
29	Toilettes H n°2	2ème	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
31	Toilettes D n°2	2ème	Mur (béton)		Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	P024	A
35	Toilettes H n°3	3ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	P049	A
37	Toilettes D n°3	3ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	P049	A
40	Bureau 305	3ème	Mur extérieur (allège)		Enduit mince blanc + peinture	P004	A
41	Toilettes H n°4	4ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	P049	A
43	Toilettes D n°4	4ème	Mur refend		Enduit mince + peinture	P049	A
46	Unité de revenu de remplacement	4ème	Mur extérieur (allège)		Enduit mince blanc + peinture	P003	A
48	Toilettes H n°5	5ème	Mur extérieur		Enduit mince + peinture	P054	A
			Mur refend		Enduit mince + peinture	P054	A
50	Toilettes D n°5	5ème	Mur extérieur		Enduit + peinture	P054	A
			Mur refend		Enduit + peinture	P054	A

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Toilettes H entrée personnel n°1	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P007	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit + peinture	P009	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P008	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P010	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P011	Résultat d'analyse
2	W.CS n°1-2 H entrée personnel	S1	Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P008	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P007	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P010	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P011	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
3	Toilettes D entrée personnel n°2	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P007	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P010	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P011	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P008	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit + peinture	P009	Résultat d'analyse
4	W.CS n°1-2-3 D entrée personnel	S1	Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P007	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P010	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P011	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
5	Toilettes H CPAM	S1	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P012	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P014	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P016	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P015	Résultat d'analyse
6	W.CS H CPAM	S1	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P015	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P016	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P012	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P014	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
7	Toilettes D CPAM	S1	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P012	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P014	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P015	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P016	Résultat d'analyse
8	W.CS D CPAM	S1	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P012	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P014	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P015	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P016	Résultat d'analyse
9	Bureau CE	S1	Mur (refend)		Enduit + toile de verre + peinture	P035	Résultat d'analyse
10	Toilettes H entrée personnel n°3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
11	W.CS 1-5 H entrée personnel	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse
12	Toilettes public entrée personnel	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
13	W.CS public Handi entrée personnel	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse
14	Vide-eau	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse
15	W.CS 1-4 public entrée personnel	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P018	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P020	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P021	Résultat d'analyse
			Plinthes	Toutes zones	Colle de plinthes	P022	Résultat d'analyse
16	Toilettes H ELSM	RDC	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P025	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P026	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P023	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
17	W.CS 1-3 H ELSM	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P025	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P026	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P023	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
18	Toilettes D ELSM	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P025	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P026	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P023	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
19	W.CS 1-3 D ELSM	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P025	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P026	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P023	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
20	Local technique ELSM	RDC	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P025	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P026	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P023	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
21	Restaurant	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage rouge/orange/gris + joints	P036	Résultat d'analyse
			Mur extérieur (allège)		Enduit + peinture	P038	Résultat d'analyse
			Cloisons (brique)		Enduit + peinture pailletée	P042	Résultat d'analyse
			Murs		Enduit + toile	P043	Résultat d'analyse
			Coffrage bois		Colle de plinthes	P044	Résultat d'analyse
			Murs		Enduit projeté + peinture	P039	Résultat d'analyse
22	Plonge	RDC	Murs		Colle de faïence jaune	P046	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage jaune + joints	P037	Résultat d'analyse
23	Préparation	RDC	Plancher	Sol	Colle de carrelage jaune + joints	P037	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence jaune	P046	Résultat d'analyse
24	Toilettes H n°1	1er	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P030	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P029	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P028	Résultat d'analyse
			Mur extérieur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P027	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
			Mur refend		Colle de faïence bleue	P031	Résultat d'analyse
25	W.CS 1-3 H n°1	1er	Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P029	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P028	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P030	Résultat d'analyse
26	Toilettes D n°1	1er	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P030	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P029	Résultat d'analyse
			Mur refend		Colle de faïence bleue	P031	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P028	Résultat d'analyse
			Mur extérieur (béton)	Toutes zones	Enduit + peinture	P027	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
27	Local technique n°1	1er	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P030	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P029	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P028	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
28	W.CS 1-3 D n°1	1er	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence bleue	P030	Résultat d'analyse
			Murs/cloisons	Toutes zones	Colle de faïence grise	P029	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P028	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
29	Toilettes H n°2	2ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P032	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	P034	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P033	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
30	W.CS 1-3 H n°2	2ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P032	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	P034	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P033	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
31	Toilettes D n°2	2ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P032	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	P034	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P033	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
32	Local technique	2ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P032	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	P034	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P033	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
33	W.CS 1-3 D n°2	2ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P032	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Colle de faïence bleue	P034	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P033	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P017	Résultat d'analyse
34	Dégagement en face asc 1-2	2ème	Mur		Enduit	P005	Résultat d'analyse
			Mur		Peinture	P006	Résultat d'analyse
35	Toilettes H n°3	3ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P047	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
36	W.CS 1-3 H n°3	3ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P047	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
37	Toilettes D n°3	3ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P047	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
38	Local technique n°2	3ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P047	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
39	W.CS 1-3 D n°3	3ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P047	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
41	Toilettes H n°4	4ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P051	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Poteau		Enduit + peinture	P052	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
42	W.CS 1-3 H n°4	4ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P051	Résultat d'analyse
			Poteau		Enduit + peinture	P052	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
43	Toilettes D n°4	4ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P051	Résultat d'analyse
			Poteau		Enduit + peinture	P052	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
44	Local technique n°3	4ème	Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P051	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
45	W.CS 1-3 D n°4	4ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P048	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence bleue	P051	Résultat d'analyse
			Poteau		Enduit + peinture	P052	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
46	Unité de revenu de remplacement	4ème	Mur doublé brique		Enduit + peinture	P001	Résultat d'analyse
47	Resp Unité	4ème	Plancher	Sol	Colle de sol PVC	P002	Résultat d'analyse
48	Toilettes H n°5	5ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs		Colle de faïence grise	P056	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
			Mur couloir		Enduit + peinture	P058	Résultat d'analyse
49	W.CS 1-3 H n°5	5ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P058	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence grise	P055	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P057	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
50	Toilettes D n°5	5ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P058	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence grise	P056	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
51	Local technique n°4	5ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P058	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence grise	P056	Résultat d'analyse

Rapport N° : 16-07-003205 A 26/134

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P053	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
52	W.CS 1-3 D n°5	5ème	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur couloir		Enduit + peinture	P058	Résultat d'analyse
			Murs		Colle de faïence grise	P055	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P057	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
53	Toilettes H n°6	5ème surélevé	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs		Colle de faïence bleue	P062	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
			Murs		Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
54	W.CS 1-3 H n°6	5ème surélevé	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs		Colle de faïence grise	P060	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Enduit + peinture	P059	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
55	Toilettes D n°6	5ème surélevé	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs		Colle de faïence bleue	P062	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Murs		Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
56	Local technique n°5	5ème surélevé	Murs		Colle de faïence bleue	P062	Résultat d'analyse
			Murs		Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
57	W.CS 1-3 D n°6	5ème surélevé	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Murs		Colle de faïence grise	P060	Résultat d'analyse
			Mur extérieur		Enduit + peinture	P059	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Enduit + peinture	P061	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de carrelage + joints	P050	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence **A** : Amiante **N** : Non Amianté **a?** : Probabilité de présence d'Amiante

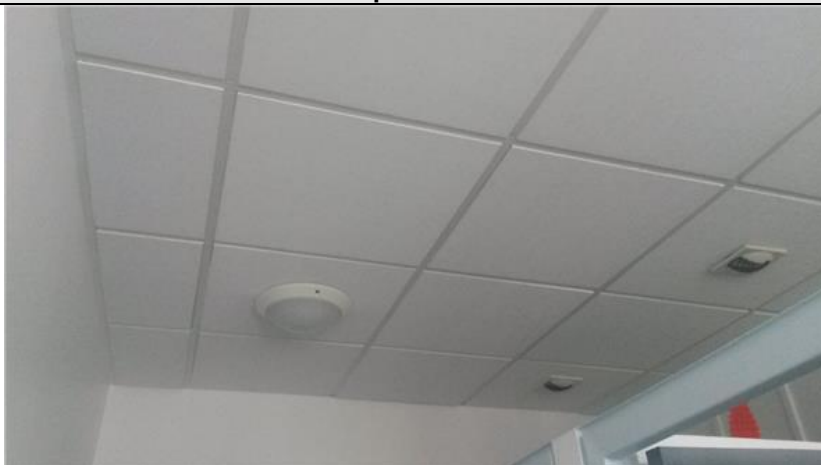
COMMENTAIRES

IMPORTANT : Suite aux investigations faites, les murs en refend ou les allèges donnant sur les extérieurs présentent des analyses positives à la présence d'amiante. Il est considéré avec l'aval du donneur d'ordre, que tout les enduits + peintures des murs refends et des allèges de fenêtres des toilettes Hommes ou Dames du S1 au R+5 sont amiantés.

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

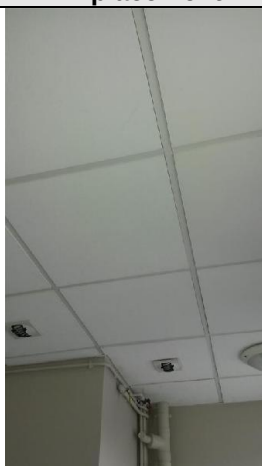
ELEMENT : Faux-plafond

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - Toilettes H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		



ELEMENT : Faux-plafond

ELEMENT 1 : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	3ème - Local technique n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		



ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes D CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Unité de revenu de remplacement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur doublé brique -	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P002		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Resp Unité
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de sol PVC	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Unité de revenu de remplacement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince blanc + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur extérieur (allège) -	Présence d'amiante	

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	3ème - Bureau 305
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince blanc + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur extérieur (allège) -	Présence d'amiante	

PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	2ème - Dégagement en face asc 1-2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur -	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	2ème - Dégagement en face asc 1-2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur -	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H entrée personnel n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		



PRELEVEMENT : P008		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - W.CS n°1-2 H entrée personnel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P009		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H entrée personnel n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P010		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H entrée personnel n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P011		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H entrée personnel n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P012		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P014		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P015		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P016		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Toilettes H CPAM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P017		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Toilettes H entrée personnel n°3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P018		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Toilettes H entrée personnel n°3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P019		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P020		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P021		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

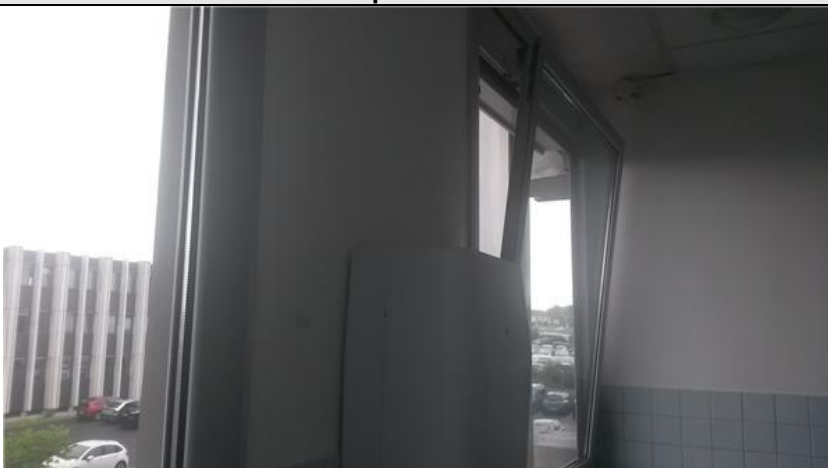
PRELEVEMENT : P022		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plinthes - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P023		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-3 H ELSM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P024		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Toilettes H ELSM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince + peinture + colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (béton)		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P025		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - W.CS 1-3 H ELSM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P026		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Toilettes H ELSM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P027		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - Toilettes H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur extérieur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P028		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - W.CS 1-3 H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P029		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - W.CS 1-3 H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P030		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - Toilettes H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs/cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P031		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	1er - Toilettes H n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P032		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	2ème - Toilettes H n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur couloir		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P033		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	2ème - Toilettes H n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P034		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	2ème - Toilettes H n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur extérieur		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P035		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	S1 - Bureau CE
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + toile de verre + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (refend) -		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P036		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage rouge/orange/gris + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P037		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Préparation
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage jaune + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P038		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur extérieur (allège)		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P039		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit projeté + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P040		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteaux		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P041		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes noire	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P042		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture pailletée	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons (brique)		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P043		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + toile	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P044		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Restaurant
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Coffrage bois		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P045		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Préparation
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de plinthes	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plinthes -		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P046		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	RDC - Plonge
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence jaune	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs -		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P047		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	3ème - Local technique n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P048		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	3ème - Local technique n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation	Résultat	
Mur couloir	absence d'amiante	

PRELEVEMENT : P049		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	3ème - Toilettes D n°3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P050		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Toilettes H n°4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage + joints	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P051		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Toilettes H n°4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P052		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Toilettes H n°4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteau		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P053		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	4ème - Toilettes H n°4
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P054		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - Toilettes H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit mince + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P055		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - W.CS 1-3 H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P056		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - Toilettes H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P057		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - W.CS 1-3 H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P058		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - Toilettes H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur couloir		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P058		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème - W.CS 1-3 H n°5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur couloir		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P059		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème surélevé - W.CS 1-3 H n°6
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur extérieur		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P060		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème surélevé - W.CS 1-3 H n°6
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence grise	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P061		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème surélevé - Toilettes H n°6
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P062		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	16-07-003205	5ème surélevé - Toilettes H n°6
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de faïence bleue	27/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Murs		absence d'amiante
Emplacement		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	1/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau S1 CPAM

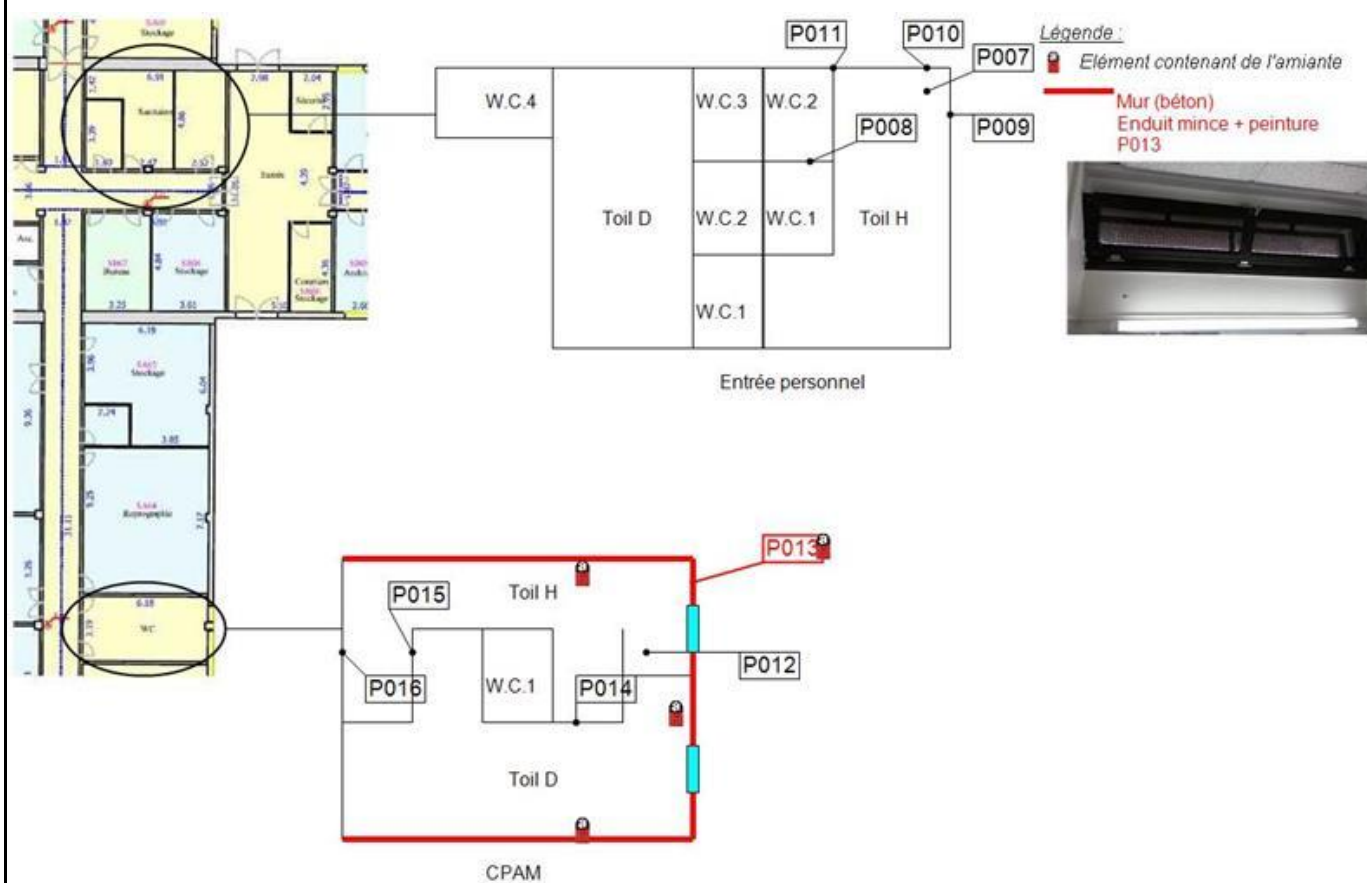


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	2/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau RDC CPAM

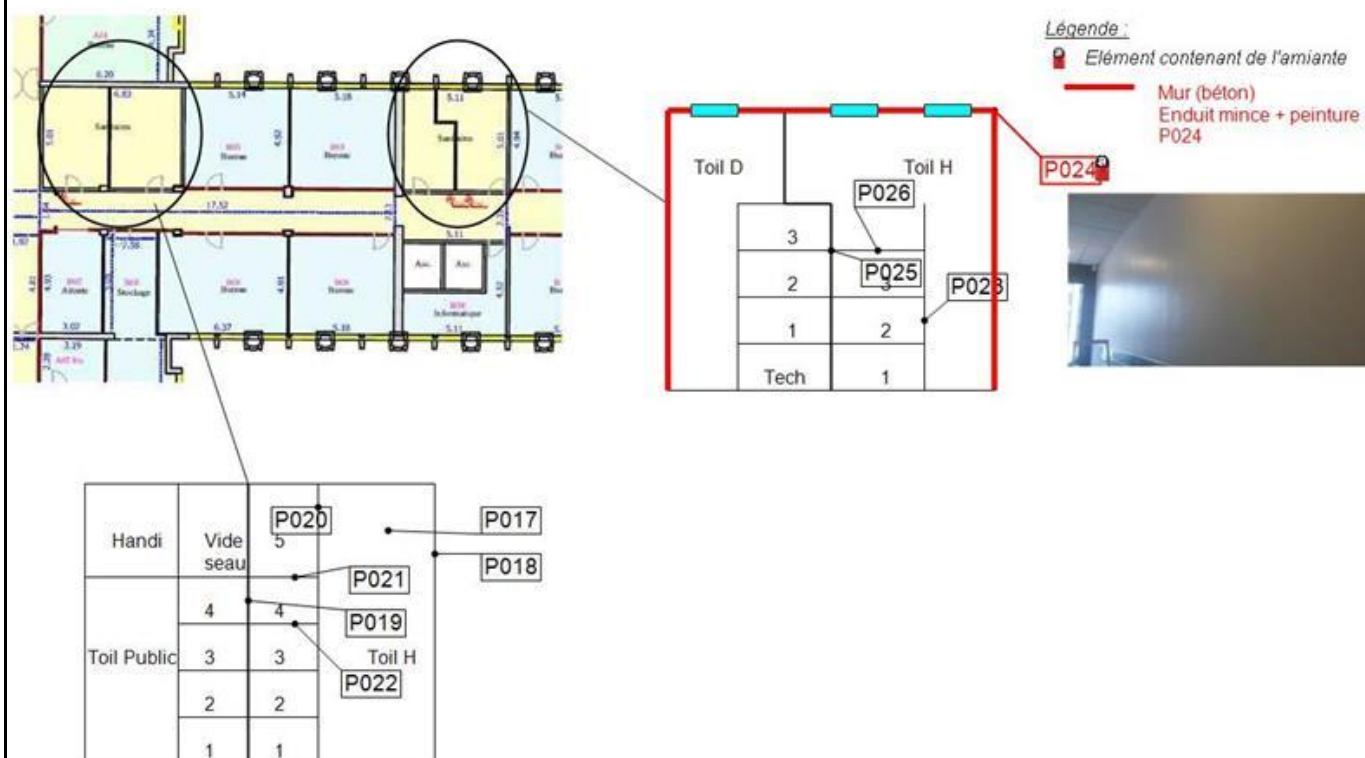
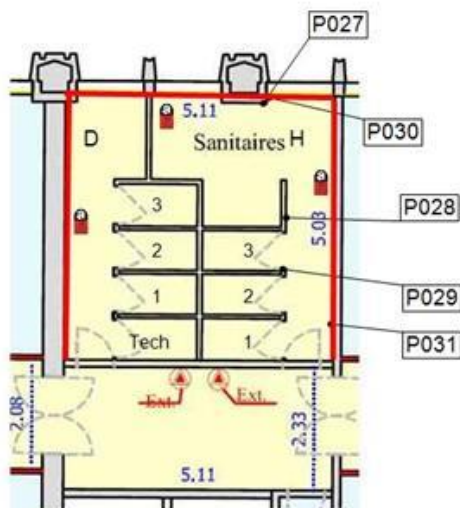


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	3/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+1

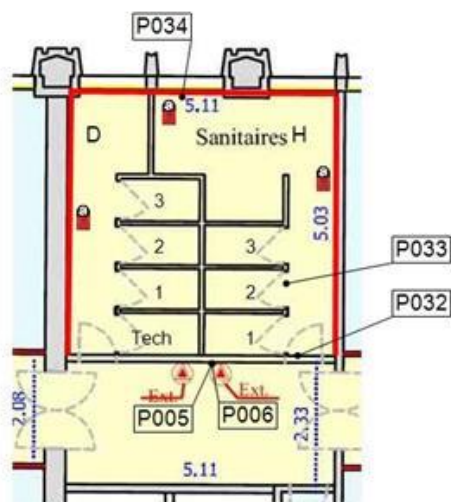


Légende :

-  Élément contenant de l'amiante
-  Mur (béton)
Enduit mince + peinture
IDEM P024



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	4/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+2



Légende :

-  Elément contenant de l'amiante
-  Mur (béton)
Enduit mince + peinture
IDEM P049/P054



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	5/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+3

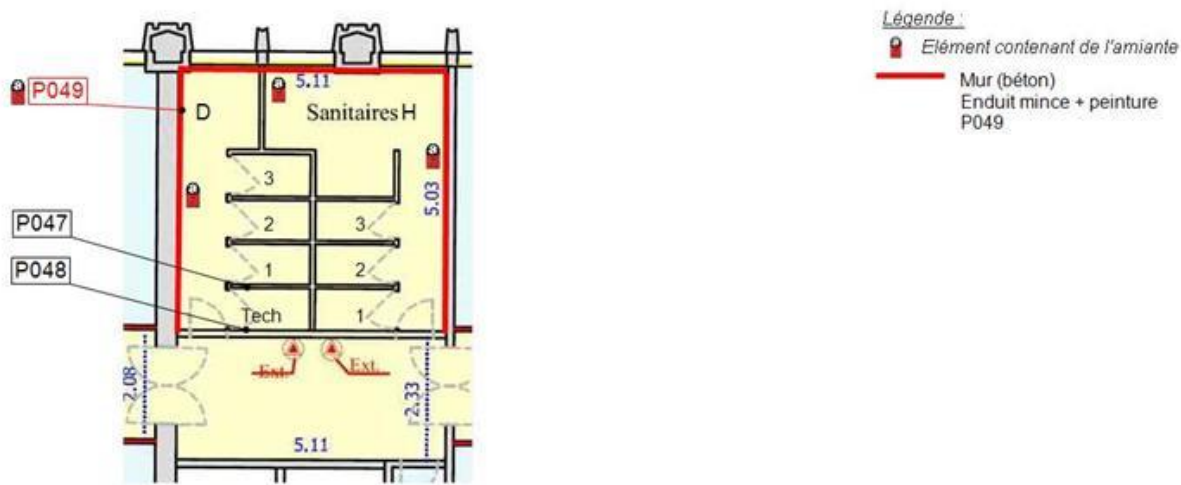
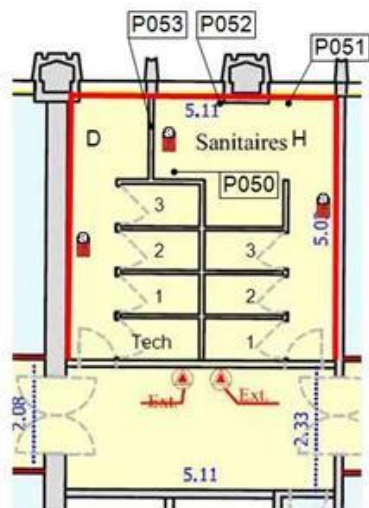


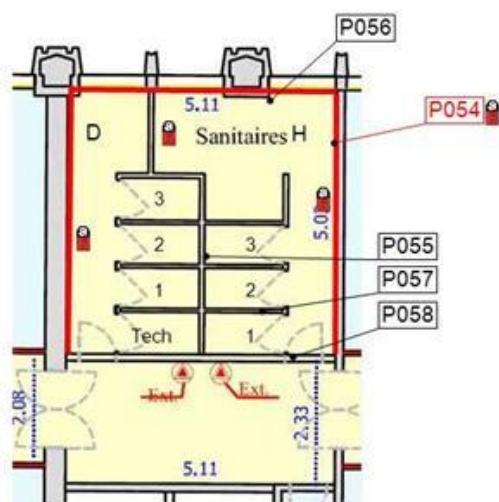
PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	6/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+4



Légende :

- Elément contenant de l'amiante
- Mur (béton)
Enduit mince + peinture
P049

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	7/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+5



Légende :

Elément contenant de l'amiante

Mur (Béton)
Enduit mince + pe
P054



PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	8/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+5 surélevé

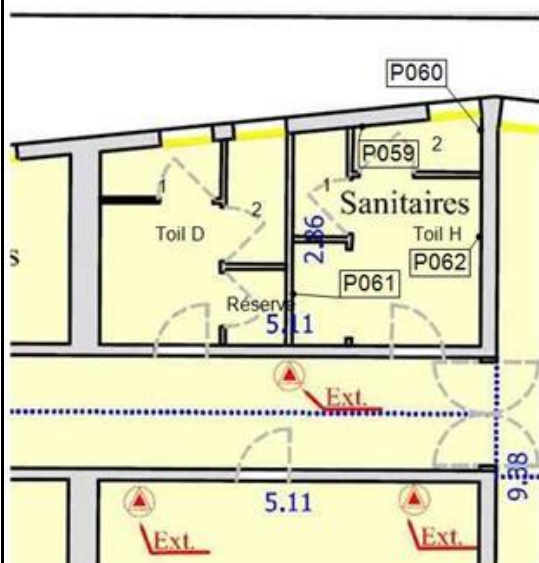


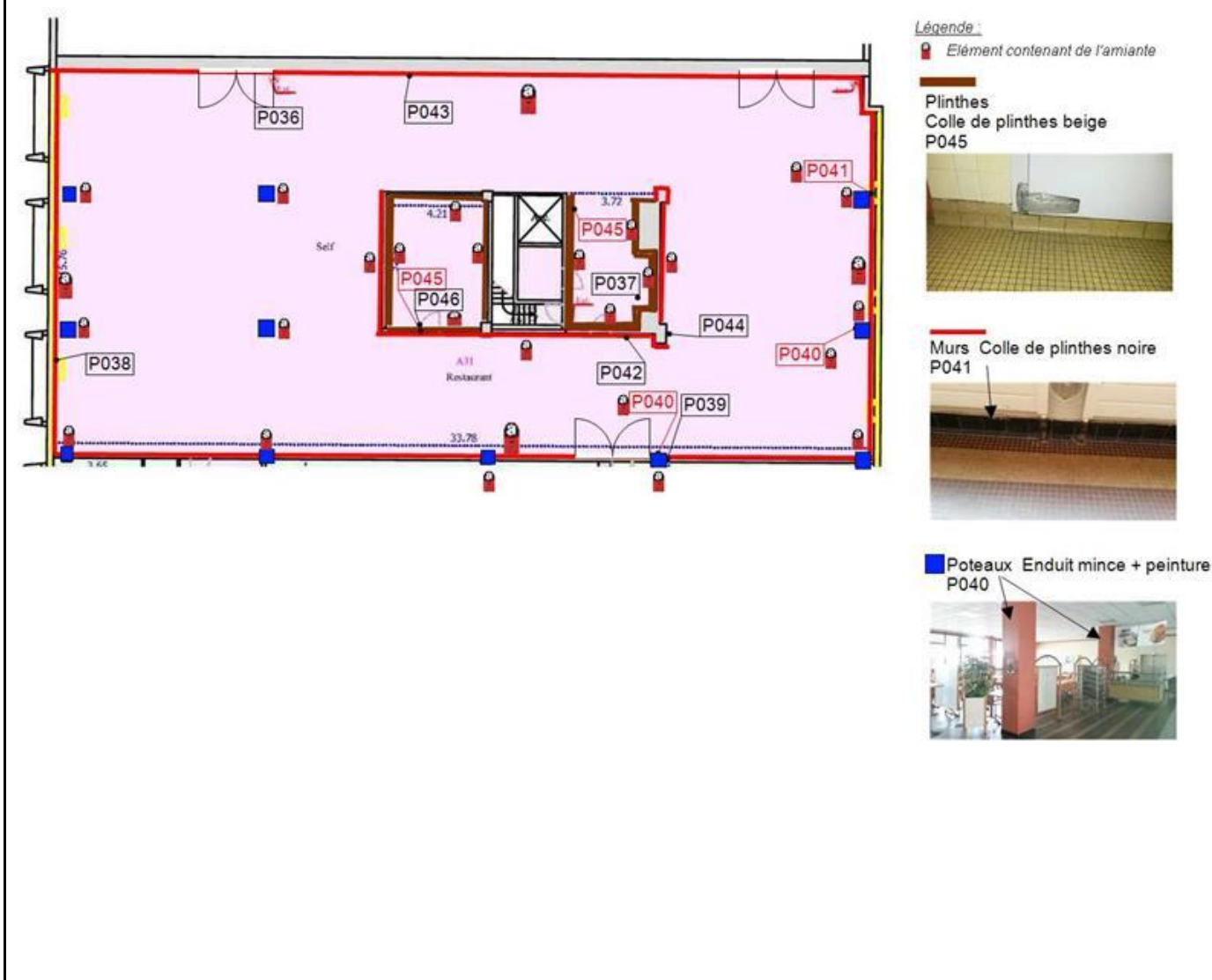
PLANCHE DE REPERAGE USUEL					
N° dossier :	16-07-003205			Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° planche :	9/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis Bureau CE/Bureau 305/unité de revenu

Légende :

Elément contenant de l'amiante

Mur extérieur (allège)
Enduit mince blanc +
peinture
P003/P004

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-07-003205				
N° planche :	10/10	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis RDC Restaurant



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PVS 001-062



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3981 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3981
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_01
Echantillon	P001 - Enduit + peinture - 4ème - Unité de revenu de remplacement - Mur doublé refend
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture / Matériau compact marron en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture + matériau compact marron en vrac non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3982 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3982
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_02
Echantillon	P002 - Colle de sol PVC - 4ème - Resp unité - Plancher - sol
Description ITGA	Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris avec fibres / Revêtement souple jaune / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Revêtement souple gris + revêtement souple jaune		Non analysé		
Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris avec fibres + colle polymère jaune non séparable + ragréage gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3983 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3983
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_03
Echantillon	P003 - Enduit mince blanc + peinture - 4ème - Unité de revenu de remplacement - Mur extérieur (allège)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3984 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3984
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_04
Echantillon	P004 - Enduit mince blanc + peinture - 4ème - Bureau 305 - Mur extérieur (allège)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3985 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3985
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_05
Echantillon	P005 - Enduit - 4ème - Dégagement en face ascenseur 1-2 - Mur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3986 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3986
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_06
Echantillon	P006 - peinture - 4ème - Dégagement en face ascenseur 1-2 - Mur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3987 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3987
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_07
Echantillon	P007 - Colle de carrelage + joints - 4ème - Toilettes H entrée personnel 1 - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise / Joint cassant gris / Ragrée gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + joint cassant gris + ragrée gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3988 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3988
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_08
Echantillon	P008 - Enduit + peinture - 4ème - W.CS n°1-1 H - Entrée personnel - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3989 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3989
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_09
Echantillon	P009 - Enduit + peinture - S1 - Toilettes H entrée personnel n°1 - Mur - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3990 EN DATE DU 21/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3990
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_10
Echantillon	P010 - Colle de faïence grise - S1 - Toilettés H entrée personnel n°1 - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle blanche / Couche plâtreuse blanche / Matériau gris en faible quantité / Joint cassant blanc / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + couche plâtreuse blanche non séparable + matériau gris en faible quantité non séparable + joint cassant blanc	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3991 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3991
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_11
Echantillon	P011 - Colle de faïence bleue - S1 - Toilettes H entrée personnel n°1 - Murs/doisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle blanche / Matériau gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + matériau gris non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3992 EN DATE DU 21/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3992
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_12
Echantillon	P012 - Colle de carrelage + joints - S1 - Toilettes H CPAM - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise / Matériau gris en vrac / Joint cassant gris en vrac / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + matériau gris en vrac non séparable + joint cassant gris en vrac non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3993 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3993
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_13
Echantillon	P013 - Enduit + peinture - S1 - Toilettés H CPAM - Mur (béton) - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3994 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3994
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_14
Echantillon	P014 - Enduit + peinture - S1 - Toilettes H CPAM - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3995 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3995
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_15
Echantillon	P015 - Colle de faïence bleue - S1 - Toilettes H CPAM - Murs/doissons - Toutes zones
Description ITGA	Colle blanche / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3996 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3996
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_16
Echantillon	P016 - Colle de faïence grise - S1 - Toilettés H CPAM - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtrée blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtrée blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3997 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3997
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_17
Echantillon	P017 - Colle de carrelage + joints - RDC - Toilettes H entrée personnel n°3 - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise / Matériau gris / Joint cassant gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + matériau gris + joint cassant gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3998 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3998
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_18
Echantillon	P018 - Enduit + peinture - RDC - Toilettes H entrée personnel n°3 - Mur (béton) - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3999 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-3999
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_19
Echantillon	P019 - Enduit + peinture - RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4000 EN DATE DU 21/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4000
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_20
Echantillon	P020 - Colle de faïence bleue - RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige avec poussières / Couche plâtrée blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige avec poussières + couche plâtrée blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4001 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4001
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_21
Echantillon	P021 - Colle de faïence grise - RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle blanche / Couche plâtrée blanche / Joint cassant blanc / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + couche plâtrée blanche non séparable + joint cassant blanc non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4002 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4002
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_22
Echantillon	P022 - Colle de plinthes - RDC - W.CS 1-5 H entrée personnel - Plinthes - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4003 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4003
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_23
Echantillon	P023 - Enduit + peinture - RDC - W.CS 1-3 H ELSM - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4004 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4004
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_24
Echantillon	P024 - Enduit + peinture + colle de faïence bleue - RDC - Toilettés H ELSM - Mur (béton) - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Colle blanche / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc non séparable + colle blanche + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4005 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4005
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_25
Echantillon	P025 - Colle de faïence bleue - RDC - W.CS 1-3 H ELSM - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4006 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4006
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_26
Echantillon	P026 - Colle de faïence grise - RDC - Toilettes H ELSM - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtrée blanche / Peinture / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtrée blanche non séparable + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4007 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4007
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_27
Echantillon	P027 - Enduit + peinture - 5ème - Toilettés H n°1 - Mur extérieur (béton) - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4008 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4008
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_28
Echantillon	P028 - Enduit + peinture - 5ème - W.CS 1-3 H n°1 - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4009/m1 EN DATE DU 28/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.
Ce rapport d'analyse annule et remplace le rapport d'analyse numéro IT151607-4009 émis précédemment qui doit être détruit. Toute utilisation de la version précédente et de ses éventuelles reproductions engage la responsabilité du destinataire du rapport.

Cliant :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4009
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_29
Echantillon	P029 - Colle de faïence grise - 1er - W.CS 1-3 H n°1 - Murs/doisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtreuse blanche / Peintures multiples / Joint cassant blanc / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtreuse blanche non séparable + peintures multiples non séparable + joint cassant blanc non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-4010/m1 EN DATE DU 28/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.
Ce rapport d'analyse annule et remplace le rapport d'analyse numéro IT151607-4010 émis précédemment qui doit être détruit. Toute utilisation de la version précédente et de ses éventuelles reproductions engage la responsabilité du destinataire du rapport.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75333
Echantillon ITGA : IT151607-4010
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 (CDP : 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_30
Echantillon	P030 - Colle de faïence bleue - 1er - Toilettes H n°1 - Murs/cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Colle blanche / Couche plâtreuse blanche / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + couche plâtreuse blanche non séparable + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3854 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3854
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_31
Echantillon	P031 - Colle de faïence bleue - 1er - Toilettes H n°1 - Mur refend
Description ITGA	Colle blanche en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche en vrac	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3855 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3855
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_32
Echantillon	P032 - Enduit + peinture - 2ème - Toilettes H n°2 - Mur couloir
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3856 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3856
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_33
Echantillon	P033 - Enduit + peinture - 2ème - Toilettes H n°2 - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3857 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3857
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_34
Echantillon	P034 - Colle de faïence bleue - 2ème - Toilettes H n°2 - Mur extérieur
Description ITGA	Colle grise avec poussières / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise avec poussières	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3858 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3858
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_35
Echantillon	P035 - Enduit + toile de verre + peinture - S1 - Bureau CE - Mur refend
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples / Toile fibreuse blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable + toile fibreuse blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3859 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3859
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_36
Echantillon	P036 - Colle de carrelage rouge/orange/gris + joints - RDC - Restaurant - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise / Matériau compact gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise non séparable + matériau compact gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3860 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3860
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_37
Echantillon	P037 - Colle de carrelage jaune + joints - RDC - Préparation - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise avec couche en papier / Joint cassant gris / Matériau compact gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise avec couche en papier non séparable + joint cassant gris non séparable + matériau compact gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3861 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3861
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_38
Echantillon	P038 - Enduit + peinture - RDC - Restaurant - Mur extérieur - Allège
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3862 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3862
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_39
Echantillon	P039 - Enduit projeté + peinture - RDC - Restaurant - Murs
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3863 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3863
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_40
Echantillon	P040 - Enduit mince + peinture - RDC - Restaurant - Poteaux
Description ITGA	Matériau gris en vrac / Peintures multiples en vrac / Enduit plâtreux blanc en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau gris en vrac + peintures multiples en vrac non séparable + enduit plâtreux blanc en faible quantité non séparable	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3864 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3864
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_41
Echantillon	P041 - Colle de plinthes noires - RDC - Restaurant - Murs
Description ITGA	Colle grise / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	3
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3865 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3865
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_42
Echantillon	P042 - Enduit + peinture - RDC - Restaurant - Cloisons (briques)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3866 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3866
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_43
Echantillon	P043 - Enduit + toile - RDC - Restaurant - Murs
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture / Toile fibreuse beige

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable + toile fibreuse beige non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3867 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3867
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_44
Echantillon	P044 - Colle de plinthes - RDC - Restaurant - Coffrage bois
Description ITGA	Colle beige avec couche cartonnée / Couche plâtreuse blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige avec couche cartonnée + couche plâtreuse blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3868 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3868
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
	16-07-003205_45
Echantillon	P045 - Colle de plinthes - RDC - Préparation - Plinthes
Description ITGA	Colle grise / Couche plâtrée blanche / Matériau compact gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + couche plâtrée blanche non séparable + matériau compact gris	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3869 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3869
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_46
Echantillon	P046 - Colle de faïence jaune - RDC - Plonge - Plonge - Murs
Description ITGA	Colle blanche / Couche plâtrée blanche / Joint cassant gris / Peinture / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + couche plâtrée blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Joint cassant gris + peinture + carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3870 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3870
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_47
Echantillon	P047 - Colle de faïence bleue - 3ème - Local technique n°2 - Murs
Description ITGA	Colle blanche / Couche plâtreuse blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + couche plâtreuse blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3871 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3871
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_48
Echantillon	P048 - Enduit + peinture - 3ème - Local technique n°2 - Mur couloir
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3872 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3872
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_49
Echantillon	P049 - Enduit + peinture - 3ème - Local technique n°2 - Mur refend - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3873 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3873
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_50
Echantillon	P050 - Colle de carrelage + joints - 4ème - Toilettes H n°4 - Plancher - sol
Description ITGA	Colle grise / Joint cassant gris / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle grise + joint cassant gris	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3874 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3874
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_51
Echantillon	P051 - Colle de faïence bleue - 4ème - Toilettes H n°4 - Murs
Description ITGA	Colle blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3875 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3875
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_52
Echantillon	P052 - Enduit + peinture - 4ème - Toilettes H n°4 - Poteau
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3876 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3876
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_53
Echantillon	P053 - Enduit + peinture - 4ème - Toilettes H n°4 - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3877 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3877
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_54
Echantillon	P054 - Enduit + peinture - 5ème - Toilettes H n°5 - Mur refend
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples	META le 21/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3878 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3878
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_55
Echantillon	P055 - Colle de faïence grise - 5ème - W.CS 1-3 H n°5 - Murs
Description ITGA	Colle beige / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + peintures multiples	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3879 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3879
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_56
Echantillon	P056 - Colle de faïence grise - 5ème - W.CS 1-3 H n°5 - Murs
Description ITGA	Colle beige / Couche plâtreuse blanche / Joint cassant beige / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + couche plâtreuse blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Joint cassant beige + carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3880 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3880
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_57
Echantillon	P057 - Enduit + peinture - 5ème - W.CS 1-3 H n°5 - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peintures multiples	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3881 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3881
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_58
Echantillon	P058 - Enduit + peinture - 5ème - W.CS 1-3 H n°5 - Mur couloir
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture / Matériau rouge en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable + matériau rouge en vrac non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3882 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3882
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_59
Echantillon	P059 - Enduit + peinture - 5ème surélévé - W.CS 1-3 H n°6 - Mur extérieur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3883 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3883
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_60
Echantillon	P060 - Colle de faïence grise - 5ème surelevé - W.CS 1-3 H n°6 - Murs
Description ITGA	Colle beige / Peintures multiples / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle beige + peintures multiples non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	2
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3884 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3884
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_61
Echantillon	P061 - Enduit + peinture - 5ème surélév - Toilettes H n°6 - Murs
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc + peinture non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT151607-3885 EN DATE DU 21/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courrières
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-75406
Echantillon ITGA : IT151607-3885
Reçu au laboratoire le : 15/07/2016

Réf. Client :

Commande	16-07-003205 A (CDP: 6087)
Dossier client	UIOSS - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-07-003205_62
Echantillon	P062 - Colle de faïence bleue - 5ème surélévé - Toilettes H n°6 - Murs
Description ITGA	Colle blanche / Peintures multiples / Couche plâtrée blanche / Carrelage

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle blanche + peintures multiples non séparable + couche plâtrée blanche non séparable	META le 21/07/2016	Amiante non détecté	---	1
Carrelage	Non analysé			

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 11

Page 1 / 1

ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de

l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;

– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



RAAT 499732



RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NFX 46-020 – Août 2017

Rapport N° 499732 établi le 16/04/2018

CPAM
41, rue de Touffenet
Etage RDC
86000 POITIERS



Programme de travaux : Travaux de restructuration de certains bureaux au RDC / R+1 et R+4.

Donneur d'ordre :

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN - 41 RUE DU TOUFFENET - 86000 POITIERS

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Mr VACHEROT (CPAM)

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

FLASHLAB - 38 Rue de l'Industrie - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN - Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5765

Opérateur de repérage : Lucas CHAMPAIN

QUALICONSULT IMMOBILIER

Futuroscope - Immeuble Antares - Teleport 4
86360 CHASSENEUIL DU POITOU
Tél. 0540163156 - Fax 0549006994
poitiers.qci@qualiconsult.fr



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	7
III.	OBSERVATIONS :	7
IV.	PREAMBULE	8
V.	BUT DE LA MISSION	8
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES	9
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	9
	1. Obligations du donneur d'ordre	9
	2. Phase de repérage	9
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	10
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES	10
	1. Liste des locaux visités et non visités	10
	2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante	11
	3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante	12
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	20

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - AUTRE(S) DOCUMENT(S) LIE(S) A LA CONSTRUCTION

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 7 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Enduit maigre plâtreux (Revêtements de mur)	1ère Etage Bureau SM2 , Cabinet medical 1, Cabinet medical 2	Résultat d'analyse	/
Enduit + peinture (Poteau intérieur)	1ère Etage Cabinet medical 1, Cabinet medical 2 Rdc - Zone 1 Bureau 12, Bureau 1, Bureau 11, Bureau A, Accueil service medical	Résultat d'analyse	/
Peinture verte sur allège fenêtre (Mur)	Rdc - Zone 1 Bureau 12, Bureau 11, Bureau 14, Bureau 16, Bureau A, Bureau 15, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Poteau extérieur)	Rdc - Zone 1 Bureau 12, Bureau 11, Bureau 14, Bureau 15, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Plâtre sur allège (Mur)	Rdc - Zone 1 Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Salle Thalassa, Salle de repos	Résultat d'analyse	/
Peinture bleu sur allège (Mur)	Rdc - Zone 1 Bureau 2, Bureau 3	Résultat d'analyse	/
Plâtre sur mur porteur (Mur)	Rdc - Zone 1 Bureau 3, Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Enduit (Mur béton)	Rdc - Zone 1 Bureau 4, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Poteau intérieur)	Rdc - Zone 1 Salle Thalassa	Résultat d'analyse	/
Enduit (Mur (béton))	Rdc - Zone 1 Bureau 15	Résultat d'analyse	/

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Enduit maigre plâtreux (Revêtements de mur)	<u>4ème Etage</u> Bureau 2 , Bureau 1, Salle réunion , Bureau 10	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux + peinture (Revêtements Poteaux (ext))	<u>4ème Etage</u> Bureau 2 , Bureau 1, Salle réunion	Résultat d'analyse	/
Dalle de faux plafond (Faux plafonds)	<u>4ème Etage</u> Bureau 2 , Bureau 5, Bureau 8, Bureau 4, Bureau 3, Bureau 1, Salle réunion , Bureau 10 <u>1ère Etage</u> Bureau CPAM , Cabinet medical 1, Cabinet medical 2, Bureau SM3 <u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 12, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 14, Bureau A, Salle Thalassa, Salle de repos , Bureau 15, Accueil service medical, Bureau 13 <u>Rdc - Zone 2</u> Bureau 1 sur plateforme , Dégagement pole relations clientèles, Bureau 2 sur plateforme , Plateforme téléphonique , Pole relation clientèle	Résultat d'analyse	/
PVC - colle jaune + ragréage (Sol)	<u>4ème Etage</u> Bureau 2 , Bureau 5, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 6, Bureau 4, Bureau 3, Bureau 1, Salle réunion , Bureau 10 <u>1ère Etage</u> Bureau SM2 , Bureau CPAM , Cabinet medical 1, Cabinet medical 2, Bureau SM1, Bureau SM3	Résultat d'analyse	/
Enduit + peinture (Poteau intérieur)	<u>4ème Etage</u> Bureau 2 , Salle réunion , Bureau 10 <u>1ère Etage</u> Bureau SM2 <u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 14, Bureau 15, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux (Revêtements de mur)	<u>4ème Etage</u> Bureau 5, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 6, Bureau 3	Résultat d'analyse	/
Dalle de sol dur + colle (Revêtements de sol)	<u>4ème Etage</u> Bureau 7	Résultat d'analyse	/
Bande calicot (Revêtements de mur)	<u>4ème Etage</u> Bureau 8	Résultat d'analyse	/
Placo-plâtre (Revêtements de mur)	<u>4ème Etage</u> Bureau 8	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux + peinture (Revêtements de poteaux (int))	<u>1ère Etage</u> Bureau SM2 , Cabinet medical 1	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Revêtements de mur)	<u>1ère Etage</u> Bureau SM2 , Bureau CPAM , Cabinet medical 1, Cabinet medical 2, Bureau SM1, Bureau SM3	Résultat d'analyse	/

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Enduit plâtreux + peinture (Poteau extérieur)	<u>1ère Etage</u> Bureau SM2 , Cabinet medical 1, Cabinet medical 2 <u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Revêtements de poteaux (int))	<u>1ère Etage</u> Bureau CPAM , Bureau SM3	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Poteaux extérieur)	<u>1ère Etage</u> Bureau CPAM , Bureau SM3	Résultat d'analyse	/
Colle de faïences + faïence (Revêtements de mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 12, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 15, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Ragréage (Revêtements de sol)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 12, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 14, Bureau A, Salle Thalassa, Salle de repos , Bureau 15, Accueil service medical, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Mur et cloisons)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 12, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 14, Bureau 16, Bureau A, Salle Thalassa, Bureau 15, Accueil service medical, Bureau 13	Résultat d'analyse	/
Enduit + tapisserie (Mur béton)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 12	Résultat d'analyse	/
Bande calicot + peinture (Mur (Placoplatre))	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 1, Bureau 1, Bureau 10, Bureau 11, Accueil service medical	Résultat d'analyse	/
Bande calicot + peinture (Mur (Placoplatre))	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 1	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Mur (cloison brique))	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 1, Salle Thalassa, Salle de repos , Accueil service medical	Résultat d'analyse	/
Peinture bleu (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 2	Résultat d'analyse	/
Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution, poteau et allège (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 2	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + tapisserie (Mur (cloison brique))	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 9	Résultat d'analyse	/
Revêtement de sol dur + colle (Revêtements de sol)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 11, DGT bureaux médecins	Résultat d'analyse	/
Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette) (Sol)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Plâtre + peinture beige sur poteau (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Bande de lissage sur cloison sèche	<u>Rdc - Zone 1</u>	Résultat d'analyse	/

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293

Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
(Mur)	Bureau 16		
Laine de verre + pare vapeur (dans plénum) (Plafond)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique (Plafond)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Peinture beige sur poteau (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau 16	Résultat d'analyse	/
Plâtre + peinture beige sur mur porteur (Mur)	<u>Rdc - Zone 1</u> Bureau A	Résultat d'analyse	/
Ragréage + colle (Revêtements de sol sous plancher technique)	<u>Rdc - Zone 2</u> DGT plateforme référents technique, DGT plateforme référents technique, Bureau 1 sur plateforme , Bureau 2 sur plateforme , Plateforme téléphonique	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux + peinture (Revêtements de mur)	<u>Rdc - Zone 2</u> DGT plateforme référents technique, Bureau 1 sur plateforme , Bureau 1 sur plateforme , Bureau 2 sur plateforme , Bureau 2 sur plateforme	Résultat d'analyse	/
Plaque de plâtre (Revêtements de mur)	<u>Rdc - Zone 2</u> Dégagement pole relations clientèles, Plateforme téléphonique , Pole relation clientèle	Résultat d'analyse	/
Lé en matériau plastique + colle (Revêtements de sol)	<u>Rdc - Zone 2</u> Dégagement pole relations clientèles, Pole relation clientèle	Résultat d'analyse	/

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Oui		ANNEXE 5
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Justification des écarts à la norme	/			
Observations	Au vue des résultats des analyses, il est préférable de considérer l'ensemble des enduits plâtreux ainsi que les peintures, sur les allèges, les poteaux intérieurs et extérieurs de la zone 1 des bureaux de la CPAM au RDC comme amianté, sauf en cas de contre indication sur analyse de laboratoire.			

Propriétaire :
Administration CPAM - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2018

Opérateur de repérage : **Lucas CHAMPAIN**

Certificat de compétence : **GINGER CATED - 12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF ST PIERRE - 78990 ELANCOURT (1673)**

Date de réalisation de la mission : le 28/03/2018
Date de la visite de reconnaissance : le 28/03/2018

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

**CPAM
41, rue de Touffenet
Etage RDC
86000 POITIERS**

Date de délivrance du permis de construire, ou le cas échéant, date de construction: **Antérieur au 1 Juillet 1997 (Date précise non fournie pas le donneur d'ordre)**

Destination présente et passé de du local ou de l'immeuble bâti : **BUREAUX**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

N° chrono	Nom de la société	Référence du rapport	Date du rapport	Portée du repérage (*)					Observations, réserves et remarques
				F/C	FP	MCA	DTA	Autre	
DIAG1	Qualiconsult	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906	30/04/2015			X		X	Diagnostic amiante avant travaux
DIAG2	Qualiconsult	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738	24/06/2015			X		X	Diagnostic amiante avant travaux
DIAG3	DEKRA	DAT CPAM Travaux 2017	10/01/2017			X		X	Diagnostic amiante avant travaux

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Programme de travaux :

Travaux de restructuration de certains bureaux au RDC / R+1 et R+4.

Voir descriptif en annexe.

Réf : Non fourni

Programme et périmètre de repérage

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Rdc - Zone 1 => Bureau 12, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 14, Bureau 16, Bureau A, Salle Thalassa, Salle de repos, Bureau 15, Accueil service médical, DGT bureaux médecins, Bureau 13	Sols / Murs / Plafonds
Rdc - Zone 2 => DGT plateforme référents technique, Bureau 1 sur plateforme, Dégagement pole relations clientèles, Bureau 2 sur plateforme, Plateforme téléphonique, Pole relation clientèle.	Sols / Murs / Plafonds
1ère Etage => Bureau SM2, Bureau CPAM, Cabinet médical 1, Cabinet médical 2, Bureau SM1, Bureau SM3	Sols / Murs / Plafonds
4ème Etage => Bureau 2, Bureau 5, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 6, Bureau 4, Bureau 3, Bureau 1, Salle réunion, Bureau 10	Sols / Murs / Plafonds

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Août 2017 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de repérage avant réalisation de travaux, **le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER le programme détaillé des travaux**, les plans du bâtiment ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante (rapports antérieurs, document concernant la construction, ...).

En cas de repérage avant travaux, le donneur d'ordre doit définir la nature et le périmètre de l'opération. Il ne doit pas imposer la méthode de repérage, celle-ci étant définie par la norme NF X 46-020.

Il ne doit pas définir le nombre de prélèvements à analyser. Le nombre d'investigations approfondies, de sondages, de prélèvements et d'analyses à effectuer ne peut pas être déterminé avant l'achèvement de la mission de repérage.

Le donneur d'ordre à la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les moyens d'accès pour le bon déroulement de sa mission et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de tous les instruments d'accès nécessaires.

Le donneur d'ordre informe les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent ;

Le donneur d'ordre est tenu :

- de vérifier la cohérence entre le programme de travaux, le périmètre et le programme de repérage proposés ;
- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisation ;
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- d'informer l'opérateur de repérage en cas de modification du programme de travaux,

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

2. Phase de repérage

La phase de repérage comporte deux étapes :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble ; pour cela, il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage

Dans un second temps, il :

- recherche et identifie les matériaux ou produits objets du programme de repérage ;
- repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante ;
- conclut sur la présence ou l'absence d'amiante.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leurs caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

Avertissements :

Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META).

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
4ème Etage	Bureau 2, Bureau 5, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 6, Bureau 4, Bureau 3, Bureau 1, Salle réunion, Bureau 10	/	/
1ère Etage	Bureau SM2, Bureau CPAM, Cabinet médical 1, Cabinet médical 2, Bureau SM1, Bureau SM3	/	/
Rdc - Zone 1	Bureau 12, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 14, Bureau 16, Bureau A, Salle Thalassa, Salle de repos, Bureau 15, Accueil service médical, DGT bureaux médecins, Bureau 13	/	/
Rdc - Zone 2	DGT plateforme référents technique, Bureau 1 sur plateforme, Dégagement pole relations clientèles, Bureau 2 sur plateforme, Plateforme téléphonique, Pole relation clientèle	/	/

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : P10
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P10
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P10
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur mur porteur	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P02
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur mur porteur	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P02
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P06
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau A - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : Cf. P06
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : P6
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P6
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture bleu sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : P5
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture bleu sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P5
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : P2
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 7 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Salle de repos - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Mur béton	Enduit	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P035
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture bleu sur allège	QC-DAT 06.2015-RDC-ELSM86-189520_at_1435225738 Résultat d'analyse : Cf. P5
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P022
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P026
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P007
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P007
Bureau A - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P017
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Mur (béton)	Enduit	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P033
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Mur béton	Enduit	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P010
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P034
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P034
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P034
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P034
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P034
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P028
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P38
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P38

3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 2 - 4ème Etage	Cloison amovible	Aluminium	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
Bureau 5 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 7 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 8 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 6 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 4 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 1 - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Salle réunion - 4ème Etage	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Revêtement de sol	Parquet	
Bureau 7 - Rdc - Zone 1	Revêtement de sol	Parquet	
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Cloison amovible	aluminium	
Bureau 2 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Cloison amovible	aluminium	

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 2 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : P1
Bureau 1 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P1
Salle réunion - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P1
Bureau 10 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P1
Bureau 2 - 4ème Etage	Revêtements Poteaux (ext)	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P2
Bureau 1 - 4ème Etage	Revêtements Poteaux (ext)	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P2
Salle réunion - 4ème Etage	Revêtements Poteaux (ext)	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P2
Bureau 2 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : P3
Bureau 5 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 8 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 4 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 3 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 1 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Salle réunion - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 10 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P3
Bureau 5 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : P4
Bureau 7 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P4
Bureau 8 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P4
Bureau 6 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P4
Bureau 3 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	Résultat d'analyse : Cf. P4
Bureau 8 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Bande calicot	Résultat d'analyse : P7

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 8 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Placo-plâtre	Résultat d'analyse : P8
Bureau 7 - 4ème Etage	Revêtements de sol	Dalle de sol dur + colle	Résultat d'analyse : P9
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P11
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P11
Bureau CPAM - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P12
Bureau SM3 - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P12
Bureau CPAM - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P13
Bureau SM3 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P13
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P14
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P14
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P14
Bureau SM1 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P14
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	Résultat d'analyse : P15
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	Résultat d'analyse : Cf. P15
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	Résultat d'analyse : Cf. P15
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	Résultat d'analyse : Cf. P15
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	Résultat d'analyse : Cf. P15
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : P16
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau A - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Salle de repos - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : Cf. P16

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	Résultat d'analyse : P17
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P18
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 7 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau A - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P18
DGT bureaux médecins - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Revêtement de sol dur + colle	Résultat d'analyse : P19
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Revêtement de sol dur + colle	Résultat d'analyse : Cf. P19
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P20
Bureau 2 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P20
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : P21
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P21
Bureau 2 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	Résultat d'analyse : Cf. P21
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	Résultat d'analyse : P22
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	Résultat d'analyse : Cf. P22
Bureau 2 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	Résultat d'analyse : Cf. P22
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	Résultat d'analyse : P23
Plateforme téléphonique - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	Résultat d'analyse : Cf. P23
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Plaque de plâtre	Résultat d'analyse : P24

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Plateforme téléphonique - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Plaque de plâtre	Résultat d'analyse : Cf. P24
Pole relation clientèle - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Plaque de plâtre	Résultat d'analyse : Cf. P24
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : P25
Bureau CPAM - 1ère Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau SM3 - 1ère Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 7 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau A - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Salle de repos - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Bureau 2 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Plateforme téléphonique - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Pole relation clientèle - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	Résultat d'analyse : Cf. P25
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol	Lé en matériau plastique + colle	Résultat d'analyse : P26
Pole relation clientèle - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol	Lé en matériau plastique + colle	Résultat d'analyse : Cf. P26

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293

Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSOCPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre + peinture beige sur poteau	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P3
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Bande de lissage sur cloison sèche	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P7
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Sol	Ragréage + colle jaune (sous dalle moquette)	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P1
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P8
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture beige sur poteau	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P4
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Plafond	Laine de verre + pare vapeur (dans plénum)	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P9
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Mur	Peinture bleu	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P12
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre + peinture bleu sur cloison de distribution, poteau et allège	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P11
Bureau 16 - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre + peinture verte sur allège fenêtre	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P5
Bureau A - Rdc - Zone 1	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur porteur	QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371_at_1430405906 Résultat d'analyse : P10
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P011
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P011
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P011
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Mur (cloison brique)	Enduit plâtreux + tapisserie	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P05
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P012
Bureau 2 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 3 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 4 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 5 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 6 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 7 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P012
Bureau 8 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P08
Bureau 9 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P08
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P08
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P024
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P019

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Mur (cloison brique)	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P023
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Mur (cloison brique)	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P027
Salle Thalassa - Rdc - Zone 1	Mur (cloison brique)	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P027
Salle de repos - Rdc - Zone 1	Mur (cloison brique)	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P027
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P025
Bureau 1 - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P020
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Mur béton	Enduit + tapisserie	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P006
Bureau 15 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P013
Bureau 14 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P013
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P013
Bureau SM3 - 1ère Etage	Poteaux extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P47
Bureau CPAM - 1ère Etage	Poteaux extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P47
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P37
Bureau SM2 - 1ère Etage	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P37
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Poteau extérieur	Enduit plâtreux + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P37
Bureau 10 - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P04
Bureau 11 - Rdc - Zone 1	Mur (Placoplatre)	Bande calicot + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P04
Bureau SM3 - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P40
Bureau SM2 - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P40
Bureau CPAM - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P40
Cabinet médical 1 - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P40
Cabinet médical 2 - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P40
Bureau SM1 - 1ère Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P40
Bureau 2 - 4ème Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P71
Salle réunion - 4ème Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P71
Bureau 10 - 4ème Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P71
Bureau SM2 - 1ère Etage	Poteau intérieur	Enduit + peinture	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P44
Bureau 2 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : P69
Bureau 5 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 7 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 8 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 6 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293

Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Bureau 4 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 3 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 1 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Salle réunion - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69
Bureau 10 - 4ème Etage	Sol	PVC - colle jaune + ragréage	DAT CPAM Travaux 2017 Résultat d'analyse : Cf. P69

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Bureau 2 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	P1	Négatif
Bureau 2 - 4ème Etage	Revêtements Poteaux (ext)	Enduit maigre plâtreux + peinture	P2	Négatif
Bureau 2 - 4ème Etage	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	P3	Négatif
Bureau 5 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	P4	Négatif
Bureau 5 - 4ème Etage	Revêtements de poteaux (ext)	Enduit maigre plâtreux + peinture	P5	Négatif
Bureau 5 - 4ème Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit maigre plâtreux	P6	Négatif
Bureau 8 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Bande calicot	P7	Négatif
Bureau 8 - 4ème Etage	Revêtements de mur	Placo-plâtre	P8	Négatif
Bureau 7 - 4ème Etage	Revêtements de sol	Dalle de sol dur + colle	P9	Négatif
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux	P10	Positif
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit maigre plâtreux + peinture	P11	Négatif
Bureau CPAM - 1ère Etage	Revêtements de poteaux (int)	Enduit plâtreux + peinture	P12	Négatif
Bureau CPAM - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	P13	Négatif
Bureau SM2 - 1ère Etage	Revêtements de mur	Enduit plâtreux + peinture	P14	Négatif
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Revêtements de mur	Colle de faïences + faïence	P15	Négatif
Bureau 12 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	P16	Négatif
Bureau 13 - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Ragréage	P17	Négatif
Accueil service médical - Rdc - Zone 1	Mur et cloisons	Enduit plâtreux + peinture	P18	Négatif
DGT bureaux médecins - Rdc - Zone 1	Revêtements de sol	Revêtement de sol dur + colle	P19	Négatif
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	P20	Négatif
Bureau 1 sur plateforme - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	P21	Négatif
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	P22	Négatif
DGT plateforme référents technique - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol sous plancher technique	Ragréage + colle	P23	Négatif
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Revêtements de mur	Plaque de plâtre	P24	Négatif
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Faux plafonds	Dalle de faux plafond	P25	Négatif
Dégagement pole relations clientèles - Rdc - Zone 2	Revêtements de sol	Lé en matériau plastique + colle	P26	Négatif

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

[illegible]

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

QC-DAT 04.2015-RDC-ELSM86-171371 at 1430405906 : Résultats d'analyses

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche
N°3 / 9

**Rapport N°189520
du 24/06/2015
RDC**

LEGENDE

P → **Prélèvement négatif**

P → **Prélèvement positif**

S → **Sondage**

**Matériaux ou Produits
Contenant de l'Amiante**

**Représentation
graphique**

Plâtre sur allège

Peinture bleu sur allège

Divers

**Représentation
graphique**

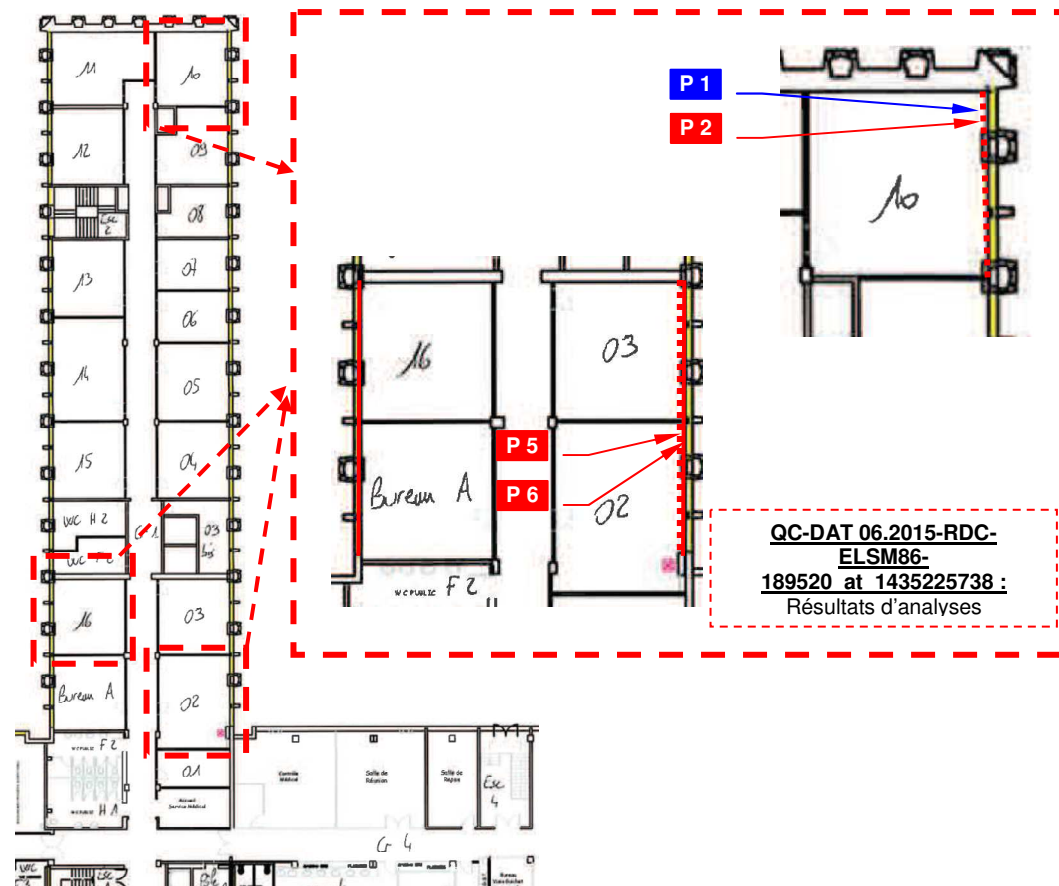


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Lucas CHAMPAIN

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche
N°4 / 9

**Rapport N° 16-12-
018278 A du
10/01/2017
RDC-1**

LEGENDE

P → **Prélèvement négatif**

P → **Prélèvement positif**

S → **Sondage**

**Matériaux ou Produits
Contenant de l'Amiante**

**Représentation
graphique**

Enduit + peinture (poteau
intérieur)



Divers

**Représentation
graphique**

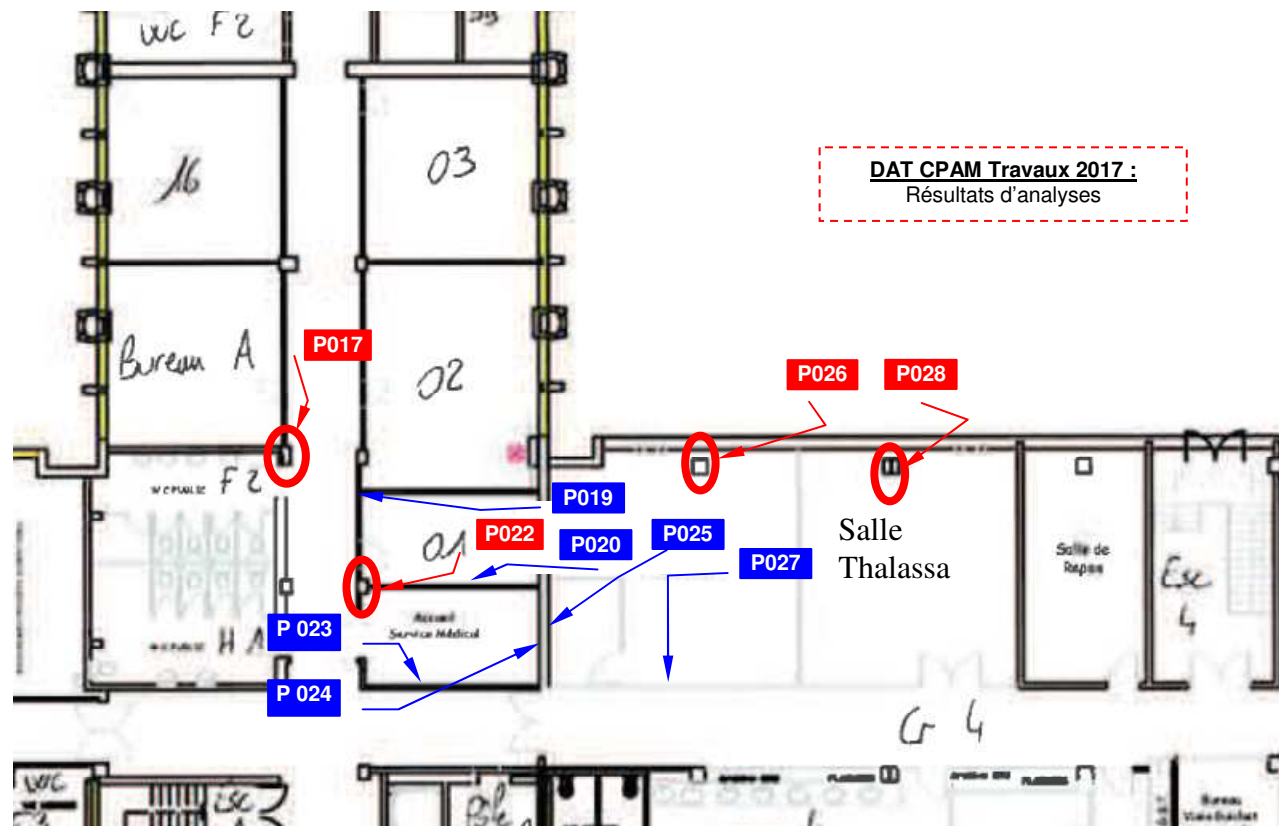


PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Lucas CHAMPAIN

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche
N°5 / 9

**Rapport N° 16-12-
018278 A du
10/01/2017
RDC-2**

LEGENDE

P → **Prélèvement négatif**

P → **Prélèvement positif**

S → **Sondage**

**Matériaux ou Produits
Contenant de l'Amiante**

**Représentation
graphique**

Enduit + peinture (poteau
intérieur)

0

Enduit (mur béton)

—

Enduit plâtreux + peinture
(poteau extérieur)

□

Divers

**Représentation
graphique**

DAT CPAM Travaux 2017 :
Résultats d'analyses

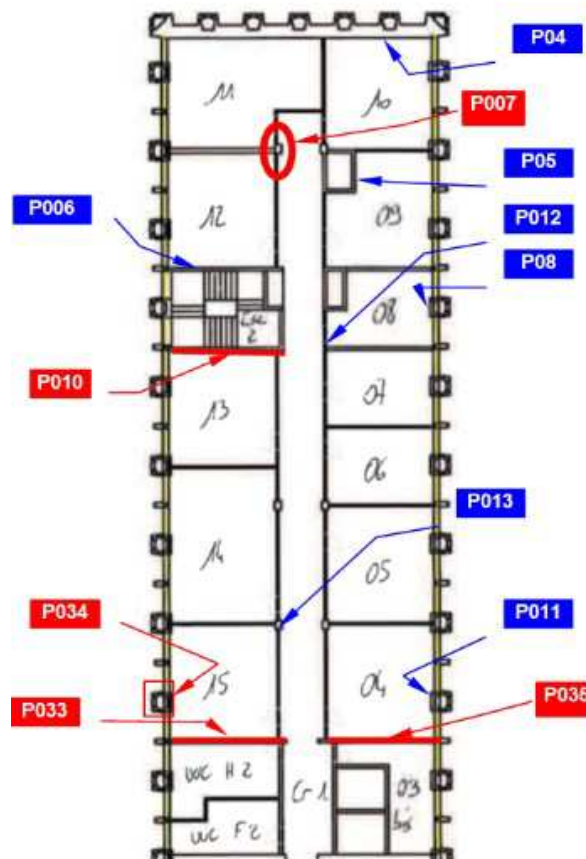


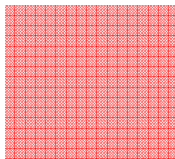
PLANCHE DE REPERAGE USUEL

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Lucas CHAMPAIN

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche N°6 / 9		NIVEAU : RDC Zone 1	
LEGENDE			
P		Prélèvement négatif	
P		Prélèvement positif	
S		Sondage	
Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante		Représentation graphique	
Au vue des résultats des analyses, il est préférable de considérer l'ensemble des enduits plâtreux ainsi que les peintures, sur les allèges, les poteaux intérieurs et extérieurs de la zone définie comme amianté, sauf en cas de contre indication sur analyse de laboratoire.			
Divers		Représentation graphique	
Zone non concerné par les travaux			

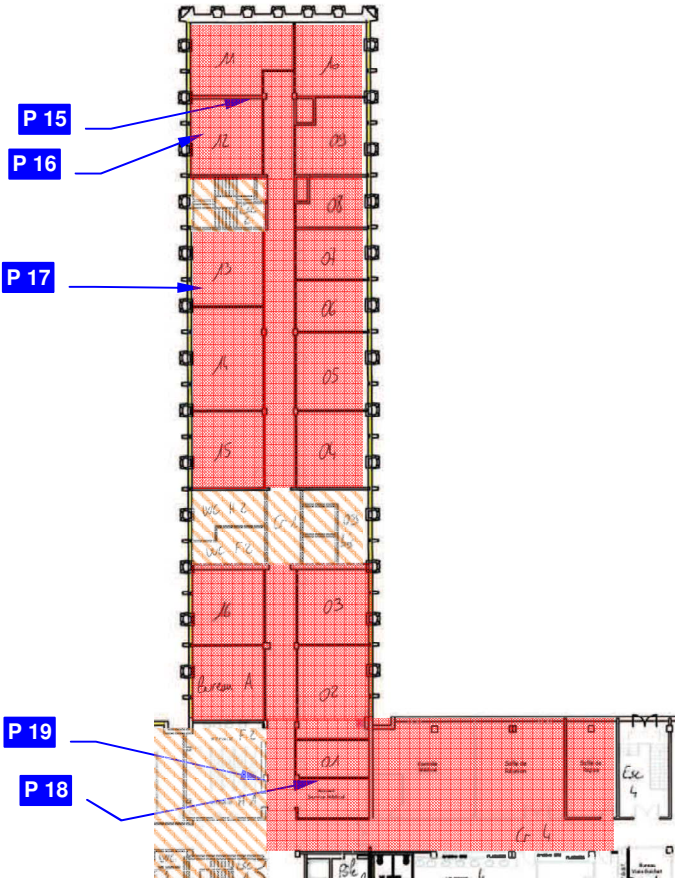


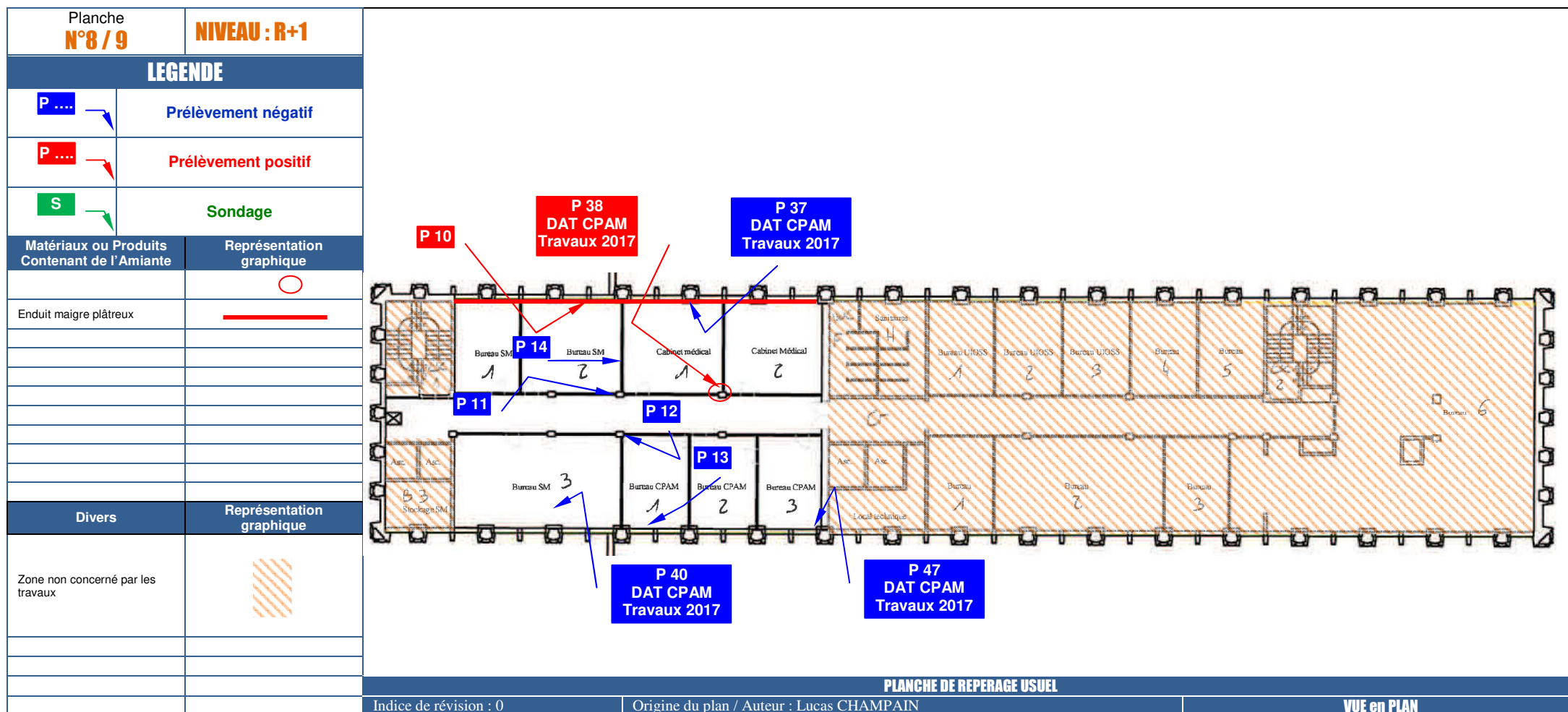
PLANCHE DE REPERAGE USUEL		
Indice de révision : 0	Origine du plan / Auteur : Lucas CHAMPAIN	VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche N°7 / 9		NIVEAU : RDC Zone 2	
LEGENDE			
P		Prélèvement négatif	
P		Prélèvement positif	
S		Sondage	
Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante		Représentation graphique	



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche N°9 / 9		NIVEAU : R+4
LEGENDE		
P →	Prélèvement négatif	
P →	Prélèvement positif	
S →	Sondage	
Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante	Représentation graphique	
Divers	Représentation graphique	
Zone non concerné par les travaux		

The diagram shows a detailed floor plan of level R+4 with various rooms labeled: Bureau 1, Bureau 2, Réunion, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Archives Invalidité, Archives, Réception, and Régie. Sampling points are marked as follows:
 - P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8: Located along the top and bottom walls.
 - P69 and P71: Located near the top wall, specifically noted as 'DAT CPAM Travaux 2017'.
 Blue arrows indicate the direction of sampling or survey from each point.

PLANCHE DE REPERAGE USUEL		
Indice de révision : 0	Origine du plan / Auteur : Lucas CHAMPAIN	VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Bureau 2 (4ème Etage)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	9 / 9
---------	--------------



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	Bureau 2 (4ème Etage)
Composant de la construction	Revêtements Poteaux (ext)
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	9 / 9
---------	--------------



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	Bureau 2 (4ème Etage)
Composant de la construction	Faux plafonds
Partie du composant	Dalle de faux plafond
Présence d'amiante	Non
Plan N°	9 / 9



PRELEVEMENT : P4

Pièce ou Local	Bureau 5 (4ème Etage)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux
Présence d'amiante	Non
Plan N°	9 / 9



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	Bureau 5 (4ème Etage)
Composant de la construction	Revêtements de poteaux (ext)
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	9 / 9



PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	Bureau 5 (4ème Etage)
Composant de la construction	Revêtements de poteaux (int)
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux
Présence d'amiante	Non
Plan N°	9 / 9



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Bureau 8 (4ème Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de mur	
Partie du composant	Bande calicot	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	9 / 9	

PRELEVEMENT : P8

Pièce ou Local	Bureau 8 (4ème Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de mur	
Partie du composant	Placo-plâtre	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	9 / 9	

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Bureau 7 (4ème Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de sol	
Partie du composant	Dalle de sol dur + colle	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	9 / 9	

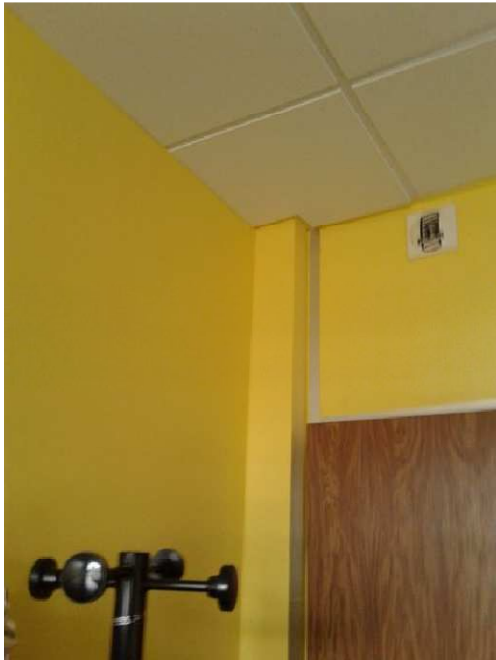
PRELEVEMENT : P10

Pièce ou Local	Bureau SM2 (1ère Etage)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	8 / 9

A photograph showing a yellow wall. In the foreground, there is a black metal frame, possibly a ladder or a stand, with a cardboard box leaning against it. The box has some text on it, including "Pneum". To the right, a portion of a wooden door or panel is visible.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	Bureau SM2 (1ère Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de poteaux (int)	
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	8 / 9	

PRELEVEMENT : P12

Pièce ou Local	Bureau CPAM (1ère Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de poteaux (int)	
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	8 / 9	

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P13

Pièce ou Local	Bureau CPAM (1ère Etage)	
Composant de la construction	Revêtements de mur	
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	8 / 9	

PRELEVEMENT : P14

Pièce ou Local	Bureau SM2 (1ère Etage)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	8 / 9



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P15

Pièce ou Local	Bureau 12 (Rdc - Zone 1)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Colle de faïences + faïence
Présence d'amiante	Non
Plan N°	6 / 9



PRELEVEMENT : P16

Pièce ou Local	Bureau 12 (Rdc - Zone 1)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	6 / 9



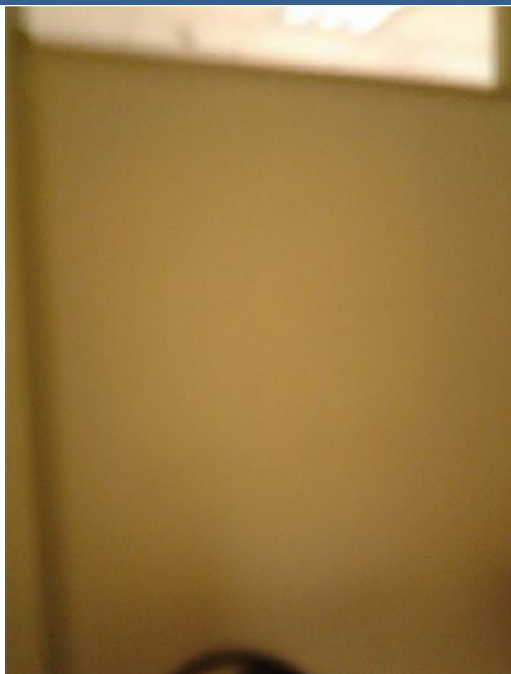
Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P17

Pièce ou Local	Bureau 13 (Rdc - Zone 1)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Ragréage
Présence d'amiante	Non
Plan N°	6 / 9



PRELEVEMENT : P18

Pièce ou Local	Accueil service médical (Rdc - Zone 1)	
Composant de la construction	Mur et cloisons	
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	6 / 9	

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P19

Pièce ou Local	DGT bureaux médecins (Rdc - Zone 1)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Revêtement de sol dur + colle

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **6 / 9**



PRELEVEMENT : P20

Pièce ou Local	Bureau 1 sur plateforme (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **7 / 9**



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P21

Pièce ou Local	Bureau 1 sur plateforme (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **7 / 9**

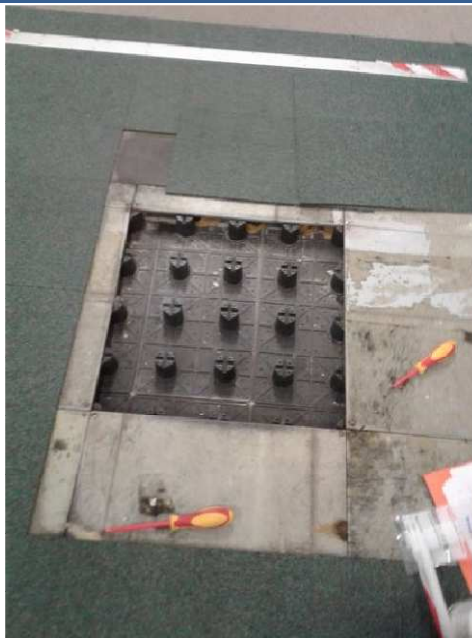


PRELEVEMENT : P22

Pièce ou Local	DGT plateforme référents technique (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de sol sous plancher technique
Partie du composant	Ragréage + colle

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **7 / 9**



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P23

Pièce ou Local	DGT plateforme référents technique (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de sol sous plancher technique
Partie du composant	Ragréage + colle
Présence d'amiante	Non
Plan N°	7 / 9



PRELEVEMENT : P24

Pièce ou Local	Dégagement pole relations clientèles (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de mur
Partie du composant	Plaque de plâtre
Présence d'amiante	Non
Plan N°	7 / 9



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P25

Pièce ou Local	Dégagement pole relations clientèles (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Faux plafonds
Partie du composant	Dalle de faux plafond
Présence d'amiante	Non
Plan N°	7 / 9



PRELEVEMENT : P26

Pièce ou Local	Dégagement pole relations clientèles (Rdc - Zone 2)
Composant de la construction	Revêtements de sol
Partie du composant	Lé en matériau plastique + colle
Présence d'amiante	Non
Plan N°	7 / 9



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 499732/P1 Référence FlashLab : 18FP004827 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 03/04/2018 Date d'analyse : 06/04/2018 Date d'édition : 09/04/2018 à 18:45
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Référence échantillon client : P0001 - Enduit maigre plâtreu					
Localisation : Bureau 2 (4ème Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Référence échantillon client : P0002 - Enduit maigre plâtreu + peinture					
Localisation : Bureau 2 (4ème Etage) / Revêtements Poteaux (ext)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 Référence échantillon client : P0003 - Dalle de faux plafond					
Localisation : Bureau 2 (4ème Etage) / Faux plafonds					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Laine de verre	# MOLP	Matériau synthétique, Fibres de verre	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Laine de verre, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004 Référence échantillon client : P0004 - Enduit maigre platreux					
Localisation : Bureau 5 (4ème Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005 Référence échantillon client : P0005 - Enduit maigre plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau 5 (4ème Etage) / Revêtements de poteaux (ext)					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Rapport MS V2.0

1/5

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 499732/P1 Référence FlashLab : 18FP004827 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 03/04/2018 Date d'analyse : 06/04/2018 Date d'édition : 09/04/2018 à 18:45
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 006 Référence échantillon client : P0006 - Enduit maigre plâtreux					
Localisation : Bureau 5 (4ème Etage) / Revêtements de poteaux (int)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Matériau dur, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 007 Référence échantillon client : P0007 - Bande calicot					
Localisation : Bureau 8 (4ème Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008 Référence échantillon client : P0008 - Placo-plâtre					
Localisation : Bureau 8 (4ème Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009 Référence échantillon client : P0009 - Dalle de sol dur + colle					
Localisation : Bureau 7 (4ème Etage) / Revêtements de sol					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Colle de faïence/carrelage, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010 Référence échantillon client : P0010 - Enduit maigre plâtreux					
Localisation : Bureau SM2 (1ère Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile
Référence échantillon FlashLab : 011 Référence échantillon client : P0011 - Enduit maigre plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau SM2 (1ère Etage) / Revêtements de poteaux (int)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 499732/P1 Référence FlashLab : 18FP004827 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 03/04/2018 Date d'analyse : 06/04/2018 Date d'édition : 09/04/2018 à 18:45
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 012 Référence échantillon client : P0012 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau CPAM (1ère Etage) / Revêtements de poteaux (int)					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Analyse globale, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 013 Référence échantillon client : P0013 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau CPAM (1ère Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 014 Référence échantillon client : P0014 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau SM2 (1ère Etage) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 015 Référence échantillon client : P0015 - Colle de faïences + faïence					
Localisation : Bureau 12 (RDC) / Revêtements de mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Colle de faïence/carrelage, Peinture, Indissociables, Carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 016 Référence échantillon client : P0016 - Ragréage					
Localisation : Bureau 12 (RDC) / Revêtements de sol					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 017 Référence échantillon client : P0017 - Ragréage					
Localisation : Bureau 13 (Rdc) / Revêtements de sol					
- Ragréage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

3/5

Rapport M5 V2.0

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 499732/P1 Référence FlashLab : 18FP004827 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 03/04/2018 Date d'analyse : 06/04/2018 Date d'édition : 09/04/2018 à 18:45
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 018					
Référence échantillon client : P0018 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Accueil service médical (Rdc) / Mur et cloisons					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 019					
Référence échantillon client : P0019 - Revêtement de sol dur + colle					
Localisation : DGT bureaux médecins (Rdc) / Revêtements de sol					
- Colle de faïence/carrelage, Colle jaune, Carrelage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 020					
Référence échantillon client : P0020 - Enduit maigre plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau 1 sur plateforme (RDC) / Revêtements de mur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 021					
Référence échantillon client : P0021 - Enduit maigre plâtreux + peinture					
Localisation : Bureau 1 sur plateforme (RDC) / Revêtements de mur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 022					
Référence échantillon client : P0022 - Ragréage + colle					
Localisation : DGT plateforme référents technique (Rdc) / Revêtements de sol sous plancher technique					
- Colle jaune, Ragréage, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 023					
Référence échantillon client : P0023 - Ragréage + colle					
Localisation : DGT plateforme référents technique (Rdc) / Revêtements de sol sous plancher technique					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 024					
Référence échantillon client : P0024 - Plaque de plâtre					
Localisation : Dégagement pole relations clientèles (Rdc) / Revêtements de mur					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 499732/P1 Référence FlashLab : 18FP004827 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 03/04/2018 Date d'analyse : 06/04/2018 Date d'édition : 09/04/2018 à 18:45
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 025 Référence échantillon client : P0025 - Dalle de faux plafond					
Localisation : Dégagement pole relations clientèles (Rdc) / Faux plafonds					
- Papier, Laine de verre	# MOLP	Matériau granuleux, Matériau synthétique, Fibres de papier, Fibres de verre	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 026 Référence échantillon client : P0026 - Lé en matériau plastique + colle					
Localisation : Dégagement pole relations clientèles (Rdc) / Revêtements de sol					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Colle jaune, Ragréage, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Plaque souple	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Elodie MICHEL

Chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

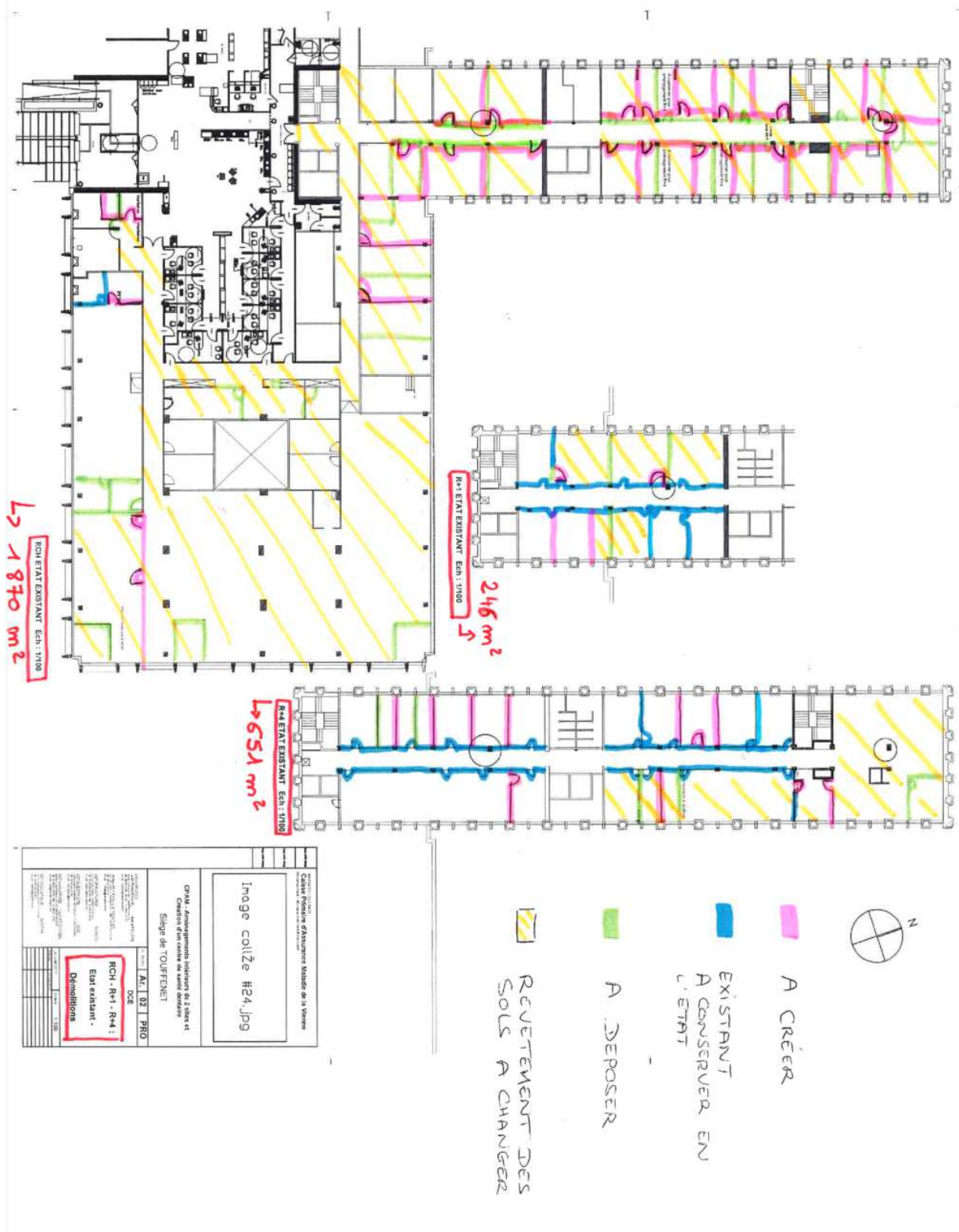
5/5

Rapport M5 V2.0

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - AUTRE(S) DOCUMENT(S) LIE(S) A LA CONSTRUCTION

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous : **QUALICONSULT IMMOBILIER** (490 676 293 RCS Paris) 8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrément

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2018**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 09/01/2018


MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 952
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros
RCS Le Mans 440 048 952

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

Société anonyme, au capital de 142 622 008 euros
RCS Le Mans 440 042 174

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 7 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par
GINGER CATED à :

CHAMPAIN Lucas sous le numéro 1673

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

		Intitulé du type de diagnostic technique Immobilier	Date d'effet	Date d'expiration	
☒	Amiante sans mention	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	17/11/2016	16/11/2021	C
☒	Plomb	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	17/11/2016	16/11/2021	C
	☐ Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)			
☒	Termites ☒ Métropole: ☐ Outremer:	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	29/11/2016	28/11/2021	C
☒	DPE ☐ Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	16/12/2016	15/12/2021	C
☒	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	03/02/2017	02/02/2022	C
☒	Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	16/12/2016	15/12/2021	C

Légende: C=Certification - R=Recertification - T=Transfert

Le vendredi 3 février 2017

Le Directeur Ginger Cated
Michel KHATIB







ACCREDITATION
N° 4-0064
PORTES
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

E20 - v13 du 18/08/2016
Ref: 31673C2C2017



RAAT 16-12-018278 A



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

A	INFORMATIONS GENERALES	
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bâtiment		Adresse : 41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
Cat. du bâtiment : Autres		
Nombre de Parties d'immeuble : 57		Propriété de: CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN
Référence Cadastre : NC		41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX 9
Date du Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997		
A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN		Documents remis : Plan
Adresse : 41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX 9		Moyens mis à disposition : Accompagnateur
Qualité :		
A.3	EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 16-12-018278 A		Date d'émission du rapport : 10/01/2017
Le repérage a été réalisé le : 27/12/2016		Accompagnateur : VACHEROT DAVID
Par : DRAPEAU SAMUEL		Laboratoire d'Analyses : EUROFINS
N° certificat de qualification : A/13-539		Adresse laboratoire : Chemin des Maures 33170 GRADIGNAN
Date d'obtention : 18/09/2013		Numéro d'accréditation : 1-5840
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : APAVE CERTIFICATION 191 rue de Vaugirard 75738 PARIS CEDEX 15		Organisme d'assurance professionnelle : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE – 4 rue Jules Lefevre – 75426 Paris Cedex 09
Date de commande : 22/12/2016		N° de contrat d'assurance et date de validité : XFR0050627LI du 01/01/2017 au 31/12/2017 XFR0048625FI09A du 01/01/2017 au 31/12/2017
NATURE DES TRAVAUX		
Prélèvements sur demande du donneur d'ordre avec fourniture du plan pour l'emplacement des prélèvements. Pas d'information sur la nature des travaux.		
B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise		Date d'établissement du rapport : Fait à ISLE le 10/01/2017
		Nom du diagnostiqueur : DRAPEAU SAMUEL

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
NATURE DES TRAVAUX.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION.....	14
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	14
PROGRAMME DE REPERAGE.....	15
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	17
RAPPORTS PRECEDENTS	17
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	17
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION....	18
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	18
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	18
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	19
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	20
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	21
COMMENTAIRES	22
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	23
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	60
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	65
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	193

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
1	Bureau 2	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
4	Bureau 3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	Résultat d'analyse	
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	Résultat d'analyse	
5	Bureau 5	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	Résultat d'analyse	
8	Dégagement 3 RDC	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
13	Bureau 14	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	Résultat d'analyse	
14	Local informatique	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	

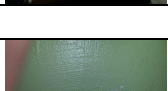
N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
18	Salle d'attente	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
19	Bureau 17	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	Résultat d'analyse	
20	Salle Thalassa	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	Résultat d'analyse	
22	Bureau Open space - Zone 1	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	Résultat d'analyse	
24	Bureau 17	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	Résultat d'analyse	
25	Bureau 19	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
26	Bureau 20	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	Résultat d'analyse	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
32	Dégagement	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
35	Bureau 27	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	Résultat d'analyse	
41	Bureau 35	4ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	Résultat d'analyse	
47	Sanitaires Hommes n°2	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	Résultat d'analyse	

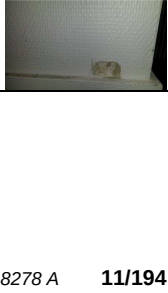
Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

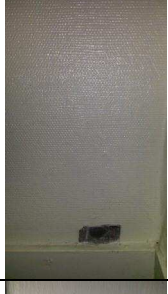
N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
1	Bureau 2	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie + peinture	
2	Sanitaires Femmes n°1	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	
3	Sanitaires Hommes n°1	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	
4	Bureau 3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	
5	Bureau 5	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	
6	Bureau 6	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	
7	Bureau 8	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	
9	Bureau 9	RDC	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Tapisserie	
10	Bureau 10	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
11	Bureau 12	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
12	Dégagement 2 RDC	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
13	Bureau 14	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	
14	Local informatique	RDC	Mur (ascenseur)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
			Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	
15	Bureau 15	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Panneau liège - Enduit + tapisserie + peinture	
17	Dégagement RDC	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	
			Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	
18	Salle d'attente	RDC	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
			Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
19	Bureau 17	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	
			Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
21	Salle de repos	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	
23	Bureau - Zone 1	RDC	Plancher (sous faux plancher)	Sol	Colle jaune - Ragréage gris	
			Mur extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
24	Bureau 17	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	
25	Bureau 19	1er	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
26	Bureau 20	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	
27	Bureau 21	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
28	Bureau 22	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
29	Bureau 24	1er	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	
30	Réserve	1er	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
			Mur ascenseur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
31	Local technique	1er	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	
32	Dégagement	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
33	Bureau 25	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
34	Bureau 26	2ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	
35	Bureau 27	2ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	
			Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	
36	Bureau 28	2ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + feutrine + ragréage	
37	Bureau 29	2ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
38	Dégagement 1	2ème	Mur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	
39	Dégagement 2	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
40	Bureau 34	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	
41	Bureau 35	4ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
42	Bureau 36	4ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
43	Dégagement	4ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
46	Bureau 33	4ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	
47	Sanitaires Hommes n°2	4ème	Plancher	Sol	Carrelage - Colle + ragréage	
48	Sanitaires Femmes n°2	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	

Liste des Parties d'immeuble non visitées concernées par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :

Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux .
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Eléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.
Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.
3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormant y compris oculus,...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux

	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).
Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescents.
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 27/12/2016

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe A de la norme .

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

N°	Partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Bureau 2	RDC	OUI		Concernée
2	Sanitaires Femmes n°1	RDC	OUI		Concernée
3	Sanitaires Hommes n°1	RDC	OUI		Concernée
4	Bureau 3	RDC	OUI		Concernée
5	Bureau 5	RDC	OUI		Concernée
6	Bureau 6	RDC	OUI		Concernée
7	Bureau 8	RDC	OUI		Concernée
8	Dégagement 3 RDC	RDC	OUI		Concernée
9	Bureau 9	RDC	OUI		Concernée
10	Bureau 10	RDC	OUI		Concernée
11	Bureau 12	RDC	OUI		Concernée
12	Dégagement 2 RDC	RDC	OUI		Concernée
13	Bureau 14	RDC	OUI		Concernée
14	Local informatique	RDC	OUI		Concernée
15	Bureau 15	RDC	OUI		Concernée
16	Dégagement 1 RDC	RDC	OUI		Concernée
17	Dégagement RDC	RDC	OUI		Concernée
18	Salle d'attente	RDC	OUI		Concernée
19	Bureau 17	RDC	OUI		Concernée
20	Salle Thalassa	RDC	OUI		Concernée
21	Salle de repos	RDC	OUI		Concernée
22	Bureau Open space - Zone 1	RDC	OUI		Concernée
23	Bureau - Zone 1	RDC	OUI		Concernée
24	Bureau 17	1er	OUI		Concernée
25	Bureau 19	1er	OUI		Concernée
26	Bureau 20	1er	OUI		Concernée
27	Bureau 21	1er	OUI		Concernée
28	Bureau 22	1er	OUI		Concernée
29	Bureau 24	1er	OUI		Concernée
30	Réserve	1er	OUI		Concernée
31	Local technique	1er	OUI		Concernée
32	Dégagement	1er	OUI		Concernée
33	Bureau 25	2ème	OUI		Concernée
34	Bureau 26	2ème	OUI		Concernée
35	Bureau 27	2ème	OUI		Concernée
36	Bureau 28	2ème	OUI		Concernée
37	Bureau 29	2ème	OUI		Concernée
38	Dégagement 1	2ème	OUI		Concernée
39	Dégagement 2	2ème	OUI		Concernée
40	Bureau 34	4ème	OUI		Concernée
41	Bureau 35	4ème	OUI		Concernée
42	Bureau 36	4ème	OUI		Concernée
43	Dégagement	4ème	OUI		Concernée
44	Bureau 31	4ème	OUI		Concernée
45	Bureau 32	4ème	OUI		Concernée
46	Bureau 33	4ème	OUI		Concernée
47	Sanitaires Hommes n°2	4ème	OUI		Concernée
48	Sanitaires Femmes n°2	4ème	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Présence
1	Bureau 2	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P017	A
4	Bureau 3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	P033	A
5	Bureau 5	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P034	A
8	Dégagement 3 RDC	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	P010	A
13	Bureau 14	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P007	A
14	Bureau 14	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	P035	A
14	Local informatique	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	P002	A
18	Salle d'attente	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P022	A
19	Bureau 17	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P026	A
20	Salle Thalassa	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P028	A
22	Bureau Open space - Zone 1	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P032	A
24	Bureau 17	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	P036	A
25	Bureau 19	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P038	A
26	Bureau 20	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit	P039	A
32	Dégagement	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P045	A
35	Bureau 27	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P055	A
41	Bureau 35	4ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P062	A
47	Sanitaires Hommes n°2	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P067	A

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Bureau 2	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie + peinture	P016	Résultat d'analyse
2	Sanitaires Femmes n°1	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	P015	Résultat d'analyse
3	Sanitaires Hommes n°1	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	P014	Résultat d'analyse
4	Bureau 3	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	P033	Résultat d'analyse
5	Bureau 5	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	P010	Résultat d'analyse
6	Bureau 6	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	P006	Résultat d'analyse
7	Bureau 8	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	P004	Résultat d'analyse
9	Bureau 9	RDC	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Tapisserie	P005	Résultat d'analyse
10	Bureau 10	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P008	Résultat d'analyse
11	Bureau 12	RDC	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	P011	Résultat d'analyse
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P012	Résultat d'analyse
12	Dégagement 2 RDC	RDC	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P013	Résultat d'analyse
13	Bureau 14	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	P035	Résultat d'analyse
14	Local informatique	RDC	Mur (ascenseur)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P001	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	P003	Résultat d'analyse
15	Bureau 15	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Panneau liège - Enduit + tapisserie + peinture	P018	Résultat d'analyse
17	Dégagement RDC	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	P019	Résultat d'analyse
			Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	P020	Résultat d'analyse
18	Salle d'attente	RDC	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P023	Résultat d'analyse
			Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	P024	Résultat d'analyse
19	Bureau 17	RDC	Mur (placoplatre)	Toutes zones	Bande calicot - Peinture	P025	Résultat d'analyse
			Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P027	Résultat d'analyse
21	Salle de repos	RDC	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Tapisserie	P029	Résultat d'analyse
23	Bureau - Zone 1	RDC	Plancher (sous faux plancher)	Sol	Colle jaune - Ragréage gris	P030	Résultat d'analyse
			Mur extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P031	Résultat d'analyse
24	Bureau 17	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	P036	Résultat d'analyse
25	Bureau 19	1er	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P037	Résultat d'analyse
26	Bureau 20	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Tapisserie	P039	Résultat d'analyse
27	Bureau 21	1er	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	P046	Résultat d'analyse
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P047	Résultat d'analyse
28	Bureau 22	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P048	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
29	Bureau 24	1er	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	P040	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Peinture	P041	Résultat d'analyse
30	Réserve	1er	Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P042	Résultat d'analyse
			Mur ascenseur (cloison brqie)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P043	Résultat d'analyse
31	Local technique	1er	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	P050	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P049	Résultat d'analyse
32	Dégagement	1er	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P044	Résultat d'analyse
33	Bureau 25	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P051	Résultat d'analyse
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P052	Résultat d'analyse
34	Bureau 26	2ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P059	Résultat d'analyse
35	Bureau 27	2ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	P056	Résultat d'analyse
			Mur (cloison brique)	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	P057	Résultat d'analyse
36	Bureau 28	2ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + feutrine + ragréage	P058	Résultat d'analyse
37	Bureau 29	2ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	P053	Résultat d'analyse
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P054	Résultat d'analyse
38	Dégagement 1	2ème	Mur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Toile de verre	P060	Résultat d'analyse
39	Dégagement 2	2ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P074	Résultat d'analyse
40	Bureau 34	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P063	Résultat d'analyse
41	Bureau 35	4ème	Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P061	Résultat d'analyse
42	Bureau 36	4ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	P064	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P065	Résultat d'analyse
43	Dégagement	4ème	Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P073	Résultat d'analyse
46	Bureau 33	4ème	Plancher	Sol	Sol PVC - Colle jaune + ragréage	P069	Résultat d'analyse
			Poteau extérieur	Toutes zones	Enduit plâtreux - Peinture	P070	Résultat d'analyse
			Poteau intérieur	Toutes zones	Enduit - Peinture	P071	Résultat d'analyse
			Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P072	Résultat d'analyse
47	Sanitaires Hommes n°2	4ème	Plancher	Sol	Carrelage - Colle + ragréage	P066	Résultat d'analyse
48	Sanitaires Femmes n°2	4ème	Mur (béton)	Toutes zones	Enduit - Toile de verre	P068	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE			
Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante
COMMENTAIRES			
Le prélèvement P021 a été effectué mais absence de résultat par le laboratoire. (voir le rapport d'analyse en annexe).			

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Mur (cloison brique)

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Dégagement 1 RDC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture		DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Mur (cloison brique) - Toutes zones	Néant	

Commentaires

Le prélèvement P021 a été effectué mais absence de résultat par le laboratoire. (voir le rapport d'analyse en annexe).

Emplacement



PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Local informatique
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Mur (ascenseur) - Toutes zones	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P002		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Local informatique
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Local informatique
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 8
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bande calicot - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (placoplatre) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 9
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Tapisserie	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (cloison brique) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 6
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Tapisserie	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Dégagement 3 RDC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P008		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 10
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P010		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P011		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 12
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P012		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 12
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Dégagement 2 RDC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P014		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Sanitaires Hommes n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P015		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Sanitaires Femmes n°1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P016		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Tapisserie + peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P017		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P018		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 15
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneau liège - Enduit + tapisserie + peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P019		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Dégagement RDC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bande calicot - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (placoplatre) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P020		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Dégagement RDC
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bande calicot - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (placoplatre) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P022		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Salle d'attente
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P023		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Salle d'attente
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (cloison brique) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P024		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Salle d'attente
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bande calicot - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (placoplatre) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P025		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 17
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Bande calicot - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (placoplatre) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P026		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 17
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P027		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 17
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (cloison brique) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P028		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Salle Thalassa
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P029		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Salle de repos
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Tapisserie	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P030		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau - Zone 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle jaune - Ragréage gris	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher (sous faux plancher) - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

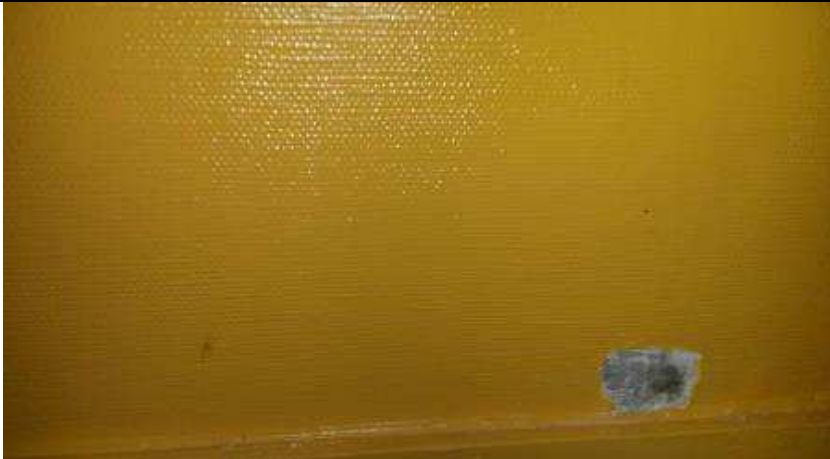
PRELEVEMENT : P031		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau - Zone 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P032		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau Open space - Zone 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P033		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P034		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 3
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P035		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	RDC - Bureau 14
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P036		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 17
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P037		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 19
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P038		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 19
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P039		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 20
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P040		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 24
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P041		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 24
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		

PRELEVEMENT : P042		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Réserve
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (cloison brique) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P043		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Réserve
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur ascenseur (cloison brqie) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P044		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Degagement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P045		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Degagement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P046		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 21
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P047		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 21
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P048		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Bureau 22
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P049		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Local technique
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P050		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	1er - Local technique
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P051		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 25
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P052		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 25
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P053		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 29
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P054		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 29
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P055		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 27
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P056		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 27
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Poteau extérieur - Toutes zones	absence d'amiante	
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P057		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 27
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Mur (cloison brique) - Toutes zones	absence d'amiante	
Emplacement		
		

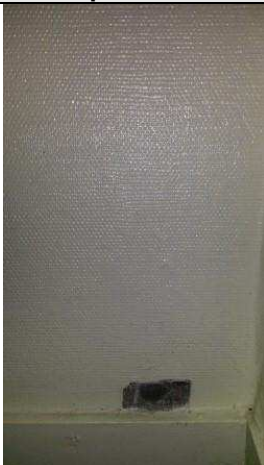
PRELEVEMENT : P058		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 28
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + feutrine + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P059		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Bureau 26
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P060		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Degagement 1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P061		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 35
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P062		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 35
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P063		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 34
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P064		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 36
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P065		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 36
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P066		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Sanitaires Hommes n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Carrelage - Colle + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P067		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Sanitaires Hommes n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P068		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Sanitaires Femmes n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P069		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 33
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Sol PVC - Colle jaune + ragréage	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Plancher - Sol	absence d'amiante	
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P070		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 33
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit plâtreux - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau extérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P071		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 33
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

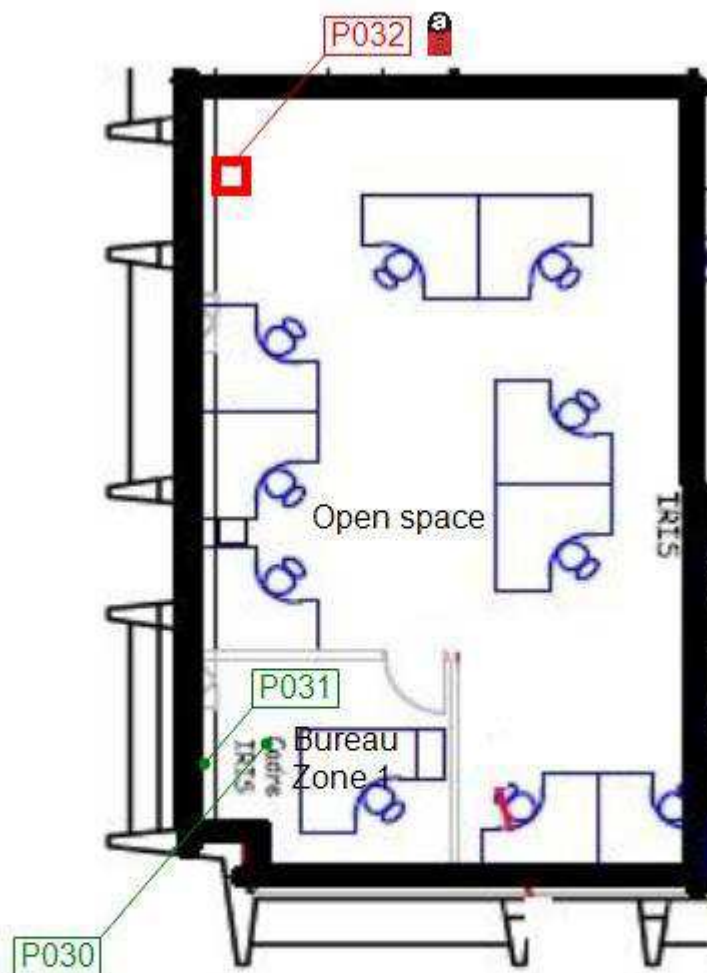
PRELEVEMENT : P072		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Bureau 33
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Toile de verre	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Mur (béton) - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P073		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	4ème - Dégagement
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation		Résultat
Poteau intérieur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P074		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	16-12-018278	2ème - Dégagement 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit - Peinture	27/12/2016	DRAPEAU SAMUEL
Localisation	Résultat	
Poteau intérieur - Toutes zones	absence d'amiante	
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
N° dossier :	16-12-018278				
N° planche :	1/5	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis RDC - Zone 1



Légende :



Elément contenant de l'amiante



Eléments amiantés

— P032 enduit plâtreux + peinture - Poteau

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
N° dossier :	16-12-018278				
N° planche :	2/5	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis RDC - Zone 2



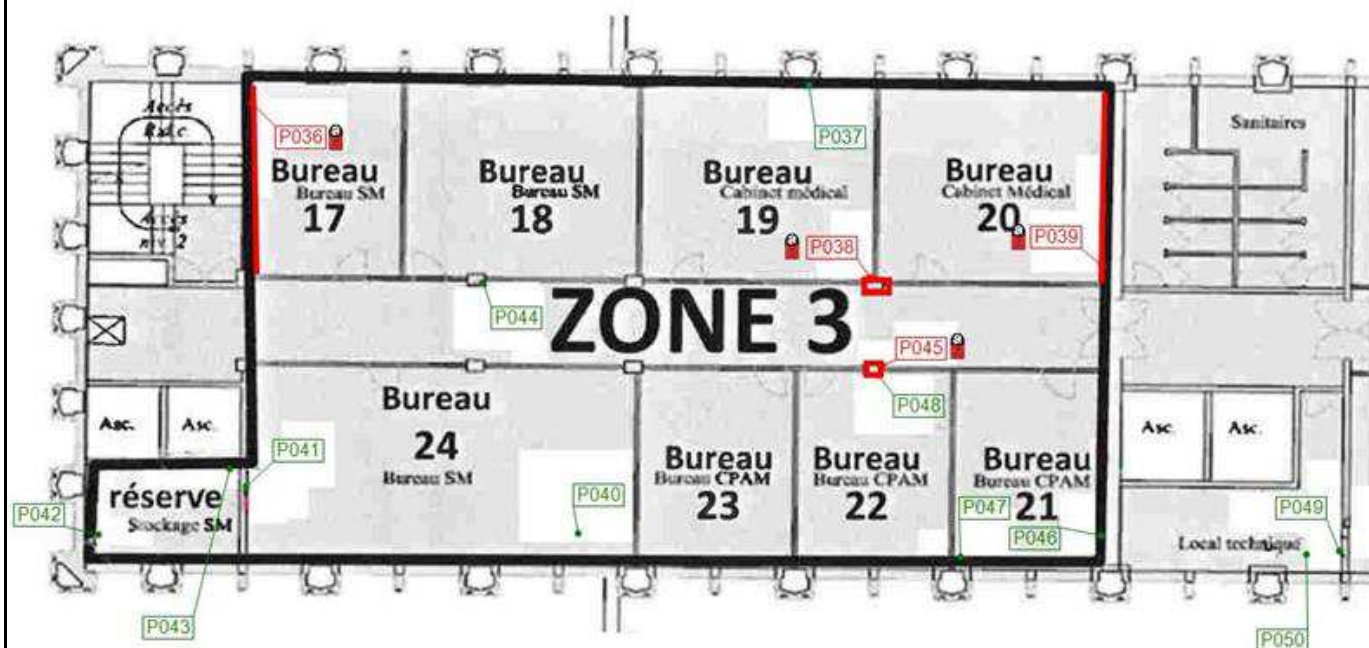
Légende :

Elément contenant de l'amiante

Eléments amiantés

- P007 enduit + peinture - Poteau intérieur
- P010 enduit - Mur (béton)
- P017 enduit + peinture - Poteau intérieur
- P022 enduit + peinture - Poteau intérieur
- P026 enduit plâtreux + peinture - Poteau intérieur
- P028 enduit plâtreux + peinture - Poteau intérieur
- P033 enduit plâtreux + tapisserie - Mur béton
- P034 enduit plâtreux + peinture - Poteau extérieur
- P035 enduit - Mur béton

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
N° dossier :	16-12-018278				
N° planche :	3/5	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis R+1 - Zone 3

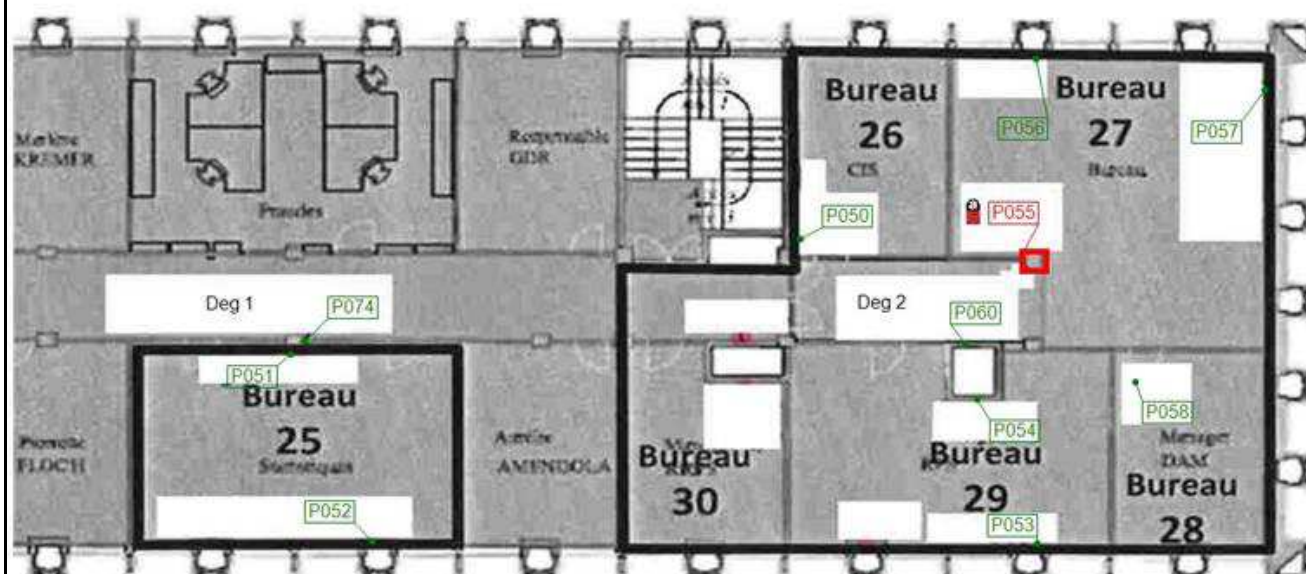


Légende :

Elément contenant de l'amiante

Eléments amiantés
 - P036 enduit - Mur béton
 - P038 enduit + peinture - Poteau intérieur
 - P039 enduit - Mur béton
 - P045 enduit + peinture - Poteau intérieur

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
N° dossier :	16-12-018278				
N° planche :	4/5	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis R+2 - Zone 4



Légende

-  Elément contenant de l'amiante
-  Eléments amiantés
-  P055 enduit + peinture - Poteau intérieur

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX
N° dossier :	16-12-018278				
N° planche :	5/5	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis R+4 - Zone 5/6



Légende :



Élément contenant de l'amiante



Éléments amiantés

P062 enduit + peinture - Poteau intérieur

P067 enduit + toile de verre - Mur (béton)

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Document 1



Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000728-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-001

Référence échantillon : P001 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Local informatique - Mur (ascenseur) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000728-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-001

Référence échantillon : P001 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Local informatique - Mur (ascenseur) - Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000729-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-002
Référence échantillon : P002 Enduit - Peinture (RDC) Local informatique - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc) ; matériau de type peinture (vert) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000729-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-002

Référence échantillon : P002 Enduit - Peinture (RDC) Local informatique - Mur (béton) - Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000730-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-003
Référence échantillon : P003 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (RDC) Local informatique - Plancher -Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000730-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-003

Référence échantillon : P003 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (RDC) Local informatique - Plancher -Sol

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000731-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-004
Référence échantillon : P004 Bande calicot - Peinture (RDC) Bureau 8 - Mur (placoplatre) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau de type peinture (beige) en traces ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000731-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-004

Référence échantillon : P004 Bande calicot - Peinture (RDC) Bureau 8 - Mur (placoplatre) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000732-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-005
Référence échantillon : P005 Enduit plâtreux -Tapisserie (RDC) Bureau 9 - Mur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000732-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-005

Référence échantillon : P005 Enduit plâtreux -Tapisserie (RDC) Bureau 9 - Mur (cloison brique) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000733-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-006
Référence échantillon : P006 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 6 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000733-01

Version du : 03/01/2017 23:20

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-006

Référence échantillon : P006 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 6 - Mur (béton) - Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000734-01 Version du : 03/01/2017 23:20 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-007

Référence échantillon : P007 Enduit - Peinture (RDC) Dégagement 3 RDC - Poteau intérieur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000735-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-008
Référence échantillon : P008 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 10 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000735-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-008

Référence échantillon : P008 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 10 -Poteau extérieur -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000736-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-009
Référence échantillon : P010 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 5 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000736-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-009

Référence échantillon : P010 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 5 - Mur (béton) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000737-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-010

Référence échantillon : P011 Enduit plâtreux - Toile de verre (RDC) Bureau 12 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000737-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-010

Référence échantillon : P011 Enduit plâtreux - Toile de verre (RDC) Bureau 12 -Poteau extérieur -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000738-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-011
Référence échantillon : P012 Enduit - Peinture (RDC) Bureau 12 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000739-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-012

Référence échantillon : P013 Enduit - Peinture (RDC) Dégagement 2 RDC - Poteau intérieur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (beige) (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000739-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-012

Référence échantillon : P013 Enduit - Peinture (RDC) Dégagement 2 RDC - Poteau intérieur - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000740-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-013
Référence échantillon : P014 Enduit - Peinture (RDC) Sanitaires Hommes n°1 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000741-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-014
Référence échantillon : P015 Enduit - Peinture (RDC) Sanitaires Femmes n°1 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000742-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-015
Référence échantillon : P016 Enduit - Tapisserie + peinture (RDC) Bureau 2 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (marron) ; matériau souple (jaune) ; matériau semi-dur (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000743-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-016
Référence échantillon : P017 Enduit - Peinture (RDC) Bureau 2 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000744-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-017
Référence échantillon : P018 Panneau liège - Enduit + tapisserie + peinture (RDC) Bureau 15 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type liège
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc) ; matériau de type peinture (beige) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000744-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-017

Référence échantillon : P018 Panneau liège - Enduit + tapisserie + peinture (RDC) Bureau 15 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000745-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-018
Référence échantillon : P019 Bande calicot - Peinture (RDC) Dégagement RDC - Mur (placoplatre) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000745-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-018

Référence échantillon : P019 Bande calicot - Peinture (RDC) Dégagement RDC - Mur (placoplatre) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000746-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-019
Référence échantillon : P020 Bande calicot - Peinture (RDC) Dégagement RDC - Mur (placoplatre) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000746-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-019

Référence échantillon : P020 Bande calicot - Peinture (RDC) Dégagement RDC - Mur (placoplatre) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000747-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-020
Référence échantillon : P021 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Dégagement 1 RDC - Mur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	-
* Résultat de l'analyse par MOLP	Quantité insuffisante
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en quantité insuffisante pour analyse
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	-
* Résultat de l'analyse par MOLP	Quantité insuffisante

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000747-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-020

Référence échantillon : P021 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Dégagement 1 RDC - Mur (cloison brique) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Une analyse a pu être effectuée mais des prises d'essai complémentaires auraient été nécessaires pour finaliser l'analyse et rendre un résultat représentatif de ce matériau. Faute de quantité, ces prises d'essais ont été impossibles et nous ne pouvons pas rendre de résultat.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000748-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-021
Référence échantillon : P022 Enduit - Peinture (RDC) Salle d'attente -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000749-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-022
Référence échantillon : P023 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Salle d'attente -Mur (cloison brique) -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000749-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-022

Référence échantillon : P023 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Salle d'attente -Mur (cloison brique) -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000750-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-023
Référence échantillon : P024 Bande calicot - Peinture (RDC) Salle d'attente -Mur (placoplatre) -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000750-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-023

Référence échantillon : P024 Bande calicot - Peinture (RDC) Salle d'attente -Mur (placoplatre) -Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000751-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-024
Référence échantillon : P025 Bande calicot - Peinture (RDC) Bureau 17 - Mur (placoplatre) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000751-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-024

Référence échantillon : P025 Bande calicot - Peinture (RDC) Bureau 17 - Mur (placoplatre) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000752-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-025
Référence échantillon : P026 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 17 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000753-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-026

Référence échantillon : P027 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 17 - Mur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000754-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-027
Référence échantillon : P028 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Salle Thalassa -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (violet) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau de type peinture (violet) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000754-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-027

Référence échantillon : P028 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Salle Thalassa -Poteau intérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000755-01 Version du : 03/01/2017 23:21 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-028
Référence échantillon : P029 Enduit - Tapisserie (RDC) Salle de repos -Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000755-01

Version du : 03/01/2017 23:21

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-028

Référence échantillon : P029 Enduit - Tapisserie (RDC) Salle de repos -Mur (béton) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000756-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-029

Référence échantillon : P030 Colle jaune - Ragréage gris (RDC) Bureau - Zone 1 - Plancher(sous faux plancher) - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type colle (jaune) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000756-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-029

Référence échantillon : P030 Colle jaune - Ragréage gris (RDC) Bureau - Zone 1 - Plancher(sous faux plancher) - Sol

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000757-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-030
Référence échantillon : P031 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau - Zone 1 - Mur extérieur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000757-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-030

Référence échantillon : P031 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau - Zone 1 - Mur extérieur - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000758-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-031
Référence échantillon : P032 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau Open space - Zone 1 - Poteau extérieur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (marron) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 3	
Description visuelle	Matériau de type peinture (marron) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en quantité insuffisante pour analyse
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	-
* Résultat de l'analyse par MOLP	Quantité insuffisante

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000758-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-031

Référence échantillon : P032 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau Open space - Zone 1 - Poteau extérieur - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000759-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-032
Référence échantillon : P033 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 3 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000759-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-032

Référence échantillon : P033 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 3 - Mur (béton) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000760-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-033
Référence échantillon : P034 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 3 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I) (II)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) (clair) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces en quantité insuffisante pour analyse
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	-
* Résultat de l'analyse par MOLP	Quantité insuffisante

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000760-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-033

Référence échantillon : P034 Enduit plâtreux -Peinture (RDC) Bureau 3 -Poteau extérieur -Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) La totalité de l'échantillon a été utilisée pour rendre le résultat. La quantité disponible n'était pas suffisante au regard de l'arrêté du 6 mars 2003. Une contre-analyse sera impossible.
- (ii) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000761-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-034
Référence échantillon : P035 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 14 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (gris) ; matériau (jaune) en traces ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000761-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-034

Référence échantillon : P035 Enduit - Tapisserie (RDC) Bureau 14 - Mur (béton) - Toutes zones

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000762-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-035
Référence échantillon : P036 Enduit - Tapisserie (1er) Bureau 17 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (orange) (jaune) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc) en quantité insuffisante pour analyse
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	-
* Résultat de l'analyse par MOLP	Quantité insuffisante

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000762-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-035

Référence échantillon : P036 Enduit - Tapisserie (1er) Bureau 17 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000763-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-036
Référence échantillon : P037 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Bureau 19 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000763-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-036

Référence échantillon : P037 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Bureau 19 -Poteau extérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000764-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-037
Référence échantillon : P038 Enduit - Peinture (1er) Bureau 19 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000765-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-038
Référence échantillon : P039 Enduit - Tapisserie (1er) Bureau 20 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) + (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000765-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-038

Référence échantillon : P039 Enduit - Tapisserie (1er) Bureau 20 - Mur (béton) - Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000766-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-039
Référence échantillon : P040 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (1er) Bureau 24 -Plancher - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple de type revêtement de sol en traces ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (fibres) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type ragréage (gris) (fibres)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 4	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000766-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-039

Référence échantillon : P040 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (1er) Bureau 24 -Plancher - Sol

Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000767-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-040
Référence échantillon : P041 Enduit - Peinture (1er) Bureau 24 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (bleu) + (marron) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) + (gris) en traces ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000767-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-040

Référence échantillon : P041 Enduit - Peinture (1er) Bureau 24 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000768-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-041
Référence échantillon : P042 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Réserve - Mur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000768-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-041

Référence échantillon : P042 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Réserve - Mur (cloison brique) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000769-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-042

Référence échantillon : P043 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Réserve - Mur ascenseur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000769-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-042

Référence échantillon : P043 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Réserve - Mur ascenseur (cloison brique) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000770-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-043
Référence échantillon : P044 Enduit - Peinture (1er) Degagement -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000771-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-044
Référence échantillon : P045 Enduit - Peinture (1er) Degagement -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000772-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-045
Référence échantillon : P046 Enduit - Peinture (1er) Bureau 21 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000772-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-045

Référence échantillon : P046 Enduit - Peinture (1er) Bureau 21 - Mur (béton) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000773-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-046
Référence échantillon : P047 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Bureau 21 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000773-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-046

Référence échantillon : P047 Enduit plâtreux -Peinture (1er) Bureau 21 -Poteau extérieur -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000774-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-047
Référence échantillon : P048 Enduit - Peinture (1er) Bureau 22 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (bleu) (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000775-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-048
Référence échantillon : P049 Enduit - Toile de verre (1er) Local technique -Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple (bleu)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) ; matériau semi-dur (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000775-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-048

Référence échantillon : P049 Enduit - Toile de verre (1er) Local technique -Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000776-01 Version du : 03/01/2017 23:22 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-049
Référence échantillon : P050 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (1er) Local technique -Plancher - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau dur de type mortier, béton, chape (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000776-01

Version du : 03/01/2017 23:22

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-049

Référence échantillon : P050 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (1er) Local technique -Plancher - Sol

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000777-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-050
Référence échantillon : P051 Enduit - Peinture (2ème) Bureau 25 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000778-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-051
Référence échantillon : P052 Enduit plâtreux -Peinture (2ème) Bureau 25 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000778-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-051

Référence échantillon : P052 Enduit plâtreux -Peinture (2ème) Bureau 25 -Poteau extérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000779-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-052

Référence échantillon : P053 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 29 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000779-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-052

Référence échantillon : P053 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 29 -Poteau extérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000780-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-053

Référence échantillon : P054 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 29 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000780-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-053

Référence échantillon : P054 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 29 -Poteau intérieur -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000781-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-054

Référence échantillon : P055 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 27 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000781-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-054

Référence échantillon : P055 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 27 -Poteau intérieur -Toutes zones

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000782-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-055
Référence échantillon : P056 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 27 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000782-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-055

Référence échantillon : P056 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 27 -Poteau extérieur -Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000783-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-056

Référence échantillon : P057 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 27 - Mur (cloison brique) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) ; matériau semi-dur (orange) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000783-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-056

Référence échantillon : P057 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Bureau 27 - Mur (cloison brique) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000784-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-057
Référence échantillon : P058 Sol PVC - Colle jaune + feutrine + ragréage (2ème) Bureau 28 -Plancher - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type moquette (marron) ; matériau de type colle (jaune) en traces ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (fibreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000784-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-057

Référence échantillon : P058 Sol PVC - Colle jaune + feutrine + ragréage (2ème) Bureau 28 -Plancher - Sol

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000785-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-058
Référence échantillon : P059 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 26 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000785-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-058

Référence échantillon : P059 Enduit - Toile de verre (2ème) Bureau 26 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000786-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-059
Référence échantillon : P060 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Degagement 1 -Mur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000786-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-059

Référence échantillon : P060 Enduit plâtreux - Toile de verre (2ème) Degagement 1 -Mur -Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000787-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-060
Référence échantillon : P061 Enduit plâtreux -Peinture (4ème) Bureau 35 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000787-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-060

Référence échantillon : P061 Enduit plâtreux -Peinture (4ème) Bureau 35 -Poteau extérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000788-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-061
Référence échantillon : P062 Enduit - Peinture (4ème) Bureau 35 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type peinture (rose) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile
Couche 2 (i)	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau de type peinture (rose) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) Les fibres d'amiante sont présentes en faible quantité dans la couche. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette faible teneur.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000788-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-061

Référence échantillon : P062 Enduit - Peinture (4ème) Bureau 35 -Poteau intérieur -Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000789-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-062
Référence échantillon : P063 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 34 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (vert) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000789-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-062

Référence échantillon : P063 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 34 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000790-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-063
Référence échantillon : P064 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (4ème) Bureau 36 -Plancher - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (gris) (foncé)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (fibreuse)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000790-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-063

Référence échantillon : P064 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (4ème) Bureau 36 -Plancher - Sol

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000791-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-064
Référence échantillon : P065 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 36 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (rose)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (gris) (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000791-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-064

Référence échantillon : P065 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 36 - Mur (béton) - Toutes zones

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000792-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-065
Référence échantillon : P066 Carrelage - Colle + ragréage (4ème) Sanitaires Hommes n°2 - Plancher -Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau dur de type joint ciment (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000792-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-065

Référence échantillon : P066 Carrelage - Colle + ragréage (4ème) Sanitaires Hommes n°2 - Plancher -Sol



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000793-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-066

Référence échantillon : P067 Enduit - Toile de verre (4ème) Sanitaires Hommes n°2 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (bleu) (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante de type chrysotile

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000794-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-067

Référence échantillon : P068 Enduit - Toile de verre (4ème) Sanitaires Femmes n°2 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000794-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-067

Référence échantillon : P068 Enduit - Toile de verre (4ème) Sanitaires Femmes n°2 - Mur (béton) - Toutes zones



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000795-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-068
Référence échantillon : P069 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (4ème) Bureau 33 -Plancher - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau souple de type revêtement de sol (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) (fibreuse)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3	
Description visuelle	Matériau souple (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000795-01

Version du : 03/01/2017 23:23

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-068

Référence échantillon : P069 Sol PVC - Colle jaune + ragréage (4ème) Bureau 33 -Plancher - Sol

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000796-01 Version du : 03/01/2017 23:23 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-069
Référence échantillon : P070 Enduit plâtreux -Peinture (4ème) Bureau 33 -Poteau extérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) (plâtreux)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000797-01 Version du : 03/01/2017 23:24 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-070
Référence échantillon : P071 Enduit - Peinture (4ème) Bureau 33 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) (orange) (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000798-01 Version du : 03/01/2017 23:24 Page 1/2
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-071
Référence échantillon : P072 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 33 - Mur (béton) - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1 (I)	
Description visuelle	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (orange) (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 3 (i)	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (orange)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 4	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000798-01

Version du : 03/01/2017 23:24

Page 2/2

Dossier N° : 16K027176

Date de réception : 30/12/2016

Référence dossier :

N°DOSSIER : 16-12-018278 A

CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE

IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX

PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-071

Référence échantillon : P072 Enduit - Toile de verre (4ème) Bureau 33 - Mur (béton) - Toutes zones

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) couche(s)

- (i) La totalité de la couche a été utilisée pour rendre le résultat. La quantité disponible n'était pas suffisante au regard de l'arrêté du 6 mars 2003. Une contre-analyse sera impossible.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr


DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000799-01 Version du : 03/01/2017 23:24 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-072
Référence échantillon : P073 Enduit - Peinture (4ème) Dégagement -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (bleu) (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Traitement acide (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Samuel DRAPEAU
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-000800-01 Version du : 03/01/2017 23:24 Page 1/1
Dossier N° : 16K027176 Date de réception : 30/12/2016
Référence dossier : N°DOSSIER : 16-12-018278 A
CDP : ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
IMMEUBLE : 41 RUE DU TOUFFENET - 86043 POITIERS CEDEX
PROPRIETAIRE : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN

Echantillon N° : 16K027176-073
Référence échantillon : P074 Enduit - Peinture (2ème) Dégagement 2 -Poteau intérieur -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (jaune) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Allison Bideplan
Chef de Groupe

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de

l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Nom du document : Diagnostic
Répertoire : D:\Documents\Poitiers - CPAM
Modèle : C:\ADN\Reporting\Matrices\standard\Diagnostic\analysimmo.dot
Titre : RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE
Sujet :
Auteur : DEKRA
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 30/01/2017 09:54:00
N° de révision : 2
Dernier enregist. le : 30/01/2017 09:54:00
Dernier enregistrement par : DEKRA
Temps total d'édition : 7 Minutes
Dernière impression sur : 30/01/2017 10:01:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 194
Nombre de mots : 10 860 (approx.)
Nombre de caractères : 59 736 (approx.)



RAAT 189520





QUALICONSULT
IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 189520 établi le 24/06/2015
Complément du rapport n°171371 du 30/04/2015

CPAM
41, rue de Touffenet
Etage : RDC
86000 POITIERS



Donneur d'ordre :

CPAM - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Mme LEONARDUZZI et Mme AGUILLON

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5970

Opérateur de repérage : Julien MICIELSKI



SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS.....	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE.....	5
V.	BUT DE LA MISSION	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	5
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	7
	1. Obligations du donneur d'ordre	7
	2. Phase de repérage	7
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	8
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	9
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	10

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Plâtre sur allège	Bureau Dentiste, Bureau Médecin 1, Bureau Secrétariat 2 (Mur)
Peinture verte sur allège	Bureau Médecin 1 (Mur)
Peinture bleu sur allège	Bureau Secrétariat 2 (Mur)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Peinture verte sur allège	Bureau Dentiste (Mur)

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/

Propriétaire :

CPAM - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **HISCOX Contrat HA RCP0078279** valide jusqu'au 31 décembre 2015

Opérateur de repérage : **Julien MICIELSKI**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 2645)**

Date de réalisation de la mission : le 05/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

CPAM
41, rue de Touffenet
Etage : RDC
86000 POITIERS

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux en regard de la liste donnée en annexe 1 de l'arrêté du 26 juin 2013

Description des travaux :

Réaménagement intérieur des bureaux médecins conseils et secrétariats au RDC.
Complément de la mission n°171371 du 30/04/2015.

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code de la Santé Publique Chapitre VI section 2 – articles R1336-2 à R1336-5
- Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le Code du Travail
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Arrêté du 22 février 2007 définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées des travaux
- Arrêté du 7 février 1996, relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages et des calorifugeages contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrement dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante a en application de l'article R. 1334-27 du Code de la Santé Publique
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Décret du 3 juin 2011 – Liste C

Composants de la construction	Parties des composants à vérifier ou à sonder
Toitures et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumeux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte ou bitumé (Shingle), pare-vapeur, revêtements et colles
Accessoires de toitures	Rivets, façtages, closoirs...
Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses...
Bardages	Plaques et "bacs" en fibres ciments, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment
Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux, peintures intumescences
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux	Flocage, enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux
Portes coupe-feu / Portes pare-flamme Ascenseurs, monte-charge	Vantaux et joints
Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciments, composite)
Poutres et charpentes	Flocages, enduits projetés, peintures intumescences
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux
Faux plafonds	Panneaux et plaques
Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques, colles bitumeuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumeux des fondations
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages
Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eau, autres)	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Vide-ordures	Conduit en fibres-ciment
Ascenseurs et monte charge	
Portes palières	Portes et cloisons palières
Trémies, machinerie	Flocage, bourre, murs/planchers, joints mousse
Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante
Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages
Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrage perdus	Eléments en fibres-ciment

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités
Rdc	Bureau Dentiste, Bureau Médecin 1, Bureau Secrétariat 2

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES (réserves)

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles et Justification	Remarques
Rdc	Bureau Dentiste, Bureau Médecin 1, Bureau Secrétariat 2	<u>En particulier :</u> Au vue des résultats des analyses, il est préférable de considérer l'ensemble des enduits plâtreux ainsi que les peintures, sur les allèges du bâtiment B des bureaux de la CPAM au RDC, comme amianté. <u>En règle générale :</u> Exhaustivité des volumes sous doublages (Encoffrements, faux-plafonds, parquets, revêtements de sol, mur et plafond, bardages, doublages Placoplatre, isolations, calorifugeages, joints de menuiserie, etc.), un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020) Exhaustivité des volumes d'équipements (Réseaux ventilation, machineries, clapets, portes coupe-feu, cheminées, chaudières, système chauffage et climatisation, etc.), ces équipements étant en fonctionnement lors de nos interventions.	1) Il convient de rester toujours vigilant, tout au long du chantier et notamment pendant la phase de curage, quant à ces réserves. 2) Notre repérage est conforme à la réglementation et notamment à la norme NF X 46-020. Toutefois, il n'est jamais possible d'être exhaustif dans le contrôle des volumes, puisqu'un seul et même sondage est représentatif d'une zone homogène entière. 3) En cas de mise à jour de matériau suspect, nous ré-interviendrons afin de lever les réserves.

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Néant

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Photo
Bureau Dentiste	Mur	Plâtre sur allège	P2	
Bureau Médecin 1	Mur	Peinture verte sur allège	P3	
Bureau Médecin 1	Mur	Plâtre sur allège	P4	
Bureau Secrétariat 2	Mur	Peinture bleu sur allège	P5	
Bureau Secrétariat 2	Mur	Plâtre sur allège	P6	

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Photo
Bureau Dentiste	Mur	Peinture verte sur allège	P1	

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Qualiconsult Immobilier : Rapport n°171371 du 30/04/2015.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Bureau Dentiste	Mur	Peinture verte sur allège	P1	Négatif
Bureau Dentiste	Mur	Plâtre sur allège	P2	Positif
Bureau Médecin 1	Mur	Peinture verte sur allège	P3	Positif
Bureau Médecin 1	Mur	Plâtre sur allège	P4	Positif
Bureau Secrétariat 2	Mur	Peinture bleu sur allège	P5	Positif
Bureau Secrétariat 2	Mur	Plâtre sur allège	P6	Positif

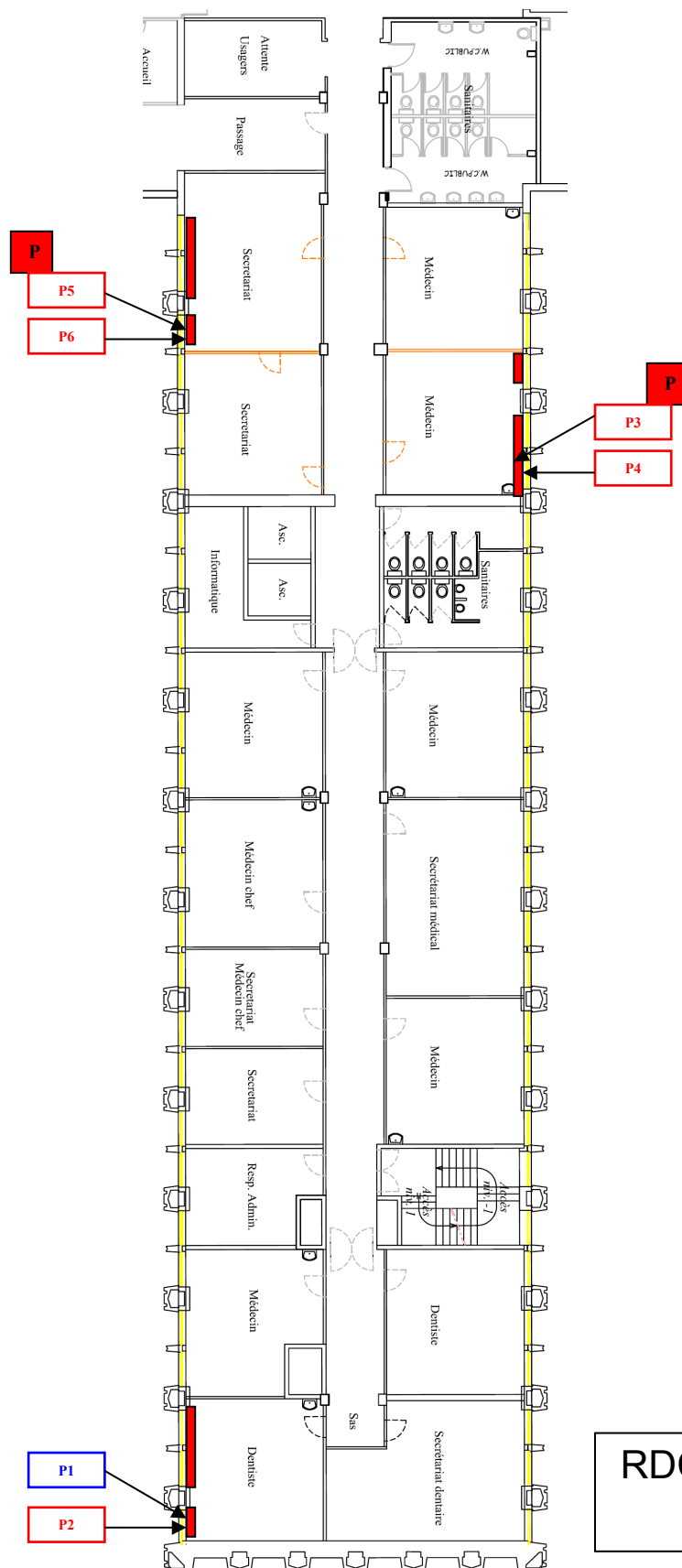
Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

Signes graphiques de repérage des matériaux contenant de l'amiante

	N° et Zone géographique de Prélèvement amianté		N° et Zone géographique de Prélèvement sans amiante
	Produit contenant de l'amiante Enduit plâtre sur allège		Produit contenant de l'amiante Peinture sur allège

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



**RDC - Bâtiment B -
CPAM**



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5870

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22134 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P1 - Peinture verte sur allège - Bureau Dentiste/Mur
Dossier client	CPAM 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22134
Description ITGA	Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables	META le 20/06/2015	Amiante non détecté	---	6

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22135 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P2 - Plâtre sur allège - Bureau Dentiste/Mur
Dossier client	CPAM 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22135
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 18/06/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22136 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P3 - Peinture verte sur allège - Bureau Médecin 1/Mur
Dossier client	CPAM 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22136
Description ITGA	Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables	META le 19/06/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	3

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22137 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P4 - Plâtre sur allège - Bureau Médecin 1/Mur
Dossier client	CPAM 41,RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22137
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 18/06/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22138 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P5 - Peinture bleue sur allège - Bureau Secrétariat 2/Mur
Dossier client	CPAM 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22138
Description ITGA	Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Eclats de peinture avec couche blanche plâtreuse inséparables	META le 18/06/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5870
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141506-22139 EN DATE DU 20/06/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 10/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	189520
Echantillon	P6 - Plâtre sur allège - Bureau Secrétariat 2/Mur
Dossier client	CPAM 41, RUE DE TOUFFENET - ETAGE RDC 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-7847
Echantillon	IT141506-22139
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac avec peinture inséparable	META le 19/06/2015	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0078279**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré(s) additionnel(s) : - QUALICONSULT Immobilier,
- Toutes les filiales de la holding QUALICONSULT DEVELOPPEMENT

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnosticteurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

1. Activités garanties au titre du module Diagnostic immobilier :

Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
Diagnostic amiante avant vente,
Dossier technique amiante,
Diagnostic gaz,
Diagnostic termites,
Exposition au plomb (CREP),
Risques naturels et technologiques,
Diagnostic de performance énergétique,
Diagnostic légionellose,
Diagnostic radon,
Etat des lieux,
Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
Contrôle périodique amiante,
Etat parasitaire,
Loi Carrez,
Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
Etat de l'installation électrique intérieure,
Millièmes,
Diagnostic technique SRU,
Recherche de plomb dans l'eau
Recherche de plomb avant travaux.
Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (Loi Scellier).
Assainissement autonome et privatif.
Diagnostic conformité piscine
Diagnostic gestion des déchets issus de démolition

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux - Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.arias.fr
Page 1/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1

2. Activité garantie au titre du module Business & Management :

Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 novembre 2001) : document unique.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et des modules n° DIA0607, n° MAN0407 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006.

Fait à Paris, le 27/11/2014
Pour les Assureurs

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 2/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**TABLEAU DES GARANTIES
Diagnostic immobilier
HA RCP0078279**

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES
LIVRAISON**

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	2 000 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	2 000 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	20 000,00 Euros
- Par litige	10 000,00 Euros

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux - Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 3/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : **CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION



QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 189520
24/06/2015

Immeuble bâti concerné : CPAM - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 2645

Version03

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien MICIELSKI

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 20/03/2014, date d'expiration : 19/03/2019

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 03/06/2014, date d'expiration : 02/06/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 24/12/2014, date d'expiration : 23/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/01/2015



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.



COFRAC
ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE DISPONIBLE SUR
CERTIFICATION DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR



AMITRAV-D2482356-1901



Dossier de diagnostics techniques

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux



Référence AMITRAV-D2482356-1901 11 octobre 2019

Bien	Bureaux hébergeant moins de 300 personnes
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Référence Cadastreale	nc
Propriétaire	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Demandeur	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Visité le 11 octobre 2019 par JULIEN BORDES

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.
Il est rappelé l'obligation faite au propriétaire de l'immeuble concerné par la mission de repérage, de conservation et de transmission de ce rapport conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019.



Sommaire

Sommaire	2
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux	3
A. Informations générales	3
B. Cachet du diagnostiqueur	4
C. Programme de travaux	4
D. Programme de repérage	4
E. Conclusion(s)	7
F. Conditions de réalisation du repérage	8
G. Rapports précédents	9
H. Résultats détaillés du repérage	9
I. Déroulement du repérage	10
J. Éléments d'information	10
Annexe 1. Fiches d'identification et de cotation	11
Annexe 2. Croquis	14
Annexe 3. PV d'analyses	16
Annexe 4. Recommandations générales de sécurité	26
Annexe 5. Certificat de qualification	28
Annexe 6. Attestations d'assurance et sur l'honneur	29

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Article R.4412-97 du code du travail modifié par le décret n°2017-899 du 9 mai 2017; Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis; Norme NF X 46-020 d'août 2017

A Informations générales

A.1 Désignation du bâtiment

Type de bien	Bureaux hébergeant moins de 300 personnes
Nom	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Nature du bâtiment	Bureaux CPAM CAF
Année de construction	1970
Propriété de	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS

A.2 Désignation du donneur d'ordre

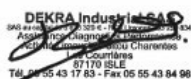
Nom	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Qualité	

A.3 Exécution de la mission

Rapport n°	AMITRAV-D2482356-1901
Repérage réalisé le	11 octobre 2019
Par	JULIEN BORDES
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par	DEKRA CERTIFICATION 5 avenue Garlande - 92220 BAGNEUX
Numéro de certification de validation	DTI3231
Date d'obtention	4 novembre 2018
Date d'émission du rapport	11 octobre 2019
Accompagnateur	aucun
Laboratoire d'analyses	EUROFINS
Numéro d'accréditation du laboratoire	1-5840
Adresse du laboratoire	4 Chemin des Maures 33172 Gradignan
Organisme d'assurance professionnelle	AXA CORPORATION SOLUTIONS ASSURANCE - 4 rue Jules Lefevre - 75426 Paris Cedex 09
Numéro de contrat d'assurance et date de validité	- XFR0050627LI du 01/01/2019 au 31/12/2019 - XFR0048625FI du 01/01/2019 au 31/12/2019

A.4 Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Néant

B Cachet du diagnostiqueur**Signature et Cachet de l'entreprise****Date d'établissement du rapport :**

Fait à ISLE le 11/10/2019

Nom du diagnostiqueur : JULIEN BORDES

C Programme de travaux**C.1 Programme de travaux du donneur d'ordre**

4 prélèvements ponctuels indiqués par le DO

C.2 Programme et périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage**Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés**

salle de pause, salle Thalassa, sanitaires (indiqué sur plan)

Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter

murs, cloisons

D Programme de repérage

La mission porte sur le repérage de l'amiante de matériaux figurant en annexe A de la norme NF X 46-020.

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :

Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

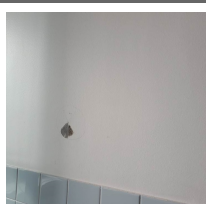
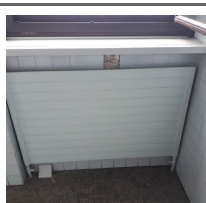
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux.
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Éléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Éléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.

Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés. Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.
3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux. Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris occulus,...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).

Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescentes.
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

E Conclusion(s)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Photo
RDC > Salle de pause	cloison séparative salle thalassa	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint	Résultat d'analyse	
RDC > Salle de réunion Thalassa	Cloison séparative salle de pause	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	
RDC > Sanitaires	Mur face aux toilettes	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint	Résultat d'analyse	
RDC > Sanitaires	Mur - allège	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

F Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir la liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés ainsi que, pour chaque immeuble, la date de délivrance du permis de construire et les années de construction, modification réhabilitation, si elles sont connues
- de fournir le programme détaillé des travaux
- de fournir les plans à jour du ou des immeubles bâtis ou, à défaut, des croquis
- de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage
- de désigner un accompagnateur ayant connaissance des lieux et des procédures spécifiques s'y attachant
- d'informer les occupants et les exploitants de la mission de repérage devant être réalisée et de les évacuer le cas échéant

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Date du repérage : 11/10/2019

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions d'information de la norme :

Dans un souci de ne pas alourdir le rapport et d'en faciliter sa compréhension et sa lecture, l'accréditation COFRAC du laboratoire ayant réalisé l'analyse de nos prélèvements et son annexe technique ne sont pas annexés au présent rapport. Ces documents sont consultables et transmis sur demande auprès de votre interlocuteur en agence.

Informations sur les prélèvements :

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

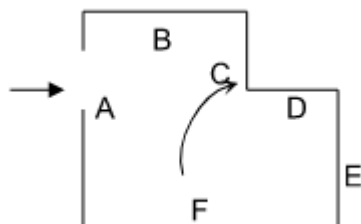
B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



G Rapports précédents

Aucun

H Résultats détaillés du repérage

Liste des locaux visités/non visités et justification

Nom	Etage	Visité	Justification
Salle de pause	RDC	Oui	
Salle de réunion Thalassa	RDC	Oui	
Sanitaires	RDC	Oui	

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, sur décision de l'opérateur

Aucun

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, après analyse

Aucun

La liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Réf. Prél.
RDC > Salle de pause	cloison séparative salle thalassa	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint	Résultat d'analyse	P001
RDC > Salle de réunion Thalassa	Cloison séparative salle de pause	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	Résultat d'analyse	P002
RDC > Sanitaires	Mur face aux toilettes	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint	Résultat d'analyse	P004
RDC > Sanitaires	Mur - allège	Colles et joints de carrelage ou de faïence	Résultat d'analyse	P003

Liste des matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante

Aucun

I Déroulement du repérage

Éléments complémentaires au repérage

Présence de mobilier ou d'activité pendant le repérage ?	☐
Les plans du bâtiment ont-ils été fournis ?	☒
Le programme précis des travaux a-t-il été transmis ?	☒
D'autres documents ont-ils été remis ?	☐
Commentaire Néant	

J Éléments d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 Fiches d'identification et de cotation

Prélèvement P001
Pièce RDC - Salle de pause
Localisation cloison séparative salle thalassa
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint
Date 11 octobre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P002
Pièce RDC - Salle de réunion Thalassa
Localisation Cloison séparative salle de pause
Matériaux Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
Date 11 octobre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



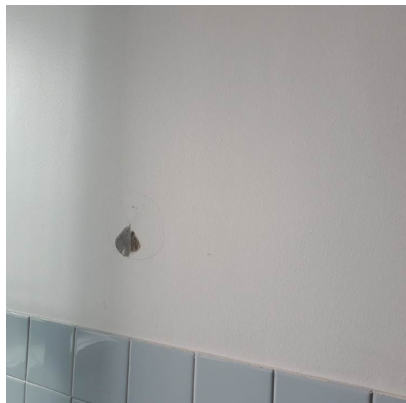
Prélèvement P003
Pièce RDC - Sanitaires
Localisation Mur - allège
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 11 octobre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement	P004	
Pièce	RDC - Sanitaires	
Localisation	Mur face aux toilettes	
Matériaux	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint	
Date	11 octobre 2019	
Résultat	Absence d'amiante	
Commentaire		

Pièce	RDC - Salle de pause	
Localisation	cloison séparative salle thalassa	
Matériaux	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint	
Date	11 octobre 2019	
Résultat	Absence d'amiante	

Pièce	RDC - Salle de réunion Thalassa	
Localisation	Cloison séparative salle de pause	
Matériaux	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	
Date	11 octobre 2019	
Résultat	Absence d'amiante	

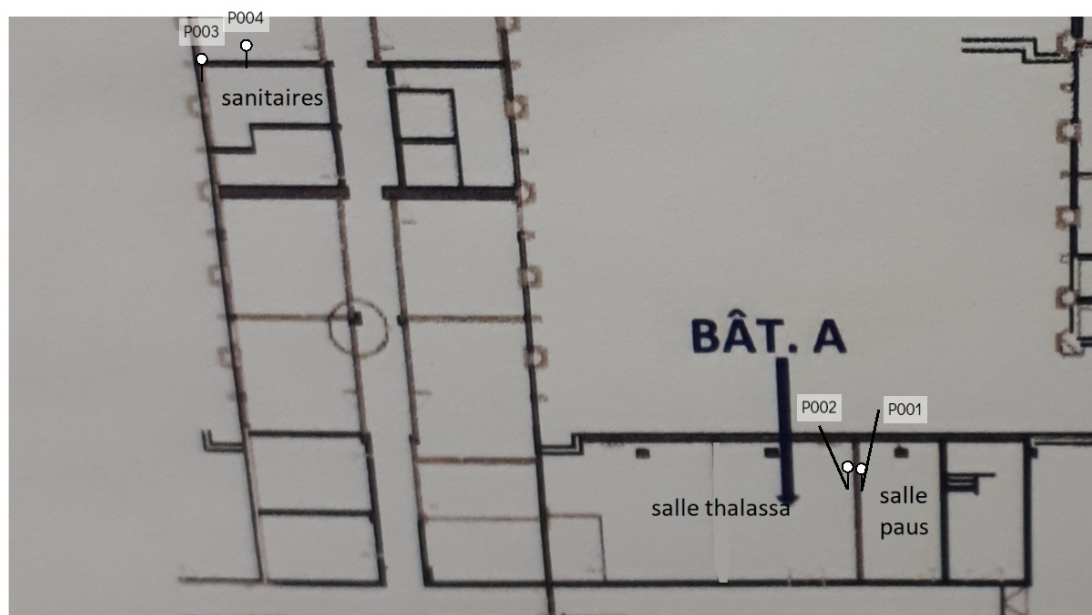
Pièce	RDC - Sanitaires	
Localisation	Mur face aux toilettes	
Matériaux	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint	
Date	11 octobre 2019	
Résultat	Absence d'amiante	

Pièce RDC - Sanitaires
Localisation Mur - allège
Matériaux Colles et joints de carrelage ou de faïence
Date 11 octobre 2019
Résultat Absence d'amiante



ANNEXE 2 Croquis

Planche de repérage usuel		1/1
RDC		
Référence	AMITRAV-D2482356-1901	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / JULIEN BORDES	
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS	



**1/1 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - RDC****Prélèvements****P001 Salle de pause cloison
séparative salle thalassa**

Enduits à base de plâtre ou
ciment projetés, lissés ou
talochés

**P002 Salle de réunion Thalassa
Cloison séparative salle de
pause**

Enduits à base de plâtre ou
ciment projetés, lissés ou
talochés

P003 Sanitaires Mur - allège

Colles et joints de carrelage ou
de faïence

**P004 Sanitaires Mur face aux
toilettes**

Enduits à base de plâtre ou
ciment projetés, lissés ou
talochés

resultats.pdf 1/5



Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106671-01

Version du : 09/10/2019 20:09

Page 1/2

Dossier N° : 19K032331

Date de réception : 09/10/2019

Date d'analyse : 09/10/2019

Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901

SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS

CDP: 6087

PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE

MALADIE VIEN

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	P001 - RDC, Salle de pause, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint /	Matériau souple (blanc) (fibreuse)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106671-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIEN

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 2/2
Date d'analyse : 09/10/2019



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
 les courrières
 87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106672-01
 Dossier N° : 19K032331
 Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
 SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
 CDP: 6087
 PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
 MALADIE VIEN

Version du : 09/10/2019 20:09
 Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
 Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
002	P002 - RDC, Salle de réunion, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés /	Matériau de type peinture (vert) + (jaune) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
 Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
 Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 5840
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106673-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIE

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
003	P003 - RDC, Sanitaires, Mur - allège - couche à analyser : Colles et joints de carrelage ou de faïence /	Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106674-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIE

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
004	P004 - RDC, Sanitaires, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint /	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106671-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE
MALADIE VIEN

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 1/2
Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	P001 - RDC, Salle de pause, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés + colle papier peint /	Matériau souple (blanc) (fibreuse)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106671-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIEN

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 2/2
Date d'analyse : 09/10/2019



Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).
Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106672-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIEN

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
002	P002 - RDC, Salle de réunion, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés /	Matériau de type peinture (vert) + (jaune) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106673-01
Dossier N° : 19K032331
Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
CDP: 6087
PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
MALADIE VIE

Version du : 09/10/2019 20:09
Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
003	P003 - RDC, Sanitaires, Mur - allège - couche à analyser : Colles et joints de carrelage ou de faïence /	Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) (gris)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N° 1- 5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
 les courrières
 87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-19-KC-106674-01
 Dossier N° : 19K032331
 Référence Dossier : AMITRAV-D2482356-1901
 SITE CONCERNE: 41 Rue Du Touffenet - 86000 POITIERS
 CDP: 6087
 PROPRIETAIRE: CAISSE PRIMIAIRE ASSURANCE
 MALADIE VIE

Version du : 09/10/2019 20:09
 Date de réception : 09/10/2019

Page 1/1
 Date d'analyse : 09/10/2019

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
004	P004 - RDC, Sanitaires, Tous les murs - couche à analyser : Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés peint /	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable.

Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

"Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante.

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

Cindy Lacroix
 Technicien de Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134
 33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE
 Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb
 S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 5840
 Portée disponible sur
 www.cofrac.fr



ANNEXE 4 Recommandations générales de sécurité

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29- 5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 5 Certificat de qualification

DEKRA

DEKRA

CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticqueur immobilier
certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur

Julien BORDES

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3231 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	03/04/2015	02/04/2020
- Diagnostic amiante sans mention	04/11/2018	03/11/2023
- Diagnostic amiante avec mention	04/11/2018	03/11/2023
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	26/01/2017	25/01/2022
- Diagnostic de performance énergétique	11/12/2018	10/12/2023
- Etat relatif à l'installation intérieure de gaz	01/08/2018	31/07/2023
- Etat relatif à l'installation intérieure d'électricité	01/08/2018	31/07/2023

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

* Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des ~~constats de risque d'exposition au plomb~~ ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des ~~constats de risque d'exposition au plomb~~ ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 14 décembre 2009 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 08 décembre 2009 et du 13 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 15 décembre 2009 et 15 décembre 2011 ; Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification modifiés par les arrêtés des 10 décembre 2009 et 2 décembre 2011.



Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 11/12/2018



Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peut entraîner la nullité de ce certificat.

Seule la version originale de ce certificat, avec bande argentée à gauche, fait foi.

DEKRA Certification SAS * 5 avenue Garlande – F92220 Bagneux * www.dekra-certification.fr

ANNEXE 6 Attestations d'assurance et sur l'honneur



XL Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE 2019

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI**, souscrit auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre des activités couvertes au titre de ce contrat.

1. Les sociétés assurées par ce contrat sont les suivantes : **Dekra Industrial SAS (SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES), Dekra Industrial Holding SAS (SIREN 692 026 693 RCS LIMOGES).**

2. Les activités garanties par ce contrat sont les suivantes :

- Bureau de contrôle, contrôleur technique, dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité-santé », examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité de l'air.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Etudes, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.
- **A l'exclusion de toute opération, mission et prestation de maîtrise d'œuvre**, sauf celles très occasionnelles, et sauf celles de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études techniques pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissement desservant des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités locales.
- **A l'exclusion de toutes activités ou dommages liées à la présence d'amiante.**

AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA XL est une division du Groupe AXA qui fournit des produits et services à travers quatre groupes d'activités : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance, AXA XL Art & Lifestyle et AXA XL Risk Consulting. © [2018] AXA SA ou ses filiales. AXA Corporate Solutions Assurance est une compagnie d'assurance. AXA Corporate Solutions Assurance – 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, France - Tel: +33 1 56 92 80 00, axaxl.com – Société Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris est Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris



3. Les sommes assurées et franchises de ce contrat sont les suivantes :

• **RESPONSABILITÉ CIVILE NON IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels : 15.000.000 euros par sinistre dont :

- pollution, atteintes à l'environnement : 1.525.000 euros par sinistre et année d'assurance, ce montant comprenant également les dommages matériels et immatériels
- pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs : 15.000.000 euros par sinistre dont 1.525.000 euros par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs

• **RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels et frais : 15.000.000 euros par sinistre et année d'assurance dont :

- 6.000.000 euros par sinistre et année d'assurance pour l'ensemble des risques suivants : Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité décennale ouvrages de génie civil.
- Frais préventifs de nouvelles études : 76.225 euros par sinistre et année d'assurance.

• **FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE** (sauf dommages corporels)

- Responsabilité Civile Générale : 1 524 euros
- Responsabilité Civile Professionnelle : 100.000 euros.

4. Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions du contrat. Cette attestation est valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 11 décembre 2018

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 059 080 € - 399-227 354 RCS Paris
Siège Social : 61 rue Mstislav Rostropovitch
75832 Paris Cedex 17, France
Tél. : +33 1 56 92 80 00
Site Internet : axa.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE 2019

DEKRA « Diagnostics Amiante »

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties des contrats d'assurance :

- RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE n° XFR0050627LI

- RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT n° XFR0048625FI

couvrant les sociétés Dekra Industrial SAS (SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES) et Dekra Industrial Holding SAS (SIREN 692 026 693 RCS LIMOGES).

Les activités garanties par ces contrats sont notamment les suivantes :

Mission « Diagnostics de présence d'amiante dans les bâtiments, assistance technique amiante, mesures d'empoussièrement d'amiante, coordination SPS lors de chantiers de désamiantage ».

Les sommes assurées au titre de ces deux contrats sont les suivantes :

RESPONSABILITE CIVILE IMPUTABLE AUX « MISSIONS » (RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE)

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : **8 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Dommages immatériels non consécutifs : **4 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Frais de prévention de nouvelles études : **76 225 Euros** par sinistre et par année d'assurance

FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE

150 000 Euros par sinistre

Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence des contrats d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions des contrats. Cette attestation est valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 11 décembre 2018

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 069 080 € - 399 227 354 RCS Paris
Siège Social : 61 Rue Mstislav Rostropovitch
75832 Paris Cedex 17, France
Tél : +33 1 56 92 80 00
Site Internet : axa.com

AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA XL est une division du Groupe AXA qui fournit des produits et services à travers quatre groupes d'activités : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance, AXA XL Art & Lifestyle et AXA XL Risk Consulting. © [2018] AXA SA ou ses filiales. AXA Corporate Solutions Assurance est une compagnie d'assurance. AXA Corporate Solutions Assurance – 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, France - Tel: +33 1 56 92 80 00, axa.com – Société Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris



Industrial Services
DEKRA Industrial SAS
19, rue Stuart Mill
87008 LIMOGES

ATTESTATION

Je soussignée Sophie Dominjon agissant en qualité de Présidente de la société DEKRA Industrial SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 060 000 € dont le siège social est situé à LIMOGES (87000) – 19 rue Stuart Mill, ZI de Magré et immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES,

Atteste sur l'honneur que pour l'établissement des rapports et constatations définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L.271-4 ainsi qu'à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du même code et :

- Dispose des moyens en matériel et en personnel appropriés,
- Emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- Est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- N'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli à Bagneux, le 18 décembre 2018
Pour servir et valoir ce que de droit

Sophie DOMINJON
Présidente

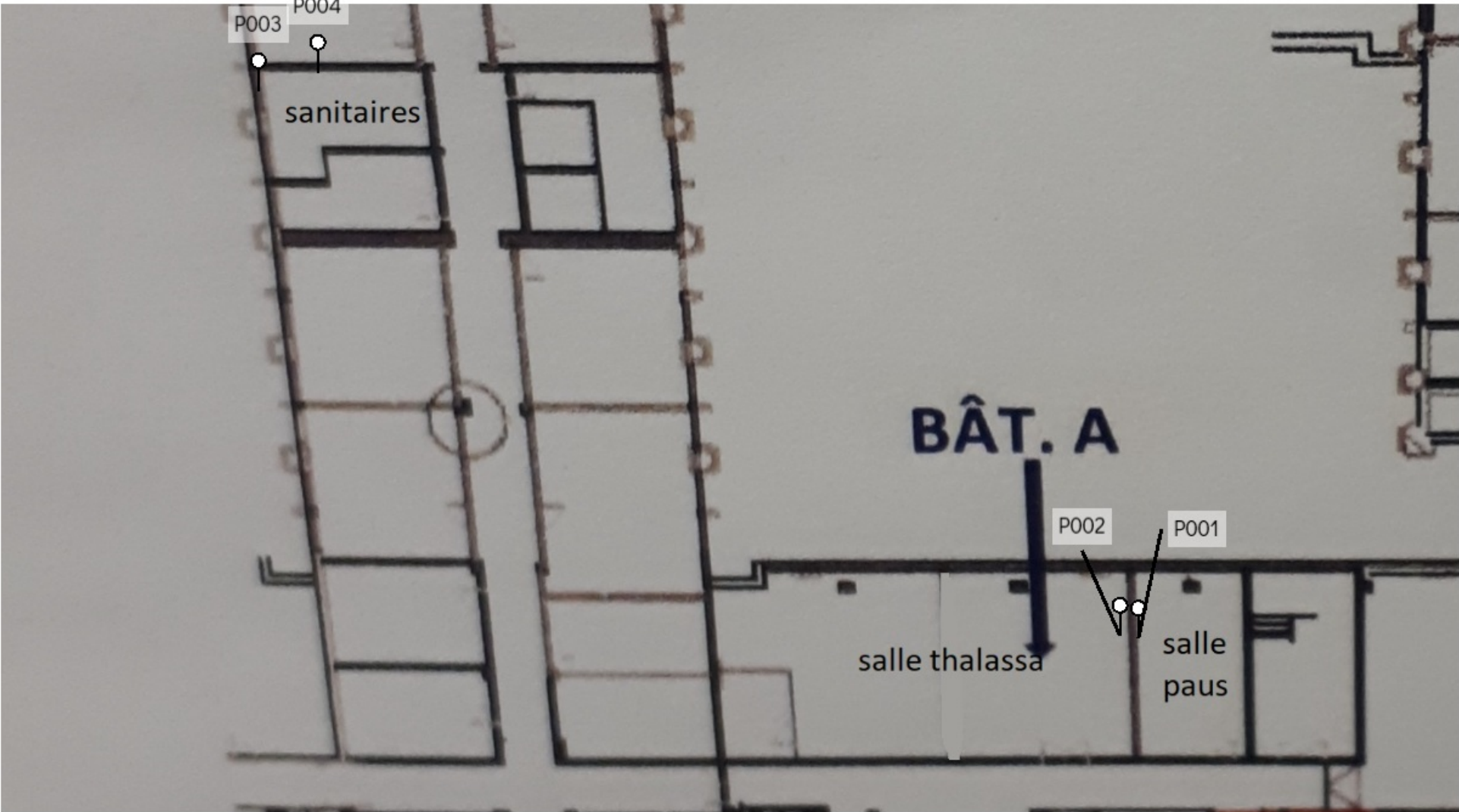


DEKRA Industrial SAS - Siège Social : 19 rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP308, 87008 Limoges Cedex 1 - www.dekra-industrial.fr
DEKRA Industrial SAS au capital de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges - APE 7120 B - N°TVA FR 44 433 250 834



Planche de repérage usuel		1/1
Référence	AMITRAV-D2482356-1901	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / JULIEN BORDES	
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS	

Prélèvements
P001 Salle de pause cloison séparative salle thalassa Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
P002 Salle de réunion Thalassa Cloison séparative salle de pause Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés
P003 Sanitaires Mur - allège Colles et joints de carrelage ou de faïence
P004 Sanitaires Mur face aux toilettes Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés





AMITRAV-D2596283-1901



Dossier de diagnostics techniques

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux



Référence AMITRAV-D2596283-1901 4 novembre 2019

Bien	Bureaux hébergeant moins de 300 personnes
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Propriétaire	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Demandeur	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Visité le 21 octobre 2019 par LUCAS CHAMPAIN

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.
Il est rappelé l'obligation faite au propriétaire de l'immeuble concerné par la mission de repérage, de conservation et de transmission de ce rapport conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Sommaire

Sommaire	2
Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux	3
A. Informations générales	3
B. Cachet du diagnostiqueur	4
C. Programme de travaux	4
D. Programme de repérage	4
E. Conclusion(s)	7
F. Conditions de réalisation du repérage	8
G. Rapports précédents	9
H. Résultats détaillés du repérage	9
I. Déroulement du repérage	10
J. Éléments d'information	11
Annexe 1. Fiches d'identification et de cotation	12
Annexe 2. Croquis	15
Annexe 3. PV d'analyses	17
Annexe 4. Recommandations générales de sécurité	26
Annexe 5. Certificat de qualification	28
Annexe 6. Attestations d'assurance et sur l'honneur	29

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Article R.4412-97 du code du travail modifié par le décret n°2017-899 du 9 mai 2017; Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis; Norme NF X 46-020 d'août 2017

A Informations générales

A.1 Désignation du bâtiment

Type de bien	Bureaux hébergeant moins de 300 personnes
Nom	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Propriété de	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN 41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS

A.2 Désignation du donneur d'ordre

Nom	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS
Qualité	

A.3 Exécution de la mission

Rapport n°	AMITRAV-D2596283-1901
Repérage réalisé le	21 octobre 2019
Par	LUCAS CHAMPAIN
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par	GINGER CATED Certification de Personnes ZAC de la Clef Saint Pierre 12 avenue Gay Lussac - 78990 ELANCOURT
Numéro de certification de validation	1673
Date d'obtention	1 juillet 2017
Date d'émission du rapport	4 novembre 2019
Laboratoire d'analyses	PROTEC - Site Cherbourg
Numéro d'accréditation du laboratoire	1-6698
Adresse du laboratoire	4-6 avenue Louis Lumière Centre d'Activités Louis Lumière 50100 CHERBOURG EN COTENTIN
Organisme d'assurance professionnelle	AXA CORPORATION SOLUTIONS ASSURANCE - 4 rue Jules Lefevre - 75426 Paris Cedex 09
Numéro de contrat d'assurance et date de validité	- XFR0050627LI du 01/01/2019 au 31/12/2019 - XFR0048625FI du 01/01/2019 au 31/12/2019

A.4 Référence du programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Néant

B Cachet du diagnostiqueur**Signature et Cachet de l'entreprise**

DEKRA Industrial SAS
19 rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP 308 - 87008 LIMOGES Cedex 1
Agence Centre - Diagnostic Immobilier
Lucas Champain
Tél: 02 47 05 81 92 - Fax: 02 47 05 40 49

Date d'établissement du rapport :

Fait à TOURS le 04/11/2019
Nom du diagnostiqueur : LUCAS CHAMPAIN

C Programme de travaux**C.1 Programme de travaux du donneur d'ordre**

Travaux en cours de réalisation, diagnostic amiante avant travaux suite à des suspicion d'amiante dans les matériaux suivant: Enduit mural, Colle de faïence.

C.2 Programme et périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage**Locaux et parties d'immeubles concernés ou impactés**

Comme vue sur place lors de notre visite avec le donneur d'ordre

Liste des ouvrages et parties d'ouvrages à inspecter

Comme vue sur place lors de notre visite avec le donneur d'ordre

D Programme de repérage

La mission porte sur le repérage de l'amiante de matériaux figurant en annexe A de la norme NF X 46-020.
La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :
Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux.
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Éléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Éléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.
Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés. Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.

3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux. Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris occulus,...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescents, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescents, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonneries (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).
Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescents.
5. Planchers et planchers techniques	

Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

E Conclusion(s)


Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Photo
RDC > Pièce 1	Murs	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse	
RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse	
RDC > Pièce 4	Murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse	

Liste des locaux non visités et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

F Conditions de réalisation du repérage

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir la liste des immeubles ou parties d'immeuble bâtis concernés ainsi que, pour chaque immeuble, la date de délivrance du permis de construire et les années de construction, modification réhabilitation, si elles sont connues
- de fournir le programme détaillé des travaux
- de fournir les plans à jour du ou des immeubles bâtis ou, à défaut, des croquis
- de fournir les moyens d'accès nécessaires à mettre en oeuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes...) et d'en définir les conditions d'utilisation.
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage
- de désigner un accompagnateur ayant connaissance des lieux et des procédures spécifiques s'y attachant
- d'informer les occupants et les exploitants de la mission de repérage devant être réalisée et de les évacuer le cas échéant

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Date du repérage : 21/10/2019

Liste des écarts, adjonctions ou suppressions d'information de la norme :

Dans un souci de ne pas alourdir le rapport et d'en faciliter sa compréhension et sa lecture, l'accréditation COFRAC du laboratoire ayant réalisé l'analyse de nos prélèvements et son annexe technique ne sont pas annexés au présent rapport. Ces documents sont consultables et transmis sur demande auprès de votre interlocuteur en agence.

Informations sur les prélèvements :

A - Motifs qui ont pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe 1 de la norme NFX 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés :

Néant

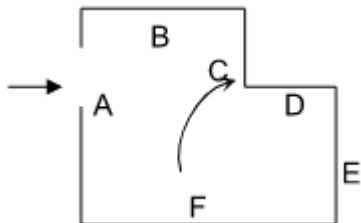
B - Informations sur toutes les conditions existantes susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des sondages (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

C - Informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle,...) :

Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



G Rapports précédents

Aucun

H Résultats détaillés du repérage

Liste des locaux visités/non visités et justification

Nom	Etage	Visité	Justification
Pièce 1	RDC	Oui	
Pièce 2	RDC	Oui	
Pièce 3	RDC	Oui	
Pièce 4	RDC	Oui	

Description des revêtements en place au jour de la visite

Localisation	Élément	Matériaux ou produits
RDC > Pièce 1	Tous les murs	Enduit plâtreux + peinture
RDC > Pièce 1	Murs	Enduit + peinture
RDC > Pièce 2	Tous les murs	Enduit + peinture
RDC > Pièce 2	Murs	Enduit + peinture
RDC > Pièce 2	Murs	Colle de faïence
RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence
RDC > Pièce 3	Murs	Enduit + peinture
RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence
RDC > Pièce 4	Tous les murs	Enduit plâtreux + peinture
RDC > Pièce 4	Murs	Colle de faïence
RDC > Pièce 4	Murs	Enduit plâtreux + peinture

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, sur décision de l'opérateur

Aucun

La liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, après analyse

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Réf. Prél.
RDC > Pièce 1	Murs	Enduit + peinture	P002

RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence	P006
RDC > Pièce 3	Murs	Colle de faïence	(ZPSO) P006
RDC > Pièce 4	Murs	Colle de faïence	P007

ZPSO: Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage

La liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas

Localisation	Élément	Matériaux ou produits	Critère de décision	Réf. Prél.
RDC > Pièce 1	Tous les murs	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse	P001
RDC > Pièce 2	Tous les murs	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	P004
RDC > Pièce 2	Murs	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	P003
RDC > Pièce 2	Murs	Colle de faïence	Résultat d'analyse	P005
RDC > Pièce 3	Murs	Enduit + peinture	Résultat d'analyse (ZPSO)	(ZPSO) P003
RDC > Pièce 4	Tous les murs	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse	P008
RDC > Pièce 4	Murs	Enduit plâtreux + peinture	Résultat d'analyse	P009

ZPSO: Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage

Liste des matériaux ou produits qui par nature ne contiennent pas d'amiante

Aucun

I Déroulement du repérage

Éléments complémentaires au repérage

Présence de mobilier ou d'activité pendant le repérage ?	☐
Les plans du bâtiment ont-ils été fournis ?	☐
Le programme précis des travaux a-t-il été transmis ?	☒
D'autres documents ont-ils été remis ?	☐
Commentaire Néant	

J Éléments d'information

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

ANNEXE 1 Fiches d'identification et de cotation

Prélèvement P001
Pièce RDC - Pièce 1
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduit plâtreux + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P002
Pièce RDC - Pièce 1
Localisation Murs
Matériaux Enduit + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P003
Pièce RDC - Pièce 2
Localisation Murs
Matériaux Enduit + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P004
Pièce RDC - Pièce 2
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduit + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P005
Pièce RDC - Pièce 2
Localisation Murs
Matériaux Colle de faïence
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P006
Pièce RDC - Pièce 3
Localisation Murs
Matériaux Colle de faïence
Date 4 novembre 2019
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P007
Pièce RDC - Pièce 4
Localisation Murs
Matériaux Colle de faïence
Date 4 novembre 2019
Résultat Présence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P008
Pièce RDC - Pièce 4
Localisation Tous les murs
Matériaux Enduit plâtreux + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire



Prélèvement P009
Pièce RDC - Pièce 4
Localisation Murs
Matériaux Enduit plâtreux + peinture
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante
Commentaire

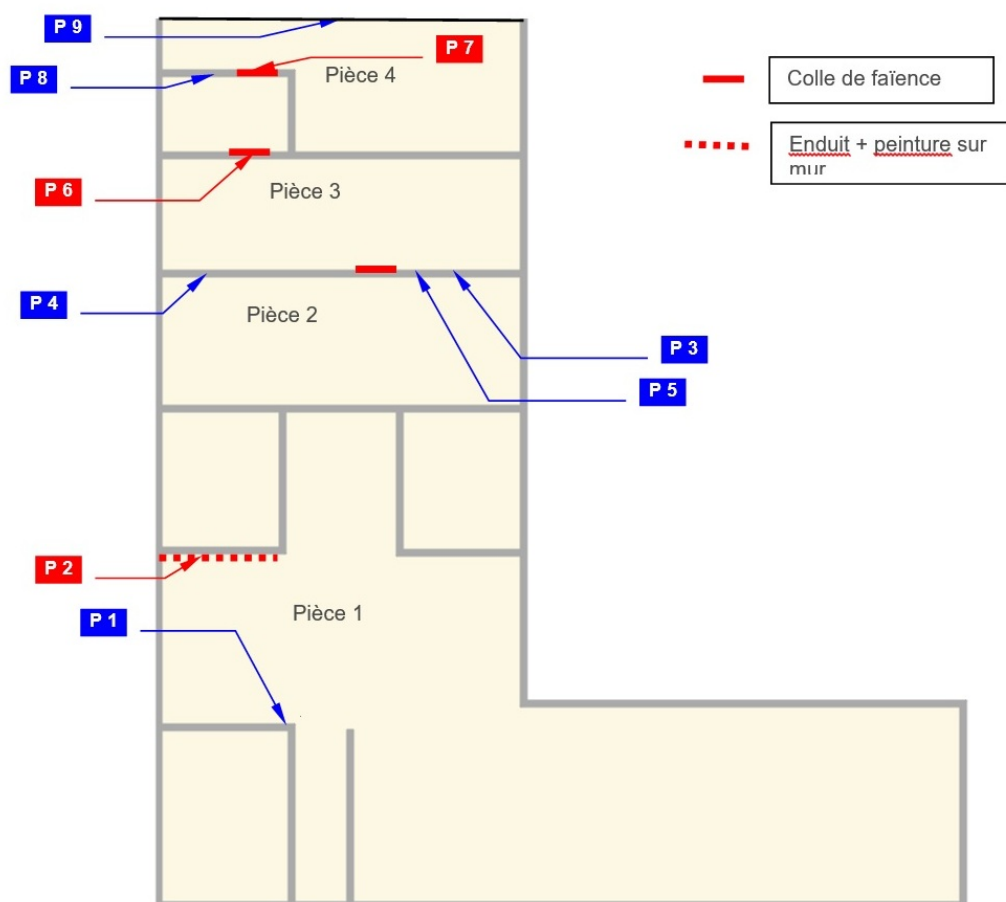


ZPSO P003
Pièce RDC - Pièce 3
Localisation Murs
Matériaux
Date 4 novembre 2019
Résultat Absence d'amiante

ZPSO P006
Pièce RDC - Pièce 3
Localisation Murs
Matériaux
Date 4 novembre 2019
Résultat Présence d'amiante

ANNEXE 2 Croquis

Planche de repérage usuel RDC		1/1
Référence	AMITRAV-D2596283-1901	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / LUCAS CHAMPAIN	
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS	



**1/1 Liste des éléments - Planche de repérage usuel - RDC****Prélèvements**

P001 Pièce 1 Tous les murs Enduit plâtreux + peinture	P002 Pièce 1 Murs Enduit + peinture	P003 Pièce 2 Murs Enduit + peinture
P004 Pièce 2 Tous les murs Enduit + peinture	P005 Pièce 2 Murs Colle de faïence	P006 Pièce 3 Murs Colle de faïence
P007 Pièce 4 Murs Colle de faïence	P008 Pièce 4 Tous les murs Enduit plâtreux + peinture	P009 Pièce 4 Murs Enduit plâtreux + peinture

ANNEXE 3 PV d'analyses

PV_D2596283-1901_001_N.pdf



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS



COFRAC
ACCREDITATION
N° 1-6698
liste des sites et portées d'accreditation sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER

Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843084

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	001	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 1 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	pulvérulente	beige	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	plâtre	dur	blanc			
Couches indissociables :		toutes				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.
La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 1 / 9



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843095

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	009	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 4 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	pulvérulente	blanche	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	plâtre	dur	blanc			
Couche 3	matériau	dur	rouge			
Couches indissociables :		toutes				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.
La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 9 / 9



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843094

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	008	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 4 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	pulvérulente	beige	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	plâtre	dur	blanc			
Couche 3	matériau	dur	gris			
Couches indissociables :		toutes				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.

La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.

Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 8 / 9

PV_D2596283-1901_007_O.pdf



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843093

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	007	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Colle de faïence		
Localisation :	Pièce 4 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	carrelage	dur	blanc	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	colle	dure	grise	MET	1	Chrysotile

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.
La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 7 / 9



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843092

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	006	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Colle de faïence		
Localisation :	Pièces 3 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	carrelage	dur	blanc	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	colle	dure	grise	MET	1	Chrysotile
Couche 3	colle	dure	blanche			
Couches indissociables :		2&3				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensembles.
La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.
Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 6 / 9



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS



ACCREDITATION
N° 1-6698
Date des sites et postes disponibles sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER

Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843089

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	005	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Colle de faïence		
Localisation :	Pièce 2 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	carrelage	dur	blanc	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	colle	dure	blanche			
Couche 3	papier	souple/fibreux	marron			
Couches indissociables :		2&3				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.

La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.

Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 5 / 9

PV_D2596283-1901_004_N.pdf



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843088

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	004	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 2 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	pulvérulente	grise	MET	1	Non détecté Ø
Couche 2	plâtre	dur	blanc			
Couches indissociables :		toutes				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensembles.

La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.

Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 4 / 9

PV_D2596283-1901_003_N.pdf



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill – 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843086

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	003	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 2 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Méthode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	plâtre	dur	blanc	MET	1	Non détecté Ø

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensembles.

La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.

Ø Le "Non détecté" correspond à une teneur inférieure à notre limite de détection

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 3 / 9

PV_D2596283-1901_002_O.pdf



Siège social : Parc d'activités de Limoges Sud Orange
19 Rue Stuart Mill - 87000 LIMOGES
Tel : 01.69.32.74.54
Mail : commercial@laboratoiresprotec.com

D2596283-1901
CPAM - POITIERS
86000 POITIERS

DEKRA INDUSTRIAL-CTRE BASSE NORMANDIE
8 BIS RUE DANIEL MAYER
37100 TOURS
A l'attention de Aline COER



Rapport d'essai N° 892439 Révision 0

Nbre d'échantillon(s) : 9

RECHERCHE DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Seules les prestations repérées par le symbole * sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

ECHANTILLON N° 843085

DONNÉES CLIENT

Prélevé par :	Lucas Champain	Transporté par :	Chronopost
Réceptionné par :	Julien HEUCLIN	Le :	23/10/19
Référence de l'échantillon :	002	Date de prélèvement :	21/10/19
Description de l'échantillon :	Enduit plâtreux + peinture		
Localisation :	Pièce 1 - mur		

ANALYSE(S) *

NFX 43-050 (Janvier 1996)

Préparation de l'échantillon par broyage dans le solvant adéquat selon le type de matériau, suivant la méthode de traitement interne PT/TECH/001. Puis dépôt sur une grille de microscopie carbonée en vue d'une analyse par microscopie électronique à transmission analytique (META).

Lieu d'analyse : Cherbourg
Date d'analyse : 23/10/19

Par : Emilie ROTROU

EXAMEN VISUEL ET MICROSCOPIQUE						
Couches analysées #	Description	Texture	Couleur	Methode d'analyse	Nbre de préparation	Type de fibre d'amiante détectée
Couche 1	peinture	pulvérulente	blanche	MET	1	Chrysotile
Couche 2	mousse	souple	orange			
Couche 3	plâtre	pulvérulent	blanc			
Couches indissociables :		toutes				

Sans précisions de la part du client, toutes les couches sont analysées ensemble.
La limite de détection n'est pas garantie pour les analyses d'ensemble des matériaux multi-couches, elle n'est garantie que pour une analyse simple couche.

Validé le 23/10/19
Par Caroline BOUTON
Responsable laboratoire

L'accréditation du Cofrac atteste de la compétence technique du laboratoire pour les activités couvertes par l'accréditation et du bon fonctionnement d'un système de management de la qualité adapté. Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. La reproduction du rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Seule la version du rapport d'essai faisant foi est celle se trouvant sur le serveur de résultats de PROTEC SERVICES.

Page 2 / 9

ANNEXE 4 Recommandations générales de sécurité

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flochage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

ANNEXE 5 Certificat de qualification



E20 - V15 du 28/06/2017

- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée
par GINGER CATED à :

CHAMPAIN Lucas sous le numéro 1673

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

	Intitulé du type de diagnostic technique immobilier	Date d'effet	Date d'expiration
C	AMIANTE	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	01/07/2017 16/11/2021
C	AMIANTE MENTION	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A, B et C et évaluations périodiques de l'état de conservation, pour tous types de bâtiments - Examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	28/09/2018 16/11/2021
C	DPE	Diagnostic de performance énergétique	16/12/2016 15/12/2021
C	ELECTRICITE	Etat des installations intérieures d'électricité	16/12/2016 15/12/2021
C	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	03/02/2017 02/02/2022
C	PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	17/11/2016 16/11/2021
C	TERMITES Métropole	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole	29/11/2016 28/11/2021

Légende: C=Certification - R=Recertification Ref: 181673C10GC2018

Le mercredi 03/10/2018

Laëtitia DELPORTE
Responsable des certifications
Ginger CATED




ANNEXE 6 Attestations d'assurance et sur l'honneur



XL Insurance

ATTESTATION D'ASSURANCE 2019

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE** n° **XFR0050627LI**, souscrit auprès de notre Société et couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre des activités couvertes au titre de ce contrat.

1. Les sociétés assurées par ce contrat sont les suivantes : **Dekra Industrial SAS (SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES), Dekra Industrial Holding SAS (SIREN 692 026 693 RCS LIMOGES).**

2. Les activités garanties par ce contrat sont les suivantes :

- Bureau de contrôle, contrôleur technique, dans tous les domaines de la construction, de la prévention, de la sécurité, de la fiabilité, de la coordination, de l'assistance, de la maintenance, comportant toutes opérations, missions et prestations de conseils, audits, études, expertises, analyses, diagnostics, enquêtes, constats, contrôles, vérifications, formation, information, y compris les diagnostics et contrôles de présence de plomb, radon et insectes, et ce sur tous biens meubles et immeubles, y compris les ouvrages de génie civil, les équipements, les installations, les remontées mécaniques, les systèmes de sécurité incendie, et y compris leurs implications sur l'environnement.
- Formation, information, animation, assistance à destination du personnel des entreprises dans les domaines suivants : système sécurité incendie, hygiène et sécurité dans le travail, plans de prévention, audit de conformité du patrimoine bâti, coordination sécurité-santé, mines et carrières.
- Coordinateur « sécurité-santé », examinateur « qualitel », chargé de sécurité pyrotechnique, mesures de perméabilité de l'air.
- Assistance, conseils, audits, études, dans les domaines suivants : sûreté de fonctionnement d'équipements et installations, ingénierie qualité, optimisation de la performance en production et maintenance.
- Etudes, formations, informations et assistances techniques, administratives et financières aux maîtres d'ouvrages dans les domaines liés à l'environnement (eau, air, sol, déchets).
- Développement et vente, avec installation, formation et maintenance, de logiciels et progiciels pour la gestion technique et administrative des parcs immobiliers et mobiliers des secteurs publics et privés.
- Soutien au développement de l'activité de contrôle des appareils de radiographie des cabinets dentaires.
- **A l'exclusion de toute opération, mission et prestation de maîtrise d'œuvre**, sauf celles très occasionnelles, et sauf celles de maîtrise d'œuvre et de bureau d'études techniques pour la réalisation d'ouvrages et d'installations d'assainissement desservant des bâtiments dans le domaine de l'industrie et des collectivités locales.
- **A l'exclusion de toutes activités ou dommages liées à la présence d'amiante.**

AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA XL est une division du Groupe AXA qui fournit des produits et services à travers quatre groupes d'activités : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance, AXA XL Art & Lifestyle et AXA XL Risk Consulting. © [2018] AXA SA ou ses filiales. AXA Corporate Solutions Assurance est une compagnie d'assurance. AXA Corporate Solutions Assurance – 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, France - Tel: +33 1 56 92 80 00, axaxl.com – Société Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris est Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris



3. Les sommes assurées et franchises de ce contrat sont les suivantes :

• **RESPONSABILITÉ CIVILE NON IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels et immatériels : 15.000.000 euros par sinistre dont :

- pollution, atteintes à l'environnement : 1.525.000 euros par sinistre et année d'assurance, ce montant comprenant également les dommages matériels et immatériels
- pour l'ensemble des dommages matériels et immatériels consécutifs ou non consécutifs : 15.000.000 euros par sinistre dont 1.525.000 euros par sinistre pour les dommages immatériels non consécutifs

• **RESPONSABILITÉ CIVILE IMPUTABLE AUX « FOURNITURES » (RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE)**

Pour l'ensemble des dommages corporels, matériels, immatériels et frais : 15.000.000 euros par sinistre et année d'assurance dont :

- 6.000.000 euros par sinistre et année d'assurance pour l'ensemble des risques suivants : Dommages immatériels non consécutifs et responsabilité décennale ouvrages de génie civil.
- Frais préventifs de nouvelles études : 76.225 euros par sinistre et année d'assurance.

• **FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE** (sauf dommages corporels)

- Responsabilité Civile Générale : 1 524 euros
- Responsabilité Civile Professionnelle : 100.000 euros.

4. Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence du contrat d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions du contrat. Cette attestation est valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 11 décembre 2018

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 059 080 € - 399-227 354 RCS Paris
Siège Social : 61 rue Mstislav Rostropovitch
75832 Paris Cedex 17, France
Tél. : +33 1 56 92 80 00
Site Internet : axa.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE 2019

DEKRA « Diagnostics Amiante »

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE, Société Anonyme de droit Français, régie par le Code des Assurances, au capital de EUR 190.069.080, dont le siège social est situé 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 227 354, atteste que la société :

Nom : **DEKRA Industrial SAS**

Adresse : **P.A Limoges Sud Orange, 19 Rue Stuart Mill – CS 70308– 87008 LIMOGES Cedex**

bénéficie des garanties des contrats d'assurance :

- RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE n° XFR0050627LI

- RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT n° XFR0048625FI

couvrant les sociétés Dekra Industrial SAS (SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES) et Dekra Industrial Holding SAS (SIREN 692 026 693 RCS LIMOGES).

Les activités garanties par ces contrats sont notamment les suivantes :

Mission « Diagnostics de présence d'amiante dans les bâtiments, assistance technique amiante, mesures d'empoussièrement d'amiante, coordination SPS lors de chantiers de désamiantage ».

Les sommes assurées au titre de ces deux contrats sont les suivantes :

RESPONSABILITE CIVILE IMPUTABLE AUX « MISSIONS » (RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE)

Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus : **8 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Dommages immatériels non consécutifs : **4 000 000 Euros** par sinistre et par année d'assurance

Frais de prévention de nouvelles études : **76 225 Euros** par sinistre et par année d'assurance

FRANCHISE A DEDUIRE DU REGLEMENT DE TOUT SINISTRE

150 000 Euros par sinistre

Validité de cette attestation :

Cette attestation est délivrée à titre d'information et de preuve de l'existence des contrats d'assurance. Elle ne peut en aucune manière engager l'assureur au-delà des conditions, limitations et exclusions des contrats. Cette attestation est valable du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Fait à Paris, le 11 décembre 2018

AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE
Société Anonyme de droit français régie par le Code des Assurances
au Capital de 190 069 080 € - 399 227 354 RCS Paris
Siège Social : 61 Rue Mstislav Rostropovitch
75832 Paris Cedex 17, France
Tél : +33 1 56 92 80 00
Site Internet : axa.com

AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA XL est une division du Groupe AXA qui fournit des produits et services à travers quatre groupes d'activités : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance, AXA XL Art & Lifestyle et AXA XL Risk Consulting. © [2018] AXA SA ou ses filiales. AXA Corporate Solutions Assurance est une compagnie d'assurance. AXA Corporate Solutions Assurance – 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75832 Paris Cedex 17, France - Tel: +33 1 56 92 80 00, axa.com – Société Anonyme au capital de 190 069 080 € - Régie par le Code des Assurances. 399 227 354 RCS Paris



Industrial Services
DEKRA Industrial SAS
19, rue Stuart Mill
87008 LIMOGES

ATTESTATION

Je soussignée Sophie Dominjon agissant en qualité de Présidente de la société DEKRA Industrial SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 060 000 € dont le siège social est situé à LIMOGES (87000) – 19 rue Stuart Mill, ZI de Magré et immatriculée sous le numéro SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES,

Atteste sur l'honneur que pour l'établissement des rapports et constatations définis aux 1° à 4°, 6° et 7° de l'article L.271-4 ainsi qu'à l'article L.134-1 du code de la construction et de l'habitation, est en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du même code et :

- Dispose des moyens en matériel et en personnel appropriés,
- Emploie des salariés dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, conformément à l'article R271-1 du code de la construction et de l'habitation,
- Est souscripteur d'une assurance permettant de couvrir des conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions, selon les modalités de l'article R271-2 du code de la construction et de l'habitation,
- N'a aucun lien de nature à compromettre l'indépendance et l'impartialité de l'auteur (ou des auteurs) des rapports qui seront rédigés que ce soit avec le propriétaire, son mandataire, ou toute autre entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

Etabli à Bagneux, le 18 décembre 2018
Pour servir et valoir ce que de droit

Sophie DOMINJON
Présidente

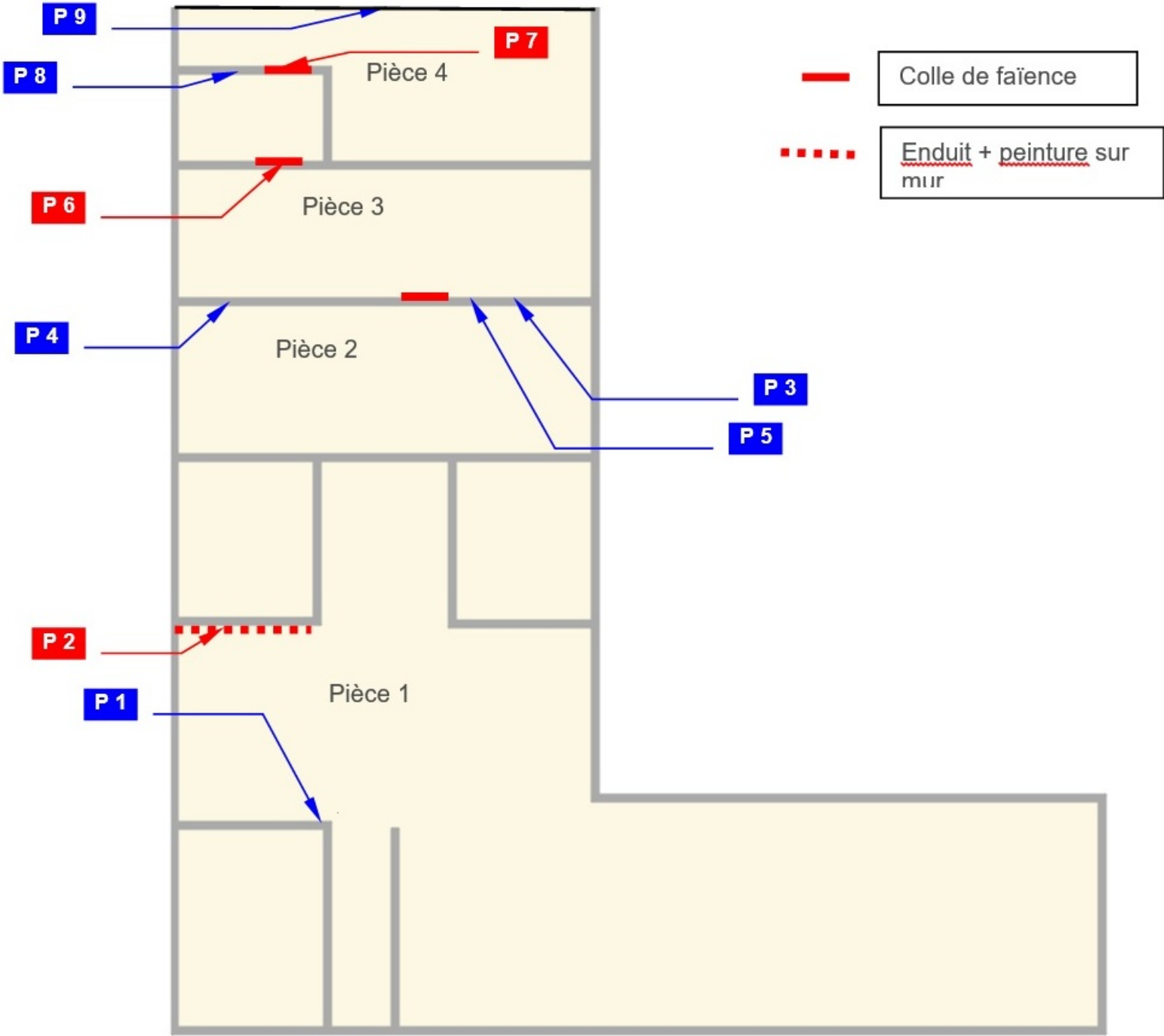


DEKRA Industrial SAS - Siège Social : 19 rue Stuart Mill, PA Limoges Sud Orange, BP308, 87008 Limoges Cedex 1 - www.dekra-industrial.fr
DEKRA Industrial SAS au capital de 10 060 000 € - SIREN 433 250 834 RCS Limoges - APE 7120 B - N°TVA FR 44 433 250 834



Planche de repérage usuel		1/1
Référence	AMITRAV-D2596283-1901	Version 1
Origine	Dekra diagnostic / LUCAS CHAMPAIN	
Adresse	41 Rue Du Touffenet 86000 POITIERS	

Prélèvements
P001 Pièce 1 Tous les murs Enduit plâtreux + peinture
P002 Pièce 1 Murs Enduit + peinture
P003 Pièce 2 Murs Enduit + peinture
P004 Pièce 2 Tous les murs Enduit + peinture
P005 Pièce 2 Murs Colle de faïence
P006 Pièce 3 Murs Colle de faïence
P007 Pièce 4 Murs Colle de faïence
P008 Pièce 4 Tous les murs Enduit plâtreux + peinture
P009 Pièce 4 Murs Enduit plâtreux + peinture





RAAT 16-06-011035 A



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

A	INFORMATIONS GENERALES	
A.1	DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bâtiment de bureaux	Adresse : 41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS	
Cat. du bâtiment : Bureaux	Escalier :	
Nombre de Parties d'immeuble : 11	Bâtiment :	
Etage :	Porte :	
Numéro de Lot :	Propriété de: NC	
Référence Cadastre : NC		
Date du Permis de Construire : Non Communiquée		

A.2	DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN	Documents remis : Plan	
Adresse : 41 RUE DU TOUFFENET 86043 POITIERS CEDEX 9	Moyens mis à disposition : Aucun	
Qualité :		

A.3	EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 16-06-011035 A	Date d'émission du rapport : 04/07/2016	
Le repérage a été réalisé le : 14/06/2016	Accompagnateur : Aucun	
Par : EMERIAULT MATTHIEU	Laboratoire d'Analyses : ITGA RENNES	
N° certificat de qualification : DTI3101	Adresse laboratoire : Parc EDONIA Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS 66862 35768 SAINT-GRÉGOIRE CEDEX	
Date d'obtention : 29/06/2016	Numéro d'accréditation : 1-0913	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA CERTIFICATION 5, avenue Garlande 92220 BAGNEUX	Organisme d'assurance professionnelle : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE – 4 rue Jules Lefevre – 75426 Paris Cedex 09	
Date de commande : 10/06/2016	N° de contrat d'assurance et date de validité : XFR0050627LI du 01/01/2016 au 31/12/2016	
	XFR0048625FI09A du 01/01/2016 au 31/12/2016	

NATURE DES TRAVAUX
Voir descriptif sur plans fournis (croquis du présent rapport)

B	CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport : 04/07/2016	
	Fait à ISLE le 04/07/2016	
	Nom du diagnostiqueur : EMERIAULT MATTHIEU	

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
NATURE DES TRAVAUX.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION.....	7
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	7
PROGRAMME DE REPERAGE.....	8
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	10
RAPPORTS PRECEDENTS	10
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	10
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION....	10
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	11
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR	11
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	11
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	12
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	13
COMMENTAIRES	13
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	15
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	26
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	28
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	46

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante :

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Méthode	Photo
6	Bureau Amendola	02	Mur refend sur asc		Enduit blanc	Résultat d'analyse	
7	Coordination régionale	02	Mur refend sur asc		Enduit blanc	Résultat d'analyse	
8	Bureau Marlène Kremer	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
9	Bureau des Fraudes	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	Résultat d'analyse	
11	Bureau Katia Guerandel	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture blanche	Résultat d'analyse	

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
1	Réunion n°1/bureau resp GDR	02	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Cloisons		Panneaux de bois aggloméré - Peinture	
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	
2	Réunion n°2	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Mur (refend sur escalier)		Enduit + toile de verre + peinture	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
3	Serv COM	02	Cloisons	Toutes zones	Placoplâtre + enduit + papier	
			Plancher	Sol	Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge	
			Plancher (sous les colles)	Sol	Ragréage gris	
4	Resp COM	02	Plancher	Sol	Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge	
			Plancher (sous les colles)	Sol	Ragréage gris	
			Cloisons	Toutes zones	Placoplâtre + enduit + papier	
5	Bureau Carol Duren	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	
			Mur (refend sur escalier)		Enduit + toile de verre + peinture	
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	
6	Bureau Amendola	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Mur refend sur asc		Revêtement pvc + peinture orange	
7	Coordination régionale	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	
			Mur doublé brique		Enduit + peinture orange	
8	Bureau Marlène Kremer	05	Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	
9	Bureau des Fraudes	05	Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	
			Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	Mur refend		Revêtement pvc + peinture rose	
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	
			Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	
			Cloison (sur couloir)		Panneaux de bois aggloméré - Peinture rose	
11	Bureau Katia Guerandel	05	Cloison (sur couloir)		Panneaux de bois aggloméré/placo - Peinture jaune	
			Mur refend		Revêtement pvc + peinture jaune	
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture blanche	

Liste des Parties d'immeuble non visitées concernées par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :

Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux .
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Eléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.
Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.
3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris occulus,...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux

	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).
Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescents.
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 14/06/2016

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe A de la norme .

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

N°	Partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Réunion n°1/bureau resp GDR	02	OUI		Concernée
2	Réunion n°2	02	OUI		Concernée
3	Serv COM	02	OUI		Concernée
4	Resp COM	02	OUI		Concernée
5	Bureau Carol Duren	02	OUI		Concernée
6	Bureau Amendola	02	OUI		Concernée
7	Coordination régionale	02	OUI		Concernée
8	Bureau Marlène Kremer	05	OUI		Concernée
9	Bureau des Fraudes	05	OUI		Concernée
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	OUI		Concernée
11	Bureau Katia Guerandel	05	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
1	Réunion n°1/bureau resp GDR	02	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
2	Réunion n°2	02	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
3	Serv COM	02	Plancher	Sol	Sol PVC rouge
4	Resp COM	02	Plancher	Sol	Sol PVC rouge
5	Bureau Carol Duren	02	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
			Murs/cloisons		Peinture violette 2009
8	Bureau Marlène Kremer	05	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
9	Bureau des Fraudes	05	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60
11	Bureau Katia Guerandel	05	Plancher	Sol	Sol PVC Gris 60X60

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Présence
6	Bureau Amendola	02	Mur refend sur asc		Enduit blanc	P010	A
7	Coordination régionale	02	Mur refend sur asc		Enduit blanc	P010	A
8	Bureau Marlène Kremer	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P016	A
9	Bureau des Fraudes	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P016	A
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P016	A
11	Bureau Katia Guerandel	05	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture blanche	P016	A

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Réunion n°1/bureau resp GDR	02	Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P003	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Cloisons		Panneaux de bois aggloméré - Peinture	P002	Résultat d'analyse
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	P001	Résultat d'analyse
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	P004	Résultat d'analyse
2	Réunion n°2	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	P002	Résultat d'analyse
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P003	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	P001	Résultat d'analyse
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	P004	Résultat d'analyse
			Mur (refend sur escalier)		Enduit + toile de verre + peinture	P005	Résultat d'analyse
3	Serv COM	02	Cloisons	Toutes zones	Placoplâtre + enduit + papier	P006	Résultat d'analyse
			Plancher	Sol	Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge	P007	Résultat d'analyse
			Plancher (sous les colles)	Sol	Ragréage gris	P008	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
4	Resp COM	02	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher	Sol	Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge	P007	Résultat d'analyse
			Plancher (sous les colles)	Sol	Ragréage gris	P008	Résultat d'analyse
			Cloisons	Toutes zones	Placoplâtre + enduit + papier	P006	Résultat d'analyse
5	Bureau Carol Duren	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	P002	Résultat d'analyse
			Mur (refend sur escalier)		Enduit + toile de verre + peinture	P005	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune + ragréage gris fibreux	P001	Résultat d'analyse
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P003	Résultat d'analyse
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	P004	Résultat d'analyse
6	Bureau Amendola	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	P002	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P003	Résultat d'analyse
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	P004	Résultat d'analyse
			Mur refend sur asc		Revêtement pvc + peinture orange	P009	Résultat d'analyse
7	Coordination régionale	02	Cloisons		Panneaux de bois aggloméré	P002	Résultat d'analyse

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur (allège)	Vers extérieur	Enduit + peinture	P003	Résultat d'analyse
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture	P004	Résultat d'analyse
			Mur doublé brique		Enduit + peinture orange	P011	Résultat d'analyse
8	Bureau Marlène Kremer	05	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	P013	Résultat d'analyse
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	P012	Résultat d'analyse
9	Bureau des Fraudes	05	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	P012	Résultat d'analyse
			Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	P013	Résultat d'analyse
			Cloison séparative(Kremer/fraudes)		Panneaux de cloisons récents		Marquage du matériau
10	Bureau secrétariat serv Jurdq	05	Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Mur refend		Revêtement pvc + peinture rose	P014	Résultat d'analyse
			Plancher (sous sol PVC gris)	Sol	Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	P012	Résultat d'analyse
			Poteau	Sur couloir	Enduit + peinture rose	P013	Résultat d'analyse
			Cloison séparative		Panneaux de cloisons récents		Marquage du matériau
			Cloison (sur couloir)		Panneaux de bois aggloméré - Peinture rose	P014	Résultat d'analyse
11	Bureau Katia Guerandel	05	Cloison (sur couloir)		Panneaux de bois aggloméré/placo - Peinture jaune	P015	Résultat d'analyse
			Cloison séparative		Panneaux de cloisons récents		Marquage du matériau
			Mur refend		Revêtement pvc + peinture jaune	P015	Résultat d'analyse
			Faux-plafond	Plafond	Panneaux de faux - plafond		Marquage du matériau
			Poteau	Vers extérieur	Enduit + peinture blanche	P017	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence A : Amiante N : Non Amianté a? : Probabilité de présence d'Amiante

COMMENTAIRES

Le prélèvement n°10 indique une présence d'amiante sur l'enduit blanc du mur refend en béton séparant le bureau Amendola de coordination régionale. Les allèges de fenêtres du niveau R+2 sont elles aussi recouvertes d'un enduit mince. Aucune allège n'a été prélevée sur les bureaux Amendola et coordination régionale, Carol Duren, responsable COM et Service COM car similaires au prélèvement P003 fait dans la salle de réunion n°1. Cependant, au vu des informations fournies récemment par le donneur d'ordre, et de certains rapports ou analyses (non fournis) qui indiquent une présence d'amiante dans l'enduit des murs refends ou allèges de fenêtres, un doute subsiste sur les allèges de fenêtres des bureaux Amendola et coordination régionale, Carol Duren, responsable COM et Service COM. Par principe de précaution, elles sont susceptibles de contenir de l'amiante, en l'absence d'investigation complémentaire sur celles-ci. (zonage sur croquis R+2). Se reporter aux consignes générales de sécurité du présent rapport.

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Faux-plafond

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Bureau Amendola
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau secrétariat serv Jurdq
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Resp COM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°1/bureau resp GDR
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		
Emplacement		
		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau des Fraudes
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Katia Guerandel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Marlène Kremer
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Bureau Carol Duren
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Coordination régionale
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

ELEMENT : Faux-plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Serv COM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux - plafond		EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Faux-plafond - Plafond		absence d'amiante
Commentaires		
ECOFON 2003		

PRELEVEMENT : P001		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°1/bureau resp GDR
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle jaune + ragréage gris fibreux	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher (sous sol PVC gris) - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P002		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°1/bureau resp GDR
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de bois aggloméré - Peinture	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°1/bureau resp GDR
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (allège) - Vers extérieur		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteau - Vers extérieur		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Réunion n°2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + toile de verre + peinture	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (refend sur escalier) -		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Serv COM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Placoplâtre + enduit + papier	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Cloisons - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Serv COM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P008		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Serv COM
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Ragréage gris	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher (sous les colles) - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P009		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Bureau Amendola
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement pvc + peinture orange	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend sur asc		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P010		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Bureau Amendola
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit blanc	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend sur asc		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P011		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	02 - Coordination régionale
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture orange	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur doublé brique		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P012		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Marlène Kremer
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Plancher (sous sol PVC gris) - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau des Fraudes
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture rose	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteau - Sur couloir		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P013		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Marlène Kremer
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture rose	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteau - Sur couloir		absence d'amiante

PRELEVEMENT : P014		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau secrétariat serv Jurdq
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement pvc + peinture rose	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend		absence d'amiante
Emplacement		
		

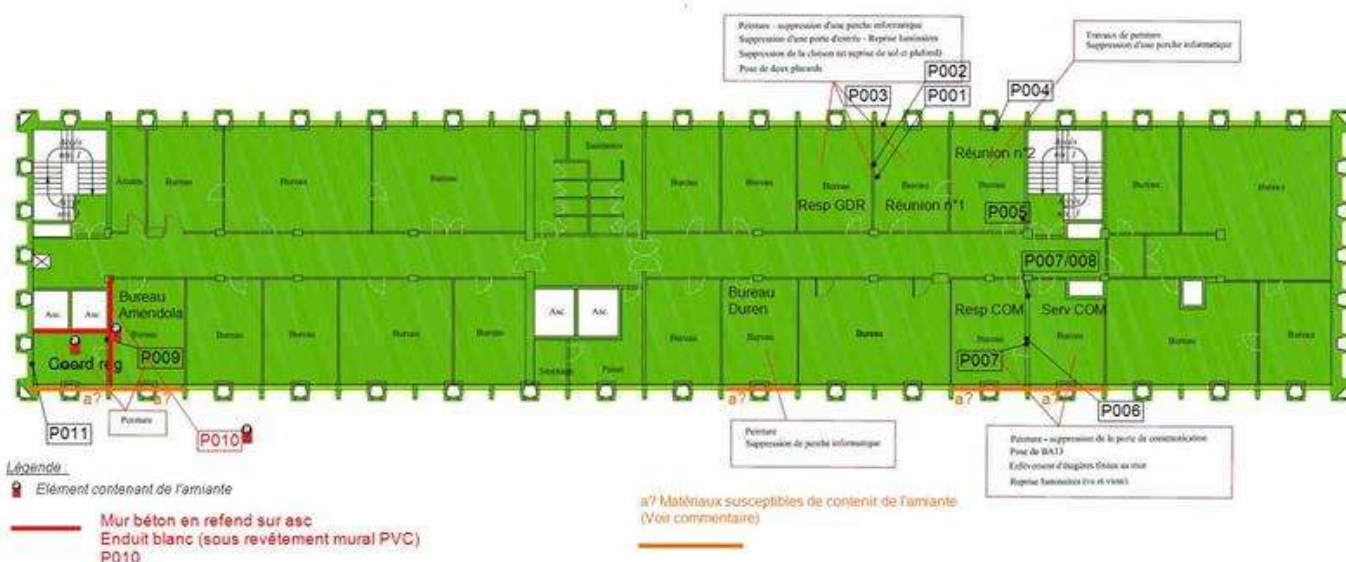
PRELEVEMENT : P015		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Katia Guerandel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Revêtement pvc + peinture jaune	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur refend		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P016		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Katia Guerandel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture blanche	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Mur (allège) - Vers extérieur		Présence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P017		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
	16-06-011035	05 - Bureau Katia Guerandel
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit + peinture blanche	14/06/2016	EMERIAULT MATTHIEU
Localisation		Résultat
Poteau - Vers extérieur		absence d'amiante
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	16-06-011035				
N° planche :	1/2	Version : 0	Type : Croquis		
Origine du plan :	Cabinet de diagnostics			Bâtiment – Niveau :	Croquis niveau R+2



Legende

- Élément contenant de l'amiante
- Mur (allège) Enduit + peinture blanche P016
- Plafond

Bureau Marlène Kremer

Bureau des Fraudes

Bureau secrétariat serv Jurdq

Bureau Katia Guerandel

P012

P013

P014

P015

P017

P016

Plafond -
Déplacement de cloisons (couleur de sol et plafond)
Régulé du vu et vici des luminaires

Plafond
Suppression d'une partie informative

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PVS 1-17



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54115 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERJAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54115
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Réf. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6087)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_1
Echantillon	P001 - Colle jaune + ragréage gris fibreux - j02 Réunion - n°1/bureau resp GDR - Plancher (sous sol PVC gris) - Sol
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac avec fibres

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 005 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris en vrac avec fibres	META le 28/06/2016	Amiante non détecté	—	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QTA 104 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54116 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54116
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_2
Echantillon	P002 - Panneaux de bois aggloméré - Peinture - (02) Réunion - n°1/bureau resp GDR - Cloisons
Description ITGA	Bois aggloméré / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Bois aggloméré + peinture	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54117 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54117
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_3
Echantillon	P003 - Enduit + peinture - (02) Réunion - n°1/bureau resp GDR - Mur (ajège) - Vers extérieur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples en vrac non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54118 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54118
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Réf. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_4
Echantillon	P004 - Enduit + peinture - (02) Réunion n°2 - Poteau - Vers extérieur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en vrac non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54119 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54119
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_5
Echantillon	P005 - Enduit + toile de verre + peinture - (02) Réunion n°2 - Mur (refend sur escalier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + toile fibreuse blanche non séparable + peinture non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QTA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54120 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Mathieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54120
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_6
Echantillon	P006 - Placoplatre + enduit + papier - (02) Serv COM - Cloisons - Toutes zones
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée / Papier peint

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscopie électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée + papier peint non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Part d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54121 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Cliant :

DEKRA Industrial SAS
M. Mathieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54121
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_7
Echantillon	P007 - Colle de rouge et jaune de sol PVC rouge - (02) Serv COM - Plancher - Sol
Description ITGA	Revêtement cassant rouge avec couche fibreuse / Colle polymère jaune / Ragrège rose

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Revêtement cassant rouge avec couche fibreuse + colle polymère jaune non séparable + ragrège rose	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Souffrir de particularités et droits du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54122 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54122
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_8
Echantillon	P006 - Ragrée gris - (02) Serv COM - Plancher (sous les colles) - Sol
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragrée gris en vrac / Ragrée rose en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle polymère jaune non séparable + ragrée gris en vrac non séparable + ragrée rose en vrac non séparable	META le 28/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QTA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54123 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54123
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_9
Echantillon	P009 - Revêtement PVC + peinture orange - (02) Bureau Amendola - Mur refend sur asc.
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc / Papier peint.

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau plâtreux blanc + papier peint	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	—	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54124 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54124
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_10
Echantillon	P010 - Enduit blanc - (02) Bureau Amendola - Mur refend sur asc.
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en faible quantité / Papier en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en faible quantité non séparable + papier en faible quantité non séparable	META le 29/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

Q7A 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54125 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54125
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Réf. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_11
Echantillon	P011 - Enduit + peinture orange - (02) Coordination régionale - Mur doublé brique
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Souffrez de particularités et droits du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Part d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54126 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54126
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_12
Echantillon	P012 - Colle jaune et verte + ragréage gris fibreux - (05) Bureau Marlène Kremer - Plancher (sous sol PVC gris) - Sol
Description ITGA	Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac avec fibres

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 005 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Colle polymère jaune non séparable + ragréage gris en vrac avec fibres	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	—	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54127 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54127
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Réf. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_13
Echantillon	P013 - Enduit + peinture rose - (05) Bureau Marlène Kremer - Poteau - Sur couloir
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en vrac non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54128 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54128
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_14
Echantillon	P014 - Revêtement PVC + peinture rose - (D5) Bureau secrétariat serv Jurdq - Mur refend
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc en faible quantité / Papier peint

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau plâtreux blanc en faible quantité + papier peint	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54129 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54129
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_15
Echantillon	P015 - Revêtement PVC + peinture jaune - (05) Bureau Katia Guerandel - Mur refend
Description ITGA	Matériau plâtreux blanc avec couche cantonnée / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau plâtreux blanc avec couche cantonnée non séparable + peinture non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Souffrir de particularités et de la date du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54130 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54130
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Ref. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS 16-06-011035_16
Echantillon	P016 - Enduit + peinture blanche - (05) Bureau Katia Guerandel - Mur (allège) - Vers extérieur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac / Peinture en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau gris en vrac non séparable + peinture en vrac non séparable	META le 29/06/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QTA 184 rev 11

Page 1 / 1



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35700 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02 99 35 41 41
Fax : 02 23 22 52 27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT141606-54131 EN DATE DU 29/06/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

DEKRA Industrial SAS
M. Matthieu EMERIAULT
Les Courmères
87170 ISLE

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-86294
Echantillon ITGA : IT141606-54131
Reçu au laboratoire le : 22/06/2016

Réf. Client :

Commande	16-06-011035 (CDP: 6067)
Dossier client	CPAM - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERES 16-06-011035_17
Echantillon	P017 - Enduit + peinture blanche - (05) Bureau Katia Guerandel - Poteau - Vers extérieur
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 266)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture en vrac non séparable	META le 29/06/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Valentin PIROT - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

QSA 184 rev 11

Page 1 / 1

ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrément important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de

l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;

– ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



RAAT 197106





QUALICONSULT
IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 197106 établi le 07/07/2015

41 rue de Touffenet
86000 POITIERS



Donneur d'ordre :

UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5970

Opérateur de repérage : Julien MICIELSKI



SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE	5
V.	BUT DE LA MISSION	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES	5
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	7
	1. Obligations du donneur d'ordre	7
	2. Phase de repérage	7
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	8
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	8
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	10

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Garniture de frein gauche	Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé), Machinerie d'ascenseur (5ème étage) (Moteur ascenseur)
Garniture de frein droit	Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé), Machinerie d'ascenseur (5ème étage) (Moteur d'ascenseur)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU
Plâtre sur mur	Machinerie d'ascenseur (5ème étage), Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé) (Mur)
Dalle de faux plafond	Machinerie d'ascenseur (5ème étage), Couloir (5ème étage surélevé) (Plafond)
Peinture blanche sur mur	Machinerie d'ascenseur (5ème étage) (Sol)
Plâtre sur mur (dans placard)	Couloir (5ème étage) (Mur)
Plâtre + peinture beige sur mur	Local technique (5ème étage surélevé), Couloir (5ème étage surélevé) (Mur)

Immeuble bâti concerné : 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Oui	223/86.13.00087-1 – Qualiconsult Immobilier	/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/

Propriétaire :

Administration UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **HISCOX Contrat HA RCP0078279** valide jusqu'au 31 décembre 2015

Opérateur de repérage : **Julien MICIELSKI**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 2645)**

Date de réalisation de la mission : le 26/06/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

**41 rue de Touffenet
86000 POITIERS**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux en regard de la liste donnée en annexe 1 de l'arrêté du 26 juin 2013

Description des travaux :

Création d'ouverture pour les ascenseurs du bâtiment B au 5ème étage et au 5ème surélévé.

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code de la Santé Publique Chapitre VI section 2 – articles R1336-2 à R1336-5
- Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante et modifiant le Code du Travail
- Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Arrêté du 22 février 2007 définissant les travaux de confinement et de retrait de matériaux non friables présentant des risques particuliers en vue de la certification des entreprises chargées des travaux
- Arrêté du 7 février 1996, relatif aux modalités d'évaluation de l'état de conservation des flocages et des calorifugeages contenant de l'amiante et aux mesures d'empoussièrement dans les immeubles bâtis.
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante a en application de l'article R. 1334-27 du Code de la Santé Publique
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Décret du 3 juin 2011 – Liste C

Composants de la construction	Parties des composants à vérifier ou à sonder
Toitures et étanchéité	
Plaques ondulées	Plaques en fibres-ciment
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Revêtements bitumeux d'étanchéité	Bardeaux d'asphalte ou bitumé (Shingle), pare-vapeur, revêtements et colles
Accessoires de toitures	Rivets, faîtages, closoirs...
Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses...
Bardages	Plaques et "bacs" en fibres ciments, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage
Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment
Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourage de poteaux, peintures intumescentes
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux	Flocage, enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux
Portes coupe-feu / Portes pare-flamme Ascenseurs, monte-charge	Vantaux et joints
Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciments, composite)
Poutres et charpentes	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux
Faux plafonds	Panneaux et plaques
Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques, colles bitumeuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumeux des fondations
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages
Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eau, autres)	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons
Clapets/volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Vide-ordures	Conduit en fibres-ciment
Ascenseurs et monte charge	
Portes palières	Portes et cloisons palières
Trémies, machinerie	Flocage, bourre, murs/planchers, joints mousse
Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante
Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anticondensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages
Coffrages perdus	
Coffrages et fonds de coffrage perdus	Eléments en fibres-ciment

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »

Immeuble bâti concerné : 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités
5ème étage	Machinerie d'ascenseur, Couloir
5ème étage surélevé	Machinerie d'ascenseur, Couloir, Local technique

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Néant

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

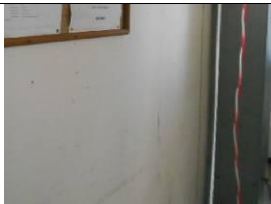
a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Néant

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Photo
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Mur	Plâtre sur mur	P1	
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Plafond	Dalle de faux plafond	P2	
Couloir (5ème étage surélevé)	Plafond	Dalle de faux plafond	Cf. P2	/
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Sol	Peinture blanche sur mur	P3	
Couloir (5ème étage)	Mur	Plâtre sur mur (dans placard)	P4	

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé)	Mur	Plâtre sur mur	P5	
Local technique (5ème étage surélevé)	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur	P6	
Couloir (5ème étage surélevé)	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur	Cf. P6	/

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé)	Moteur d'ascenseur	Garniture de frein gauche	P1 - 223/86.13.00087-1	Positif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Moteur d'ascenseur	Garniture de frein gauche	Cf. P1 - 223/86.13.00087-1	Positif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé)	Moteur d'ascenseur	Garniture de frein droit	P2 - 223/86.13.00087-1	Positif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Moteur d'ascenseur	Garniture de frein droit	Cf. P2 - 223/86.13.00087-1	Positif

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Mur	Plâtre sur mur	P1	Négatif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Plafond	Dalle de faux plafond	P2	Négatif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage)	Sol	Peinture blanche sur mur	P3	Négatif
Couloir (5ème étage)	Mur	Plâtre sur mur (dans placard)	P4	Négatif
Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé)	Mur	Plâtre sur mur	P5	Négatif
Local technique (5ème étage surélevé)	Mur	Plâtre + peinture beige sur mur	P6	Négatif

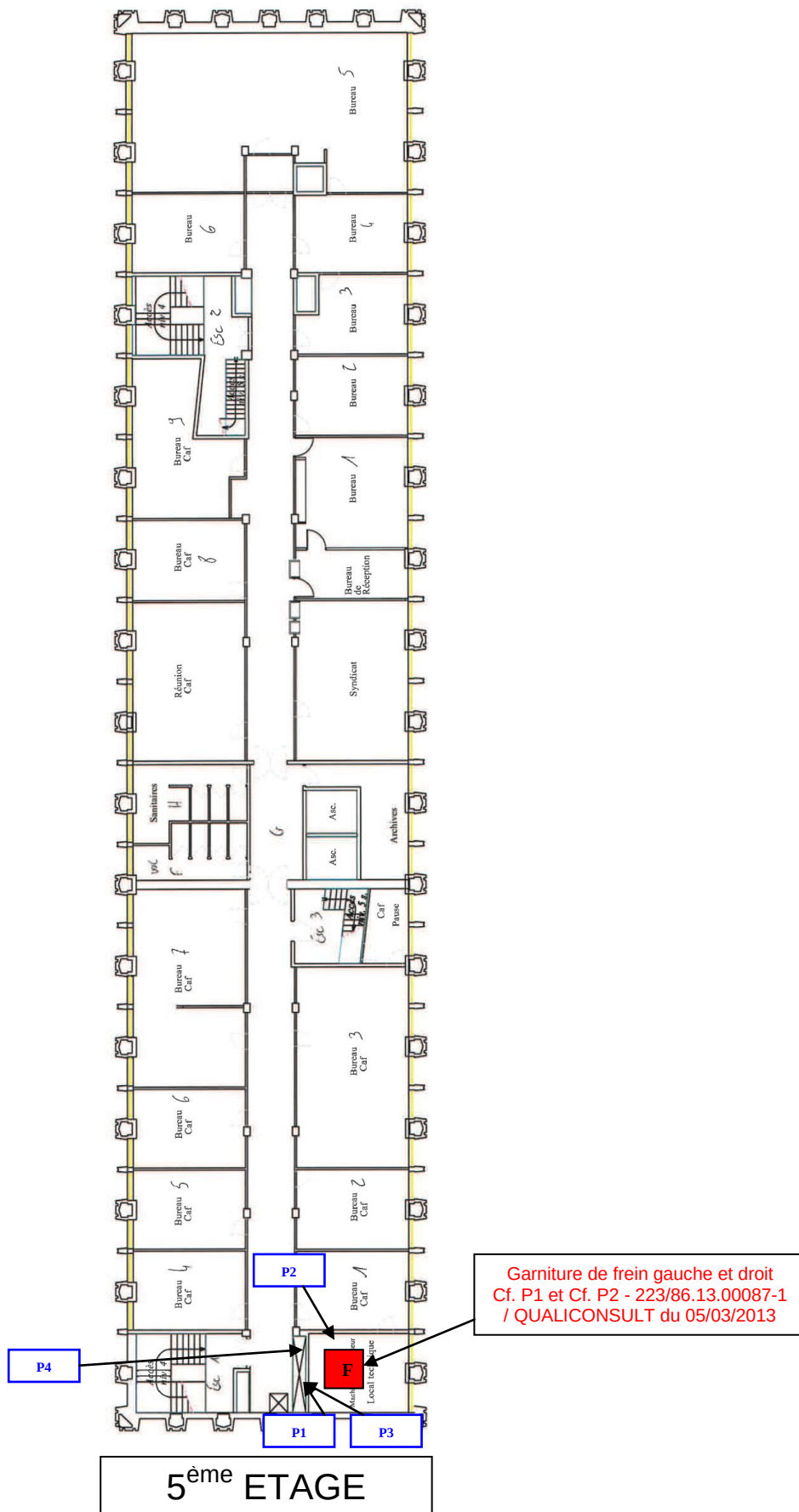
Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

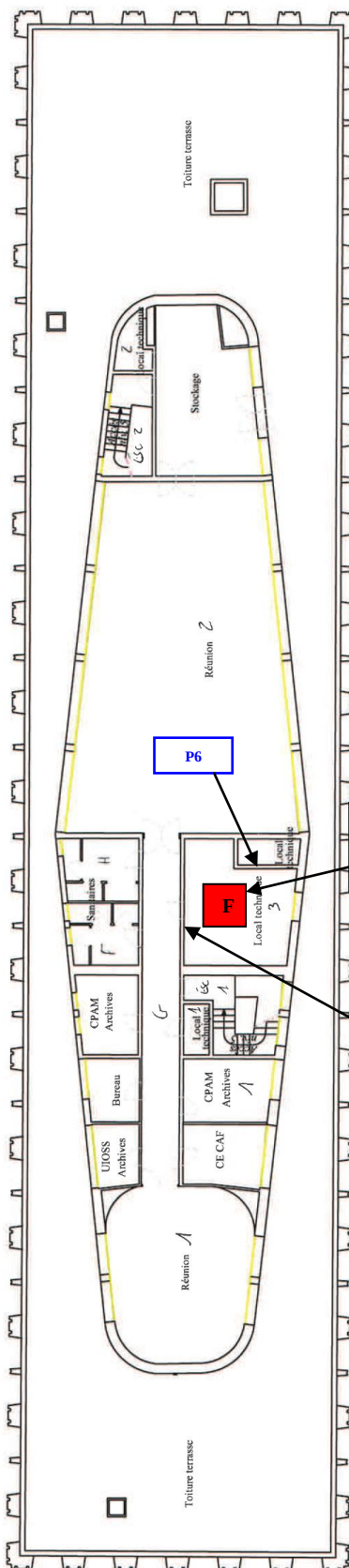
Signes graphiques de repérage des matériaux contenant de l'amiante

P	N° et Zone géographique de Prélèvement amianté	P	N° et Zone géographique de Prélèvement sans amiante
F	Produit contenant de l'amiante Garniture de frein		

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



5^{ème} ETAGE surélevé



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

cofrac
Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr
ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-467 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P1 - Plâtre sur mur - Machinerie d'ascenseur (5ème étage) / Mur
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-467
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable	META le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-468 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analyisé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P2 - Dalle de faux plafond - Machinerie d'ascenseur (5ème étage) / Plafond
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-468
Description ITGA	Faux plafond beige fibreux homogène avec peinture blanche et traces grises inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Faux plafond beige fibreux homogène avec peinture blanche et traces grises inséparables	MOLP le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-469 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P3 - Peinture blanche sur mur - Machinerie d'ascenseur (5ème étage) / Sol
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-469
Description ITGA	Traces blanches plâtreuses avec peinture inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Traces blanches plâtreuses avec peinture inséparables	META le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-470 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P4 - Plâtre sur mur (dans placard) - Couloir (5ème étage) / Mur
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-470
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux	META le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970
Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-471 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P5 - Plâtre sur mur - Machinerie d'ascenseur (5ème étage surélevé) / Mur
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-471
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable	META le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.90.09.39.20
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**RAPPORT D'ESSAI N° IT141507-472 EN DATE DU 02/07/2015
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai comporte 1 page, il ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 29/06/2015
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K

Réf. Client :

Commande	197106 - UIOSS - Poitiers
Echantillon	P6 - Plâtre + Peinture beige sur mur - Local technique (5ème étage surélevé) Mur
Dossier client	IUOSS DE LA VIENNE 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1415-9110
Echantillon	IT141507-472
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de Prépas
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable	META le 02/07/2015	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Nolwenn MIGAUD - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

En liaison avec : DTR024

DTA 164 rev 09



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0078279**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré : QUALICONSULT DEVELOPPEMENT
1 BIS RUE DU PETIT CLAMART
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Assuré(s) additionnel(s) : - QUALICONSULT Immobilier,
- Toutes les filiales de la holding QUALICONSULT DEVELOPPEMENT

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnosticteurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :

1. Activités garanties au titre du module Diagnostic immobilier :

Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
Diagnostic amiante avant vente,
Dossier technique amiante,
Diagnostic gaz,
Diagnostic termites,
Exposition au plomb (CREP),
Risques naturels et technologiques,
Diagnostic de performance énergétique,
Diagnostic légionellose,
Diagnostic radon,
Etat des lieux,
Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
Contrôle périodique amiante,
Etat parasitaire,
Loi Carrez,
Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
Etat de l'installation électrique intérieure,
Millièmes,
Diagnostic technique SRU,
Recherche de plomb dans l'eau
Recherche de plomb avant travaux.
Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (Loi Scellier).
Assainissement autonome et privatif.
Diagnostic conformité piscine
Diagnostic gestion des déchets issus de démolition

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.arias.fr
Page 1/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1

2. Activité garantie au titre du module Business & Management :

Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 novembre 2001) : document unique.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et des modules n° DIA0607, n° MAN0407 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006.

Fait à Paris, le 27/11/2014
Pour les Assureurs

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux – Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 2/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ASSQCI 1



**TABLEAU DES GARANTIES
Diagnostic Immobilier
HA RCP0078279**

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE et/ou RESPONSABILITE CIVILE APRES
LIVRAISON**

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	2 000 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	2 000 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS

- Par année d'assurance	20 000,00 Euros
- Par litige	10 000,00 Euros

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / RESPONSABILITE CIVILE EMPLOYEUR

- Etendue des garanties	8 000 000,00 Euros	par sinistre
Dont :		
- Dommages matériels et immatériels consécutifs	1 500 000,00 Euros	par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs	500 000,00 Euros	par sinistre
- Intoxications alimentaires	800 000,00 Euros	par sinistre
- Maladies professionnelles et/ou faute inexcusable	1 500 000,00 Euros	par année d'assurance
- Atteintes accidentelles à l'environnement	800 000,00 Euros	par sinistre
- Vol par préposés	30 000,00 Euros	par sinistre

27/11/2014 16:02
RCP0078279

Adresse postale : 12, quai des Queyries - CS 41177 - 33072 Bordeaux - Tél : 0810 50 20 10
Hiscox Europe Underwriting Limited - Hiscox France, 19, rue Louis le Grand - 75002 Paris
Siège social : 1, Great St. Helen's, Londres, EC3A 6HX, Royaume-Uni
Numéro d'enregistrement en Angleterre : 6712051 - R.C.S Paris 524 737 681
N° TVA Intracommunautaire FR55524737681 - N° FCA 490964 - www.orias.fr
Page 3/3



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 197106
07/07/2015

Immeuble bâti concerné : **41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : 41 rue de Touffenet - 86000 POITIERS

CERTIFICAT DE COMPETENCES
DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 2645

Version03

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien MICIELSKI

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 20/03/2014, date d'expiration : 19/03/2019

Plomb

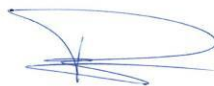
Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 03/06/2014, date d'expiration : 02/06/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 24/12/2014, date d'expiration : 23/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/01/2015



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire
CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011



ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE DISPONIBLE SUR
CERTIFICATION DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR



RAAT 273982





QUALICONSULT
IMMOBILIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 273982 établi le 09/05/2016

BUREAU DU SIL
41 rue du Touffenet
86000 POITIERS



Donneur d'ordre :
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN - 41 RUE DU TOUFFENET -
86000 POITIERS

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Mr VACHEROT

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

ITGA - Espace Performance - Bâtiment K - 35760 SAINT GREGOIRE - Numéro
d'accréditation COFRAC : 1-5970

Opérateur de repérage : Julien MICIELSKI

QUALICONSULT IMMOBILIER

Futuroscope - Immeuble Antares - Teleport 4
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU
Tél. 0540163150 - Fax 0549006994
poitiers.qci@qualiconsult.fr



Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS.....	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE.....	5
V.	BUT DE LA MISSION	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	5
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC	6
	1. Obligations du donneur d'ordre	6
	2. Phase de repérage	6
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	6
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES	7
	1. Liste des locaux visités et non visités	7
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	7
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	7
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	8

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Dalle de sol dure beige + colle jaune (sous linoléum P4) (Sol)	Bureau du SIL	/	/
Dalle de sol dure beige + colle jaune (sur plancher technique et sous moquette) (Sol)	Bureau du SIL	/	/

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Ragréage (Sol)	Bureau du SIL	/	/
Linoléum jaune + colle jaune (Sol)	Bureau du SIL	/	/
Bande de lissage + plâtre + peinture blanche (BA 13) (Mur)	Bureau du SIL	/	/
Bande en zone de lissage + peinture blanche (BA 13) (Mur)	Bureau du SIL	/	/
Plâtre seul (BA 13) (Mur)	Bureau du SIL	/	/
Peinture blanche + fine couche de plâtre (inséparable) (Mur et poteau)	Bureau du SIL	/	/
Flocage dans plénum (Plafond)	Bureau du SIL	/	/

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Réserves :	Le plancher technique reste à visiter. Impossibilité lors de la visite sur site. Exhaustivité des volumes sous doublages (Encoffrements, faux-plafonds, parquets, revêtements de sol, mur et plafond, bardages, doublages Placoplatre, isolations, calorifugeages, joints de menuiserie, etc.), un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020).			

Propriétaire :

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE VIEN - 41 RUE DU TOUFFENET - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2016

Opérateur de repérage : **Julien MICIELSKI**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 2645)**

Date de réalisation de la mission : le 28/04/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

BUREAU DU SIL
41 rue du Touffenet
86000 POITIERS

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Description des travaux :

Redistribution du local service "SIL" (aucun document écrit ne nous à été fournis).

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

Immeuble bâti concerné : BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Sous-sol	Bureau du SIL	/	/

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	Contient de l'amiante	Sans amiante
Bureau du SIL	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique (ARMSTRONG)	☐	☒

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Bureau du SIL	Sol	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sous linoléum P4)	P2
Bureau du SIL	Sol	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sur plancher technique et sous moquette)	P3

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Bureau du SIL	Sol	Ragréage	P1
Bureau du SIL	Sol	Linoléum jaune + colle jaune	P4
Bureau du SIL	Mur	Bande de lissage + plâtre + peinture blanche (BA 13)	P5
Bureau du SIL	Mur	Bande en zone de lissage + peinture blanche (BA 13)	P6
Bureau du SIL	Mur	Plâtre seul (BA 13)	P7
Bureau du SIL	Mur et poteau	Peinture blanche + fine couche de plâtre (inséparable)	P8
Bureau du SIL	Plafond	Flocage dans plénum	P9

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Néant

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

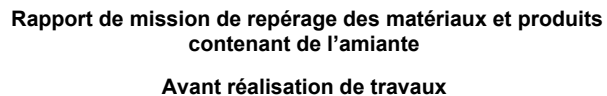
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Bureau du SIL	Sol	Ragréage	P1	Négatif
Bureau du SIL	Sol	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sous linoléum P4)	P2	Positif
Bureau du SIL	Sol	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sur plancher technique et sous moquette)	P3	Positif
Bureau du SIL	Sol	Linoléum jaune + colle jaune	P4	Négatif
Bureau du SIL	Mur	Bande de lissage + plâtre + peinture blanche (BA 13)	P5	Négatif
Bureau du SIL	Mur	Bande en zone de lissage + peinture blanche (BA 13)	P6	Négatif
Bureau du SIL	Mur	Plâtre seul (BA 13)	P7	Négatif
Bureau du SIL	Mur et poteau	Peinture blanche + fine couche de plâtre (inséparable)	P8	Négatif
Bureau du SIL	Plafond	Flocage dans plénum	P9	Négatif

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS



N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche
N°1 / 3

NIVEAU :
Ensemble sous-
sol

LEGENDE

P

Prélèvement négatif

P

Prélèvement positif

Matériaux ou Produits Contenant de l'Amiante

Représentation graphique

Divers

Représentation graphique



Bureau SIL (objet du présent repérage)

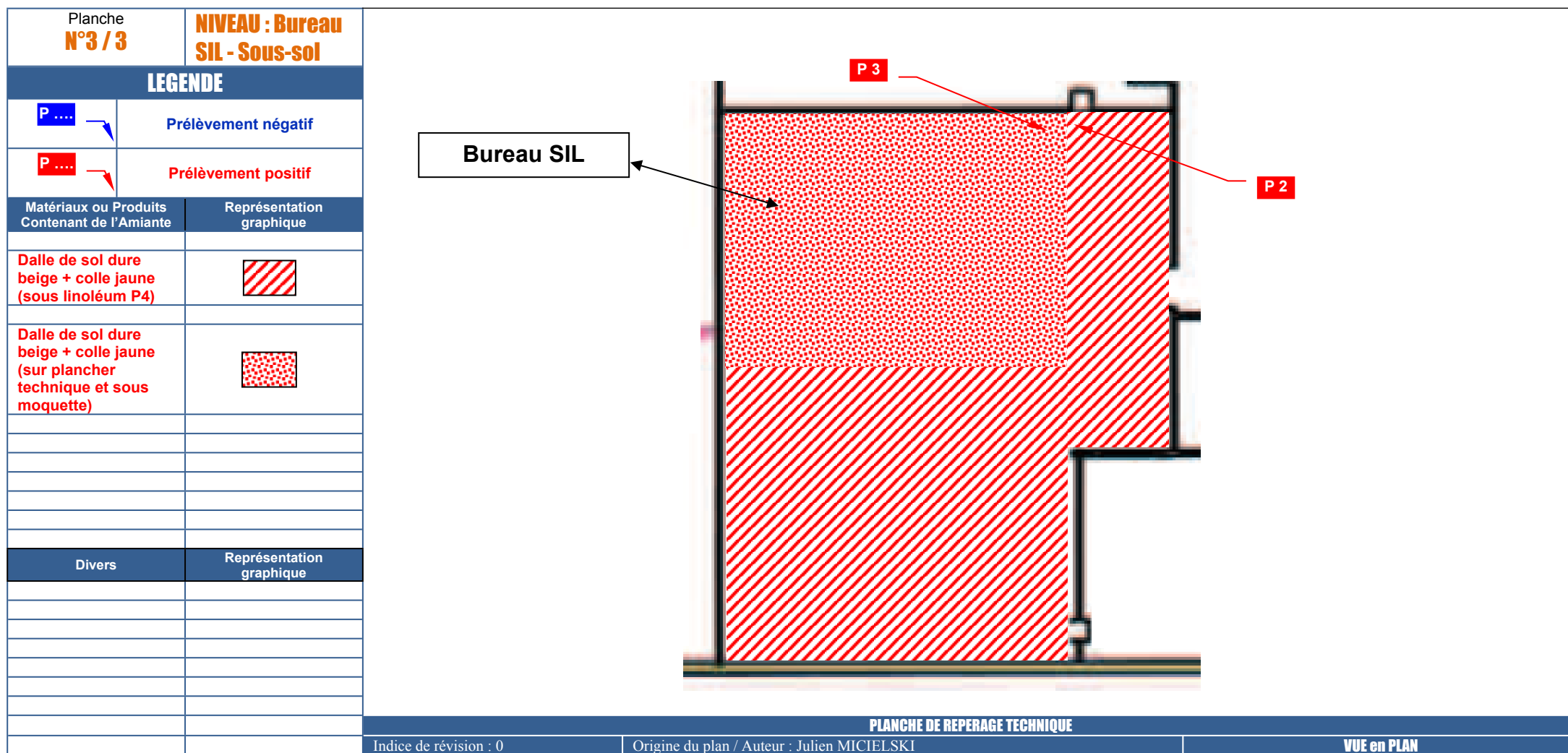
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Julien MICIELSKI

VUE en PLAN

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293
Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros - R.C. PARIS B 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B
Siège social : 8, rue Jean Goujon - 75008 PARIS - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293
Page 13 sur 35



Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Julien MICIELSKI

VUE en PLAN



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PHOTOS



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Ragréage

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 3**



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sous linoléum P4)

Présence d'amiante **Oui**

Plan N° **3 / 3**





QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Dalle de sol dure beige + colle jaune (sur plancher technique et sous moquette)
Présence d'amiante	Oui
Plan N°	3 / 3



PRELEVEMENT : P4

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Linoléum jaune + colle jaune
Présence d'amiante	Non
Plan N°	2 / 3





QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

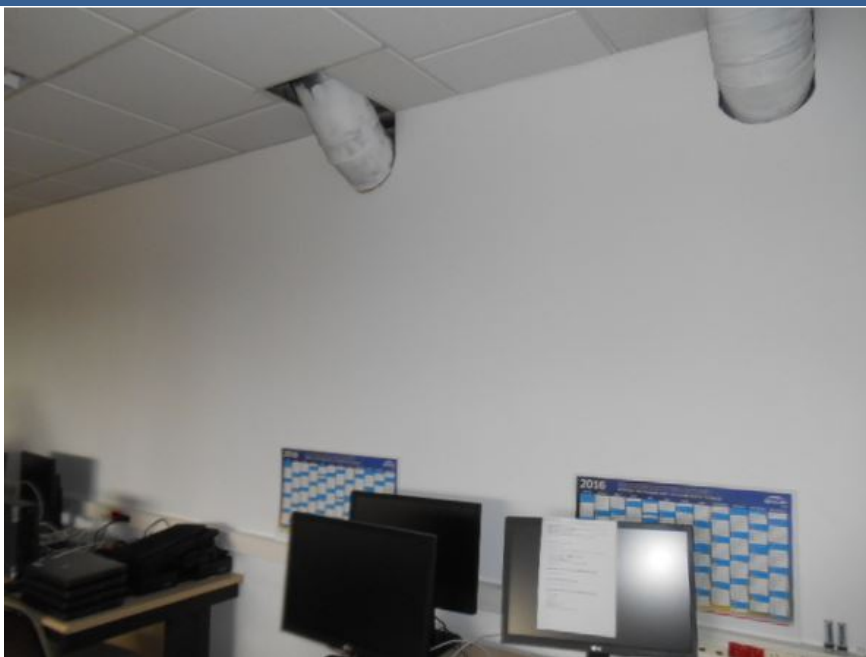
Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

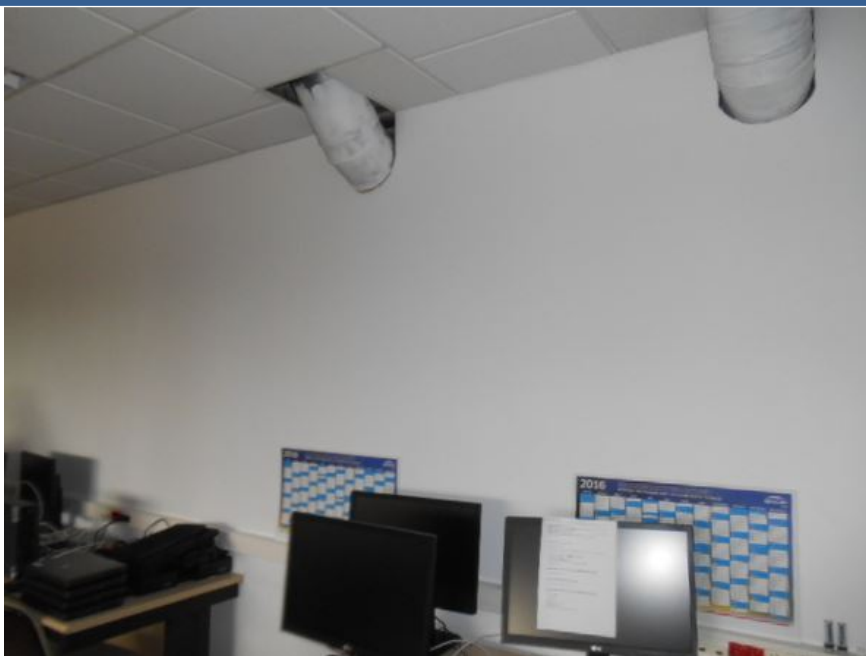
PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Bande de lissage + plâtre + peinture blanche (BA 13)
Présence d'amiante	Non
Plan N°	2 / 3



PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Bande en zone de lissage + peinture blanche (BA 13)
Présence d'amiante	Non
Plan N°	2 / 3





QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

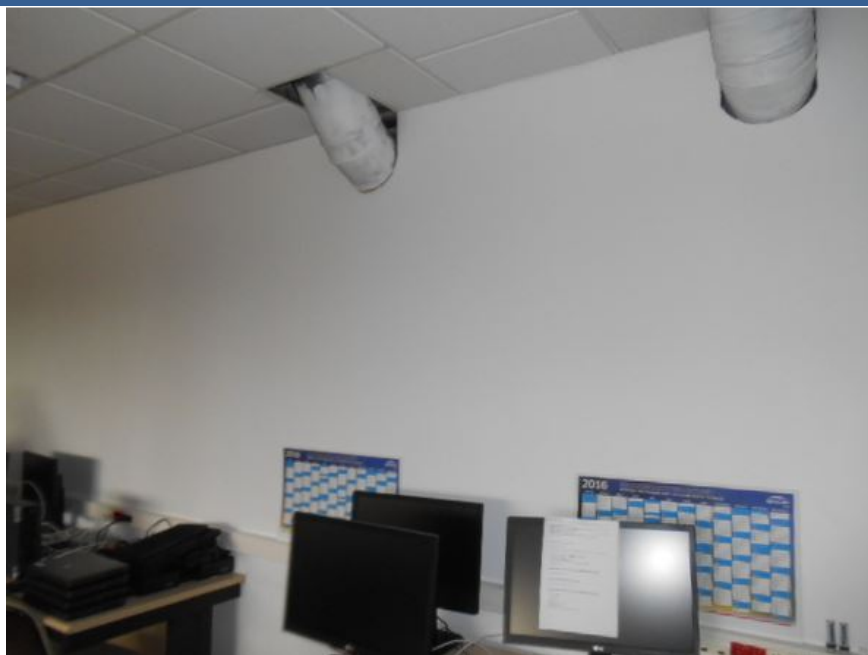
Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre seul (BA 13)

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	2 / 3
---------	--------------



PRELEVEMENT : P8

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Mur et poteau
Partie du composant	Peinture blanche + fine couche de plâtre (inséparable)

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	2 / 3
---------	--------------





QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Plafond
Partie du composant	Flocage dans plénum

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	2 / 3
---------	--------------



MATERIAU RECONNU VISUELLEMENT

Pièce ou Local	Bureau du SIL
Composant de la construction	Plafond
Partie du composant	Dalle de faux plafond suspendu sur ossature métallique (ARMSTRONG)

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	----------





QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

**RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1656 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Sol

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0001 - Ragrée - Bureau du SIL / Sol
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1656
Description ITGA	Ragrée gris avec colle plastique jaune et peinture en vrac inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Ragrée gris avec colle plastique jaune et peinture en vrac inséparables	META le 04/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1657 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Sol

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0002 - Dalle de sol dure beige + colle jaune (sous linoléum P4) - Bureau du SIL / Sol
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1657
Description ITGA	Dalle dure beige cassante compacte avec peinture + colles plastiques jaunes avec ragréage gris inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure beige cassante compacte avec peinture + colles plastiques jaunes avec ragréage gris inséparables	META le 04/05/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1658 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Sol

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0003 - Dalle de sol dure beige + colle jaune (sur plancher technique et sous moquette) - Bureau du SIL / Sol
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1658
Description ITGA	Dalle dure beige cassante compacte avec peintures et traces de colle plastique jaune inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des
poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure beige cassante compacte avec peintures et traces de colle plastique jaune inséparables	META le 04/05/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1659 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Sol

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0004 - Linoléum jaune + colle jaune - Bureau du SIL / Sol
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1659
Description ITGA	Revêtement souple jaune avec colle plastique jaune et peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Revêtement souple jaune avec colle plastique jaune et peinture	META le 04/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1660 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Mur

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0005 - Bande de lissage + plâtre + peinture blanche (BA 13) - Bureau du SIL / Mur
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1660
Description ITGA	Matériaux beige et blanchâtre plâtreux avec couche cartonnée + papier avec peinture inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériaux beige et blanchâtre plâtreux avec couche cartonnée + papier avec peinture inséparables	META le 04/05/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Delphine HAREL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1661 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antarès - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analyse à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Mur

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0006 - Bande en zone de lissage + peinture blanche (BA 13) - Bureau du SIL / Mur
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1661
Description ITGA	Papier avec peinture et matériau beige plâtreux inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Papier avec peinture et matériau beige plâtreux inséparables	META le 04/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1662 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Mur

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0007 - Plâtre seul (BA 13) - Bureau du SIL / Mur
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1662
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau blanchâtre plâtreux en vrac	META le 05/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1663 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Mur et poteau

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0008 - Peinture blanche + fine couche de plâtre (inséparable) - Bureau du SIL / Mur et poteau
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1663
Description ITGA	Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau blanchâtre plâtreux avec peinture inséparable	META le 04/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.23.22.52.27
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5970

Liste des sites et portée
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

RAPPORT D'ESSAI N° IT141605-1664 EN DATE DU 05/05/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

QUALICONSULT IMMOBILIER - POITIERS
M. Julien MICIELSKI
Immeuble Antares - Téléport 4
Futuroscope
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Prélèvement :

Reçu au laboratoire le : 02/05/2016
Analysé à : ITGA Saint-Grégoire K
Localisation : Bureau du SIL / Plafond

Réf. Client :

Commande	273982/P1
Echantillon	P0009 - Flocage dans plénum - Bureau du SIL / Plafond
Dossier client	273982 - Amiante avant travaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS

Réf. ITGA :

Commande	IT1416-9281
Echantillon	IT141605-1664
Description ITGA	Flocage blanchâtre pelotonneux et traces de matériau beige fibreux avec peinture + poussières inséparables

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération des poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Flocage blanchâtre pelotonneux et traces de matériau beige fibreux avec peinture + poussières inséparables	META le 05/05/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Delphine HAREL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSQCI 1

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD

19/21 Allées de l'Europe
92616 CLICHY Cedex

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous :

QUALICONSULT IMMOBILIER

8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127.106.241** destinés à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourrait être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Clichy, le 18 décembre 2015

MMA IARD
Siège social : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS Cedex 9
RCS Le Mans 440 048 882
Entreprise régie par le Code des Assurances

MMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le Code des Assurances



QUALICONSULT
IMMOBILIER

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante**

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : **BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION



QUALICONSULT
IMMOBILIER

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits
contenant de l'amiante

Avant réalisation de travaux

N° : 273982
09/05/2016

Immeuble bâti concerné : BUREAU DU SIL - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 2645

Version 03

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien MICIELSKI

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 20/03/2014, date d'expiration : 19/03/2019

Plomb

Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 03/06/2014, date d'expiration : 02/06/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 24/12/2014, date d'expiration : 23/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/01/2015



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.



ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE DISPONIBLE SUR
CERTIFICATION DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR



RAAT 508233



RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NFX 46-020 – Août 2017

Rapport N° 508233 établi le 30/05/2018
Complément du rapport N°16-07-003205 A établi le 19/08/2016

U.I.O.S.S
41, rue de Touffenet
Etage RDC et R-1
86000 POITIERS



Programme de travaux : Travaux de réaménagement

Donneur d'ordre :

UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX
Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

FLASHLAB - 38 Rue de l'Industrie - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN -
Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5765

Opérateur de repérage : Lucas CHAMPAIN

QUALICONSULT IMMOBILIER
Futuroscope - Immeuble Antares - Teleport 4
83300 CHASSAGNY SUR POITOU
Tél. 05 49 00 67 23 - Fax 05 49 00 69 94
poitiers.qci@qualiconsult.fr



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE	5
V.	BUT DE LA MISSION.....	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	6
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	6
	1. Obligations du donneur d'ordre	6
	2. Phase de repérage	6
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante	8
	3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante	8
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	9

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - AUTRE(S) DOCUMENT(S) LIE(S) A LA CONSTRUCTION

ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 7 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Peinture (Plafond)	<u>Rdc</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/
Plâtre (Plafond)	<u>Rdc</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux + peinture (Mur)	<u>Rdc</u> Wc public F2	Résultat d'analyse	/
Enduit maigre plâtreux (Mur)	<u>Rdc</u> Wc public F2	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Mur)	<u>Rdc</u> Wc public H1 <u>R-1</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/
Plâtre (Mur)	<u>Rdc</u> Wc public H1	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux + peinture (Poteaux donnant sur l'extérieur)	<u>Rdc</u> Wc H2	Résultat d'analyse	/
Enduit plâtreux (Poteaux donnant sur l'extérieur)	<u>Rdc</u> Wc H2	Résultat d'analyse	/
Peinture (Mur)	<u>R-1</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/
Faïence carrelage + colle (Mur)	<u>R-1</u> Cuisine	Résultat d'analyse	/

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

II. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		/
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Oui		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Justification des écarts à la norme	/			
Observations	/			

Propriétaire :
Administration U.I.O.S.S - 41 Rue de Touffenet - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2018

Opérateur de repérage : **Lucas CHAMPAIN**

Certificat de compétence : Certificat de compétence : **GINGER CATED - 12 avenue Gay Lussac - ZAC LA CLEF ST PIERRE - 78990 ELANCOURT (1673)**

Date de réalisation de la mission : le 20/04/2018

Date de la visite de reconnaissance : le 20/04/2018

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

U.I.O.S.S
41, rue de Touffenet
Etage RDC/R-1
86000 POITIERS

Date de délivrance du permis de construire, ou le cas échéant, date de construction: **Antérieur au 1 Juillet 1997 (Date précise non fournie pas le donneur d'ordre)**

Destination présente et passé de du local ou de l'immeuble bâti : **Non fournie pas le donneur d'ordre**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

N° chrono	Nom de la société	Référence du rapport	Date du rapport	Portée du repérage (*)					Observations, réserves et remarques
				F/C	FP	MCA	DTA	Autre	
DIAG1	DEKRA	10-07-003205 A	19/08/2016			X		X	

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Programme de travaux :

Réfection du poteau donnant sur l'extérieur de la partie Wc homme 2 du RDC (suivant plan)
Réfection des murs en périphérie du Wc public 1 du RDC (suivant plan)
Réfection des murs et plafond en partie cuisine du RDC (suivant plan)
Réfection des murs et de la faïence en partie cuisine au R-1 (suivant plan)

Ref :

Non fourni

Programme et périmètre de repérage

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Wc public 1 => Rdc	Mur
Wc homme 2 => Rdc	Poteau donnant sur l'extérieur
Cuisine => Rdc	Mur / plafond
Cuisine => R-1	Faïence / mur

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Août 2017 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de repérage avant réalisation de travaux, **le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER le programme détaillé des travaux**, les plans du bâtiment ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante (rapports antérieurs, document concernant la construction, ...).

En cas de repérage avant travaux, le donneur d'ordre doit définir la nature et le périmètre de l'opération. Il ne doit pas imposer la méthode de repérage, celle-ci étant définie par la norme NF X 46-020.

Il ne doit pas définir le nombre de prélèvements à analyser. Le nombre d'investigations approfondies, de sondages, de prélèvements et d'analyses à effectuer ne peut pas être déterminé avant l'achèvement de la mission de repérage.

Le donneur d'ordre à la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les moyens d'accès pour le bon déroulement de sa mission et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de tous les instruments d'accès nécessaires.

Le donneur d'ordre informe les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent ;

Le donneur d'ordre est tenu :

- de vérifier la cohérence entre le programme de travaux, le périmètre et le programme de repérage proposés ;
- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisation ;
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- d'informer l'opérateur de repérage en cas de modification du programme de travaux,

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

2. Phase de repérage

La phase de repérage comporte deux étapes :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble ; pour cela, il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage

Dans un second temps, il :

- recherche et identifie les matériaux ou produits objets du programme de repérage ;
- repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante ;
- conclut sur la présence ou l'absence d'amiante.

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leurs caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS****Avertissements :**

Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META).

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Rdc	Cuisine , Wc public F2, Wc public H1, Wc F2, Wc H2		
R-1	Cuisine		

2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Néant.

3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

Localisation	Composant	Partie du composant	Critère de conclusions
Cuisine - Rdc	Plafond	Peinture	P1
Cuisine - R-1	Mur	Enduit plâtreux + peinture	P2
Cuisine - R-1	Mur	Peinture	P3
Wc public H1 - Rdc	Mur	Enduit plâtreux + peinture	P4
Cuisine - R-1	Mur	Faïence carrelage + colle	P5
Cuisine - Rdc	Plafond	Plâtre	P6
Wc public H1 - Rdc	Mur	Plâtre	P7
Wc public F2 - Rdc	Mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	P8
Wc public F2 - Rdc	Mur	Enduit maigre plâtreux	P9
Wc H2 - Rdc	Poteaux donnant sur l'extérieur	Enduit plâtreux + peinture	P10
Wc H2 - Rdc	Poteaux donnant sur l'extérieur	Enduit plâtreux	P11

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Localisation du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante	Date du prélèvement	Croquis n°	Photo n°	Avis / interprétation
Cuisine - Rdc	Plafond	Peinture	P1	Négatif	20/04/2018	1	1	/
Cuisine - R-1	Mur	Enduit plâtreux + peinture	P2	Négatif	20/04/2018	2	2	/
Cuisine - R-1	Mur	Peinture	P3	Négatif	20/04/2018	2	3	/
Wc public H1 - Rdc	Mur	Enduit plâtreux + peinture	P4	Négatif	20/04/2018	3	4	/
Cuisine - R-1	Mur	Faïence carrelage + colle	P5	Négatif	20/04/2018	2	5	/
Cuisine - Rdc	Plafond	Plâtre	P6	Négatif	20/04/2018	1	6	/
Wc public H1 - Rdc	Mur	Plâtre	P7	Négatif	20/04/2018	3	7	/
Wc public F2 - Rdc	Mur	Enduit maigre plâtreux + peinture	P8	Négatif	20/04/2018	3	8	/
Wc public F2 - Rdc	Mur	Enduit maigre plâtreux	P9	Négatif	20/04/2018	3	9	/
Wc H2 - Rdc	Poteaux donnant sur l'extérieur	Enduit plâtreux + peinture	P10	Négatif	20/04/2018	3	10	/
Wc H2 - Rdc	Poteaux donnant sur l'extérieur	Enduit plâtreux	P11	Négatif	20/04/2018	3	11	/

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

QUALICONSLT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293
Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax : 0540163151 - 0549006994
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

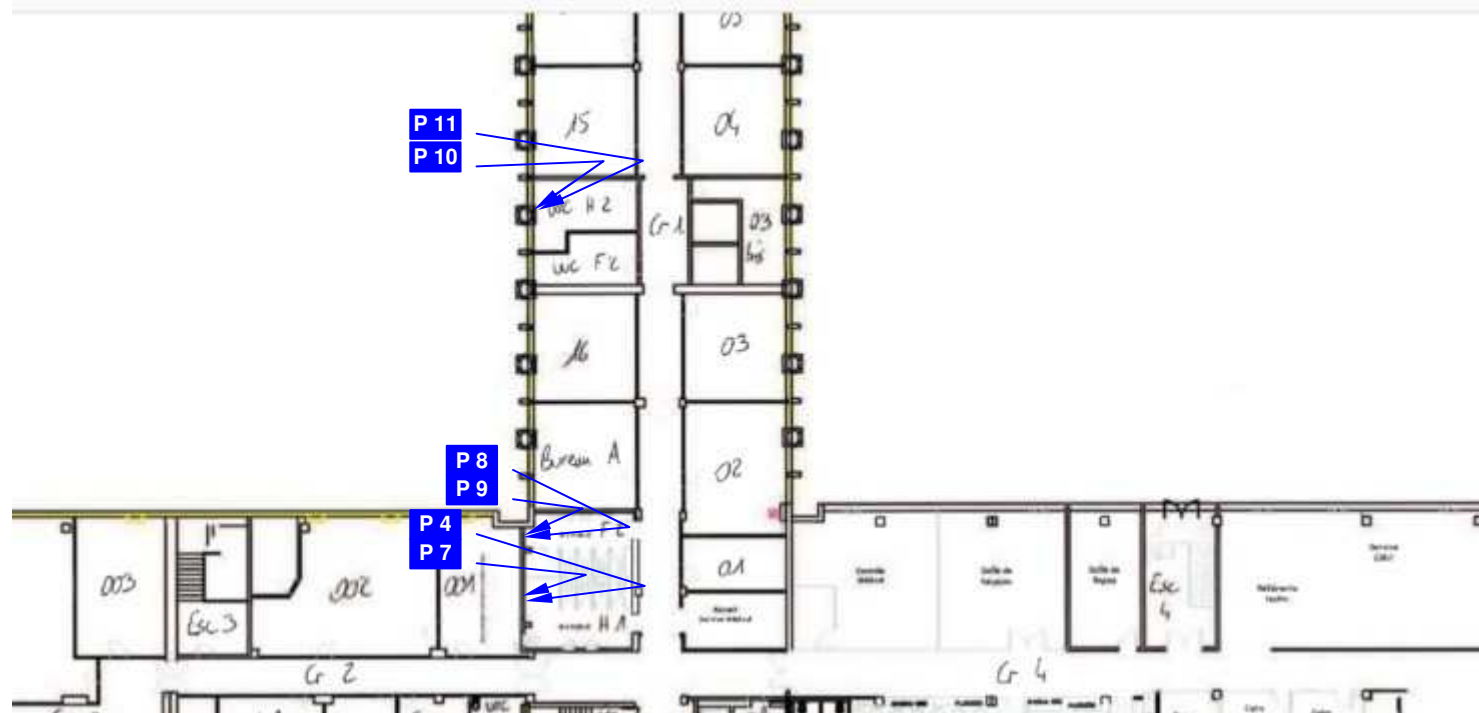
[illegible]

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Champain Lucas

VUE en PLAN

QUALICONSLT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293
Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B
Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Cuisine (Rdc)
Composant de la construction	Plafond
Partie du composant	Peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	1



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	Cuisine (R-1)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	2



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	Cuisine (R-1)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	2



PRELEVEMENT : P4

Pièce ou Local	Wc public H1 (Rdc)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	3



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	Cuisine (R-1)	
Composant de la construction	Mur	
Partie du composant	Faïence carrelage + colle	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	2	

PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	Cuisine (Rdc)	
Composant de la construction	Plafond	
Partie du composant	Plâtre	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	1	

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Wc public H1 (Rdc)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre

Présence d'amiante	Non
---------------------------	------------

Plan N°	3
----------------	----------



PRELEVEMENT : P8

Pièce ou Local	Wc public F2 (Rdc)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux + peinture

Présence d'amiante	Non
---------------------------	------------

Plan N°	3
----------------	----------



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Wc public F2 (Rdc)
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Enduit maigre plâtreux
Présence d'amiante	Non
Plan N°	3



PRELEVEMENT : P10

Pièce ou Local	Wc H2 (Rdc)
Composant de la construction	Poteaux donnant sur l'extérieur
Partie du composant	Enduit plâtreux + peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	3



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	Wc H2 (Rdc)
Composant de la construction	Poteaux donnant sur l'extérieur
Partie du composant	Enduit plâtreux
Présence d'amiante	Non
Plan N°	3



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

Immeuble bâti concerné : U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Cliant : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 508233/P1 Référence FlashLab : 18FP006982 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 07/05/2018 Date d'analyse : 14/05/2018 Date d'édition : 16/05/2018 à 13:01
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001					
Référence échantillon client : P0001 - Peinture					
Localisation : Cuisine (Rdc) / Plafond					
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002					
Référence échantillon client : P0002 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Cuisine (R-1) / Mur					
- Plâtre, Peinture souple, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture souple, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003					
Référence échantillon client : P0003 - Peinture					
Localisation : Cuisine (R-1) / Mur					
- Peinture souple, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004					
Référence échantillon client : P0004 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Wc public H1 (Rdc) / Mur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Plâtre, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005					
Référence échantillon client : P0005 - Faïence carrelage + colle					
Localisation : Cuisine (R-1) / Mur					
Observation(s) : colle : Quantité insuffisante					
- Carrelage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 006					
Référence échantillon client : P0006 - Plâtre					
Localisation : Cuisine (Rdc) / Plafond					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/3

Rapport MS V2.0

Siège social : 1, rue de la Fontaine - 91000 Evry - France - Téléphone : 01 69 00 00 00 - Télécopie : 01 69 00 00 01 - E-mail : contact@flashlab.fr

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Lucas CHAMPAIN Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 508233/P1 Référence FlashLab : 18FP006982 Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 07/05/2018 Date d'analyse : 14/05/2018 Date d'édition : 16/05/2018 à 13:01
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 007					
Référence échantillon client : P0007 - Plâtre					
Localisation : Wc public H1 (Rdc) / Mur					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008					
Référence échantillon client : P0008 - Enduit maigre plâtreux + peinture					
Localisation : Wc public F2 (Rdc) / Mur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009					
Référence échantillon client : P0009 - Enduit maigre plâtreux					
Localisation : Wc public F2 (Rdc) / Mur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010					
Référence échantillon client : P0010 - Enduit plâtreux + peinture					
Localisation : Wc H2 (Rdc) / Poteaux donnant sur l'extérieur					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011					
Référence échantillon client : P0011 - Enduit plâtreux					
Localisation : Wc H2 (Rdc) / Poteaux donnant sur l'extérieur					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Cliant : Qualiconsult Immobilier
Lucas CHAMPAIN
Immeuble ANTARES TELEPORT 4 -
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Référence client : 508233/P1
Référence FlashLab : 18FP006982
Adresse du chantier : 41, rue de Touffenet - Etage RDC - 86000 POITIERS

Date d'acceptation : 07/05/2018
Date d'analyse : 14/05/2018
Date d'édition : 16/05/2018 à 13:01

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Cécile JULIEN

Chef d'équipe



Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS****ANNEXE 5 - AUTRE(S) DOCUMENT(S) LIE(S) A LA CONSTRUCTION**

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS****ANNEXE 6 - ATTESTATION D'ASSURANCE**

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**



ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous : **QUALICONSULT IMMOBILIER** (490 676 293 RCS Paris) 8 rue Jean Goujon - 75008 PARIS

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrément

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2018**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 09/01/2018


MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 982
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Enregistrements n°s par le code des assurances

Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros
RCS Le Mans 440 048 982

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

Société anonyme, au capital de 142 622 908 euros
RCS Le Mans 440 042 174

QUALICONSULT IMMOBILIER - RCS PARIS 490 676 293

Immeuble ANTARES - TELEPORT 4 - FUTUROSCOPE 86360 CHASSENEUIL DU POITOU - Tel./Fax. : 0540163151 - 0549006994

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros - R.C. VERSAILLES 490 676 293 - SIRET 490 676 293 00395 - APE 7120 B

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart - Vélizy Plus Bât E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Téléphone : 01.40.83.75.75 - Télécopie : 01.46.30.39.62 - N° TVA Intra-communautaire FR 56 490 676 293

Immeuble bâti concerné : **U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 7 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : U.I.O.S.S - 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



- CERTIFICAT DE COMPÉTENCES -

Diagnostics Techniques Immobiliers

La certification de compétences de personnes physiques est attribuée par
GINGER CATED à :

CHAMPAIN Lucas sous le numéro 1673

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics suivantes :

	Intitulé du type de diagnostic technique Immobilier	Date d'effet	Date d'expiration		
☒	Amiante sans mention	Missions de repérage et de diagnostic de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante	17/11/2016	16/11/2021	C
☒	Plomb	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	17/11/2016		C
	☐ Mention Plomb:	Diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures (DRIPP) Contrôle après travaux en présence de plomb (CTPP)		16/11/2021	
☒	Termites ☒ Métropole: ☐ Outremer:	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment en métropole et en outre mer	29/11/2016	28/11/2021	C
☒	DPE ☐ Mention DPE:	Diagnostic de performance énergétique Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	16/12/2016	15/12/2021	C
☒	GAZ	Etat des installations intérieures de gaz	03/02/2017	02/02/2022	C
☒	Electricité	Etat des installations intérieures d'électricité	16/12/2016	15/12/2021	C

Légende: C=Certification - R=Recertification - T=Transfert

Le vendredi 3 février 2017

Le Directeur Ginger Cated
Michel KHATIB





12 avenue Guy LUGAR
ZAC La Clé Saint Pierre
78990 ELANCOURT
Siren: 349 715 225
Tél: 01 20 80 24 60



ACCREDITATION
N° 4-0084
PORTER
CERTIFICATION DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

E20 - v13 du 18/08/2016
Ref: 31873C2CC2017



RAAT 712884





RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BÂTI

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013
Décret n°2015-789 du 29 juin 2015
Norme NFX 46-020 – août 2017
Décret n°2017-899 du 9 mai 2017
Décret n°2019-251 du 27 mars 2019

Rapport N° 712884 établi le 25/10/2019

**Bureaux
41 rue du Touffenet
86000 POITIERS**

**Programme de travaux : - Rénovation d'une zone au sous-sol (SA05 et SA 10) d'environ 50m²: sol, mur, plafond (les calorifugeages et menuiseries extérieures ne sont pas impactés)
- Réparation d'une fuite sur un calorifugeage dans le garage au sous-sol
Ref : Non fournis**



**Donneur d'ordre :
CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES VIENNE - 41 RUE DU TOUFFENET -
86000 POITIERS**

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Aucun accompagnateur

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

**FLASHLAB - 1 Chemin de Saulxier - 91160 LONGJUMEAU - Numéro
d'accréditation COFRAC : 1-5952**

Opérateur de repérage : Denis LE CANN

QUALICONSULT IMMOBILIER

4, avenue Eric Tabarly - CS 60009
17187 PERIGNY CEDEX

Tel : 05 46 43 24 43 - Fax : 05 40 00 02 81
larochelle.qci@qualiconsult.fr

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE	5
V.	BUT DE LA MISSION.....	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	6
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	7
	1. Obligations du donneur d'ordre	7
	2. Phase de repérage	7
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	7
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES	8
	1. Liste des locaux visités et non visités	8
	2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante	8
	3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante	8
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	9

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

MATERIAU	LOCALISATION	CRITERE DE CONCLUSION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS	QUANTITE (U, ml, m²)
Enduit + Peinture sur cloison brique (Imposte porte)	<u>Sous-sol</u> Garage	Résultat d'analyse	/	
Calorifugeage (Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides))	<u>Sous-sol</u> Garage	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante	/	
Ragréage + Colle jaune (Revêtements de sols)	<u>Sous-sol</u> SA 05, Dégagement	Résultat d'analyse	/	
Panneaux fibragglo + Colle (Plafonds)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Résultat d'analyse	/	
Enduit ciment + Peinture (Mur béton)	<u>Sous-sol</u> SA 05	Résultat d'analyse	/	
Enduit de ragréage + Peinture (Mur béton)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10	Résultat d'analyse	/	
Peinture (Poutre béton)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Résultat d'analyse	/	
Enduit de ragréage (Poteaux)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Résultat d'analyse	/	
Enduit de ragréage + Peinture (Poteaux)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Résultat d'analyse	/	
Enduits de jointoiement des plaques de plâtre (Cloisons sèches)	<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10	Résultat d'analyse	/	
Ragréage + Colle jaune (1ère couche) (Revêtements de sols)	<u>Sous-sol</u> SA 10	Résultat d'analyse	/	
Ragréage + Colle jaune (2ème couche) (Revêtements de sols)	<u>Sous-sol</u> SA 10	Résultat d'analyse	/	
Panneaux (Faux plafonds)	<u>Sous-sol</u> SA 10, Dégagement	Résultat d'analyse, Marquage (Filigrane (Date / Armstrong))	/	
Bois (Coffre)	<u>Sous-sol</u> SA 10	Par nature ne contient pas d'amiante	/	
Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture (Cloisons sèches)	<u>Sous-sol</u> Dégagement	Résultat d'analyse	/	

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

II. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Non		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☒	☐	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	Local SA 05 très encombré par divers meubles
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Justificatif des écarts à la norme				

Propriétaire :

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES VIENNE - 41 RUE DU TOUFFENET - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de LA ROCHELLE -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2019

Opérateur de repérage : **Denis LE CANN**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 3706)**

Date de réalisation de la mission : le 15/10/2019

Date de la visite complémentaire :

Date de la visite de reconnaissance : le 15/10/2019

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis** :

Bureaux
41 rue du Touffenet
86000 POITIERS

Date de délivrance du permis de construire : <1997

**Destination présente et passé du local ou de l'immeuble bâti : Administration, banque, bureau (Type W),
Administration, banque, bureau (Type W)**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Description des travaux :

**Programme de travaux : - Rénovation d'une zone au sous-sol (SA05 et SA 10) d'environ 50m²: sol, mur, plafond
(les calorifugeages et menuiseries extérieures ne sont pas impactés)
- Réparation d'une fuite sur un calorifugeage dans le garage au sous-sol
Ref : Non fournis**

Programme et périmètre de repérage

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
Parois verticales intérieures	
Sous-sol Garage	Imposte porte / Enduit + Peinture sur cloison brique
Sous-sol SA 05	Mur béton / Enduit ciment + Peinture Mur béton / Enduit de ragréage + Peinture Poteaux / Enduit de ragréage Poteaux / Enduit de ragréage + Peinture Cloisons sèches / Enduits de jointoiement des plaques de plâtre
Sous-sol SA 10	Poteaux / Enduit de ragréage Poteaux / Enduit de ragréage + Peinture Cloisons sèches / Enduits de jointoiement des plaques de plâtre Mur béton / Enduit de ragréage + Peinture Coffre / Bois
Sous-sol Dégagement	Poteaux / Enduit de ragréage Poteaux / Enduit de ragréage + Peinture Cloisons sèches / Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture
Plafonds et faux plafonds	
Sous-sol SA 05	Plafonds / Panneaux fibragglo + Colle Poutre béton / Peinture
Sous-sol SA 10	Plafonds / Panneaux fibragglo + Colle Poutre béton / Peinture

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Locaux et parties d'immeuble concernés	Ouvrage et partie d'ouvrage inspecté
	Faux plafonds / Panneaux
Sous-sol Dégagement	Plafonds / Panneaux fibragglo + Colle Poutre béton / Peinture Faux plafonds / Panneaux
Planchers et planchers techniques	
Sous-sol SA 05	Revêtements de sols / Ragréage + Colle jaune
Sous-sol SA 10	Revêtements de sols / Ragréage + Colle jaune (1ère couche) Revêtements de sols / Ragréage + Colle jaune (2ème couche)
Sous-sol Dégagement	Revêtements de sols / Ragréage + Colle jaune
Conduits et accessoires intérieurs	
Sous-sol Garage	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) / Calorifugeage

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Août 2017 : Repérage amiante — Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis — Mission et méthodologie

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de repérage avant réalisation de travaux, **le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER le programme détaillé des travaux** les plans du bâtiment ainsi que tout document pouvant faciliter la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante (rapports antérieurs, document concernant la construction, ...).

En cas de repérage avant travaux, le donneur d'ordre doit définir la nature et le périmètre de l'opération. Il ne doit pas imposer la méthode de repérage, celle-ci étant définie par la norme NF X 46-020. Il ne doit pas définir le nombre de prélèvements à analyser. Le nombre d'investigations approfondies, de sondages, de prélèvements et d'analyses à effectuer ne peut pas être déterminé avant l'achèvement de la mission de repérage.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les moyens d'accès pour le bon déroulement de sa mission et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage. Il désigne un accompagnateur qui doit avoir une connaissance des lieux et qui dispose de tous les instruments d'accès nécessaires.

Le donneur d'ordre informe les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones. Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations le requièrent ;

Le donneur d'ordre est tenu :

- de vérifier la cohérence entre le programme de travaux, le périmètre et le programme de repérage proposés ;
- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.), et d'en définir les conditions d'utilisation ;
- de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- d'informer l'opérateur de repérage en cas de modification du programme de travaux,

En cas de manquement à ces obligations, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

2. Phase de repérage

La phase de repérage comporte deux étapes :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage s'enquiert des caractéristiques constructives de l'immeuble ; pour cela, il recherche des zones présentant des similitudes d'ouvrage

Dans un second temps, il :

- recherche et identifie les matériaux ou produits objets du programme de repérage ;
- repère les matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante ;
- conclut sur la présence ou l'absence d'amiante.

Tout au long de la mission, les matériaux et produits du programme de repérage sont enregistrés ainsi que leurs caractéristiques (nature, localisation, forme, aspect, etc.).

Avertissements :

Le repérage est réalisé conformément à la norme NF X 46-020, qui prescrit la fréquence minimale des prélèvements et des sondages au sein de zones présentant des similitudes d'ouvrage. Compte tenu de l'hétérogénéité de certains matériaux et de leur mise en œuvre parfois aléatoire (par exemple les enduits), il est possible que certains éléments n'aient pu être identifiés avant le début des travaux. En cas de doute, des investigations approfondies devront être engagées.

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, Il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes humides entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META).

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Sous-sol	Garage, SA 05, SA 10, Dégagement	/	/

2. Liste des matériaux et produits contenant de l'amiante

Néant

3. Liste des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

Localisation - ZPSO	Composant	Partie de composant	Critère de conclusion
<u>Sous-sol</u> Garage	Imposte porte	Enduit + Peinture sur cloison brique	Résultat d'analyse P14
<u>Sous-sol</u> Garage	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifugeage	Postérieur à 1997, non susceptible de contenir de l'amiante
<u>Sous-sol</u> SA 05, Dégagement	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune	Résultat d'analyse P1
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Plafonds	Panneaux fibragglo + Colle	Résultat d'analyse P2
<u>Sous-sol</u> SA 05	Mur béton	Enduit ciment + Peinture	Résultat d'analyse P3
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10	Mur béton	Enduit de ragréage + Peinture	Résultat d'analyse P4, Résultat d'analyse P11
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Poutre béton	Peinture	Résultat d'analyse P5
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Poteaux	Enduit de ragréage	Résultat d'analyse P6
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10, Dégagement	Poteaux	Enduit de ragréage + Peinture	Résultat d'analyse P7
<u>Sous-sol</u> SA 05, SA 10	Cloisons sèches	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	Résultat d'analyse P10
<u>Sous-sol</u> SA 10	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune (1ère couche)	Résultat d'analyse P8
<u>Sous-sol</u> SA 10	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune (2ème couche)	Résultat d'analyse P9
<u>Sous-sol</u> SA 10, Dégagement	Faux plafonds	Panneaux	Résultat d'analyse P12, Marquage (Filigrane (Date / Armstrong))
<u>Sous-sol</u> SA 10	Coffre	Bois	Par nature ne contient pas d'amiante
<u>Sous-sol</u> Dégagement	Cloisons sèches	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture	Résultat d'analyse P13

La localisation des prélèvements sont à retrouver dans l'ANNEXE 1 - la fiche de cotation et d'indentification

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

N° échantillon	Date du prélèvement	Composant de la construction	Partie du composant	Localisation du prélèvement	Présence d'amiante	Croquis n°	Photo n°	Avis / Interprétation
P1	15/10/2019	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune	SA 05	Négatif	/	Photo P1	/
P2	15/10/2019	Plafonds	Panneaux fibragglo + Colle	SA 05	Négatif	/	Photo P2	/
P3	15/10/2019	Mur béton	Enduit ciment + Peinture	SA 05	Négatif	/	Photo P3	/
P4	15/10/2019	Mur béton	Enduit de ragréage + Peinture	SA 05	Négatif	/	Photo P4	/
P5	15/10/2019	Poutre béton	Peinture	SA 05	Négatif	/	Photo P5	/
P6	15/10/2019	Poteaux	Enduit de ragréage	SA 05	Négatif	/	Photo P6	/
P7	15/10/2019	Poteaux	Enduit de ragréage + Peinture	SA 05	Négatif	/	Photo P7	/
P8	15/10/2019	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune (1ère couche)	SA 10	Négatif	/	Photo P8	/
P9	15/10/2019	Revêtements de sols	Ragréage + Colle jaune (2ème couche)	SA 10	Négatif	/	Photo P9	/
P10	15/10/2019	Cloisons sèches	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	SA 10	Négatif	/	Photo P10	/
P11	15/10/2019	Mur béton	Enduit de ragréage + Peinture	SA 10	Négatif	/	Photo P11	/
P12	15/10/2019	Faux plafonds	Panneaux	SA 10	Négatif	/	Photo P12	/
P13	15/10/2019	Cloisons sèches	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture	Dégagement	Négatif	/	Photo P13	/
P14	15/10/2019	Imposte porte	Enduit + Peinture sur cloison brique	Garage	Négatif	/	Photo P14	/

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

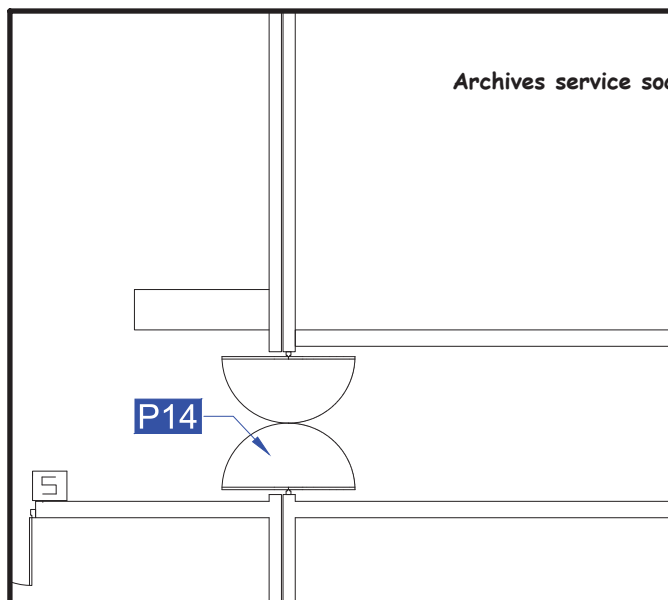
(1 page non paginée)

Sondage

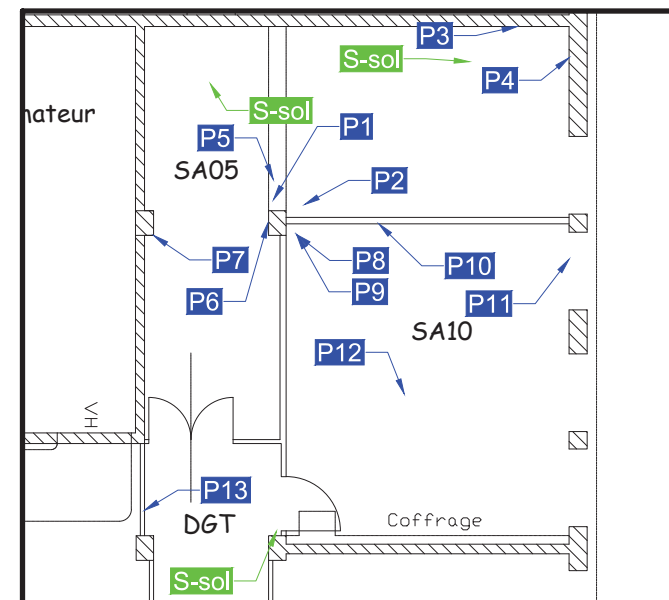
Matériaux ou produits contenant de l'amiante	Représentation graphique

Représentation graphique

Détail Zone garage



Détail Zone bureaux



Divers

Représentation graphique

Périmètre de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS - Dossier n° 712884

Indice de révision: 0

Origine du plan / Auteur: Donneur d'ordre / Denis LE CANN

VUE EN PLAN

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	SA 05
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage + Colle jaune
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	SA 05
Composant de la construction	Plafonds
Partie du composant	Panneaux fibragglo + Colle
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	SA 05	
Composant de la construction	Mur béton	
Partie du composant	Enduit ciment + Peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	/	

PRELEVEMENT : P4

Pièce ou Local	SA 05	
Composant de la construction	Mur béton	
Partie du composant	Enduit de ragréage + Peinture	
Présence d'amiante	Non	
Plan N°	/	

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	SA 05
Composant de la construction	Poutre béton
Partie du composant	Peinture

Présence d'amiante **Non**

Plan N° /



PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	SA 05
Composant de la construction	Poteaux
Partie du composant	Enduit de ragréage

Présence d'amiante **Non**

Plan N° /



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	SA 05
Composant de la construction	Poteaux
Partie du composant	Enduit de ragréage + Peinture

Présence d'amiante **Non**

Plan N° /



PRELEVEMENT : P8

Pièce ou Local	SA 10
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage + Colle jaune (1ère couche)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° /



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	SA 10
Composant de la construction	Revêtements de sols
Partie du composant	Ragréage + Colle jaune (2ème couche)

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---



PRELEVEMENT : P10

Pièce ou Local	SA 10
Composant de la construction	Cloisons sèches
Partie du composant	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	/
---------	---



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	SA 10
Composant de la construction	Mur béton
Partie du composant	Enduit de ragréage + Peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P12

Pièce ou Local	SA 10
Composant de la construction	Faux plafonds
Partie du composant	Panneaux
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P13

Pièce ou Local	Dégagement
Composant de la construction	Cloisons sèches
Partie du composant	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



PRELEVEMENT : P14

Pièce ou Local	Garage
Composant de la construction	Imposte porte
Partie du composant	Enduit + Peinture sur cloison brique
Présence d'amiante	Non
Plan N°	/



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

Immeuble bâti concerné : Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS



Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier
Parc d'activités Nativelle
91160 LONGJUMEAU
serviceclient@flashlab.fr



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Client : Qualiconsult Immobilier Denis LE CANN 4 avenue Eric Tabarly CS60009 17187 LA ROCHELLE CEDEX	Référence client : 712884/P1 Référence FlashLab : 19FPP018382 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 17/10/2019 Date d'analyse : 18/10/2019 Date d'édition : 24/10/2019 à 23:40
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001 Référence échantillon client : P0001 - Ragréage + Colle jaune					
Localisation : SA 05 / Revêtements de sols					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Colle jaune, Ragréage, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002 Référence échantillon client : P0002 - Panneaux fibragglo + Colle					
Localisation : SA 05 / Plafonds					
- Ciment sur bois	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003 Référence échantillon client : P0003 - Enduit ciment + Peinture					
Localisation : SA 05 / Mur béton					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004 Référence échantillon client : P0004 - Enduit de ragréage + Peinture					
Localisation : SA 05 / Mur béton					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005 Référence échantillon client : P0005 - Peinture					
Localisation : SA 05 / Poutre béton					
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 006 Référence échantillon client : P0006 - Enduit de ragréage					
Localisation : SA 05 / Poteaux					
- Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur. Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/3

Rapport MS V2.0

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier
Parc d'activités Nativelle
91160 LONGJUMEAU
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Denis LE CANN 4 avenue Eric Tabarly CS60009 17187 LA ROCHELLE CEDEX	Référence client : 712884/P1 Référence FlashLab : 19FPP018382 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 17/10/2019 Date d'analyse : 18/10/2019 Date d'édition : 24/10/2019 à 23:40
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 007					
Référence échantillon client : P0007 - Enduit de ragréage + Peinture					
Localisation : SA 05 / Poteaux					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008					
Référence échantillon client : P0008 - Ragréage + Colle jaune (1ère couche)					
Localisation : SA 10 / Revêtements de sols					
- Ragréage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Colle jaune, Plaque souple, Analyse globale	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009					
Référence échantillon client : P0009 - Ragréage + Colle jaune (2ème couche)					
Localisation : SA 10 / Revêtements de sols					
- Ragréage, Colle jaune, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Colle jaune, Ragréage, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010					
Référence échantillon client : P0010 - Enduits de jointoiement des plaques de plâtre					
Localisation : SA 10 / Cloisons sèches					
- Enduit, Papier, Peint, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011					
Référence échantillon client : P0011 - Enduit de ragréage + Peinture					
Localisation : SA 10 / Mur béton					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 012					
Référence échantillon client : P0012 - Panneaux					
Localisation : SA 10 / Faux plafonds					
- Plaque semi dure	# MOLP	Matériau synthétique, Fibres de verre, Fibres synthétiques	2	N/A	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Site de Longjumeau
1 chemin de Saulxier
Parc d'activités Nativelle
91160 LONGJUMEAU
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Denis LE CANN 4 avenue Eric Tabarly CS60009 17187 LA ROCHELLE CEDEX	Référence client : 712884/P1 Référence FlashLab : 19FPP018382 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 17/10/2019 Date d'analyse : 18/10/2019 Date d'édition : 24/10/2019 à 23:40
--	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 013					
Référence échantillon client : P0013 - Enduits de jointoiement des plaques de plâtre + Peinture					
Localisation : Dégagement / Cloisons sèches					
- Enduit, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture, Enduit, Indissociables	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 014					
Référence échantillon client : P0014 - Enduit + Peinture sur cloison brique					
Localisation : Garage / Imposte porte					
- Enduit	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
- Peinture souple	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NF X 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : VATH Sorrya
Chef d'équipe



Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



ASSQCI1

ATTESTATION D'ASSURANCE

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous : **QUALICONSULT IMMOBILIER** (490 676 293 RCS Paris) VELIZY PLUS – Bâtiment E – 1bis, rue du Petit Clamart 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127106241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- Diagnostic amiante et hydrocarbures aromatiques polycycliques avant travaux ou démolition,
- Diagnostics amiante avant-vente,
- Dossier technique amiante,
- Diagnostic gaz,
- Diagnostic termites,
- Exposition au plomb (CREP),
- Risques naturels et technologiques,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Diagnostic légionellose,
- Diagnostic radon,
- Etat des lieux,
- Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- Contrôle périodique amiante,
- Etat parasitaire,
- Loi Carrez,
- Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- Etat de l'installation électrique intérieure,
- Millièmes/Tantièmes,
- Diagnostic technique SRU,
- Recherche de plomb dans l'eau,
- Recherche de plomb avant travaux,
- Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- Assainissement autonome et privatif,
- Diagnostic conformité piscine,
- Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique
- Repérage des matériaux contenant des Fibres Céramiques Réfractaires,
- Mesure d'empoussièrément

Les sommes assurées :

- RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier au 31 décembre 2019**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Paris, le : 11/12/2018

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 042 174
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126
Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72000 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

Société anonyme, au capital de 537 652 369 euros
RCS Le Mans 440 048 882

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

Société anonyme, au capital de 142 622 935 euros
RCS Le Mans 440 042 174

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS



Certificat de compétences Diagnostic Immobilier

N° CPDI3706 Version 004

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LE CANN Denis

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention** Date d'effet : 20/10/2017 - Date d'expiration : 19/10/2022
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 20/10/2017 - Date d'expiration : 19/10/2022
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 05/04/2016 - Date d'expiration : 04/04/2021
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 01/02/2016 - Date d'expiration : 31/01/2021
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 03/12/2015 - Date d'expiration : 02/12/2020
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 01/02/2016 - Date d'expiration : 31/01/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 24/10/2017.



* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de remontée ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'insalubrité par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'amélioration de performance énergétique en complément de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert
Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostic Immobilier
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

cofrac
ACCREDITATION
N° 4-0523
PORTÉE
CERTIFICATION
DES PERSONNES
WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev13

Immeuble bâti concerné : **Bureaux - 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Diagnosticqueur immobilier certifié

DEKRA Certification SAS certifie que Monsieur

Denis LE CANN

est titulaire du certificat de compétences N° DTI3164 pour :

DU

AU

Diagnostic de performance énergétique individuel

26/09/2016

25/09/2021

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers outils de surveillance soient pleinement satisfaisants.

[illegible]

Le Directeur Général, Yvan MAINGUY
Bagneux, le 09/09/2016

Numéro d'accréditation :
4-0081
Portée disponible
sur www.pcofrac.fr

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peuvent rendre ce certificat invalide.

DEKRA Certification SAS * 5 avenue Garande - F92220 Bagneux * www.dekra-certification.fr

page 1 de 1



RAAT 17-01-014757 A



Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

A INFORMATIONS GENERALES	
A.1 DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Bâtiment	Adresse : 41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
Cat. du bâtiment : Bureaux	Escalier :
Nombre de Parties d'immeuble :	Bâtiment :
Etage : Cage d'escalier	Porte :
Numéro de Lot :	Propriété de : U.I.O.S.S.
Référence Cadastre : NC	41 RUE DE TOUFFENET
Date du Permis de Construire : Antérieur au 1 juillet 1997	86000 POITIERS

A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : U.I.O.S.S.	Documents remis : Plan
Adresse : 41 RUE DE TOUFFENET	Moyens mis à disposition : Aucun
86000 POITIERS	
Qualité :	

A.3 EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : 17-01-014757 A	Date d'émission du rapport : 03/02/2017
Le repérage a été réalisé le : 17/01/2017	Accompagnateur : Aucun
Par : BORDES JULIEN	Laboratoire d'Analyses : Eurofins Analyse pour le Bâtiment Sud-Ouest
N° certificat de qualification : DTI3231	Adresse laboratoire : Chemin des Maures F 33300 GRADIGNAN
Date d'obtention : 04/11/2013	Numéro d'accréditation :
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Organisme d'assurance professionnelle :
DEKRA CERTIFICATION	AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE – 4 rue Jules Lefevre
5, avenue Garlande	– 75426 Paris Cedex 09
92220 BAGNEUX	N° de contrat d'assurance et date de validité :
Date de commande : 16/01/2017	XFR0050627LI du 01/01/2017 au 31/12/2017
	XFR0048625FI09A du 01/01/2017 au 31/12/2017

NATURE DES TRAVAUX
diagnostic avant-travaux dans le cadre de fissures du mur : intérieur dans la cage d'escalier. (du 2ème au 3ème ; du 3ème et du 4ème étage) ; et reprise ponctuelle et superficielle en peinture des murs ; changement des portes palières coupe-feu en prévision.

B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport : Fait à ISLE le 03/02/2017
	Nom du diagnostiqueur : BORDES JULIEN

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

Ce rapport original ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.

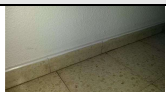
C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	1
DESIGNATION DU BATIMENT	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
NATURE DES TRAVAUX.....	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR.....	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION	5
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION	5
PROGRAMME DE REPERAGE.....	6
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	8
RAPPORTS PRECEDENTS	8
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	8
LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION.....	8
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE	8
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	9
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE C DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)	9
COMMENTAIRES	10
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	11
ANNEXE 2 – CROQUIS.....	15
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	18
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	30

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante»

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
1	Cage d'escalier -1	1er SS	Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	
2	Cage d'escalier 0	RDC	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
3	Cage d'escalier 1	1er	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
4	Cage d'escalier 2	2ème	Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	

N°	Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Photo
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
5	Cage d'escalier 3	3ème	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
6	Cage d'escalier 4	4ème	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
7	Cage d'escalier 5	5ème	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	

Liste des Parties d'immeuble non visitées concernées par les travaux et justification

Aucun

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (Annexe A de la norme NF X 46-020) :

Liste des éléments mentionnés dans l'annexe A de la norme NF X 46-020 :

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Toiture, terrasse et étanchéité	
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris les panneaux type « sous tuile », plaques en matériau bitumeux .
Ardoises	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment.
Bardeaux bitumé (type « Shingle »)	
Eléments de sous-toiture	Pare-vapeur, pare-pluie et autres panneaux structurels, isolants sous toiture, flocage.
Complexe d'étanchéité pour toiture (y compris toiture-terrasse) pouvant être constitué d'une ou plusieurs couches	Bandes bitumeuses notamment renfort de cuvelage, produits d'accrochage et colles, isolants, complexe asphalté.
Eléments ponctuels	Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Tout élément complémentaire à la toiture y compris les chéneaux, conduits de ventilation, conduits eaux pluviales.
2. Parois verticales extérieures	
Panneaux-sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, joints d'étanchéité, tresses, mastics.
Bardages	Plaques et « bacs » en fibres-ciment, ardoises composites ou fibres-ciment.
Bardages métalliques à simple ou double peau	Revêtement intérieur, peinture.
Isolants sous bardage	Flocage, carton.
Mur et cloisons « en dur »	Enduits projetés, revêtement plastique épais, lissés ou talochés Colle de carrelage, étanchéité extérieures des fondations, appui de fenêtre.
3. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur »	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage). Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison avec la poutraison) Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Entourage de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, isolant intérieur, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment.
Gaines et coffres verticaux (vérification des intérieurs et des extérieurs)	Flocage, panneaux, jonction entre panneaux Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Portes coupe-feu, portes pare-flamme	Vantaux et joints (sur battants et dormants y compris occulus,...).
Revêtement de murs, de poteaux, de cloisons légères ou préfabriquées, de gaines, de coffres et des portes coupe-feu et pare flamme	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques revêtues d'amiante-ciment, fibres-ciment), colle des carrelages, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Panneaux collés, vissés Coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite), cales de ferrailage.
Poutres et charpentes (périphériques et intérieures)	Flocages Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP) Joints (de dilatation, d'assemblage, de liaison), plaques de ripage, entourage de poutres (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu, peintures (intumescentes, bitumeuses, décoratives).
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation.
Gaines et coffres horizontaux	Flocages Panneaux, jonction entre panneaux

	Enduits à base de plâtre ou ciment ou autres, projetés, lissés ou talochés (notamment ceux ayant une fonction coupe-feu dans les IGH/ERP).
Faux plafonds	Panneaux et plaques, jonction entre faux plafond et structure, joints entre panneaux ou plaques Pare-vapeur (celui du complexe isolant placé au-dessus du panneau de faux plafond) Isolant de faux plafond (celui déroulé ou posé dans le plenum au-dessus du panneau de faux plafond) Cantonnements (ceux constitués dans le plenum en jonction entre les cloisons ou mur et le plancher haut supérieur).
Suspentes et contrevents	Flocage, protections en plâtre, peintures intumescents.
5. Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol y compris revêtements de sols sportifs	Dalles plastiques, dalles moquettes avec entre-couche noire, lés en matériau plastique et/ou moquette avec sous-couche, nez de marche, colles.
Planchers	Étanchéité de cuvelages, coffrage perdu, chape maigre (base ciment), ragréage, rebouchage autour de conduits (principalement IGH et ERP).
6. Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, autres fluides) Conduits de vapeur, fumée, échappement	Calorifugeage, rubans adhésifs, enveloppe de calorifuge, conduit, joints entre éléments Mastics, tresses, manchons.
Câbles électriques	Câbles électriques (isolant souvent de couleur orange) d'alimentation de secours.
Clapets/ volets coupe-feu	Clapet, volet, rebouchage, ossature., étanchéité coupe-feu en traversée cloison ou plancher.
Vide-ordures	Conduit, joint d'étanchéité des trappes.
7. Ascenseurs et monte-charges	
Portes intérieures et extérieures de l'ascenseur et portes palières de l'étage	Portes et cloisons palières.
Machinerie	Frein.
Trémie, machinerie	Calfeutrement entre mur/plancher (Joint, Bourre), trappe.
8. Equipements divers et accessoires	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissus, revêtements de câbles métalliques.
9. Installations industrielles	
Equipements et éléments spécifiques à vérifier en fonction du process industriel (fours, étuves, tuyauteries, racks)	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti-condensation, plaques isolantes, tissus.
10. Voies et Réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment.
Revêtement routier	Bitume couche et sous-couche.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 17/01/2017

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon l'annexe A de la norme .

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 de décembre 2008 :

G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

N°	Partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification	Travaux
1	Cage d'escalier -1	1er SS	OUI		Concernée
2	Cage d'escalier 0	RDC	OUI		Concernée
3	Cage d'escalier 1	1er	OUI		Concernée
4	Cage d'escalier 2	2ème	OUI		Concernée
5	Cage d'escalier 3	3ème	OUI		Concernée
6	Cage d'escalier 4	4ème	OUI		Concernée
7	Cage d'escalier 5	5ème	OUI		Concernée

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

N°	partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Matériau / Produit	Référence prélèvement	Critère de décision
1	Cage d'escalier -1	1er SS	Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P001	Résultat d'analyse
			Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	P003	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
2	Cage d'escalier 0	RDC	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	P003	Résultat d'analyse
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P001	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
3	Cage d'escalier 1	1er	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	P003	Résultat d'analyse
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P001	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
4	Cage d'escalier 2	2ème	Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P001	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	P002	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
5	Cage d'escalier 3	3ème	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	P003	Résultat d'analyse
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P005	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	P002	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
6	Cage d'escalier 4	4ème	Plafond - sous-face escalier	Plafond	Peinture	P003	Résultat d'analyse
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P005	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	P002	Résultat d'analyse
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
7	Cage d'escalier 5	5ème	Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture décorative	P007	Résultat d'analyse
			Plinthes	Sol	Colle de carrelage	P004	Résultat d'analyse
			Mur	Toutes zones	Enduit peint	P005	Résultat d'analyse
			Mur - mur extérieur	B	Plâtre	P002	Résultat d'analyse
			Porte 2 vantaux - et dormant	Toutes zones	Peinture décorative	P006	Résultat d'analyse

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste C de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE			
Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante

COMMENTAIRES

L'élément porte-palière n'a pas été inspecté sur ces deux faces notamment à la jonction avec le mur ; selon la nature des travaux initiale et l'indication de l'accompagnateur.

Au vu des résultats négatifs des prélèvements amiante une cartographie détaillée, étage par étage, n'a pas été réalisée.

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	1er SS - Cage d'escalier -1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit peint	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation	Résultat	
Mur - Toutes zones	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P002

Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	2ème - Cage d'escalier 2
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plâtre	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation	Résultat	
Mur - B mur extérieur	absence d'amiante	

Emplacement



PRELEVEMENT : P003		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	1er SS - Cage d'escalier -1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond sous-face escalier		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P004		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	1er SS - Cage d'escalier -1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Colle de carrelage	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation		Résultat
Plinthes - Sol		absence d'amiante
Emplacement		
		

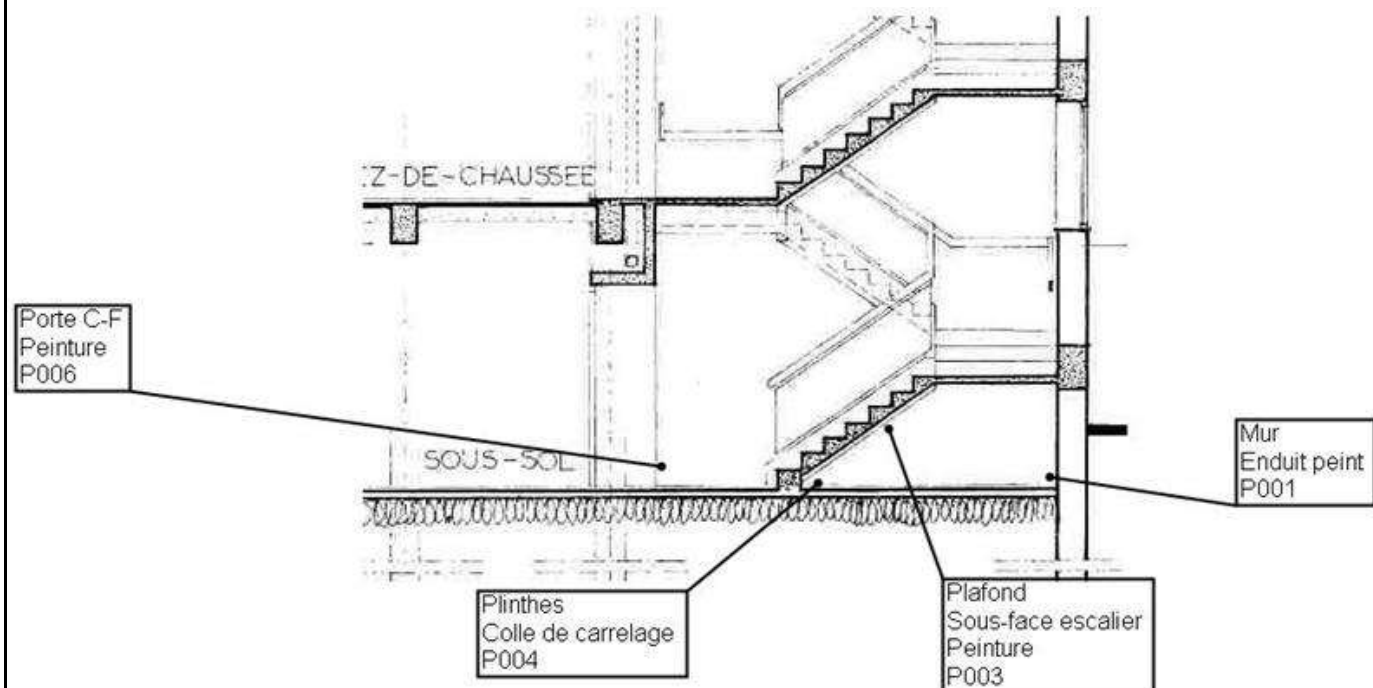
PRELEVEMENT : P005		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	5ème - Cage d'escalier 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Enduit peint	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation		Résultat
Mur - Toutes zones		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P006		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	1er SS - Cage d'escalier -1
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Peinture décorative	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation		Résultat
Porte 2 vantaux - Toutes zones et dormant		absence d'amiante
Emplacement		
		

PRELEVEMENT : P007		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
U.I.O.S.S.	17-01-014757	5ème - Cage d'escalier 5
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Plâtre - Peinture décorative	17/01/2017	BORDES JULIEN
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		absence d'amiante
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	17-01-014757				
N° planche :	1/3	Version : 0	Type : Plan		
Origine du plan :	D.0			Bâtiment – Niveau :	1SS



protection des canalisations

faux plafond

colonne sèche

25-35

16-50

16-50

3^e ETAGE

1260

305

70

130

175

130

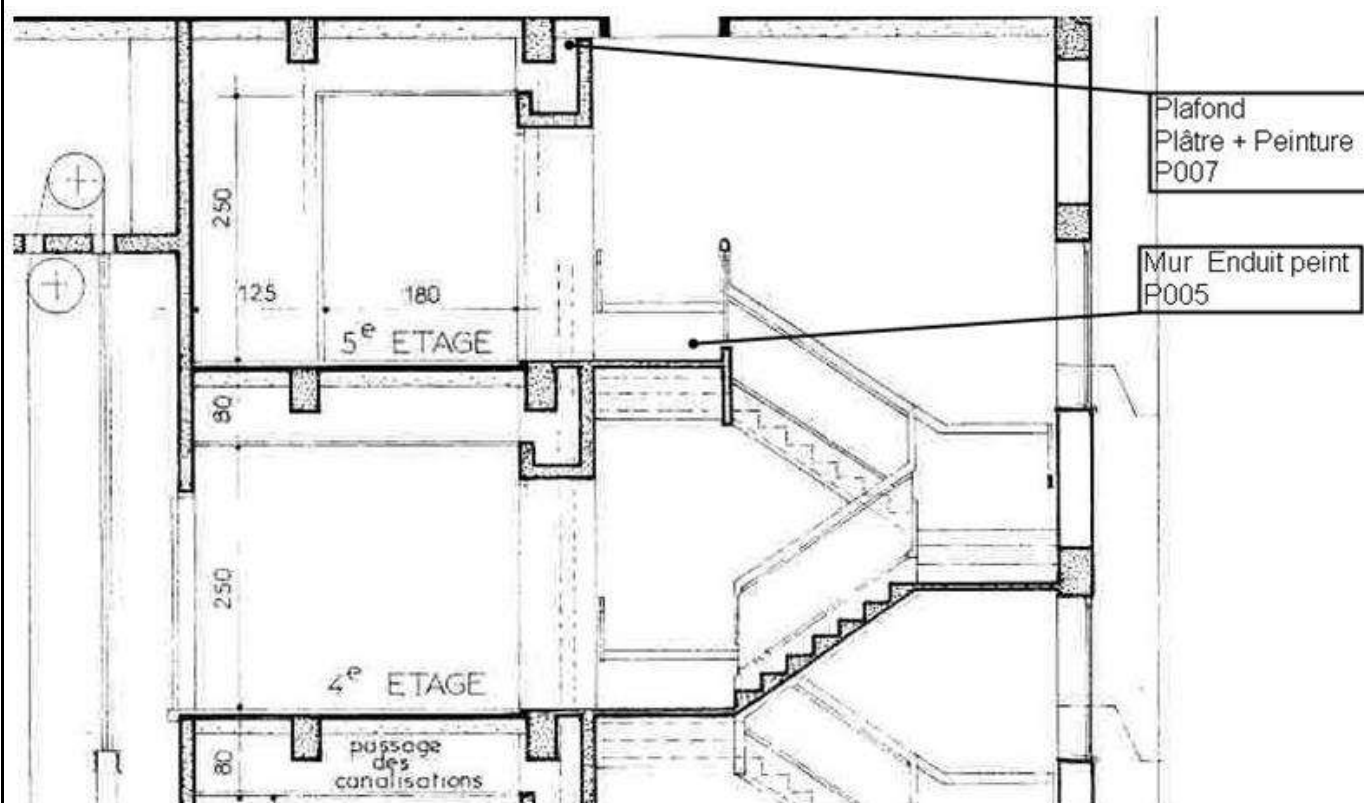
35

60

2^e ETAGE

Mur Plâtre P002

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	41 RUE DE TOUFFENET 86000 POITIERS
N° dossier :	17-01-014757				
N° planche :	3/3	Version : 0	Type : Plan		
Origine du plan :	D.O			Bâtiment – Niveau :	R+5



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

Document 1



Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010822-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/1

Dossier N° : 17K002553

Date de réception : 27/01/2017

Référence dossier :

N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-001

Référence échantillon : P001 Enduit peint (1er SS) Cage d'escalier -1 - Mur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) + (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Adrien Paliniwicz
Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Mares, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/ldb
S.A.S. au capital de 961 000 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5540
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010823-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/2
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N° DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-002
Référence échantillon : P002 Plâtre (2ème) Cage d'escalier 2-Mur-B

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur (rouge) en traces
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau semi-dur de type enduit (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/ldb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010823-01

Version du : 03/02/2017 11:01

Page 2/2

Dossier N° : 17K002553

Date de réception : 27/01/2017

Référence dossier :

N°DOSSIER : 17-01-014757 A

CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE

Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS

Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-002

Référence échantillon : P002 Plâtre (2ème) Cage d'escalier 2-Mur-B



Adrien Paliniwicz

Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 80134

33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/db

S.A.S. au capital de 901 000 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée élargie sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010824-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/2
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.
Echantillon N° : 17K002553-003
Référence échantillon : P003 Peinture (1er SS) Cage d'escalier -1 - Plafond - Plafond

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) + (gris)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/adb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010824-01

Version du : 03/02/2017 11:01

Page 2/2

Dossier N° : 17K002553

Date de réception : 27/01/2017

Référence dossier :

N°DOSSIER : 17-01-014757 A

CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSINE

Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS

Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-003

Référence échantillon : P003 Peinture (1er SS) Cage d'escalier -1 - Plafond - Plafond



Adrien Paliniwicz

Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 80134

33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/db

S.A.S. au capital de 901 000 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010825-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/1
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.
Echantillon N° : 17K002553-004
Référence échantillon : P004 Colle de carrelage (1er SS) Cage d'escalier -1 - Plinthes - Sol

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0,1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.



Adrien Paliniwicz
Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/bdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010826-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/2
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-005
Référence échantillon : P005 Enduit peint (5ème) Cage d'escalier 5 - Mur - Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) + (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (foncé) + (clair)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau de type peinture (beige) + (gris) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (foncé)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/bdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010826-01

Version du : 03/02/2017 11:01

Page 2/2

Dossier N° : 17K002553

Date de réception : 27/01/2017

Référence dossier :

N°DOSSIER : 17-01-014757 A

CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE

Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS

Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-005

Référence échantillon : P005 Enduit peint (5ème) Cage d'escalier 5 - Mur - Toutes zones



Adrien Paliniwicz

Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 80134

33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/db

S.A.S. au capital de 901 000 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010827-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/2
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-006

Référence échantillon : P005 Peinture décorative (1er SS) Cage d'escalier -1 - Porte 2 vantaux -Toutes zones

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées
Couche 2	
Description visuelle	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)
Traitement de l'échantillon	-
Nombre de préparations	2
* Résultat de l'analyse par MOLP	Fibres d'amiante non détectées

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée selon la norme HSG 248 - Appendice 2

Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande

NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/bdb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Hygiène du Bâtiment

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010827-01

Version du : 03/02/2017 11:01

Page 2/2

Dossier N° : 17K002553

Date de réception : 27/01/2017

Référence dossier :

N°DOSSIER : 17-01-014757 A

CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSISLE

Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS

Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-006

Référence échantillon : P006 Peinture décorative (1er SS) Cage d'escalier -1 - Porte 2 vantaux -Toutes zones



Adrien Paliniwicz

Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 80134

33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/db

S.A.S. au capital de 901 000 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée élargie sur
www.cofrac.fr

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Julien BORDES
les courrières
87170 ISLE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-010828-01 Version du : 03/02/2017 11:01 Page 1/1
Dossier N° : 17K002553 Date de réception : 27/01/2017
Référence dossier : N°DOSSIER : 17-01-014757 A
CDP 6087 - ACT DIAG IMMO HSI P-CHARENTES LIMOUSLE
Immeuble ou site concerné : 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
Propriétaire : U.I.O.S.S.

Echantillon N° : 17K002553-007 (1)
Référence échantillon : P007 Plâtre + Peinture décorative (5ème) Cage d'escalier 5 - Plafond - Plafond

Paramètres	Résultats
Couche 1	
Description visuelle	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)
Traitement de l'échantillon	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)
Nombre de préparations	1
* Résultat de l'analyse par MET	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :
Microscopie Electronique à Transmission (MET) réalisée selon les parties pertinentes de la norme NFX 43-050

NB 1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande
NB 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.
NB 3 : La limite de détection de la méthode est de 0.1% en masse pour les matériaux.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Observation(s) échantillon(s)
(1) Une seule couche est possible.



Adrien Paliniwicz
Team Leader

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
4 Chemin des Maures, CS 80134
33172 GRACIGNAN CEDEX, FRANCE
Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/adb
S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 0032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
N°1-5840
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les recommandations générales de sécurité (Arrêté du 21 décembre 2012)

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées. Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997. En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés. De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante. L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente. Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation. Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination. Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement. Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de

l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses. Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie. A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



RAAT 374190



RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Code du Travail – article R4412-97
Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012
Décret no 2013-594 du 5 juillet 2013
Décret n°2015-789 du 29 juin 2015
Norme NFX 46-020 – Décembre 2008

Rapport N° 374190 établi le 06/04/2017

**Bureaux
41 rue du Touffenet
86000 POITIERS**



Donneur d'ordre :

**CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES VIENNE - 41 RUE DU TOUFFENET -
86000 POITIERS**

Représentant ayant accompagné l'opérateur de repérage : Mr HAMELIN

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses :

**FLASHLAB - 38 Rue de l'Industrie - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN -
Numéro d'accréditation COFRAC : 1-5765**

Opérateur de repérage : Julien MICIELSKI

QUALICONSULT IMMOBILIER

**Futuroscope - Immeuble Antares - Teleport 4
86000 CHASSENEUIL-DU-POITOU
Tél. 0540163150 - Fax 0549006994
poitiers.qa@qualiconsult.fr**

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

SOMMAIRE

I.	CONCLUSIONS	3
II.	RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :	4
III.	OBSERVATIONS :	4
IV.	PREAMBULE	5
V.	BUT DE LA MISSION	5
VI.	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	5
VII.	METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC.....	6
	1. Obligations du donneur d'ordre	6
	2. Phase de repérage	6
	3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons	6
VIII.	LOCAUX VISITES ET NON VISITES.....	7
	1. Liste des locaux visités et non visités	7
	2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement	7
	3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse	7
IX.	RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE	9

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

ANNEXE 3 - PHOTOS

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

I. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur jugement personnel de l'opérateur :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Conduit fibre ciment dans plénum (1) (Conduit)	<u>Rdc</u> Bureau 002	/	/
Conduit fibre ciment dans plénum (2) (Conduit)	<u>Rdc</u> Bureau 002	/	/

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante :

MATERIAU	LOCALISATION DU MATERIAU	DESCRIPTION	OBSERVATIONS / REMARQUES / MOTIFS
Plâtre seul (Mur)	Bureau 001	/	/
Plâtre + peinture blanche (Mur)	Bureau 001	/	/
Ragréage (Sol)	Bureau 001, Bureau 002	/	/
Colle jaune de dalle de sol souple (Sol)	Bureau 001, Bureau 002	/	/
Bande en zone de lissage (BA 13) (Mur)	Bureau 002, Bureau 011	/	/
Plâtre + carton (BA 13) (Mur)	Bureau 002, Bureau 011	/	/
Carton + peinture blanche (BA 13) (Mur)	Bureau 002	/	/
Plâtre + peinture blanche (fine couche inséparable) (Poteau)	Bureau 002	/	/
Ragréage (sous plancher technique) (Sol)	Bureau 011	/	/
Colle jaune sous plots (sous plancher technique) (Sol)	Bureau 011	/	/
Carton + peinture beige (BA 13) (Mur)	Bureau 011	/	/

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

II. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Liste des documents fournis par le donneur d'ordre	Observations	Voir annexe
Plans ou croquis		
Oui		ANNEXE 2
Autres documents relatifs à la construction		
Non		/
Documents relatifs aux travaux projetés		
Non		/
Rapports de repérage antérieurs		
Non		/

III. OBSERVATIONS :

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observations
Un plan de prévention a été réalisé avant intervention sur site	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide d'occupants	☐	☒	☐	/
Le bâtiment était vide de meubles	☐	☒	☐	/
Les équipements et installations étaient en services	☒	☐	☐	/
Les équipements et installations étaient alimentés	☒	☐	☐	/
Le vide sanitaire était visitable	☐	☐	☒	/
Les combles ou la toiture terrasse étaient accessibles et visitables	☐	☐	☒	/
Réserves :	Exhaustivité des volumes (Encoffrements, faux-plafonds, parquets, revêtements de sol, mur et plafond, bardages, doublages Placoplatre, isolations, calorifugeages, joints de menuiserie, etc.), un seul et même sondage étant représentatif d'une zone homogène (Norme NF X 46-020). Une attention particulière est à tenir sous le plancher technique du bureau 011. L'ensemble du plancher technique n'a pu être visité.			

Propriétaire :

CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES VIENNE - 41 RUE DU TOUFFENET - 86000 POITIERS

Organisme ayant réalisé la mission :

QUALICONSULT IMMOBILIER - Agence de POITIERS -

Contrat d'assurance : **MMA IARD - n°127.106.241** valide jusqu'au 31 décembre 2017

Opérateur de repérage : **Julien MICIELSKI**

Certificat de compétence : **I.CERT - Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT GREGOIRE (CPDI 2645)**

Date de réalisation de la mission : le 23/03/2017

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IV. PREAMBULE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante des principaux éléments de la construction dans le cadre **des travaux de l'immeuble sis :**

**41 rue du Touffenet
86000 POITIERS**

Un arrêté conjoint des ministres chargés du travail, de la santé, de la construction définit les catégories de matériaux et produits devant faire l'objet de ce repérage ainsi que les modalités d'intervention.

Rapports de repérage amiante antérieurs :

Néant

V. BUT DE LA MISSION

Etablir un repérage de la présence éventuelle de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les éléments de la construction et susceptibles d'être affectés par les travaux

Description des travaux :

Travaux de réaménagement des bureaux 001, 002 et 011 (seuls des plans futurs nous ont été fournis).

Dans le cadre de ce diagnostic, seuls les composants affectés par les travaux font l'objet du présent repérage

VI. TEXTES REGLEMENTAIRES

- Code du travail – article R4412-97
- Décret n° 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Décret n°2015-789 du 29 juin 2015 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Norme NFX 46-020 – Décembre 2008 : repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les immeubles bâtis.

VII. METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC

1. Obligations du donneur d'ordre

Dans le cadre d'une mission de type « Travaux de Réhabilitation », le donneur d'ordre doit communiquer à QUALICONSULT IMMOBILIER un **état descriptif écrit des travaux projetés** que nous annexons à ce présent rapport. Si ce document venait à être manquant, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre dans l'hypothèse où ce rapport venait à être incomplet.

Le donneur d'ordre a la responsabilité de fournir à QUALICONSULT IMMOBILIER tous les **moyens d'accès** pour le bon déroulement de sa mission (clefs, échafaudage, échelle, etc.) et cela en assurant la sécurité de l'opérateur de repérage.

Les sondages et investigations approfondies ont été réalisés conformément à l'annexe A de la norme NF X 46-020. Cependant, il est possible que des revêtements de sol anciens (dalles, colles, ragréages...) n'aient pas été détectés car masqués par un autre revêtement qu'il aura été impossible d'arracher ou enlever le jour de la visite, les locaux étant par exemple encore en activité ou des meubles masquant ces revêtements étant encore en place.

Dans les trois cas précités, si des investigations complémentaires venaient à être nécessaires, le donneur d'ordre devra re-missionner QUALICONSULT IMMOBILIER ou un autre organisme.

2. Phase de repérage

La phase de repérage peut comporter deux étapes :

- La première étape portant sur les matériaux accessibles par un accès direct ou ne nécessitant que des démontages ou interventions simples n'entraînant pas de détérioration. En cas de présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et si un doute persiste sur la nature du matériau ou du produit, un ou des prélèvements représentatifs ont été réalisés.

- La seconde étape est mise en place en cas d'inaccessibilité ou d'obligation de sondages destructifs, les endroits précis où ils devront être réalisés par une entreprise désignée par le propriétaire sont indiqués dans la suite du rapport. Après que le client ait informé QUALICONSULT IMMOBILIER de la réalisation de ces sondages, il sera réalisé une ou plusieurs visites complémentaires, des prélèvements d'échantillons éventuels et l'émission d'un rapport complémentaire.

3. Phase prélèvement et analyse d'échantillons

Chaque prélèvement a été réalisé avec un outil adapté à la nature du produit ou du matériau puis placé dans un contenant étanche doublé sur lequel ont été portées les indications nécessaires à son identification. Afin d'éviter toute contamination croisée, le matériel a été soigneusement nettoyé à l'aide de lingettes à l'alcool entre chaque prélèvement.

Les prélèvements feront l'objet si besoin d'une analyse par un laboratoire accrédité par le COFRAC au titre du programme 144 sous le n° 1-1029. Les méthodes de prélèvements et d'analyses appliquées sont conformes au programme d'accréditation des laboratoires n°144 « Essais concernant la recherche d'amiante dans les matériaux et dans l'air » du COFRAC.

En fonction de la nature du matériau à analyser, les techniques d'analyses appliquées sont les suivantes :

- La microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)
- La microscopie électronique à transmission analytique (META) considérée comme la méthode de référence applicable à tous types de matériaux.

Ces techniques d'analyses sont prescrites dans l'annexe de l'arrêté du 6 mars 2003 « relatif aux compétences des organismes procédant à l'identification d'amiante dans les matériaux et produits »

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

VIII. LOCAUX VISITES ET NON VISITES

1. Liste des locaux visités et non visités

Etage	Locaux visités	Zones non accessibles	Remarques
Rdc	Bureau 001, Bureau 002, Bureau 011	/	/

2. Liste des matériaux et produits reconnus visuellement

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	Contient de l'amiante	Sans amiante
Bureau 001	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu (ARMSTRONG)	☐	☒
Bureau 002	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu (ARMSTRONG)	☐	☒
Bureau 002	Conduit	Conduit fibre ciment dans plénum (1)	☒	☐
Bureau 002	Conduit	Conduit fibre ciment dans plénum (2)	☒	☐
Bureau 011	Mur	Dalle acoustique laine minérale	☐	☒
Bureau 011	Plafond	Dalle de faux plafond suspendu laine minérale	☐	☒
Bureau 011	Conduit	Calorifugeage mousse noire	☐	☒

3. Liste des matériaux ayant fait l'objet de prélèvements pour analyse

a. Présence d'amiante avérée après analyse en laboratoire :

Néant

b. Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse :

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Bureau 002	Sol	Ragréage	P1
Bureau 001	Sol	Ragréage	Cf. P1
Bureau 002	Sol	Colle jaune de dalle de sol souple	P2
Bureau 001	Sol	Colle jaune de dalle de sol souple	Cf. P2
Bureau 002	Mur	Bande en zone de lissage (BA 13)	P3
Bureau 002	Mur	Plâtre + carton (BA 13)	P4
Bureau 002	Mur	Carton + peinture blanche (BA 13)	P5
Bureau 002	Poteau	Plâtre + peinture blanche (fine couche inséparable)	P6
Bureau 001	Mur	Plâtre seul	P7
Bureau 002	Mur	Plâtre seul	Cf. P7

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Local ou zone homogène	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon
Bureau 001	Mur	Plâtre + peinture blanche	P8
Bureau 002	Mur	Plâtre + peinture blanche	Cf. P8
Bureau 011	Sol	Ragréage (sous plancher technique)	P9
Bureau 011	Sol	Colle jaune sous plots (sous plancher technique)	P10
Bureau 011	Mur	Bande en zone de lissage (BA 13)	P11
Bureau 011	Mur	Plâtre + carton (BA 13)	P12
Bureau 011	Mur	Carton + peinture beige (BA 13)	P13

c. Prélèvements effectués lors d'interventions antérieures :

Néant

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

IX. RECOMMANDATIONS GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Local	Composant de la construction	Partie du composant	N° échantillon	Présence d'amiante
Bureau 002	Sol	Ragréage	P1	Négatif
Bureau 002	Sol	Colle jaune de dalle de sol souple	P2	Négatif
Bureau 002	Mur	Bande en zone de lissage (BA 13)	P3	Négatif
Bureau 002	Mur	Plâtre + carton (BA 13)	P4	Négatif
Bureau 002	Mur	Carton + peinture blanche (BA 13)	P5	Négatif
Bureau 002	Poteau	Plâtre + peinture blanche (fine couche inséparable)	P6	Négatif
Bureau 001	Mur	Plâtre seul	P7	Négatif
Bureau 001	Mur	Plâtre + peinture blanche	P8	Négatif
Bureau 011	Sol	Ragréage (sous plancher technique)	P9	Négatif
Bureau 011	Sol	Colle jaune sous plots (sous plancher technique)	P10	Négatif
Bureau 011	Mur	Bande en zone de lissage (BA 13)	P11	Négatif
Bureau 011	Mur	Plâtre + carton (BA 13)	P12	Négatif
Bureau 011	Mur	Carton + peinture beige (BA 13)	P13	Négatif

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 2 - PLANS ET CROQUIS

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

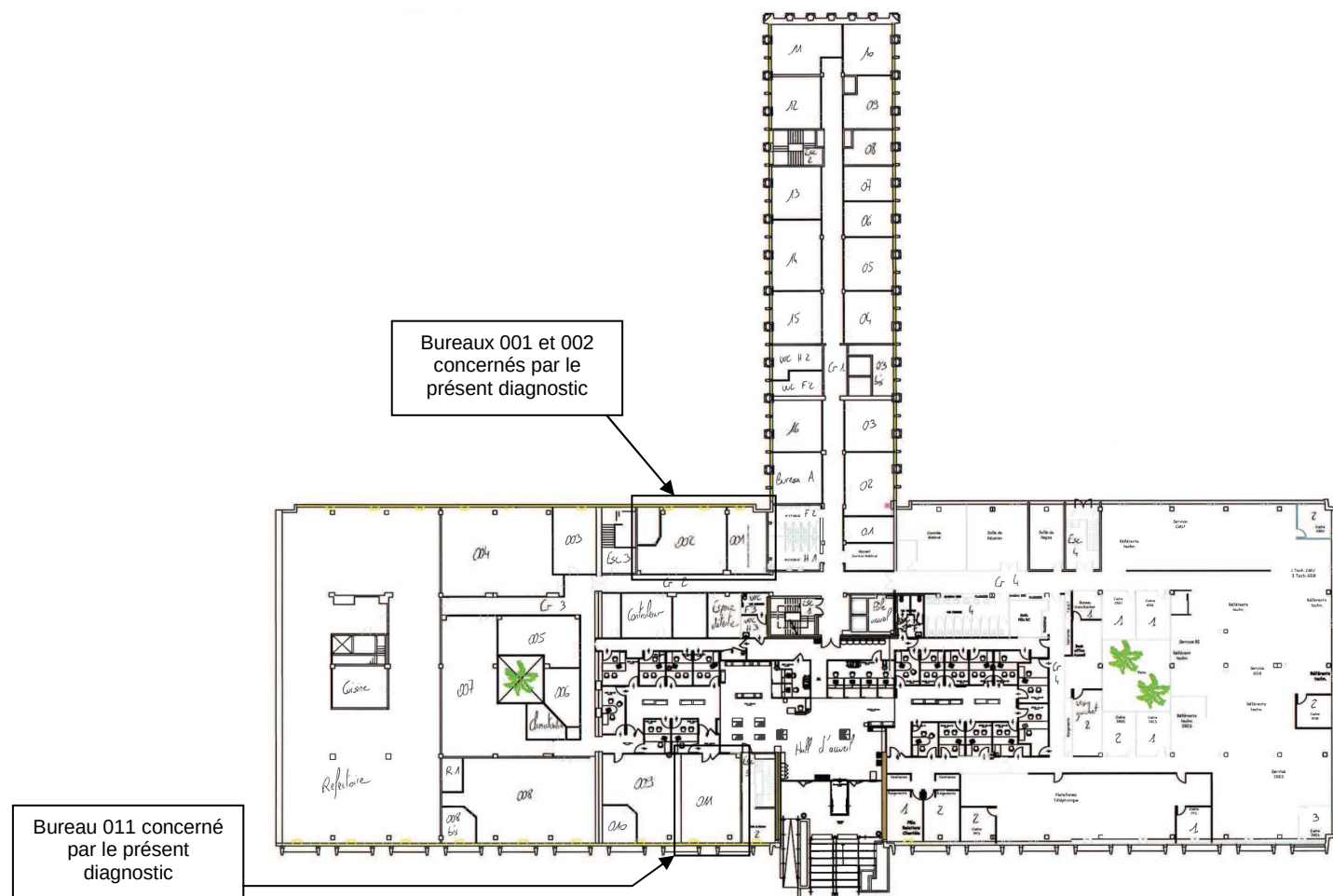
[illegible]

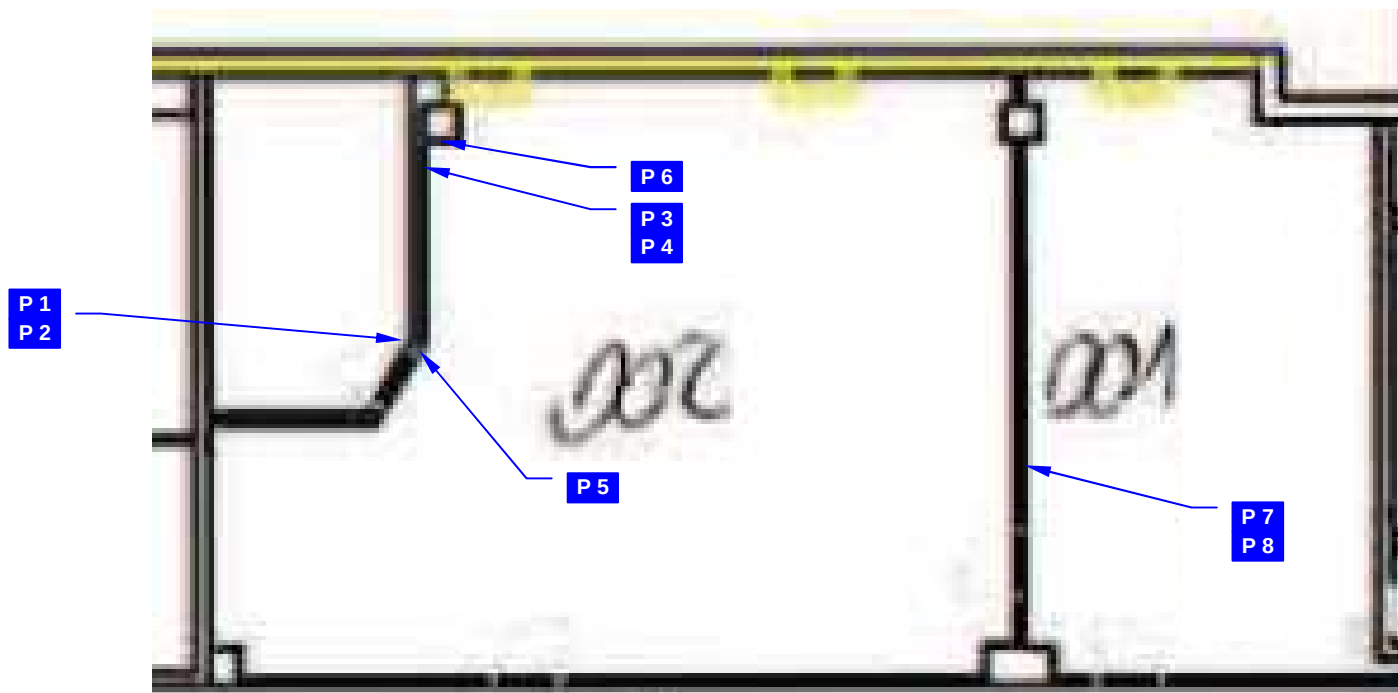
PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Julien MICIELSKI

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

[illegible]

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

Planche
N°3 / 4

**NIVEAU : Rdc -
Bureaux 001 et
002**

LEGENDE

P

Prélèvement négatif

P

Prélèvement positif

Matériaux ou Produits
Contenant de l'Amiante

Représentation
graphique

Conduit fibre ciment
dans plénum



Divers

Représentation
graphique

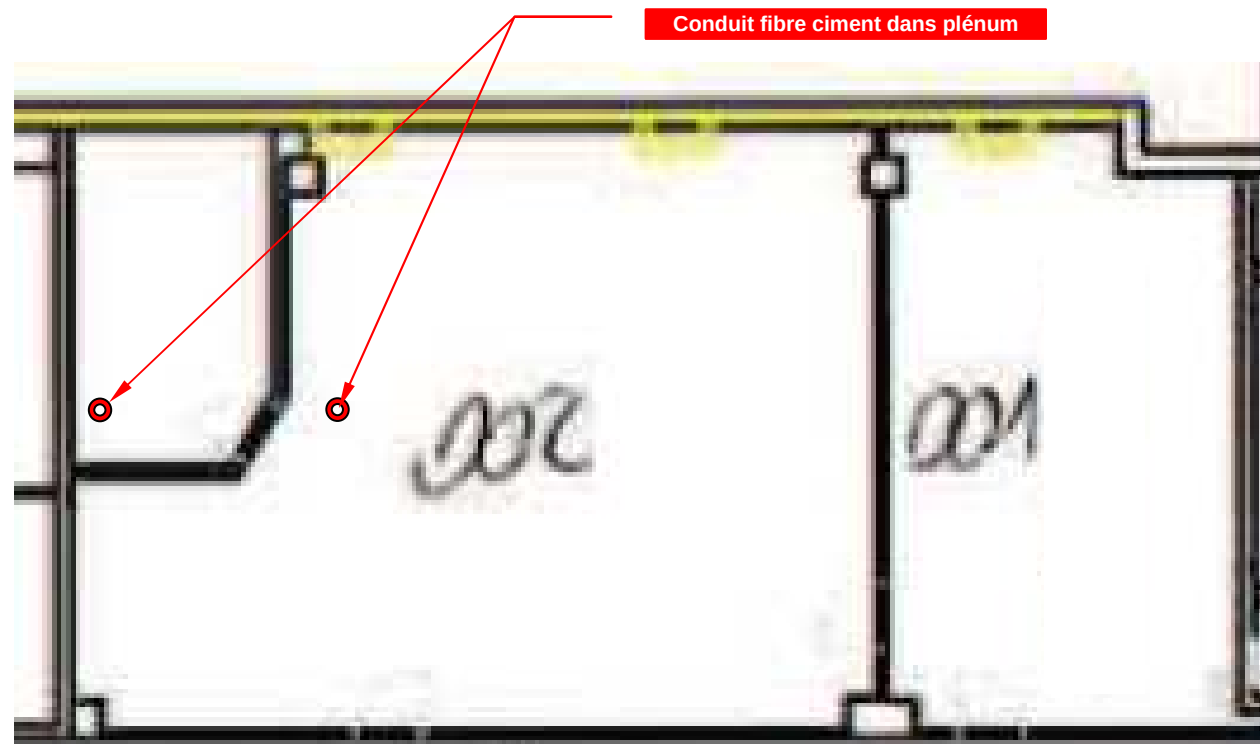


PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Julien MICIELSKI

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

[illegible]

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

Indice de révision : 0

Origine du plan / Auteur : Julien MICIELSKI

VUE en PLAN

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 3 - PHOTOS

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P1

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Ragréage

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



PRELEVEMENT : P2

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Colle jaune de dalle de sol souple

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P3

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Bande en zone de lissage (BA 13)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



PRELEVEMENT : P4

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre + carton (BA 13)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P5

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Carton + peinture blanche (BA 13)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



PRELEVEMENT : P6

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Poteau
Partie du composant	Plâtre + peinture blanche (fine couche inséparable)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **2 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P7

Pièce ou Local	Bureau 001
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre seul

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	2 / 4
---------	--------------



PRELEVEMENT : P8

Pièce ou Local	Bureau 001
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre + peinture blanche

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	2 / 4
---------	--------------



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P9

Pièce ou Local	Bureau 011
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Ragréage (sous plancher technique)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **4 / 4**



PRELEVEMENT : P10

Pièce ou Local	Bureau 011
Composant de la construction	Sol
Partie du composant	Colle jaune sous plots (sous plancher technique)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **4 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P11

Pièce ou Local	Bureau 011
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Bande en zone de lissage (BA 13)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **4 / 4**



PRELEVEMENT : P12

Pièce ou Local	Bureau 011
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Plâtre + carton (BA 13)

Présence d'amiante **Non**

Plan N° **4 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

PRELEVEMENT : P13

Pièce ou Local	Bureau 011
Composant de la construction	Mur
Partie du composant	Carton + peinture beige (BA 13)

Présence d'amiante	Non
--------------------	------------

Plan N°	4 / 4
---------	--------------



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

MATERIAU RECONNU VISUELLEMENT

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Conduit
Partie du composant	Conduit fibre ciment dans plénum (1)

Présence d'amiante **Oui**

Plan N° **3 / 4**



MATERIAU RECONNU VISUELLEMENT

Pièce ou Local	Bureau 002
Composant de la construction	Conduit
Partie du composant	Conduit fibre ciment dans plénum (2)

Présence d'amiante **Oui**

Plan N° **3 / 4**



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 4 - PROCES VERBAUX DU LABORATOIRE

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Ilkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



RAPPORT SYNTHETIQUE D'ANALYSE RECHERCHE ET IDENTIFICATION DE FIBRES D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

Cliant : Qualiconsult Immobilier Julien MICIELSKI Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 374190 Référence FlashLab : 17FP007539 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 24/03/2017 Date d'analyse : 03/04/2017 Date d'édition : 03/04/2017 à 21:56
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 001					
Référence échantillon client : P0001 - Ragréage					
Localisation : Bureau 002 / Sol					
- Ragréage	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 002					
Référence échantillon client : P0002 - Colle jaune de dalle de sol souple					
Localisation : Bureau 002 / Sol					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Colle jaune, Ragréage, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 003					
Référence échantillon client : P0003 - Bande en zone de lissage (BA 13)					
Localisation : Bureau 002 / Mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 004					
Référence échantillon client : P0004 - Plâtre + carton (BA 13)					
Localisation : Bureau 002 / Mur					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 005					
Référence échantillon client : P0005 - Carton + peinture blanche (BA 13)					
Localisation : Bureau 002 / Mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Peinture	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

1/3

Rapport M5 V2.0

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Julien MICIELSKI Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 374190 Référence FlashLab : 17FP007539 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 24/03/2017 Date d'analyse : 03/04/2017 Date d'édition : 03/04/2017 à 21:56
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 006					
Référence échantillon client : P0006 - Plâtre + peinture blanche (fine couche inséparable)					
Localisation : Bureau 002 / Poteau					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 007					
Référence échantillon client : P0007 - Plâtre seul					
Localisation : Bureau 001 / Mur					
- Plâtre	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 008					
Référence échantillon client : P0008 - Plâtre + peinture blanche					
Localisation : Bureau 001 / Mur					
Observation(s) : La totalité de l'échantillon a été utilisée.					
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 009					
Référence échantillon client : P0009 - Ragréage (sous plancher technique)					
Localisation : Bureau 011 / Sol					
- Ragréage, Colle, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 010					
Référence échantillon client : P0010 - Colle jaune sous plots (sous plancher technique)					
Localisation : Bureau 011 / Sol					
- Colle jaune, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 011					
Référence échantillon client : P0011 - Bande en zone de lissage (BA 13)					
Localisation : Bureau 011 / Mur					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
Référence échantillon FlashLab : 012					
Référence échantillon client : P0012 - Plâtre + carton (BA 13)					
Localisation : Bureau 011 / Mur					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Plâtre, Peinture, Indissociables	# META	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

2/3

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



Site d'Ilkirch-Graffenstaden
38, rue de l'Industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr



Client : Qualiconsult Immobilier Julien MICIELSKI Immeuble ANTARES TELEPORT 4 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	Référence client : 374190 Référence FlashLab : 17FP007539 Adresse du chantier : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS	Date d'acceptation : 24/03/2017 Date d'analyse : 03/04/2017 Date d'édition : 03/04/2017 à 21:56
---	---	--

Phase analysée	Méthode	Description microscopique	Préparation		Résultat
			Nb	Traitement	
Référence échantillon FlashLab : 013 Localisation : Bureau 011 / Mur					
Référence échantillon client : P0013 - Carton + peinture beige (BA 13)					
- Papier	# MOLP	Matériau granuleux, Fibres de papier	2	N/A	Absence de fibres d'amiante
- Peinture	# META	N/A	1	Chloroforme	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP (Microscope Optique à Lumière Polarisée) selon le guide HSG 248 – Appendice 2

Analyse META (Microscope Electronique à Transmission Analytique) selon la norme NFX 43-050 et méthode interne de traitement

Validé par : Sophie COSTA

Responsable de production



Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**



ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSQCH

MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES / MMA IARD
14, boulevard Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Atteste que le souscripteur désigné ci-dessous :

QUALICONSULT IMMOBILIER
Velzy Plus – Bâtiment E
Rue du Petit Clamart
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Est titulaire du contrat de **RESPONSABILITE CIVILE n°127.106.241** destiné à garantir les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice des missions confiées en qualité de **diagnostiqueurs immobiliers**.

Les missions :

- ☐ Diagnostic amiante avant travaux ou démolition,
- ☐ Diagnostics amiante avant-vente,
- ☐ Dossier technique amiante,
- ☐ Diagnostic gaz,
- ☐ Diagnostic termites,
- ☐ Exposition au plomb (CREP),
- ☐ Risques naturels et technologiques,
- ☐ Diagnostic de performance énergétique,
- ☐ Diagnostic légionellose,
- ☐ Diagnostic radon,
- ☐ Etat des lieux,
- ☐ Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro,
- ☐ Contrôle périodique amiante,
- ☐ Etat parasitaire,
- ☐ Loi Carrez,
- ☐ Diagnostic Métrage Habitable Loi Boutin,
- ☐ Etat de l'installation électrique intérieure,
- ☐ Millièmes/Tantièmes,
- ☐ Diagnostic technique SRU,
- ☐ Recherche de plomb dans l'eau,
- ☐ Recherche de plomb avant travaux,
- ☐ Etat descriptif relatif à la décence et la performance technique du logement (loi Scellier),
- ☐ Assainissement autonome et privatif,
- ☐ Diagnostic conformité piscine,
- ☐ Diagnostic gestion des déchets issus de démolition,
- ☐ Assistance dans l'évaluation des risques professionnels pour la santé et la sécurité des travailleurs (décret 2001-1016 du 5 nov. 2001) : document unique

Les sommes assurées :

- ☐ RC Exploitation : 8.000.000 € tous dommages confondus par sinistre
- ☐ RC Professionnelle : 2.000.000 € tous dommages confondus par sinistre et par année

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit pour la période du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017**. Elle ne peut engager la compagnie au-delà des clauses, limites et conditions de la police à laquelle elle se réfère, notamment en cas de suspension et de résiliation.

Fait à Clichy, le 27 décembre 2016

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

Attesté le 11/12/2016 - Immatriculé au Mans

MMA IARD Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 692 136
Siège social : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprise régie par le code des assurances

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 537 052 269 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA Vie Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 692 136

MMA Vie
Société anonyme, au capital de 147 602 056 euros
RCS Le Mans 440 048 138

Immeuble bâti concerné : **41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS**

ANNEXE 6 - ATTESTATION DE CERTIFICATION

Immeuble bâti concerné : 41 rue du Touffenet - 86000 POITIERS



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

N° CPDI 2645

Version03

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

Monsieur Julien MICIELSKI

Est certifié(e) selon le référentiel dénommé Manuel de certification de personnes I.Cert pour la réalisation des missions suivantes :

Amiante

Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis
Date d'effet : 20/03/2014, date d'expiration : 19/03/2019

Plomb

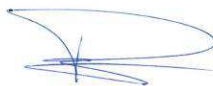
Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb
Date d'effet : 03/06/2014, date d'expiration : 02/06/2019

Termites

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine
Date d'effet : 24/12/2014, date d'expiration : 23/12/2019

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire
Le 07/01/2015



Certification de personnes
Diagnostic
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bât G
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev 09

Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 7/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréées pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011. Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.



ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTÉE DISPONIBLE SUR
CERTIFICATION
DE PERSONNES
WWW.COFRAC.FR



RAAT 2020-007-811/162090-2



Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

UIOSS

Rapport n° 2020-007-811/162090-2

Site

UIOSS
41 rue Touffenet
86000 POITIERS

Client

UIOSS
41 Rue de Touffenet
86000 POITIERS

Diagnosticueur

Marie DUMAINE

Autres Opérateurs

François LEJAMTEL

Date Emission Rapport

02/11/2020

Référence du programme travaux

Devis 2020-007-811

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Annule et remplace le précédent rapport 2020-007-811/162090-1



Amianté



Signature





Marie DUMAINE
Localisé au 3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02 72 34 13 00 - contact@a2c.fr



Le Grand Bosquet A - Chemin de Font Sereine - 13420 Gémenos
Tél : 04 89 12 08 30 - Fax : 04 42 62 72 87 - Email : contact@a2c.fr

Capital social : 1 951 680,00 Euros

SIREN 448 881 706

IBAN FR76 1131 5000 0108 0036 5753 208

TVA CEE FR54 448 881 706

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

UIOSS
41 rue Touffenet
86000 POITIERS

► Accompagnement sur site

Lors de notre visite, nous n'étions pas accompagnés.

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Bilan du repérage

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques ;

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Etage	Localisation	Matériaux contenant de l'amiante	Etendue
RDC	Cuisine et restaurant	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
R-1	Sanitaire	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
Extérieur	Toiture terrasse	Conduit en fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
Extérieur	Toiture tour	Conduit en fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Conduit en fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Conduit en fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
R-1	Local bois	Conduit en fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
R+3	Plateaux bureaux	Dalle de sol	Aucune autre pièce ne présente le même matériau
RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.



Extérieur	Facade	Colle de faïence	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Extérieur	Facade	Joint de dilalation	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Extérieur	Facade	Joint de dilalation	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Sa18	Colle de plinthe	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan
Extérieur	Facade	Colle de faïence	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
RDC	Circulation	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Salle informatique	Colle de plinthe	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan
RDC	Cage d'escalier 1	Mastic de fenêtre	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Circulation derrière bureau sil	Dalle de sol	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Circulation derrière bureau sil	Dalle de sol	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Sb23	Colle de plinthe	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan
R-1	Sb13	Joint d'assemblage	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R-1	Cuisine	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
R+2	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
R+2	Plateaux bureaux	Enduits à base de ciment lissés	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
R+2	Sanitaires	Enduits à base de plâtre lissés	Ensemble des sanitaires de la tour
R+2	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
R+2	Circulations	Colle de plinthe	Circulations du R+1 à R+5
R+4	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
R+4	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
R+4	Circulations	Colle de plinthe	Circulations du R+1 à R+5
R+4	Circulations	Enduits à base de plâtre lissés	Circulations du R+1 à R+5
R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Enduits à base de ciment lissés	Ensemble des escaliers
R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Enduits à base de ciment lissés	Ensemble des escaliers
R-1 a R+6	Escalier 2 R-1 a R+6	Enduits à base de plâtre lissés	Ensemble des escalier
R-1 a R+5	Escalier 3	Enduits à base de plâtre lissés	Ensemble des escalier
R-1 a R+5	Escalier 3	Enduits à base de ciment lissés	Ensemble des escalier
R-1 a Rdc	Escalier 4 R-1 a Rdc	Enduits à base de plâtre lissés	Ensemble des escalier

Extérieur	Facade	Mastic de fenêtre	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Extérieur	Facade	Mastic de fenêtre	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.

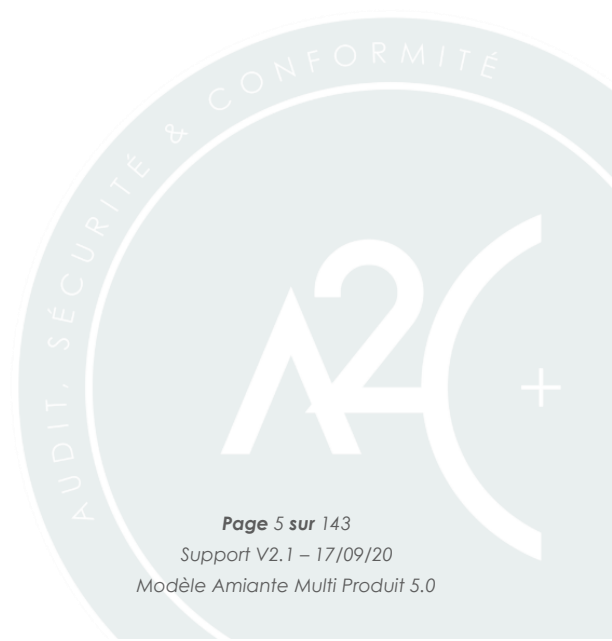
***Estimation de la quantité de matériaux et de produits contenant de l'amiante.**

Cette valeur informative et non contractuelle n'a pas pour vocation à remplacer un diagnostic déchet. A2C Contrôle ne saurait être tenu pour responsable en cas d'écart détecté lors des opérations de travaux.

► **Réalisation**

Mission effectuée du 14/09/2020 au 14/09/2020

Diagnosticteur Amiante	Visa
Marie DUMAINE	



SOMMAIRE

SYNTHESE	3
<i>Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>3</i>
DEFINITION DE LA MISSION.....	7
<i>Rappel de la législation.....</i>	<i>7</i>
<i>Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux</i>	<i>7</i>
INFORMATION D'IDENTIFICATION	8
<i>Immeuble bâti visité.....</i>	<i>8</i>
<i>Caractéristiques du site</i>	<i>8</i>
<i>Programme de travaux définis.....</i>	<i>8</i>
<i>Laboratoire d'analyse</i>	<i>8</i>
<i>Assurance.....</i>	<i>8</i>
<i>Compétences des équipes.....</i>	<i>8</i>
<i>Revue Documentaire</i>	<i>9</i>
MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	10
MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	18
LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES	51
LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES	51
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	59
FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	60
PLANS ET CROQUIS	111
ANNEXES	143

Annexe 1 : Assurance de la société

Annexe 2 : Certifications des préleveurs

Annexe 3 : Résultat des prélèvements

Annexe 4 : Autres annexes

DEFINITION DE LA MISSION

Rappel de la législation

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement à l'arrêté du 16 juillet 2019 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.

La réalisation de la mission et la rédaction de ce rapport sont basées sur les exigences de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

L'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail).

Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux

Le repérage amiante avant travaux A2C Contrôle permet d'établir un état complet et détaillé de la zone de travaux face à la problématique amiante, de respecter la réglementation et de définir une méthodologie d'intervention en fonction du programme de travaux amiante, sécurisée, performante et optimisée.

Le repérage a donc pour objectif d'identifier, de localiser et de procéder à l'estimation de la quantité de tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux. Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies par la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

INFORMATION D'IDENTIFICATION

Immeuble bâti visité

Le présent Rapport concerne le bâtiment suivant :

UIOSS
 41 rue Touffenet
 86000 POITIERS

Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Immeuble
Date du permis de construire	Avant 1997

Programme de travaux définis

Documents de référence

- Devis 2020-007-811

Liste des travaux prévus

- Projet 1-2-3

Laboratoire d'analyse

Laboratoire d'analyse	FIBRECOUNT
Adresse	8 Avenue de Saint Menet - Bât : Bourbon 1 - Domaine de la Vallée Verte Valentine 13011 - MARSEILLE
N° Accréditation	1-6017

Assurance

AXA - N° contrat 4576747004

Compétences des équipes

	NOM Prénom	Fonction	Détail de la certification
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Marie DUMAINE	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - N°B2C-0323 - B2C Attestation formation SS4 - N°18/020080 - HELFY
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	François LEJAMTEL	Opérateur de repérage	Attestation formation SS4 - N°18543982-10- 4969739 - APAVE

Raison sociale de l'entreprise :

A2C Contrôle Division Amiante (Numéro SIRET : 80777465800015)

Revue Documentaire

Le propriétaire de l'immeuble ou de l'installation met à la disposition du diagnostiqueur les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout élément ou information détenu par le constructeur ou le propriétaire, pouvant modifier les observations et constats réalisés, et n'ayant pas été fournis au diagnostiqueur lors de son intervention, ne pourront être opposés au présent rapport.

Type de document	Nom	Date	Société
RAAT	171371 par Qualiconsult	30/04/15	Mr MICIELSKI
RAAT	16-07-003205 A par DEKRA	27/06/16	M EMERIAULT
RAAT	499732 par qualiconsult	16/04/18	Mr CHAMPAIN
RAAT	16-12-018278 A par DEKRA	10/01/17	Mr DRAPEAU
RAAT	189520 Par QUALICONSLUT	24/06/15	MR MICIELSKI
RAAT	AMITRAV-D2482356-1901 par DEKRA	11/10/19	Mr BORDES
RAAT	AMITRAV-D2596283-1901 par DEKRA	21/10/19	MR CHAMPAIN
RAAT	16-06-011035 Par DEKRA	04/07/16	Mr EMERIAULT
RAAT	197106 Par Qualiconsult	07/07/15	Mr MICIELSKI
RAAT	27398 par Qualiconsult	09/05/16	Mr MICIELSKI
RAAT	508233 par qualiconsult	30/05/18	Mr CHAMPAIN
RAAT	712884 par Qualiconsult	25/10/19	Mr LE CANN
RAAT	17-01-014757 par dekra	17/01/17	Mr BORDES
RAAT	374190 PAR Qualiconsult	07/07/17	Mr MICIELSKI
DTA	149950 par qualiconsult	22/01/15	M MICIELSKI

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Conduits - vide-ordures	Conduit	Conduit en fibres-ciment	Gris	S.O.	Extérieur	Toiture terrasse	Positif	Sur jugement personnel	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Conduits - vide-ordures	Conduit	Conduit en fibres-ciment	Gris	S.O.	Extérieur	Toiture tour	Positif	Sur jugement personnel	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	plinthe noire et beige	Colle de plinthe	Gris	S.O.	RDC	Cuisine et restaurant	Positif	Sur décision de document consulté : 16-07-003205 A par DEKRA	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	S.O.	R-1	Sanitaire	Positif	Sur décision de document consulté : 16-07-003205 A par DEKRA	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol	Dalle de sol	Beige	S.O.	R+3	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 149950 par qualiconsult	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduit	Conduit en fibres-ciment	Gris	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Positif	Sur jugement personnel	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduit	Conduit en fibres-ciment	Gris	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Positif	Sur jugement personnel	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	OUV112	Conduit en fibres-ciment	Gris	S.O.	R-1	Local bois	Positif	Sur jugement personnel	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV2	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs centre tour	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV5	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence partie tour	Colle de faïence	Gris	PRV34	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Joint de dilatation	Joint de dilalation	Noir	PRV35	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Joint de dilatation	Joint de dilalation	Noir	PRV38	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV55	R-1	Sa18	Positif	Sur résultat d'analyse	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence sud	Colle de faïence	Gris	PRV64	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV80	RDC	Circulation	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV91	R-1	Salle informatique	Positif	Sur résultat d'analyse	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan.
Façade - menuiserie bois	OUV124Mastic vitrier	Mastic de fenêtre	Blanc	PRV94	RDC	Cage d'escalier 1	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol et colle sur plancher beton	Dalle de sol	Beige	PRV97	R-1	Circulation derrière bureau sil	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol et colle sur plancher technique	Dalle de sol	Beige	PRV98	R-1	Circulation derrière bureau sil	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV103	R-1	Sb23	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Étage	Local ou partie d'immeuble			
Façade - façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Mastic vitrier	Joint d'assemblage	Gris	PRV106	R-1	Sb13	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV113	R-1	Cuisine	Positif	Sur résultat d'analyse	Plusieurs locaux du R-1 – Voir plan.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit allege platre	Enduits à base de plâtre lissés	Gris	PRV119	R+2	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit allege ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV120	R+2	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit platre murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV132	R+2	Sanitaires	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit platre poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV135	R+2	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV137	R+2	Circulations	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Allege enduit plâtre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV141	R+4	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs sur escalier plâtre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV147	R+4	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV150	R+4	Circulations	Positif	Sur résultat d'analyse	Circulations du R+1 à R+5.
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV154	R+4	Circulations	Positif	Sur résultat d'analyse	Plateaux bureaux du R+1 à R+5.
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV173	R+5 à R+6	Escalier 1 R+5 à R+6	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV173	R+5 à R+6	Escalier 1 R+5 à R+6	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV177	R-1 à R+6	Escalier 2 R-1 à R+6	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.



Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble			
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV180	R-1 à R+5	Escalier 3	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV180	R-1 à R+5	Escalier 3	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV183	R-1 à Rdc	Escalier 4 R-1 à Rdc	Positif	Sur résultat d'analyse	Ensemble des escaliers.
Façade - menuiserie bois	Joint vitrage	Mastic de fenêtre	Gris	PRV192	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.
Façade - menuiserie bois	Mastic vitrier	Mastic de fenêtre	Gris	PRV196	Extérieur	Facade	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.

MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	Dds	Dalle de sol	Beige	S.O.	R-1	Local sa10bis	Négatif	Par nature : Pvc
Mur intérieur - Portes	Fixation porte	Bois	Marron	S.O.	R+1	Plateaux bureaux	Négatif	Par nature : Liege
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Platre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Par nature : Neuf
Planchers - revêtements de sols	OUV4	Revêtement souple	Gris	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Par nature : Neuf
Planchers - revêtements de sols	OUV4	Ragréage	Marron	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Par nature : Neuf
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Ventillation	Mastic	Gris	S.O.	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Par nature : Neuf



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - faux plafond	Faux plafond	Plaques de faux plafond	Blanc	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Neuf
Mur intérieur - poteaux	Ensembles des réseaux eu ep et cvc	PVC	Gris	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Pvc et recent
Plafonds - plafonds	Plafond	Béton	Gris	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Hourdis brut
Planchers - revêtements de sols	Revêtement souple	Dalle de sol	Gris	S.O.	Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Négatif	Par nature : Neuf
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Joint de dilatation	Polystyrène	Blanc	S.O.	RDC	Circulation	Négatif	Par nature : Polystyrene
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	OUV7	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV1	Ensemble des niveaux	Gaine technique 1 rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV3	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs 1	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV4	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV12Enduit murs centre tour	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV6	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Bande +plâtre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV7	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Bande +plâtre	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - plafonds	Staff	Plâtre	Blanc	PRV8	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - plafonds	Flocage IPN patio	Flocages	Blanc	PRV9	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher sol	Revêtement souple	Gris	PRV10	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amianté : après analyse, ils ne contiennent pas d'amianté.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amianté	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	Plancher sol	Ragréage	Beige	PRV10	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher sol	Ragréage	Gris	PRV10	RDC	Open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV11	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Chape	Béton	Gris	PRV12	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV24	Plâtre	Blanc	PRV13	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit de lissage	Plâtre	Blanc	PRV14	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Rebouchage en tête de cloison	Plâtre	Blanc	PRV15	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Mastic Conduit de ventilation	Mastic	Marron	PRV16	RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	OUV29Carrelage	Colle de carrelage	Gris	PRV17	RDC	Sanitaires cote open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Blanc	PRV18	RDC	Sanitaires cote open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence blanches	Colle de faïence	Blanc	PRV19	RDC	Sanitaires cote open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV20	RDC	Sanitaires cote open space	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit sous bardage est tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV22	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit visible est tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV23	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Façade - façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich	Joint mousse Est tour	Joint d'assemblage	Noir	PRV24	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Badigeon est tour	Enduits extérieurs lissés	Noir	PRV25	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit sous bardage ouest tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV26	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit visible ouest tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV27	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Joint mousse ouest tour	Enduits extérieurs lissés	Noir	PRV28	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Badigeon ouest tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV29	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint fenetre	Joint de fenêtre	Noir	PRV30	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - plafonds	Puits de lumière	Flocages	Blanc	PRV31	Extérieur	Toiture terrasse	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie tour	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV32	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie tour	Peinture	Blanc	PRV32	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie plein pied	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV33	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie plein pied	Peinture	Blanc	PRV33	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit R+6 ouest	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV36	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit R+6 ouest	Peinture	Gris	PRV36	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit garde corps est	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV37	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit R+6 est	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV39	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit R+6 est	Peinture	Gris	PRV39	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit garde corp ouest	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV40	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV41	R-1	Atelier	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV42	R-1	Atelier	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV43	R-1	Atelier	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - plafonds	Fibralite et colle	Plot de colle des plaques de plâtre	Blanc	PRV44	R-1	Atelier	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs enduit	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV45	R-1	Chaudière secondaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux enduit	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV46	R-1	Chaudière secondaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher	Ragréage	Gris	PRV47	R-1	Chaudière secondaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre sur ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV48	R-1	Local Sa12	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre et ciment sur ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV49	R-1	Local Sa12	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit plâtre et ciment sur ascenseur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV49	R-1	Local Sa12	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	Plancher	Ragréage	Gris	PRV50	R-1	Local Sa12	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - plafonds	Plafond	Enduit	Blanc	PRV51	R-1	Local Sa12	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs sur circulations	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV52	R-1	Local Sa03	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Crepis	Crépis extérieurs	Blanc	PRV53	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher	Colle de carrelage	Gris	PRV54	R-1	Sa18	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher	Béton	Gris	PRV54	R-1	Sa18	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs sur extérieur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV56	R-1	Sa18	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs sur extérieur	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV56	R-1	Sa18	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV57	R-1	Sa18	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV58	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	OUV87	Colle de carrelage	Gris	PRV59	RDC	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	OUV88	Colle de carrelage	Gris	PRV60	RDC	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Enduit soubassement tour est	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV61	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Soubassement partie plein pied sud	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV63	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amianté : après analyse, ils ne contiennent pas d'amianté.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amianté	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Colle de carrelage	Gris	PRV65	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Béton	Gris	PRV65	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	PRV66	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV67	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV68	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Bandes calicot	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Jaune	PRV70	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV71	RDC	Sanitaire F vers restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol	Dalle de sol	Beige	PRV72	RDC	Salle de pause	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV72	RDC	Salle de pause	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol	Ragréage	Rose	PRV72	RDC	Salle de pause	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Carrelage	Béton	Gris	PRV73	RDC	Sanitaire tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence bleu courant 10/10	Colle de faïence	Blanc	PRV74	RDC	Sanitaire tour	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence bleu reprise 10/10	Colle de faïence	Blanc	PRV75	RDC	Sanitaire tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Plinthe noire	Bandes calicot	Blanc	PRV76	RDC	Sanitaire tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV77	RDC	Sanitaire tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Crepis	Enduits à base de plâtre lissés	Gris	PRV78	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Colle de carrelage	Gris	PRV79	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Ragréage	Gris	PRV79	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV81	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Rebouchage pcf	Enduit de rebouchage	Gris	PRV82	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joint pcf	Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)	Gris	PRV83	RDC	Circulation	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joint pcf	Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)	Blanc	PRV84	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit projete plafond	Enduits à base de plâtre projetés	Beige	PRV85	R-1	Salle sa 01	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs contre coffre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV86	R-1	Salle sa 01	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs contre coffre	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV86	R-1	Salle sa 01	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage circulation	Béton	Gris	PRV87	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Blanc	PRV88	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Colle plot plancher technique	Colle non bitumineuse	Marron	PRV89	R-1	Salle informatique	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Joint de carrelage	Gris	PRV90	R-1	Salle informatique	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Ragréage	Gris	PRV90	R-1	Salle informatique	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV92	R-1	Salle informatique	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de plâtre projetés	Beige	PRV93	R-1	Salle informatique	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV95	R-1	Circulation derrière bureau sil	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	Colle plot plancher technique	Colle bitumineuse	Noir	PRV96	R-1	Circulation derrière bureau sil	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol et colle sur plancher beton	Colle non bitumineuse	Gris	PRV97	R-1	Circulation derrière bureau sil	Négatif	Sur résultat d'analyse
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Callorifuge	Enveloppes- bandes tissées enduites	Blanc	PRV99	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Callorifuge	Calorifugeage	Beige	PRV99	R-1	Circulation sous sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	OUV130	Calorifugeage	Blanc	PRV100	R-1	Garage	Négatif	Sur résultat d'analyse
Conduits - conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	OUV130	Enveloppes- bandes tissées enduites	Beige	PRV100	R-1	Garage	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - plafonds	Enduit plafond	Enduit	Blanc	PRV101	R-1	Garage	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Joint de carrelage	Gris	PRV102	R-1	Sb23	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Béton	Gris	PRV102	R-1	Sb23	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV104	R-1	Sb23	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV105	R-1	Sb23	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit poteaux	Béton	Gris	PRV105	R-1	Sb23	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence 10/10	Colle de faïence	Blanc	PRV107	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence 20/20	Colle de faïence	Blanc	PRV108	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Parement brique	Colle de faïence	Gris	PRV109	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV110	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit ciment	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV111	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV111	RDC	Cuisine et restaurant	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Carrelage	Colle de carrelage	Gris	PRV112	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV114	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV114	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dds	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV115	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Dds	Ragréage	Gris	PRV115	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Petit carrelage	Colle de carrelage	Gris	PRV116	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV117	R-1	Cuisine	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Rageage	Ragréage	Gris	PRV118	R+1	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Rageage	Colle non bitumineuse	Marron	PRV118	R+1	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit porteur extérieur plâtre	Plâtre	Blanc	PRV121	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit porteur extérieur ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV122	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre gaine technique et chauffage	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV123	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Rebouchage ciment R+2	Enduit de rebouchage	Gris	PRV124	RDC a R+6	Gaine techniques	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Rebouchage plâtre R+2	Enduit de rebouchage	Blanc	PRV125	RDC a R+6	Gaine techniques	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Chape	Béton	Gris	PRV126	R+2	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment contre sanitaire	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV127	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs contre sanitaires	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV128	R+2	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Murs contre sanitaires	Crépis extérieurs	Blanc	PRV128	R+2	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs entre dégagement ascenseur et circulation	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV129	R+2	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs contre ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV130	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV131	R+2	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV133	R+2	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV134	R+2	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV136	R+2	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage et colle	Ragréage	Rose	PRV138	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage et colle	Colle non bitumineuse	Marron	PRV138	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plot de colle	Colle non bitumineuse	Marron	PRV139	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit sur brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV140	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Allege enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV142	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Porteur extérieur enduit platre	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV143	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Porteur extérieur enduit ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV144	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage et colle	Ragréage	Gris	PRV145	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage et colle	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV145	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre murs sur ascenseur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV146	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs sur escalier ciment	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV148	R+4	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Plancher	Béton	Gris	PRV149	R+4	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Rebouchage ciment R+4	Enduit de rebouchage	Gris	PRV151	RDC à R+6	Gaine techniques	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Rebouchage plâtre R+2	Enduit de rebouchage	Blanc	PRV152	RDC a R+6	Gaine techniques	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit sur brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV153	R+4	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV155	R+4	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - façades lourdes y compris poteaux	Crepis	Crépis extérieurs	Blanc	PRV156	R+4	Circulations	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV157	R+4	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre sur mur porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV158	R+4	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit ciment sur mur porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV159	R+4	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre sur cloison	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV160	R+4	Sanitaires	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV161	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Colle non bitumineuse	Marron	PRV161	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit contre brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV162	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joint coupe feu porte vers escalier	Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)	Blanc	PRV163	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre sur imposte	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV164	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit plâtre sur imposte	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV165	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Joint pied de cloison brique	Joints d'assemblage	Noir	PRV166	R+6	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre et ciment porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV167	R+6	Sanitaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit plâtre et ciment porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV167	R+6	Sanitaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Faïence	Colle de faïence	Blanc	PRV168	R+6	Sanitaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV169	R+6	Sanitaire	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit alège	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV170	R+5 à R+6	Escalier 1 R+5 à R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit alège	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV170	R+5 à R+6	Escalier 1 R+5 à R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit plâtre sur murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV171	R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit plâtre sur murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV171	R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit sur brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV172	R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de ciment lissés	Blanc	PRV174	R+5 a R+6	Escalier 1 R+5 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV175	R-1 a R+6	Escalier 2 R-1 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV175	R-1 a R+6	Escalier 2 R-1 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV176	R-1 a R+6	Escalier 2 R-1 a R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit brique	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV176	R-1 à R+6	Escalier 2 R-1 à R+6	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduits murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV178	R-1 à R+5	Escalier 3	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduits murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV178	R-1 à R+5	Escalier 3	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit sur brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV179	R-1 à R+5	Escalier 3	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV181	R-1 à Rdc	Escalier 4 R-1 à Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV181	R-1 à Rdc	Escalier 4 R-1 à Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit alège	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV182	R-1 à Rdc	Escalier 4 R-1 à Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV183	R-1 a Rdc	Escalier 4 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV184	R-1 a Rdc	Escalier 4 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV184	R-1 a Rdc	Escalier 4 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV185	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV185	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit allège	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV186	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit allège	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV186	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit sous face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV187	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV187	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV188	R-1 a Rdc	Escalier 5 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Enduit Murs porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV189	R-1 a Rdc	Escalier 6 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Enduit Murs porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV189	R-1 a Rdc	Escalier 6 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit Sous face escalier	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV190	R-1 a Rdc	Escalier 6 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit Sous face escalier	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV190	R-1 a Rdc	Escalier 6 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - poutres et charpentes	Enduit plafond	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV191	R-1 a Rdc	Escalier 6 R-1 a Rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint de bati	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV193	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint mousse bas de vitre cloisons circulation	Joint de fenêtre	Noir	PRV194	R-1	Local bois	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint de bati	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV195	Extérieur	Facade	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - étanchéité de toiture terrasse	Paxalu skydome	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)	Noir	PRV197	Extérieur	Toiture tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Beton	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV198	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse
Voiries - voiries	Enrobe 1	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV199	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Voiries - voiries	Enrobe 2	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV200	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse
Voiries - voiries	Enrobe 3	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV201	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse
Voiries - voiries	Enrobe 4	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV202	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse
Voiries - voiries	Enrobe 5	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	Noir	PRV203	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint de bati	Mastic bâti fenêtre	Marron	PRV206	Extérieur	Exterieur	Négatif	Sur résultat d'analyse

LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES

Tous les locaux concernés par le périmètre des travaux ont été visités.

LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES

La liste des Locaux/parties d'immeuble qui sont dans le périmètre de travaux et qui ont été visités. Si certaines contraintes ont été rencontrées lors de la visite et des prélèvements des échantillons, elles seront précisées sous le nom du local.

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
RDC	Sanitaire F vers restaurant	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	R-1 - CPAM Stockage	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Peinture
R+5	Locaux machineries ascenseurs	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Béton brut-peint ou enduit
R-1	Circulation sous sol	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Salle informatique	Sol	Carrelage Parquet ou Plancher bois
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
Extérieur	Toiture terrasse	Sol	Toiture/ Toiture terrasse
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
Extérieur	Toiture tour	Sol	Toiture/ Toiture terrasse
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Sans objet

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
Extérieur	Facade	Sol	Sans objet
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Sans objet
R-1	Sb23	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Flocage
R-1	Garage	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Flocage
R-1	Atelier	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Local Sa12	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local Sa06	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Local Sa03	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Local sa05	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Local Sa10	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Cuisine	Sol	Carrelage

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Cage d'escalier 1	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Circulation derrière bureau sil	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Sa18	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1	Sb13	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Cuisine et restaurant	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Cuisine	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Panneaux - Ossature métalliques
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Chaufferie secondaire	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Chaufferie principale	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Panneaux bois peint ou avec papier peint
R-1	Ancien incinérateur	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Enduit peint ou non

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Plafond	<i>Panneaux bois peint ou avec papier peint</i>
R-1	Sanitaire	Sol	<i>Carrelage</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non Faïence</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
RDC	Salle de pause	Sol	<i>Dalle de sol</i>
		Mur(s)	<i>Papier peint</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R-1	Local sa10bis	Sol	<i>Dalle de sol</i>
		Mur(s)	<i>Peinture</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R-1	Local tgbt	Sol	<i>Béton (brut - ciré - peint)</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non</i>
		Plafond	<i>Panneaux bois peint ou avec papier peint</i>
R+1	Plateaux bureaux	Sol	<i>Lés Vinyle</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R+5	Plateaux bureaux	Sol	<i>Lés Vinyle</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R+3	Plateaux bureaux	Sol	<i>Lés Vinyle</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R+4	Sanitaires	Sol	<i>Carrelage</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non Faïence</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>
R+2	Plateaux bureaux	Sol	<i>Lés Vinyle</i>
		Mur(s)	<i>Enduit peint ou non</i>
		Plafond	<i>Dalle de faux plafond</i>

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R+6	Plateaux bureaux	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+1	Circulations	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+6	Sanitaire	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+4	Circulations	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Circulations	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+3	Circulations	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+2	Circulations	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Plateau bureaux rdc partie tour	Sol	Béton (brut - ciré - peint) Carrelage
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond Béton brut-peint ou enduit
Ensemble des niveaux	Ensemble des locaux	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
Extérieur	Extérieur	Sol	Enrobé

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
R+5 à R+6	Escalier 1 R+5 à R+6	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à Rdc	Escalier 5 R-1 à Rdc	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à Rdc	Escalier 6 R-1 à Rdc	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à Rdc	Escalier 4 R-1 à Rdc	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à R+5	Escalier 3	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R-1 à R+6	Escalier 2 R-1 à R+6	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
R+1	Sanitaires	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+4	Plateaux bureaux	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+5	Sanitaires	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+3	Sanitaires	Sol	Carrelage Lés Vinyle
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
R+2	Sanitaires	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non Faïence
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC à R+6	Gaine techniques	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Briques Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Béton brut-peint ou enduit
R-1	Salle sa 01	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
Ensemble des niveaux	Gaine technique 1 rdc	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Béton brut-peint ou enduit
		Plafond	Béton brut-peint ou enduit
RDC	Open space	Sol	Lés Vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
RDC	Circulation	Sol	Béton (brut - ciré - peint)
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond
R-1	Local bois	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit peint ou non
		Plafond	Enduit peint ou non
RDC	Sanitaires cote open space	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
RDC	Sanitaire tour	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Faïence Peinture
		Plafond	Dalle de faux plafond

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : du 14/09/2020 au 14/09/2020

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

Il consiste à identifier, localiser et à estimer la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Ce repérage sera notamment réalisé par des inspections visuelles, des investigations approfondies...

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières.

Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

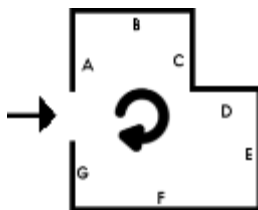
L'accès à la zone à risque (sphère de 5 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 d'Août 2017 : Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : PRV2 - 34073

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV5 - 34076

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV34 - 33962

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV35 - 33963

Matériau	Joint de dilatation
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV38 - 33966

Matériau	Joint de dilatation
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV55 - 34007

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV64 - 33973

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV80 - 34158

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Circulation
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV91 - 33944

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Salle informatique
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV94 - 33999

Matériau	Mastic de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Cage d'escalier 1
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV97 - 34003

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Circulation derrière bureau sil
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV98 - 34000

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Circulation derrière bureau sil
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV103 - 33980

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Sb23
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV106 - 34011

Matériau	Joint d'assemblage
Local ou partie d'immeuble	Sb13
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV113 - 34018

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Cuisine
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV119 - 34042

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+2
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV120 - 34043

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+2
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV132 - 34137

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires
Étage	R+2
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV135 - 34049

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+2
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



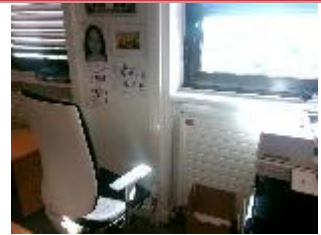
PRELEVEMENT : PRV137 - 34072

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Circulations
Étage	R+2
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV141 - 34127

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+4
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV147 - 34134

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+4
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



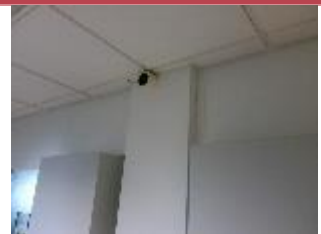
PRELEVEMENT : PRV150 - 34063

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Circulations
Étage	R+4
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV154 - 34065

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Circulations
Étage	R+4
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV173 - 34096

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 1 R+5 a R+6
Étage	R+5 a R+6
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV173 - 34095

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 1 R+5 à R+6
Étage	R+5 à R+6
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



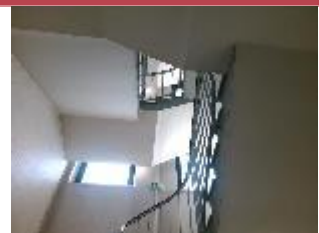
PRELEVEMENT : PRV177 - 34126

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 2 R-1 à R+6
Étage	R-1 à R+6
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



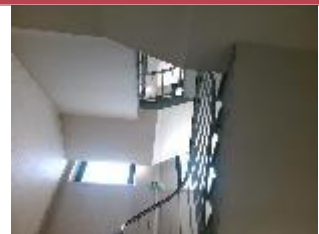
PRELEVEMENT : PRV180 - 34121

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 3
Étage	R-1 à R+5
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV180 - 34120

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 3
Étage	R-1 à R+5
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV183 - 34113

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Escalier 4 R-1 à Rdc
Étage	R-1 à Rdc
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV192 - 33974

Matériau	Mastic de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Facade
Etage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV196 - 33977

Matériau	Mastic de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Facade
Etage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



SUR JUGEMENT PERSONNEL

Matériau	Conduit en fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Local bois
Etage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR JUGEMENT PERSONNEL

Matériau	Conduit en fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Etage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR JUGEMENT PERSONNEL

Matériau	Conduit en fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Etage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 149950 PAR QUALICONSULT

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Etage	R+3
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 16-07-003205 A PAR DEKRA

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire
Etage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 16-07-003205 A PAR DEKRA

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Cuisine et restaurant
Etage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR JUGEMENT PERSONNEL

Matériau	Conduit en fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Toiture tour
Etage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR JUGEMENT PERSONNEL

Matériau	Conduit en fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Toiture terrasse
Etage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



PRELEVEMENT : PRV1 - 34147

Matériau	Enduits à base de plâtre projetés
Local ou partie d'immeuble	Gaine technique 1 rdc
Étage	Ensemble des niveaux
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV3 - 34074

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV4 - 34075

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV6 - 34077

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV7 - 34149

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV7 - 34148

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV8 - 34150

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV9 - 34151

Matériau	Flocages
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV10 - 34154

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV10 - 34153

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV10 - 34152		
Matériau	Revêtement souple	
Local ou partie d'immeuble	Open space	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	14/09/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV11 - 34078		
Matériau	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	14/09/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV12 - 34079		
Matériau	Béton	
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	14/09/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV13 - 34080		
Matériau	Plâtre	
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	14/09/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV14 - 34081		
Matériau	Plâtre	
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	14/09/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV15 - 34082

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV16 - 34083

Matériau	Mastic
Local ou partie d'immeuble	Plateau bureaux rdc partie tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV17 - 34163

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires cote open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV18 - 34164

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires cote open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV19 - 34165

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires cote open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



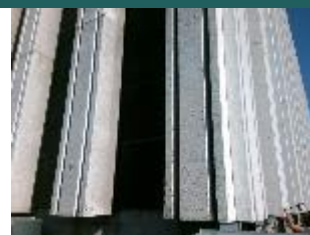
PRELEVEMENT : PRV20 - 34166

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires cote open space
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV22 - 33949

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV23 - 33950

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV24 - 33951

Matériau	Joint d'assemblage
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV25 - 33952

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV26 - 33953

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV27 - 33954

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV28 - 33955

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV29 - 33956

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV30 - 33957

Matériau	Joint de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV31 - 33947

Matériau	Flocages
Local ou partie d'immeuble	Toiture terrasse
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV32 - 33959

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV32 - 33958

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV33 - 33961

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV33 - 33960

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV36 - 33965

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV36 - 33964

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV37 - 33967

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV39 - 33969

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV39 - 33968

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV40 - 33970

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV41 - 33987

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Atelier
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV42 - 33988

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Atelier
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV43 - 33989

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Atelier
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV44 - 33990

Matériau	Plot de colle des plaques de plâtre
Local ou partie d'immeuble	Atelier
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV45 - 34026

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Chaudière secondaire
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV46 - 34027

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Chaudière secondaire
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV47 - 34028

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Chaudière secondaire
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV48 - 33991

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Local Sa12
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV49 - 33993

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Local Sa12
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV49 - 33992

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Local Sa12
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



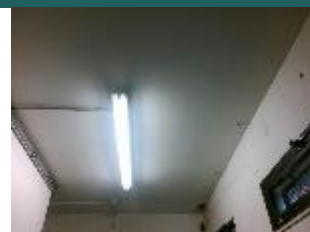
PRELEVEMENT : PRV50 - 33994

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Local Sa12
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV51 - 33995

Matériau	Enduit
Local ou partie d'immeuble	Local Sa12
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV52 - 33996

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Local Sa03
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



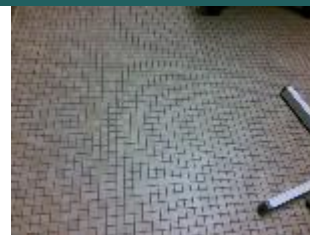
PRELEVEMENT : PRV53 - 33934

Matériau	Crépis extérieurs
Local ou partie d'immeuble	Circulation sous sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



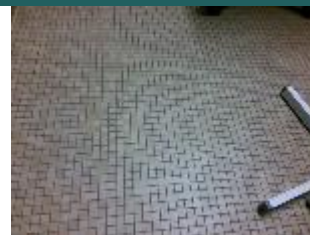
PRELEVEMENT : PRV54 - 34006

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV54 - 34005

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV56 - 34009

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV56 - 34008

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV57 - 34010

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sa18
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV58 - 33935

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Circulation sous sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV59 - 33997

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Cuisine
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV60 - 33998

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Cuisine
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV61 - 33971

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV63 - 33972

Matériau	Enduits extérieurs lissés
Local ou partie d'immeuble	Facade
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV65 - 33926

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV65 - 33925

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV66 - 33927

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV67 - 33928

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV68 - 33929

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



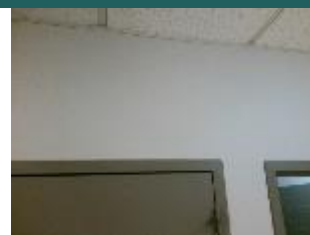
PRELEVEMENT : PRV69 - 33931

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV69 - 33930

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV70 - 33932

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV71 - 33933

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire F vers restaurant
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV72 - 34031

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Salle de pause
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV72 - 34030

Matériau	Colle non bitumineuse
Local ou partie d'immeuble	Salle de pause
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV72 - 34029

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Salle de pause
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV73 - 34167

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV74 - 34168

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV75 - 34169

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Sanitaire tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	14/09/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL





ANNEXE 1 - ASSURANCE SOCIÉTÉ





AGENT

MM SWATON RECOING BOILLETOT
2EME ETAGE
8 RUE WULFRAM PUGET
13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 15 73 83
Fax : 04 91 15 73 85
Email : AGENCE.SRB@AXA.FR
Portefeuille : 0013091244

ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS FR

Vos références :

Contrat n° 4576747004
Client n° 1207005404

AXA France IARD, atteste que :

ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS

On entend par assuré :

Le souscripteur ainsi que :

-SAS ACCEO
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

-SARL ACCEO ELEVATION
1 RUE DU PRE SAINT GERVAIS
93500 PANTIN

-SAS A2C CONTROLE
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 4576747004 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

ACTIVITE 1 :

- Division ascenseurs monte-charges non accompagnes, portes automatiques, trottoirs roulants, escaliers mécaniques et plateformes-handicapes :

Vérifications générales périodiques / vérifications et contrôles réglementaires /évaluations de la conformité des ascenseurs pour lesquelles A2C CONTROLE est accrédité/ contrôle de fonctionnement, expertise technique, état des lieux / suivi d'exploitation.

Conseil, rédaction de cahiers des charges pour travaux et contrats de maintenance avec analyse d'offres / analyse de devis, suivi maintenance / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux / suivi de contrat d'exploitation.

- Division énergétique : calculs thermiques réglementaires (RT 2005ex et RT 2012) /diagnostic de performance énergétique (DPE) / maitrise d'œuvre complète :

- Fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts) / étude de faisabilité solaire/maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux énergétiques et travaux induits / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux de niveau courant et solaires.

- Audit, diagnostic énergétique, rédaction de contrats de chauffage avec analyse des offres, négociation de certificats d'économie d'Énergie, expertise répartiteur de chauffage, suivi du contrat d'exploitation.

On entend par études techniques de niveau courant : fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts).

- Division accessibilité et signalétique bâtiments et voirie : diagnostic, expertise et conseil / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour tous travaux / formation.

- Diagnostic en matière d'accessibilité handicapés ainsi que pour l'accompagnement du client pour l'élaboration des ADAP (rédaction des agendas d'accessibilité programmée).

ACTIVITE 2 :

Diagnostic amiante dont les prestations sont définies ci-après :

- DTA (dossier technique amiante)
- DAPP (dossier amiante partie privative)
- Repérage amiante avant cession
- Repérage amiante avant travaux
- Repérage amiante avant démolition
- Examen visuel avant déconfinement
- Examen visuel après déconfinement
- Plomb avant travaux
- CREP (constat de risque d'exposition au plomb)

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- Etat relatif à la présence état de termites dans le bâtiment.
- Diagnostic état parasitaire
- Hydrocarbures aromatiques polycliniques (HAP)

Ainsi que les prestations hors dossier de diagnostic technique (DDT) consistant :

- à l'analyse des prélèvements, sachant que cette prestation est réalisée en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC,
- à la mesure d'empoussièrement.

ACTIVITE 3 :

Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'amiante

- Compilation des mesures et diagnostics existants
- Vérifications réglementaires et stratégie d'échantillonnage.
- Aide dans le choix d'un BET amiante ou entreprise spécialisée dans le désamiantage
- Etude du cahier des charges.
- Aide estimation des coûts prévisionnels.
- Aide à l'analyse des offres et/ou du processus de désamiantage proposé
- Suivi de la réglementation administrative pour dépôts des dossiers.
- Assistance stratégique Amiante

Maîtrise d'œuvre

- Encadrement et suivi du chantier de désamiantage.
- Suivi des plans de retraits
- Pilotage et suivi des déchets amiantes
- Pilotage et suivi des mesures de restitution

Avec Démolition de bâtiment, sans usage d'explosif, dans le cadre des prestations énumérées ci-dessus.

Montant des garanties

Nature de la garantie	Limite en €
1 – RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus pour toutes les garanties sauf celles visées aux § A et B ci-après, sans pouvoir excéder pour :	9 100 000 € par sinistre
- les dommages corporels	9 100 000 € par sinistre
- les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par sinistre
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.3 des C.G.)	200 000 € par sinistre
A/ Dommages aux biens confiés (article 3.1 des C.G.)	100 000 € par sinistre

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- dommages matériels et immatériels confondus	
B/ Atteintes accidentelles à l'environnement (article 3.2 des C.G.) - dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	750 000 € par année d'assurance
2 – RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.4 des C.G.)	300 000 € par année d'assurance
dont pour les seuls frais de dépose / repose (article 3.4.2 des C.G.)	Garantie non souscrite
3 – Frais de retrait	Garantie non souscrite

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 12/12/2019 au 01/01/2021 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à MARSEILLE le 12 décembre 2019

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



ANNEXE 2 - CERTIFICATION



ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

Caen Unité Formation
Le Citis
5 rue d'Atalante
CS 90200
14205 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX

ADRESSE CLIENT :

ADIAG SAS

2 RUE DES MOUETTES
76130 MONT ST AIGNAN

Objet : **ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE**

(Activités relevant de la Sous Section 4 du Code du Travail)

N° de déclaration d'activité : 31 059 04930 59

REF : 18543982 - 10 - 4969739

M LEJAMTEL PRENOM : François

Date de naissance : 08/08/1987

a participé à la session de formation "Recyclage"

AMI112 : Amiante : Opérateur de chantier - Recyclage

telle que définie dans l'Arrêté du 23 février 2012,

Organisée à : CARPIQUET

Du : 30/01/2019

Au : 30/01/2019

DUREE : 7H00

Formateur : POULAIN NICOLAS Formateur Qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise

Au cours de ce stage M LEJAMTEL François a acquis les connaissances et savoir-faire adaptés à la nature de ses activités, à son niveau de responsabilités, à sa qualification et son expérience professionnelle.

Au vu de cette attestation de compétence M LEJAMTEL François peut effectuer des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante pour les activités définies à la sous section 4 jusqu'au 30/01/2022. Une formation de recyclage devra être suivie avant le 30/01/2022 pour poursuivre l'activité mentionnée ci-avant.

A : Hérouville-Saint-Clair

Le : 12/03/2019



Apave Nord-Ouest SAS
5 rue d'Atalante - CITIS CS 90200
14205 HEROUVILLE ST CLAIR Cedex
Tél. 02 31 53 31 31 - Fax 02 31 53 09 79

TOUTAIN ISABELLE

Pour le Responsable Formation

Cachet

La présente attestation est basée : sur les renseignements que vous nous avez fournis (indice souhaité, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire aux contrôles des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de détacher la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

TITULAIRE

M LEJAMTEL Prénom : François
Date de naissance : 08/08/1987
Fonction : Opérateur

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(sous section 4 du Code du Travail)

Suite à : Formation de recyclage
Valable jusqu'au : 30/01/2022

Pour les activités mentionnées à la sous section 4.
Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012.

ORGANISME DE FORMATION

APAVE Nord-Ouest SAS
340, Av. de la Marne - CS 43013
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
N° de déclaration d'activité : 31 059 04930 59
Formateur qualifié : POULAIN NICOLAS

Pour le Responsable Formation

TOUTAIN ISABELLE

Signature :

Référence
18543982 - 10 - 4969739

Date
30/01/2019

Validité
30/01/2022



Formations Amiante (sous section 4)

A l'attention de l'employeur

L'employeur devra s'assurer :

- * que le niveau de formation est cohérent avec les opérations qu'il souhaite confier à la personne concernée,
- * que le domaine d'application de l'attestation de compétence est convenablement cerné et notamment qu'il ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour la gestion de laquelle il n'aurait pas été formé,
- * que la personne concernée possède les compétences nécessaires à l'accomplissement de ces opérations,
- * que la personne concernée possède l'aptitude médicale à l'accomplissement de ces opérations, qu'elle présente un comportement vis-à-vis du risque amiante compatible avec la bonne exécution de ces opérations.

Formation préalable : la formation obligatoirement suivie par tout travailleur préalablement à sa première intervention l'exposant à l'amiante.

Formation de mise à jour : formation à l'attention du personnel déjà formé avant le 31 décembre 2011 selon l'Arrêté du 25 avril 2005. A réaliser avant le 1er janvier 2013.

Formation de recyclage : la formation périodique obligatoirement suivie par tout travailleur à l'issue de la période de validité de sa dernière formation de recyclage. Périodicité de recyclage tous les 3 ans.

4 catégories de personnel

Personnel d'encadrement technique :

L'employeur, et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques.

Personnel d'encadrement de chantier :

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en oeuvre le mode opératoire.

Personnel opérateur de chantier :

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire.

Personnel cumulant les fonctions d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier.

Apave formation des Solutions durables



Gagnez du temps, ayez le réflexe :

apave-formation.com

ou

0820 201 213
0,09€ TTC/min
depuis un poste fixe

Attestation
de compétence
Amiante

Evaluation des
connaissances

Attestation
de capacité

Tests de
positionnement

apave

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08009 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33588	PRV42/Atelier R-1/Enduits à base de ciment lissés/33988	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33589	PRV43/Atelier R-1/Enduits à base de ciment lissés/33989	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33590	PRV44/Atelier R-1/Plot de colle des plaques de plâtre/33990	Matériau gris poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33591	PRV45/Chaufferie secondaire R-1/Enduits à base de ciment lissés/34026	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33592	PRV46/Chaufferie secondaire R-1/Enduits à base de ciment lissés/34027	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33593	PRV47/Chaufferie secondaire R-1/Ragréage/34028	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08009 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33594	PRV48/Local Sa12 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/33991	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33595	PRV49/Local Sa12 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/33992/Enduits à base de ciment lissés/33993	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33596	PRV50/Local Sa12 R-1/Ragréage/33994	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33597	PRV51/Local Sa12 R-1/Enduit/33995	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33598	PRV52/Local Sa03 R-1/Couche cartonnée et plâtre/33996	Couche cartonnée marron + Peinture blanche + Plaque de plâtre blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33599	PRV53/Circulation sous sol R-1/Crépis extérieurs/33934	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08009 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33600	PRV54/Sa18 R-1/Colle de carrelage/34005/Béton/34006	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33601	PRV55/Sa18 R-1/Colle de plinthe/34007	Colle plinthe grise	META	Chrysotile	1	*
M20- 33602	PRV56/Sa18 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/34008/Enduits à base de ciment lissés/34009	Enduit compact gris + Peinture verte	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33603	PRV57/Sa18 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/34010	Enduit compact gris + Peinture verte	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33604	PRV58/Circulation sous sol R-1/Enduits à base de ciment lissés/33935	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33605	PRV59/Cuisine RDC/Colle de carrelage/33997	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08009 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33606	PRV60/Cuisine RDC/Colle de carrelage/33998	Carrelage marron non analysé + Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33607	PRV61/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33971	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08010, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08010 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33608	PRV63/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33972	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33609	PRV64/Facade Extérieur/Colle de faïence/33973	Faïence noire non analysée + Colle faïence grise	META	Chrysotile	1	*
M20- 33610	PRV65/Sanitaire F vers restaurant RDC/Colle de carrelage/33925/Béton/33926	Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33611	PRV66/Sanitaire F vers restaurant RDC/Colle de plinthe/33927	Colle plinthe grise + Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33612	PRV67/Sanitaire F vers restaurant RDC/Colle de faïence/33928	Faïence grise non analysée + Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33613	PRV68/Sanitaire F vers restaurant RDC/Enduits à base de plâtre lissés/33929	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08010 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33614	PRV69/Sanitaire F vers restaurant RDC/Couche cartonnée et plâtre/33930	Couche cartonnée beige + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33614	PRV69/Bandes calicot/33931	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33615	PRV70/Sanitaire F vers restaurant RDC/Enduits à base de plâtre lissés/33932	Enduit plâtreux blanc poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33616	PRV71/Sanitaire F vers restaurant RDC/Enduits à base de ciment lissés/33933	Enduit compact gris poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33617	PRV72/Salle de pause RDC/Dalle de sol/34029	Dalle de sol dure cassante beige	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33617	PRV72/Colle non bitumineuse/34030/Ragréage/340 31	Ragréage gris + Colle plastique jaune	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08010 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33618	PRV73/Sanitaire tour RDC/Béton/34167	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33619	PRV74/Sanitaire tour RDC/Colle de faïence/34168	Faïence grise non analysée + Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33620	PRV75/Sanitaire tour RDC/Colle de faïence/34169	Faïence bleue non analysée + Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33621	PRV76/Sanitaire tour RDC/Bandes calicot/34170	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33622	PRV77/Sanitaire tour RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34171	Enduit plâtreux blanc + Peinture bleue	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33623	PRV78/Circulation RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34155	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08010 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33624	PRV79/Circulation RDC/Colle de carrelage/34156/Ragréage/34157	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33625	PRV80/Circulation RDC/Colle de plinthe/34158	Colle plinthe grise	META	Chrysotile	1	*
M20- 33626	PRV81/Circulation RDC/Enduits à base de ciment lissés/34159	Enduit compact gris poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33627	PRV82/Circulation RDC/Enduit de rebouchage/34160	Enduit plâtreux gris poudreux	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08011, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08011 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 02/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33628	PRV83/Circulation RDC/Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)/34161	Matériau blanc fibreux + Peinture verte (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33629	PRV84/Circulation sous sol R-1/Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)/33936	Matériau blanc/gris + fibreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33630	PRV85/Salle sa 01 R-1/Enduits à base de plâtre projetés/34144	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33631	PRV86/Salle sa 01 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/34145/Enduits à base de ciment lissés/34146	Enduit compact gris + Peinture beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33632	PRV87/Circulation sous sol R-1/Béton/33937	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33633	PRV88/Circulation sous sol R-1/Colle de plinthe/33938	Colle plinthe blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08011 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33634	PRV89/Salle informatique R-1/Colle non bitumineuse/33941	Colle plastique jaune	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33635	PRV90/Salle informatique R-1/Joint de carrelage/33942	Carrelage marron non analysé + Joint de carrelage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33635	PRV90/Ragréage/33943	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33636	PRV91/Salle informatique R-1/Bandes calicot/33944	Carrelage marron non analysé + Colle carrelage beige	META	Chrysotile	1	*
M20- 33637	PRV92/Salle informatique R-1/Enduits à base de plâtre lissés/33945	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33638	PRV93/Salle informatique R-1/Enduits à base de plâtre projetés/33946	Enduit plâtreux blanc + Particules grises (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08011 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33639	PRV94/Cage d'escalier 1 RDC/Mastic de fenêtre/33999	Joint souple gris	META	Chrysotile	1	*
M20- 33640	PRV95/Circulation derrière bureau sil R-1/Ragréage/34001	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33641	PRV96/Circulation derrière bureau sil R-1/Colle bitumineuse/34002	Matériau compact noir	MOLP + META	Amiante non détecté	3	*
M20- 33642	PRV97/Circulation derrière bureau sil R-1/Dalle de sol/34003	Dalle de sol dure cassante beige	META	Chrysotile	1	*
M20- 33642	PRV97/Colle non bitumineuse/34004	Colle plastique jaune	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33643	PRV98/Circulation derrière bureau sil R-1/Dalle de sol/34000	Dalle de sol dure cassante grise + Colle plastique jaune + Bois beige (inséparables)	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08011 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33644	PRV99/Circulation sous sol R-1/Enveloppes- bandes tissées enduites/33939	Toile fibreuse enduite blanche + Matériau souple noir (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33644	PRV99/Calorifugeage/33940	Calorifugeage fibreux vert + Particules marron (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33645	PRV100/Garage R-1/Calorifugeage/33984	Calorifugeage fibreux gris + Enduit plâtreux blanc (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33645	PRV100/Enveloppes- bandes tissées enduites/33985	Toile fibreuse enduite blanche + Couche cartonnée marron (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33646	PRV101/Garage R-1/Enduit/33986	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche + Particules grises (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33647	PRV102/Sb23 R-1/Joint de carrelage/33978	Carrelage marron non analysé + Joint de carrelage gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08011 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 02/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33647	PRV102/Béton/33979	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08012, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08012 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 05/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33648	PRV103/Sb23 R-1/Colle de plinthe/33980	Colle plinthe grise (+ Plinthe beige non analysée)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33649	PRV104/Sb23 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/33981	Enduit plâtreux blanc + Peinture jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33650	PRV105/Sb23 R-1/Enduits à base de plâtre lissés/33982/Béton/33983	Peinture beige + Béton gris (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33651	PRV106/Sb13 R-1/Joint d'assemblage/34011	Joint souple beige/gris	META	Chrysotile	1	*
M20- 33652	PRV107/Cuisine et restaurant RDC/Colle de faïence/34012	Colle faïence blanche (+ Faïence jaune non analysée)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33653	PRV108/Cuisine et restaurant RDC/Colle de faïence/34013	Colle faïence blanche (+ Faïence blanche non analysée)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08012 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33654	PRV109/Cuisine et restaurant RDC/Colle de faïence/34014	Colle faïence grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33655	PRV110/Cuisine et restaurant RDC/Enduits à base de plâtre projetés/34015	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33656	PRV111/Cuisine et restaurant RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34016/Enduits à base de ciment lissés/34017	Enduit compact gris/beige + Peinture blanc/rouge (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33657	PRV112/Cuisine R-1/Colle de carrelage/34019	Colle carrelage noire (+ Carrelage beige non analysé)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33658	PRV113/Cuisine R-1/Colle de plinthe/34018	Colle plinthe grise + Enduit plâtreux blanc (inséparables) (+ Plinthe marron non analysée)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33659	PRV114/Cuisine R-1/Enduits à base de plâtre lissés/34021/Enduits à base de ciment lissés/34022	Enduit compact gris + Peinture beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08012 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33660	PRV115/Cuisine R-1/Colle non bitumineuse/34023/Ragréage/34024	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables) (+ Revêtement souple beige non analysé)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33661	PRV116/Cuisine R-1/Colle de carrelage/34020	Colle carrelage grise (+ Carrelage beige non analysé)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33662	PRV117/Cuisine R-1/Enduits à base de plâtre lissés/34025	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33663	PRV118/Plateaux bureaux R+1/Ragréage/34032/Colle non bitumineuse/34033	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33664	PRV119/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34042	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33665	PRV120/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de ciment lissés/34043	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08012 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33666	PRV121/Plateaux bureaux R+2/Plâtre/34044	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33667	PRV122/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de ciment lissés/34045	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08013, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08013 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33668	PRV123/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34046	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33669	PRV124/Gaine techniques RDC a R+6/Enduit de rebouchage/34140	Enduit compact gris/rouge	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33670	PRV125/Gaine techniques RDC a R+6/Enduit de rebouchage/34141	Enduit compact blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33671	PRV126/Circulations R+2/Béton/34068	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33672	PRV127/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de ciment lissés/34047	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33673	PRV128/Circulations R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34069/Crépis extérieurs/34070	Matériau compact blanc	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NF43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08013 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33674	PRV129/Circulations R+2/Enduits à base de ciment lissés/34071	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33675	PRV130/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34048	Enduit compact beige + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33676	PRV131/Sanitaires R+2/Colle de faïence/34136	Colle faïence blanche (+ Faïence grise non analysée)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33677	PRV132/Sanitaires R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34137	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise (inséparables)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33678	PRV133/Sanitaires R+2/Enduits à base de ciment lissés/34138	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33679	PRV134/Sanitaires R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34139	Enduit compact blanc + Peinture bleue (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08013 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33680	PRV135/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de plâtre lissés/34049	Enduit plâtreux blanc	META	Chrysotile	1	*
M20- 33681	PRV136/Plateaux bureaux R+2/Enduits à base de ciment lissés/34050	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33682	PRV137/Circulations R+2/Colle de plinthe/34072	Colle plinthe blanche (+ Plinthe beige non analysée)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33683	PRV138/Plateaux bureaux R+3/Ragréage/34034/Colle non bitumineuse/34035	Ragréage marron + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33684	PRV139/Plateaux bureaux R+3/Colle non bitumineuse/34036	Colle plastique jaune	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33685	PRV140/Plateaux bureaux R+3/Enduits à base de plâtre lissés/34037	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	2	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08013 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33686	PRV141/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34127	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise	META	Chrysotile	1	*
M20- 33687	PRV142/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de ciment lissés/34128	Enduit compact gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08014, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08014 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1

Chantier : UIOSS POITIERS

Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 05/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

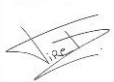
N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33688	PRV143/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34129	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33689	PRV144/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de ciment lissés/34130	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33690	PRV145/Plateaux bureaux R+4/Ragréage/34131/Colle non bitumineuse/34132	Ragréage gris + Colle plastique jaune + Fibres blanches (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33691	PRV146/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34133	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33692	PRV147/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34134	Enduit plâtreux blanc	META	Chrysotile	2	*
M20- 33693	PRV148/Plateaux bureaux R+4/Enduits à base de ciment lissés/34135	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08014 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 05/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33694	PRV149/Circulations R+4/Béton/34062	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33695	PRV150/Circulations R+4/Colle de plinthe/34063	Matériau compact blanc/gris	META	Chrysotile	1	*
M20- 33696	PRV151/Gaine techniques RDC a R+6/Enduit de rebouchage/34142	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33697	PRV152/Gaine techniques RDC a R+6/Enduit de rebouchage/34143	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33698	PRV153/Circulations R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34064	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33699	PRV154/Circulations R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34065	Enduit plâtreux blanc	META	Chrysotile	2	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08014 du 05/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33700	PRV155/Circulations R+4/Enduits à base de ciment lissés/34066	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33701	PRV156/Circulations R+4/Crépis extérieurs/34067	Enduit plâtreux blanc + Peinture beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33702	PRV157/Sanitaires R+4/Colle de faïence/34038	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33703	PRV158/Sanitaires R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34039	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33704	PRV159/Sanitaires R+4/Enduits à base de ciment lissés/34040	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33705	PRV160/Sanitaires R+4/Enduits à base de plâtre lissés/34041	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08014 du 05/10/2020 IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33706	PRV161/Plateaux bureaux R+6/Ragréage/34051/Colle non bitumineuse/34052	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33707	PRV162/Plateaux bureaux R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34053	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08016, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08016 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

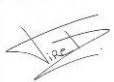
Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33728	PRV183/Escalier 4 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34113	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparable)	META	Chrysotile	2	*
M20- 33728	PRV183/Enduits à base de ciment lissés/34114	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33729	PRV184/Escalier 4 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34115/Enduits à base de ciment lissés/34116	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparable)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33730	PRV185/Escalier 5 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34098/Enduits à base de ciment lissés/34099	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33731	PRV186/Escalier 5 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34100/Enduits à base de ciment lissés/34101	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33732	PRV187/Escalier 5 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34102	Enduit plâtreux blanc + Peinture beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08016 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33732	PRV187/Enduits à base de ciment lissés/34103	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33733	PRV188/Escalier 5 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34104	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33734	PRV189/Escalier 6 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34105/Enduits à base de ciment lissés/34106	Enduit plâtreux blanc + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33735	PRV190/Escalier 6 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34107/Enduits à base de ciment lissés/34108	Enduit plâtreux blanc + Enduit compact gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33736	PRV191/Escalier 6 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34109	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33737	PRV192/Facade Extérieur/Mastic de fenêtre/33974	Joint de mastic gris	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08016 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33738	PRV193/Facade Extérieur/Mastic bâti fenêtre/33975	Joint souple gris + Matériau compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33739	PRV194/Local bois R-1/Joint de fenêtre/34162	Mousse noire	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33740	PRV195/Facade Extérieur/Mastic bâti fenêtre/33976	Joint de mastic gris + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33741	PRV196/Facade Extérieur/Mastic de fenêtre/33977	Joint de mastic gris	META	Chrysotile	1	*
M20- 33742	PRV197/Toiture tour Extérieur/Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)/33948	Couche bitumineuse souple noire + Aluminium gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33743	PRV198/Exterieur Extérieur/Enduits à base de ciment lissés/34084	Enduit compact gris + Peinture grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08016 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33744	PRV199/Exterieur Extérieur/Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes/34085	Enrobé routier bitumineux noir	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33745	PRV200/Exterieur Extérieur/Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes/34086	Enrobé routier bitumineux noir	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33746	PRV201/Exterieur Extérieur/Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes/34087	Enrobé routier bitumineux noir	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33747	PRV202/Exterieur Extérieur/Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes/34088	Enrobé routier bitumineux noir	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33748	PRV203/Exterieur Extérieur/Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes/34089	Enrobé routier bitumineux noir	META	Amiante non détecté	2	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicienne laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08015, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08015 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33708	PRV163/Plateaux bureaux R+6/Joint porte coupe-feu sur dormant (tresse ou bandes)/34054	Matériau blanc fibreux + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33709	PRV164/Plateaux bureaux R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34055	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33710	PRV165/Plateaux bureaux R+6/Enduits à base de ciment lissés/34056	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33711	PRV166/Plateaux bureaux R+6/Joints d'assemblage/34057	Matériau gris fibreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33712	PRV167/Sanitaire R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34058/Enduits à base de ciment lissés/34059	Enduit plâtreux blanc/gris + Peinture jaune	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33713	PRV168/Sanitaire R+6/Colle de faïence/34060	Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08015 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33714	PRV169/Sanitaire R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34061	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33715	PRV170/Escalier 1 R+5 a R+6 R+5 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34090/Enduits à base de ciment lissés/34091	Enduit plâtreux blanc/gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33716	PRV171/Escalier 1 R+5 a R+6 R+5 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34092/Enduits à base de ciment lissés/34093	Enduit plâtreux blanc/gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33717	PRV172/Escalier 1 R+5 a R+6 R+5 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34094	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33718	PRV173/Escalier 1 R+5 a R+6 R+5 a R+6/Enduits à base de ciment lissés/34095/Enduits à base de ciment lissés/34096	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33719	PRV174/Escalier 1 R+5 a R+6 R+5 a R+6/Enduits à base de ciment lissés/34097	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08015 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33720	PRV175/Escalier 2 R-1 a R+6 R-1 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34122/Enduits à base de ciment lissés/34123	Enduit compact gris/beige + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33721	PRV176/Escalier 2 R-1 a R+6 R-1 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34124/Enduits à base de ciment lissés/34125	Enduit compact gris/beige + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33722	PRV177/Escalier 2 R-1 a R+6 R-1 a R+6/Enduits à base de plâtre lissés/34126	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33723	PRV178/Escalier 3 R-1 a R+5/Enduits à base de plâtre lissés/34117/Enduits à base de ciment lissés/34118	Enduit compact gris + Peinture blanc/gris + (inséparables)	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33724	PRV179/Escalier 3 R-1 a R+5/Enduits à base de plâtre lissés/34119	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche	META	Amiante non détecté	2	*
M20- 33725	PRV180/Escalier 3 R-1 a R+5/Enduits à base de plâtre lissés/34120/Enduits à base de ciment lissés/34121	Enduit compact blanc/gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08015 du 06/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 05/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33726	PRV181/Escalier 4 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34110/Enduits à base de ciment lissés/34111	Enduit plâtreux blanc/gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33727	PRV182/Escalier 4 R-1 a Rdc R-1 a Rdc/Enduits à base de plâtre lissés/34112	Enduit plâtreux blanc/gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08007, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08007 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33548	PRV1/Gaine technique 1 rdc Ensemble des niveaux/Enduits à base de plâtre projetés/34147	Enduit plâtreux beige + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33549	PRV2/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34073	Enduit plâtreux beige + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile	1	*
M20- 33550	PRV3/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Enduits à base de ciment lissés/34074	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33551	PRV4/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Enduits à base de ciment lissés/34075	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33552	PRV5/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34076	Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Chrysotile(1)	1	*
M20- 33553	PRV6/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Enduits à base de ciment lissés/34077	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*

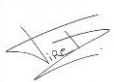
(1) Faible quantité d'amiante

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08007 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33554	PRV7/Open space RDC/Couche cartonnée et plâtre/34148/Bandes calicot/34149	Matériau beige fibreux + Enduit plâtreux beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33555	PRV8/Open space RDC/Plâtre/34150	Plaque de plâtre blanche + Fibres marron	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33556	PRV9/Open space RDC/Flocages/34151	Flocage gris + Particules grises	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33557	PRV10/Open space RDC/Revêtement souple/34152	Revêtement souple gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33557	PRV10/Ragréage/34153/Ragréage/34154	Colle plastique jaune + Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33558	PRV11/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Ragréage/34078	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08007 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33559	PRV12/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Béton/34079	Béton gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33560	PRV13/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Plâtre/34080	Matériau beige poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33561	PRV14/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Plâtre/34081	Matériau compact blanc/rouge	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33562	PRV15/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Plâtre/34082	Plaque de plâtre blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33563	PRV16/Plateau bureaux rdc partie tour RDC/Mastic/34083	Matériau marron poudreux	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33564	PRV17/Sanitaires cote open space RDC/Colle de carrelage/34163	Carrelage blanc/gris (non analysé) + Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLF : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08007 du 02/10/2020 IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33565	PRV18/Sanitaires cote open space RDC/Colle de plinthe/34164	Plinthe beige/gris (non analysé) + Colle plinthe blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33566	PRV19/Sanitaires cote open space RDC/Colle de faïence/34165	Faïence blanche (non analysée) + Colle faïence blanche	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33567	PRV20/Sanitaires cote open space RDC/Enduits à base de plâtre lissés/34166	Enduit plâtreux beige + Peinture grise	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq 0.1\%$ en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08008, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08008 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33568	PRV22/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33949	Enduit compact gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33569	PRV23/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33950	Enduit compact gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33570	PRV24/Facade Extérieur/Joint d'assemblage/33951	Matériau souple noir + Particules noires (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33571	PRV25/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33952	Enduit compact blanc + Peinture noire (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33572	PRV26/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33953	Enduit compact gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33573	PRV27/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33954	Enduit compact gris + Peinture grise (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08008 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 **Analyse :** (Marseille) 01/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33574	PRV28/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33955	Enduit compact noir	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33575	PRV29/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33956	Enduit plâtreux blanc + Peinture gris/noir + (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33576	PRV30/Facade Extérieur/Joint de fenêtre/33957	Matériau mou noir	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33577	PRV31/Toiture terrasse Extérieur/Flocages/33947	Flocage blanc + Particules blanches (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33578	PRV32/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33958/Peinture/33959	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33579	PRV33/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33960/Peinture/33961	Enduit compact gris + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08008 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 01/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33580	PRV34/Facade Extérieur/Colle de faïence/33962	Faïence noire non analysée + Colle faïence grise	META	Chrysotile	1	*
M20- 33581	PRV35/Facade Extérieur/Joint de dilataion/33963	Joint souple gris + Peinture noire + Particules marron	META	Chrysotile	2	*
M20- 33582	PRV36/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33964/Peinture/33965	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33583	PRV37/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33967	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33584	PRV38/Facade Extérieur/Joint de dilataion/33966	Joint souple gris + Peinture noire	META	Chrysotile	1	*
M20- 33585	PRV39/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33968/Peinture/33969	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-08008 du 02/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 24/09/2020 Analyse : (Marseille) 01/10/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 33586	PRV40/Facade Extérieur/Enduits extérieurs lissés/33970	Enduit compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 33587	PRV41/Atelier R-1/Ragréage/33987	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :

Nom : Lauriane VIRET

Fonction : Technicien laboratoire

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



R20-08992, EDX (A2C CONTROLE 2020-007-811-162090-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-08992 du 21/10/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-007-811/162090-1
Chantier : UIOSS POITIERS
Adresse : -

Date de réception : 16/10/2020 **Analyse :** (Marseille) 20/10/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 37437	PRV206/Exterieur Extérieur/Mastic bâti fenêtre/34979	Joint de mastic gris + Peinture blanc/gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode:	MOD01 / MOD20
Normes:	NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscopie optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



DTA 2015 - UIOSS 86





QUALICONSULT
IMMOBILIER

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Rapport N° 149950 établi le 22/01/2015

UIOSS 41, rue de Touffenet
86000 POITIERS



PROPRIETAIRE DU BIEN :

UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX

Personne qui détient le DTA :

UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX

Personne chargée de la mise à jour du DTA :

UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

SOMMAIRE

BUT DE LA MISSION	2
TEXTES REGLEMENTAIRES	3
FONCTIONNEMENT DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE	3
PARTIE 1 - FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE	4
1. Identification de l'immeuble, du détenteur et des modalités de consultation du DTA	4
2. Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	4
3. Liste des parties d'immeuble bâti ayant donné lieu au repérage	4
4. Identification de matériaux et produits contenant de l'amiante	7
5. Les évaluations périodiques	9
6. Travaux de retrait ou de confinement – Mesures conservatoires	10
7. Les recommandations générales de sécurité	10
8. Plans et ou croquis et ou photos permettant de repérer les matériaux amiantés	13
PARTIE 2 - MISE A JOUR DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE	24
PARTIE 3 - ENREGISTREMENT DES FICHES DE PROTOCOLES ET DES DOCUMENTS DE MISE A JOUR	34

BUT DE LA MISSION

a) Regrouper des informations à jour

Le dossier technique amiante rassemble l'ensemble des informations à jour sur la présence d'amiante dans le bâtiment afin qu'elles puissent être rapidement consultées.

Ce dossier s'inscrit dans la durée car il suivra potentiellement le bâtiment durant toute sa vie. Il est donc impératif que ce dossier soit régulièrement mis à jour pour représenter au moment de sa consultation, et même plusieurs années après sa constitution, un état instantané des matériaux amiantés en présence et de leur état de conservation.

b) Informer les entreprises lors de travaux

Le dossier technique amiante doit être transmis contre récépissé à toute entreprise amenée à réaliser des travaux dans l'immeuble. Le but est ici de permettre à l'entreprise de prendre le risque amiante dans le cadre de l'évaluation des risques liés à l'intervention à réaliser.

Attention toutefois : la réalisation du dossier technique amiante ne constitue pas pour autant un ultime repérage d'amiante. En effet, en cas de travaux de réhabilitation touchant à des volumes qui n'étaient pas accessibles lors du repérage, ou encore en cas de démolition, les investigations devront être complétées en incluant les sondages destructifs permettant un repérage exhaustifs des matériaux amiantés.

c) Informer l'acheteur en cas de cession

La fiche récapitulative du dossier technique amiante, synthèse extraite du dossier dont le contenu est défini par l'arrêté du 21 décembre 2012, constitue le constat devant être annexé à l'acte de vente en cas de cession de l'immeuble bâti.

d) Informer les occupants

La fiche récapitulative du dossier technique amiante doit être diffusée aux occupants de l'immeuble bâti ou à leur représentant et aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de sa mise à jour.

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

TEXTES REGLEMENTAIRES

Les articles R 1334-29-5 du code de la santé publique imposent aux propriétaires d'immeubles bâtis (hormis maisons individuelles et parties privatives d'immeubles collectifs d'habitation) dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} juillet 1997 de constituer et de tenir à jour un Dossier Technique Amiante. Ce dernier doit comporter :

- la localisation précise des matériaux et produits contenant de l'amiante ainsi que, le cas échéant, leur signalisation,
- l'enregistrement de l'état de conservation de ces matériaux et produits,
- l'enregistrement des travaux de retrait ou de confinement de ces matériaux et produits et des mesures conservatoires mises en œuvre
- les consignes générales de sécurité à l'égard de ces matériaux et produits, notamment les procédures d'intervention, y compris les procédures de gestion et d'élimination des déchets,
- une fiche récapitulative.

Ce dossier est établi sur la base d'un repérage portant sur les matériaux et produits figurant sur le programme de repérage mentionné à l'article R 1334-26 du code de la santé publique et accessible sans travaux destructifs.

FONCTIONNEMENT DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

A la date de sa constitution, le présent Dossier Technique Amiante est basé sur une synthèse des repérages des matériaux et produits contenant de l'amiante réalisés conformément à la réglementation. Il contient :

- la fiche récapitulative à la date de constitution du dossier (partie 1),
- des protocoles de mise à jour (partie 2).

Pour tenir à jour et assurer la diffusion du Dossier Technique Amiante, l'utilisateur devra simplement suivre les instructions décrites par les protocoles fournis correspondant à l'événement qu'il rencontre et placer les enregistrements des mises à jour dans la partie 3 du dossier

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PARTIE 1 - FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

1. Identification de l'immeuble, du détenteur et des modalités de consultation du DTA

Immeuble bâti concerné

☒ Immeuble bâti :
 Adresse : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS
 Propriétaire : UIOSS DE LA VIENNE
 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS CEDEX
 Année de construction :

Modalités de consultation du dossier complet

Détenteur du Dossier : UIOSS DE LA VIENNE - 41 RUE DE TOUFFENET - 86000 POITIERS
 CEDEX
 Lieu où le Dossier peut être consulté :

Information sur la fiche récapitulative

Date de création de la fiche : 22/01/2015 par : UIOSS DE LA VIENNE
 Date de la dernière mise à jour : par :
 Mise à jour n°

2. Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

N° chrono	Nom de la société de l'opérateur de repérage	Référence du rapport	Date du rapport	Portée du repérage (*)					Observations, réserves et remarques
				F/C	FP	MCA	DTA	Autre	
DIAG1	ALIZE	05100088	27/10/2005			X	X		
DIAG2	Qualiconsult Immobilier	149950	22/01/2015			X	X		

F/C : Flocages et calorifugeages contenant de l'amiante

FP : Faux-plafonds contenant de l'amiante

MCA : Repérage étendu aux autres matériaux et produits contenant de l'amiante que flocages, calorifugeages et faux-plafonds antérieur à la réglementation relative au dossier technique amiante

DTA : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour constitution du Dossier Technique Amiante

Autre : Repérage avant travaux ou analyse de matériau ponctuelle

3. Liste des parties d'immeuble bâti ayant donné lieu au repérage

Référence du rapport	Liste des parties de l'immeuble bâti visitées	Liste des parties de l'immeuble bâti non visitées devant donner lieu à une prochaine visite
Repérage des matériaux de la liste A au titre de l'article R. 1334-20 du code de santé publique		
QUALICONSULT IMMOBILIER - 149950	Sous-sol: Chaufferie 1, Chaufferie 2, Stockage 1, Stockage 2, Transformateur, TGBT, Couloir bâtiments B, CE CAF 1, Bureau CE CAF, Stockage 3, Local technique stockage 3, Stockage 4, Atelier, Bureau atelier, Archive 1, Archive 2, Archive 3, Entrée bâtiment B, Couloir bâtiment A, WC homme 1, WC femme 1, CPAM stockage, CE CAF 2, SA 08, Archive prestation 1, SB 15, SB 13, Archive comptabilité, Cage escalier 1, Service social, Archive CPAM, Archive 4, Atelier reprographie, Reprographie, Bureau reprographie, Salle informatique, Salle Iris,	

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

	WC homme 2, WC femme 2, Cage escalier 2, Responsable sanitaire, Responsable adjoint sanitaire, Technicien sanitaire, Salle audio visuel, Service controle CPAM, Bureau SC 1, Bureau SC 2, Informatique CPAM, Stockage 5, Stockage 6, Service diademe, Courrier 1, Responsable courrier, Courrier 2, Reserve CPAM, Archive AS3, Stock papier enveloppe, Bureau CE CPAM 1, Stockage CE CPAM, Bureau CE CPAM 2, Serveur, Archive 5, Archive 6, Archive UIOSS, Ménage 1, Ménage 2, Salle du coffre, Escalier 3, Escalier 4, Archive prestation 2, Bureau GED/LAD, Bureau GED/LAD (arrière), Bureau 1, Aire de stationnement, Archive extérieur 1, Bureau extérieur, Reprographie extérieur, Archive extérieur 2, Stockage extérieur 1, Stockage extérieur 2, Stockage extérieur 3, Stockage extérieur 4, Local poubelle, Local compresseur, Local poubelle réfrigéré, Stockage rangement, Cuisine 1, Cuisine 2, Chambre froide 1, Chambre froide 2, Chambre froide 3, Chambre froide 4, Stockage légumes, Local 1, Local 2, Local 3, Local 4, Local 5 Rdc: Hall d'accueil + bureaux individuels, Circulation 1, Cage escalier 1, Accueil service médical, WC homme 1, WC femme 1, Bureau A, Bureau 01, Bureau 02, Bureau 03, Bureau 03 bis, Bureau 04, Bureau 05, Bureau 06, Bureau 07, Bureau 08, Bureau 09, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 12, Bureau 13, Bureau 14, Bureau 15, WC homme 2, WC femme 2, Bureau 16, Cage escalier 2, Circulation 2, WC femme 3, WC homme 3, Bureau 001, Bureau 002, Espace détente, Bureau contrôleur, Cage escalier 3, Circulation 3, Bureau 004, Bureau 005, Bureau 006, Bureau 007, Bureau 008, Répartiteur, Climatiseur, Réfectoire, Cuisine, R 1, Bureau 009, Bureau 010, Bureau 011, Contrôle médical, Salle de réunion 1, Salle de pause, WC femme 4, Cage escalier 4, Bureau ouvert référent technique, Cadre CMU 1, Cadre CMU 2, Cadre GDB 1, Cadre GDB 2, Cadre Iris 1, Cadre Iris 2, Cadre Iris 3, Plateforme téléphonique, Cadre PFS 1, Cadre PFS 2, Accueil back office, Bureau visio guichet 1, Bureau visio guichet 2, Pôle relation clientèle 1, Pôle relation clientèle 2, Salle pôle RC, WC homme / femme, Cage escalier 5, Salle de réunion 2, Pôle accueil 1er étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau SM 1, Bureau SM 2, Bureau SM 3, Stockage SM 3, Cabinet médical 1, Cabinet médical 2, Bureau CPAM 1, Bureau CPAM 2, Bureau CPAM 3, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Local technique, Bureau UIOSS 1, Bureau UIOSS 2, Bureau UIOSS 3, Cage escalier 2, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6 2ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Attente, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Pause, Stockage, Cage escalier 2, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 12, Bureau 13, Bureau 14, Bureau 15, Bureau 16, Bureau 17, Bureau 18, Bureau 19, Bureau 20, Bureau 21, Bureau 22 3ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau CAF 1, Bureau CAF 2, Bureau CAF 3, Bureau CAF 4, Bureau CAF 5, Bureau CAF 6, Bureau CAF 7, Bureau CAF 8, Bureau CAF 9, Bureau CAF 10, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Stockage CAF, Cage escalier 2, Bureau CAF 11, Bureau CAF 12, Bureau CAF 13, Bureau CAF 14, Bureau CAF 15, Bureau CAF 16, Bureau CAF 17, Bureau CAF 18, Bureau CAF 19, Bureau CAF 20, Bureau CAF 21, Informatique CAF 4ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Archive, Réunion, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Repos, Cage escalier 2, Archive invalidité, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6,	
--	---	--

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

	Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10 5ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Machinerie ascenseur, Bureau CAF 1, Bureau CAF 2, Bureau CAF 3, Pause CAF, Bureau CAF 4, Bureau CAF 5, Bureau CAF 6, Bureau CAF 7, Cage escalier 3, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Archive, Syndicat, Bureau de réception, Réunion CAF, Bureau CAF 8, Bureau CAF 9, Cage escalier 2, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6 5ème étage surélévé: Cage escalier 1, Circulation, Réunion 1, Archive UIOSS, CE CAF, Bureau, Archive CPAM 1, Archive CPAM 2, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Local technique 1, Réunion 2, Stockage, Cage escalier 2, Local technique 2, Local technique 3 Extérieur: Façades et extérieurs, Toiture terrasse bâtiment A, Toiture terrasse bâtiment B	
Repérage des matériaux de la liste B au titre de l'article R. 1334-21 du code de santé publique		
QUALICONSLT IMMOBILIER - 149950	Sous-sol: Chauffage 1, Chauffage 2, Stockage 1, Stockage 2, Transformateur, TGBT, Couloir bâtiments B, CE CAF 1, Bureau CE CAF, Stockage 3, Local technique stockage 3, Stockage 4, Atelier, Bureau atelier, Archive 1, Archive 2, Archive 3, Entrée bâtiment B, Couloir bâtiment A, WC homme 1, WC femme 1, CPAM stockage, CE CAF 2, SA 08, Archive prestation 1, SB 15, SB 13, Archive comptabilité, Cage escalier 1, Service social, Archive CPAM, Archive 4, Atelier reprographie, Reprographie, Bureau reprographie, Salle informatique, Salle Iris, WC homme 2, WC femme 2, Cage escalier 2, Responsable sanitaire, Responsable adjoint sanitaire, Technicien sanitaire, Salle audio visuel, Service controle CPAM, Bureau SC 1, Bureau SC 2, Informatique CPAM, Stockage 5, Stockage 6, Service diademe, Courrier 1, Responsable courrier, Courrier 2, Reserve CPAM, Archive AS3, Stock papier enveloppe, Bureau CE CPAM 1, Stockage CE CPAM, Bureau CE CPAM 2, Serveur, Archive 5, Archive 6, Archive UIOSS, Ménage 1, Ménage 2, Salle du coffre, Escalier 3, Escalier 4, Archive prestation 2, Bureau GED/LAD, Bureau GED/LAD (arrière), Bureau 1, Aire de stationnement, Archive extérieur 1, Bureau extérieur, Reprographie extérieur, Archive extérieur 2, Stockage extérieur 1, Stockage extérieur 2, Stockage extérieur 3, Stockage extérieur 4, Local poubelle, Local compresseur, Local poubelle réfrigéré, Stockage rangement, Cuisine 1, Cuisine 2, Chambre froide 1, Chambre froide 2, Chambre froide 3, Chambre froide 4, Stockage légumes, Local 1, Local 2, Local 3, Local 4, Local 5 Rdc: Hall d'accueil + bureaux individuels, Circulation 1, Cage escalier 1, Accueil service médical, WC homme 1, WC femme 1, Bureau A, Bureau 01, Bureau 02, Bureau 03, Bureau 03 bis, Bureau 04, Bureau 05, Bureau 06, Bureau 07, Bureau 08, Bureau 09, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 12, Bureau 13, Bureau 14, Bureau 15, WC homme 2, WC femme 2, Bureau 16, Cage escalier 2, Circulation 2, WC femme 3, WC homme 3, Bureau 001, Bureau 002, Espace détente, Bureau contrôleur, Cage escalier 3, Circulation 3, Bureau 004, Bureau 005, Bureau 006, Bureau 007, Bureau 008, Répartiteur, Climatiseur, Réfectoire, Cuisine, R 1, Bureau 009, Bureau 010, Bureau 011, Contrôle médical, Salle de réunion 1, Salle de pause, WC femme 4, Cage escalier 4, Bureau ouvert référent technique, Cadre CMU 1, Cadre CMU 2, Cadre GDB 1, Cadre GDB 2, Cadre Iris 1, Cadre Iris 2, Cadre Iris 3, Plateforme téléphonique, Cadre PFS 1, Cadre PFS 2, Accueil back office, Bureau visio guichet 1, Bureau visio guichet 2, Pôle relation clientèle 1, Pôle relation clientèle 2, Salle pôle RC, WC homme / femme, Cage escalier 5, Salle de réunion 2, Pôle	

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		
	accueil 1er étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau SM 1, Bureau SM 2, Bureau SM 3, Stockage SM 3, Cabinet médical 1, Cabinet médical 2, Bureau CPAM 1, Bureau CPAM 2, Bureau CPAM 3, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Local technique, Bureau UIOSS 1, Bureau UIOSS 2, Bureau UIOSS 3, Cage escalier 2, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6 2ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Attente, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Pause, Stockage, Cage escalier 2, Bureau 10, Bureau 11, Bureau 12, Bureau 13, Bureau 14, Bureau 15, Bureau 16, Bureau 17, Bureau 18, Bureau 19, Bureau 20, Bureau 21, Bureau 22 3ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau CAF 1, Bureau CAF 2, Bureau CAF 3, Bureau CAF 4, Bureau CAF 5, Bureau CAF 6, Bureau CAF 7, Bureau CAF 8, Bureau CAF 9, Bureau CAF 10, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Stockage CAF, Cage escalier 2, Bureau CAF 11, Bureau CAF 12, Bureau CAF 13, Bureau CAF 14, Bureau CAF 15, Bureau CAF 16, Bureau CAF 17, Bureau CAF 18, Bureau CAF 19, Bureau CAF 20, Bureau CAF 21, Informatique CAF 4ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Archive, Réunion, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Repos, Cage escalier 2, Archive invalidité, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6, Bureau 7, Bureau 8, Bureau 9, Bureau 10 5ème étage: Cage escalier 1, Circulation, Machinerie ascenseur, Bureau CAF 1, Bureau CAF 2, Bureau CAF 3, Pause CAF, Bureau CAF 4, Bureau CAF 5, Bureau CAF 6, Bureau CAF 7, Cage escalier 3, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Archive, Syndicat, Bureau de réception, Réunion CAF, Bureau CAF 8, Bureau CAF 9, Cage escalier 2, Bureau 1, Bureau 2, Bureau 3, Bureau 4, Bureau 5, Bureau 6 5ème étage surélevé: Cage escalier 1, Circulation, Réunion 1, Archive UIOSS, CE CAF, Bureau, Archive CPAM 1, Archive CPAM 2, Sanitaire homme, Sanitaire femme, Local technique 1, Réunion 2, Stockage, Cage escalier 2, Local technique 2, Local technique 3 Extérieur: Façades et extérieurs, Toiture terrasse bâtiment A, Toiture terrasse bâtiment B	
ALIZE - 05100088		
Autres repérages :		

4. Identification de matériaux et produits contenant de l'amiante

a) Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Néant

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

b) Matériaux et produit de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériau	Cf. DIAG	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures*
Conduit de ventilation fibre ciment	DIAG2	CPAM stockage (Sous-sol) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°1)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°2)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°3)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°4)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°5)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°6)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique
Conduit de ventilation fibre ciment (n°7)	DIAG2	Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation	Matériau non dégradé	Evaluation périodique

c) Autres matériaux et produits contenant de l'amiante

Fiche d'identification et de cotation des prélèvements (ancien DTA) :

N°	Désignation du Matériau et Produit prélevé	Localisation	Présence d'amiante	Observations, cotations
Prél 18	Dalle de sol beige	Stockage 6 (Sous sol)	Positif	DTA n°05100088 / ALIZE
Prél 9	Dalle de sol beige	Stockage CAF (3 ^{ème} étage)	Positif	DTA n°05100089 / ALIZE
P1	Garniture de frein gauche (moteur ascenseur)	Local technique 3 (5 ^{ème} étage surélevé)	Positif	Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013
P2	Garniture de frein droite (moteur ascenseur)	Local technique 3 (5 ^{ème} étage surélevé)	Positif	Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013
P4	Garniture de frein (moteur ascenseur)	Machinerie ascenseur (RDC bât A)	Positif	Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013
Cf. P1	Garniture de frein gauche (moteur ascenseur)	Machinerie ascenseur (5ème étage)	Positif	Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013
Cf. P2	Garniture de frein droite (moteur ascenseur)	Machinerie ascenseur (5ème étage)	Positif	Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013

Anciens diagnostiques :

- DTA n°05100088 / ALIZE du 25/10/2005
- DTA n°05100089 / ALIZE du 25/10/2005
- Amiante travaux n°223/86.12.00090 / QUALICONSULT du 03/03/2013
- Amiante travaux n°223/86.12.00444 / QUALICONSULT du 03/03/2013
- Amiante travaux n°223/86.13.00087 / QUALICONSULT du 05/03/2013
- Amiante travaux n°223/86.13.00087-1 / QUALICONSULT du 05/03/2013
- Amiante travaux n°223/86.13.00087-2 / QUALICONSULT du 05/03/2013
- Amiante travaux n°81993 / QUALICONSULT du 23/09/2013

***EP (évaluation périodique) :**

a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

AC1 (action corrective de premier niveau) :

Rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;

b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;

c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;

d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 (action corrective de second niveau) :

Rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.

a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée;
c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

5. Les évaluations périodiques

a) *Evaluation obligatoire des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante*

Date de la visite	Matériau ou produit	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures d'empoussièrement

b) *Evaluation obligatoire des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante*

Date de la visite	Matériau ou produit	Localisations, signalisation	Etat de conservation	Mesures d'empoussièrement

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

6. Travaux de retrait ou de confinement – Mesures conservatoires

a) Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériau ou produit	Localisation	Nature des travaux ou des mesures conservatoires	Date des travaux ou des mesures conservatoires	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel ou des mesures d'empoussièrement

b) Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Matériau ou produit	Localisation	Nature des travaux ou des mesures conservatoires	Date des travaux ou des mesures conservatoires	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel ou des mesures d'empoussièrement

c) Autres matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériau ou produit	Localisation	Nature des travaux ou des mesures conservatoires	Date des travaux ou des mesures conservatoires	Entreprises intervenantes	Résultats de l'examen visuel ou des mesures d'empoussièrement

7. Les recommandations générales de sécurité

Recommandations générales de sécurité du dossier technique amiante

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1^{er} juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement.

Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret No 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

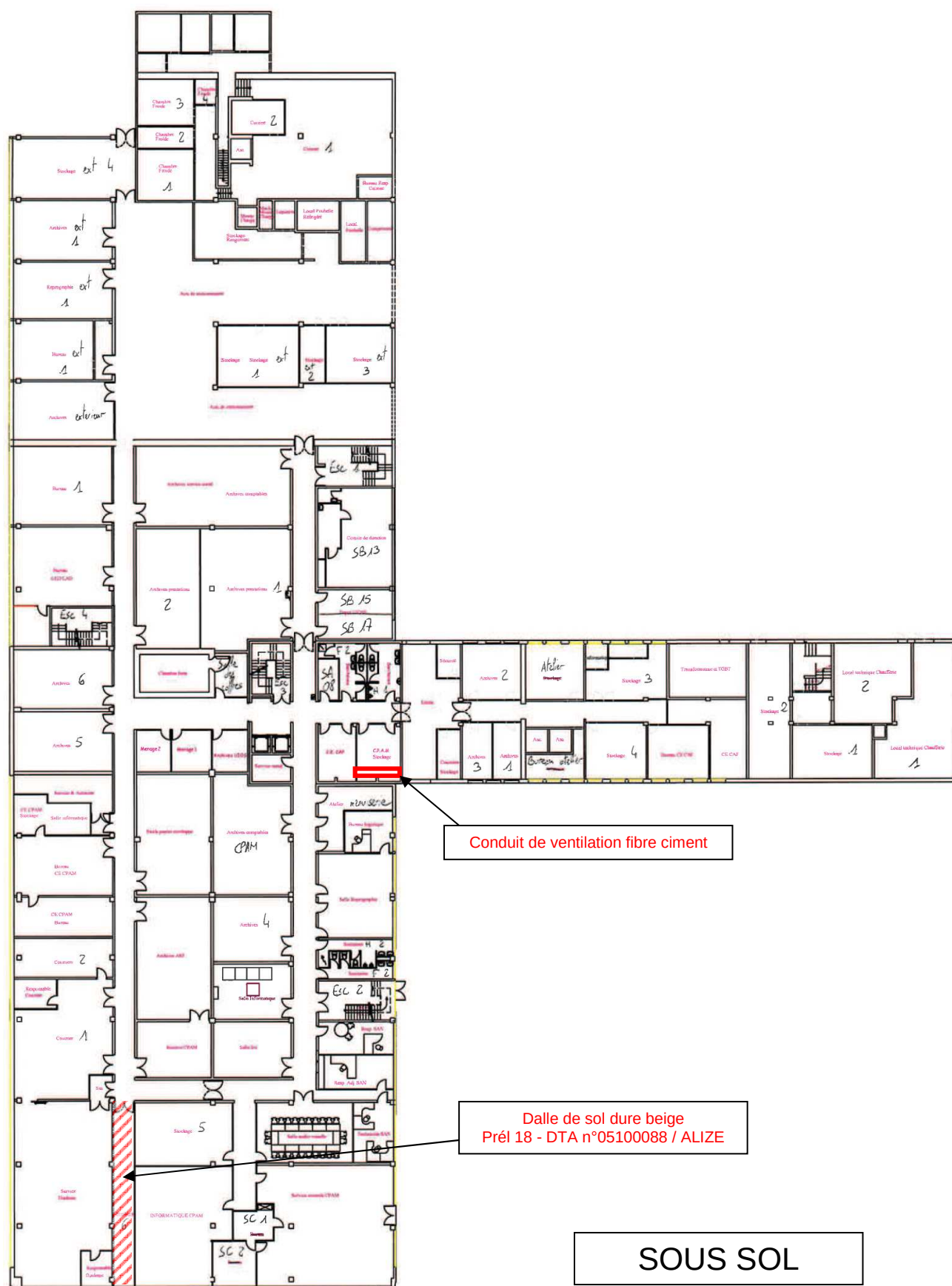
8. Plans et ou croquis et ou photos permettant de repérer les matériaux amiantés

Signes graphiques de repérage des matériaux contenant de l'amiante			
	N° et Zone géographique de Prélèvement amianté		N° et Zone géographique de Prélèvement sans amiante
	Produit contenant de l'amiante Conduit de ventilation en fibre ciment		Produit contenant de l'amiante Conduit de ventilation évent EU en fibre ciment
	Produit contenant de l'amiante Dalle de sol dure		Produit contenant de l'amiante Garniture de frein

Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

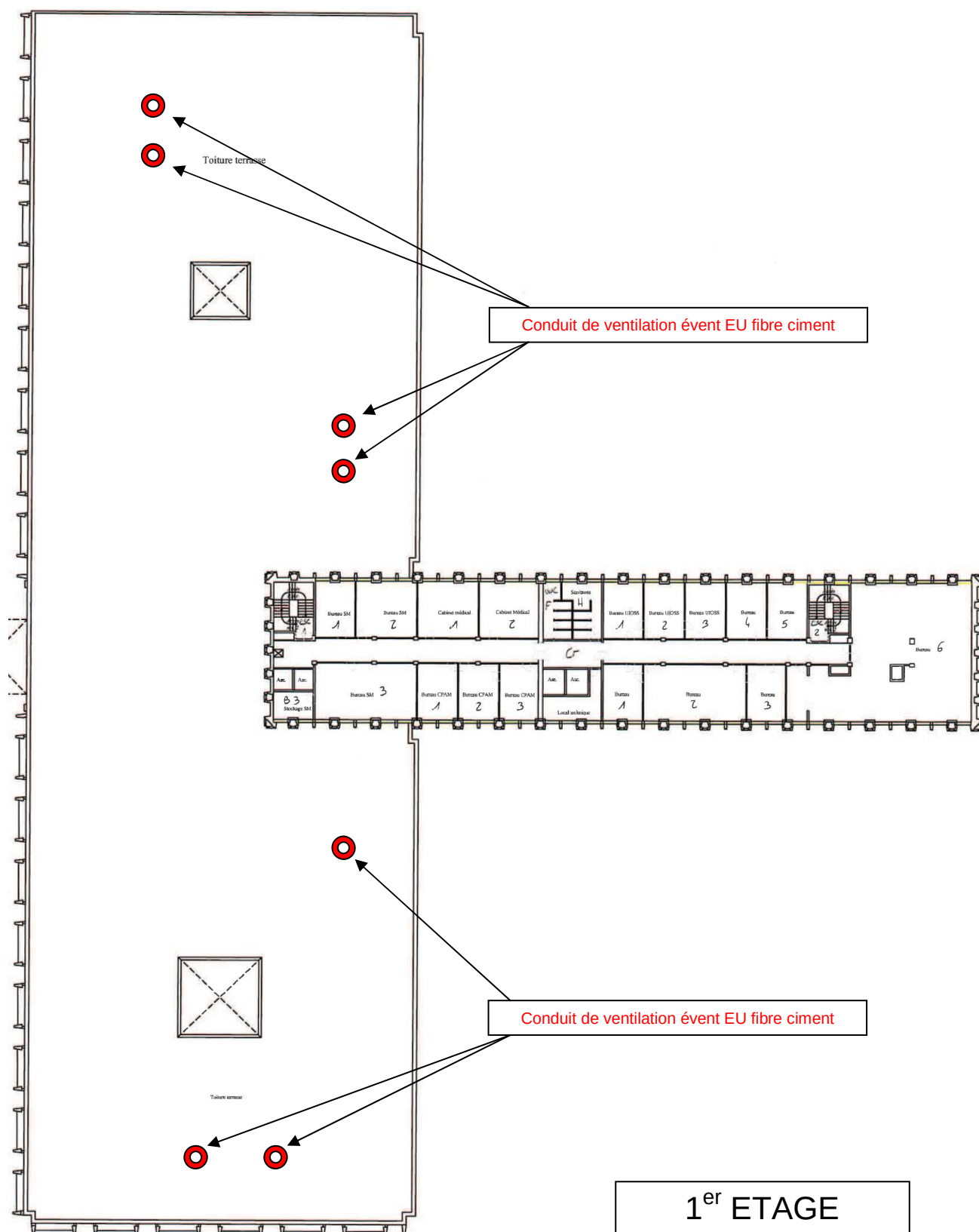
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

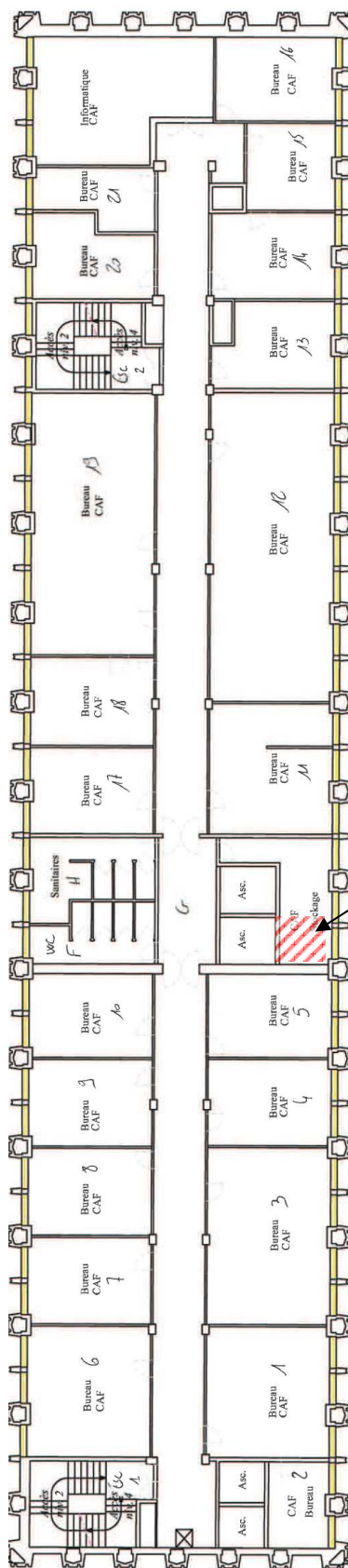
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



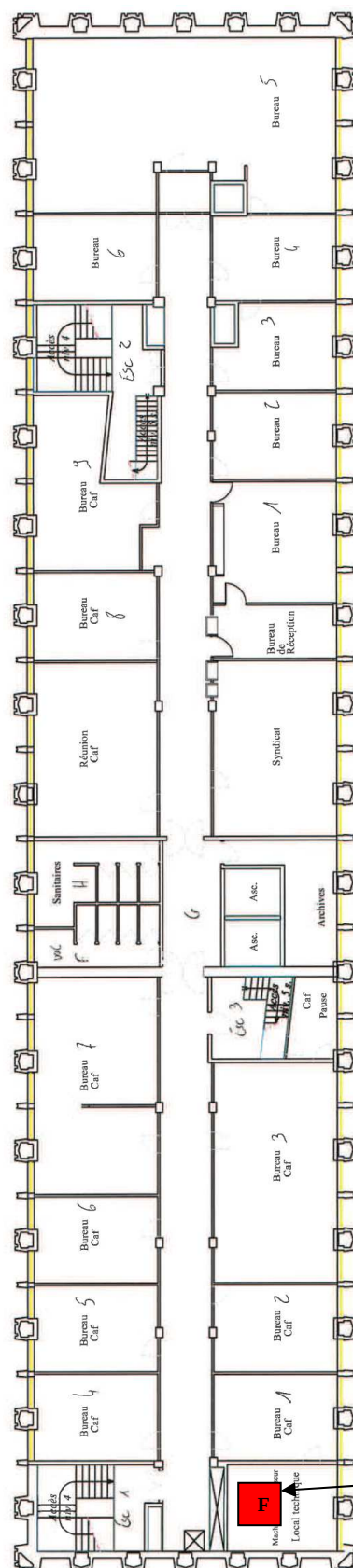
Dalle de sol dure beige
Prél 9 - DTA n°05100089 / ALIZE

3^{ème} ETAGE

Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



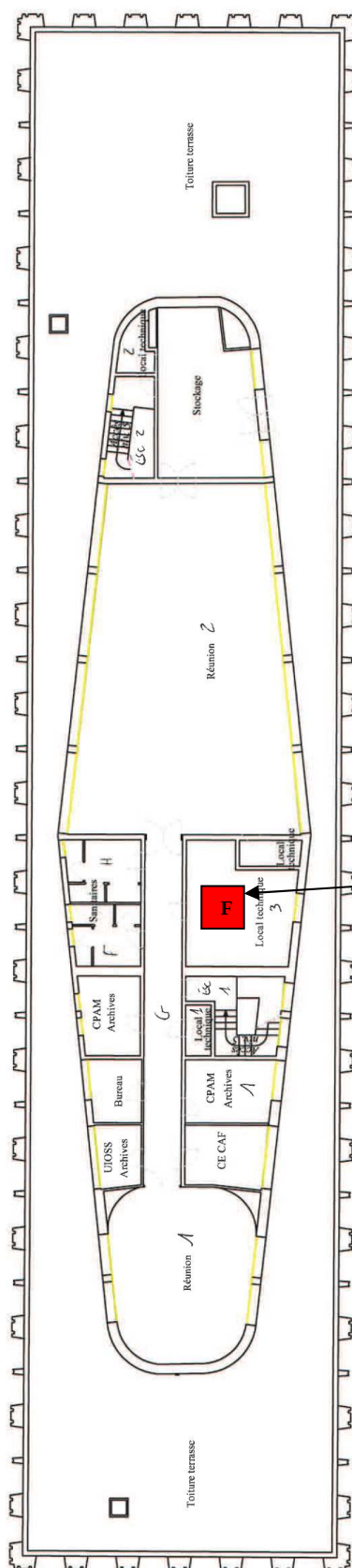
Garniture de frein gauche et droit
Cf. P1 et Cf. P2 - 223/86.13.00087-1
/ QUALICONSLT du 05/03/2013

5^{ème} ETAGE

Dossier Technique Amiante

N° : 149950
22/01/2015

Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS



Garniture de frein gauche et droit
P1 et P2 - 223/86.13.00087-1 /
QUALICONULT du 05/03/2013

5^{ème} ETAGE surélevé

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		



CPAM stockage (Sous-sol) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°1)

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°2)



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°3)

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°4)



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°5)

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°6)



Toiture terrasse bâtiment A (Extérieur) - Conduit de ventilation - Conduit de ventilation fibre ciment (n°7)

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PARTIE 2 - MISE A JOUR DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Les protocoles donnés dans cette partie du dossier permettent la mise à jour du Dossier Technique Amiante dans les cas suivants :

Evénements		Protocole	Applicable au présent dossier
1	Intervention d'une entreprise pour la réalisation de travaux de maintenance dans l'immeuble bâti	PRO1	☒ Oui ☐ Non, sans objet
2	Travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté	PRO2	☒ Oui ☐ Non, sans objet
3	Contrôle de l'état de conservation d'un matériau ou produit amianté de la liste A	PRO3	☐ Oui ☒ Non, sans objet
4	Contrôle de l'état de conservation d'un matériau ou produit amianté de la liste B	PRO4	☒ Oui ☐ Non, sans objet
5	Mise en œuvre de mesures conservatoires en l'attente de travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté de la liste A	PRO5	☐ Oui ☒ Non, sans objet
6	Mise en œuvre de mesures conservatoires en l'attente de travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté de la liste B	PRO6	☐ Oui ☒ Non, sans objet
7	Mise à jour et diffusion de la fiche récapitulative	PRO7	☒ Oui ☐ Non, sans objet
8	Réalisation de travaux de réhabilitation, démolition totale ou partielle de l'immeuble	PRO8	☒ Oui ☐ Non, sans objet
9	Cession de l'immeuble bâti	PRO9	☒ Oui ☐ Non, sans objet

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO1	Protocole pour l'intervention d'une entreprise pour la réalisation de travaux de maintenance dans l'immeuble bâti
-------------	--

L'article R 1334-29-5 du code de la santé publique prévoit que « les propriétaires communiquent le dossier technique amiante à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti et conservent une attestation écrite de cette communication »

Le présent dossier est donc communiqué à toute entreprise ou toute personne amenée à réaliser des travaux dans l'immeuble.

La trace de la communication du dossier technique amiante à l'entreprise est consignée sur la fiche d'enregistrement ci-dessous. Une fois renseignée, la fiche est signée par l'entreprise qui y appose son cachet.

Elle est consignée dans le dossier en partie 3.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

L'entreprise (raison sociale, adresse) :représentée par :

Reconnaît avoir reçu le un exemplaire du Dossier Technique Amiante relatif à l'immeuble bâti suivant :

Cachet de l'entreprise et Visa

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO2	Protocole de mise à jour du dossier technique amiante après travaux de confinement ou de retrait d'amiante
-------------	---

L'article R 1334-29-3 du code de la santé publique prévoit qu'à l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante « le propriétaire fait procéder (...), avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, (...), à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement »

Les travaux effectués sont consignés sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- les matériaux et produits contenant de l'amiante confinés ou retirés
- la nature des travaux,
- la localisation précise des travaux de retrait ou de confinement,
- la date de réception des travaux,
- la raison sociale et l'adresse de l'entreprise ayant effectué les travaux,
- le nom du représentant de l'entreprise ayant effectué les travaux,
- le destinataire des déchets contenant de l'amiante,
- le résultat de l'examen des surfaces traitées avant restitution des locaux aux occupants,
- le (ou les) résultat(s) du contrôle d'empoussièrement avant restitution des locaux aux occupants.
- la liste des documents associés à la fiche (Dossiers des ouvrages exécutés, bordereaux de suivi de déchets, mesures d'empoussièrement, rapport d'examen visuel des surfaces traitées...).

La fiche est ensuite consignée en partie 3 du dossier avec une copie ou les originaux des documents listés.

La fiche récapitulative est mise à jour en respectant le protocole PR07.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Matériau ou produit concerné	Nature des travaux	Localisation des travaux	Date de réception
.....			
.....			

Entreprise ayant effectué les travaux	Installation destinataire des déchets amiantés
Raison sociale :	Raison sociale :
Adresse :	Adresse :
Représentée par :	
	☐ CET Classe
	☐ Vitrification

Examen visuel des surfaces traitées	Contrôle(s) d'empoussièrement avant restitution
Organisme :	Organisme :
Date de réalisation :	Date de réalisation :
Résultat :	Concentration(s) mesurée(s) :

Liste des documents associés à cette fiche	
1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO3	Protocole de mise à jour du dossier technique amiante après contrôle de l'état de conservation d'un matériau ou produit amianté de la liste A
-------------	--

Les articles R 1334-27 et R 1334-28 du code de la santé publique prévoit qu'en cas de présence d'un matériau ou produit amianté de la liste A dont l'évaluation de l'état de conservation a donné lieu à une cotation 1 ou à une cotation 2 avec un contrôle d'empoussièrement inférieur ou égal à 5 fibres par litre, un contrôle de l'état de conservation périodique soit réalisé tous les 3 ans.

Le résultat du contrôle de l'état de conservation de chaque matériau amianté concerné est consigné sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- le matériau ou produit contenant de l'amiante contrôlé
- la localisation précise du matériau où produit contrôlé,
- la date du contrôle de l'état de conservation,
- le nom et les coordonnées de l'organisme ayant effectué le contrôle,
- le résultat du contrôle (cotation 1, 2 ou 3),
- s'il y a lieu le résultat du contrôle d'empoussièrement et l'organisme ayant effectué la mesure,
- les conséquences du contrôle en suivant les indications données par la fiche.
- les références du rapport de contrôle dans la liste des documents associés à la fiche.

La fiche est consignée en partie 3 du dossier avec une copie ou l'original du rapport de contrôle.

La fiche récapitulative est mise à jour en respectant le protocole PRO6.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Contrôle			
Matériau	Localisation	Date	Organisme
☐ Flocage			
☐ Calorifugeage			
☐ Faux-plafonds			

Résultat du contrôle	
☐ 1	Contrôle de l'état de conservation à renouveler avant le(3 ans à partir de la date de remise du rapport) ou en cas de modification du local ou de son usage
☐ 2	Contrôle d'empoussièrement Réalisé le : Organisme : Résultat : fibres / litre ☐ C > 5 f / l ☐ C ≤ 5 f / l Travaux de retrait ou de confinement à réaliser avant le (36 mois à partir de la date de remise du rapport) Contrôle de l'état de conservation à renouveler avant le (3 ans à partir de la date de remise du rapport) ou en cas de modification du local ou de son usage
☐ 3	Travaux de retrait ou de confinement à réaliser avant le (36 mois à partir de la date de remise du rapport)

Liste des documents associés à cette fiche	
1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO4	Protocole de mise à jour du dossier technique amiante après contrôle de l'état de conservation d'un matériau amianté de la liste B
-------------	---

L'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B impose un contrôle périodique de l'état de conservation de ces matériaux lorsque l'évaluation de l'état de conservation et du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate ou lorsque des actions correctives ont été mises en œuvre, que les matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

La périodicité n'est pas précisée. Il appartient au propriétaire de la définir.

Le résultat du contrôle de l'état de conservation de chaque matériau amianté concerné est consigné sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- le matériau ou produit contenant de l'amiante,
- la localisation précise du matériau où produit contrôlé,
- la date du contrôle de l'état de conservation,
- le nom et les coordonnées de l'organisme ayant effectué le contrôle,
- le résultat du contrôle (Evaluation périodique, Action corrective de premier niveau, Action corrective de second niveau),
- la localisation des dégradations constatées s'il y a lieu,
- les recommandations préconisées par l'organisme ayant réalisé le contrôle en cas de constat de dégradations.
- les références du rapport de contrôle dans la liste des documents associés à la fiche.

La fiche est consignée en partie 3 du dossier avec une copie ou l'original du rapport de contrôle.

La fiche récapitulative est mise à jour en respectant le protocole PR07.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Contrôle			
Matériau	Localisation	Date	Organisme
.....			
.....			
.....			

Résultats du contrôle		
Conclusion	Localisation des dégradations	Mesures d'ordre général préconisées
☐ Protection physique étanche		
☐ Matériau non dégradé		☐ EP
☐ Matériau avec dégradation ponctuelle		☐ AC1
☐ Matériau avec dégradation généralisée		☐ AC2

Liste des documents associés à cette fiche	
--	--

- | | |
|--------|---------|
| 1..... | 6..... |
| 2..... | 7..... |
| 3..... | 8..... |
| 4..... | 9..... |
| 5..... | 10..... |

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO5	Protocole de mise à jour du dossier technique amiante après mise en œuvre de mesures conservatoires en l'attente de travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté de la liste A
-------------	--

L'article R 1334-29 du code de la santé publique prévoit, lorsque des travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté de la liste A, sont nécessaires (cotation 3 ou cotation 2 avec un contrôle d'empoussièrement supérieur à 5 fibres par litre), qu'en l'attente de la réalisation effective de ces travaux, des mesures conservatoires appropriées soient mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir à un niveau le plus bas que possible et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur ou égale à 5 fibres par litre.

Les mesures conservatoires sont consignées sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- le matériau ou produit contenant de l'amiante devant faire l'objet de travaux de retrait ou de confinement,
- la localisation précise du matériau où produit concerné,
- la description des mesures conservatoires mises en oeuvre,
- la date de mise en œuvre de ces mesures conservatoires,
- la date de réalisation des travaux de confinement ou de retrait d'amiante (fin des mesures conservatoires).
- la liste des éventuels documents associés à la fiche.

La fiche est consignée en partie 3 du dossier avec les originaux ou une copie des éventuels documents associés.

La fiche récapitulative (Cf. partie 2) est mise à jour en respectant le protocole PR07.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Matériau	Localisation	Date prévue pour la réalisation des travaux de retrait ou de confinement
☐ Flocage		
☐ Calorifugeage		
☐ Faux-plafonds		

Nature des mesures conservatoires	Date de mise en œuvre
.....	
.....	
.....	

Liste des documents associés à cette fiche	
1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO6	Protocole de mise à jour du dossier technique amiante après mise en œuvre de mesures conservatoires en l'attente de travaux de retrait ou de confinement d'un matériau ou produit amianté de la liste B
-------------	--

L'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B prévoit, en cas d'action corrective de niveau 2 que des mesures conservatoires appropriées soient prises pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante tant que les mesures de protection ou de retrait ne sont pas mises en œuvre.

Les mesures conservatoires sont consignées sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- le matériau ou produit contenant de l'amiante devant faire l'objet de travaux de retrait ou de confinement,
- la localisation précise du matériau ou produit concerné,
- la description des mesures conservatoires mises en œuvre,
- la date de mise en œuvre de ces mesures conservatoires,
- la date de réalisation des travaux de confinement ou de retrait d'amiante (fin des mesures conservatoires).
- la liste des éventuels documents associés à la fiche.

La fiche est consignée en partie 3 du dossier avec les originaux ou une copie des éventuels documents associés.

La fiche récapitulative (Cf. partie 2) est mise à jour en respectant le protocole PR07.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Matériau	Localisation	Date prévue pour la réalisation des travaux de retrait ou de confinement
.....		
.....		
.....		

Nature des mesures conservatoires	Date de mise en œuvre
.....	
.....	
.....	

Liste des documents associés à cette fiche	
--	--

- | | |
|--------|---------|
| 1..... | 6..... |
| 2..... | 7..... |
| 3..... | 8..... |
| 4..... | 9..... |
| 5..... | 10..... |

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO7	Protocole de mise à jour et de diffusion de la fiche récapitulative
-------------	--

D'après l'article R 1334-29 du code de la santé publique, les propriétaires communiquent la fiche récapitulative du dossier technique amiante aux occupants de l'immeuble bâti ou à leur représentant, ainsi qu'aux chefs d'établissement lorsque l'immeuble comporte des locaux de travail, dans un délai d'un mois à compter de sa date de constitution ou de sa mise à jour.

Pour chaque mise à jour du dossier technique :

- faire une copie de la fiche récapitulative présente dans le dossier en partie 3,
- indiquer la date de mise à jour et le numéro de mise à jour,
- indiquer l'objet des mises à jour dans la colonne « Modifications et travaux effectués depuis la date de création de la fiche »,
- enregistrer le n° de fiche récapitulative dans la liste des documents associés,
- envoyer la nouvelle fiche récapitulative aux destinataires prévus par la liste de diffusion donnée ci-dessous.

La fiche d'enregistrement est consignée en partie 3 du dossier avec la fiche récapitulative mise à jour.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Objet de la mise à jour de la fiche	Date de mise à jour
--	----------------------------

.....
.....
.....
.....

Organisation, Société...	Adresse	Nom et qualité du destinataire	Date de transmission
Occupants ou représentant des occupants de l'immeuble bâti			

.....
.....

Chefs d'établissement des locaux de travail
--

.....
.....

Liste des documents associés à cette fiche

- | | |
|--------|---------|
| 1..... | 6..... |
| 2..... | 7..... |
| 3..... | 8..... |
| 4..... | 9..... |
| 5..... | 10..... |

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO8	Protocole en vue de réalisation de travaux de réhabilitation, démolition totale ou partielle de l'immeuble
-------------	---

Le Dossier Technique amiante est établi sur la base d'un repérage des matériaux et produits accessibles sans travaux destructifs. Aussi, il ne peut être utilisé tel quel pour la réalisation de travaux de réhabilitation ou de démolition qui vont inévitablement toucher des volumes ou des composants de la construction qui n'étaient pas accessibles lors des repérages mentionnés en partie 2. Avant tous travaux, le propriétaire devra donc nécessairement mandater un contrôleur technique ou un technicien de la construction assuré et formé afin qu'il complète les conclusions du dossier technique amiante par un repérage exhaustif des matériaux et produits contenant de l'amiante, y compris au prix de sondages destructifs, sur l'ensemble du bâtiment en cas de démolition ou sur la partie de bâtiment touchée par des travaux en cas de réhabilitation.

Le repérage devra être réalisé conformément aux dispositions de l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage) et à la norme NF X 46-020 (travaux, démolition). Le rapport de repérage devra être transmis à toute personne physique ou morale amenée à organiser les travaux.

Les investigations complémentaires sont consignées sur la fiche d'enregistrement ci-dessous où sont indiqués :

- les travaux projetés,
- l'organisme mandaté et la date du rapport,
- les réserves ou locaux non visités par l'organisme (attention, ces réserves doivent être levées avant réalisation des travaux),
- la liste des matériaux ou produits repérés par l'organisme qui n'apparaissaient pas dans le dossier technique amiante,
- les références du rapport de repérage dans la liste des documents associés à la fiche.

La fiche d'enregistrement est consignée en partie 3 du dossier avec l'original ou une copie du rapport de repérage.

Fiche N° Etablie parle..... VISA

Nature des travaux		Localisation des travaux
.....		
Organisme mandaté	Date du rapport	Locaux non visités ou réserves mentionnées dans le rapport
.....		
Matériaux et produits repérés qui n'apparaissaient pas dans le dossier technique amiante	Localisations	

Liste des documents associés à cette fiche	
--	--

1.....	6.....
2.....	7.....
3.....	8.....
4.....	9.....
5.....	10.....

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PRO9	Cession de l'immeuble bâti
-------------	-----------------------------------

L'article L1334-13 prévoit qu'un état mentionnant la présence ou, le cas échéant, l'absence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiante soit annexé à toute promesse unilatérale de vente ou d'achat et à tout contrat réalisant ou constatant la vente de certains immeubles bâtis. Par ailleurs l'article R 1334- 24 précise que lorsque le dossier technique « Amiante » existe, la fiche récapitulative contenue dans ce dossier constitue l'état mentionné à l'article L. 1334-7.

En cas de vente de l'immeuble, il est donc inutile de réaliser un nouveau repérage d'amiante, c'est la fiche récapitulative à jour qui doit être annexé à l'acte authentique de vente.

	Dossier Technique Amiante	N° : 149950 22/01/2015
Immeuble bâti concerné : UIOSS 41, rue de Touffenet - 86000 POITIERS		

PARTIE 3 - ENREGISTREMENT DES FICHES DE PROTOCOLES ET DES DOCUMENTS DE MISE A JOUR

N° Fiche	Nbre de pages total	Date d'ajout	Personne ayant procédé à l'ajout
-------------	------------------------	--------------	-------------------------------------

N° Fiche	Nbre de pages total	Date d'ajout	Personne ayant procédé à l'ajout
-------------	------------------------	--------------	-------------------------------------

--	--	--	--

--	--	--	--



RAAT-2022-028-127 - V2





Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

CAF DE LA VIENNE

Rapport n° 2022-028-127/220141-2

Site

CAF de la Vienne

41 Rue du Touffenet
86000 Poitiers

Client

CAF DE LA VIENNE
41 Rue du Touffenet
86000 POITIERS

Diagnosticteur

Jean-François GAUGLIN

Autres Opérateurs

Paul VATIER

Date Emission Rapport

13/12/2022

Référence du programme travaux

Devis 2022-028-127

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Annule et remplace le précédent rapport 2022-028-127/220141-1



Signature





Jean-François GAUGLIN
Localisé au 3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02 72 34 13 00 - contact@a2c.fr



Le Grand Bosquet A - Chemin de Font Sereine - 13420 Gémenos
Tél : 04 89 12 08 30 - Fax : 04 42 62 72 87 - Email : contact@a2c.fr

Capital social : 1 951 680,00 Euros

SIREN 448 881 706

IBAN FR76 1131 5000 0108 0036 5753 208

TVA CEE FR54 448 881 706

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

CAF de la Vienne
 41 Rue du Touffenet
 86000 Poitiers

► Accompagnement sur site

Lors de notre visite, nous n'étions pas accompagnés.

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Bilan du repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Etage	Localisation	Matériaux contenant de l'amiante	Etendue	Quantité*
R-1	Sanitaires Sous-sol	Enduits murs	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+3, R+5	1000 m ²
R-1	Couloirs Sous-sol	Colle de plinthes	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+3, R+5	400 ml
RDC	Plateau de bureaux RDC	Colle de faïence	Pièces 1, 2, 3 RDC (non localisées)	2 m ²
RDC	Plateau de bureaux RDC	Enduits poteaux	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+3, R+5	154 unités
RDC	Bureau Médecin 1	Enduits murs allèges	Ensemble des murs sur façades	1400 m ²
R-1	Bureau Sil	Dalles de sol	Circulation derrière Bureau Sil	100 m ²
R+3	Bureau R+3	Dalles de sol	Pièce derrière ascenseurs R+3	20 m ²
Extérieur	Façades	Mastic de fenêtres	Façades du bâtiment R+1	75 unités
Extérieur	Façades	Colle de faïences	Façades du bâtiment R+1	600 m ²
Extérieur	Façades	Joints de dilatation	Bâtiments R+1 et R+6	500 ml
Extérieur	Toiture bâtiment R+6	Conduits de ventilation	Bureaux Sous-sol, Plateau de bureaux RDC, Toiture Bâtiment R+1	10 unités

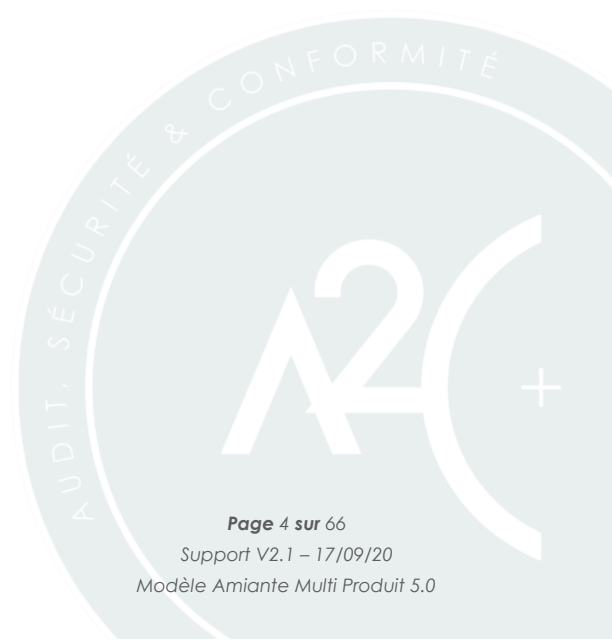
*Estimation de la quantité de matériaux et de produits contenant de l'amiante.

Cette valeur informative et non contractuelle n'a pas pour vocation à remplacer un diagnostic déchet. A2C Contrôle ne saurait être tenu pour responsable en cas d'écart détecté lors des opérations de travaux.

► **Réalisation**

Mission effectuée du 05/10/2022 au 06/10/2022

Diagnosticteur Amiante	Visa
Jean-François GAUGLIN	



SOMMAIRE

SYNTHESE	3
<i>Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>3</i>
DEFINITION DE LA MISSION.....	6
<i>Rappel de la législation.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>6</i>
INFORMATION D'IDENTIFICATION	7
<i>Immeuble bâti visité.....</i>	<i>7</i>
<i>Caractéristiques du site.....</i>	<i>7</i>
<i>Programme de travaux définis.....</i>	<i>7</i>
<i>Laboratoire d'analyse</i>	<i>9</i>
<i>Assurance.....</i>	<i>9</i>
<i>Compétences des équipes.....</i>	<i>9</i>
<i>Revue Documentaire</i>	<i>10</i>
MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	11
MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	14
LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES	34
LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES	34
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	37
FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	38
PLANS ET CROQUIS	48
ANNEXES	66

Annexe 1 : Assurance de la société
 Annexe 2 : Certifications des préleveurs
 Annexe 3 : Résultat des prélèvements
 Annexe 4 : Autres annexes

DEFINITION DE LA MISSION

Rappel de la législation

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement à l'arrêté du 16 juillet 2019 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.

La réalisation de la mission et la rédaction de ce rapport sont basées sur les exigences de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

L'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail).

Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux

Le repérage amiante avant travaux A2C Contrôle permet d'établir un état complet et détaillé de la zone de travaux face à la problématique amiante, de respecter la réglementation et de définir une méthodologie d'intervention en fonction du programme de travaux amiante, sécurisée, performante et optimisée.

Le repérage a donc pour objectif d'identifier, de localiser et de procéder à l'estimation de la quantité de tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux. Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies par la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

INFORMATION D'IDENTIFICATION

Immeuble bâti visité

Le présent Rapport concerne le bâtiment suivant :

CAF de la Vienne
41 Rue du Touffenet
86000 Poitiers

Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Immeuble de bureaux
Date du permis de construire	Avant 1997

Programme de travaux définis

Documents de référence

- APD ALTEREA V1

Liste des travaux prévus

- Désamiantage des plinthes et sols contenant de l'amiante
- Gros œuvre : Démolition murs RDC compris reprise en sous-œuvre, Percements en toiture du RDC avec trémis pour passage des réseaux de ventilation.
- Serrurerie : R+5 terrasse : Le sol de la terrasse sera composé de traverses, de solives, de lames-bois y compris bordures anti-versement, R+6 terrasse : Panneaux brise vue et garde corps acier inoxydable, Crinoline R+6 à déplacer.
- Menuiserie extérieure - désenfumage : RDC : Volet d'extraction des fumées en façade, Volet d'amenée d'air en façade du Patio, Asservissement des volets, Percements.
- Plâtrerie, faux-plafonds : Dépose de l'ensemble des plafonds existants, dalles et ossature sur l'ensemble des locaux réaménagés (R-1, RDC, R+3, R+5 et R+6). Pose de plafonds suspendus, de faux-plafond et d'îlots acoustiques.
- Menuiseries intérieures :
 - o Cloisons : Dépose de l'ensemble des cloisons existantes, compris les placards inclus sur les cloisons des circulations, sur l'ensemble des locaux réaménagés. Ouvertures de baies (suivant plans), sur l'ensemble des locaux réaménagés, Dépose et évacuation des portes de distribution non conservées (suivant plan), Fourniture et mise en œuvre de cloisons de distribution, Bouchement d'anciennes portes en carreaux de plâtre ou en plaques de plâtre sur ossature métallique, Exécution de raccords en plâtrerie au droit des cloisons démolies, des bouchements et des créations d'ouvertures dans cloisons existantes.
 - o Blocs portes : Fourniture et pose de blocs portes.
 - o Cloisons modulaires : Fourniture et pose de cloisons modulaires, Fourniture et pose de portes, Fourniture et pose d'impôtes, Fourniture et pose de vitrophanie.
 - o Ouvrages divers : Pose de béquillages (poignées de portes), de plinthes, de buttoirs, de lettres en signalétique des bureaux, détalonnage des portes conservées.
- Revêtements de sol : Les travaux sont à réaliser sur des supports existants. La dépose des revêtements existants est prévue uniquement pour les sols non amiantés, y compris la colle. Exécution d'un ragréage sur supports existants (carrelage ou chape), Fourniture et pose de revêtements de sols PVC, de moquette ou de carrelage, suivant plans.
- Peinture : Préparation des subjectiles existants en SS4, comprenant enlèvement de tous types de revêtements existants ou lessivage d'anciennes peintures. Exécution d'un enduit de ratissage si nécessaire. Fourniture et pose d'un revêtement mural par toile de verre structurée avec 2 couches de peinture, compris sur les poteaux en SS4. Fourniture et pose d'un revêtement impression numérique suivant localisation, Peinture sur l'ensemble des ouvrages bois neufs ou existants : Ensemble des tablettes de baies en façade, plinthes, portes bois, etc., Peinture sur l'ensemble des ouvrages métalliques neufs ou existants : Ensemble des canalisations de distribution des radiateurs, Exécution de

raccords et retouches divers après passage des autres corps d'état, Exécution de nettoyage en fin de travaux.

- Mobilier : Dépose et évacuation du mobilier non conservé est à la charge de la CAF, Fourniture et pose de bureaux, de tables de travail, de tables de réunion, d'étagères, de fauteuils, etc., Fourniture et pose de panneaux de séparation, Fourniture et pose de mobilier pour la tisanerie, Fourniture et pose d'une banque d'accueil.
- Electricité :
 - o Travaux comprenant le curage, la fourniture et l'installation : Remplacement des tableaux divisionnaires du RDC, du sous-sol et du R+6 gauche, Modification des tableaux divisionnaires du R+3, du R+5 et du R+6 partie droite, Remplacement de l'ensemble des réseaux secondaires de courants forts et courants faibles, Remplacement des luminaires existants par des luminaires LED, Dépose et remplacement de l'éclairage de sécurité, Remplacement de l'appareillage électrique, Renforcement de la détection incendie suivant nouveau zonage des plateaux de bureaux, Alimentations électriques des différents lots, Modification du contrôle d'accès, Déplacement du local informatique du R+3 au RDC y compris câblage.
 - o Travaux préparatoires : Consignation et condamnation électrique des parties communes, Identification de l'ensemble des départs électriques des armoires électriques d'étages et TGBT, Dépose et évacuation de l'ensemble des équipements remplacés (appareillage, éclairage, canalisations), Dépose du système d'extinction par gaz du local info du R+3.
- Ventilation climatisation :
 - o Ventilation : Dépose et évacuation de l'ensemble des éléments ne concourant plus dans la nouvelle installation, Réalisation de l'ensemble des percements, réservations et rebouchages nécessaires pour l'adaptation du nouvel aménagement,
 - Sous-sol : La salle de réunion IRP sera équipée d'une ventilation double-flux décentralisée, Les bureaux du sous-sol seront ventilés grâce à une centrale de traitement d'air double-flux équipée de batteries froide et chaude (change-over).
 - RDC : La CTA de la CAF sera réutilisée. Les UTA gainable existants seront déposés et redistribués dans les nouveaux bureaux, Une nouvelle CTA double-flux à récupération de chaleur avec batterie change-over sera mise en place afin d'augmenter le débit d'air neuf.
 - R+3 et R+5 : Seuls les caissons de ventilation simple-flux situés en toiture terrasse et les gaines verticales seront réutilisées pour ventiler les open-space, Les réseaux existants seront déposés, Les box et salles de réunion seront ventilés par l'intermédiaire d'une CTA double-flux mise en place dans un local dédié à chaque étage. Il y aura 1 CTA complémentaire en R+3 et 1 en R+5.
 - R+6 : L'installation de VMC simple-flux de la plateforme téléphonique existante sera entièrement déposée, Il sera mis en place une CTA double-flux pour le 6ème étage.
 - o Climatisation :
 - R-1 : Mise en place d'une climatisation en façade pour climatiser le local IT, Dépose et repose des petites unités de climatisation existantes, Mise en place d'un système de climatisation pour la grande salle de réunion.
 - RDC : Dépose de l'ensemble des éléments, Raccordement sur réseau change-over existant de la CTA, Dévoiements et réadaptation du réseau de distribution hydraulique intérieur, Réutilisation des gainables et émetteurs terminaux existants, Provision de fourniture et pose de nouveaux émetteurs terminaux compris régulation, liaisons électriques, condensats, Equilibrage.
 - Travaux en option : Climatisation du R+6, Climatisation du Sous-sol.
- o Chauffage : Dépose et repose des radiateurs nécessitant d'être déplacés en fonction du nouvel aménagement.

Périmètre des travaux

- Locaux de la CAF (R-1, RDC, R+3, R+5, R+6), Toitures

Laboratoire d'analyse

Laboratoire d'analyse	EUROFINS
Adresse	75C avenue de Pascalet 30310 - VERGEZE
N° Accréditation	1-5922

Assurance

AXA - N° contrat 4576747004

Compétences des équipes

	NOM Prénom	Fonction	Détail de la certification
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Jean-François GAUGLIN	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - N° DTI3882- DEKRA Certification Attestation SS4 - N° 122407 - SONELO
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Paul VATIER	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - DTI3940 - DEKRA Attestation SS4 - S74-923-2021 - AMAX TEO

Raison sociale de l'entreprise :

A2C Contrôle Division Amiante (Numéro SIRET : 80777465800015)

Revue Documentaire

Le propriétaire de l'immeuble ou de l'installation met à la disposition du diagnostiqueur les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout élément ou information détenu par le constructeur ou le propriétaire, pouvant modifier les observations et constats réalisés, et n'ayant pas été fournis au diagnostiqueur lors de son intervention, ne pourront être opposés au présent rapport.

Type de document	Nom	Date	Société
RAAT	RAAT 2020-015-566/169526-3	02/07/21	A2C Contrôle
RAAT	RAAT 2020-007-811/162090-2	02/11/20	A2C Contrôle
RAAT	RAAT 16-12-018278 A	10/01/17	DEKRA
RAAT	RAAT 171371	30/04/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 16-07-003205 A	19/08/16	DEKRA
RAAT	RAAT 499732	16/04/18	Qualiconsult
RAAT	RAAT AMITRAV-D2482356-1901	11/10/19	DEKRA
RAAT	RAAT AMITRAV-D2596283-1901	04/11/19	DEKRA
RAAT	RAAT 16-06-011035 A	04/07/16	Dekra
RAAT	RAAT 197106	07/07/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 273982	09/05/16	Qualiconsult
RAAT	RAAT 508233	30/05/18	Qualiconsult
RAAT	RAAT 17-01-014757 A	03/02/17	Dekra
RAAT	RAAT 189520	24/06/15	Qualiconsult
RAAT	RAAT 712884	25/10/19	Qualiconsult
RAAT	RAAT 374190	06/04/17	Qualiconsult

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits murs	Blanc	S.O.	R-1, RDC, R+3, R+5	Plateaux de bureaux / Sanitaires	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P013, P024, P049, P054	Plateaux de bureaux, sanitaires R-1, RDC, R+3, R+5	1000 m²
					RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/1622090-2 - PRV5		
					RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P002, P010, P033, P035		
					RDC	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P2		
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de plinthes	Gris	S.O.	R-1	Couloirs Sous-sol / Cuisine Sous-sol / Circulations RDC	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV55, PRV80, PRV91, PRV103, PRV113, PRV137, PRV150	Plateaux de bureaux R-1, RDC, R+3, R+5	400 ml
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïences	Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT AMITRAV-D2596283-1901	Localisation non définie des pièces 1, 2, 3, du rapport RAAT AMITRAV-D2596283-1901	2 m²
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits poteaux	Beige, Blanc	S.O.	RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2 - PRV2	Plateaux de bureaux RDC, R+3, R+5	154 unités
					RDC	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-12-018278 A - P032, P034		

Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs Allèges	Enduits murs	Blanc	S.O.	RDC	Bureau Médecin 1	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 171371 - P6	Ensemble des murs sur façades	1400 m²
					RDC	Plâteau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 189520 - P2, P4, P6		
					R+3	Plateau de bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 16-07-003205 A - P004		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Dalles de sol	Beige	S.O.	R-1	Circulation derrière bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007- 811/162090-2 - PRV97, PRV98	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	100 m²
					R-1	Bureau Sil	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 189520 - P2, P3		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Dalles de sol	Vert	S.O.	R+3	Bureau	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015- 566/169526-3 - PRV25	Pièce derrière ascenseurs R+3	20 m²
Façades - Menuiseries bois	Menuiseries	Mastic de vitrages	Gris	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007- 811/162090-2	Façades bâtiment R+1	75 unités
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Mur façade	Colle de faïences	Gris	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007- 811/162090-2 - PRV35, PRV38	Façades du bâtiment R+1	600 m²
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Joints de dilatation	Joints de dilatation	Noir	S.O.	Extérieur	Façades	Positif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007- 811/162090-2	Bâtiment R+1 et bâtiment R+6	500 ml



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Étage	Local ou partie d'immeuble				
Toiture - Éléments associés à la toiture	Conduit fibres-ciment	Conduits de ventilation	Gris	PRV21	Extérieur	Toiture Tour	Positif	Sur résultat d'analyse	Nous retrouvons ce même matériau dans les pièces suivantes : Bureaux Sous-sol Plateau de bureaux RDC Toiture Bâtiment R+1	10 unités

MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Revêtement souple	Bleu	PRV1	R-1	Local SA11	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Beige	PRV1	R-1	Local SA11	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Plâtre	Blanc	PRV2	R-1	Local SA11	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Bleu	PRV2	R-1	Local SA11	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Plafonds - Plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV3	R-1	Local SA11	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Plots plancher technique	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV89	R-1	Local informatique	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV12	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV12	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Plafonds - Plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV13	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits	Enveloppes- bandes tissées enduites	Blanc	PRV99	R-1	Couloirs Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Noir	PRV112	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV115	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV115	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV116	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV117	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV114	R-1	Cuisine Sous-sol	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond	Enduit	Blanc	PRV101	R-1	Garage	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduit	Calorifuges- matelas	Gris	PRV100	R-1	Garage	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduit	Enveloppes- bandes tissées enduites	Blanc	PRV100	R-1	Garage	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Joint de carrelage	Gris	PRV102	R-1	Local SB23	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV102	R-1	Local SB23	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV104	R-1	Local SB23	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Poteaux	Poteau	Enduits à base de plâtre lissés	Beige	PRV105	R-1	Local SB23	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Poteaux	Poteau	Béton	Gris	PRV105	R-1	Local SB23	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV4 et PRV7	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV4 et PRV7	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Plâtre	Blanc	PRV5	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV4	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV6	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Beige	PRV13	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits de lissage	Blanc	PRV14	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur briques	Plâtre	Blanc	PRV9	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Noir	PRV6	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV6 et PRV8	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV10	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Revêtement souple	Gris	PRV10	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV10	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV11	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Chape béton	Gris	PRV12	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV3	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Plafonds	Plafond staff	Plâtre	Blanc	PRV8	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Plafonds - Poutres et charpentes	Poutres IPN	Flocages	Gris	PRV9	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Tête de cloison	Enduit de rebouchage	Blanc	PRV15	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Conduits - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Conduits de ventilation	Mastic	Marron	PRV16	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV65	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de plinthe	Gris	PRV66	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV67	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV68	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV69	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV70	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Poteaux	Poteaux	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV71	RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV72	RDC	Salle de Pause	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV72	RDC	Salle de Pause	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Béton	Gris	PRV73	RDC	Sanitaires Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV74	RDC	Sanitaires Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV75	RDC	Sanitaires Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV76	RDC	Sanitaires Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV77	RDC	Sanitaires Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV78	RDC	Circulations RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV81	RDC	Circulations RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV79	RDC	Circulations RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Jointement porte coupe-feu	Enduit de rebouchage	Gris	PRV82	RDC	Circulations RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Porte coupe-feu	Joint porte coupe-feu sur battant	Blanc	PRV83	RDC	Circulations RDC	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle de carrelage	Gris	PRV17	RDC	Sanitaires Open Space	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de plinthe	Blanc	PRV18	RDC	Sanitaires Open Space	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV19	RDC	Sanitaires Open Space	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Beige	PRV20	RDC	Sanitaires Open Space	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre projetés	Blanc	PRV1	R-1 à R+6	Gaines techniques	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Parties planes: complexes asphaltés	Noir	S.O.	Extérieur	Toiture Bâtiment R+1	Négatif	Réfection toiture 2014
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV24	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV24	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV25	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV138	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV138	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV139	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs brique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV140	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Blanc	PRV20 et PRV22	R+5	Plateau de bureaux 5ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV20 et PRV22	R+5	Plateau de bureaux 5ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV21 et PRV23	R+5	Plateau de bureaux 5ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloison	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV169	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV161	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Planchers - Revêtements de sols	Sol	Ragréage	Gris	PRV161	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs briques	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV162	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Portes coupe-feu	Joint porte coupe-feu sur dormant	Blanc	PRV163	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Allèges	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV164	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Impostes	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV165	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Pied de cloison	Tresse en jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons (notamment IGH et ERP)	Gris	PRV166	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV167	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV167	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Colle de faïence	Blanc	PRV168	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV16	R+6	Salle de réunion et dégagements	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Cage Escalier - Escalier	Marches	Marches	Noir	PRV18	R+6	Salle de réunion et dégagements	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Marches	Béton	Gris	PRV19	R+6	Salle de réunion et dégagements	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Planchers - Revêtements de sols	Marches	Colle non bitumineuse	Jaune	PRV19	R+6	Salle de réunion et dégagements	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Acrotères	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)	Noir	PRV17	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-015-566/169526-3
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Isolant	Jaune	S.O.	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Par nature : Isolant polystyrène extrudé
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV193	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Menuiserie métallique	Menuiseries	Mastic bâti fenêtre	Mastic	PRV206	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Soubassement mur façade	Enduits extérieurs lissés	Gris	PRV33	Extérieur	Façades	Négatif	Sur décision de document consulté : RAAT 2020-007-811/162090-2
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Mur porteur	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV1	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur porteur	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV1	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Mur porteur	Peinture	Blanc	PRV1	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Blanc	PRV2	R-1	Sanitaires Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV2	R-1	Sanitaires Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV2	R-1	Sanitaires Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Blanc	PRV3	R-1	Sanitaires Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV3	R-1	Sanitaires Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Faux plafond	Faux-plafond	Panneaux de faux plafond	Blanc	PRV4	R-1	Couloirs Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Peinture	Blanc	PRV5	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV5	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV5	R-1	Bureaux Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs Intérieur - Revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Murs	Peinture décoratives (paillonnées, gouttelettes,...)	Blanc	PRV6	R-1	Couloirs Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV6	R-1	Couloirs Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV6	R-1	Couloirs Sous-sol	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV7	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Bandes calicot	Beige	PRV7	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV8	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Couche cartonnée et plâtre	Beige	PRV8	RDC	Plateau de bureaux RDC	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façades - Façades lourdes y compris poteaux	Mur façade	Béton	Gris	PRV9	Extérieur	Façades	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs périphérique	Peinture	Blanc	PRV10	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Murs périphérique	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV10	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - Poutres et charpentes	Plafond	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV11	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - Faux plafond	Plafond	Panneaux de faux plafond	Blanc	PRV12	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV13	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV13	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloisons	Peinture	Blanc	PRV14	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Cloisons	Enduits à base de ciment lissés	Gris	PRV14	R+3	Plateau de bureaux 3ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Parties planes: complexes asphaltés	Noir	PRV15	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Pare-vapeur	Noir	PRV16	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Toiture - Eléments associés à la toiture	Etanchéité partie courante	Béton	Gris	PRV17	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Parties planes: complexes asphaltés	Noir	PRV18	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - Etanchéité de toiture terrasse	Etanchéité partie courante	Pare-vapeur	Noir	PRV19	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - Eléments associés à la toiture	Etanchéité partie courante	Béton	Gris	PRV20	Extérieur	Toiture Tour	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloison	Peinture	Blanc	PRV22	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur résultat d'analyse
Murs intérieurs - Murs et cloisons maçonnés	Cloison	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	PRV22	R+6	Plateau de bureaux 6ème	Négatif	Sur résultat d'analyse

LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES

Tous les locaux concernés par le périmètre des travaux ont été visités.

LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES

La liste des Locaux/parties d'immeuble qui sont dans le périmètre de travaux et qui ont été visités. Si certaines contraintes ont été rencontrées lors de la visite et des prélèvements des échantillons, elles seront précisées sous le nom du local.

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R-1	Local SA11 Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Peinture
R-1	Local informatique	Sol	Plancher technique
		Mur(s)	Plâtre Enduit
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R-1	Bureaux Sous-sol Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Lés vinyle / Dalles vinyle
		Mur(s)	Plâtre
		Plafond	Dalles de faux-plafond
R-1	Sanitaires Sous-sol	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R-1	Couloirs Sous-sol	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Peinture Enduit
		Plafond	Plaques de plâtre
R-1	Cuisine Sous-sol	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Panneaux ossature métallique
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R-1	Garage	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Béton Enduit

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R-1	Local SB23	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Béton Enduit
RDC	Plateau de bureaux RDC Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés, Plancher technique vissé	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
RDC	Bureau Médecin 1	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Sanitaires femmes vers restaurant	Sol	Carrelage Lés vinyle
		Mur(s)	Plâtre Enduit Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Salle de Pause	Sol	Dalles de sol
		Mur(s)	Plâtre Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Sanitaires Tour	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Plâtre Peinture Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Circulations RDC	Sol	Béton
		Mur(s)	Plâtre Peinture
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Sanitaires Open Space	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Peinture Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R-1 à R+6	Gaines techniques	Sol	Béton
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Béton

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
Extérieur	Toiture Bâtiment R+1	Sol	Complexe d'étanchéité
		Mur(s)	Béton
		Plafond	Sans objet
R+3	Plateau de bureaux 3ème Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Lés vinyle / Dalles vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
R+3	Sanitaires	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R+5	Plateau de bureaux 5ème Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Lés vinyle / Dalles vinyle
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
R+5	Sanitaires	Sol	Carrelage
		Mur(s)	Enduit Faïence
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R+6	Plateau de bureaux 6ème	Sol	Moquette
		Mur(s)	Peinture Enduit
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R+6	Salle de réunion et dégagements Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalles de faux-plafond
Extérieur	Toiture Tour	Sol	Complexe d'étanchéité
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
Extérieur	Façades	Sol	Sans objet
		Mur(s)	Béton Bardage aluminium
		Plafond	Sans objet

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : du 05/10/2022 au 06/10/2022

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

Il consiste à identifier, localiser et à estimer la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Ce repérage sera notamment réalisé par des inspections visuelles, des investigations approfondies...

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières.

Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

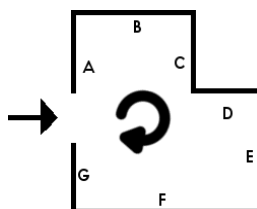
L'accès à la zone à risque (sphère de 5 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 d'Août 2017 : Néant

Sens du repérage pour évaluer un local :



FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : PRV21 - 71593		
Matériau	Conduit(s) de ventilation	
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour	
Etage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2		
Matériau	Joint de dilatation	
Local ou partie d'immeuble	Façades	
Etage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2		
Matériau	Mastic de vitrages	
Local ou partie d'immeuble	Façades	
Etage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2		
Matériau	Colles de faïence	
Local ou partie d'immeuble	Façades	
Etage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A		
Matériau	Enduits murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires	
Etage	R+5	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Circulations RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduits murs
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Tour
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 171371

Matériau	Enduits murs
Local ou partie d'immeuble	Bureau Médecin 1
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 171371

Matériau	Enduits murs allèges
Local ou partie d'immeuble	Bureau Médecin 1
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduits poteaux
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduits murs
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Enduits poteaux
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT AMITRAV-D2596283-1901

Matériau	Colle de faïence
Local ou partie d'immeuble	Bureaux 1, 2, 3
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-12-018278 A

Matériau	Enduits poteaux
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC
Étage	RDC
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Cuisine Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 2020-007-811/162090-2

Matériau	Colle de plinthes
Local ou partie d'immeuble	Couloirs Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : RAAT 16-07-003205 A

Matériau	Enduits murs	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Positif	
Nom de l'opérateur	Jean-François GAUGLIN	

PRELEVEMENT : PRV1 - 71577

Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

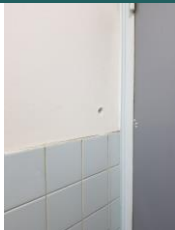
PRELEVEMENT : PRV1 - 71576

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

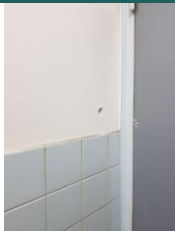
PRELEVEMENT : PRV1 - 71575

Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV2 - 71580

Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV2 - 71579

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

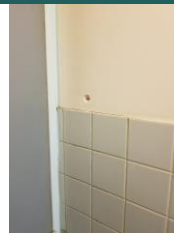
PRELEVEMENT : PRV2 - 71578

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



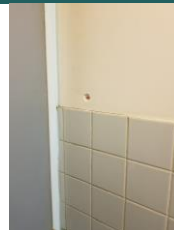
PRELEVEMENT : PRV3 - 71582

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV3 - 71581

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Sanitaires Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV4 - 71583

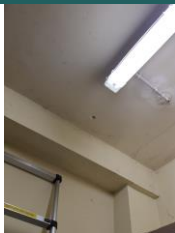
Matériau	Panneaux de faux plafond
Local ou partie d'immeuble	Couloirs Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER

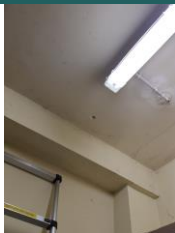


PRELEVEMENT : PRV5 - 71574

Matériau	Enduits à base de ciment lissés
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol
Étage	R-1
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV5 - 71573		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV5 - 71572		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Bureaux Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

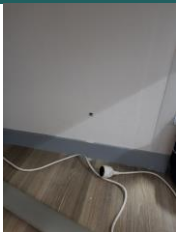
PRELEVEMENT : PRV6 - 71586		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Couloirs Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

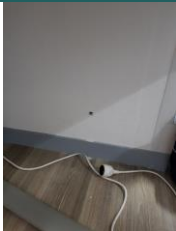
PRELEVEMENT : PRV6 - 71585		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Couloirs Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

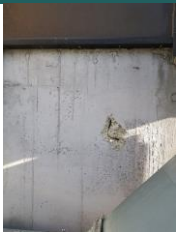
PRELEVEMENT : PRV6 - 71584		
Matériau	Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...)	
Local ou partie d'immeuble	Couloirs Sous-sol	
Étage	R-1	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV7 - 71605		
Matériau	Bandes calicot	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV7 - 71604		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

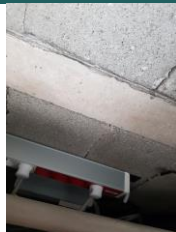
PRELEVEMENT : PRV8 - 71607		
Matériau	Couche cartonnée et plâtre	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV8 - 71606		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux RDC	
Étage	RDC	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV9 - 71608		
Matériau	Béton	
Local ou partie d'immeuble	Façades	
Étage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV10 - 71601		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV10 - 71600		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV11 - 71602		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV12 - 71603		
Matériau	Panneaux de faux plafond	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV13 - 71597		
Matériau	Enduits à base de plâtre lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV13 - 71596		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV14 - 71599		
Matériau	Enduits à base de ciment lissés	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV14 - 71598		
Matériau	Peinture	
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 3ème	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV15 - 71587		
Matériau	Parties planes: complexes asphaltés	
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour	
Étage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV16 - 71589		
Matériau	Pare-vapeur	
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour	
Étage	Extérieur	
Date de prélèvement	05/10/22	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	Paul VATIER	

PRELEVEMENT : PRV17 - 71591

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV18 - 71588

Matériau	Parties planes: complexes asphaltés
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV19 - 71590

Matériau	Pare-vapeur
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



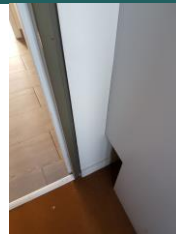
PRELEVEMENT : PRV20 - 71592

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Toiture Tour
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



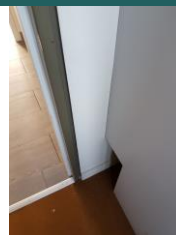
PRELEVEMENT : PRV22 - 71595

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 6ème
Étage	R+6
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PRELEVEMENT : PRV22 - 71594

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	Plateau de bureaux 6ème
Étage	R+6
Date de prélèvement	05/10/22
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	Paul VATIER



PLANS ET CROQUIS

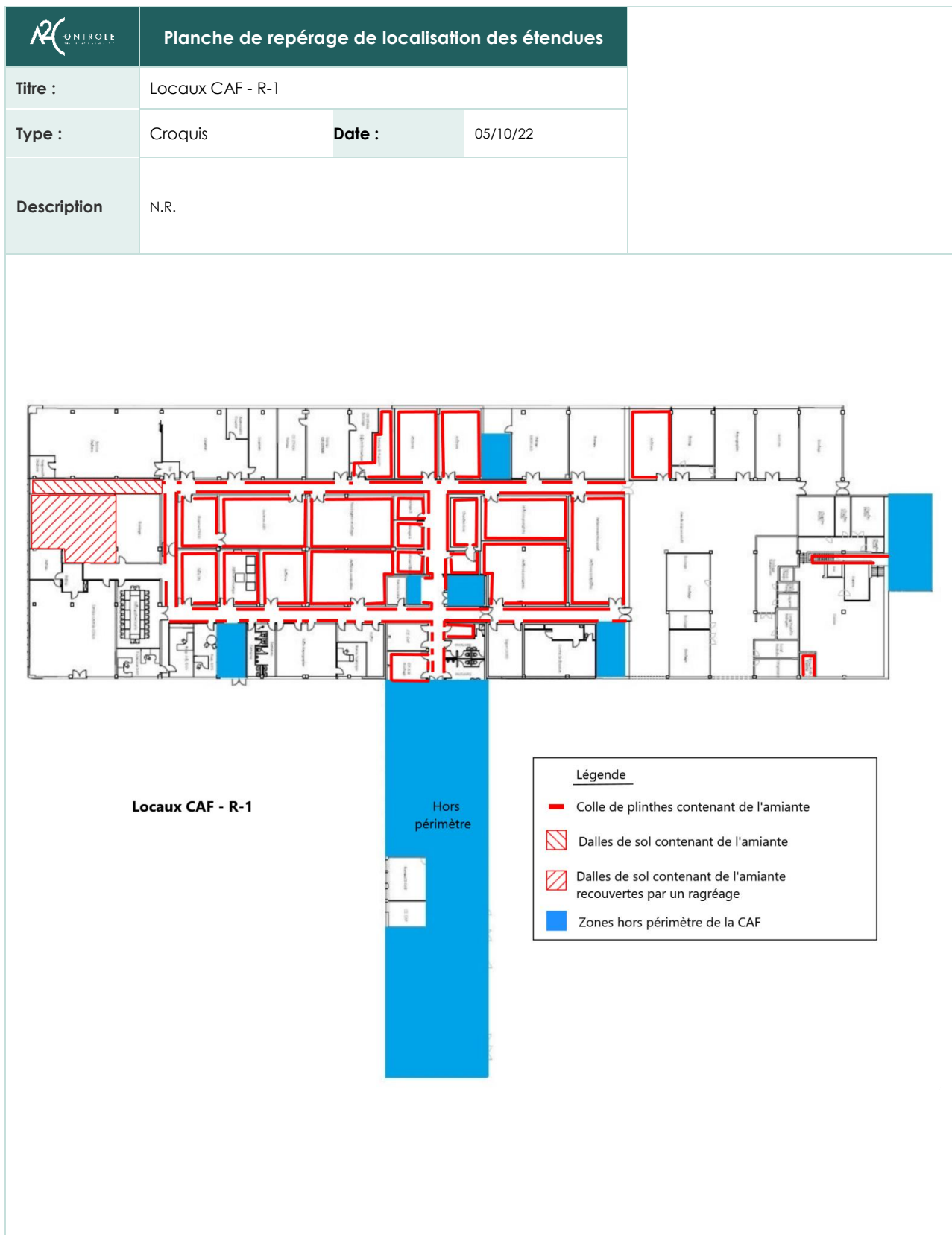


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

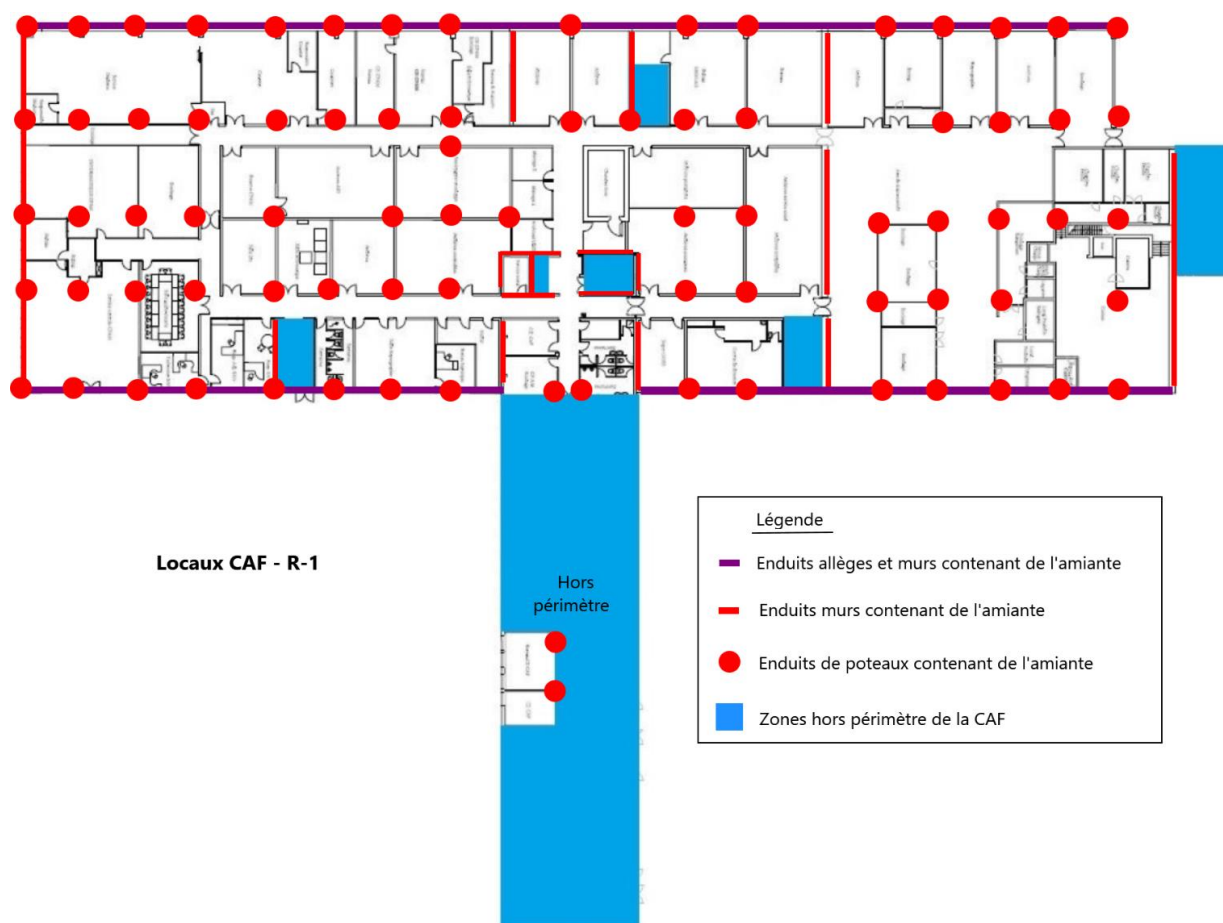


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R-1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		



	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

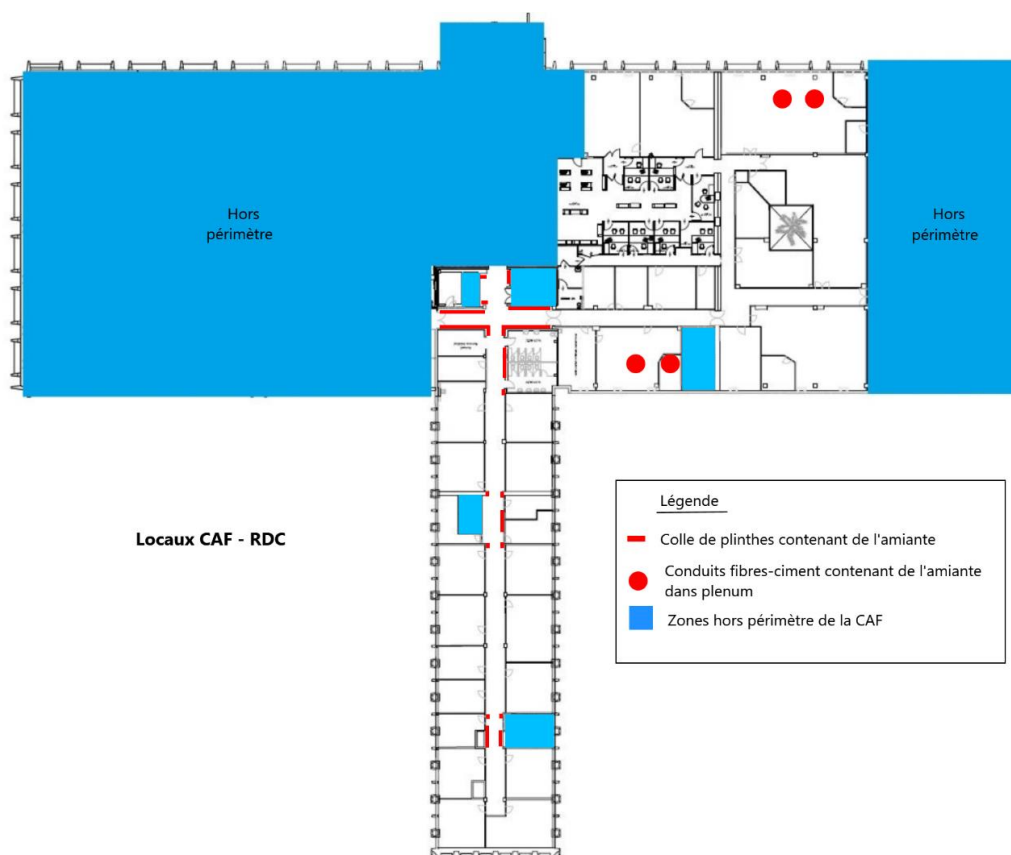


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

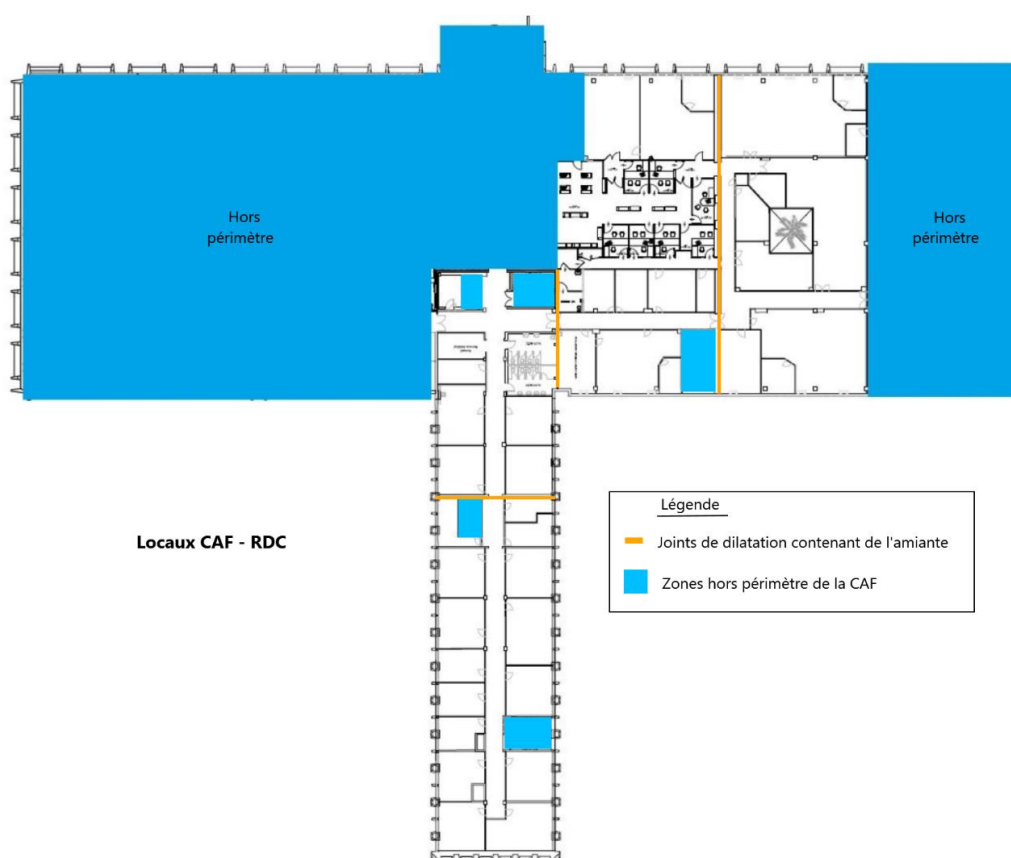


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - RDC		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

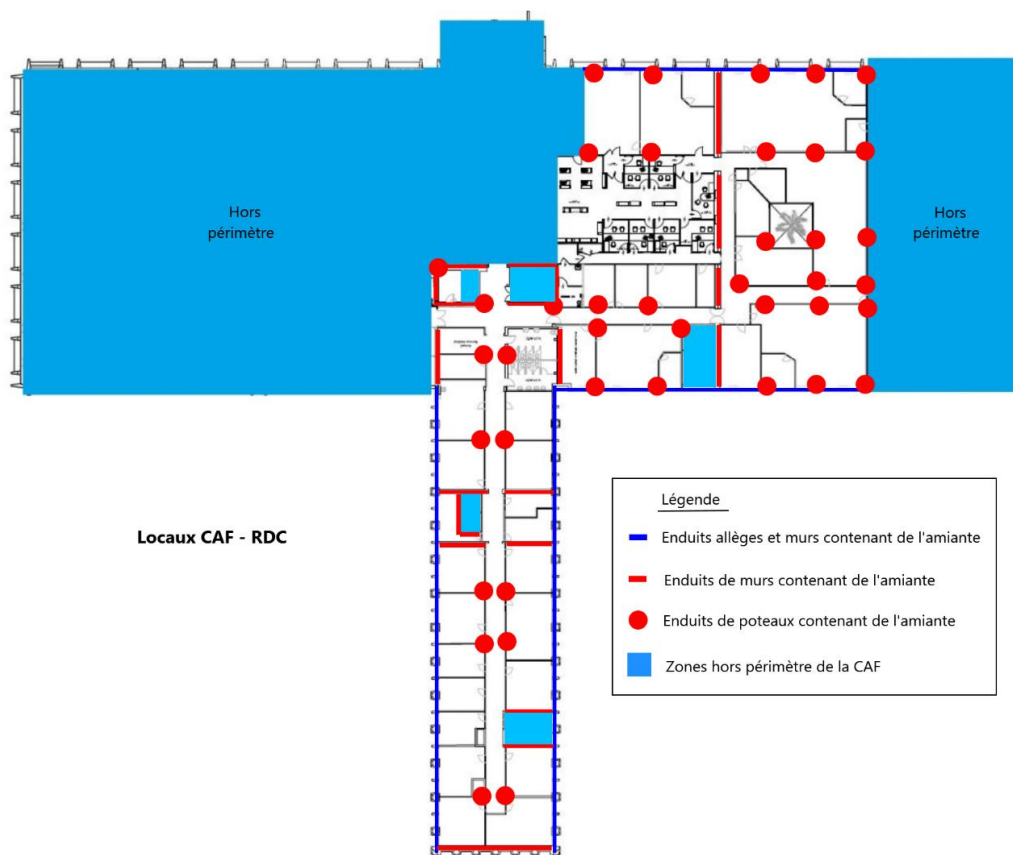


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Toiture R+1		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

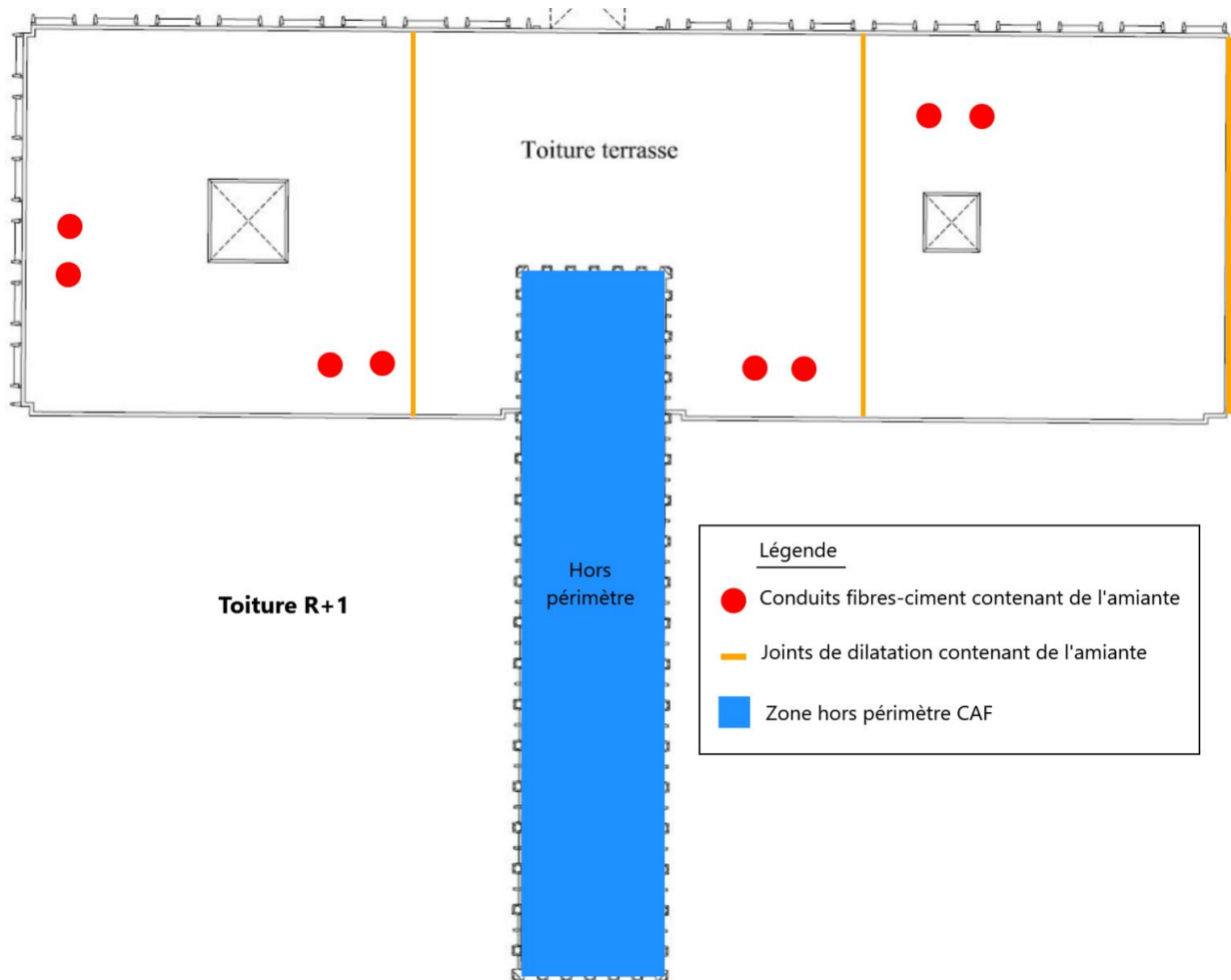
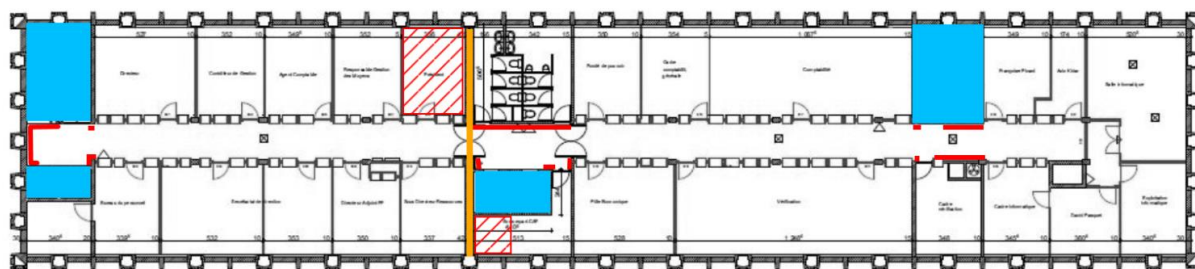


	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - R+3

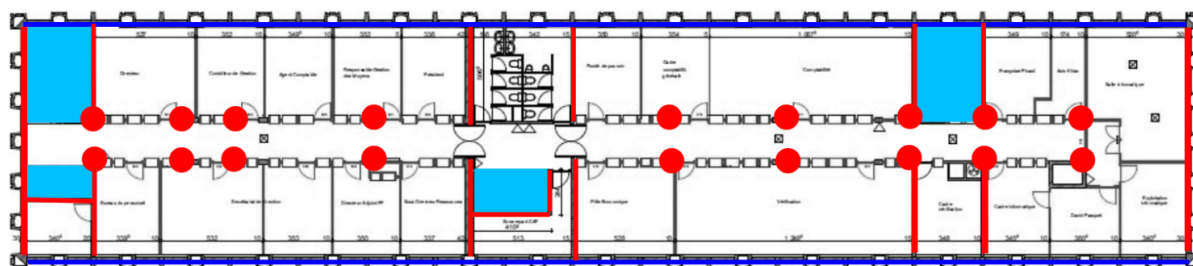


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- ▨ Dalles de sol contenant de l'amiante recouvertes
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Zones hors périmètre CAF

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R+3		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - R+3

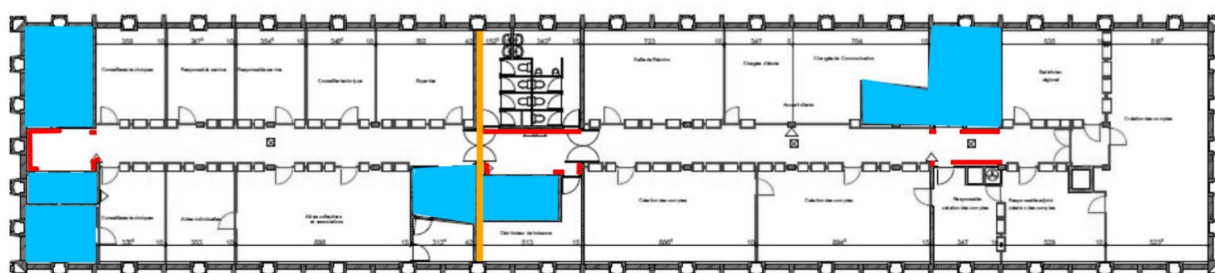


Légende

- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - R+5

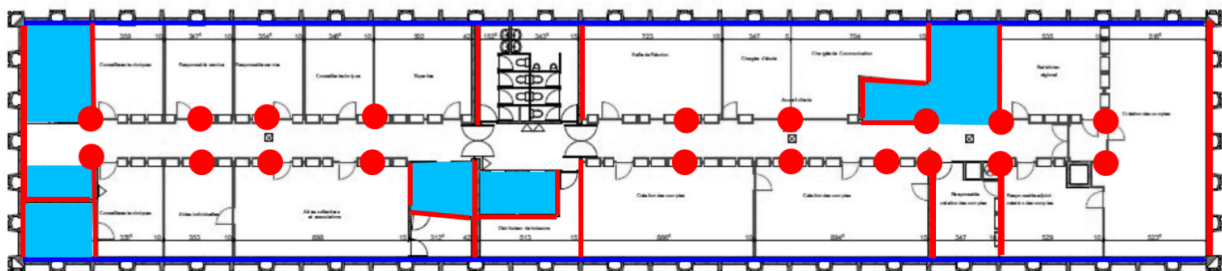


Légende

- Colle de plinthes contenant de l'amiante
- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Zones hors périmètre CAF

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - R+5		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - R+5

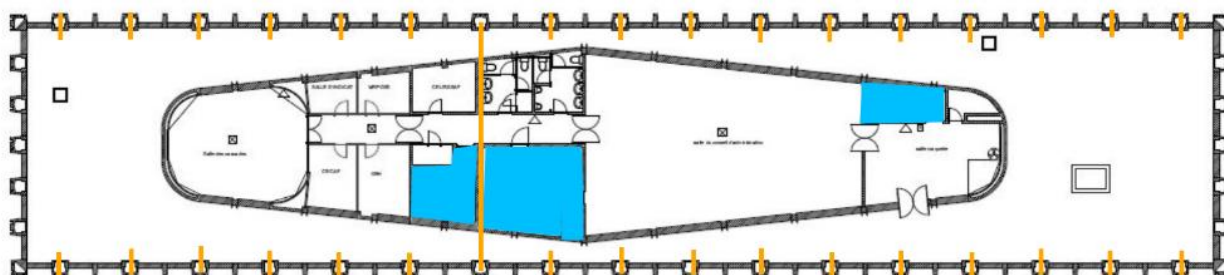


Légende

- Enduits murs contenant de l'amiante
- Enduits allèges et murs contenant de l'amiante
- Enduits poteaux contenant de l'amiante
- Zones hors périmètre CAF

		Planche de repérage de localisation des étendues	
Titre :	Locaux CAF - R+6		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - R+6

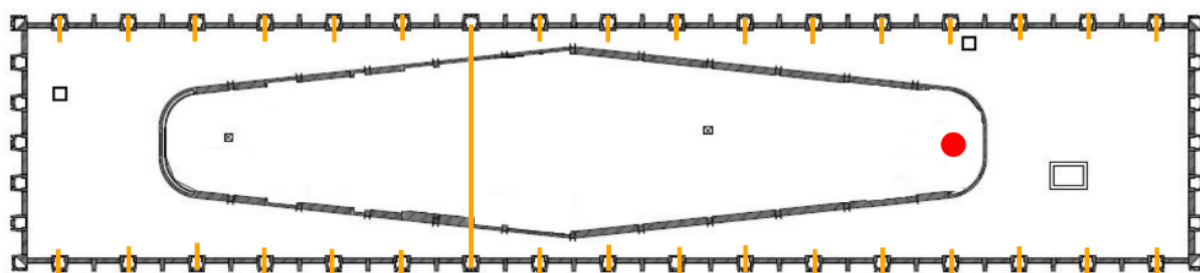


Légende

- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Zones hors périmètre CAF

	Planche de repérage de localisation des étendues		
Titre :	Locaux CAF - Toitures		
Type :	Croquis	Date :	05/10/22
Description	N.R.		

Locaux CAF - Toitures



Légende

- Joints de dilatation contenant de l'amiante
- Conduits fibres-ciment contenant de l'amiante

	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Locaux CAF - R-1			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			

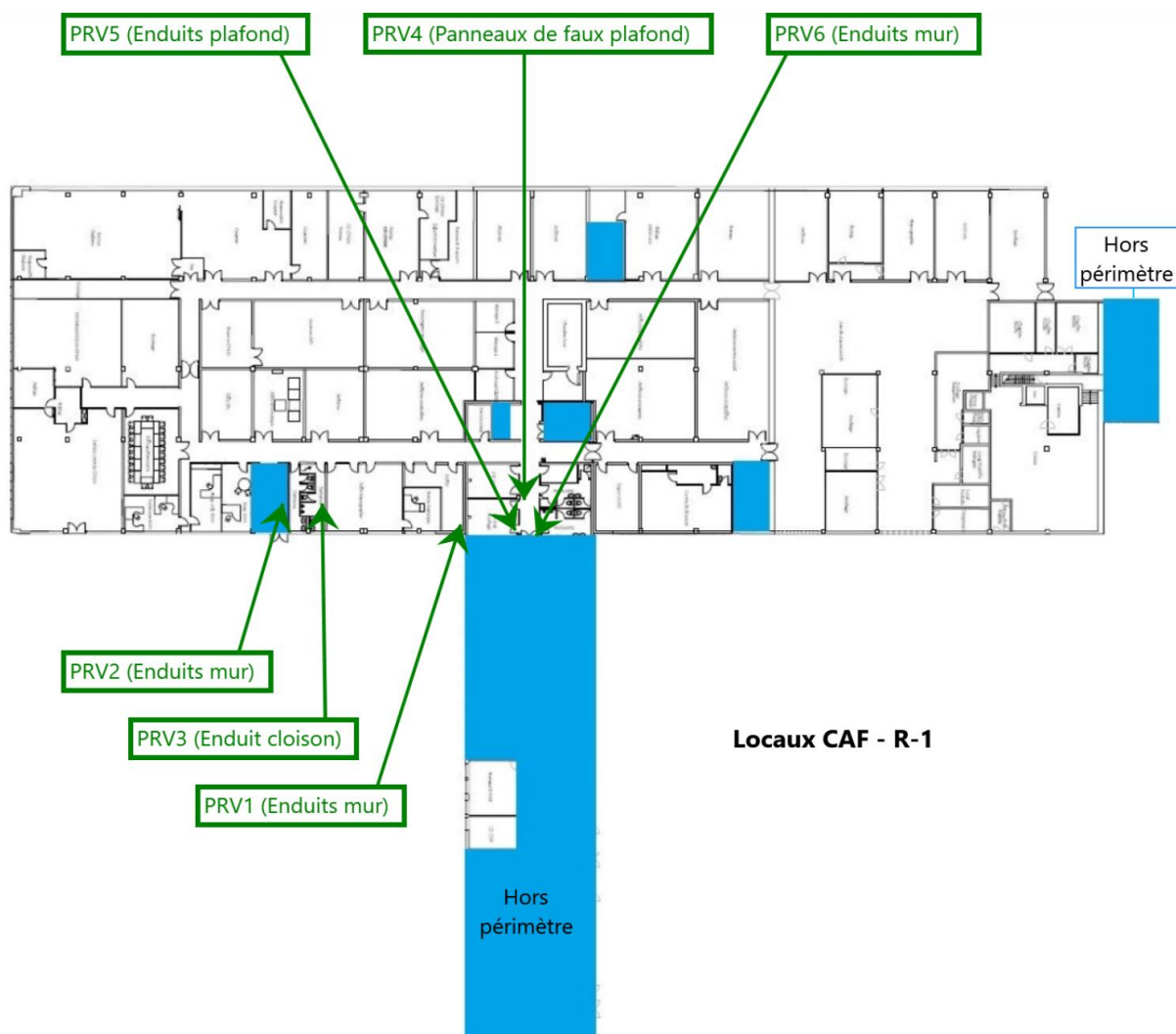


		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Locaux CAF - RDC			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			

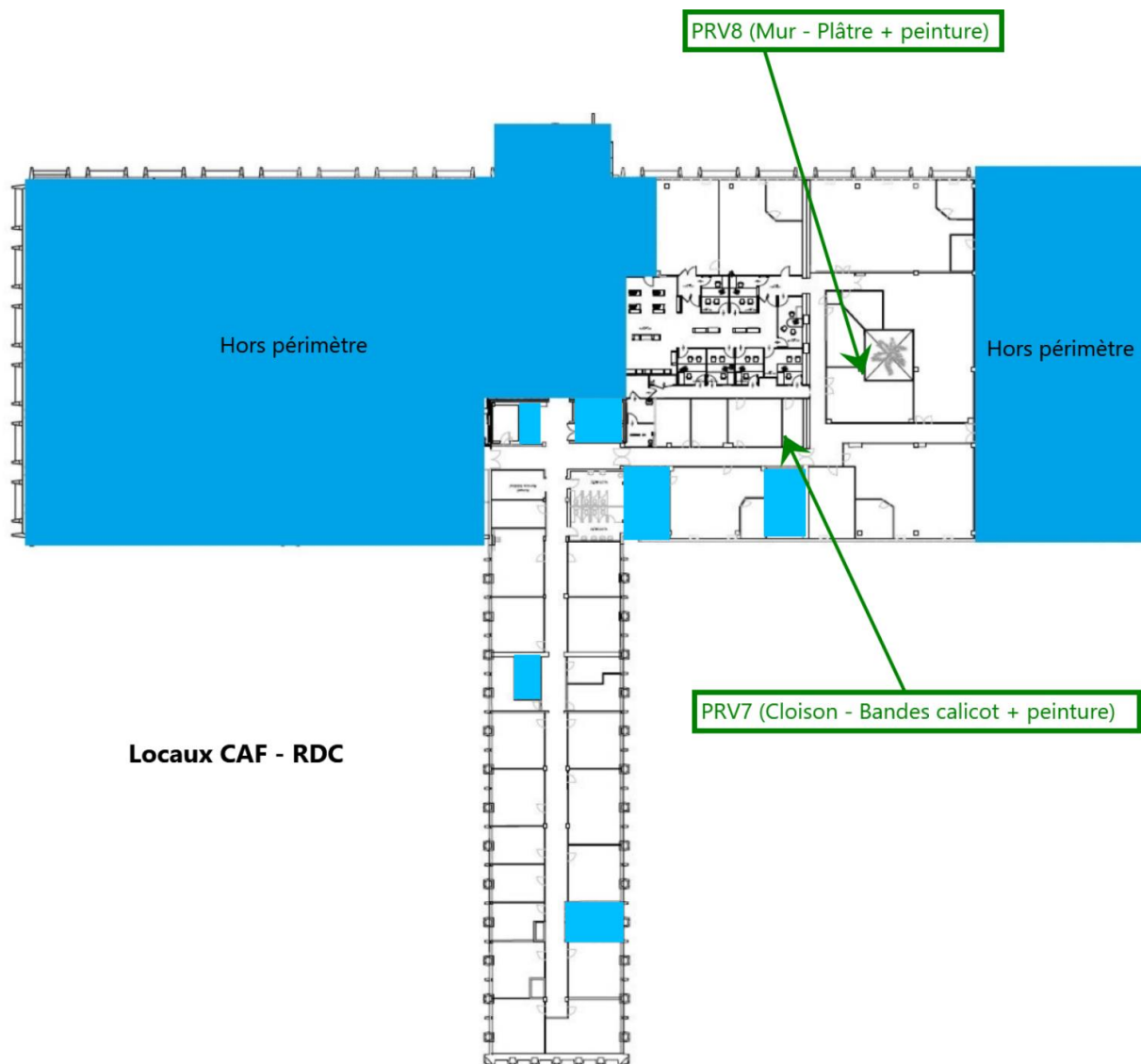


	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Locaux CAF - R+3			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			

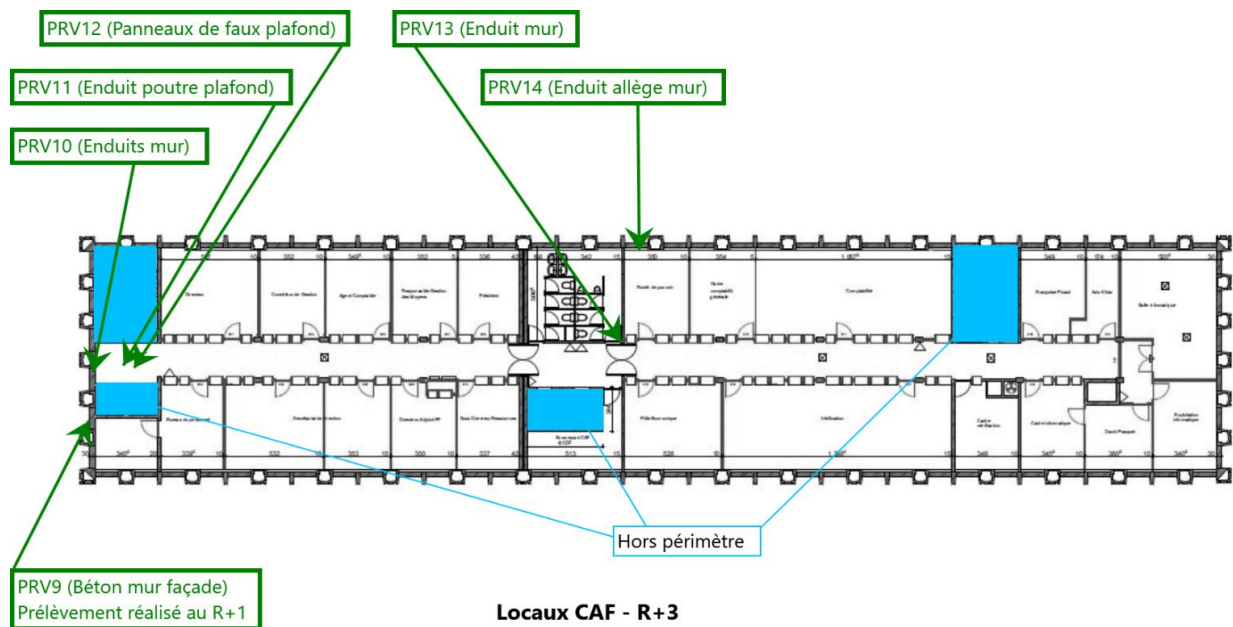
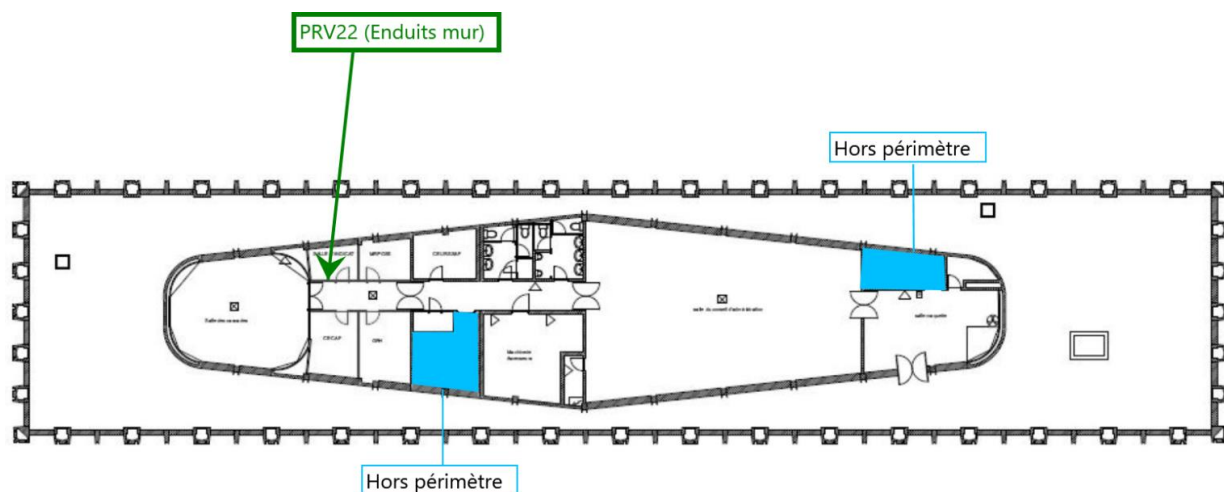
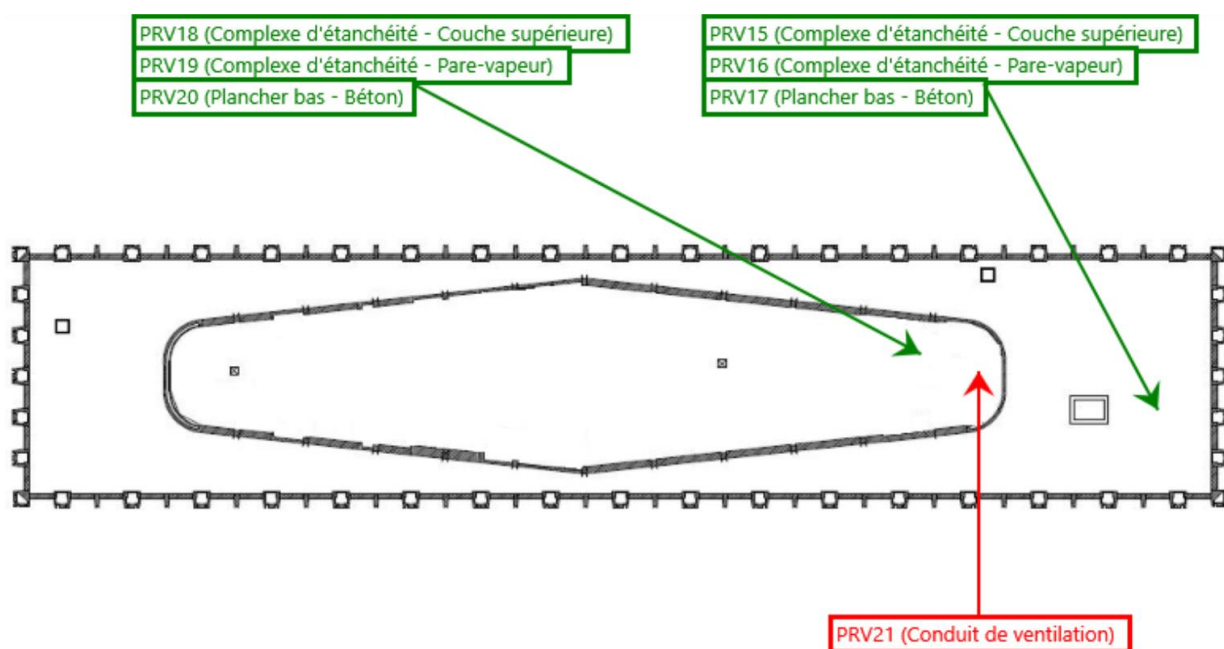


	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Locaux CAF - R+6			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			



Locaux CAF - R+6

	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Locaux CAF - Terrasse Tour			
Type :	Croquis	Date :	05/10/22	
Description	N.R.			



Locaux CAF - Terrasses Tour

ANNEXES



ANNEXE 1 - ASSURANCE SOCIÉTÉ



Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE



Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

MM SWATON RECOING GRANERAU
2EME ETAGE
8 RUE WULFRAM PUGET
13008 MARSEILLE

Tél : 0491 157383

Fax : 04 91 15 73 85

Email : AGENCE.SRG@AXA.FR

Portefeuille : 0013091244

STE ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS FR

Vos références :

Contrat n° 4576747004

Client n° 1207005404

AXA France IARD, atteste que :

STE ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS

On entend par assuré :

Le souscripteur ainsi que :

-SAS ACCEO
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

-SAS ACCEO ELEVATION
1 RUE DU PRE SAINT GERVAIS
93500 PANTIN

-SAS A2C CONTROLE
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 4576747004** ayant pris effet le **01/01/2019** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1D052620211220

ACTIVITE 1 :

Division accessibilité et signalétique bâtiments et voirie :

▮ Diagnostic, expertise et conseil / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour tous travaux / formation.

▮ Diagnostic en matière d'accessibilité handicapés ainsi que pour l'accompagnement du client pour l'élaboration des ADAP (rédaction des agendas d'accessibilité programmée).

Division ascenseurs, monte-charges non accompagnés, portes automatiques, trottoirs roulants, escaliers mécaniques et

plateformes-handicapés :

▮ Vérifications générales périodiques / vérifications et contrôles réglementaires / évaluations de la conformité des ascenseurs pour lesquelles AZC CONTROLE est accrédité/ contrôle de fonctionnement, expertise technique, état des lieux / suivi d'exploitation.

▮ Conseil, rédaction de cahiers des charges pour travaux et contrats de maintenance avec analyse d'offres / analyse

de devis, suivi maintenance / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux / suivi de contrat d'exploitation.

Division énergétique et thermique :

▮ Calculs thermiques réglementaires (RT 2005ex et RT 2012) / diagnostic de performance énergétique (DPE) / maîtrise d'œuvre complète :

▮ Fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts) / étude de faisabilité solaire / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux énergétiques et travaux induits / maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage pour travaux de niveau courant et solaires.

▮ Audit, diagnostic énergétique, rédaction de contrats de chauffage avec analyse des offres, négociation de certificats d'économie d'Énergie, expertise répartiteur de chauffage, suivi du contrat d'exploitation.

On entend par études techniques de niveau courant : fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits

(au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts).

ACTIVITE 2 :

Diagnostic amiante dont les prestations sont définies ci-après :

- DTA (dossier technique amiante)
- DAPP (dossier amiante partie privative)
- Repérage amiante avant cession
- Repérage amiante avant travaux
- Repérage amiante avant démolition
- Examen visuel avant déconfinement
- Examen visuel après déconfinement
- Plomb avant travaux

- CREP (constat de risque d'exposition au plomb)

- Etat relatif à la présence état de termites dans le bâtiment.

- Diagnostic état parasitaire

- Hydrocarbures aromatiques polycliniques (HAP)

Ainsi que les prestations hors dossier de diagnostic technique (DDT) consistant :

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

- à l'analyse des prélèvements, sachant que cette prestation est réalisée en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC,
- à la mesure d'empoussièrement.

ACTIVITE 3 :

Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'amiante

- Compilation des mesures et diagnostics existants
- Vérifications réglementaires et stratégie d'échantillonnage.
- Aide dans le choix d'un BET amiante ou entreprise spécialisée dans le désamiantage
- Etude du cahier des charges.
- Aide estimation des couts prévisionnels.
- Aide à l'analyse des offres et/ou du processus de désamiantage proposé
- Suivi de la réglementation administrative pour dépôts des dossiers.
- Assistance stratégique Amiante

Maitrise d'œuvre

- Encadrement et suivi du chantier de désamiantage.
- Suivi des plans de retraits
- Pilotage et suivi des déchets amiantes
- Pilotage et suivi des mesures de restitution

Avec Démolition de bâtiment, sans usage d'explosif, dans le cadre des prestations énumérées ci-dessus.

Nature de la garantie	Limite en €
1 – RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus pour toutes les garanties sauf celles visées aux § A et B ci-après, sans pouvoir excéder pour :	9 100 000 € par sinistre
- les dommages corporels	9 100 000 € par sinistre
- les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par sinistre
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.3 des C.G.)	200 000 € par sinistre
A/ Dommages aux biens confiés (article 3.1 des C.G.) - dommages matériels et immatériels confondus	100 000 € par sinistre
B/ Atteintes accidentelles à l'environnement (article 3.2 des C.G.) - dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	750 000 € par année d'assurance
2 – RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.4 des C.G.)	300 000 € par année d'assurance
dont pour les seuls frais de dépose / repose (article 3.4.2 des C.G.)	Garantie non souscrite
3 – Frais de retrait	Garantie non souscrite

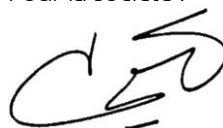
Pour l'activité 2, cette garantie est accordée à concurrence de 500.000 euros par année d'assurance dont 300.000 euros par sinistre. Ce montant de garanties ne vient pas en cumul des autres montants indiqués au titre du contrat.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère et sous réserve du paiement de la prime.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2022** au **01/01/2023** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à MARSEILLE le 20 décembre 2021

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



ANNEXE 2 - CERTIFICATIONS DES PRELEVEURS

Certifications : Paul VATIER



CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Paul VATIER

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3940 pour :

Diagnostic amiante sans mention du 18/04/2022 au 17/04/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 18/04/2022 au 17/04/2029

Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 19/04/2022



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide



ATTESTATION DE COMPÉTENCES

Interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres amiante : recyclage - opérateur de chantier

Référentiel: Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

Amaxteo est un organisme de formation certifié par I.Cert pour les formations des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante. **Amaxteo** est enregistré auprès du Préfet de Bretagne sous le n°53290813329 en date du 23 juin 2006.

Délivrée à : M. Paul VATIER né le 19/05/1988

Sous-section 4 - Recyclage - Opérateur de chantier

DATE DE FORMATION

20/10/2021 au 20/10/2021, soit 7 heures

LIEU DE FORMATION

Amaxteo Bordeaux - Mérignac
6 rue Thalès - 33700 Mérignac

M. Benjamin JACQ, agissant en qualité de Directeur Général, pour le compte de la SAS Amaxteo, dont le siège est situé : 80 rue Johannes Kepler 29200 Brest, inscrite au SIREN sous le n° Siret 50148508000011.

Certifie par la présente et sur l'honneur que : M. Paul VATIER né le 19/05/1988

A suivi avec assiduité la formation dispensée par M. Eric Cantagrel (Formateur)

Et a passé avec succès les évaluations pratique et théorique.

A Mérignac, le 20 octobre 2021

Formateur Responsable : Eric Cantagrel

Délivrée par le Directeur Général : Benjamin JACQ

Signature et cachet

AMAXTEO FORMATION
Brest - Paris Marne-la Vallée - Bordeaux - Lyon
Tél. 01 64 27 07 89 - Fax 01 60 35 12 95
contact@amaxteo.com
www.amaxteo.com

Cette attestation de compétences a une validité de 36 mois à compter de sa délivrance.

Ce document est remis en un exemplaire au stagiaire et à l'entreprise. Il ne sera pas remis de duplicata.





PROGRAMME DE SESSION Sous-section 4 - Recyclage - Opérateur de chantier

Définition du type de travaux selon l'article R. 4412-144 du Code du Travail

PUBLIC : L'opérateur de chantier : tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures du mode opératoire.

PRÉ-REQUIS :

- Maîtriser la langue française (si non, contacter l'Organisme de formation).
- Aptitude médicale au poste de travail du travailleur, délivrée par un médecin et prenant en compte les spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire.
- Avoir réalisé la formation préalable ou la formation de recyclage précédente au plus tard trois ans avant.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures d'enseignement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Conformément aux exigences du Code du Travail et de l'Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante, sont notamment visés les points suivants :

Prescriptions minimales de formation :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ;
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale, à la fiche d'exposition et à l'attestation d'exposition qui doit être remise au salarié lorsqu'il quitte l'entreprise, information des travailleurs sur leurs droits individuels et collectifs notamment droit de retrait en cas de danger grave et imminent, rôle des représentants du personnel et prérogatives de l'inspection du travail, élimination des déchets amiantés.

Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ;
- Connaître et être capable d'appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement.

Sont notamment visées :

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle, les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone ;
- Connaître le rôle des équipements de protection collective. Être capable de les utiliser selon les consignes établies. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître et être capable d'appliquer les consignes d'hygiène dans les bases de vie ;
- Être capable d'utiliser les équipements de protection individuelle selon les consignes établies. Connaître leur rôle, leurs limites d'efficacité et les durées de port en continu recommandées. Être capable de détecter des dysfonctionnements et d'alerter le personnel d'encadrement ;
- Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ;
- Être capable d'appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets ;
- Connaître et être capable d'appliquer la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales, notamment savoir alerter son responsable hiérarchique en cas d'accident ou d'intoxication.

Prescriptions minimales de formation applicables en fonction de l'activité exercée :

- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ;
- Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;
- Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- Être capable d'appliquer un mode opératoire.

Référentiel de formation : Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante ; Le Code du Travail ; Le Code de la Santé Publique ; Le Code de l'Environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Ces évaluations se déroulent selon les modalités définies en annexe 4 de l'Arrêté du 23 février 2012.

Évaluation théorique de 20 minutes réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiple et/ou d'un questionnaire à réponses courtes :

- Les risques pour la santé et les facteurs synergiques de risques
- La réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante

- Les documents lui permettant d'avoir la connaissance de la présence d'amiante
- Les moyens de protection
- Les destinataires du mode opératoire

Évaluation pratique de 1 heure en continu incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire :

- Évaluer les risques liés à l'intervention
- Mettre en œuvre les principes de prévention (mode opératoire d'intervention, moyens de protection, décontamination)
- Gérer l'élimination des déchets amiantés
- Réagir en cas d'incident/d'accident
- Mettre en œuvre les modalités de restitution de la zone après l'intervention

PÉDAGOGIE :

- Groupe maximum de 12 personnes ;
- Échanges avec le formateur et autres stagiaires sur le retour d'expérience ;
- Exposé sur diaporama ;
- Mise en situation sur chantier fictif ;
- Remise d'un support de formation ;
- Évaluation des connaissances en fin de session.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Mise en situation sur plateforme pédagogique : prévoir une tenue adaptée.
- Les équipements de protection sont mis à disposition.

FORMATEUR :

- Formateurs Amaxteo.



ANNEXE 3 - RESULTATS DES PRELEVEMENTS

AR-22-KC-059988-01 - 22K028198



A2C CONTROLE

Monsieur Jean-François GAUGLIN

Le Grand Bosquet - Bât A
ZAC de la plaine de Jouques
Chemin de Font Sereine
13420 GEMENOS

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01	Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39	Page1/6
Dossier N° : 22K028198	Date de réception : 07/10/2022	Date d'analyse : 10/10/2022
Référence dossier Client:RAAT/2022-028-127/220141/NANTES		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	PRV1 - Bureaux Sous-sol - Enduits à base de ciment lissés(Gris)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)/Peinture(Blanc)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cimenteux)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	PRV2 - Sanitaires sous-sol - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	PRV3 - Sanitaires sous-sol - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	PRV4 - Couloirs sous-sol - Panneaux de faux plafond(Blanc)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (gris)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39 Page 2/6
 Dossier N° : 22K028198 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-028-127/220141/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005	PRV5 - Bureaux Sous-sol - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
006	PRV6 - Couloirs sous-sol - Peinture décoratives (pailletées, gouttelettes,...) (Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
007	PRV7 - Plateau de bureaux RDC - Peinture(Blanc)/Bandes calicot(Beige)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / D5UE	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
008	PRV8 - Plateau de bureaux RDC - Peinture(Blanc)/Couché et cartonnée et plâtre(Beige)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / D5UE	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39 Page 3/6
 Dossier N° : 22K028198 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-028-127/220141/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
009	PRV9 - Façade - Béton(Gris)	Matériau de type peinture (rose) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
010	PRV10 - Plateau de bureaux 3ème - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
011	PRV11 - Plateau de bureaux 3ème - Enduits à base de ciment lissés(Gris)	Matériau semi-dur de type enduit (gris)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
012	PRV12 - Plateau de bureaux 3ème - Panneaux de faux plafond(Blanc)	Matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur fibreux de type faux-plafonds (jaune)	MET * / JBD9	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
013	PRV13 - Plateau de bureaux 3ème - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
014	PRV14 - Plateau de bureaux 3ème - Peinture(Blanc)/Enduits à base de ciment lissés(Gris)					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39 Page 4/6
 Dossier N° : 22K028198 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-028-127/220141/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (gris) (cémenteux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
015	PRV15 - Toiture Tour - Parties planes: complexes asphaltés(Noir)	Matériau souple de type plaque (noir) (bitumineux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type aluminium (gris)	MOLP * / D5UE	- / - *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
016	PRV16 - Toiture Tour - Pare-vapeur(Noir)	Matériau souple de type plaque (noir) (bitumineux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
017	PRV17 - Toiture Tour - Béton(Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau (noir) (bitumineux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
018	PRV18 - Toiture Tour - Parties planes: complexes asphaltés(Noir)	Matériau souple de type plaque (noir) (bitumineux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
019	PRV19 - Toiture Tour - Pare-vapeur(Noir)					

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01 Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39 Page 5/6
 Dossier N° : 22K028198 Date de réception : 07/10/2022 Date d'analyse : 10/10/2022
 Référence dossier Client: RAAT/2022-028-127/220141/NANTES

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau (noir) (bitumineux)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
020	PRV20 - Toiture Tour - Béton(Gris)	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
021	PRV21 - Toiture Tour - Conduit(s) de ventilation(Gris)	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	MOLP * / D5UE	4 / 4 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile, riébeckite-amiante (crocidolite) *
022	PRV22 - Plateau de bureaux 6ème - Peinture(Blanc)/Enduits à base de plâtre lissés(Blanc)	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / CF6U	1 / 2 *	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest
 4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-22-KC-059988-01

Date d'émission de rapport : 12/10/2022 9:39

Page 6/6

Dossier N° : 22K028198

Date de réception : 07/10/2022

Date d'analyse : 10/10/2022

Référence dossier Client: RAAT/2022-028-127/220141/NANTES

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.



Cindy Lacroix
Cheffe de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures, CS 60134

33172 GRADIGNAN Cedex, FRANCE

Tél: +33 3 88 91 65 31: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: +33 3 88 91 65 31 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5840

Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAAT-2020-015-556 - V3





Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

CAF de la Vienne

Rapport n° 2020-015-556/169526-3

Site

CAF
41 Rue du Touffenet
86000 POITIERS

Client

CAF de la Vienne
41 Rue du Touffenet
86000 POITIERS

Diagnosticqueur

Marie DUMAINE

Autres Opérateurs

François LEJAMTEL

Date Emission Rapport

02/07/2021

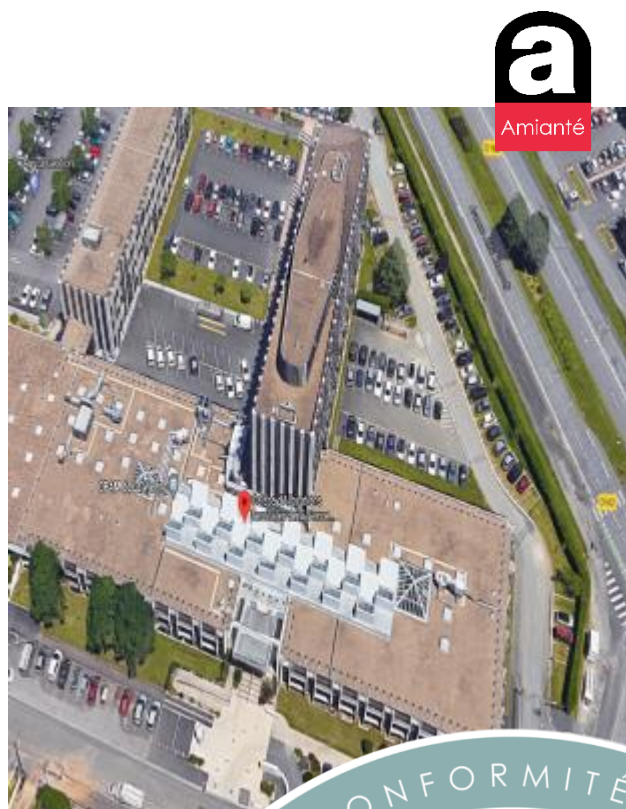
Référence du programme travaux

Devis 2020-015-556

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Annule et remplace le précédent rapport 2020-015-556/169526-2



Signature





Marie DUMAINE
Localisé au 3, rue Galilée
44340 BOUGUENAI
02 72 34 13 00 - contact@a2c.fr



Le Grand Bosquet A - Chemin de Font Sereine - 13420 Gémenos
Tél : 04 89 12 08 30 - Fax : 04 42 62 72 87 - Email : contact@a2c.fr

Capital social : 1 951 680,00 Euros

SIREN 448 881 706

IBAN FR76 1131 5000 0108 0036 5753 208

TVA CEE FR54 448 881 706

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité



SYNTHESE

Repérage Amiante Avant Travaux

► Site

La mission de Repérage Amiante Avant Travaux a été effectuée en fonction du programme et du périmètre de travaux définis par le maître d'ouvrage pour le site de :

CAF
 41 Rue du Touffenet
 86000 POITIERS

► Accompagnement sur site

Lors de notre visite, nous n'étions pas accompagnés.

► Moyen mis à disposition

Aucun

► Bilan du repérage

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Etage	Localisation	Matériaux contenant de l'amiante	Etendue	Quantité*
R-1	Bureaux	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	50 kg
R+5	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	2 t
R+5	Plateaux bureaux	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	8 kg
R+3	Plateaux bureaux	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	2 t
R+3	Plateaux bureaux	Colle de plinthe	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	8 kg
RDC	Plateaux bureaux rdc	Enduits à base de plâtre lissés	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	1 t
RDC	Plateaux bureaux rdc	Conduit(s) fibres-ciment	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	37 kg
R+3	Plateaux bureaux	Dalle de sol	Aucune autre pièce ne présente le même matériau	28 kg
R+6	Salle de réunion et dégagements	Mastic de fenêtre	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	7 kg
R+3	Plateaux bureaux	Dalle de sol	Aucune autre pièce ne présente le même	20 kg

matériau.

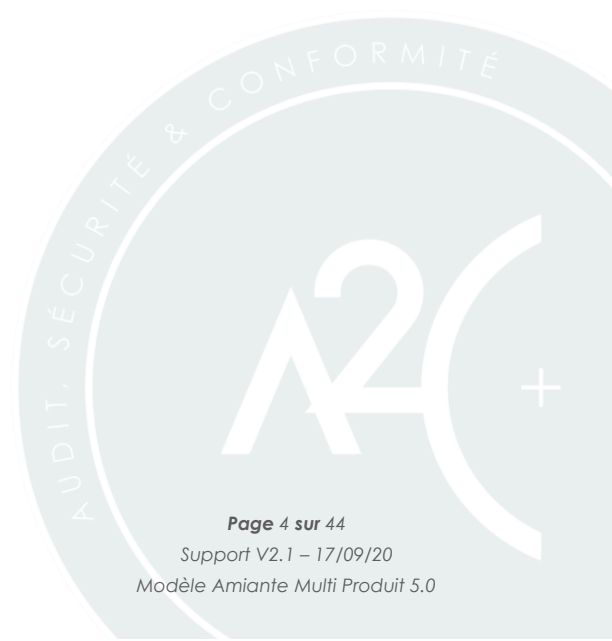
***Estimation de la quantité de matériaux et de produits contenant de l'amiante.**

Cette valeur informative et non contractuelle n'a pas pour vocation à remplacer un diagnostic déchet. A2C Contrôle ne saurait être tenu pour responsable en cas d'écart détecté lors des opérations de travaux.

► **Réalisation**

Mission effectuée du 08/12/2020 au 08/12/2020

Diagnosticteur Amiante	Visa
Marie DUMAINE	



SOMMAIRE

SYNTHESE	3
<i>Repérage Amiante Avant Travaux.....</i>	<i>3</i>
DEFINITION DE LA MISSION.....	6
<i>Rappel de la législation.....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux</i>	<i>6</i>
INFORMATION D'IDENTIFICATION	7
<i>Immeuble bâti visité.....</i>	<i>7</i>
<i>Caractéristiques du site</i>	<i>7</i>
<i>Programme de travaux définis.....</i>	<i>7</i>
<i>Laboratoire d'analyse</i>	<i>7</i>
<i>Assurance.....</i>	<i>7</i>
<i>Compétences des équipes.....</i>	<i>7</i>
<i>Revue Documentaire</i>	<i>8</i>
MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	9
MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	12
LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES	18
LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES	18
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	20
FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	21
PLANS ET CROQUIS	31
ANNEXES	44

Annexe 1 : Assurance de la société

Annexe 2 : Certifications des préleveurs

Annexe 3 : Résultat des prélèvements

Annexe 4 : Autres annexes

DEFINITION DE LA MISSION

Rappel de la législation

La mission est effectuée en application de l'article L4531-1 du code du travail conjointement à l'arrêté du 16 juillet 2019 et conformément aux articles R4412-61 à R4412-65, R4412-97 du Code du Travail et L541-1 à L541-8 du Code de l'Environnement.

La réalisation de la mission et la rédaction de ce rapport sont basées sur les exigences de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 - Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

L'article L4531-1 du code du travail prévoit au titre de l'évaluation des risques que le maître d'ouvrage, doit réaliser un repérage de tout agent cancérigène portant sur les matériaux susceptibles d'en contenir et qui doivent faire l'objet de travaux. Cette mission est soumise aux obligations relatives aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante (articles R 4412-97 à 113 et R 4412-139 et suivants du code du travail).

Objectif du Repérage Amiante Avant Travaux

Le repérage amiante avant travaux A2C Contrôle permet d'établir un état complet et détaillé de la zone de travaux face à la problématique amiante, de respecter la réglementation et de définir une méthodologie d'intervention en fonction du programme de travaux amiante, sécurisée, performante et optimisée.

Le repérage a donc pour objectif d'identifier, de localiser et de procéder à l'estimation de la quantité de tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux. Des listes de matériaux pouvant contenir de l'amiante sont définies par la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

INFORMATION D'IDENTIFICATION

Immeuble bâti visité

Le présent Rapport concerne le bâtiment suivant :

CAF
 41 Rue du Touffenet
 86000 POITIERS

Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Immeuble
Date du permis de construire	Avant 1997

Programme de travaux définis

Documents de référence

- Devis 2020-015-556

Liste des travaux prévus

- Rénovation des locaux selon le projet en annexe

Périmètre des travaux

- Ensemble des locaux de la CAF du bâtiment UIOSS

Laboratoire d'analyse

Laboratoire d'analyse	FIBRECOUNT
Adresse	8 Avenue de Saint Menet - Bât : Bourbon 1 - Domaine de la Vallée Verte Valentine 13011 - MARSEILLE
N° Accréditation	1-6017

Assurance

AXA - N° contrat 4576747004

Compétences des équipes

	NOM Prénom	Fonction	Détail de la certification
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport	Marie DUMAINE	Opérateur de repérage	Certificat Amiante - N°B2C-0323 - B2C
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	François LEJAMTEL	Opérateur de repérage	Attestation formation SS4 - N°18543982-10- 4969739 - APAVE Certification Amiante- N°DTI3800 - Dekra

Raison sociale de l'entreprise :

A2C Contrôle Division Amiante (Numéro SIRET : 80777465800015)

Revue Documentaire

Le propriétaire de l'immeuble ou de l'installation met à la disposition du diagnostiqueur les informations et documents nécessaires à la bonne exécution de la mission.

Tout élément ou information détenu par le constructeur ou le propriétaire, pouvant modifier les observations et constats réalisés, et n'ayant pas été fournis au diagnostiqueur lors de son intervention, ne pourront être opposés au présent rapport.

Type de document	Nom	Date	Société
DTA	2020-007-811	14/09/20	A2C

MATERIAUX – PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	colle de plinthe	Colle de plinthe	Gris	S.O.	R-1	Bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	50 kg
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs porteurs	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	S.O.	R+5	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	2 t
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	plinthe	Colle de plinthe	Gris	S.O.	R+5	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	8 kg
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs porteur et poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	S.O.	R+3	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	2 t
Mur intérieur - revêtement de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Plinthe	Colle de plinthe	Gris	S.O.	R+3	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	8 kg
Planchers - revêtements de sols	Dalle de sol	Dalle de sol	Beige	S.O.	R+3	Plateaux bureaux	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	28 kg
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	poteaux	Enduits à base de plâtre lissés	Blanc	S.O.	RDC	Plateaux bureaux rdc	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	1 t



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante sur décision de l'opérateur.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Conduits - vide-ordures	Conduit	Conduit(s) fibres-ciment	Gris	S.O.	RDC	Plateaux bureaux rdc	Positif	Sur décision de document consulté : 2020-007-811	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	37 kg



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante après analyse.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision	Etendue	Quantitatif
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble				
Façade - menuiserie bois	Mastic vitrier	Mastic de fenêtre	Gris	PRV14	R+6	Salle de reunion et dégagements	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	7 kg
Planchers - revêtements de sols	Ragréage ,dalle de sol et colle	Dalle de sol	Gris	PRV25	R+3	Plateaux bureaux	Positif	Sur résultat d'analyse	Aucune autre pièce ne présente le même matériau.	20 kg

MATERIAUX / PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Façade - menuiserie métallique	Joint caoutchou	Fenêtre	Noir	S.O.	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Par nature : Caoutchouc
Façade - façades lourdes y compris poteaux	joint caoutchou	Plastique	Noir	S.O.	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Par nature : joint caoutchou
Planchers - revêtements de sols	plancher	Revêtement souple	Bleu	PRV1	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	plancher	Colle non bitumineuse	Beige	PRV1	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - murs et cloisons maçonnés	Murs	Peinture	Bleu	PRV2	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Murs	Plâtre	Blanc	PRV2	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV3	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Plafonds - plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV3	R-1	SA11	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV4	Bandes calicot	Blanc	PRV4	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV4	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV4	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV5	Plâtre	Blanc	PRV5	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Colle plancher technique	Colle non bitumineuse	Beige	PRV6	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Colle plancher technique	Ragréage	Gris	PRV6	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Bandes calicot	Blanc	PRV7	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV7	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV8	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Platre sur brique	Plâtre	Blanc	PRV9	RDC	Plateaux bureaux rdc	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV10	Bandes calicot	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	OUV10	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV10	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	OUV11	Ragréage	Gris	PRV11	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	OUV12	Colle de carrelage	Gris	PRV12	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Planchers - revêtements de sols	OUV12	Ragréage	Beige	PRV12	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Plafonds - plafonds	Plafond	Plâtre	Blanc	PRV13	R-1	Bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Façade - menuiserie métallique	Joint bati	Mastic bâti fenêtre	Gris	PRV16	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Sur résultat d'analyse
Toiture - étanchéité de toiture terrasse	Relev	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)	Noir	PRV17	Extérieur	Toiture	Négatif	Sur résultat d'analyse
Cage Escalier - escalier	Nez de marche	Marches	Noir	PRV18	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Marche	Béton	Gris	PRV19	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Marche	Colle non bitumineuse	Beige	PRV19	R+6	Salle de reunion et dégagements	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Bandes calicot	Blanc	PRV20	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV20	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Gris	PRV21	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Bandes calicot	Blanc	PRV22	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV22	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Colle non bitumineuse	Beige	PRV23	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage	Ragréage	Beige	PRV23	R+5	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse



Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante.

Ouvrage ou composant de la construction		Matériau ou produit	Couleur	Référence prélèvement ou sondage	Localisation		Présence d'amiante	Critère de décision
Partie d'ouvrage	Précision				Etage	Local ou partie d'immeuble		
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Bandes calicot	Blanc	PRV24	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Mur intérieur - cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Placoplatre	Couche cartonnée et plâtre	Blanc	PRV24	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage ,dalle de sol et colle	Ragréage	Gris	PRV25	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse
Planchers - revêtements de sols	Ragréage ,dalle de sol et colle	Colle bitumineuse	Noir	PRV25	R+3	Plateaux bureaux	Négatif	Sur résultat d'analyse

LISTE LOCAUX OU ZONES NON VISITES

Tous les locaux concernés par le périmètre des travaux ont été visités.

LISTE LOCAUX OU ZONES VISITES

La liste des Locaux/parties d'immeuble qui sont dans le périmètre de travaux et qui ont été visités. Si certaines contraintes ont été rencontrées lors de la visite et des prélèvements des échantillons, elles seront précisées sous le nom du local.

Etage	Local / partie d'immeuble	Ouvrages principaux	Matériaux
R-1	SA11 Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Lés vinyle
		Mur(s)	Peinture
		Plafond	Peinture
R-1	Bureaux Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Plâtre
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R+6	Salle de reunion et dégagements Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
Extérieur	Toiture Contrainte de visite : Prélèvement impossible sans etancheur	Sol	Complexe d'étanchéité
		Mur(s)	Sans objet
		Plafond	Sans objet
R+5	Plateaux bureaux Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Dalle de sol
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
R+3	Plateaux bureaux Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés	Sol	Moquette
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond
RDC	Plateaux bureaux rdc Contrainte de visite : Locaux meublés et occupés , plancher technique fixé	Sol	Lés vinyle plancher technique
		Mur(s)	Papier peint
		Plafond	Dalle / Panneaux de faux plafond

CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date(s) du repérage : du 08/12/2020 au 08/12/2020

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans la norme NFX 46-020 d'Août 2017.

Il consiste à identifier, localiser et à estimer la quantité des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Ce repérage sera notamment réalisé par des inspections visuelles, des investigations approfondies...

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières.

Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

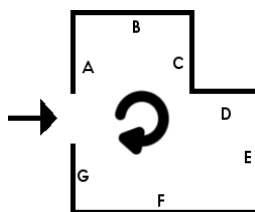
L'accès à la zone à risque (sphère de 5 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Liste des écarts, adjonctions ou suppression d'information de la norme NFX 46-020 d'Août 2017 : Néant

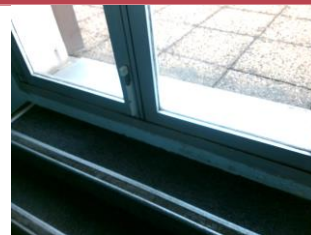
Sens du repérage pour évaluer un local :



FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : PRV14 - 37392

Matériau	Mastic de fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Salle de reunion et dégagements
Étage	R+6
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV25 - 37408

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Conduit(s) fibres-ciment
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Dalle de sol
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Enduits à base de plâtre lissés
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



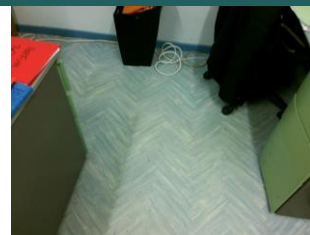
SUR DECISION DE DOCUMENT CONSULTE : 2020-007-811

Matériau	Colle de plinthe
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Positif
Nom de l'opérateur	Marie DUMAINE



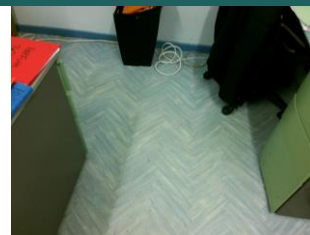
PRELEVEMENT : PRV1 - 37381

Matériau	Colle non bitumineuse
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV1 - 37380

Matériau	Revêtement souple
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV2 - 37383

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



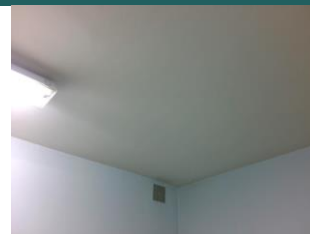
PRELEVEMENT : PRV2 - 37382

Matériau	Peinture
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



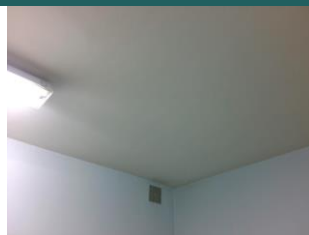
PRELEVEMENT : PRV3 - 37385

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV3 - 37384

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	SA11
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV4 - 37411

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV4 - 37410

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV5 - 37412

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV6 - 37414

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



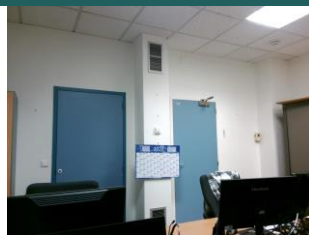
PRELEVEMENT : PRV6 - 37413

Matériau	Colle non bitumineuse
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



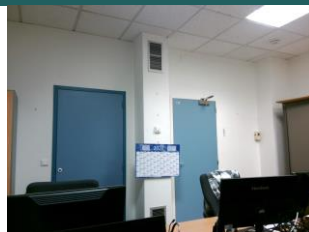
PRELEVEMENT : PRV7 - 37417

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



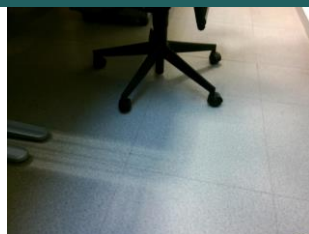
PRELEVEMENT : PRV7 - 37416

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV8 - 37415

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV9 - 37418

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux rdc
Étage	RDC
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV10 - 37387

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV10 - 37386

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV11 - 37388

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV12 - 37390

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV12 - 37389

Matériau	Colle de carrelage
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



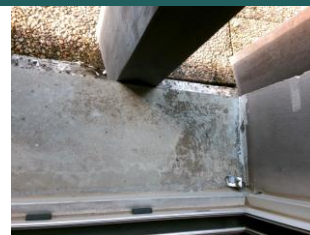
PRELEVEMENT : PRV13 - 37391

Matériau	Plâtre
Local ou partie d'immeuble	Bureaux
Étage	R-1
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



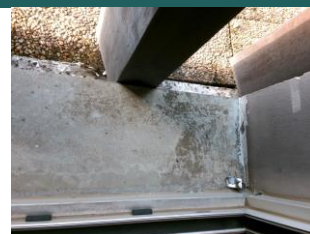
PRELEVEMENT : PRV16 - 37393

Matériau	Mastic bâti fenêtre
Local ou partie d'immeuble	Salle de reunion et dégagements
Étage	R+6
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



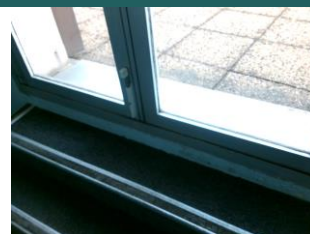
PRELEVEMENT : PRV17 - 37397

Matériau	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)
Local ou partie d'immeuble	Toiture
Étage	Extérieur
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



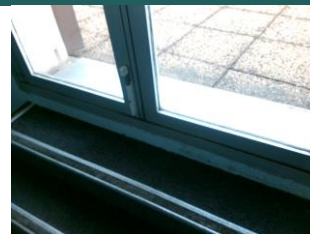
PRELEVEMENT : PRV18 - 37394

Matériau	Marches
Local ou partie d'immeuble	Salle de reunion et dégagements
Étage	R+6
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



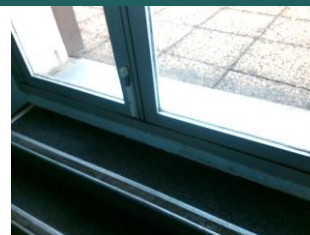
PRELEVEMENT : PRV19 - 37396

Matériau	Colle non bitumineuse
Local ou partie d'immeuble	Salle de reunion et dégagements
Étage	R+6
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



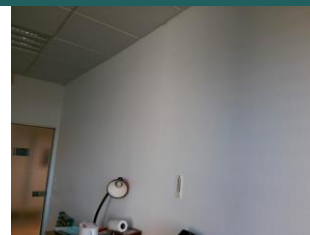
PRELEVEMENT : PRV19 - 37395

Matériau	Béton
Local ou partie d'immeuble	Salle de reunion et dégagements
Étage	R+6
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



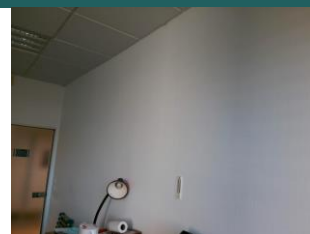
PRELEVEMENT : PRV20 - 37399

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV20 - 37398

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV21 - 37400

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



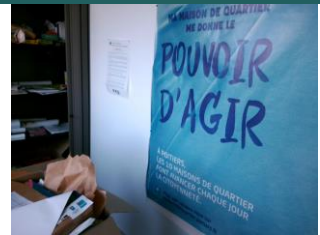
PRELEVEMENT : PRV22 - 37402

Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



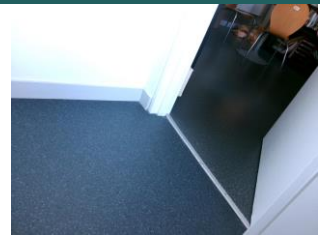
PRELEVEMENT : PRV22 - 37401

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV23 - 37404

Matériau	Ragréage
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV23 - 37403

Matériau	Colle non bitumineuse
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+5
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV24 - 37406

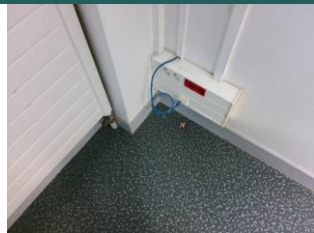
Matériau	Couche cartonnée et plâtre
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL

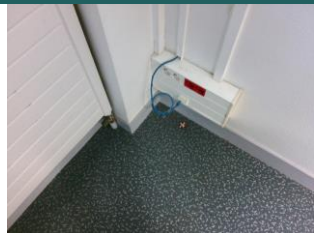


PRELEVEMENT : PRV24 - 37405

Matériau	Bandes calicot
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux
Étage	R+3
Date de prélèvement	08/12/20
Résultat	Négatif
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL



PRELEVEMENT : PRV25 - 37409		
Matériau	Colle bitumineuse	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	08/12/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PRELEVEMENT : PRV25 - 37407		
Matériau	Ragréage	
Local ou partie d'immeuble	Plateaux bureaux	
Étage	R+3	
Date de prélèvement	08/12/20	
Résultat	Négatif	
Nom de l'opérateur	François LEJAMTEL	

PLANS ET CROQUIS

	Planche de repérage de localisation des étendues			<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	R-1			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

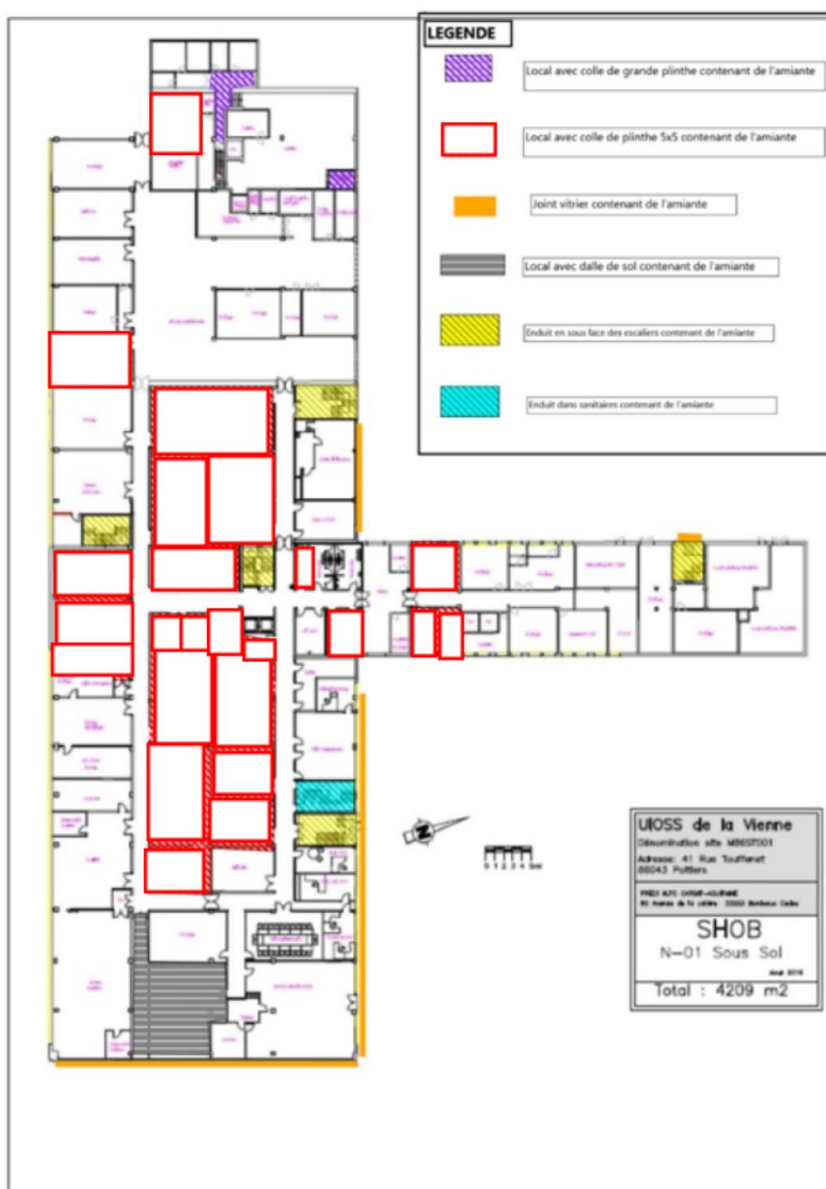


		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	RDC			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

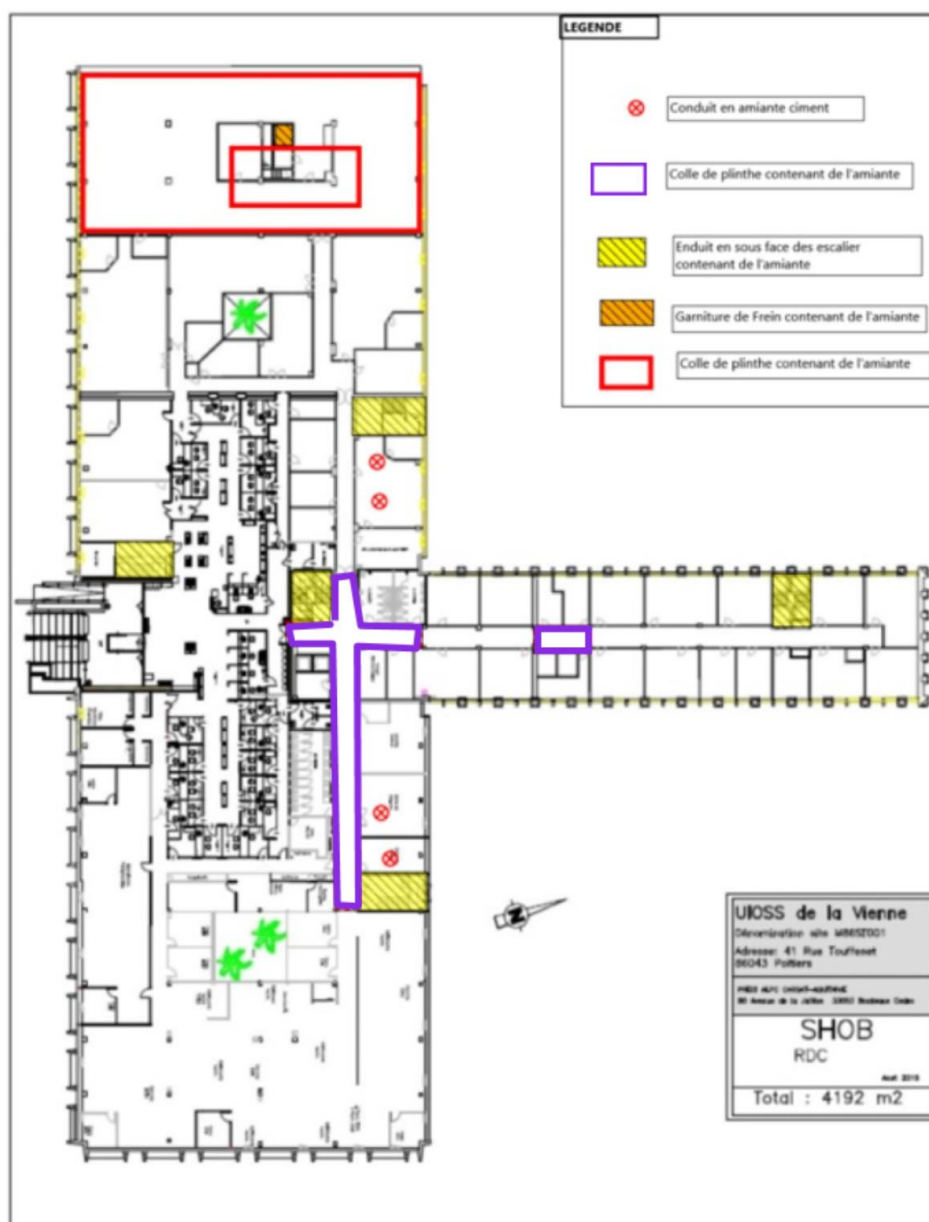


		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	RDC			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

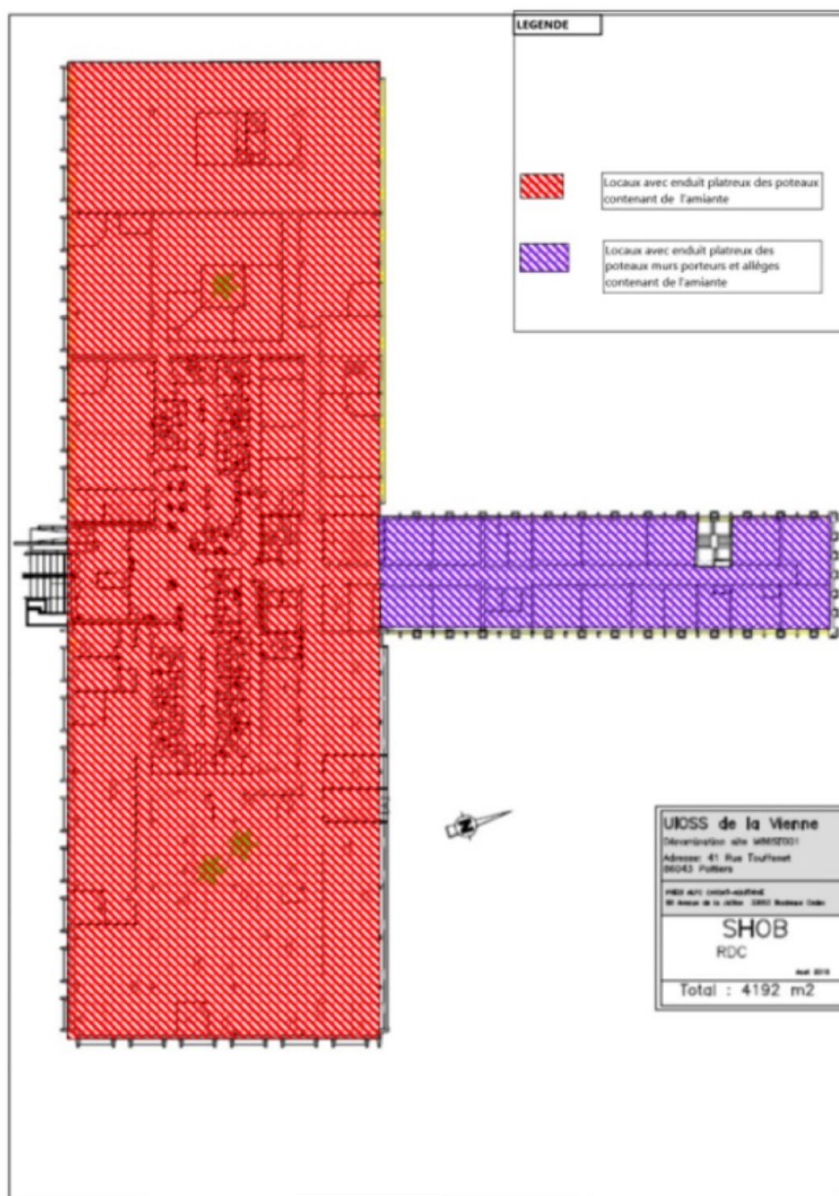


		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	R+3			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

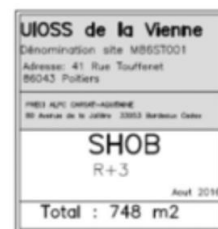
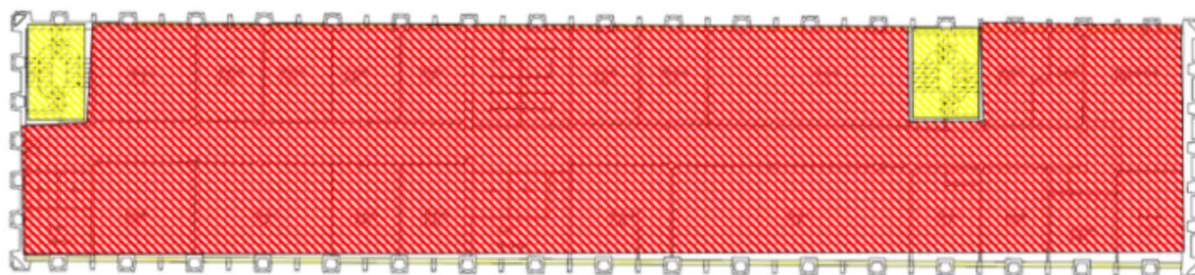


		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	R+3			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

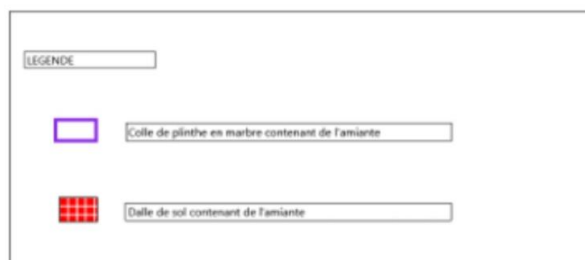
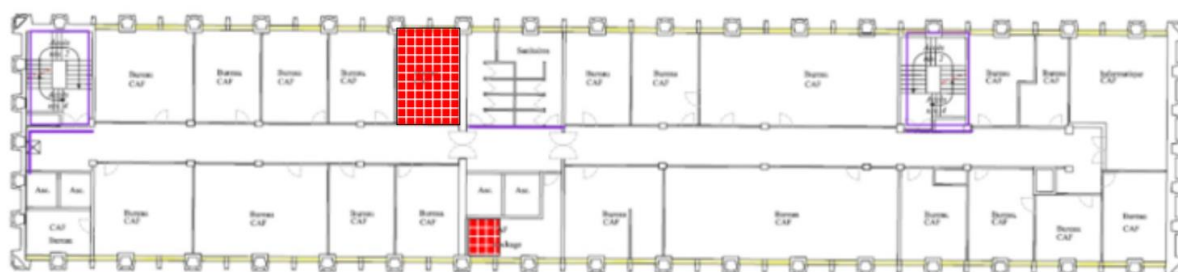
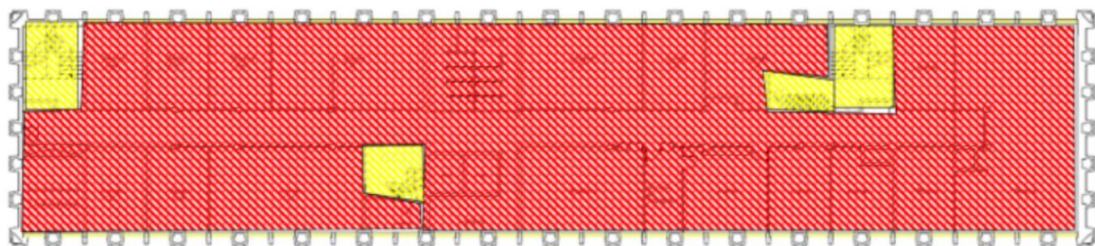


		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	R+5			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			



LEGENDE	
	Enduit plâtreux contenant de l'amiante sur les murs porteurs, allèges et poteaux
	Enduit plâtreux contenant de l'amiante en sous face des escaliers



UIOSS de la Vienne	
Dénomination site M8637001	
Adresse: 41 Rue Touffenet	
86043 Poitiers	
PROJ. APT: CHS04F-MOUSTINE	
80 Avenue de la Justice 85000 Bordeaux-Mérignac	
SHOB	
R+5	
Août 2016	
Total : 756 m2	

		Planche de repérage de localisation des étendues		<u>Légende :</u> <u>: matériau ou produit contenant de l'amiante</u>
Titre :	R+5			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

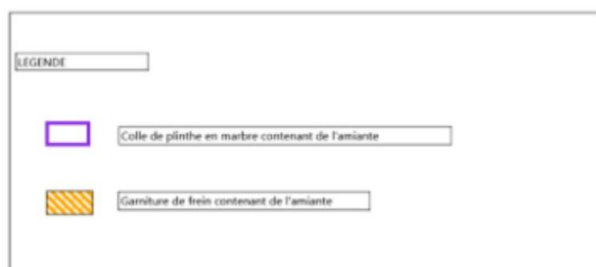


		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>	
Titre :		Sous sol			
Type :		Croquis	Date :	08/12/20	
Description		N.R.			

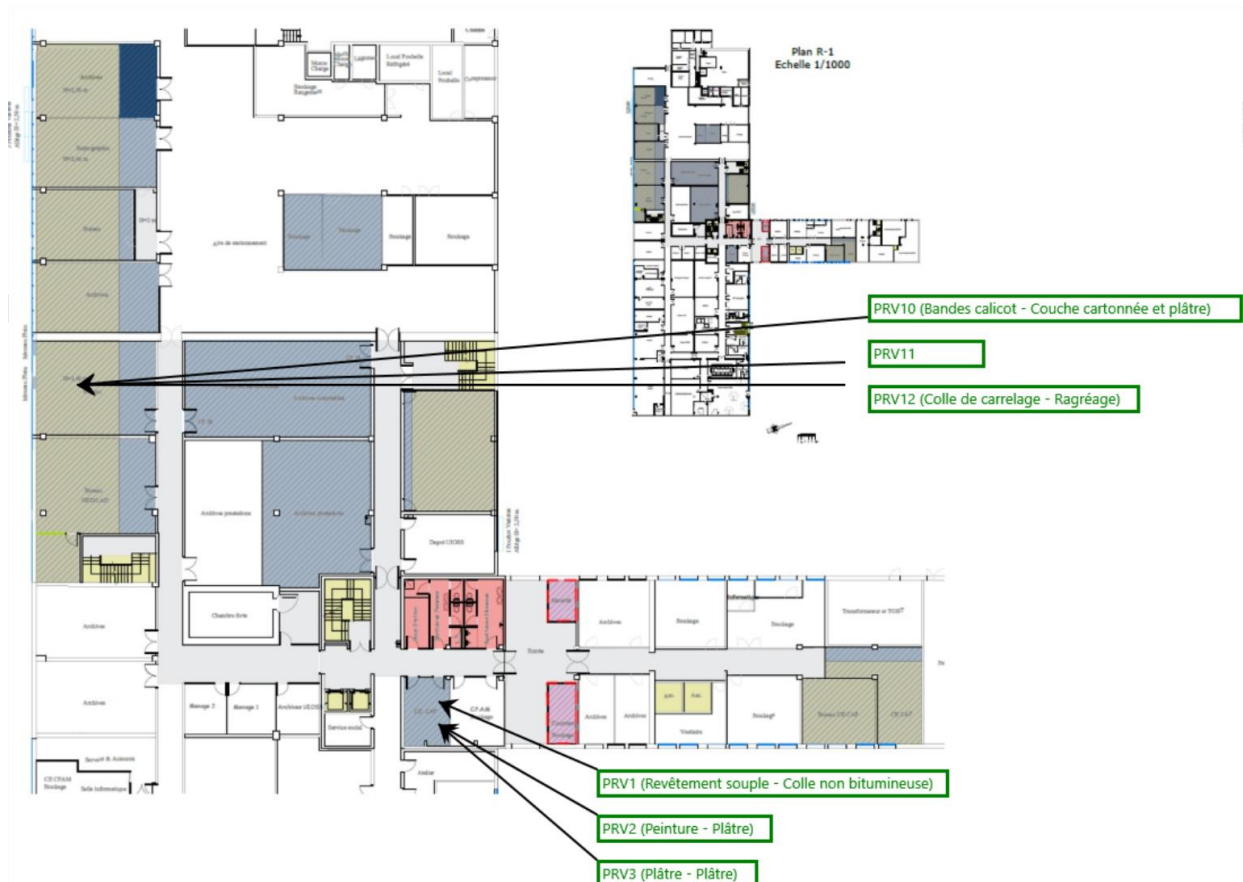


	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	Rdc			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			



	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	R+3			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			



		Planche de repérage de localisation des prélèvements		<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	R+5			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			

niveau 5

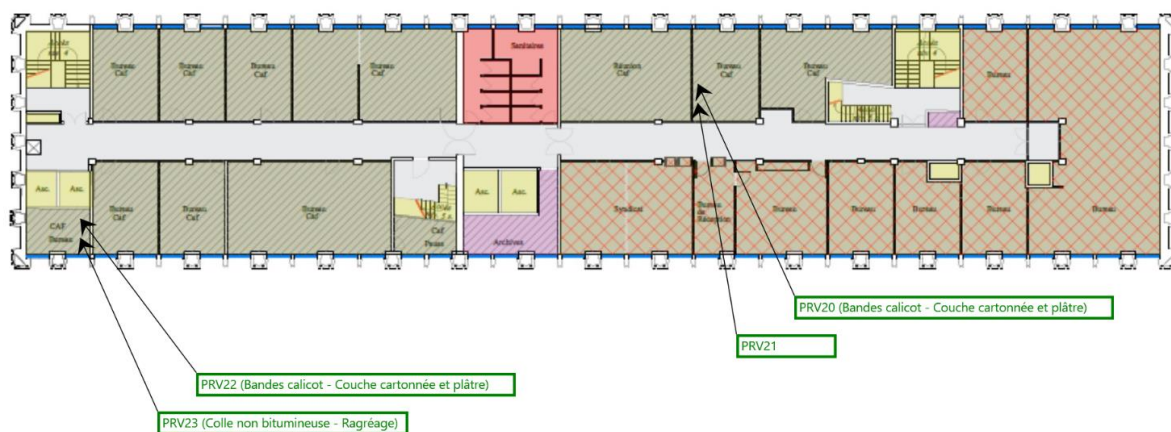
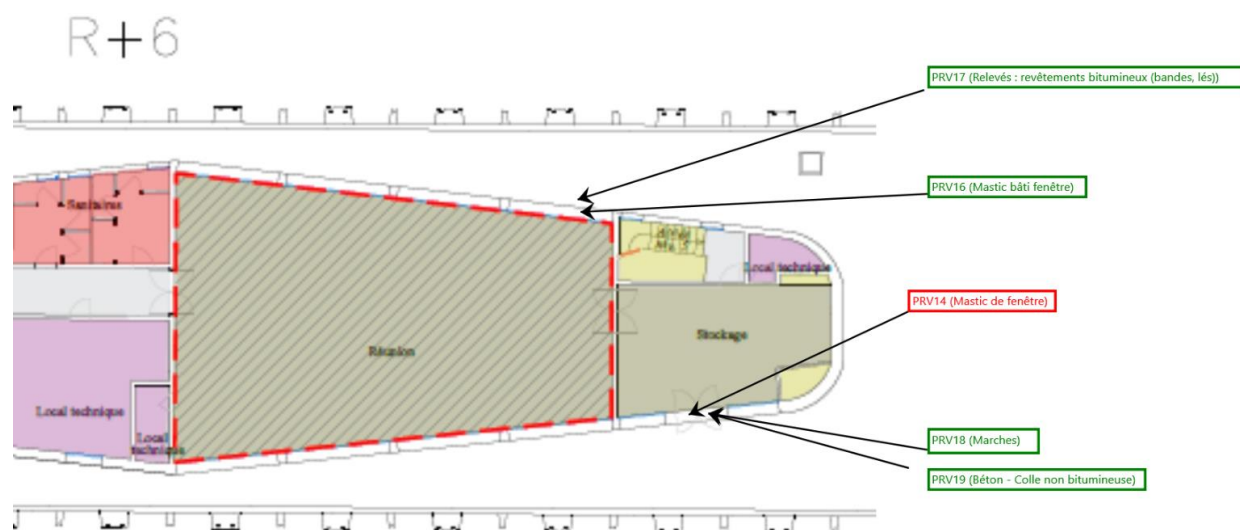


	Planche de repérage de localisation des prélèvements			<u>Légende :</u> <u>PRVx : Prélèvement</u>
Titre :	R+6			
Type :	Croquis	Date :	08/12/20	
Description	N.R.			



ANNEXES



ANNEXE 1 - ASSURANCE SOCIÉTÉ



Votre Assurance

► RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE



ATTESTATION

AGENT

MM SWATON RECOING BOILLETOT
2EME ETAGE
8 RUE WULFRAM PUGET
13008 MARSEILLE
Tél : 04 91 15 73 83
Fax : 04 91 15 73 85
Email : AGENCE.SRB@AXA.FR
Portefeuille : 0013091244

ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS FR

Vos références :

Contrat n° 4576747004
Client n° 1207005404

AXA France IARD, atteste que :

ACCEO GROUP
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
ZAC DE LA PLAINE DE JOUQUES
13420 GEMENOS

On entend par assuré :

Le souscripteur ainsi que :

-SAS ACCEO
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

-SARL ACCEO ELEVATION
1 RUE DU PRE SAINT GERVAIS
93500 PANTIN

-SAS A2C CONTROLE
LE GRAND BOSQUET BAT A
CHEMIN DE FONT SEREINE
13420 GEMENOS

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



est titulaire d'un contrat d'assurance N° 4576747004 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

ACTIVITE 1 :

- Division ascenseurs monte-charges non accompagnes, portes automatiques, trottoirs roulants, escaliers mécaniques et plateformes-handicapés :

Vérifications générales périodiques / vérifications et contrôles réglementaires /évaluations de la conformité des ascenseurs pour lesquelles A2C CONTROLE est accrédité/ contrôle de fonctionnement, expertise technique, état des lieux / suivi d'exploitation.

Conseil, rédaction de cahiers des charges pour travaux et contrats de maintenance avec analyse d'offres / analyse de devis, suivi maintenance / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux / suivi de contrat d'exploitation.

- Division énergétique : calculs thermiques réglementaires (RT 2005ex et RT 2012) /diagnostic de performance énergétique (DPE) / maitrise d'œuvre complète :

- Fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts) / étude de faisabilité solaire/maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux énergétiques et travaux induits / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour travaux de niveau courant et solaires.

- Audit, diagnostic énergétique, rédaction de contrats de chauffage avec analyse des offres, négociation de certificats d'économie d'Énergie, expertise répartiteur de chauffage, suivi du contrat d'exploitation.

On entend par études techniques de niveau courant : fluides CVC (chauffage, ventilation, climatisation), sanitaires, électricité, plomberie, génie climatique / rédaction de cahiers des charges pour travaux énergétiques et travaux induits (au sens de l'article 278-0 ter du Code Général des Impôts).

- Division accessibilité et signalétique bâtiments et voirie : diagnostic, expertise et conseil / maitrise d'œuvre et assistance à maitrise d'ouvrage pour tous travaux / formation.

- Diagnostic en matière d'accessibilité handicapés ainsi que pour l'accompagnement du client pour l'élaboration des ADAP (rédaction des agendas d'accessibilité programmée).

ACTIVITE 2 :

Diagnostic amiante dont les prestations sont définies ci-après :

- DTA (dossier technique amiante)
- DAPP (dossier amiante partie privative)
- Repérage amiante avant cession
- Repérage amiante avant travaux
- Repérage amiante avant démolition
- Examen visuel avant déconfinement
- Examen visuel après déconfinement
- Plomb avant travaux
- CREP (constat de risque d'exposition au plomb)



- Etat relatif à la présence état de termites dans le bâtiment.
- Diagnostic état parasite
- Hydrocarbures aromatiques polycliniques (HAP)

Ainsi que les prestations hors dossier de diagnostic technique (DDT) consistant :

- à l'analyse des prélèvements, sachant que cette prestation est réalisée en sous-traitance par un laboratoire accrédité COFRAC,
- à la mesure d'empoussièrement.

ACTIVITE 3 :

Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée dans l'amiante

- Compilation des mesures et diagnostics existants
- Vérifications réglementaires et stratégie d'échantillonnage.
- Aide dans le choix d'un BET amiante ou entreprise spécialisée dans le désamiantage
- Etude du cahier des charges.
- Aide estimation des coûts prévisionnels.
- Aide à l'analyse des offres et/ou du processus de désamiantage proposé
- Suivi de la réglementation administrative pour dépôts des dossiers.
- Assistance stratégique Amiante

Maîtrise d'œuvre

- Encadrement et suivi du chantier de désamiantage.
- Suivi des plans de retraits
- Pilotage et suivi des déchets amiantes
- Pilotage et suivi des mesures de restitution

Avec Démolition de bâtiment, sans usage d'explosif, dans le cadre des prestations énumérées ci-dessus.

Montant des garanties

Nature de la garantie	Limite en €
1 – RC Avant livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus pour toutes les garanties sauf celles visées aux § A et B ci-après, sans pouvoir excéder pour :	9 100 000 € par sinistre
- les dommages corporels	9 100 000 € par sinistre
- les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par sinistre
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.3 des C.G.)	200 000 € par sinistre
A/ Dommages aux biens confiés (article 3.1 des C.G.)	100 000 € par sinistre

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



- dommages matériels et immatériels confondus	
B/ Atteintes accidentelles à l'environnement (article 3.2 des C.G.) - dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	750 000 € par année d'assurance
2 – RC Après livraison des produits ou réception des travaux	
Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	2 000 000 € par année d'assurance
- les dommages immatériels non consécutifs (article 3.4 des C.G.)	300 000 € par année d'assurance
dont pour les seuls frais de dépose / repose (article 3.4.2 des C.G.)	Garantie non souscrite
3 – Frais de retrait	Garantie non souscrite

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2021 au 01/01/2022 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à MARSEILLE le 10 décembre 2020

Pour la société :



ANNEXE 2 - CERTIFICATIONS DES PRELEVEURS

Certifications : François LEJAMTEL

Certifications : Marie DUMAINE



ADRESSE DU CENTRE DE FORMATION :

Caen Unité Formation
Le Citis
5 rue d'Atalante
CS 90200
14205 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX

ADRESSE CLIENT :

ADIAG SAS

2 RUE DES MOUETTES
76130 MONT ST AIGNAN

Objet : **ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE**

(Activités relevant de la Sous Section 4 du Code du Travail)

N° de déclaration d'activité : 31 059 04930 59

REF : 18543982 - 10 - 4969739

M LEJAMTEL PRENOM : François

Date de naissance : 08/08/1987

a participé à la session de formation "Recyclage"

AMI112 : Amiante : Opérateur de chantier - Recyclage

telle que définie dans l'Arrêté du 23 février 2012,

Organisée à : CARPIQUET

Du : 30/01/2019

Au : 30/01/2019

DUREE : 7H00

Formateur : POULAIN NICOLAS Formateur Qualifié suivant référentiel qualité interne entreprise

Au cours de ce stage M LEJAMTEL François a acquis les connaissances et savoir-faire adaptés à la nature de ses activités, à son niveau de responsabilités, à sa qualification et son expérience professionnelle.

Au vu de cette attestation de compétence M LEJAMTEL François peut effectuer des interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante pour les activités définies à la sous section 4 jusqu'au 30/01/2022. Une formation de recyclage devra être suivie avant le 30/01/2022 pour poursuivre l'activité mentionnée ci-avant.



A : Hérouville-Saint-Clair

Le : 12/03/2019

Apave Nord-Ouest SAS
5 rue d'Atalante - CITIS CS 90200
14205 HEROUVILLE ST CLAIR Cedex
Tél. 02 31 53 31 31 - Fax 02 31 53 09 79

TOUTAIN ISABELLE

Pour le Responsable Formation

Cachet

La présente attestation est basée : sur les renseignements que vous nous avez fournis (indice souhaité, tâches confiées...), sur les résultats obtenus par le stagiaire aux contrôles des connaissances et sur son comportement lors des applications pratiques.

Nous vous conseillons de faire une photocopie de cette page avant de détacher la carte selon les pointillés et de la remettre au titulaire.

TITULAIRE

M LEJAMTEL Prénom : François
Date de naissance : 08/08/1987
Fonction : Opérateur

Est titulaire d'une :

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE
(sous section 4 du Code du Travail)

Suite à : Formation de recyclage
Valable jusqu'au : 30/01/2022

Pour les activités mentionnées à la sous section 4.
Contenu conforme à l'Arrêté du 23/02/2012.

ORGANISME DE FORMATION

APAVE Nord-Ouest SAS
340, Av.de la Marne - CS 43013
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
N° de déclaration d'activité : 31 059 04930 59
Formateur qualifié : POULAIN NICOLAS

Pour le Responsable Formation

TOUTAIN ISABELLE

Signature :

Référence
18543982 - 10 - 4969739

Date
30/01/2019

Validité
30/01/2022



Formations Amiante (sous section 4)

A l'attention de l'employeur

L'employeur devra s'assurer :

- * que le niveau de formation est cohérent avec les opérations qu'il souhaite confier à la personne concernée,
- * que le domaine d'application de l'attestation de compétence est convenablement cerné et notamment qu'il ne risque pas de placer le titulaire dans une situation pour la gestion de laquelle il n'aurait pas été formé,
- * que la personne concernée possède les compétences nécessaires à l'accomplissement de ces opérations,
- * que la personne concernée possède l'aptitude médicale à l'accomplissement de ces opérations, qu'elle présente un comportement vis-à-vis du risque amiante compatible avec la bonne exécution de ces opérations.

Formation préalable : la formation obligatoirement suivie par tout travailleur préalablement à sa première intervention l'exposant à l'amiante.

Formation de mise à jour : formation à l'attention du personnel déjà formé avant le 31 décembre 2011 selon l'Arrêté du 25 avril 2005. A réaliser avant le 1er janvier 2013.

Formation de recyclage : la formation périodique obligatoirement suivie par tout travailleur à l'issue de la période de validité de sa dernière formation de recyclage. Périodicité de recyclage tous les 3 ans.

4 catégories de personnel

Personnel d'encadrement technique :

L'employeur, et tout travailleur possédant, au sein de l'entreprise, une responsabilité au niveau des prises de décisions technico-commerciales, des études, de l'établissement des documents techniques ou contractuels, de la définition, de l'organisation et de la mise en oeuvre des spécifications et des moyens techniques.

Personnel d'encadrement de chantier :

Travailleur ayant, au sein de l'entreprise, les compétences nécessaires pour diriger et coordonner l'exécution des travaux, mettre en oeuvre le mode opératoire.

Personnel opérateur de chantier :

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire.

Personnel cumulant les fonctions d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier.

Apave formation des Solutions durables



Gagnez du temps, ayez le réflexe :

apave-formation.com

ou

0820 201 213
0,09€ TTC/min
depuis un poste fixe

Attestation
de compétence
Amiante

Evaluation des
connaissances

Attestation
de capacité

Tests de
positionnement

apave

CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

François LEJAMTEL

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3800 pour :

Diagnostic amiante sans mention du 21/01/2021 au 20/01/2028

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic amiante avec mention du 21/01/2021 au 20/01/2028

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 21/06/2021



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide



Accréditation
n°4-0557
PORTÉE
DISPONIBLE SUR
www.cofrac.fr



Bureau Contrôle Certification

CERTIFICATION

attribuée à :

N° de certification
B2C - 0323

Marie DUMAINE

Dans les domaines suivants :

Domaine Amiante sans mention

Obtenu le : 15/09/2020

Valable jusqu'au : 14/09/2027*

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Domaine Amiante avec mention

Obtenu le : 15/09/2020

Valable jusqu'au : 14/09/2027*

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Certification Plomb : Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP).

Obtenu le : 28/11/2017

Valable jusqu'au : 27/11/2022*

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Certification Termites : État relatif à la présence de termites dans le bâtiment en France métropolitaine

Obtenu le : 28/11/2017

Valable jusqu'au : 27/11/2022*

Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Fait à STRASBOURG, le 15 septembre 2020

Responsable qualité,
Sandrine SCHNEIDER

*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surveillance.
La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site :
www.b2c-france.com



ANNEXE 3 - RESULTATS DES PRELEVEMENTS

R20-11111, EDX (A2C Contrôle 2020-015-556-169526-1)-FR



RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 **Analyse :** (Marseille) 21/12/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46425	PRV1/SA11 R-1/Revêtement souple/37380	Revêtement souple bleu + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46425	PRV1/Colle non bitumineuse/37381	Matériau compact beige	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46426	PRV2/SA11 R-1/Peinture/37382/Plâtre/37383	Enduit plâtreux blanc + Peinture bleue (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46427	PRV3/SA11 R-1/Plâtre/37384/Plâtre/37385	Enduit plâtreux blanc + Peinture beige (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46428	PRV4/Plateaux bureaux rdc RDC/Bandes calicot/37410	Couche cartonnée beige	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46428	PRV4/Couche cartonnée et plâtre/37411	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 **Analyse :** (Marseille) 21/12/2020 **Prvt:** A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46429	PRV5/Plateaux bureaux rdc RDC/Plâtre/37412	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46430	PRV6/Plateaux bureaux rdc RDC/Colle non bitumineuse/37413	Matériau noir souple	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46430	PRV6/Ragréage/37414	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46431	PRV7/Plateaux bureaux rdc RDC/Bandes calicot/37416	Couche cartonnée beige	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46431	PRV7/Couche cartonnée et plâtre/37417	Enduit plâtreux blanc + Couche cartonnée marron (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46432	PRV8/Plateaux bureaux rdc RDC/Ragréage/37415	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 Analyse : (Marseille) 21/12/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46433	PRV9/Plateaux bureaux rdc RDC/Plâtre/37418	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46434	PRV10/Bureaux R-1/Bandes calicot/37386/Couche cartonnée et plâtre/37387	Couche cartonnée beige + Enduit plâtreux blanc (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46435	PRV11/Bureaux R- 1/Ragréage/37388	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46436	PRV12/Bureaux R-1/Colle de carrelage/37389/Ragréage/37390	Carrelage beige non analysé + Colle carrelage grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46437	PRV13/Bureaux R-1/Plâtre/37391	Enduit plâtreux blanc	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46438	PRV14/Salle de reunion et dégagements R+6/Mastic de fenêtre/37392	Joint de mastic gris + Peinture gris/blanc + (inséparables)	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 Analyse : (Marseille) 21/12/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46439	PRV16/Salle de reunion et dégagements R+6/Mastic bâti fenêtre/37393	Joint souple gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46440	PRV17/Toiture Extérieur/Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés)/37397	Couche bitumineuse souple noire + Aluminium gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46441	PRV18/Salle de reunion et dégagements R+6/Marches/37394	Matériau noir/marron	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46442	PRV19/Salle de reunion et dégagements R+6/Béton/37395	Moquette grise	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46442	PRV19/Colle non bitumineuse/37396	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46443	PRV20/Plateaux bureaux R+5/Bandes calicot/37398/Couche cartonnée et plâtre/37399	Couche cartonnée beige + Enduit plâtreux blanc (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 Analyse : (Marseille) 21/12/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46444	PRV21/Plateaux bureaux R+5/Ragréage/37400	Ragréage gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46445	PRV22/Plateaux bureaux R+5/Bandes calicot/37401/Couche cartonnée et plâtre/37402	Couche cartonnée beige + Enduit plâtreux blanc (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46446	PRV23/Plateaux bureaux R+5/Colle non bitumineuse/37403/Ragréage/374 04	Matériau compact gris	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46447	PRV24/Plateaux bureaux R+3/Bandes calicot/37405/Couche cartonnée et plâtre/37406	Toile fibreuse enduite beige + Enduit plâtreux blanc + Peinture blanche (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*
M20- 46448	PRV25/Plateaux bureaux R+3/Ragréage/37407	Dalle de sol dure cassante verte	META	Chrysotile	1	*
M20- 46448	PRV25/Dalle de sol/37408	Ragréage gris + Colle plastique jaune (inséparables)	META	Amiante non détecté	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20

Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.

RAPPORT D'ESSAI N° R20-11111 du 21/12/2020

IDENTIFICATION DE FIBRE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

A2C Contrôle

Le Grand Bosquet Bât A - Chemin de Font Sereine
13420 - GEMENOS
France

Données du client :

Référence : 2020-015-556/169526-1
Chantier : CAF 86 - RAAT Rénovation des locaux
Adresse : -

Date de réception : 14/12/2020 Analyse : (Marseille) 21/12/2020 Prvt: A2C Contrôle

N° échantillon	Description et localisation client	Description laboratoire	Méthode	Résultat	Nb préparation(s)	Sous accréditation
M20- 46448	PRV25/Colle bitumineuse/37409	Enduit plâtreux blanc	META	Chrysotile	1	*

Les résultats de ce rapport d'essai ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse au sein du laboratoire Fibrecount France

Méthode: MOD01 / MOD20
Normes: NFX43-050 et HSG 248 Identification des fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission et/ou par microscope optique à lumière polarisée.

Remarques :



Nom : Paul SARR

Fonction : Responsable technique

Le laboratoire Fibrecount garantit de donner un résultat positif sur les fibres d'amiante si le matériau présente une teneur $\geq$ à 0.1% en masse.

Principe de traitement des analyses au META : broyage manuel et attaque acide.

Principe de traitement des analyses au MOLP : attaque chimique.

Ce rapport ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sauf dans son intégralité, sans autorisation expresse de Fibrecount s.a.s.u. Pour tout complément d'information concernant ce rapport contactez nous. Les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports d'essais de manière illimitée.



ANNEXE 4 - AUTRES ANNEXES

2020-007-811
CAF DCE plans architecte





2020-007-811



Fiche Récapitulative du DTA

UIOSS de POITIERS



Site

UIOSS
41 rue Touffenet
86000 POITIERS

Client

UIOSS
41 Rue de Touffenet
86000 POITIERS

Date d'Emission

02/11/2020

Norme

NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Version 2019.09.02



FICHE RECAPITULATIVE DU DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE

Référence du DTA associé : 2020-007-811/162090-2
Norme méthodologique employée : AFNOR NFX 46-020 Août 2017
Date de rédaction du rapport : du 14/09/2020 au 14/09/2020

Informations : cette fiche présente les informations minimales devant être contenues dans la fiche récapitulative mentionnée dans l'arrêté du 12 et 21 décembre 2012, du 26 juin 2013 ainsi qu'à l'article R.1334-29-5 du Code de la Santé Publique, à charge pour le propriétaire de compléter par toutes informations utiles et spécifiques aux bâtiments concernés.

Toutes les rubriques mentionnées ci-après sont à renseigner. Une fiche récapitulative est renseignée par DTA et par immeuble bâti.

La fiche récapitulative mentionne les travaux qui ont été réalisés pour retirer ou confiner des matériaux ou produits contenant de l'amiante. Elle est mise à jour systématiquement à l'occasion de travaux ayant conduits à la découverte ou à la suppression de matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Bilan du repérage

L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques ;

Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport, il a été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante



Identification de l'immeuble, du détenteur et des modalités de consultation du DTA

► Immeuble bâti visité

Le présent Dossier Technique Amiante concerne le bâtiment suivant :

UIOSS
41 rue Touffenet
86000 POITIERS

► Caractéristiques du site

Type/nature de bâtiment	Immeuble
Date du permis de construire	Avant 1997

Ce dossier inclut un repérage des matériaux de liste A et B réalisé sur le périmètre suivant :

- Ancien incinérateur, Atelier, Cage d'escalier 1, Chaufferie principale, Chaufferie secondaire, Circulation, Circulation derrière bureau sil, Circulation sous sol, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Cuisine, Cuisine, Cuisine et restaurant, Ensemble des locaux, Escalier 1 R+5 à R+6, Escalier 2 R-1 à R+6, Escalier 3, Escalier 4 R-1 à Rdc, Escalier 5 R-1 à Rdc, Escalier 6 R-1 à Rdc, Extérieur, Facade , Gaine technique 1 rdc, Gaine techniques, Garage, Local bois, Local Sa03, Local sa05, Local Sa06, Local Sa10, Local sa10bis, Local Sa12, Local tgbt, Locaux machineries ascenseurs, Open space, Plateau bureaux rdc partie tour, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, R-1 - CPAM Stockage, Sa18, Salle de pause, Salle informatique, Salle sa 01, Sanitaire, Sanitaire, Sanitaire F vers restaurant, Sanitaire tour, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires cote open space, Sb13, Sb23, Toiture terrasse, Toiture tour

► Locaux non-visités

Tous les locaux concernés par le périmètre ont été visités.

Les zones qui ne sont pas couvertes par le repérage du Dossier Technique Amiante sont les suivantes :

- Bâtiment entier

► Le propriétaire et le commanditaire

Le(s) propriétaire(s) :

UIOSS
41 Rue de Touffenet,
86000 POITIERS

Le commanditaire :

UIOSS
41 Rue de Touffenet
86000 POITIERS

► Détenteur du Dossier Technique Amiante

Le Dossier Technique Amiante est aujourd'hui détenu par :

Identité :

Fonction – Service :

Adresse :

Tél. :

► Modalités de consultation de ce dossier

Lieu ou modalités de consultation :

Horaires :

Contact si différent du détenteur du dossier :



Rapports de Repérage Amiante

Référence rapport	Date du rapport	Rédacteur	Type de document
Rapport de Repérage 2020-007-811/162090-2	14/09/20	A2C Contrôle	Rapport de repérage Complémentaire
171371 par Qualiconsult	30/04/15	Mr MICIELSKI	RAAT
16-07-003205 A par DEKRA	27/06/16	M EMERIAULT	RAAT
499732 par qualiconsult	16/04/18	Mr CHAMPAIN	RAAT
16-12-018278 A par DEKRA	10/01/17	Mr DRAPEAU	RAAT
189520 Par QUALICONSLUT	24/06/15	MR MICIELSKI	RAAT
AMITRAV-D2482356-1901 par DEKRA	11/10/19	Mr BORDES	RAAT
AMITRAV-D2596283-1901 par DEKRA	21/10/19	MR CHAMPAIN	RAAT
16-06-011035 Par DEKRA	04/07/16	Mr EMERIAULT	RAAT
197106 Par Qualiconsult	07/07/15	Mr MICIELSKI	RAAT
27398 par Qualiconsult	09/05/16	Mr MICIELSKI	RAAT
508233 par qualiconsult	30/05/18	Mr CHAMPAIN	RAAT
712884 par Qualiconsult	25/10/19	Mr LE CANN	RAAT
17-01-014757 par dekra	17/01/17	Mr BORDES	RAAT
374190 PAR Qualiconsult	07/07/17	Mr MICIELSKI	RAAT
149950 par qualiconsult	22/01/15	M MICIELSKI	DTA

Liste des locaux ayant donnés lieu au repérage

Liste des différents repérages	Numéro de rapport de repérage	Liste des locaux visités	Liste des locaux non visités
Repérage des matériaux de la liste A au titre de l'article R1334-20 du code de la santé publique	Rapport de Repérage 2020-007-811/162090-2	Ancien incinérateur, Atelier, Cage d'escalier 1, Chaufferie principale, Chaufferie secondaire, Circulation, Circulation derrière bureau sil, Circulation sous sol, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Cuisine, Cuisine, Cuisine et restaurant, Ensemble des locaux, Escalier 1 R+5 à R+6, Escalier 2 R-1 à R+6, Escalier 3, Escalier 4 R-1 à Rdc, Escalier 5 R-1 à Rdc, Escalier 6 R-1 à Rdc, Extérieur, Facade, Gaine technique 1 rdc, Gaine techniques, Garage, Local bois, Local Sa03, Local sa05, Local Sa06, Local Sa10, Local sa10bis, Local Sa12, Local	Néant



		tgbt, Locaux machineries ascenseurs, Open space, Plateau bureaux rdc partie tour, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, R-1 - CPAM Stockage, Sa18, Salle de pause, Salle informatique, Salle sa 01, Sanitaire, Sanitaire, Sanitaire F vers restaurant, Sanitaire tour, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires cote open space, Sb13, Sb23, Toiture terrasse, Toiture tour	
	149950 par qualiconsult	Bâtiment entier	aucun
Repérage des matériaux de la liste B au titre de l'article R1334-21 du code de la santé publique	Rapport de Repérage 2020-007-811/162090-2	Ancien incinérateur, Atelier, Cage d'escalier 1, Chaufferie principale, Chaufferie secondaire, Circulation, Circulation derrière bureau sil, Circulation sous sol, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Circulations, Cuisine, Cuisine, Cuisine et restaurant, Ensemble des locaux, Escalier 1 R+5 à R+6, Escalier 2 R-1 à R+6, Escalier 3, Escalier 4 R-1 à Rdc, Escalier 5 R-1 à Rdc, Escalier 6 R-1 à Rdc, Extérieur, Facade, Gaine technique 1 rdc, Gaine techniques, Garage, Local bois, Local Sa03, Local sa05, Local Sa06, Local Sa10, Local sa10bis, Local Sa12, Local tgbt, Locaux machineries ascenseurs, Open space, Plateau bureaux rdc partie tour, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, Plateaux bureaux, R-1 - CPAM Stockage, Sa18, Salle de pause, Salle informatique, Salle sa 01, Sanitaire, Sanitaire, Sanitaire F vers restaurant, Sanitaire tour, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires, Sanitaires cote open space, Sb13, Sb23, Toiture terrasse, Toiture tour	Néant



	149950 par qualiconsult	Bâtiment entier	aucun
Repérage des matériaux de la liste C au titre de l'article R1334-21 du code de la santé publique <i>Sur demande du donneur d'ordre</i>	171371 par Qualiconsult	Bureaux des médecins	Néant
	16-07-003205 A par DEKRA	Sanitaires	Aucun
	499732 par qualiconsult	Bureaux	aucun
	16-12-018278 A par DEKRA	Prélèvement ponctuel	néant
	189520 Par QUALICONCONSULT	Rdc Bureau Médecin	néant
	AMITRAV-D2482356-1901 par DEKRA	salle de pause, salle Thalassa, sanitaires	aucun
	AMITRAV-D2596283-1901 par DEKRA	Non precis	Aucun
	16-06-011035 Par DEKRA	Bureau	aucun
	197106 Par Qualiconsult	ascenseurs	aucun
	27398 par Qualiconsult	Bureau du sil	néant
	508233 par qualiconsult	Cuisine et WC	aucun
	712884 par Qualiconsult	Rénovation d'une zone au sous-sol (SA05 et SA 10) d'environ 50m²: sol, mur, plafond	Garage SA 05 SA10
	17-01-014757 par dekra	escalier	aucun
	374190 PAR Qualiconsult	BUREAU 002	AUCUN

Identification des matériaux ou produits contenant de l'amiante

► Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Aucun matériau ou produit de Liste A identifié.

► Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Type de repérage	Matériaux	Localisation	Etat de conservation (EC)	Préconisation(s)
14/09/20	Repérage DTA	Dalle de sol	Circulation derrière bureau sil	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Dalle de sol	Circulation derrière bureau sil	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Conduit en fibres-ciment	Toiture terrasse	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Conduit en fibres-ciment	Toiture tour	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Dalle de sol	Plateaux bureaux	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Conduit en fibres-ciment	Plateau bureaux rdc partie tour	EP	Évaluation périodique
14/09/20	Repérage DTA	Conduit en fibres-ciment	Plateau bureaux rdc partie tour	AC1	Action corrective de niveau 1
14/09/20	Repérage DTA	Conduit en fibres-ciment	Local bois	EP	Évaluation périodique

- **Matériaux et produits hors liste A et hors liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante**



Date de la visite	Type de repérage	Matériaux	Localisation	Commentaire(s)
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Sb23	PRV103
14/09/20	Repérage DTA	Joint d'assemblage	Sb13	PRV106
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Cuisine	PRV113
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux	PRV119
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de ciment lissés	Plateaux bureaux	PRV120
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Sanitaires	PRV132
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux	PRV135
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Circulations	PRV137
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux	PRV141
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateaux bureaux	PRV147
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Circulations	PRV150
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Circulations	PRV154
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de ciment lissés	Escalier 1 R+5 a R+6	PRV173
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de ciment lissés	Escalier 1 R+5 a R+6	PRV173
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Escalier 2 R-1 a R+6	PRV177
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Escalier 3	PRV180
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de ciment lissés	Escalier 3	PRV180
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Escalier 4 R-1 a Rdc	PRV183
14/09/20	Repérage DTA	Mastic de fenêtre	Facade	PRV192
14/09/20	Repérage DTA	Mastic de fenêtre	Facade	PRV196
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateau bureaux rdc partie tour	PRV2
14/09/20	Repérage DTA	Colle de faïence	Facade	PRV34
14/09/20	Repérage DTA	Joint de dilataion	Facade	PRV35



14/09/20	Repérage DTA	Joint de dilatation	Facade	PRV38
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Plateau bureaux rdc partie tour	PRV5
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Sa18	PRV55
14/09/20	Repérage DTA	Colle de faïence	Facade	PRV64
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Circulation	PRV80
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Salle informatique	PRV91
14/09/20	Repérage DTA	Mastic de fenêtre	Cage d'escalier 1	PRV94
14/09/20	Repérage DTA	Colle de plinthe	Cuisine et restaurant	P041 et P041
14/09/20	Repérage DTA	Enduits à base de plâtre lissés	Sanitaire	P013

Les évaluations périodiques

► Evaluation des matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fourni en annexe de ce présent rapport
Aucun matériau ou produit de Liste A identifié.

► Evaluation des matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante

Date de la visite	Matériaux	Localisation	Etat de conservation (EC)	Mesures d'empoussièrement
14/09/20	Dalle de sol	Circulation derrière bureau sil	EP	-
14/09/20	Dalle de sol	Circulation derrière bureau sil	EP	-
14/09/20	Conduit en fibres-ciment	Toiture terrasse	EP	-
14/09/20	Conduit en fibres-ciment	Toiture tour	EP	-
14/09/20	Dalle de sol	Plateaux bureaux	EP	-
14/09/20	Conduit en fibres-ciment	Plateau bureaux rdc partie tour	EP	-
14/09/20	Conduit en fibres-ciment	Plateau bureaux rdc partie tour	AC1	-
14/09/20	Conduit en fibres-ciment	Local bois	EP	-

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fourni en annexe de ce présent rapport

Travaux de retrait ou de confinement – Mesures conservatoires

► **Matériaux et produits de la liste A de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante**

Aucun matériau ou produit de Liste A n'ont fait l'objet de travaux.

► **Matériaux et produits de la liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante**

Aucun matériau ou produit de Liste B n'ont fait l'objet de travaux.

► **Matériaux et produits hors liste A et hors liste B de l'annexe 13-9 contenant de l'amiante**

Aucun matériau ou produit hors Liste A & B identifié n'ont fait l'objet de travaux.

► **Matériaux et produits contenant de l'amiante dont les travaux ne peuvent être documentés**

Matériaux	Localisation	Nature des travaux	Observations
Dalle de sol	Dds		N.R.

Recommandations générales de sécurité du Dossier Technique Amiante

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante.

Ces mesures sont inscrites dans le **dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en** application des dispositions de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique. **Dès lors qu'un matériau de liste A est présent** dans le bâtiment cette mise à jour doit se **faire à minima tous les 3 ans**.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Ils s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.



b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, **les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit** (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. **Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.**

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations. Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail.

Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. **Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.**

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- *Perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;*
- *Remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;*
- *Travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.*



L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire **les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits**, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptible de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, **les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.**

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- De la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- Du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- De la mairie ;
- Ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. **Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants** (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, **le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.**

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

Le bordereau de suivi doit être conservé par le producteur de déchet en cas de contrôle

Lexique :

► LISTE A

Pour un Score 1 :

Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Pour un Score 2 :

Faire réaliser une mesure du niveau d'empoussièrement de l'atmosphère des locaux concernés, réalisée par un organisme accrédité qui adresse au ministère de la santé un rapport annuel d'activité, **dans un délai de trois mois** à compter de la date de remise du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Si le niveau d'empoussièrement est inférieur ou égal à 5 fibres/litre, le propriétaire a pour obligation de faire procéder à un état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage

Si le niveau d'empoussièrement est supérieur à 5 fibres/litre, le propriétaire a pour obligation de faire procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante comme définis dans la situation de score 3.

Pour un Score 3 :

Faire réaliser des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, devant être engagés et achevés **dans un délai de trente-six mois**, à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats des mesures d'empoussièrement ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant ces travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de maintenir l'exposition des occupants au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à 5 fibres/litre. Ces mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation du matériau concerné par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble, **dans un délai de deux mois** à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou les résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, **dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.**

(Le délai d'achèvement des travaux peut, à la demande du propriétaire, être prorogé pour les IGH et ERP de catégories 1 à 3 lorsque les flocages, calorifugeages ou faux-plafonds contenant de l'amiante ont été utilisés à des fins de traitement généralisé).

► LISTE B

EP : « évaluation périodique », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette évaluation périodique consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

AC1 : « action corrective de premier niveau », lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés. À cette recommandation est associée, le cas échéant, un rappel de l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de premier niveau consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

AC2 : « action corrective de second niveau », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation. Dans ce cas, l'opérateur de repérage indique au propriétaire que cette action corrective de second niveau consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

L'opérateur de repérage peut apporter des compléments et précisions à ces recommandations en fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation.